GAZETTE
ARCHÉOLOGIQUE

RECUEIL DE MONUMENTS

POUR SERVIR A LA CONNAISSANCE & A L'HISTOIRE DE L'ART

Dans l'antiquité et le moyen-âge

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE

J. DE WITTE
Membre de l'Institut

FRANÇOIS LENORMANT
Membre de l'Institut
Professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale

ET

ROBERT DE LASTEYRIE
Professeur d'archéologie à l'École des Chartes.

HUITIÈME ANNÉE

1883.

PARIS
A. LÉVY, ÉDITEUR
13, RUE LAFAYETTE.

Londres, Dulau and C°, Soho square. — **Leipzig**, Twiétmeyer et Brockhaus.
Bruxelles, A. Deck. — **La Haye**, Belinfante frères. — **Saint-Pétersbourg**, Issakof.
Rome, Bocca. — **Milan**, Dumolard. — **Naples**, Marghieri.
Madrid, Bailly-Baillière. — **Barcelone**, Verdaguer. — **New-York**, Christern.

COLLABORATEURS PRINCIPAUX

DE LA

GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

EN FRANCE :

MM. A. de Barthélemy, membre de la Société des Antiquaires de France ;
Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut ;
Chabouillet, conservateur du Cabinet des Médailles à la Bibliothèque Nationale ;
Clermont-Ganneau, correspondant de l'Institut ;
Courajod, sous-conservateur au Musée du Louvre ;
A. Darcel, directeur des Gobelins ;
H. Delaborde, membre de l'Institut ;
Léopold Delisle, membre de l'Institut ;
Albert Dumont, membre de l'Institut ;
Guiffrey, membre de la Société des Antiquaires de France ;
A. Héron de Villefosse, sous-conservateur au Musée du Louvre ;

MM. Heuzey, membre de l'Institut ;
Le Blant, membre de l'Institut ;
Maspéro, membre de l'Institut ;
E. Molinier, attaché au Musée du Louvre ;
Eug. Müntz, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de l'École des Beaux-Arts ;
Aug. Nicaise, président de la Société académique de la Marne ;
P. Pierret ;
Eug. Piot ;
O. Rayet, professeur au Collège de France ;
Ravaisson, membre de l'Institut ;
S. Reinach ;
E. Renan, membre de l'Institut ;
G. Schlumberger, membre de la Société des Antiquaires de France ;
Etc.

A L'ÉTRANGER :

MM. Antonio Delgado, de l'Académie d'Histoire, à Madrid ;
G. Filangieri, prince de Satriano, à Naples ;
Léon Fivel ;
A. Frothingham ;
H. Heydemann, professeur à l'université de Halle ;
Giulio Jatta, à Ruvo ;
M. Lacava, à Potenza ;
C.-W. Mausell ;

MM. A.-S. Murray, conservateur-adjoint au Musée Britannique ;
J. Roulez, à Gand ;
C. Ruelens, conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles ;
Stéphani, directeur du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg ;
Luigi Viola, à Tarente ;
Le Bon P.-E. Visconti, à Rome.
Etc.

GAZETTE

ARCHÉOLOGIQUE

RECUEIL DE MONUMENTS

POUR SERVIR A LA CONNAISSANCE & A L'HISTOIRE DE L'ART

DANS L'ANTIQUITÉ & LE MOYEN-AGE

MACON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE PROTAT FRÈRES

1, RUE DE LA BARRE, 1

1127-15

GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

RECUEIL DE MONUMENTS

POUR SERVIR A LA CONNAISSANCE & A L'HISTOIRE DE L'ART DE L'ANTIQUITÉ & DU MOYEN AGE

VASE D'ARGENT ANTIQUE

APPARTENANT A M. LE BARON R. SEILLIÈRE [1]

(1880, Planche 1.)

Le vase d'argent antique que je place sous les yeux de l'Académie appartient à la riche collection de M. le baron Raymond Seillière. Ce vase, trouvé en Champagne, dans un champ qu'on labourait, est en forme de coupe profonde, presque hémisphérique [2], et est muni, un peu au-dessous de l'orifice, d'un rebord de 3 centimètres, décoré de figures en relief : six paires d'animaux alternant avec six têtes humaines de profil [3].

Ce système d'ornementation relie le vase à d'autres ustensiles de la même catégorie, trouvés sur divers points de la France et de l'Italie : à Caubiac, près

1. Le mémoire que le regretté M. de Longpérier avait bien voulu promettre à la *Gazette archéologique* sur ce monument n'a jamais été rédigé. La mort a frappé l'illustre archéologue avant qu'il n'eût eu la possibilité de l'écrire. Mais, dans ses papiers, on a retrouvé tout un dossier de nombreuses notes qu'il avait préparées à ce sujet. Elles m'ont été remises par sa famille et ce sont elles que je publie aujourd'hui. Pour les présenter au public des antiquaires, auquel elles offriront le plus grand intérêt, j'ai pensé qu'il n'y avait qu'un seul parti à prendre : reproduire la courte notice sur le monument que M. de Longpérier avait publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 12 décembre 1879 (p. 264), et qui donnait le canevas complet des idées qu'il avait l'intention de développer. C'est à cette rédaction que j'attache les notes trouvées en manuscrit dans ses papiers. De cette manière, si les idées ne sont présentées ici que sous une forme sommaire et écourtée, qui permet cependant de les suivre, il n'y a pas une ligne ajoutée de mon crû, pas une qui ne soit réellement du maître dont la science déplore encore la perte.

F. Lenormant.

2. Hauteur : 0 m. 096 ; diamètre, avec le bord : 0 m. 215 ; diamètre de l'orifice : 0 m. 027. Poids : 1 k. 118 gr.

3. En voici la disposition :

1° Masque à gauche de Bacchante, avec tympanum ; lionne poursuivant un cerf ;

2° Tête de Diane à droite, avec arc ; biche à gauche paissant ; lion accroupi à gauche ;

3° Tête d'Apollon (?) laurée à gauche, avec bandelette ; cerf courant à gauche, poursuivi par un lion ;

4° Tête diadémée de femme à droite, avec un tympanum ; griffon ailé tourné à droite, affrontant un bouc ;

5° Tête de Faune, avec pedum ; molosse poursuivant un cerf ;

6° Tête de femme, avec tympanum ; lion à droite affrontant un âne ; arbre.

Toulouse[1]; à Berthouville, près Bernay[2]; sur les bords du Rhin[3]; dans le Rhône, entre Vienne et Lyon, ou à Aire (Landes), sur les bords de l'Adour[4]; à Lillebonne[5]; à San-Donino, près de Bologne[6]; à Bavay[7]. J'y réunis

1. Montégut, *Vases antiques trouvés à Caubiac au mois de mai 1785*, dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tome III, 1788 :

Pl. I. Profil d'un plat à bords godronnés. Médaillon de l'ombilic : Vénus, Amour et Priape. Style de l'Apollon de Brissac. Gravé au pointillé sous le médaillon : EVCRATO (ATO liés) FIPIIIICX (C et X superposés), *pondo quadringinta denariorum*. Cf. la casserole de Berthouville portant : AVE FILI P.·. VII, Chabouillet, *Catalogue des Camées, etc. de la Bibliothèque Impériale*, n° 2836.

Pl. II : A, B, C. Frise extérieure d'une coupe profonde : 1° Tête couronnée de lierre avec thyrse, à gauche (femme ?) ; deux Génies ; arbres ; 2° Tête barbue à droite, avec thyrse ; deux loups ; tête de chèvre de Crète ; 3° Tête jeune, couronnée de lierre avec corymbes ; deux Génies ; arbre ; 4° Tête imberbe à droite, avec thyrse (femme) ; lion et lionne ; 5° Tête imberbe, avec thyrse ; deux génies ; arbre ; 6° Masque de jeune Faune, avec pedum à bandelettes ; cerf et biche ; deux arbres. En dessous, caractères ponctués : ZIF.P.VLΓ. Le profil de la coupe est à la planche IV.

Pl. III. Patère. Sur le pourtour, quatre masques scèniques, deux avec thyrse et bandelette, deux avec pedum, séparés par deux animaux seuls et deux poursuites d'animaux. En dessous, en caractères ponctués : TA.H.AZOΥΔ (OΥ liés).

Pl. IV. Pyxis cylindrique d'un travail très fin. Autour, en bas-relief, quatre masques, dont deux barbus, avec thyrses, séparés par deux chèvres de Crète, une biche, que Montégut prend pour un âne, et deux Faunes en pied, marchant.

2. Patère : Le Prévost, *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés à Berthouville*, pl. X ; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, nouv. sér., t. XX, 2e part., pl. XVII ; Chabouillet, *Catalogue*, n° 2821. Au revers est tracé à la pointe : PII⁝⁚.

Deux canthares décorés de masques scèniques : Le Prévost, pl. XIII, XIV et XV, 1.

Un masque de jeune Faune, avec chevelure et tourné de profil, se voit aussi mêlé aux sujets qui décorent le vase consacré par Domitius Tutus : Le Prévost, pl. XI.

3. Coupe peu profonde de laiton plaqué d'argent, au Cabinet des médailles ; bords renversés, décor sur le bord intérieur : *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XX, 2e part., pl. XVI ; Chabouillet, *Catalogue*, n° 2876.

4. Petit vase d'argent profond, au Cabinet des médailles : *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XX, 2e part., pl. VI, n° 6 ; Chabouillet, *Catalogue*, n° 2879.

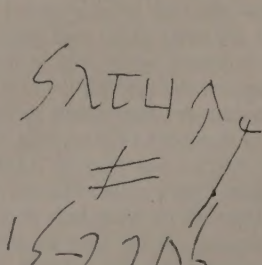
5. *Exposition Universelle de 1867, Catalogue de l'histoire du travail*, p. 59, n° 749 : « Petit plat d'argent de forme elliptique. Tout le rebord est décoré de symboles bachiques, masques, thyrses, cistes, pedum, animaux ciselés en relief. Le dessous offre une inscription gravée à la pointe en caractères cursifs. Une croûte d'oxyde en cache une partie, et on ne distingue qu'une fin de mot.... TISEVS. Trouvé à Lillebonne, appartenant à M. Lemaistre, à Lillebonne. »

Voy. sur la découverte d'autres vases d'argent au hameau de Beaumesnil, près Saint-Jouin-sur-Mer : A. Cochet, *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, p. 185 et 523.

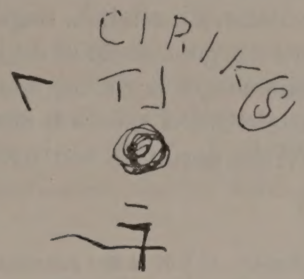
6. *Mon. inéd. de l'Inst. Arch.*, t. I, pl. XLV ; *Annal.*, t. IV (1832), p. 304 et s., mémoire de G. Bianconi.

Trois tasses d'argent, dont la plus grande porte à l'extérieur une décoration composée de quatre masques de profil, adossés à autant d'autels et alternant avec quatre victimes, bélier, biche, taureau et lion. Bianconi suppose que les vases de San-Donino auraient été enfouis à la même époque que le fut le trésor de Cadriano, c'est-à-dire au temps de Sylla, et d'une façon plus précise, de 700 à 705 de Rome (54 à 49 av. J.-C.).

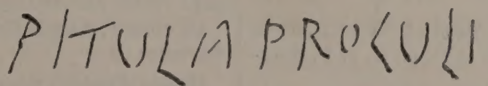
7. Collection Charvet. Masque barbu à gauche contre un autel ; devant, un pedum sur un siège ; le tout entre un bélier et un cerf. Masque de femme à droite contre un autel ; devant, thyrse sur un siège ; singe ; arbre ; bélier à droite ; objet indistinct sur un siège. Masque de Pan à gauche contre un autel ; sanglier assis à droite. Masque de femme à droite contre un autel ; thyrse sur un siège ; singe. En dessous est l'inscription que nous reproduisons en fac-simile :



trois autres vases d'argent dont la provenance est inconnue : l'un de l'ancienne collection Foucault, au Cabinet des médailles [1], portant en dessous une inscription à la pointe, dont le fac-simile est ci-joint ; l'autre, de la collection



Campana, au Louvre [2], avec par dessous l'inscription *Pitula*[3] *Proculi* ;



le troisième enfin publié par Caylus [4]. Le P. Joseph Khell signale encore un monument de la même classe [5] et Montfaucon en donne un qui appartenait de son temps à don Emmanuel Marti, doyen d'Alicante [6].

Les masques qui, au nombre de six, sont distribués symétriquement sur le rebord de la coupe de M. le baron Seillière, offrent une analogie sensible avec les têtes qui se voient sur une grande quantité de tétradrachmes frappés en

Sattia Sucesi. Cf. les estampilles de poteries rouges : SVCCESSI à Montans (Tarn), SVCESI à Poitiers. 5e cliché *Sattia Sabina* et *Satia Heliane* dans les inscriptions de Lyon (Boissieu, p. 358 et 508) ; *Satia Myrtale* à Nîmes (Gruter, p. 740, nº 10 ; Muratori, p. MCCLXXVI, nº 2) ; *Sattia Silvia* à Bénévent (Gruter, p. 696, nº 9) ; *Sattia Januaria* (Muratori, p. MCD, nº 11) ; *Sattia Marciana* (Muratori, p. MDLVIII, nº 5) ; *Sattia Victorina* (Gruter, p. 610, nº 9).

(Ce plat est décrit et figuré dans le catalogue de vente de la *Collection Charvet*, 1883, nº 1836, mais il n'y est pas fait mention des noms gravés en dessous à la pointe : F. L.)

1. Montfaucon (*L'antiquité expliquée*, t. I, 2e part., pl. CLXVII, p. 259 ; Chabouillet, *Catalogue*, nº 2878.)

Huit masques ; trois barbus, dont un chauve ; six de profil, deux de face ; pedum et thyrse en lance. Priape en Hermès ; petit Satyre capripède portant un chevreau sur son épaule ; Vénus de face tenant une zona et un miroir ; bélier couché ; chèvre couchée ; divers plats, fruits, petits cippes.

2. *Cataloghi del Museo Campana*, cl. III, nº 266.

3. On connaît le nom propre grec Πίτυλος ou Πιτύλος : Castellus, *Inscr. Sicil.*, p. 236, nº 38 ; *Corp. inscr. græc.*, nº 5562 ; Coumanoudis, Ἐπιγραφ. ἑλλην. ἀνέκδοτοι, 1860, nº 66.

4. *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 157, vignette de tête de page. Cf. un autre vase d'argent avec deux zones de reliefs, publié également par Caylus, t. I, pl. LXXXVII.

5. *Ad. numism. imperat. roman. supplem.* (Vienne, 1767, 4º), p. 15.

6. *Supplément à l'Antiquité expliquée*, t. II., pl. XVII.

Coupe. 1º Masque et rat ; chèvre broutant. 2º Masque et syrinx ; chèvre courant. 3º Masque et autel, panthère (?) courant. 4º Masque et syrinx ; chien courant.

Asie-Mineure[1] vers l'époque de Mithridate VI, c'est-à-dire au premier siècle avant notre ère [2], et donnent lieu à une utile comparaison. Je pense que le transport à Rome des trésors d'Attale, roi de Pergame [3], a exercé une grande influence sur l'art de l'Italie et de la Gaule [4]. « La conquête de l'Asie, dit Pline [5], introduisit le luxe en Italie. En effet, L. Scipion, dans son triomphe, fit montre de 1,450 livres pesant d'argent ciselé et de 1,500 en vases d'or, l'an de Rome 565 (189 av. J.-C.). Mais ce qui porta un coup encore plus rude aux mœurs, ce fut la donation qu'Attale fit de l'Asie. » Il fait donc de la ciselure des vases d'argent et d'or, art qu'il dit perdu de son temps [6], et où, du moins,

1. Alexandria Troas : Mionnet, *Supplément*, t. V, pl. v, nº 2. Ténédos : Brandis, *Das Münz-Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 447.

Parium de Mysie : Combe, *Mus. Hunter*, pl. XLI, nº 17.

Ægée d'Eolie : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. II, nº 1.

Cymé : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. II, nº 2 ; Brandis, p. 448.

Myrina : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. II, nº 3, Brandis, p. 449.

Lébédus d'Ionie : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. IV, nº 2.

Magnésie du Méandre : Combe, *Mus. Hunter.*, pl. XXXV, nº 9 ; Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. IV, nº 2.

Smyrne : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. v, nº 4.

Alabanda de Carie : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. VI, nº 6.

Antioche de Carie : Mionnet, *Suppl.*, t. VI, pl. VII, nº 1.

Moagète, roi de Cibyra : Mionnet, *Suppl.*, t. VII, pl. XII, nos 3 et 4 (Moagète fut vaincu en 670 de Rome, 84 av. J.-C.).

Nous n'avons pas de tétradrachme de Pergame du même style avec tête de divinité, parce qu'aux époques qui virent émettre ces monnaies, la ville frappait au nom des Philétères, et ensuite se trouvait sous la domination romaine. Mais il est sensible que les cistophores, avec les pièces impériales qui leur font suite, se rattachent pleinement à la manière monétaire dont nous parlons. Le tétradrachme de Parium nous représente ce qu'eût été un tétradrachme autonome de Pergame.

Les tridrachmes cistophores qui portent des noms de Romains (Pinder, *Ueber die Cistophoren*, p. 567-571) embrassent la période qui s'étend de l'an 693 de Rome (61 av. J.-C.) à 706 (48 av. J.-C.). Mais les textes de Tite-Live (XXXIX, 7 ; XXXVII, 46, 58 et 59) nous montrent ces monnaies figurant en quantités énormes parmi les dépouilles rapportées à Rome en l'an 564 (190 av. J.-C.). Les types dionysiaques étaient donc en plein cours lorsque régnait l'école des ciseleurs d'argent.

Cf. encore, dans la Grèce européenne, les tétradrachmes de :

Histiée d'Eubée : Mionnet, *Suppl.*, t. IV, pl. XII, nº 1 ;

Syros (?) : Mionnet, *Suppl.*, t. IV, pl. XII, nº 2 ;

Zacynthe : Combe, *Mus. Hunter.*, pl. LXII, nº 21.

2. Les tétradrachmes d'Alexandria Troas portent des dates qui vont de 175 à 76 av. J.-C. ; voy. J. de Witte, *Rev. numismatique*, 1858, p. 1 et s.

Une trouvaille faite à Salonique comprenait : Le tétradrachme macédonien publié par Bompois, pl. I, nos 1-3 (120 av. J.-C.) ; des tétradrachmes de Mithridate VI avec les dates de 207 et 208 de l'ère du Pont (91 et 90 av. J.-C.) ; l'Ariarathe de Cappadoce aux types de Mithridate ; des tétradrachmes d'Alexandria Troas aux dates 206 et 213 (106 et 99 av. J.-C.) ; le tétradrachme de Ténédos à la tête double ; le tétradrachme d'Abydos ; le tétradrachme de Thasos à l'Hercule. Cf. la trouvaille de l'île de Marmara, dont M. Waddington a rapporté l'enfouissement à l'an 100 av. J.-C. ; *Rev. numism.*, 1865, p. 25 et s.

3. Encan des trésors d'Attale à Rome en 132 av. J.-C. : Plin., *Hist. nat.*, XXXIII, 53.

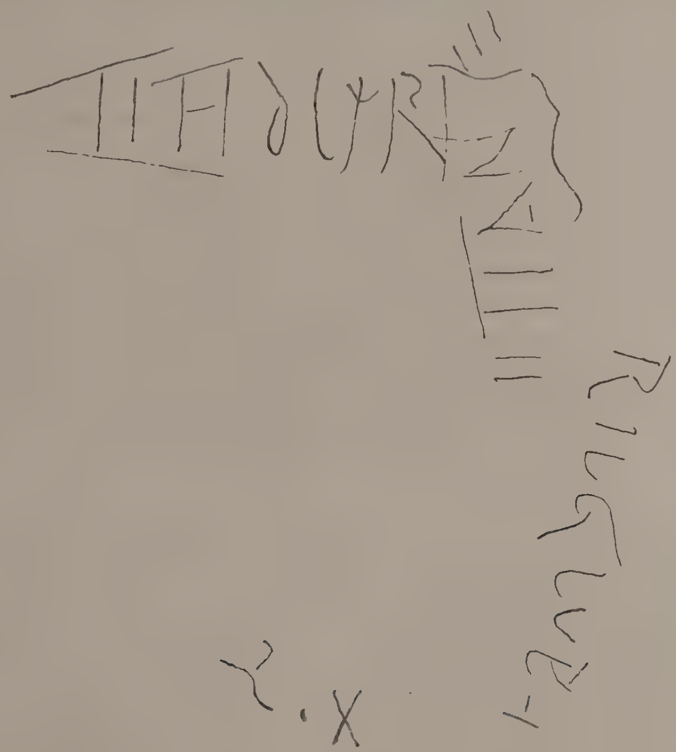
4. On donnait le nom d' « étoffes Attaliques » à celles dans lesquelles on faisait entrer de l'or en fils : Plin., VIII, 74, 2 ; XXXIII, 19, 5 ; XXXVI, 24, 12 ; cf. XXXIII, 53, 2 ; XXXV, 36, 37 et 40, 8, XXXVIII, 5, 5.

5. XXXIII, 53, 1.

6. XXXIII, 55, 3.

ceux qui l'exerçaient, comme Zénodore l'Arverne, s'attachaient à copier les modèles grecs plus anciens [1], une industrie essentiellement asiatique, dont les produits avaient pénétré à Rome à la suite de l'acquisition de la province d'Asie. C'est, en effet, dans cette contrée qu'avaient flori les maîtres dont il vante les œuvres en ce genre : Mentor, dont les vases avaient péri dans l'incendie du temple de Diane à Éphèse ou dans celui du Capitole [2], Acragas, dont on avait une chasse de grande réputation sur des coupes [3].

La coupe de M. le baron Seillière présente, sous le pied et sur le rebord, diverses inscriptions tracées à la pointe. Au dessous, ce sont deux noms dans une cursive que nous reproduisons en fac-simile :



Titi [4] *Duri* et *Regi Venetiani.* Le second a été écrit avec plus de soin,

1. XXXIV, 18, 7.
2. VII, 39, 11 ; XXXIII, 55, 1.
3. XXXIII, 55, 2.
Conservation en Orient des décors de poursuites d'animaux, comme lion et cerf, chien et gazelle, chien et renard. Miroirs arabes de l'école de Mossoul : Strahlenberg, *An historico-geographical description of the north and eastern parts of Europe and Asia* (Londres, 1738, 4°), p. 326 et s., pl. x ; Reinaud, *Monuments arabes du Musée Blacas,* t. II, pl. IX.
4. C'est le génitif du nom Titius, et non du prénom Titus, qui eût été écrit par un simple T.

sous le rebord, en capitales de cette forme que les Gaulois avaient rapportée de leurs expéditions italiques :



Le nom de la famille *Regia* est connu depuis longtemps par une inscription d'Antibes [1]. Le surnom *Venetianus* ne doit pas être pris pour un ethnique ni confondu avec *Venetus* [2]. C'est un dérivé de *Venetius*, nom de famille assez rare [3], mais dont l'existence est cependant attestée par une inscription recueillie près de Ravenne, dans laquelle figure Gaius Venetius, fils de Publius :

L. SCANTIO L. F. GALLO
T. SCANTIO. L. F. TIRON.
C. VENETIVS P. F.
M. BAEBIVS M. F. GLAVCVS
HEREDES EX BESSE [4].

Ces dérivés sont nombreux. Outre les monuments épigraphiques qui en offrent maints exemples [5], les monnaies impériales de Domitius Domi-

1. Gruter, p. 932, nº 7; Edm. Blanc, *Épigr. des Alpes Maritimes*, p. 125, nº 100.

2. C'est avec raison que Suidas dit : Βενετιανός, ὄνομα κύριον. La note de Ludolf Kuster, insérée sur ce passage dans les éditions de Gaisford (1834) et de Gottfried Bernhardy (Halle, 1853), est entièrement erronée.

Julius Capitolinus (*Verus*, 6) est seul à écrire *Venetiani* pour *Veneti* : *Circensium tantam curam habuit, ut frequenter provincialibus literas causa circensium et miserit et acceperit. Denique etiam praesens et cum Marco sedens, multas a* Venetianis *est passus injuras, quod turpissime contra eos faveret.* La leçon du nom est très probablement corrompue.

Il est impossible d'accepter pour authentique l'inscription de Gruter, p. 1075, nº 9; Reinesius; *Syntagm. inscript.*, p. 375, cl. V, nº 32 : VICTORIA — VENETIANORVM — SEMPER — CONSTET — FELICITER

3. Οὐενέτιος : Dio Cass., LXI, 6; LXV, 5. Fabretti, *Glossar. italic.*, p. 1926 : *Venetia, nomen mulieris, titulo Perusino*, nº 1401. *Venetius gentile etruscum.*

4. Muratori, p. MCDXCVI, nº 4; Mommsen, nº 5427. Cf. Muratori, p. DCCXLVII, 4 : *Venecia Aeliana.*

5. Aelius Aelianus : Gruter, p. 679, nº 7.
Aemilius Aemilianus : Muratori, p. CDXCIV, nº 4.
Albius Albianus : Reinesius, p. 283, nº 1.
Annius Annianus : Reines., p. 130, nº 6; Murat., p. DCLXXIII, nº 2.
Antistius Antistianus : Murat., p. MCDXXXIII, nº 8.
Arrius Arrianus : Murat., p. MCXIX, nº 7.
Atilius Atillianus : Murat., p. DCXIV, nº 1.
Aurelius Aurelianus : Grut., p. 1085, nº 6; Murat., p. CLXVI, nº 5.
Caecilius Caecilianus : Grut., p. 850, nº 3.
Cassius Cassianus : Murat., p. DCCCIV, nº 2.

tianus, de Licinius Licinianus, et peut-être aussi celles de Mar[tinius] Martinianus [1], en consacrent encore l'usage.

La précieuse coupe d'argent de M. le baron Seillière était un des ornements de l'exposition historique de 1878.

A. DE LONGPÉRIER.

REMARQUES SUR UN MOULE EN TERRE CUITE.

LETTRE A M. J. DE WITTE.

(Planche 3, n° 2.)

Monsieur,

Dans une des dernières livraisons de la *Gazette archéologique*, M. François Lenormant a publié « un moule en terre cuite, unique en son genre, » trouvé près de Tarente, et maintenant au Musée du Louvre, qui, d'après son avis, a dû servir à la fabrication des miroirs en bronze [2]. M. Lenormant dit que vous, Monsieur, partagez, de même que M. Albert Dumont, ses idées sur ce moule en terre cuite, tandis que M. Heuzey lui attribue une tout autre destination : il le range dans la classe des moules dont on possède un certain nombre d'exemplaires, ayant servi à marquer d'empreinte religieuse la surface supérieure des gâteaux sacrés des sacrifices.

Claudius Claudianus : Grut., p. 391, n° 5, et 726, n° 11.
Cornelius Cornelianus : Grut., p. 1077.
Domitius Domitianus : Murat., p. DCCCXI, n° 1.
Fabius Fabianus : Grut., p. 682, n° 4.
Flavius Flavianus : Grut., p. 641, n° 7.
Gargilius Gargilianus : Reines., p. 115, n° 14.
Herennius Herennianus : Murat., p. CCCXXX, n° 5.
Inius Inianus : Murat., p. DCCCXIX, n° 8.
Julius Julianus : Grut., p. 515, n° 9.
Laelius Laelianus : Murat., p. DCCCXXVIII, n° 8.
Licinius Licinianus : Grut., p. 257, n° 2, et 501, n° 3.
Lucilius Lucilianus : Grut., p. 94, n° 1.
Marcius Marcianus : Murat., p. DCLXXXIX, n° 4.
Martius Martianus : Reines., p. 76, n° 1.
Numisius Numisianus : Grut., p. 1037, n° 6.
Pompeius Pompeianus : Grut., p. 884, n° 13.
Sempronius Sempronianus : Grut., p. 181, n° 7.
Statilius Statilianus : Reines., p. 10, n° 102.
Terentius Terentianus : Reines., p. 218, n° 1.
Vibius Vibianus : Grut., p. 889, n° 5.

1. Voy. la communication de M. le commandant R. Mowat, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1879, p. 223. Monnaie de cuivre portant la légende IM. C. S. MAR. MARTINIANVS. P. F. AVG. M. Mowat a pensé que le nom de famille était *Marius* ou *Marcius*. Il faut lire *Sextus Martinus Martinianus*. Le nom de Martinien est donné *Martinius* dans le texte de l'*Epitome* d'Aurelius Victor. La Chronographie de Théophane porte Μαρτῖνος.

2. *Gaz. archéol.*, 1881-1882, pag. 25.

Je regrette infiniment, Monsieur, de ne pas pouvoir partager votre opinion, ni celle de M. Heuzey, quelque ingénieuses qu'elles soient l'une et l'autre. Je crois plutôt que ce moule en terre cuite, ou plutôt l'empreinte qui en résulte, appartient à la classe des *apotropaia*, comme Otto Jahn l'a déjà conjecturé à l'occasion d'une terre cuite analogue.

M. Lenormant n'a pas observé, paraît-il, que nous possédons un nombre de terres cuites exécutées en moules analogues ou même pareils à celui de Tarente. J'en connais les suivantes :

(A). Disque en terre cuite (0,30 environ de diamètre), autrefois en la possession de sir William Temple, à Naples, et qu'on trouve aujourd'hui, sans doute, au British Museum. Malheureusement la surface en est un peu altérée. Otto Jahn l'a publié [1].

(B). Disque en terre cuite, autrefois dans la collection Mongelli, actuellement au Musée de Naples, parfaitement conservé. Il est publié et expliqué par M. Minervini [2].

(C). Disque en terre cuite, acheté à Naples (suivant l'inventaire), qui se trouve au Musée de Berlin; 0,145 de diamètre. Malheureusement une partie de la surface en est altérée et le bord en est abîmé à plusieurs endroits. La planche 3, sous la figure 2, reproduit ce monument en héliogravure, d'après un moulage en plâtre.

Un quatrième exemplaire, qui ne permet pas le moindre doute, est le moule en terre cuite du Louvre (D), trouvé également dans le Midi de l'Italie. Il nous montre, comme les trois disques, un grand nombre d'attributs des dieux et d'objets différents; mais il est à regretter qu'on ne puisse fixer la signification de tous avec une certitude absolue.

Sur les quatre terres cuites se trouvent les objets suivants : le foudre, le trident, la grappe de raisin, le caducée, la massue, l'arc (ou peut-être un joug), l'échelle (qui n'est conservée qu'en fragment sur D), et probablement le flambeau (pas tout à fait certain sur C); je ne puis non plus expliquer l'objet anguleux et percé de nombreux trous qui se trouve sur les quatre terres cuites [3]. Sur A, B et C nous reconnaissons deux amphores, la chouette, la lune, la main éten-

1. *Berichte der Sæchs. Gesellsch. der Wissensch., Phil. hist. Cl.* 1855, pl. v, 3, p. 52 et s.

2. *Bulletino archeol. Napol.*, N. S. V, pl. vi, 2, p. 169 et s.

3. M. Minervini le nomme *una tabella*, ce qui est sans doute une erreur.

due, la lyre, les tenailles et le fourreau d'épée; puis la quenouille (au sujet de laquelle on ne peut pas se méprendre sur A, dans l'objet au dessous de l'échelle ou au dessus des tenailles) et une coquille (mal dessinée comme gland, sur B); enfin, il y a près de la chouette trois rangées de figures ou de coquilles, ce qui me semble tout à fait certain sur C. Le soleil est représenté trois fois, savoir sur A, C et D. Il y a certains objets qui ne se trouvent que sur deux disques : par exemple, sur A et D, deux quadrupèdes (des moutons); sur A et B, un miroir à charnière) suivant d'autres savants, une paire de cymbales sur C et D un rasoir(?); sur B et D une roue et un pigeon. Sur ces deux dernières terres cuites se trouvent encore des dés, sur D il y en a un et sur B trois. Les disques A et B nous montrent plusieurs patères. A moins que ces patères supposées ne soient plutôt des phalères? Nous en remarquons trois exemples sur A et six sur l'autre disque; n'y a-t-il pas de même trois patères ou phalères sur le moule du Louvre? Une quantité d'objets ne se trouvent qu'une seule fois; on aperçoit sur A, par exemple, une corne d'abondance et des ciseaux; sur B, un couteau sacré, un strigile et un vase à onguent; sur C, une rosette, une clef, un œil(?) et un lézard (au dessous de la grappe); enfin sur D, une tête de pavot, un canthare et la harpé. Mais je suis loin d'avoir cité tous les objets qui méritent notre attention; il y en a, comme par exemple sur C celui à côté du fourreau d'épée, dont l'état est si peu clair qu'il ne permet pas de le qualifier [1].

Je ne suis pas de l'avis de M. Minervini, qui croit voir dans l'arrangement des objets énoncés une idée plus profonde *da esprimere le più vicine relazioni delle divinità rappresentate dai simboli*. Il me semble, au contraire, qu'on a arrangé ces objets selon les conditions de la place, quoiqu'une certaine régularité extérieure ne soit pas à méconnaître. On trouve, par exemple, sur A et B, au milieu du disque qui ressemble à un bouclier, un ombilic (ὀμφαλὸς) autour duquel les objets sont groupés en lignes verticales et horizontales en quelque sorte. Au centre de C se trouve également un *omphalos,* duquel le foudre et le fourreau, la massue et le trident se tournent rectangulairement vers la périphérie comme les quatre raies d'une roue; les distances entre eux sont remplies d'une foule d'objets; aussi la périphérie est-elle formée d'un cercle du même genre. Le centre de D est une roue, autour de laquelle sont groupées les représenta-

1. Peut-être un oiseau (un pigeon) et un papillon.

tions; comme sur le disque de Berlin, le bord extérieur est garni d'un ornement.

Il me faut encore remarquer que A et B ont été faits certainement sur le même modèle : on n'a qu'à comparer l'arrangement de la chouette et des rangées de coquilles ou de figures entre les deux amphores, puis la continuation de l'échelle, du flambeau, du fourreau et du foudre, de même que l'ensemble du caducée et du trident, de l'arc (ou joug) et de ce rectangle percé qui se répètent sur les deux disques. Il me semble même que la terre cuite C, malgré le caractère distinctif de son arrangement, est faite d'après le même modèle; nous y trouvons encore réuni, comme sur A et B, la chouette et les rangées de coquilles ou de figures, l'échelle et le flambeau. Quant au moule du Louvre, il faut le faire remonter à une tout autre origine; il est même possible qu'il soit une composition originale.

Or, à quoi ont servi ces disques en terre cuite, qui, comme le prouvent les deux trous à l'anse de B et un trou à celle de D, ont été destinés à être suspendus? Chez A, manque une partie de l'anse et, partant, le trou; chez C, l'anse manque tout à fait.

Les objets représentent en partie des attributs des dieux qui remplacent les divinités différentes, en partie des *apotropaia* bien connus, qui, selon la croyance des anciens, détournaient le mal, et en partie des objets qui, comme par exemple, le foudre et le caducée, sont et l'un et l'autre, c'est-à-dire et des symboles des dieux et des *apotropaia*. Il me semble que tout cela nous explique clairement la destination des terres cuites qui est celle-ci. Ce sont des disques panthéistes apotropéens, suspendus pour garantir du mal l'endroit où ils se trouvent, et ceci par la foule des divinités représentées par leurs symboles et par la réunion de toutes sortes d'*apotropaia*.

Vous me rendriez très heureux, Monsieur, si vous approuviez cette explication des disques en terre cuite et du moule du Louvre, qui a servi à la fabrication de disques du même genre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi distingués que respectueux.

Halle, octobre 1882.

H. HEYDEMANN.

PREMIER RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE DANS LE MIDI DE L'ITALIE.

(PLANCHES 3, n° I, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.)

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous m'avez chargé, cette année, d'une mission dans l'extrémité méridionale de l'Italie, destinée à compléter l'exploration archéologique de la Grande-Grèce, à laquelle j'avais déjà consacré trois voyages, exécutés entièrement à mes frais, lesquels n'avaient pas été sans fruit pour la science et avaient fourni à nos collections nationales du Louvre l'occasion de s'enrichir de nombreux objets, entre autres de 800 terres cuites, provenant en majeure partie de Tarente, et de nombreux vases peints. Je devais également étendre mes recherches d'antiquités dans une partie du territoire de l'ancienne Lucanie, jusqu'à ce jour très imparfaitement étudié et connu. En dépit du mal qui m'a atteint au cours du voyage et retenu, depuis mon retour, de longues semaines dans mon lit, j'ai pu accomplir intégralement le programme que j'avais soumis à la Commission des Missions, et cette tâche, souvent assez rude, m'a été facilitée par l'accueil singulièrement cordial et flatteur que j'ai rencontré dans toutes les localités des provinces que j'avais à parcourir, par l'empressement que, partout, les autorités gouvernementales et municipales, ainsi que les particuliers, ont mis à faciliter mon entreprise, à placer à ma disposition les documents qu'ils possédaient et à me procurer la plus cordiale hospitalité. J'ai senti là, de près, ces sympathies françaises qui sont, quoi qu'on en dise, si profondément ancrées dans la masse du peuple italien, et je suis heureux de pouvoir en rendre témoignage.

Après avoir rapidement traversé le nord de la Péninsule et consacré quelques jours à étudier le nouveau musée d'antiquités si admirablement organisé par la ville de Bologne sous la savante direction de M. Brizio, — musée où j'ai eu la

bonne fortune de découvrir le seul morceau de sculpture exhumé jusqu'à ce jour, qui soit l'œuvre des Gaulois d'Italie, — j'arrivais à Foggia le 20 septembre dernier. C'était là que devait être le point de départ de mes explorations. J'y trouvais mon ami, M. Felice Barnabei, directeur des musées et des fouilles d'antiquités du royaume d'Italie, qui était venu m'attendre et qui a été mon fidèle compagnon pendant tout le voyage. Un peu plus loin, à Melfi, nous étions rejoints par M. Michele La Cava, président du conseil provincial de la Basilicate et inspecteur des antiquités de cette province, qui a été pour nous un guide infiniment précieux dans toutes les parties de l'antique territoire lucanien que nous avons visitées. A son tour, M. Luigi Viola, jeune archéologue du plus sérieux mérite, s'est joint à nous dans l'exploration de la Grande-Grèce, de Tarente à Reggio. Enfin, j'ai eu encore pour compagnon, mais malheureusement pendant trop peu de jours, M. le capitaine Marmier, de l'arme du génie, dont l'habileté comme photographe m'a rendu des services signalés.

LUCERA.

Il n'entrait pas dans mon plan primitif de visiter cette antique cité, distante de deux heures seulement de Foggia. Mais peu de jours avant mon départ de Paris, M. Gaëtano Filangieri, prince de Satriano, l'amateur éminent qui a si généreusement offert ses collections à la ville de Naples pour y former le noyau d'un musée d'art industriel, appelait mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à vérifier un fait qu'il ne connaissait que par de vagues ouï-dire. On lui avait rapporté que, dans les ruines du château construit par Frédéric II pour loger sa garde sarrasine à Lucera, se rencontraient des fragments de poterie émaillée de vernis métallifères. Le fait, s'il était exact, devait avoir une haute importance pour l'histoire de l'introduction de cette forme de l'industrie céramique en Italie, où elle a brillé d'un si vif éclat; car le château de Lucera fut démantelé et abandonné dès le courant du XIVe siècle, et en 1525, Leandro Alberti le vit déjà dans l'état de ruine où il est aujourd'hui.

J'ai donc été à Lucera pour m'en assurer, et j'ai constaté qu'à l'intérieur de la vaste enceinte élevée par les ingénieurs de Frédéric II, le sol est partout jonché de fragments de vases de formes diverses, d'une fabrication tout à fait

spéciale, dont la terre, plus ou moins rouge, est recouverte d'un épais vernis plombifère. Ce vernis, appliqué à la manière arabe, et qui souvent, particularité caractéristique, a coulé de manière à former de grosses gouttes vitrifiées, est le plus habituellement vert, quelquefois avec des dessins noirs se détachant sur le fond. Nous sommes donc ici en présence d'une poterie exactement pareille aux fragments de fabrication arabe du IXe et du Xe siècle, recueillis par mon père en Égypte et conservés au Musée céramique de la Manufacture de Sèvres [1], à ceux qu'on a trouvés sur plusieurs points de la Syrie, entre autres dans le four à potier fouillé à Damas par M. Eugène Piot, ainsi qu'aux *bacini* incrustés à titre d'ornementation à la partie supérieure des murailles extérieures d'un certain nombre d'églises du Nord et du Centre de l'Italie, construites du Xe au XIIIe siècle. Elle constitue une industrie d'origine évidemment orientale, qu'on ne saurait hésiter à considérer comme ayant été exercée sur les lieux dans le cours du XIIIe siècle. Car la multitude des débris ne permet pas de douter que ce fût la vaisselle d'usage journalier dans la colonie arabe de Lucera. Cette colonie, dit-on, comptait jusqu'à 60,000 âmes avec les familles des guerriers. On sait par des documents positifs qu'en même temps qu'elle fournissait un service militaire actif au souverain dans toutes ses guerres, elle s'adonnait avec succès à des industries d'origine orientale, dont les Sarrasins qui la composaient avaient apporté la tradition de Sicile, comme le tissage de certaines étoffes, la fabrication des armes et la dinanderie de cuivre. Il faudra joindre maintenant à la liste de ces industries celle de la fabrication des poteries vernissées conformément aux anciens prototypes arabes.

Nous sommes ainsi conduits à désigner avec certitude la Sicile musulmane comme une étape du transport de la fabrication de ce genre de poteries entre l'Orient et la Pouille, où elle passa avec la transplantation des Arabes sous Frédéric II. Ceci est de nature à jeter un jour précieux sur l'origine des *bacini* employés dans la décoration des églises par les architectes italiens, surtout dans le XIe siècle. On les a d'abord regardés comme de provenance arabe ou persane, comme des trophées des expéditions maritimes des Pisans. Mais

1. Figurés dans A. Brongniart et Riocreux, *Catalogue raisonné du Musée céramique*, pl. XXIX, nº 10, *a*, *b*, *c*.

M. Drury-Fortnum, en les étudiant de plus près, a montré qu'il n'y en avait qu'un petit nombre qui fussent de fabrication proprement arabe, que la plupart sortaient d'ateliers plus voisins, qu'il plaçait sur un point encore indéterminé de l'Italie. Après la constatation que j'ai faite à Lucera, c'est en Sicile qu'il faudra, je crois, chercher le site de cet atelier, dont les produits devaient se répandre par le commerce sur le continent italien.

Les poteries à vernis vert ne sont pas les seules dont on recueille les débris au château de Lucera. D'autres fragments moins nombreux offrent des ornements d'une donnée fort simple, tracés de diverses couleurs sur un fond blanc. Ici, la décoration a été manifestement exécutée au moyen de l'application sur la terre d'un engobe revêtu d'un vernis incolore et translucide, au moyen d'un *marzacotto* plombique. C'est le procédé que Passeri affirme avoir été mis en œuvre à Pesaro, à partir des environs de l'an 1300. Naturalisé d'abord à Lucera par les colons arabes, il avait aussi mis un peu plus d'un demi-siècle à se transmettre de proche en proche jusque dans les Marches. M. Barnabei a recueilli dans l'Abruzze, son pays natal, dans des sépultures qui ne peuvent pas descendre plus bas que la fin du XIIIe siècle, des poteries exactement conformes aux deux classes de celles dont on recueille les tessons au château de Lucera. Il en fera bientôt l'objet d'une publication. Ces sépultures de l'Abruzze fournissent un anneau géographiquement intermédiaire entre Lucera et Pesaro, et nous parvenons ainsi à suivre dans le temps et dans l'espace la marche de l'industrie des terres vernissées, originaire de l'Orient, établie d'abord en Sicile lors de la conquête arabe, transplantée dans le nord des Pouilles au XIIIe siècle, avec les derniers restes des musulmans siciliens, enfin se propageant de là en suivant le littoral de l'Adriatique jusqu'à Pesaro et aux villes voisines, où elle se développa surtout à partir du moment où l'anéantissement des Sarrasins de Lucera par Charles II d'Anjou eut enlevé aux potiers des Marches leurs plus redoutables concurrents, ceux qui avaient été leurs maîtres.

J'ai rapporté au Musée céramique de Sèvres et au Musée de Cluny de petites collections de fragments des poteries vernissées dont je viens de traiter, collections où en sont représentées les deux variétés.

Du château de Lucera en lui-même je ne parlerai pas ici. Il est trop bien

connu par les planches de Baltard. Je dirai seulement qu'en le visitant j'ai acquis la conviction qu'il occupe l'emplacement de l'*arx* de la Luceria apulienne, samnite et enfin romaine. Le palais impérial, aujourd'hui complètement ruiné, que Frédéric II s'était complu à orner avec tant de luxe, palais fortifié lui-même, qui occupait l'angle de la face de la forteresse tournée vers la ville, ce palais avait été construit en partie sur des fondements antiques. Des voûtes effondrées permettent de reconnaître par dessous l'existence de souterrains romains, bâtis en grand appareil d'une belle époque, parfaitement caractérisé.

Entre la forteresse et la ville elle-même, telle qu'elle fut rebâtie par les deux premiers Angevins, s'étend une vaste esplanade entièrement découverte et mise en culture, où fait défaut toute construction du moyen âge. Ce terrain était compris dans la ville antique, et le sol y est jonché de fragments d'anciennes poteries, où le travail de la charrue, retournant chaque année la terre, a fini par confondre pêle-mêle les reliques de tous les siècles de l'antiquité. La terre rouge arrétine, à reliefs sigillés, représente là le dernier siècle de la République romaine et les débuts de l'Empire; les poteries étrusco-campaniennes, à reliefs et à glaçure noire, une période antérieure, l'existence de la colonie romaine de Luceria, des guerres Puniques aux premières guerres Civiles; les tessons de vases peints à figures rouges, de fabrication grecque, l'âge où l'influence des cités helléniques voisines avait pénétré l'Apulie et y régnait en maîtresse, du milieu du v[e] siècle avant notre ère au milieu du III[e], alors que Luceria était aux mains des Samnites, et leur était ensuite arrachée par les Romains. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'on y rencontre en abondance des débris céramiques d'un âge antérieur, qui nous reporte au temps où la Luceria primitive était encore paisiblement aux mains des Dauniens, ses fondateurs. Ce sont des fragments d'une poterie noirâtre, sans vernis, colorée uniformément dans la masse de la pâte et sans couverte, simplement lustrée au polissoir, telle qu'on la rencontre aux origines de la civilisation dans toutes les parties de l'Italie. La présence de cet ancien *bucchero* italique n'avait pas été jusqu'ici signalée en Apulie. J'en ai observé des fragments sur tous les emplacements de villes antiques, que j'ai examinés dans cette contrée, comme aussi dans la Lucanie et dans le Bruttium. La fabrication s'en est donc étendue



FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE LUCERA.

à une certaine époque, avant le triomphe des influences grecques, sur la totalité de la péninsule, sans différences bien sensibles de contrée à contrée.

Au moment où j'ai visité Lucera, on venait de découvrir dans le terrain qui s'étend ainsi entre le château et la ville, un égoût romain de belle construction, voûté en briques, dont on pouvait parcourir le trajet sur une certaine étendue. Un homme y cheminait sans peine en se courbant.

Dans la ville même de Lucera, le seul monument important est la cathédrale, magnifique église à trois nefs, du plus pur style gothique français du XIIIe siècle. C'est un des édifices religieux les plus remarquables de l'époque médiévale dans le midi de l'Italie. Pour quiconque l'étudie avec une connaissance approfondie des monuments du même art en France, deux conclusions s'imposent forcément :

1° La cathédrale de Lucera, bien que consacrée seulement en 1302, n'a pas pu être commencée, comme on l'imprime ordinairement, en 1300, après le massacre des derniers restes de la colonie arabe par Charles II. Giustiniani[1] affirme avoir lu, dans les *Regesta* de Charles Ier[2], qu'il donna l'ordre de la construire dès 1269, aussitôt qu'il eut pris la ville; on a contesté cette assertion, que je ne suis pas en mesure de vérifier. Mais, dans tous les cas, c'est bien de cette époque qu'est l'architecture du monument, et l'on ne saurait en faire commencer les travaux plus tard que 1274, date où Charles d'Anjou établit à Lucera, à côté des Sarrazins, des colons chrétiens appelés de son comté de Provence. Si donc le Pape Benoît XI, dans une lettre du 16 novembre 1303, félicite Charles II d'avoir élevé la grande église de Lucera, c'est seulement pour l'avoir achevée, dédiée et richement dotée.

2° L'architecte de cette église a été Français, et même, suivant toutes les probabilités, natif de l'Ile-de-France, dont il a transporté le style et l'art sans modification dans la Pouille. Sur un seul point, il s'est écarté de ce que l'on faisait dans la France, en se rendant bien compte des conditions particulières qu'imposait un phénomène naturel très fréquent dans le pays où il avait à construire. Il a compris que, dans une contrée sujette aux tremblements de

1. *Dizionario geografico del regno di Napoli*, t. V, p. 297.

2. *Regest.* 1269, S, fol. 124.

terre, les voûtes sur croisées d'ogives, telles qu'on les faisait sur notre sol, cette merveille d'équilibre obtenue par un savant calcul de la poussée des matériaux, se disloqueraient à la première secousse et par leur dislocation, si elles ne s'écroulaient pas immédiatement, compromettraient toute la solidité de l'édifice. Il y a donc renoncé et les a remplacées par une simple charpente apparente, que son élasticité devait mettre en mesure de résister victorieusement aux effets de l'ébranlement du sol. Je ne serais pas étonné que cet habile architecte sorti de notre pays ait été maître Pierre d'Angicourt, que Charles avait amené de France avec lui, auquel il avait donné la surintendance de la plupart de ses constructions [1] et à qui l'on attribue d'ordinaire certaines églises d'une architecture toute française, bâties par les ordres de ce prince, comme la cathédrale de San-Gennaro à Naples. Il est positif qu'en 1278, Pierre d'Angicourt vint en Pouille, chargé d'inspecter les travaux des châteaux de Brindisi, Bari, *Lucera*, etc., mission pendant le cours de laquelle il recevait les appointements de trois taris d'or par jour [2].

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, si la cathédrale de Lucera est éminemment française de plan et d'architecture, ce sont des tailleurs de pierre indigènes qu'on a employés à en exécuter la décoration. La chose est surtout manifeste au portail principal. Les feuillages finement refouillés d'un beau et ferme dessin qui garnissent l'archivolte de son arc en tiers point ont la plus étroite parenté avec ceux de l'archivolte de l'arc en plein cintre du palais de Frédéric II à Foggia. Je crois même y reconnaître la main de maître Nicolao da Foggia, le fils du Bartolomeo qui travailla au palais de Frédéric [3], en comparant cet ouvrage avec ses travaux de Ravello, signés et datés de 1272 [4].

Les quatorze magnifiques colonnes de marbre vert antique, provenant de quelque somptueux édifice romain, que l'architecte a distribuées dans diverses parties de son œuvre, devaient garnir la nef de la cathédrale plus ancienne, de celle dont les Sarrazins, pendant leur occupation, avaient fait une mosquée.

Le gouvernement italien a entrepris dans ces dernières années une restaura-

1. H. W. Schulz, *Denkmæler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, t. I, p. 172.
2. Schulz, t. I, p. 173.
3. Schulz, t. I, p. 208.
4. Schulz, t. II, p. 271.

tion complète de la cathédrale de Lucera, travail très bien conduit et aujourd'hui près d'être terminé. En grattant le badigeon qui en revêtait l'intérieur, on a mis à découvert sur plusieurs points, d'intéressantes fresques du XIVe siècle, entre autres une Vierge avec l'Enfant Jésus, d'une grande beauté de dessin et d'un sentiment tout à fait giottesque. Mais il n'y a à tirer de ces fresques aucun argument en faveur des théories de M. Salazaro sur le développement précoce de l'art de la peinture dans le royaume de Naples. Les princes angevins devaient tout naturellement, par suite de leurs rapports avec Florence, appeler des peintres de cette ville à décorer les édifices qu'ils construisaient. Au moment où fut terminée la cathédrale de Lucera, Giotto était dans le plein épanouissement de son talent et de son influence, et c'est à son école que se rattachent directement les fresques retrouvées dans cette église, bien plus qu'à ce que l'on connaît du style de l'école latine contemporaine des peintres de la Pouille et du comté de Lecce.

Une de ces fresques, très inférieure à la Vierge que je viens de signaler, porte inscrit le nom de son donateur.

+ HOC OPUS FECIT FIERI M̄MUS DE PAULO
CU5 FRATRE SUO

La cathédrale de Lucera montre encore une statue de marbre que l'on prétend être celle de Charles II d'Anjou. Elle est aujourd'hui dressée contre le mur à l'intérieur, à gauche de la porte d'entrée principale, debout sur un piédestal de pierre où on lit l'inscription moderne :

CAROLUS II
ANDECAVENSIS
A. S. MCCC
TEMPLUM DEO
ET DEIPARAE
DICAVIT

Cette attribution, d'après laquelle M. Gregorovius, dans un ouvrage tout récent, traçait un portrait de Charles II, ne supporte pas un seul instant l'examen pour un archéologue. La statue, qui date du courant du XIVe siècle,

n'a jamais été l'effigie ni de Charles II, ni d'aucun roi. C'est celle qui était couchée sur la tombe d'un simple chevalier. Il est revêtu de son armure, avec la tête, aux traits juvéniles, nue et reposant sur un oreiller; ses deux mains sont jointes sur sa poitrine et ses pieds s'appuient sur deux chiens.

On conserve dans une des salles du Municipe une statue antique découverte il y a peu d'années. C'est un marbre plus que médiocre de la période impériale romaine, une répétition lourde et sans intérêt du type, si indéfiniment multiplié, de la Vénus pudique. Dans une salle du rez de-chaussée du même édifice, est la bibliothèque publique, qui renferme une petite collection d'antiquités, encastrées dans le mur sous l'appui des fenêtres. A côté d'inscriptions latines déjà connues et publiées, j'y ai remarqué un certain nombre d'antéfixes de terre-cuite, imitées de modèles grecs encore empreints d'archaïsme, mais d'une exécution toute particulière et fort barbare. Ce sont des échantillons, sans autres analogues jusqu'ici, d'un art indigène, apulien ou samnite, influencé par le voisinage des Hellènes, mais marqué d'une grande imperfection. J'espère avoir bientôt, grâce à l'obligeance du bibliothécaire, des moulages en plâtre de ces antéfixes et pouvoir les publier.

MELFI.

De Foggia, je me suis rendu à Melfi, en passant par Ordona et Ascoli. Dans ces deux localités, je n'ai pu jeter qu'un coup d'œil sommaire sur les ruines des villes antiques d'Herdonea et d'Ausculum ou Asculum Appulum, sans avoir le temps de les étudier à fond. J'ai pu seulement constater qu'elles ont une certaine importance et que les maçonneries qui y subsistent datent de la fin de la République romaine et de l'époque impériale.

La ville de Melfi a été plusieurs fois détruite par des tremblements de terre, dont le dernier, et un des plus violents, date seulement de 1851. Aussi n'a-t-elle gardé que peu de souvenirs monumentaux de sa grandeur et de son glorieux passé du temps des premiers Normands. Le château fort, garni de tours carrées peu saillantes, qui la domine, est encore dans sa masse une œuvre du XIe siècle. C'est bien celui où Robert Guiscard enferma sa première femme, Albérade, quand il l'eut répudiée pour contracter une alliance plus profitable à

sa politique, en épousant Sichelgaïta, sœur du prince de Salerne. Mais il a été complètement défiguré par des remaniements et des appropriations modernes de diverses époques[1]. Ce château appartient à la famille Doria depuis le temps de Charles-Quint.

De l'ancienne cathédrale il n'est demeuré debout qu'un beau campanile carré à plusieurs étages de fenêtres romanes, aussi élégant que hardi dans la façon dont il s'élève vers le ciel. A son étage supérieur, l'architecte a employé les pierres volcaniques noires et rouges du Vulture pour exécuter, à la façon de ce qu'on voit souvent dans les églises de l'Auvergne, de véritables mosaïques à grandes pièces, incrustées dans l'appareil de gros blocs de calcaire qui forme la construction. Elles dessinent des lions rampants d'un style tout héraldique, placés sur chaque face des deux côtés de la fenêtre. On sait que le lion était l'emblème qu'avait adopté la dynastie des Normands de Sicile, et Huillard-Bréholles a déjà remarqué qu'ils en avaient multiplié la figure sur tous leurs monuments. Ce campanile fut élevé en 1153, sous le règne de Roger II, par l'évêque Roger, ainsi que l'apprend une inscription placée à la face ouest du monument :

> + HOC·OPVS·REGIVM·REGINA·CELI·COMENDET·
> QVOD·EX·PRECEPTO·ET·SALARIO·INVICTISSIMI·REGIS·
> ROGERII·ET·FILII·EIVS·GLORIOSISSIMI·REGIS·
> W·PRESVL·ROG̅·CV̅·FIDELI·POPLO·MELFIENSI·
> FELICI·EXITV·CONSVM̅AVIT·AN̅N·DN̅I·M·C·L·III·

Hoc opus regium Regina celi com(m)endet, quod ex precepto et salario invictissimi regis Rogerii et filii ejus gloriosissimi regis W(ilelmi) presul Rog(erius) cu(m) fideli pop(u)lo Melfiensi felici exitu consum(m)avit ann(o) d(omi)ni MCLIII.

On place d'habitude l'association de Guillaume le Mauvais à son père en 1154. Aussi, Giustiniani[2] a-t-il pensé qu'il fallait corriger ici MCLIII en MCLIIII ou MCLIV. Mais une seconde inscription, de la même époque, gravée comme

1. On y signale des travaux considérables exécutés sous Charles d'Anjou par Pierre d'Angicourt : Schulz, t. I, p. 330.

2. *Dizionario geografico*, t. V, p. 426.

celle-ci avec un soin extrême, donne encore cette date de 1153. Il serait bien extraordinaire qu'à deux fois les lapicides eussent commis la même faute dans l'expression de la même année. Aussi, je crois qu'il faudra désormais, dans la chronologie des rois de Sicile, tenir un compte sérieux des inscriptions du campanile de Melfi.

La seconde expression de la date de 1153, comme année de la construction, se lit, avec le nom de l'architecte, sur une pierre employée à mi-hauteur dans un des angles du campanile. On l'a sculptée de manière à lui donner l'apparence d'un coffre fermé, à couvercle plat, muni de ses ferrures et de deux poignées pendantes sur le devant. De chaque côté de la face antérieure, après ces poignées, est gravée l'inscription :

+ RE	+ A·A·B·
GI·RO	I·N·C·D·N·
GERIO	I·X·M·C·L
NOSLO	III
REMERII·FEC·HOC	

Regi Rogerio Noslo Remerii fec(it) hoc a(nno) ab inc(arnacione) d(omini) n(ostri) I(esu) X(risti) MCLIII [1].

Un cippe funéraire romain, couché sur le côté, a été mis en œuvre parmi les pierres de la construction. L'inscription de ce cippe ne figure jusqu'ici dans aucun recueil épigraphique et a même échappé à l'attention des savants allemands qui ont parcouru la contrée pour la préparation du tome IX du *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie de Berlin. Elle est ainsi conçue :

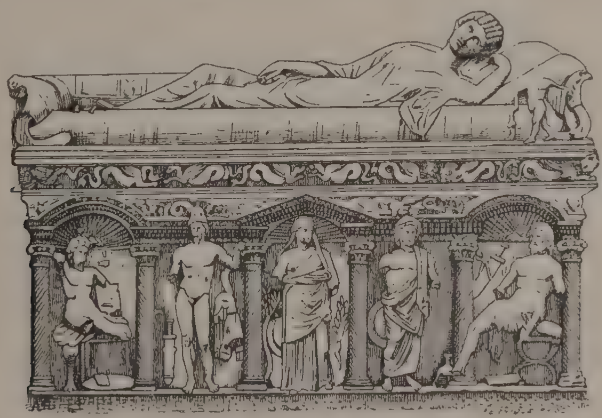
Q . SEDECIANO
RVFINO . VIXSIT
ANNIS XXX
Q . SEDECIANVS
SILVANVS . P . INFELI
CISSIMO . FILIO
ET . ACCIA P DORCAS

1. Voy. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 382.

Q. Sedeciano Rufino. Vixit annis XXX. Q. Sedecianus Silvanus p(ater) infelicissimo filio et Accia Dorcas p(osuerunt) [1].

Les remparts de la ville, dont il subsiste quelques parties et une des portes, celle de Venosa, ne sont pas antérieurs au temps de Frédéric II ou des premiers Angevins.

Dans la cour du Municipe de Melfi l'on conserve un énorme et magnifique sarcophage de marbre, découvert en 1856, au lieu dit Albero-in-Piano sur le territoire de la commune voisine de Rapolla. Parmi les monuments de ce genre, c'est un des plus beaux et des plus importants que j'ai vus; Rome même n'en possède qu'un petit nombre qui puissent rivaliser avec celui-ci. Autour de la caisse, au dessous d'une frise de monstres marins, sont disposées seize niches, cinq sur chacune des grandes faces et trois sur chacun des petits côtés, séparées par de riches colonnes à fines cannelures en spirale. De deux en deux, ces niches se terminent, au sommet, en coquille. Sous chacune d'elles est une figure de haut relief, excepté dans celle du milieu du petit côté de la tête, où l'on a figuré une porte à deux battants et à quatre panneaux ornés de bas-reliefs. Pas de doute sur les personnages que représentent les figures de la face postérieure, aussi finement exécutées que celles du devant. C'est, au centre, une Vénus drapée, debout entre deux pommiers. Puis, à gauche, Vénus de nouveau, accompagnée de l'Amour et tenant le bouclier de Mars, qu'elle a désarmé et qui



SARCOPHAGE ANTIQUE A MELFI.

1. Voy. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 20, n° 43.

se tient debout devant elle; à droite, Atalante et Méléagre, aux pieds de qui est étendu mort le sanglier de Calydon. Les figures de la face antérieure offrent plus d'obscurités. On y reconnaît avec certitude, sur la gauche, Apollon Citharède assis, et Mars debout, nu, le casque en tête, ayant près de lui ses armes. Mais quel nom donner au jeune héros à la longue chevelure, à demi enveloppé d'un manteau qui laisse à découvert son épaule droite et une partie de sa poitrine, lequel, ayant auprès de lui son bouclier rond et son casque à cimier, se tient debout sur la droite devant un roi barbu, assis, qui tenait à la main un long sceptre, et à côté de qui, dans le fond de la niche, une épée est suspendue à son baudrier? Il semble recevoir un ordre de départ; mais bien des faits de l'histoire héroïque pourraient s'appliquer à cette représentation singulièrement vague, que ne précisent pas les attributs des personnages. Il n'est guère moins difficile de dénommer avec précision la figure de femme voilée, sans doute une déesse, qui occupe la niche du milieu. Elle est debout entre deux arbres dont le feuillage rappelle celui du laurier, et à l'un desquels est suspendu un bouclier rond. A cette place, on penserait naturellement à chercher Proserpine, la déesse des morts, faisant pendant à la Vénus de l'autre face; mais les attributs accessoires ne sont pas ceux que l'on donne d'ordinaire à cette divinité.

Le couvercle figure un lit richement orné, intéressant par la disposition de ses accottoirs du pied et de la tête, qui déterminent avec exactitude la place qu'il faut donner dans la restitution des *bisellia* et des lits de bronze romains à certaines pièces en forme de S, décorées d'ordinaire de têtes de mulet en relief, que presque toujours on y a replacées d'une manière absurde dans les musées. Sur ce lit, garni d'un matelas et d'un oreiller, est couchée une jeune femme endormie, dont la coiffure est celle de Messaline, d'Agrippine et de Poppée. Ce trait caractéristique place l'exécution du sarcophage aux temps de Claude et de Néron. Aux pieds de la jeune femme était couché son petit chien favori. Un Amour enfantin, sculpté de très petite dimension, est placé auprès du chevet. Il tient d'une main un flambeau renversé, symbole de la mort, et de l'autre un feston de fleurs. Il serait fort à désirer que ce magnifique monument de sculpture fût mis à couvert dans quelque salle et ne demeurât pas

exposé aux intempéries atmosphériques comme aux mutilations des gamins dans une cour où tout le monde a accès.

Dans cette même cour du municipe, on remarque encore quelque chose de fort bizarre. C'est un pilier de pierre du xvie siècle, adossé au bâtiment qui était autrefois la prison. Il se termine à son sommet par une console fortement en saillie, au dessous de laquelle, à son extrémité, est scellé un gros anneau de fer qui a pu servir à suspendre la poulie d'un puits, ou bien, peut-être, à brancher des chrétiens. Cette dernière hypothèse paraîtra peut-être, au premier abord, assez invraisemblable; mais elle m'est inspirée par les singulières inscriptions que porte le pilier. D'un côté de la console est gravé, avec l'écusson de la province de Basilicate, portant en armes parlantes un basilic ailé :

QVIETV̄
NEMO
IMPVNE
LACES
SET

De l'autre côté, on lit :

SCRIBIT Ī
MARMORE
LESVS

au dessous du buste en bas-relief, vu de face, d'un personnage aux cheveux taillés en brosse, à la barbe courte et pointue, portant une cuirasse avec une fraise à l'espagnole. C'est là un monument de vengeance, et il se rattache évidemment à un des épisodes les plus sanglants des guerres entre Français et Espagnols du commencement du xvie siècle. Dans sa désastreuse expédition de 1528, Lautrec vint mettre le siège devant Melfi, qui, comme la plupart des villes de la Pouille, montra beaucoup de dévouement à la cause de l'empereur. Melfi se défendit donc énergiquement, mais une de ses portes fut à la fin livrée par trahison. Là, comme à Andria, Lautrec, voulant inspirer la terreur à la contrée voisine, mit la ville à sac et passa au fil de l'épée une partie de la population et de la garnison. Les Espagnols revinrent bientôt après, et leurs représailles

furent terribles à l'égard des soldats français laissés dans la place, ainsi que de ceux des habitants que l'on désignait comme partisans de la France et que l'on soupçonnait d'avoir pris part au complot qui avait livré la ville. C'est là ce que rappelle l'inscription du pilier des prisons de Melfi. L'offensé qui proclame qu'on ne l'aura pas impunément troublé dans son repos est l'Espagnol, possesseur du pays par un droit qu'il tient pour légitime. Il y a donc une certaine probabilité à ce que le pilier dont je parle ait alors servi de gibet et vu l'agonie de quelques-unes au moins des victimes des vengeances qui suivirent le passage des Français.

On considère généralement la fondation de Melfi comme ne datant que des temps barbares ou de ceux de la domination byzantine. Quelques-uns, se fondant sur une phrase de la Chronique anonyme d'Amalfi, pensent que ce fut là le premier établissement de ceux qui allèrent ensuite fonder cette ville; que la grande République commerçante, qui jeta tant d'éclat dans le premier Moyen Age, était une sorte de colonie de Melfi. La phrase d'où l'on a tiré cette conclusion est malheureusement très obscure; on ne saurait dire précisément s'il y est en réalité question de Melfi ou bien du cours d'eau appelé Melpi ou Rubicante, comme l'ont admis la plupart des écrivains napolitains [1]. Notons cependant qu'il existe un parallélisme digne de remarque entre Melfi d'Apulie avec son ruisseau homonyme et dans son voisinage Lavello, et Amalfi de Campanie avec un ruisseau de même nom sur son territoire, et Ravello dans son voisinage. De plus, il est certain qu'entre les Amalfitains et les Melfitains existaient des liens d'une fraternité toute particulière. Quoi qu'il en soit, rien ne donne à supposer que Melfi existât sous les Romains, ou du moins fût une localité de quelque importance. On ne peut pas en trouver un indice dans l'unique inscription du campanile, qui a pu être apportée de Rapolla, ni dans celle d'un milliaire trouvé jadis au bas de la ville, où on le conserve aujourd'hui, laquelle atteste seulement le passage de la *Via Herculia* au point où elle fut découverte [2]. Mais, en revanche, sur l'emplacement où est aujourd'hui Melfi, un centre de population considérable existait à une époque plus ancienne, aux

1. Voy. Antonin, *La Lucania*, p. 368 et suiv. (édit. de 1745).

2. Mommsen, *Inscr. regn. Neapol.*, n[os] 6296 *a*, 6300 et 6301.

temps de l'indépendance apulienne. Le fait est prouvé par les nombreux tombeaux de cet âge que les paysans mettent au jour en remuant la terre dans les champs qui entourent la ville. J'ai eu l'occasion de voir une certaine quantité de monnaies d'argent et de vases découverts dans ces tombeaux et appartenant à différents propriétaires de Melfi. Dans ces objets il n'y avait absolument rien de romain. Tous les vases que j'ai vus sont de petite dimension, sans importance, mais la succession des époques de la céramique peinte depuis ses origines dans le pays jusqu'à la fin du IIIe siècle av. J.-C. y est représentée dans toutes ses phases. Ce qui m'y a le plus intéressé, ce sont les échantillons nombreux de la poterie apulienne à dessins géométriques, exécutés en couleurs vitrifiables sur un engobe argileux blanchâtre[1], dont la ressemblance avec celle de Cypre est si étroite, poterie que j'ai dejà observée à Canosa dans un précédent voyage et dont M. Viola a trouvé des fragments à Tarente. Les faits que j'ai constatés à Canosa établissent que, malgré son apparence archaïque, la fabrication et l'usage s'en sont continués chez les indigènes de l'Apulie jusque pendant l'époque où ils recevaient par voie d'importation les beaux vases grecs à figures rouges. M. le chanoine Araneo forme pour le musée de Naples une collection melfitaine de cette poterie, où l'on compte déjà plusieurs pièces remarquables. De mon côté, j'ai pu acquérir deux autres de ces petits vases à dessins géométriques pour le Louvre.

RAPOLLA.

Rapolla, située à peu de distance de Melfi, est bien évidemment le *Strapellum* de Pline[2]. Sa nécropole était au lieu dit Albero-in-Piano, où l'on a fait fréquemment des découvertes d'antiquités. Non seulement le sarcophage conservé à Melfi, et que je viens de décrire, provient de cet endroit, mais en même temps, en 1856, on y a trouvé une inscription latine dont j'ignore le sort actuel. Je ne l'ai pas vue, mais j'en emprunte la copie à une brochure, presque introuvable aujourd'hui, de M. le chanoine Chiaramonte, de Rapolla[3].

1. Voy. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 381.
2. *Hist. nat.*, III, 11, 16.
3. *Breve disscrtazione sul sarcofago marmoreo ritrovato nel tenimento di Rapolla*, Potenza, 1860.

M . LVCILIO . M . I
FAVSTO
FVSCA . FILIA . POSVIT

Il y a, sans aucun doute possible, une faute de copie à la fin de la première ligne, et il faut lire : *M. Lucilio M. l(iberto) Fausto Fusca filia posuit.*

Cette nécropole était située sur le bord de la *Via Herculia* dans son trajet entre le Ponte di Santa-Venere et Venosa (*Venusia*), passant au dessous de Melfi. Les topographes admettent généralement que, dans cette partie de son parcours, la *Via Herculia* empruntait la chaussée de la Voie Appienne primitive, et mettent au Ponte di Santa-Venere la station du *Pons Aufidi* indiquée par les Itinéraires sur la *Via Appia antiqua* entre Aquilonia et Venusia. Je crois que c'est une erreur. Pour aller gagner d'Aquilonia le Ponte di Santa-Venere (dont les piles modernes reposent, du reste, sur des bases antiques), la voie eût fait un détour que rien ne motive et parcouru plus que la distance entre *Aquilonia* et *Pons Aufidi*. Mais sur la ligne exactement directe entre La Cedogna (*Aquilonia*) et Venosa (*Venusia*), à un peu plus de 3 kilomètres en avant de Carbonara, et juste à 6 milles romains de la ville des Hirpins, l'Ofanto est traversé par un beau pont antique à trois arches, le Ponte dell'Olio, 9 kilomètres au dessus du Ponte di Santa-Venere. C'est là le véritable *Pons Aufidi*, la station de la Voie Appienne, qui suivait donc jusqu'à Venusia un autre parcours que la *Via Herculia*, et ne se confondait en réalité nulle part avec elle.

Au Moyen Age, Rapolla eut pendant plusieurs siècles une importance considérable. Elle fut le siège d'un évêché, démembrement, comme celui de Melfi, de l'évêché de la ville détruite de Cisterna. La date où il fut érigé, au commencement du XIe siècle, n'est pas exactement connue, mais peut être resserrée dans d'étroites limites. Dans une bulle du Pape Jean XX, datée du 14 juillet 1028 [1], nous avons une liste des sièges suffragants de l'archevêché de Bari et Canosa, où n'est pas mentionné celui de Rapolla. Dans la bulle de Nicolas, métropolitain de Bari et Canosa, pour l'érection de l'évêché de Melfi, rendue

1. Lombardi, dans les additions à l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. VII, p. 801; Tortora, *Storia della chiesa di Canosa*, p. 145; Di meo, *ann.* 1025, n° 4.

en 1037[1], il est fait réserve de certains droits de Nandus, évêque de Rapolla. Le siège de cette ville avait donc été créé entre 1028 et 1037. L'inscription funéraire du quatrième de ses évêques, appelé dans les listes d'Ughelli *Johannes Rioppolanus*, par une faute pour *Rappolanus*, existe encore aujourd'hui dans l'église de Monticchio :

IN·PACE·SEPULTO·NONIS·FEBRUARII
PRESULATUS·SUI·ANNO·XIIII·AB
INCĀR·DNĪ·M·C·V·INDĪC·XIII
IOHĪ·RAPOLLE·ANTISTITI·ROFFREDUS
FR̂·EIUS·AMORIS·MEMORIEQ·CAUSA

La cathédrale de Rapolla est une remarquable église de style gothique, à trois nefs, voûtées en ogives, dessinant avec le transept un plan en forme de croix latine, qui a été construite dans la première moitié du XIII[e] siècle. Le campanile, d'une belle architecture, en est la partie la plus ancienne. Il a été bâti en 1209 par les soins de l'évêque Riccardo, comme l'apprend une inscription en vers léonins, qui donne en même temps le nom de l'architecte Sarolo, de Muro dans la Basilicate :

ANNI·SVNT·MVNTI·NVMERANTIS·M·C·C
ATQ·NOVEM·PRIMO·CV̄·ME·FVNDAVIT·AB·IMO
PRESVL·RICCARDVS·NEC·OPEM·NEC·OPES·DARE·TARDVS
ANNVS·COLLATV̄·POST·ILLI·PONTIFICATV̄
TER·CIS·EXTREMV̄·LAPIDEM·POSVIT·MIHI·PRIMV̄
POST·QVEM·DEVOTA·GĒS·ASTITIT·AD·PIA·VOTA
ILLE·MAGISTER·ERAT·SI·QVIS·DE·NOMINE·QVERAT
MVRANI·SAROLI·CVI·CVRA·FVIT·DATA·SOLI

Cette inscription est gravée entre deux bas-reliefs superposés l'un à l'autre, fort intéressants pour l'histoire de l'art et bien de nature à réfuter les théories de ceux qui ont prétendu que la première renaissance de la sculpture était sortie de la Pouille et que Nicolas de Pise avait été originaire de Bari ou s'y était formé. L'un représente la tentation d'Adam et Ève, l'autre l'Annonciation. Sur le bord supérieur du cadre du premier, deux vers léonins ont trait à la réparation par la nouvelle Ève du mal fait à l'humanité par l'ancienne. Un

1. Tata, *Lettera sul monte Vulture*, p. 37.

cippe romain est employé parmi les matériaux de la partie inférieure de ce campanile; il porte une inscription sépulcrale jusqu'à présent inédite :

L . CETERNIV
AN . F . HOR
II . VIR . AED
POT . HIC . SITV
EST

L. Ceterniu[s] *An*(*nii*) *f*(*ilius*), *Hor*(*atia tribu*,) *duumvir aed*(*ilicia*) *pot*(*estate*) *hic situ*[s] *est*[1].

Les travaux de l'église furent terminés en 1253 par l'évêque Giovanni II. C'est en cette année que le beau portail de la façade fut exécuté par l'architecte Melchiore. Nous l'apprenons encore par une inscription en vers hexamètres, gravée au dessus de la porte. Les vers y sont disposés par deux sur chaque ligne :

1. CV·QVINA·DECIES·SVT·ANNI·MILLEDVCENTI·ET·TRES·COMPLETI·POST·PARTV·VIRGINIS·ALME
2. PRESVL·ISTVD·OPVS·PERAGIT·CV·CVRA·IOANNES·QVI·RAPOLL·EST·HIS·ANTISTES·IN·ANIS
3. PARTIBVS·ECCLESIA·E·CVNCTIS·EST·ALTIOR·ILLA·DICTVS·QVA·CEPIT·SVPEREDIFICARE·IOANNES
4. MVNERA·PONTIFICIS·IA·PER·TRIA·LVSTRA·PETITVS·CLERICVS·ANGLONIS·ALBANO·MONTE·NVTRITVS·
5. MELCHIOR·EST·FABER·OPERIS·LAVDABILIS·HVIVS

Cum quina decies sunt anni mille ducenti
Et tres completi post partum Virginis alme,
Presul(*is*) *istud opus peragit cum cura Joann*(*i*)*s,*
Qui Rapolle est his antistes in annis.
Partibus ecclesia e cunctis est altior illa,
Dictus quam cepit superedificare Joannes,
Muner(*e*) *pontificis jam per tria lustra p*(*o*)*titus,*
Clericus Anglonis, Albano Monte nutritus.
Melchior est faber operis laudabilis hujus.

1. Voy. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 19, n° 42.

L'année suivante, en 1254, Rapolla était prise d'assaut et dévastée de la manière la plus cruelle par son propre seigneur, Galvano Lancia. Celui-ci avait commandé aux habitants de reconnaître comme régent du royaume son neveu Manfred, auquel venaient de se soumettre les villes voisines d'Acerenza et de Venosa. Mais les habitants de Rapolla, excités par leur évêque, refusèrent énergiquement et tinrent en faveur du pape Innocent IV. Il fallut, pour en venir à bout, un siège en règle, car la place était forte, et après la défaite ils furent traités en rebelles avec la dernière rigueur. Le bruit de leur chute entraîna immédiatement la soumission de Melfi, Bari et Trani. A dater de cette catastrophe, Rapolla commença à décliner. Cependant, au XIVe siècle, elle fournissait encore huit hommes d'armes, autant qu'Ascoli, au roi Robert pour l'armée qu'il voulait opposer à l'empereur Louis de Bavière. Mais en 1355, dans les guerres de Jeanne Ire et de Louis de Hongrie, Rapolla fut encore mise à sac par le comte Lando, cent ans après son premier désastre, et cette fois elle ne se releva plus. Au XVIe siècle ce n'était plus, comme aujourd'hui, qu'un village, lorsqu'en 1528 le pape Clément VII réunit la dignité d'évêque de Rapolla sur la même tête que celle d'évêque de Melfi. Les choses se sont maintenues depuis lors en cet état; mais Rapolla garde toujours le chapitre de sa cathédrale, et les deux diocèses sont restés séparés, ayant chacun une administration distincte sous le même évêque.

VENOSA.

La richesse de l'épigraphie latine de Venosa est célèbre depuis longtemps. Mais les monuments s'en trouvent à la portée de tout le monde, et ceux qui sont employés comme matériaux de construction dans les murailles des édifices de la ville ont été publiés et republiés. Je n'ai donc relevé à Venosa que deux inscriptions romaines que l'on puisse considérer comme inédites.

La première est gravée sur un cippe rond, en colonne, qui se trouve dans la grande église du monastère de la Trinità, transformée en jardin :

D M
C . IVLIO . ENTELLO
CVLTORES . LIBERI
EX . FANO [1]

L'autre est maçonnée à la partie inférieure du campanile de la petite église du même monastère. M. Mommsen l'a vue et copiée, mais incomplètement [2]. Une partie de la pierre était, en effet, engagée dans la pierre, et j'ai dû faire donner quelques coups de pioche pour la dégager complètement :

C . FLAVIO . C . F
HOR . FAVSTINO . DC
VIX . AN . XXVII . M . IX
DIEB . XIII . MIL . IN . COH . $\overline{\text{IX}}$. PR
BVRBATIA . P . F . VRSILLA
FILIO . OPTIMO

C. Flavio C. f(ilio), Hor(atia tribu), Faustino d(ecurionum) c(onsulto). Vix(it) an(nis) XXVII, m(ensibus) IX, dieb(us) XIII; mil(itavit) in cohorte IX pr(aetorianorum). Burbatia P. f(ilia) Ursilla filio optimo [3].

En avant de la porte qui s'ouvre sous le même campanile, j'ai remarqué gisant à terre un monument précieux pour notre archéologie nationale. C'est un cippe quadrilatère d'assez forte dimension. Il ne porte malheureusement pas d'inscription, mais sur ses quatre côtés, des sculptures qui montrent que c'était le tombeau d'un vétéran originaire de la Gaule, qui avait servi dans les *cohortes Gallorum*. A la face antérieure est sculpté son portrait en buste, vêtu de la toge, dans une niche, et sur les trois autres côtés, on a figuré les différentes pièces de l'équipement militaire et de l'armement caractéristique

1. Voy. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 19, nº 40.
2. *Inscr. regn. Neapol.*, nº 713.
3. *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 19, nº 41; *Notizie degli scavi*, 1882, p. 383.

de nos ancêtres. Il serait à désirer que la direction de l'École française de Rome fît exécuter un moulage de ce cippe pour le musée de Saint-Germain.

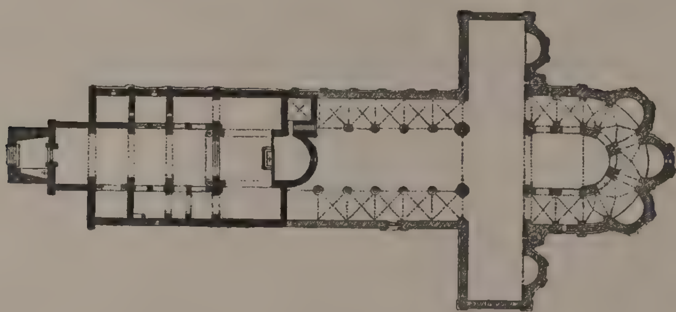
Malheureusement, je n'avais pas emporté avec moi le beau Mémoire de M. Ascoli sur les *Inscrizioni di antichi sepolcri giudaici del Napolitano*, et, par conséquent, je ne me suis pas rendu compte de l'intérêt de premier ordre qu'il y avait au point de vue de la paléographie, à prendre des estampages des belles inscriptions hébraïques du IXe siècle de notre ère, qui sont employées dans les murs des deux églises de la Trinità. Je croyais qu'on en avait et j'ai négligé d'en faire. Mais en me reportant maintenant, le livre en mains, à mes souvenirs, je puis affirmer que les calques de D'Aloë, dont le savant philologue milanais se sert pour contrôler les copies publiées jadis par l'abbé Tata, et auxquels il s'attache exclusivement, sont loin de donner tout ce qu'avec un peu d'attention et de pratique on peut déchiffrer sur les pierres originales.

Aucun édifice romain n'est resté debout à Venosa; tous ont fini par disparaître à force de servir de carrières pour les constructions postérieures. C'est le Moyen Age qui a laissé en cet endroit des restes fort remarquables dans les bâtiments de l'abbaye de la Santa-Trinità, fondée par Gisulfe Ier, prince de Salerne, agrandie et magnifiquement dotée par les premiers princes normands, qui la choisirent pour leur sépulture, d'où le poète Guillaume de Pouille dit :

Urbs Venusina nitet tantis decorata sepulcris.

On y voit la grande église inachevée dont Robert Guiscard avait entrepris la construction en 1065, pour se faire un mausolée digne de sa gloire. Si les travaux avaient été conduits jusqu'à terme, ce serait un édifice de premier ordre. Le plan est entièrement français. Il dessine une croix latine de 70 mètres de longueur totale et de 24 de largeur, dans œuvre, avec un transept de 48 mètres de développement en largeur. La nef principale, bordée de douze énormes colonnes, six de chaque côté, aux chapiteaux à feuillages imités de l'ordre corinthien, d'un beau galbe et d'un travail à la fois ferme et précieux, est longue de 35 mètres et large de 11. Deux bas-côtés latéraux l'accompagnent. Le chœur a 17 mètres de longueur, dans œuvre. Par une disposition absolument étrangère à l'architecture italienne de toutes les époques, et qui provient direc-

tement de France, il est entouré de piliers, derrière lesquels un bas-côté continu fournit une circulation tout autour du chœur, donnant accès à trois chapelles absidales. Sous Robert Guiscard, aucun architecte de la Pouille n'avait encore eu le temps de se mettre à l'école des ultramontains; un plan semblable ne peut donc alors avoir été conçu que par un maître constructeur appelé d'au delà des Alpes. Au moment où mourut Robert, les travaux du gros œuvre avaient été conduits jusqu'à la naissance des voûtes et les chapiteaux de la nef sculptés. Interrompue alors, la construction ne fut jamais reprise, et depuis huit siècles l'édifice est resté dans le même état. Dans la vaste église inachevée et découverte on a fait un jardin.



PLAN DES ÉGLISES DE L'ABBAYE DE LA TRINITÀ, A VENOSA.

Si l'exécution du plan de l'architecte de Robert Guiscard avait été achevée, il est évident que l'on aurait rasé l'église plus ancienne, laissée debout provisoirement pendant la construction de la nouvelle. Celle-ci, au contraire, a fini par rester seule affectée au culte, puisque l'édifice qui devait lui succéder n'a pas été mené à terme. L'église vieille est située dans l'axe même de la nef de la grande église inachevée, qu'elle semble prolonger en avant; ses proportions sont les mêmes en largeur, et notablement moindres en longueur, son architecture médiocre et lourde; elle est actuellement en contre-bas du sol environnant. Ses murs extérieurs paraissent être restés, sans presque être remaniés, ceux de l'église qui avait été bâtie au milieu du xe siècle, lors de la fondation du monastère, église en forme de basilique latine avec narthex. Mais à l'intérieur, le plan et les dispositions ont été changés. L'édifice a été, en effet,

repris et modifié intérieurement à diverses reprises : d'abord au milieu du XIe siècle, travaux à la suite desquels le pape Nicolas II, lors du Concile de Melfi, procéda, le 17 août 1059, à une consécration solennelle que commémore une inscription très postérieure à l'évènement[1] ; ensuite en 1126, sous le duc Guillaume, date donnée par un fragment d'inscription :

Anno ab incarnatione Domini nostri IHV XPI MCCXXVI REGNATE D N WIL DVX EGO.....

enfin, dans des remaniements très modernes qui en rendent au premier abord le plan obscur, par suite des murs de refend établis pour ménager des chapelles fermées et des sortes de sacristie. Si l'on fait abstraction de ces additions maladroites, on reconnaît qu'à la suite de la dernière restauration, celle du XIIe siècle, la disposition intérieure de l'église était la suivante. L'abside restait celle d'une basilique, avec son chœur empiétant sur le vaisseau même de l'édifice. En avant du chœur, ce vaisseau était divisé en trois nefs par six gros piliers de maçonnerie fortement moulurés, que reliaient deux par deux, en travers de la nef centrale, comme à Saint-Nicolas de Bari, de grands arcs bandés dont la forme en fer à cheval est toute arabe. La maîtresse nef est ainsi formée de quatre travées transversales. Dans chacune d'elles, bordant la nef, les gros piliers ne se rattachent pas l'un à l'autre par un seul arc, mais bien par deux arcs successifs en tiers-point, dont la retombée commune est portée par une colonne de marbre, provenant d'édifices antiques. Le tout est couvert d'un plafond de bois.

Un campanile carré s'élève en avant de la porte de cette église, à laquelle sa partie inférieure forme un porche couvert. Sur l'archivolte de la porte, qui est du XIIe siècle, on lit l'inscription, disposée en une seule ligne :

+ CELSADIVIRTVS-EPVSICPEGATISTVD·HICVTDEGENTESGEMI
[NASINTPACEFRVENTES

Celsa D(e)i virtus te(m)plu(m) sic p(rot)egat istud
Hic ut degentes gemina sint pace fruentes.

1. Lupoli, *Iter Venusinum*, p. 196 ; Schulz, t. I, p. 322.

C'est à l'intérieur, dans les nefs latérales, que sont les tombeaux. Contre la muraille de droite, à la hauteur du milieu de l'église, une niche cintrée en *arcosolium*, grossièrement refaite à une époque qui n'est pas éloignée de nous, abrite un simple coffre de pierre de forme rectangulaire, sans moulure ni sculpture, où l'on dit que reposent Drogon, Robert Guiscard et leur dernier frère, le comte Guillaume. La main d'un barbouilleur moderne a peint au fond de la niche deux figures ridicules de chevaliers. On n'a pas rétabli, d'après les livres imprimés l'ancienne épitaphe de Robert en distiques élégiaques, curieuse par son emphase boursouflée et par la pédanterie avec laquelle le clerc qui l'a composée y a employé à tort et à travers des noms de la géographie antique, épitaphe qui nous est connue par Guillaume de Malmesbury :

Hic terror mundi Guiscardus, hic expulit Urbe
Quem Ligures regem, Roma, Alemannus habet.
Parthus, Arabs, Macedumque phalanx non texit Alexin,
At fuga; sed Venetum nec fuga, nec pelagus.

Mais une main récente a tracé en couleur une inscription qui dénote une singulière ignorance, puisqu'elle fait du comte Guillaume, fils dernier-né de Tancrède de Hauteville, un des rois Guillaume, lesquels ont été enterrés à Monreale en Sicile, et non à Venosa :

DROGONO COMITV̄
COMITI DVCV̄ DVCI
HVIꝰ SACRI TĒPLI FV̄
DATORI GVLIELMO
REGI ROBERTO GVIS
CARDO NORMANDO IN
STAVRATORI FRATR
IBꝰ ET TĒPLI BENE
FACTORIBVS QVOR̄
OSSA HIC SITA SV̄T

En face, de l'autre côté de l'église, est la tombe d'Albérade, celle-ci bien conservée. Un sarcophage de pierre, aussi simple que celui de son mari, renferme ses os. Il est placé sous un élégant fronton en saillie, que portent deux colonnettes. L'épitaphe gravée sur l'architrave consiste en un distique, disposé sur une seule ligne :

+ GVISCARDICONIVXABERADAHACCONDITVRVRNA·SIGENITVM
[QVÆRESHVNCCANVSINVSHABET

Guiscardi conjux Aberada hac conditur urna.
Si genitum quæres, hunc Canusinus habet.

Bohémond est, en effet, inhumé dans un mausolée en forme de *turbeh* arabe, attenant à la cathédrale de Canosa.

Sur les murs intérieurs et les piliers de la petite église de la Trinità, on a mis à découvert, depuis quelques années, des restes de fresques du XIIIe et du XIVe siècle, d'une qualité tout à fait secondaire, qui appartiennent avec certitude à l'école de peinture de la Pouille. L'une d'elles représente le pape Nicolas II, désigné par son nom, comme consécrateur de l'église.

Le château de Venosa, flanqué de tours rondes à machicoulis fortement en saillie, dans le genre du Château-Neuf de Naples, a été élevé par Pirro del Balzo, duc d'Andria, le dernier rejeton mâle de la branche napolitaine de la grande maison provençale des Baux. C'est lui aussi qui, en 1470, fit commencer les travaux de la cathédrale, dont il se dit auteur dans une inscription : BAVCIVS . HANC . PYRRHVS . ILLVSTRISS . DVX . VENVSINVS . ECCLESIAM . PROPRIIS . SVMTIBVS . AEDIFICAVIT . Cette cathédrale ne fut finie et dédiée qu'en 1522. Elle est toute construite de débris antiques, parmi lesquels on remarque de nombreuses inscriptions.

D'après ce que j'avais lu dans le Mémoire de M. Ascoli, je croyais complètement ruinée la catacombe juive découverte près de Venosa en 1853, à 2 kilomètres de la ville, sur la route de Lavello. J'ai donc été fort agréablement surpris de la trouver encore presque exactement dans l'état où M. Hirschfeld l'avait vue et décrite en 1867 [1]. Elle est creusée dans un banc épais de tuf granulaire d'ori-

1. *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1867, p. 149 et s.

gine volcanique, de même nature que celui dans lequel ont été excavées les catacombes de Rome. Un premier couloir d'entrée y donne accès à deux larges galeries parallèles entre elles, l'une plus longue que l'autre, qui y débouchent perpendiculairement, d'autres leur succèdent plus avant dans les entrailles de la colline et sont obstruées par des éboulements. On n'y a point pénétré, et elles réclameraient des fouilles régulières, qui probablement donneraient des résultats intéressants. Dans les deux galeries principales que l'on peut visiter s'ouvrent à droite et à gauche des chambres plus ou moins profondes. Les parois des galeries et des chambres sont partout percées, comme celles des catacombes chrétiennes et juives de la campagne romaine, de *loculi* et d'*arcosolia*, ces derniers toujours à deux ou trois places. En outre, le sol des galeries et des chambres est partout creusé de fosses serrées les unes contre les autres, qui ont dû recevoir encore une nombreuse population de morts. Toutes ces sépultures, dans les parois ou dans le sol, sont béantes. Les dalles de pierre ou les briques scellées, qui les fermaient originairement, ont été arrachées par des mains impies, soit celles des gens qui ont fouillé clandestinement les galeries il y a trente ans, soit celles de dévastateurs plus anciens. Il n'est pas possible d'arriver à des renseignements précis à cet égard. On a perdu de cette manière, il n'en faut pas douter, bien des inscriptions instructives, bien des documents du plus haut prix pour l'histoire. Mais il reste encore dans le fond des *arcosolia* des chambres donnant dans la galerie la plus étendue, sur l'enduit blanc dont on avait revêtu le tuf, un peu plus d'une quarantaine d'inscriptions tracées au pinceau en couleur rouge. Il y en a de latines, de grecques et d'hébraïques. Celles des deux premières classes sont écrites avec assez de soin, en grandes lettres capitales dont la forme dénote l'époque, v[e] et vi[e] siècles de notre ère, le temps de la Constitution d'Honorius et des lettres de saint Grégoire le Grand, où il est question des juifs de l'Apulie et de leur nombre. L'hébreu est aussi d'un type ancien, fort précieux pour la paléographie.

Le latin des épitaphes de la catacombe de Venosa est barbare; il présente toutes les corruptions du langage populaire, dont il devient ainsi un monument. En voici un exemple, et vous en verrez d'autres plus loin :

ABSIDAVBI
CESQVITFAVS
TINVSPATER

Pour *Absis ubi quiescit Faustinus pater.* Le grec n'est pas moins corrompu; outre un mélange de latin, on y trouve certaines formes qui sont déjà romaïques, et dans les fautes d'orthographe qui y fourmillent, on sent l'influence de la lourde prononciation qu'il prenait en passant dans ces bouches sémitiques. En voici deux premiers exemples, sans préjudice de ceux qui viendront tout à l'heure :

ΤΑΦωϹ
ΜΑΝΝΙΝϾϹΠΡϾϹ
ΒΙΤϾΡϾϹΤΙΓΑΤϾΡΛΟΝ
ΓΙΝΙΠΑΤϾΡΙϹΙΝΓΟΝΙΝ
ΦΑΟϹΤΙΝΙΠΑΤϾΡΙϹ
ϾΤω · Λ · Η

Τάφ(ο)ς Μαννίν(η)ς πρεσβυτέρ(α)ς, (θυ)γάτ(η)ρ *Longini patris,* (ἐγ)γόν(η) *Fa(u)stini patris,* ἐτ(ῶν) λη΄.

ωΔϾ · ΚΙΤϾ
ΦΑΥϹΤΙΝΟϹ · ΝΗ
ΠΙΟϹ · ΜΗΝωΝ · Ͼ
ϾΖΗϹϾΝ

Ὧδε κ(εῖ)τ(αι) Φαυστῖνος νήπιος · μηνῶν (pour μῆνας) ε΄ ἔζησεν.

A la suite d'une bonne part des inscriptions en latin et en grec, l'hébreu apparaît souvent, comme dans les catacombes juives de Rome, à l'état de formules consacrées : שלום, « Paix ! » ou שלום על ישראל, « Paix sur Israël ! » ou bien encore שלום על משכבו « Paix sur sa couche ! » Mais, ce qu'on ne voit pas à Rome, il y a dans la catacombe de Venosa quelques inscriptions

entièrement tracées en caractères hébreux. C'est à dessein que je me sers de cette expression, car il en est qui établissent que chez les Juifs Apuliens il s'était formé alors quelque chose d'analogue au *Judendeutsch* de l'Allemagne d'aujourd'hui. Plusieurs épitaphes de Venosa dissimulent du grec sous leur écriture orientale. Ceci pourrait peut-être conduire à une conclusion assez importante pour l'histoire littéraire des Israélites dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. On possède plusieurs manuscrits d'une ancienne version de la Bible en grec écrit avec des lettres hébraïques. Jusqu'ici l'origine en est absolument ignorée. Mais le fait que je signale serait de nature à faire tourner les yeux vers l'Apulie pour la recherche du pays d'où elle provient. Enfin quelques-unes des inscriptions de la catacombe de Venosa sont en pur hébreu, et attestent une renaissance de la culture de la langue sacrée qui ne s'était encore produite à la même époque chez les Juifs d'aucun autre pays de l'Occident.

On n'avait jusqu'ici des épitaphes hébraïques de la catacombe de Venosa que d'informes copies, prises au moment de la découverte par des gens qui ne savaient pas l'hébreu et n'en connaissaient pas la paléographie. M. Ascoli en avait tiré un parti extraordinaire, mais il n'était pas arrivé à tout lire. Je me suis attaché à prendre des copies plus exactes de celles des chambres où j'ai pu entrer. Elles sont au nombre de neuf.

ΤΑΦωC
ΑCΗΛΟ$_{\text{NO}}$VΑ
ΑΡΧΟCΗΝω
ΓΟΥΓΟΥЄΤωΝ
ΠЄΝΤΗΝΤΑ

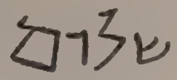


(Ascoli, n° 4.)

Τάφ(ο)ς Σ(ι)λουάνο(υ) ἀρχ(ι)σ(υ)ν(α)γ(ω)γοῦ ἐτῶν πεντῆντα.
שאלום « Paix ! »

La forme πεντῆντα est déjà grecque moderne. Pour le nom propre du mort, il est clair que l'on avait commencé à tracer ACHΛOVA en grosses lettres et qu'ensuite, manquant de place pour la fin du nom, l'on est revenu écrire dans l'intérieur, en plus petits caractères, cette fin, NO. C'est pour cela que je lis ACHΛOVANO pour Σιλουάνου. L'introduction d'un א quiescent dans שלום montre un scribe peu familiarisé avec l'orthographe hébraïque.

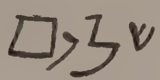
ΤΑΦΟϹΦΑ
ΟϹΤΙΝϵϹΠΡϵϹ
ΒΙΤϵΡϵϹ



(Ascoli, n° 5.)

Τάφος Φα(υ)στίν(η)ς πρεσβ(υ)τέρ(α)ς.
שלום « Paix ! »

HICREQVIESC
ETALEXSANRA
PATERESSAQVIV...
...ITANOROPLVSM



(Ascoli, n° 6.)

Hic requiesc(*i*)*t Alexan*(*d*)*ra pateressa qu*(*ae*) *v*[*ix*]*it an*(*n*)*or*(*um*) (pour *annis*) *plus m*[*inus*....
שלום, « Paix ! »

Pateressa est formé de *pater*, comme *abbatissa* de *abbas*, C'est le même titre qui, dans les inscriptions juives de Rome, est *mater synagogae*.

ϵ·ΚΙΤϵ
Α·ΓΥΝΗΤΟΥ
ΤΙΝΟΥ·ϵΤωΝ
ΑΤΗΡ·ΤΟΥ·ΗΛΙ



(Ascoli, n° 7.)

Il restait beaucoup plus de cette inscription quand ont été prises, en 1853, les copies sur lesquelles a travaillé M. Ascoli. Grâce à ces copies, nous pouvons restituer le texte complet.

Ὧδ]ε κ(εῖ)τ(αι) [Ἀσέλλ]α γυνὴ τοῦ [Φαυσ]τίνου, ἐτῶν [λ', θυγ]άτηρ τοῦ (Αἰ)λι[ανοῦ.

ש[לו]ם, « Paix ! »

ωΔΕΙΚΙΤΕΦΑ
ΦΑΥCΤΙΝΟCΓΕΡΟΥCΙ
ΑΡΧΟΝΑΡΧΙΑΤΡΟC
ΥΙΟCΤΟΥΙCΑΚΕΤωΝ



(Ascoli, n° 10.)

Ὧδε κ(εῖ)τ(αι) Φα[υστῖνος.] Φαυστῖνος γερουσιάρχ(ω)ν ἀρχιατρός, υἱὸς τοῦ Ἰσα(ά)κ, ἐτῶν.....

שלום, שלום, « Paix ! paix ! »

ΤΑΦωC
ΙΟCΗΦΑΡΧΗCV
ΝΑΓωΓωVΙωC
ΙωCΗΦΑΡΧΗCV
ΝΑΓΟΓΟΥ



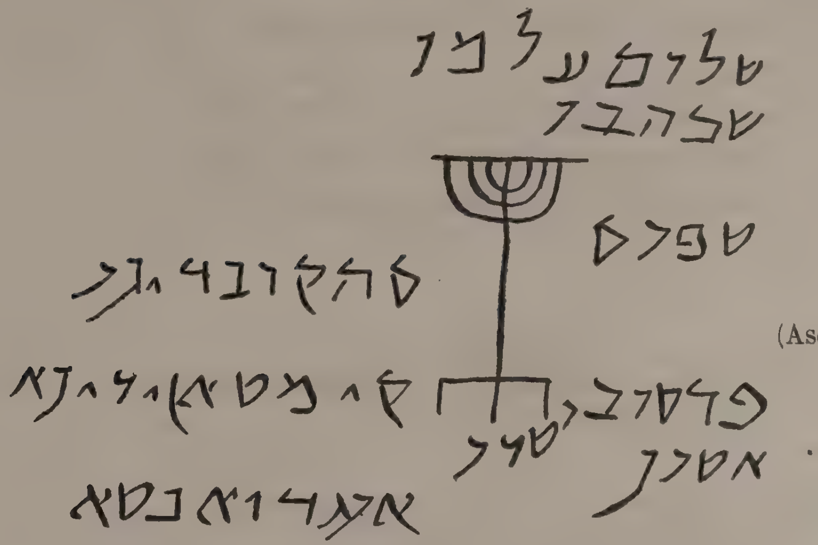
(Ascoli, n° 12.)

Τάφ(ο)ς Ἰ(ω)σὴφ ἀρχ(ι)συναγωγ(οῦ), υἱ(ὸ)ς Ἰωσὴφ ἀρχ(ι)συναγ(ω)γοῦ.

ש[לום על [משכבו], « Paix sur sa couche [1]! »

1. On pourrait aussi restituer : ש[לום על [ישראל]

Voici maintenant l'un des exemples les plus remarquables de grec écrit en lettres hébraïques :



(Ascoli, nº 17.)

שלום על מושכהבו « Paix sur sa couche ! »
טפוס סהקונדינו פרסוביטרו קי מטאירינא אטון אוגדואנטא, c'est le grec Τάφος Σεκονδίνου πρεσβυτέρου καὶ Ματηρίνα(ς) ἐτῶν ὀγδοῆντα.

Les deux premières lignes sont de l'hébreu, mais écrit par un homme qui savait bien mal cette langue. Nous en avons la preuve par la façon dont il a multiplié les quiescentes à tort et à travers dans le mot משכב.

Dans le *Judengriech* de la suite de l'inscription, ὀγδοῆντα est encore une forme déjà romaïque, parallèle au πεντῆντα que nous avons vu tout à l'heure. Le nom *Materina* est emprunté à la ville voisine de Matera en Basilicate, dont la juiverie était nombreuse et ancienne, car c'est là qu'ont été trouvées les inscriptions nºˢ 34-36 du recueil de M. Ascoli.

Dans les deux textes suivants, de la catacombe de Venosa, l'hébreu est pur et se développe. Il n'est plus réduit à de simples et brèves formules stéréotypées, reproduites avec plus ou moins d'exactitude.

HIC.CISCVED·FAVSTHNA
FILIA·FAVSTIN·PAT·ANNoRVM
QVATTVORDECI·MHNSVRVM
QVINQVE·QVE·FVET·VNICA·PAREN
TVRVM·QVEI·DIXERVNT·TRHNVS
DVO·APOSTVLI·ET·DVO·REBBITES·ET
SATIS·GRANDEM·DOLVREM·FECET·PA
RENTEBVS·ET·LACREMAS·CIBITA
TI



QVE·FVET·PRONE PVS·FAVSTINI
PAT·NEPVS·BITI·ET·ACELLI
QVI·FVERVNT·MAIVRES·CIBI
TATIS

(Ascoli, nº 19.)

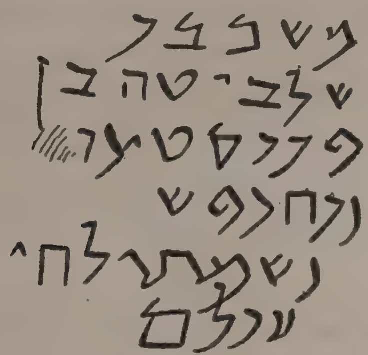
Hic (quiescit) Faust(i)na filia Faustin[i] pat[ris], annorum quatuordeci(m), m(e)ns(iu)m quinque, qu(a)e fu(i)t unica parent(u)m; cu(i) dixerunt t(h)r(e)n(o)s duo apost(o)li et duo rebbites, et satis grandem dol(o)rem fec(i)t parent(i)bus et la(c)r(i)mas ci(v)itati; qu(a)e fu(i)t pronep(o)s Faustini pat[ris], nep(o)s (V)iti et A(s)elli, qui fuerunt maj(o)res ci(v)itatis.

משכ(ב)ה של פווסטינה. נוח נפש. שלום « Sa couche (funèbre est celle) de Faustina. Repos à l'âme ! Paix ! »

Dans l'inscription précédente, nous avons vu représenter par un ה le *e* de *Secundinus*. L'influence de cette habitude se manifeste ici réagissant sur l'orthographe latine et amenant à y mettre un H au lieu d'un E dans

FAVSTHNA = *Faustena*, MHNSVRVM = *mensurum*, TRHNVS = *trenus*. Très intéressante est la mention comme officiants d'*apostoli* (titre qui disparaît de bonne heure) et de rabbins.

Dans l'hébreu, l'omission du ב de משכב est une simple faute d'inadvertance.



(Ascoli, nº 21.)

משכבו של ביטה בן פווסטינו[ס]. נוח נפש. נשמתו לחי[י]ן עולם, « Sa couche (funèbre est celle) de Vita, fils de Faustinus. Repos à l'âme! Son esprit à la vie éternelle! »

D'après les copies qu'il avait eues sous les yeux, M. Ascoli croyait qu'il y avait à la droite de l'inscription un grand ω, auquel un A détruit devait faire pendant de l'autre côté, complétant le groupe symbolique Aω. Mais cette lettre n'existe réellement pas; il n'y a sur l'enduit que quelques gouttes de couleur rouge, ne dessinant aucune forme nette, tombées du pinceau en traçant une autre inscription, qui suit immédiatement après.

Plus bas que la catacombe juive dont je viens de Vous entretenir, sur la même pente de la colline, on observe, au dessus du tuf produit par les déjections volcaniques du Vulture, une couche d'alluvions quaternaires. En y fouillant pour extraire du sable, on a découvert plusieurs grandes haches de silex éclaté, du type dit de Saint-Acheul, associées à des ossements d'éléphant. M. La Cava en possède plusieurs dans la collection qu'il a rassemblée à Métaponte. Il a bien voulu faire exécuter et me remettre les moulages de deux pour le Musée de Saint-Germain, où ils sont aujourd'hui.

BANZI.

Depuis Venosa jusqu'à Palazzo, j'ai suivi pendant plusieurs lieues le tracé de la *Via Appia antiqua* dans son parcours entre Venusia et Silvium, ville frontière des Peucétiens, qu'il faut placer aux ruines de Garagnone, un peu au delà de Palazzo, entre Spinazzola et Poggio Orsino. En cet endroit, la voie, après s'être dirigée presque directement à l'est à partir de Venusia, tournait au sud-est pour gagner Blera (Gravina). C'est entre Palazzo et Garagnone, plus près de la dernière de ces localités, que se trouve la belle source de la Fontana Grande, appelée *Fons Bandusinus* dans un diplôme de 1103[1]. C'est donc celle qu'a chantée Horace[2] :

O fons Bandusiae, splendidior vitro.
. . . .
Te flagrantis atrox hora Caniculae
Nescit tangere, tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Praebes et pecori vago.

Au sud de Palazzo s'étend la belle forêt de Banzi, longtemps le repaire classique des brigands de cette partie de la Basilicate, et où les dernières bandes n'ont été détruites que depuis six ou sept ans. Cette forêt est mentionnée par Horace dans des vers[3], dont quelques expressions ont paru embarrassantes à beaucoup de commentateurs :

Me fabulosae, Vulture in Apulo,
Altricis extra limen Apuliae
Ludo fatigatumque somno
Fronde nova puerum palumbes

1. Paschal. II, a. 1103, *ap. Bullar. roman.*, t. II, p. 123.

2. *Carm.*, III, 13.

3. *Carm.*, III, 4, 9-16.

Texere : mirum quod foret omnibus
Quicumque celsae nidum Acheruntiae
Saltusque Bantinos, et arvum
Pingue tenent humilis Forenti.

Entre les deux premiers vers on a cru trouver une contradiction à laquelle on a cherché à remédier en proposant de corriger le texte de diverses manières, lisant *Vulture in arduo* ou *in arido* (ce qui serait une épithète aussi fausse que possible), ou bien gardant la leçon *Apulo*, mais écrivant dans le vers suivant *intra limen Apuliae*, soit même *extra limina Puliae*, une nourrice d'Horace inventée pour les besoins de la cause. Pas n'est besoin de torturer ainsi le texte du grand poète. Ce qu'il a voulu dire est tout simple, et parfaitement clair quand on le lit sur le terrain. La ligne de séparation entre l'Apulie et la Lucanie passait par le sommet du Vultur ; s'il était donc par excellence la montagne de l'Apulie, celle qui la domine tout entière et qu'on y voit de partout, en même temps un de ses versants était compris dans le territoire lucanien, se trouvait par conséquent *extra limen Apuliae*. C'est dans les bois de ce versant qu'était arrivée, à Horace enfant, l'aventure à laquelle il fait allusion. Et c'est pour cela qu'il ne mentionne à cette occasion que des localités situées de ce côté du Vultur, et aucune de celles qui étaient au nord ou à l'ouest de la montagne. Sans doute les biens du père d'Horace, confisqués ensuite sous le Triumvirat, se trouvaient sur le versant lucanien du volcan éteint qui se dresse à peu de distance de Venosa. En effet, quand on avait fondé la colonie de Venusia, les campagnes qu'on avaient assignées à ses habitants avaient été prises en partie sur l'Apulie et en partie sur la Lucanie. C'est ainsi qu'Horace dit de lui-même [1] :

Lucanus an Apulus anceps,
Nam Venusinus arat finem sub utrumque colonus.

1. *Sat.*, II, 34 et suiv.

Quiconque parcourt la frontière apulo-lucanienne admire avec quelle exactitude le poète définit en deux mots la situation d'Acheruntia (Acerenza), posée comme une aire d'aigle sur un piton d'une grande hauteur. Mais en voyant Forenza dans une situation toute pareille, on s'étonne qu'il parle de l'*humile Forentum*. C'est que la Forenza du Moyen Age et de nos jours a bien hérité du nom de Forentum romain, mais n'occupe pas le même site. Les ruines de Forentum se voient à 3 kilomètres environ, plus au nord, dans la direction de Venosa, au milieu d'une petite plaine basse et encaissée.

Le *saltus Bantinus* devait son nom à Bantia, ville que Tite-Live et Acron, dans ses scholies sur Horace, attribuent à l'Apulie, tandis que Pline, plus exactement, le compte dans la Lucanie. Le nom s'en est conservé dans celui de Banzi, hameau de la commune de Genzano, surgi autour d'une ancienne abbaye fondée par Grimoald, prince de Bénévent, et enrichie par les fils de Robert Guiscard, Roger et Bohémond. Cette abbaye fut supprimée sous l'administration française, et il ne reste plus de ses bâtiments que quelques arceaux aigus du temps des Angevins. L'emplacement de la ville antique de Bantia se reconnaît parfaitement à quelques centaines de mètres au nord du village. On n'y voit plus au dessus du sol aucune des ruines qui existaient en grand nombre en 1522 et que mentionne un acte de bornage rédigé à cette époque[1]. Mais la terre y est jonchée de débris de toute sorte, qui caractérisent clairement le site d'une localité antique. J'y ai vu quelques sépultures que les paysans avaient mises au jour et laissées ouvertes. Elles consistaient en dalles de travertin du pays, disposées de manière à former un sarcophage grossier. On y avait trouvé de petits vases grecs et des poteries plus communes, en terre rouge sans glaçure, dont les morceaux, jetés sans soin, gisaient autour des fosses encore béantes. Les fragments de *bucchero* noirâtre de la plus ancienne époque italique s'observent à la surface du sol sur l'emplacement de Bantia.

J'ajouterai que ce n'est en aucune façon dans ce lieu qu'a été découverte, en 1790, la fameuse inscription osque et latine connue dans la science sous le nom de Table de Bantia. Elle fut en réalité trouvée à une quinzaine de kilomètres

1. Voy. Giustiniani, *Dizionario geografico*, t. II, p. 168.

de là, sur le territoire de la petite ville d'Oppido, qu'une bizarre fantaisie municipale a, dans ces dernières années, rebaptisée en Palmira. C'est cependant la loi municipale de Bantia (ou *Bansa*, suivant la forme indigène) dont sa partie osque comprend le texte mutilé. Du lieu de la trouvaille de la table de bronze dont s'enorgueillit le Musée de Naples, il faut tirer une conclusion géographique de quelque intérêt : c'est que le site d'Oppido, malgré son voisinage d'Acerenza et sa position par rapport à cette ville, était compris dans le territoire du municipe de Bantia, qui s'étendait du nord-est au sud-est d'Acheruntia.

ACERENZA.

Dans le grand recueil des *Inscriptiones regni Neapolitani* de M. Mommsen, l'antique Acheruntia ne compte qu'un seul monument épigraphique, le nº 430, dédicace en l'honneur de l'empereur Julien, gravée sur un piédestal qui a été employé au XIe siècle parmi les matériaux de la façade de la cathédrale. Encore la leçon n'en est-elle pas tout à fait exacte à la dernière ligne, car voici ce que nous avons vu sur la pierre [1] :

REPARATORI· ORBIS·
ROMANI· D· N· CL·
IVLIANO· AVG· AETERNO
PRINCIPI·
ORDO· ACHRVNT

Reparatori orbis romani, d(omino) n(ostro) Cl(audio) Juliano Aug(usto), aeterno principi, ordo Achrunt(inorum).

1. Voy. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 384.

J'ai trouvé servant de seuil à une des chapelles le fragment d'une seconde dédicace au même empereur, bien plus monumental de proportions [1]. On n'y lit plus que :

ИLIANO

De plus, au sommet du pignon de la cathédrale, là où l'on chercherait la figure d'un saint, l'architecte a placé le buste jusqu'à mi-corps d'une statue en marbre de Julien, de proportion colossale. Cette statue est d'un très bon travail pour l'époque, exactement comme le Julien trouvé à Paris et conservé au Musée du Louvre. Seulement, des deux hommes qui étaient en cet empereur, c'est le philosophe qu'a voulu représenter le sculpteur du marbre de Lutèce, tandis que celui du marbre d'Acheruntia s'est attaché au soldat. Son front est ceint de lauriers ; il est vêtu du paludamentum. Son menton est enfin garni de la barbe qu'il se crut obligé de défendre dans un pamphlet contre les railleries des habitants d'Antioche. Certainement Acerenza est le seul lieu du monde où celui qui tenta de restaurer le paganisme expirant, l'apostat flétri des malédictions des Pères, figure triomphalement à la façade d'une église. Le hasard se plaît quelquefois à de semblables ironies.

Outre celle de Julien, la façade de l'église métropolitaine d'Acerenza présente une autre inscription latine, funéraire cette fois, parmi les pierres qui ont servi à l'édifier :

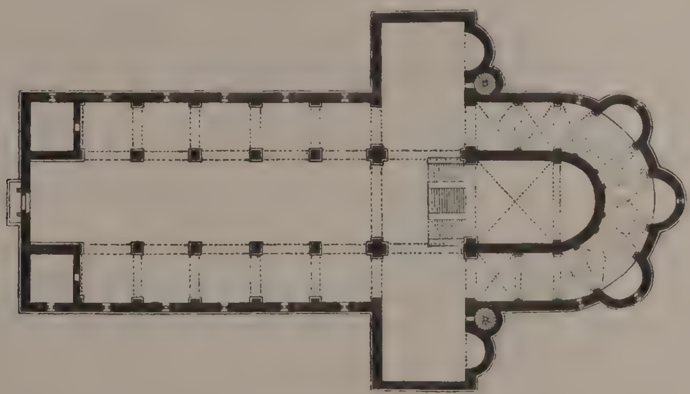
MAXIMAESEI
PACILIBERAL
EPAPHRACONSE
B· M· Ē SB. P

Maximae Sei... Paci Liberal[*i*], *Epaphra conse*[*rvae*] *b*(*ene*) *m*(*erenti*) *et sib*(*i*) *p*(*osuit*) [2].

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 384; *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 18, nº 36.

2. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 384 ; *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 18, nº 38.

La cathédrale est le seul monument d'Acerenza ; mais il est intéressant. La construction en a été commencée en 1080 par l'évêque Arnaud, après qu'il eut découvert les ossements de saint Canio, déposés dans l'église antérieure, qu'avait bâtie en 799 l'évêque Léon. L'incendie accidentel qui consuma la ville en 1090 n'arrêta pas les travaux ; ils étaient achevés avec la fin du siècle. La cathédrale d'Acerenza est un édifice d'une simplicité grandiose et sévère, mais un peu nu, car ni les chapiteaux ni les modillons de l'extérieur ne sont égayés par des sculptures, soit de feuillages, soit de figures. C'est en même temps le monument le plus normand, au sens propre du mot, de tout le Midi de l'Italie ; on le croirait vraiment une église des environs de Caen ou de Rouen, du temps de Guillaume le Conquérant. Le plan est pareil à celui de l'église inachevée de l'abbaye de la Trinità de Venosa, de même absolument français et en dehors des habitudes italiennes. Nous y retrouvons également la circulation autour du chœur et les chapelles absidales.



PLAN DE LA CATHÉDRALE D'ACERENZA.

Extérieurement la cathédrale était fortifiée ; on s'était arrangé pour que, dans un cas de nécessité suprême, elle pût fournir aux défenseurs de la ville un réduit à l'extrémité orientale de l'enceinte. Des créneaux, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un petit nombre de vestiges, mais bien reconnaissables, couronnaient le sommet de ses murs, et des tourelles s'élevaient aux angles

saillants des extrémités des bras du transept. La façade présente un pignon aigu d'une grande élévation, au sommet duquel, ainsi que je l'ai dit, on a placé le buste de la statue de Julien ; deux tours carrées, formant clochers, l'accompagnaient des deux côtés. Elles ont été renversées par des tremblements de terre, car le pays est fort sujet à ce genre de fléau. L'une, celle de l'ouest, n'a jamais été rebâtie ; il n'en subsiste que la base. L'autre a été réédifiée dans le style de la Renaissance par un architecte de Muro dans la Lucanie, qui a signé dans une inscription en grandes lettres, gravée sur une bande placée au devant de la tour :

MASTRO PETRO DE M*uro*.

C'est le cardinal Michelangelo Saraceno qui a fait exécuter ce travail en 1555. Il le dit dans une inscription qu'entoure un cartouche :

IÕANES. MICHAËL. SARACENVS
S.S.R.E.PRESB. CAR. ARCHIEP. ACH
ERONTIN9 EREXIT. M.D.L.V. [1]

La rose de la façade a été refaite vers la même époque, à la fin du xv[e] siècle ou commencement du xvi[e]. Mais ici on ne peut rien préciser; car on ne peut plus lire, de l'inscription qui courait autour de cette rose que :.... VENIENTIBVS POSITO..... VICARIO GENER·ACHER·METROPOLITANO.... Le portail, au contraire, formant porche en saillie et richement sculpté, est toujours celui du xii[e] siècle. Ses deux colonnes de marbre de couleur, empruntées aux ruines de quelque édifice antique, reposent à leur base sur deux groupes d'une incroyable obscénité, l'un d'un grand singe et d'une femme, l'autre d'un homme et d'une guenon. Le regretté A. de Longpérier a fait remarquer que, grâce à leurs relations avec les Arabes, les artistes de l'Italie normande connaissaient assez bien les éléphants, animaux qui servent de supports au siège de marbre de l'archevêque Ursone, dans la cathédrale de Canosa. Les

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 384.

groupes du portail de la cathédrale d'Acerenza montrent qu'ils avaient aussi par la même voie des notions sur les grands singes anthropomorphes de l'Archipel indien, lesquels jouent un rôle dans les aventures de Sindbad le Marin.

A l'intérieur, l'aspect a été fort dénaturé par l'exécution de voûtes de maçonnerie, que l'on a substituées, il y a une quarantaine d'années, à la charpente apparente de la couverture. L'idée n'était pas plus heureuse au point de vue de la solidité de l'édifice qu'à celui de sa beauté d'art. Les voûtes ont été lézardées dans tous les sens par le tremblement de terre de 1857 ; elles menacent ruine et on est obligé maintenant de les reprendre en sous-œuvre. Ce qu'on aurait de mieux à faire serait de les démolir pour remettre l'église dans son état primitif.

Le chœur est élevé d'environ deux mètres au dessus du pavé du reste de l'édifice et même du bas-côté qui l'entoure. Mais on n'y voit pas trace de l'inscription d'un cardinal Michele Arragonio, que Schulz[1] prétend y avoir lue, avec la date de 1504, et qui est absolument impossible, car ce Michele Arragonio n'a jamais existé, et en 1504 l'archevêque d'Acerenza se nommait Vincenzo Palmerio[2].

Par dessous règne une crypte qu'ont fait refaire et décorer, en 1524, Giacomo Alfonso Ferillo, comte de Muro, et sa femme Marie de Baux, qui avaient la seigneurie d'Acerenza. C'est une inscription qui nous donne ces noms et cette date :

+IACoBVS. ALFON
SVS. FERRILLVS.
MILES. PARTHENO
PEIVS. ET. MARIA
BALSA. CONIVX.
MVRI. COMITES.
ECCLESIAM. SE
MIDIRVTAM. ET.
SACELLVM. HOC.
EREXER. ANNO.
SALVTIS. 1.5.2.4.[3]

1. T. I., p. 319.
2. Ughelli, *Italia Sacra*, t. VII, p. 56.
3. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 385.

Cette crypte est une œuvre exquise comme architecture et comme sculpture. Les ornements en *grotteschi* couvrant les voûtes et les pilastres, les chapiteaux des colonnes et surtout le beau bas-relief de bronze placé au dessus de l'autel, ont la grâce pleine de morbidesse, la suavité charmante et la souple élégance des œuvres de Giovanni da Nola.

Enfin, chose infiniment rare dans les provinces de l'extrême Midi de la péninsule, la cathédrale d'Acerenza possède deux bons tableaux, sur les autels majeurs des deux transepts. L'un, celui du transept de droite, m'a paru de Polydore de Caravage ; l'autre est de quelque peintre napolitain que je n'ai pas su déterminer, lequel procédait de l'école de Raphaël, mais par l'intermédiaire de Jules Romain, dont il a imité la dureté de dessin et le coloris briqueté dans les chairs.

Vous voyez par ces brèves indications quel degré d'intérêt présente la cathédrale d'Acerenza. Elle mériterait d'être soigneusement relevée par un architecte, car elle est un des monuments les plus précieux pour la chronologie de l'art dans les domaines des princes Normands. Schulz, dans ses remarquables études sur les édifices du Moyen Age dans l'Italie méridionale, s'est complètement mépris sur la date des rares églises d'un roman tout français, telles que celle-ci. Il pense qu'elles appartiennent à une époque avancée déjà dans l'existence de la monarchie fondée par les fils de Tancrède de Hauteville. C'est le contraire qui est vrai. Les monuments de ce type sont en réalité du premier demi-siècle de l'établissement des Normands. Il n'existe aucune raison de contester les dates traditionnelles du commencement des travaux des deux plus importantes de ces églises, 1065 pour celle de Venosa, 1080 pour celle d'Acerenza. Je dirai plus ; ce n'est qu'en les acceptant pour exactes que l'on peut arriver à une reconstruction satisfaisante de l'histoire de l'architecture aux XIe et XIIe siècles dans les Pouilles et la Basilicate. Lorsque les Normands se rendirent maîtres du pays, ils y trouvèrent déjà florissant un système architectural qui s'était formé avant eux, sous la domination grecque, un style procédant à la fois du byzantin et de l'arabe et en combinant les éléments, dont la cathédrale de Canosa et celle de Siponto peuvent être tenues pour les types les plus caractéristiques et les plus achevés. Ce style, pendant toute la seconde

moitié du XIe siècle, fut encore employé sans modifications dans une partie de leurs édifices, dans ceux pour lesquels ils s'adressèrent aux constructeurs indigènes. Il semble même que, dans les domaines de Bohémond, il se soit conservé plus tard, jusque vers 1115, comme si une influence syrienne l'y avait entretenu et renouvelé ; Antioche et Tarente, soumises au même prince, se seraient ainsi donné la main sur le terrain de l'art. Mais à côté de ce style byzantino-arabe la venue des nouveaux dominateurs en avait introduit un autre, le roman de notre pays. Robert Guiscard, dont il faut faire intervenir ici l'influence personnelle puisque la Trinità de Venosa était son œuvre à lui, Robert Guiscard voulait avoir dans ses nouveaux États des églises pareilles à celles que, tout jeune, il avait admirées et vu construire dans sa Normandie. Il faisait donc venir de là bas des architectes, comme ceux qui ont travaillé à Venosa et à Acerenza, et ceux-ci transportaient sur le sol italien toutes leurs traditions d'école. La coexistence des deux styles rivaux est ainsi le fait qui se produisit le premier, au lendemain de la conquête, et c'est seulement alors qu'on peut l'admettre, l'expliquer historiquement. Plus tard, au contraire, dans le XIIe siècle, il se produisit une fusion de ces deux systèmes ; les maîtres étrangers eurent des élèves indigènes ; les données des écoles, d'abord en antagonisme, se combinèrent en une harmonieuse synthèse. C'est ainsi qu'on vit naître et régner, de 1100 à 1200, dans les provinces gouvernées par les descendants de la maison de Hauteville, un style d'architecture original et nouveau, le véritable style italo-normand, où les influences normande, bourguignonne et même en certains endroits poitevine, se marient avec les traditions byzantines et avec certaines données empruntées à Pise, où la décoration des églises est en grande partie puisée de l'autre côté des Alpes, mais où leurs plans sont franchement italiens, n'admettant, par exemple, jamais cette circulation autour du chœur que nous venons d'observer encore une fois à Acerenza.

Il y a dans cette ville une collection particulière d'antiquités, que j'ai examinée, celle de M. Vosa. C'est un grand fouillis, qui contient des objets de toute nature depuis les temps préhistoriques jusqu'à la Renaissance. Il faudrait en retrancher une bonne moitié, fabrications toutes neuves de la main trop féconde d'un orfèvre de la ville, dont on me dit le nom et qui s'est fait faus-

saire d'antiquités. Aucune de ses œuvres ne pourrait tromper un œil quelque peu exercé. Le reste de la collection donne une idée des petits monuments de toute nature qui se découvrent journellement en remuant le sol à Acerenza et dans les environs, médailles, poteries, terres cuites, bronzes, etc. Il n'y a là rien de hors ligne, rien qui tenterait un de nos grands amateurs, mais pour l'archéologie, surtout telle qu'on l'envisage aujourd'hui, toute réunion locale de ce genre est d'un grand prix scientifique, même quand elle n'offre que des pièces secondaires.

Voici les principales choses que j'ai remarquées chez M. Vosa :

1° Des hachettes, pointes de lances et de flèches, lames de couteaux de l'époque de la pierre polie, qui attestent l'existence, dès cet âge, d'une station humaine sur la montagne d'Acerenza;

2° Une plaque de marbre fragmentée portant une inscription latine de la fin de la République :

M· SATRIVS
CN· POMPEIVS
$\overline{\text{II}}$VIRI· IT
PISCINAM· RE
DEC· SENT· CO

M. Satrius..... Cn. Pompeius..... duumviri it[*erum*] *piscinam re*[*ficiendam*] *dec*(*urionum*) *sent*(*entia*) *co*[*eraverunt* [1];

3° Un vase archaïque de la forme des *conche di rame* de Tivoli, avec dessins linéaires de couleur brune imitant ceux que produisent les coups de marteau dans le travail du métal, exactement pareil à ceux dont la provenance exclusive paraissait jusqu'ici concentrée dans les alentours de Bari, d'où j'en ai rapporté l'année dernière un spécimen au Louvre. Celui d'Acerenza est plus petit qu'ils ne sont d'ordinaire;

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 385; *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 12, n° 37.

4° Un fragment d'un de ces grands pithos de terre cuite non vernissée, à la panse cannelée, au bord décoré de reliefs obtenus par l'impression d'un cylindre roulant, comme on en a trouvé un grand nombre dans les plus anciennes tombes de Cæré, et d'autres en morceaux à Agrigente et à Tarente [1]. Tout récemment, M. Lœschke [2], en s'appuyant sur les trouvailles siciliennes, a émis l'opinion pleinement justifiée que ce genre de vases n'était pas étrusque, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais bien grec, et devait provenir d'une ville dorienne;

5° Quelques bijoux de travail longobardique, à grenats enchassés dans l'or, analogues à ceux qui ont été trouvés sur différents points du nord et du centre de l'Italie. Ces bijoux reportent au temps où Acerenza était le chef-lieu d'un castaldat lombard, dépendant du duché de Bénévent;

6° Le fond d'un petit vase en poterie rouge sigillée romaine, avec l'estampille bien connue d'un des fabricants d'Arretium :

L· TETTI
SAMIA

J'ai retrouvé, quelques jours après, la même estampille au Musée provincial de Catanzaro, sur deux fragments découverts à Nicotera, vers l'extrémité de la Calabre, et à Strongoli, l'ancienne Petelia. On l'a signalée sur des vases trouvés en France, en Angleterre et sur les bords du Rhin. Ceci permet d'apprécier la vaste étendue de l'aire géographique où rayonnaient, au commencement de l'empire, les beaux produits des manufactures arrétines, bientôt imités d'une manière si brillante par les céramistes gallo-romains;

7° Parmi les médailles, qui sont nombreuses et comptent quelques fort belles pièces, plusieurs tétradrachmes athéniens de la première émission, de celle qui eut lieu sous les auspices de Solon. Ce sont des témoignages matériels d'un commerce d'Athènes avec l'Italie méridionale et les populations œnotriennes qui occupaient alors le pays, beaucoup plus ancien qu'on n'était porté à

1. *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 183 et s. | 2. *Archæol. Zeit.*, 1883, p. 32 et s.

l'admettre jusqu'à cette heure. Ce fait donne une valeur inattendue aux traditions assez vagues sur les comptoirs que les Athéniens auraient eus, longtemps avant les guerres Médiques, dans la Siris ionienne [1] et à Scyllêtion. De Siris, par les deux routes naturelles que fournissaient la vallée du fleuve homonyme (le Sinno d'aujourd'hui) et celle de l'Aciris (l'Agri), trafiquants et marchandises pénétraient facilement, en trois ou quatre journées de marche, au cœur du pays qui fut plus tard la Lucanie;

8° Un petit dépôt de *solidi* de Justinien, tous de fabrication italienne, qui mériterait d'être examiné pièce à pièce au point de vue des marques monétaires. C'est évidemment une cachette enfouie pendant la guerre gothique, où Acheruntia joua un rôle important, comme l'une des principales places d'armes de Totila;

9° Un autre dépôt de monnaies d'or des premiers princes indépendants de Bénévent aux VIIIe et IXe siècles.

Après quelques pourparlers, je suis parvenu à me faire céder par M. Vosa deux objets destinés aux collections du Louvre :

1° Une petite statuette de bronze, d'une femme entièrement drapée, qui formait originairement poignée sur le couvercle d'un vase de même métal. L'exécution est grossière, le costume de la femme tout particulier. C'est une œuvre lucanienne indigène, d'un caractère nouveau pour la science. Grâce à sa provenance certaine, elle servira dans nos musées à attribuer des objets de même travail, arrivés sans certificat d'origine par la voie du commerce de Naples;

2° Une sorte de grande lécané ou terrine plate à deux anses horizontales, d'une terre rouge laissée mate et sans vernis à l'extérieur, tandis qu'une glaçure silico-alcaline d'un rouge vif, pareille à celle de la poterie romaine sigillée, revêt tout l'intérieur et le bord du bassin. C'est un type curieux de fabrication.

1. Hérodot., VIII, 52.

POTENZA.

J'ai été malade à Potenza. Force m'a donc été de laisser à M. Barnabei, qui les publiera dans les *Notizie degli scavi* [1], le soin de copier seul ce que la collection épigraphique conservée au Séminaire renferme de textes encore inédits. Cependant j'ai pu profiter de mon séjour dans cette ville pour procurer au Louvre un vase peint intéressant et d'une fabrique toute nouvelle pour ceux même qui se sont le plus occupés de ce genre de monuments. Il a été découvert à Pisticci, dans le voisinage immédiat de Métaponte, et a fait partie de la célèbre collection Fittipaldi, à Anzi, aujourd'hui dispersée. C'est un cratère encore d'une belle époque, d'une forme élégante et élancée. Il a été d'abord entièrement revêtu d'un vernis noir brillant. Puis, après la cuisson de ce vernis, le céramiste a peint par dessus, avec des couleurs argileuses d'engobe, un sujet et des ornements; enfin, le vase a été remis une dernière fois au feu pour faire adhérer les couleurs superposées au vernis. De ces couleurs, le rouge seul a résisté, les autres se sont effacées. Mais on distingue encore très nettement les figures du sujet peint sur la face antérieure, à la trace que les couleurs ont laissée sur le vernis, qu'elles ont rendu terne. Ces figures sont au nombre de deux, accompagnées de leurs noms tracés très finement en graffito; ce sont Télèphe (ΤΗΛΕΦΟΣ) et Augê (ΑΥΓΑ) debout devant lui, sujet qui se présente pour la première fois en céramographie. Sur le revers était un Satyre debout; un graffito, que malheureusement une main moderne a retouché dans certaines parties, mais qui dans d'autres est resté parfaitement vierge, dessine sur le vernis noir les contours de cette figure.

J'ai visité aussi l'église la plus ancienne de la ville, celle de San Michele, qui n'est décrite ni par Schulz ni par aucun de ceux qui ont jusqu'ici parlé des

1. Elles y ont paru depuis que ceci est écrit : 1882, p. 387 et s.

monuments du Midi de l'Italie. C'est un édifice du XIe siècle, de proportions assez restreintes et d'une simplicité rustique. Sa nef principale est garnie de piliers carrés, en maçonnerie, que surmontent des chapiteaux prismatiques. Malgré sa nudité et son peu de mérite d'art, avec celle de la Santa Trinità, qui est environ du même temps et lui ressemble beaucoup, cette église a une vraie importance historique. Elle prouve que, dès le XIe siècle, la ville de Potenza était là où nous la voyons aujourd'hui, sur la hauteur. La Potentia romaine, au contraire, était dans le fond de la vallée du Basiento, au lieu appelé la Murata, tout auprès de la station du chemin de fer, mais de l'autre côté de la rivière. A quelle époque s'est opéré le déplacement de la population, le transport de la ville de la vallée sur la montagne? On ne possède à cet égard aucun document positif, ni même aucune tradition précise. Mais, sauf Antonini, qui cette fois a raison par extraordinaire, tous les écrivains napolitains, depuis la Renaissance, veulent que le fait ne se soit produit qu'au XIIIe siècle. Seulement ils ne s'accordent pas sur la date. On sait, par des témoignages contemporains, qu'en 1250 Potenza fut dévastée par Frédéric II après une révolte, qu'en 1268 Charles d'Anjou rasa ses murailles pour la châtier d'avoir pris le parti de Conradin, enfin, qu'en 1273 elle souffrit d'un tel tremblement de terre que les habitants furent quelque temps obligés de camper en plein champ. On a supposé que c'était à la suite de l'un ou l'autre de ces évènements que l'ancienne ville avait été entièrement rasée, et que l'on en avait bâti une nouvelle sur un autre emplacement; mais les écrivains qui ont préconisé cette théorie n'ont pas pu se mettre d'accord, entre les circonstances que je viens de rappeler, sur celle qui avait amené le transfert de la cité. Il semble pourtant que si telle chose s'était produite au milieu du XIIIe siècle, on le saurait formellement, on en trouverait la mention quelque part. Mais du moment que Potenza possède parmi ses églises deux édifices du XIe siècle, la thèse doit changer entièrement. La ville était dès lors sur la montagne et avait quitté la vallée.

La cathédrale de Potenza, d'ailleurs, était dans toute sa partie antérieure, avant d'avoir été refaite à la fin du siècle dernier, telle que nous la voyons, par l'architecte Antonio Magri, élève de Vanvitelli, une œuvre de l'an 1200, sous l'épiscopat de Bartolomeo. Car on y lisait l'inscription suivante :

Aspiciens miratus opus, quo scemate dego,
Percipe quod non sum fabrica mater ego.
Filia pontificem veni per Bartholomeum,
Cujus principium sollicitudo meum.
Mille ducenta meum precesserunt renovari
Teram (?) *post partum, qui fuit absque pari*[1].

L'ancien couvent des Franciscains, fondé à la naissance de l'ordre [2] mais reconstruit au XVIIe siècle, conserve une inscription de 1180, relative à l'érection en cet endroit d'une église dédiée à Saint-Jean :

+ VIRGINEŪPARTŪSŪTLUSTRASECUTADUCĒTA
SEXETTRIGĪTAFIERICŪCEPITADĒPTA
USIBUSHUMANISMAGNIDOMUSISTAIOHANNIS
QUODROBERTUSOPUSSEXCŌSŪMAVITINĀNIS
CŌIUGECŪPALMAQUOSDEXTRACŌLIGATALMA

L'existence de la ville sur son emplacement actuel aux XIe et XIIe siècles est donc bien établie.

Le déplacement de Potentia rentre ainsi dans l'ensemble des déplacements de ville qui eurent lieu dans toute la région, à l'époque des incursions barbares, et plus encore aux IXe et Xe siècles, dans la période des incursions des Sarrasins, lesquels, débarquant à l'embouchure des rivières, en remontaient les vallées et y mettaient tout à feu et à sang. A ce moment, la population des lieux situés dans les terrains bas, exposés aux coups des envahisseurs et de trop imparfaite défense, se réfugia sur les hauteurs de difficile accès, où elle trouvait plus de sécurité. On ferait une longue liste des localités où les choses se passèrent de cette manière, et Potenza doit être inscrite sur cette liste.

L'emplacement de la Potentia romaine, l'un des municipes les plus importants de l'Italie à l'époque impériale, est depuis longtemps connu et bien déter-

1. Viggiano, *Memorie della città di Potenza*, p. 107. | 2. *Ibid.*, p. 180.

miné. Tous les topographes du royaume de Naples l'indiquent exactement. On n'y voit au dessus du sol que quelques informes lambeaux de maçonneries romaines. Mais toutes les fois qu'on y creuse la terre, on met au jour des débris antiques. C'est de là que proviennent toutes les inscriptions latines qui se voient dans la Potenza moderne et y ont été portées à diverses époques. Des fouilles régulières y seraient probablement fructueuses. Je ne crois pas que l'on ait jusqu'ici trouvé sur le site de Potentia aucun débris remontant aux âges de l'ndépendance lucanienne.

MÉTAPONTE.

Depuis que j'avais visité et étudié en 1879 le site de Métaponte, la connaissance des ruines de cette ville célèbre a été complètement renouvelée par les belles fouilles de M. Michele La Cava, dont il a été rendu compte campagne par campagne dans les *Notizie degli scavi*, que publie officiellement M. Fiorelli. L'auteur de ces capitales excavations, qui sont loin d'être terminées, a bien voulu me servir lui-même de guide sur le terrain des travaux.

Plusieurs données d'une grande importance pour l'histoire de la ville en sont déjà ressorties.

Les Achéens qui s'établirent à Métaponte au milieu du VIIe siècle avant notre ère, sous la conduite de Leucippos, ne furent pas les premiers occupants de son territoire. Avant eux, comme l'indiquent, du reste, les traditions fabuleuses de l'époque héroïque, il existait un certain centre de population entre les embouchures du Bradanus (Bradano) et du Casuentus (Basiento). Les fouilles ont rendu au jour assez d'objets de l'âge de la pierre polie, pour montrer que dès lors il y avait en ces lieux une station humaine. Pour le stage suivant de la civilisation, il est également représenté par des instruments de bronze et de nombreux fragments de poterie noirâtre, façonnée à la main, puis d'autre *bucchero* de même nature, travaillé sur la tournette à main, qui correspond à l'état où était parvenue la céramique des indigènes à l'époque de l'arrivée des Grecs.

Quant à la fin de la cité, qui du temps de Strabon [1] et de Pausanias [2] était depuis longtemps déserte, les excavations nouvelles ont prouvé la parfaite exactitude des récits d'après lesquels, après avoir langui dans une complète décadence depuis la deuxième guerre Punique, Métaponte fut détruite par les hordes serviles de Spartacus, qui la réduisirent en cendres après l'avoir pillée. Dans les décombres de ses monuments et de ses maisons on ne rencontre aucun objet dont la date dépasse le commencement du Ier siècle avant l'ère chrétienne, et partout on voit les traces incontestables d'un violent incendie, qui a dévoré la ville entière, et après lequel elle n'a pas été rélevée. Au temps de l'Empire, le périégéte de la Grèce dit qu'on ne voyait plus debout à Métaponte que les anciens remparts et le théâtre; le *Liber coloniarum* ne connaît plus de ville de ce nom, mais seulement un *ager Metapontinus*. Sur l'ancien emplacement de la cité il n'y avait plus, en effet, alors d'habité que deux ou trois *villae* isolées et fort modestes, comme celle dont on a retrouvé les ruines à côté de la voie du chemin de fer, au nord-est de la Massaria di Sansone.

L'œuvre la plus considérable des fouilles de M. La Cava a été le déblaiement du temple hellénique situé à peu de distance au sud-ouest de la même ferme, temple qu'une inscription archaïque découverte au cours des travaux a révélé comme celui d'Apollon Lyceios. Je ne reproduis pas ici cette inscription, qui a été déjà plusieurs fois publiée depuis sa découverte. En 1828, le duc de Luynes, avec M. Debacq, avait fait exécuter déjà sur ce point quelques tranchées, qu'il n'avait pas pu conduire bien loin. C'est de là qu'était provenu ce merveilleux morceau de cimaise en terre cuite peinte, garnie de palmettes et de muffles de lion, que l'on admire dans la salle de la collection de Luynes, au Cabinet des médailles de notre Bibliothèque Nationale. Les excavations nouvelles ont mis au jour le plan de l'édifice, avec son pavement où sont marquées les places des colonnes et les arasements des murs de la cella. Un certain nombre de tambours et de chapiteaux des colonnes, d'ordre dorique, gisent dans la fouille avec des fragments des diverses parties de l'entablement. Tout cela, suivant l'habitude des Grecs, est fait avec la pierre du pays, calcaire grossier et plein de

1. VI, p. 262.

2. VI, 19, 11.

trous, dont les défauts étaient dissimulés sous un revêtement de stuc fin. On a trouvé encore quelques débris des métopes, présentant des sculptures d'un caractère archaïque. Ils sont très intéressants comme monuments de la sculpture des anciennes écoles achéennes, et on y trouve à relever des analogies avec le rendu de la figure des monnaies incuses de Caulonia[1]. Mais ce qui a été recueilli surtout en abondance, ce sont les morceaux de la décoration en terre cuite polychrome des parties supérieures de l'édifice. Pièces plus ou moins intactes de la même cimaise que le morceau de la collection de Luynes, antéfixes, tuiles de la couverture, et autres restes analogues se comptent par centaines dans le petit musée provisoire que M. La Cava a formé dans une salle des bâtiments de la station du chemin de fer, avec les antiquités découvertes dans ses travaux. On a maintenant ainsi les éléments suffisants pour une restitution complète et définitive du temple d'Apollon Lyceios à Métaponte. Il y a là de quoi tenter un des pensionnaires architectes de notre Académie de France à Rome. C'est une véritable aubaine pour un de ces jeunes artistes, que de trouver l'occasion de prendre pour sujet de son envoi de quatrième année un temple grec d'une magnifique époque, qui n'a encore été relevé ni étudié par personne depuis que cette étude peut être sans lacunes, et pour la reconstitution duquel ne manque rien d'essentiel. Si les pensionnaires n'en ont pas l'idée par eux-mêmes, il serait à désirer que l'Académie des Beaux-Arts appelât leur attention sur l'intérêt que présenterait un semblable travail.

Tout auprès du temple dont je viens de parler, l'emplacement du théâtre a été déterminé d'une manière certaine. Les fouilles vont l'attaquer dans la prochaine campagne, et l'on est en droit d'espérer qu'elles seront assez fructueuses.

En outre, des sondages ont été poussés sur beaucoup de points du site de la ville, un peu au hasard, sans beaucoup d'ordre et pas toujours avec assez de soin. En plusieurs endroits, on a rencontré des rues, ayant encore conservé leur pavé de l'époque grecque, que l'on pourrait suivre dans toute leur étendue. Nulle part il n'y aurait à creuser très profondément pour retrouver le plan

1. Voy. Helbig, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1881, p. 202.

complet de la ville; partout la couche de débris et de terre végétale n'a qu'une mince épaisseur au dessus du sol antique.

Métaponte était entièrement alimentée d'eaux par des puits, dont M. La Cava a retrouvé et curé plusieurs. Ils donnent actuellement une eau excellente, et en la rendant, les fouilles, entreprises uniquement en vue de l'archéologie, ont eu pour résultat d'améliorer de la façon la plus heureuse les conditions hygiéniques qui permettront de ramener des habitants sur le sol, de développer la nouvelle Métaponte, laquelle n'existe encore que dans l'*Itinéraire des chemins de fer*. Sur toute la superficie qu'occupait la cité antique, entre ses deux fleuves, on rencontre presqu'à fleur de sol une nappe d'eau saumâtre, laquelle donne infailliblement la fièvre à ceux qui la boivent; c'est la seule eau qu'on eût jusqu'à ce jour dans les fermes de la plaine et les maisons des cantonniers de la voie ferrée. Les choses étaient les mêmes dans l'antiquité; mais en creusant leurs puits, les Achéens de Métaponte surent traverser, sans permettre qu'il s'en introduisît une goutte, la nappe supérieure d'eau malsaine, au moyen de larges tubes de terre cuite, du diamètre du forage. Encombrés de débris et d'humus, ces tubes de poterie ont résisté jusqu'à nos jours, et grâce à eux, les puits s'ouvrent dans une nappe plus profonde d'une eau parfaitement saine et limpide que les ingénieurs hellènes avaient été chercher. Un de ces puits, dont les cultivateurs et les pâtres ont recommencé à se servir quotidiennement, garde sa margelle antique de pierre, finement moulurée, autour de laquelle on distingue les vestiges très corrodés d'une inscription grecque en vieilles lettres achéennes :

ST........VXEN

Ἰτ........ [ἔτε]υξεν[1].

Ce sont des lettres du même alphabet qui servent de marques d'appareillage sur presque tous les blocs encore en place des murs de la cella du temple d'Apollon Lyceios. Il serait intéressant de les relever et d'en faire la collection.

1. *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 41, nº 12.

Sur la berge du Bradano était un second temple, dont on a retrouvé le soubassement, en partie emporté par la rivière. Les fouilles en cet endroit ont fourni deux fragments d'inscriptions grecques du IVe siècle avant Jésus-Christ, gravées sur marbre, qui sont conservés dans le musée provisoire :

1.

ᑌΓΕΩΝ
ΕΥΞΕΝΟΣ
ΦΙΛΙΣΤΙΔΑΕΘΗΚΕ

...οπέων Εὔξενος Φιλιστίδα ἔθηκε[1].

2.

ΑΝΕΘΗΚΑΝ

...... ἀνέθηκαν[2].

Les travaux n'ont pas porté d'une manière sérieuse sur la nécropole, entièrement située, comme je l'avais constaté en 1879, en dehors des murailles de la ville à la différence de l'usage des Tarentins. On y a pourtant ouvert quelques tombeaux, où l'on a trouvé de ces vases peints de style dit *apulien*, qui, comme je l'ai dit le premier et comme on commence à l'admettre généralement parmi les savants, représentent en réalité la dernière période de fabrication céramique des villes grecques du littoral de la mer Ionienne, et en particulier de Tarente. Ce sont aussi des tessons de ces vases que l'on rencontre le plus parmi les débris de poteries qui jonchent le sol de Métaponte même. Un tombeau d'enfant, découvert auprès du temple appelé Tavola dei Paladini, hors des murs de la ville, était formé de dalles de tuf disposées en sarcophage. Sur la tranche d'une de ces dalles on voit gravées d'assez grandes lettres, que je copie sans me sentir en mesure de les interpréter :

ΓΗ ΙΝ[3]

1. *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 41, n° 14.
2. *Ibid.*, n° 15.
3. *Ibid.*, n° 13.

Le petit musée dont j'ai déjà dit un mot et que M. La Cava a eu l'heureuse idée d'organiser provisoirement dans une salle mise à sa disposition par la Compagnie des Chemins de fer méridionaux, appelait de ma part une visite attentive. Ce qui y tient la principale place, ce sont les fragments provenant du temple d'Apollon Lyceios. Mais on y a joint un assez grand nombre d'objets de toute nature, découverts dans les fouilles ou recueillies à la surface du sol en parcourant les champs. Je n'ai pas la prétention d'en donner un catalogue; il faudrait plusieurs jours pour le dresser. Mais j'indiquerai brièvement ce qui a le plus frappé mon attention parmi les pièces originaires de Métaponte.

1° La série d'armes et d'ustensiles en pierre polie qui atteste dès lors la présence d'habitants en ces lieux.

2° Les quelques pièces de bronze caractéristiques de la période de civilisation qu'on appelle l'âge de ce métal, avec les poteries noirâtres contemporaines que j'avais l'occasion de signaler tout à l'heure.

3° Deux figures d'animaux, un sanglier et un taureau cornupète, de travail grec archaïque, découpées dans une mince lame de bronze, lesquelles devaient être incrustées en façon de marqueterie dans un coffre ou dans un meuble de bois ou d'ivoire. Tous les détails du corps des animaux, dans l'intérieur de la silhouette obtenue par le découpage, sont exprimés au moyen d'un travail *a graffito* [1].

Ce sont des monuments tout à fait analogues au groupe découpé de deux figures de chasseurs, provenant de la Crète [2], qui a servi à M. Milchhœfer [3] de point de départ à une ingénieuse théorie sur les origines du décor des vases peints à figures noires.

4° Plusieurs petits autels votifs de terre cuite, de dimensions minuscules, analogues à ceux qui ont été découverts à Rome sur l'Esquilin. J'insère ici le dessin des quatre faces du plus grand (11 centimètres de hauteur), qui est en même temps le mieux conservé. Sur les côtés et par derrière sont figurés un lion, un sphinx femelle ailé et un griffon; sur le devant, la lutte d'Éros et

1. Helbig, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1881, p. 202.
2. *Ann. de l'Inst. arch.*, t. LI (1880), pl. T, p. 213 et s.
3. *Die Anfænge der Kunst in Griechenland*, p. 168 et suiv.



SUJETS FIGURÉS SUR UN PETIT AUTEL VOTIF DE TERRE CUITE TROUVÉ A MÉTAPONTE.

Antéros, sujet que j'ai retrouvé, exactement représenté de la même manière, mais d'un peu plus fortes proportions, dans un bas-relief de terre cuite du Musée de Catanzaro, lequel provient des fouilles de l'antique Medma.

5° La moitié d'un de ces moules de terre cuite, de forme circulaire, sur lesquels M. Heydemann disserte un peu plus haut (p. 7 et suiv.) d'une manière si ingénieuse, émettant à leur sujet une opinion à laquelle je me rallie très volon-

tiers. Celui de Métaponte est le plus grand que l'on ait rencontré jusqu'ici. Le cliché ci-joint, exécuté photographiquement, en reproduit une empreinte en



MOULE DE TERRE CUITE DÉCOUVERT A MÉTAPONTE.

plâtre. On y voit réunis les symboles *apotropaia* que le savant professeur de Hàlle relève sur les monuments analogues, avec quelques autres qui me paraissent nouveaux, et qui ne sont pas tous facilement explicables.

6° Une nombreuse série de terres cuites semblables à celles que l'on trouve à Tarente dans le grand dépôt voisin du Mare Piccolo, terres cuites votives, dont j'ai réussi en 1880 et 1881 à procurer au Louvre une collection de plusieurs centaines de pièces de choix et dont j'ai traité dans la *Gazette des Beaux-Arts* de mars 1882, ainsi que dans la 5e livraison de la *Gazette archéologique* de 1881-1882[1]. Celles que l'on a trouvées à Métaponte, où elles formaient un dépôt beaucoup moins considérable, offrent le même sujet que celles de Tarente, sortent de la même fabrique et ont été poussées dans les mêmes moules.

7° Plusieurs antéfixes décorées de bustes en relief, qui sont évidemment de fabrication tarentine, car on a trouvé à Tarente les pareilles, faites de la même terre et dans les mêmes moules. C'est un fait que j'avais déjà constaté pour une de celles que le duc de Luynes avait rapportées de Métaponte en 1828 et qui sont conservées au Cabinet des médailles.

8° Un certain nombre d'échantillons d'une espèce d'objets que l'on trouve aussi en abondance à Tarente, et dont la destination est encore inconnue. Ce sont des disques plats en terre cuite, de 8 à 10 centimètres de diamètre, percés près du bord de deux trous, pour passer un fil et les suspendre. Sur une des faces planes on a imprimé, quand la terre était encore fraiche, l'empreinte d'un cachet, presque toujours devenue indistincte, et au dessus un nom propre dont les lettres sont en creux. Sur les disques de cette espèce, conservés dans la collection de Métaponte et fournis par le sol de la ville, je copie les inscriptions suivantes :

1.

ΕΠΙΓΟΝΙΟΣ

2.

ΖΩΙΛΑΣ

3.

ΘΕΥ

1. P. 155-169.

4.

ΜΥΛ

5.

ΜΥΡΤΩΣ

6.

Β

7.

Υ

9° Une brique portant une estampille grecque en caractères de bonne époque :

ΑΓΑΘΙΝΟΣ

M. La Cava a réuni encore dans le petit musée provisoire de Métaponte un certain nombre d'objets recueillis par lui dans diverses localités de la province de Basilicate. J'y note :

1° Les haches de silex du type de Saint-Acheul, tirées des alluvions quaternaires de Venosa.

2° De grandes fibules de bronze à disque, exactement pareilles à celles qui ont été exhumées cette année des plus anciens tombeaux de Corneto et qui sont figurées dans les *Notizie degli scavi,* 1881, pl. v, n°s 21 et 22; 1882, pl. xiii, n° 20, et pl. xiii bis, n° 9. Elles ont été trouvées à Castelmezzano, dans la vallée du Basiento. Au Musée provincial de Catanzaro, nous en retrouverons de semblables, provenant de Nicotera.

3° La pierre en forme d'obélisque minuscule de calcaire, découverte à San-Mauro Forte, qui porte une dédicace à Hêraclês, en vers grecs, tracée avec les plus anciens caractères de la paléographie achéenne, et dont la photographie est publiée dans les *Notizie degli scavi* [2].

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 387. Mes lectures diffèrent un peu de celles de M. Barnabei.

2. *Notizie degli scavi*, 1881, p. 124; *Bullet. de l'Inst. archéol.*, 1881, p. 204.

4° Les quatre inscriptions osques, en lettres grecques, recueillies à Vaglio près de Potenza:

1.

ϹΤΑΤΙϹ·
Α⊏ΔЄΙЄϹ·ϹΤΑ
Κ⊏ΑΙϹ

2.

[...]\ΙΣΤΟΡ·ΣΙ

3.

ΔЄΙϹЄΙΔΟΜ

4.

ΜωΝωΜΜЄ

La première est seule complète; les autres ne sont que des fragments. Dans les deux premières il est question d'un personnage décoré du titre de questeur, *Kvaistor*.

5° Les moulages des briques moulées en bas-relief, du xe siècle de notre ère ou du commencement du xie, qui entrent dans la décoration extérieure de la cathédrale d'Anglona, laquelle, malgré son grand intérêt pour l'histoire de l'art, n'est pas même mentionnée dans l'ouvrage de Schulz.

François LENORMANT.

(La suite prochainement.)

NOTES SUR QUELQUES MONUMENTS A INSCRIPTIONS SÉMITIQUES

PROVENANT DES PAYS ASSYRO-BABYLONIENS[1].



III. — Le Louvre a acquis, il y a trois ans, de M. Siouffi, vice-consul de France à Mossoul, la curieuse gemme de forme conique, provenant des environs de cette ville, que représentent les clichés placés en tête de cet article. Elle porte, gravées, plusieurs scènes et une courte légende.

Sous le plat du cône paraît un dieu coiffé de la tiare. Ses pieds portent sur un croissant. Je pense qu'il faut ici reconnaître dans le personnage la représentation de la divinité masculine et, dans le croissant l'emblême de la divinité féminine. Les symboles du dieu mâle et du dieu femelle se rencontrent souvent dans cette même position respective. Je renverrai sur ce point à quelques-uns des petits monuments assyriens publiés par Lajard dans l'Atlas très précieux qui accompagne son roman sur le *Culte de Mithra*. Le soleil y apparaît porté sur le croissant : pl. LI, n° 9, et pl. LIV, n° 4.

Le dieu solaire et la divinité femelle lunaire ont aussi pour symbole la colonne. Les colonnes apparaissent la plupart du temps deux par deux, et pour bien montrer leur signification, l'une est surmontée de l'astérisque solaire, l'autre du croissant. Ainsi, à la pl. XXXIX, 4; pl. XXXII, 11; pl. XXIV, 10; pl. XXXVIII, 4; pl. XL, 5. A la planche XIV, 19, les deux colonnes sont appuyées sur le même support.

Leur sommet se différencie parfois d'une singulière façon. Une des deux colonnes, généralement celle qui est surmontée de l'astérisque rayonnant et qui par conséquent représente le principe masculin, se termine par un triangle

1. Voy. *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 68-71.

dont la pointe est en haut. L'autre colonne finit par une sorte d'évasement et est accompagnée du croissant, pour bien marquer que c'est la colonne du principe féminin. On peut constater ces faits à la pl. xxxii, 11; à la planche xxxiv, 10.

A la planche xxxiv, 14; xxxviii, 4; xliv, 19, les colonnes sont adorées par des personnages.

Tous ces rapprochements nous aideront à comprendre les scènes représentées sur les côtés de la gemme. Sur le plat nous est donc apparu le dieu mâle ou soleil, et la déesse lunaire. Sur les côtés, ce sont les deux colonnes qui se dressent; l'une adorée par un seul personnage debout; l'autre tenant d'une singulière façon à une barque qui se termine à chaque bout par une tête de cheval marin, et adorée par deux personnages à genoux ou par le même personnage représenté deux fois. La barque solaire suffit à différencier cette colonne de l'autre qui est, par conséquent, la colonne lunaire et féminine.

Les trois scènes de cette petite gemme ont entre elles, on le voit, une très grande affinité.

Il s'agit maintenant d'expliquer la légende qui se lit sur un des côtés et qui n'est pas sans présenter des difficultés. On en a vu le fac-simile sur le cliché.

Une lettre dans la première ligne est certaine : c'est le ש. Les autres sont douteuses. La deuxième pourrait être prise pour un ל ou pour un נ, par des yeux peu exercés à la lecture des sceaux araméens ou phéniciens. Qu'on la regarde de près, elle n'a ni la forme du ל ni celle du נ. C'est le ח, tel qu'on le rencontre, avec sa forme penchée, dans certaines inscriptions, et tel qu'on en peut facilement expliquer la transformation. Le ח, à l'origine, se présente presque exactement comme un H, quelquefois avec deux barres transversales. Plus tard le scribe ne prend plus la peine de tracer complètement les lignes, il écrit rapidement F en réduisant la haste de droite à un simple trait au dessus de la barre transversale. Ainsi trouve-t-on le ח dans le sceau qui porte le nom de כמשיחי Kamoschie'haï[1], dans celui de יחץ Ia'hats[2].

1. Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 89; Levy, *Siegel und Gemmen*, p. 42, nº 12, pl. iii, nº 10.

2. Vogüé, p. 140; Levy, p. 45, nº 15, pl. iii, nº 12.

La forme de la troisième lettre n'est pas non plus unique. On rencontre souvent le ת ainsi fait. Cela nous donne le mot שחת.

La première et la troisième lettre de la seconde ligne, écrites dans deux directions opposées, sont des ד ou des ר.

Une idée qui pourrait séduire s'offre d'abord, quand on cherche le sens de cette légende. Doit-on toujours, sur les gemmes, lire un nom propre, le nom du possesseur de l'objet? Quelques-unes, comme le scarabée trouvé à Khorsabad par Victor Place et portant : רפתי, ma guérison, semblent bien avoir, non pas un nom propre, mais une indication amulétique.

Ici, ce ne serait pas une indication amulétique, mais une légende en rapport avec la scène d'adoration. Les deux dernières lettres de la deuxième ligne se peuvent lire צר. Or, il y a, en araméen, un mot צורא qui signifie « figure, image ». Dans le Targoum sur *Exod.*, XXVI, on trouve צורת כרובין « la forme des chérubins ».

Le mot צור avec le sens d'image se rencontre fréquemment dans les inscriptions himyarites. Ainsi on lit dans l'inscription avec image publiée par J. Gildemeister[1] et par Levy[2] צור עללת בת מפדת « image de 'Allath, fille de Maphdath », dans une autre inscription traduite par M. Prætorius צור חרבם בן עצצת « image de 'Harb, fils de 'Azazath[3]. »

Acceptons donc les deux lettres qui terminent l'inscription de notre gemme, comme signifiant « image. » La lettre qui les précède et qui commence la deuxième ligne, nous la lisons ד; or ד, en araméen, est le pronom relatif ou la préposition.

Reste la première ligne dont nous avons déjà établi la lecture. Impossible de trouver là autre chose que שחת. J'avais d'abord songé à rapprocher שחת du verbe שחת qui a le sens de prostration, et de donner à notre mot celui d'adoration. Mais שחת signifie prostration, avec une nuance de mépris qui ne peut être ici admise. Mais il y a le verbe שחה qui marque parfaitement l'idée d'adoration, verbe que le chaldéen emploie souvent, et que l'hébreu met

1. *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXIV (1870), p. 178.

2. *Ibid.*, p. 200.

3. *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXVI (1872), p. 432.

surtout à la forme Ithpaël. On pourrait donc lire et traduire la légende שחת דצר, « adoration de l'image. »

Cependant, je l'avoue, ce n'est là qu'une hypothèse, trop séduisante peut-être à première vue, pour qu'elle soit vraie. Aussi je ne la propose qu'en l'accompagnant de toutes sortes de points d'interrogation. Ce qui la rend attrayante, c'est qu'elle établit un rapport intime entre les scènes et la légende, et qu'il y a une certaine objection à ce que nous ayons sur notre gemme un nom propre. Les noms propres se plaçaient ordinairement à la base d'où l'on pouvait aisément les imprimer sur de la matière molle. Notre gemme a sa légende sur un côté.

Cependant, malgré tout l'attrait que peut avoir la traduction : « adoration de l'image », je préfère l'interprétation suivante qui me paraît absolument solide.

Le mot שחת n'est pas inconnu dans l'épigraphie araméenne du pays assyro-babylonien. Il se lit sur un contrat bilingue portant שחת עבדנבו [1]. La suscription des autres contrats porte דנת, tradition, livraison, suivi du nom de l'objet ou de la personne vendue, ou bien du nom de la personne qui vend. Ici, nous avons le nom d'un principal témoin ou du notaire qui, dans le texte assyrien, s'appelle « *Zikar-Nabu* ». Zikar a été traduit par עבד, serviteur. Avec beaucoup de justesse, sir Henry Rawlinson a rapproché שחת du verbe arabe שהד, attester. En hébreu, nous avons aussi שהד. Il a traduit le mot par « attestation ». Une autre inscription araméenne de Babylonie commence également par שחת.

Je crois que, sur notre gemme, il faut prendre aussi שחת dans le sens d'« attestation », ce qui convient à un objet dont on pouvait se servir en guise de sceau. Bien qu'elle ne soit pas sur le plat, la légende pouvait fort bien se marquer sur une matière molle. שחת équivalait à חתם, « sceau ».

Le nom propre qui suit ne se peut guère lire que Ratsed. Lu autrement, il ne se rattacherait, à ma connaissance, à aucune racine sémitique. Nous avons la racine רצד, « observer avec envie, tendre des embûches. » Ratsed est « celui qui observe, qui tend des pièges. »

1. H. Rawlinson, *Journ. of the R. Asiat. Society*, new ser., t. I, p. 187 et s.; F. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, t. I, p. 204; Oppert et Ménant, *Documents juridiques*, p. 147-150.

Voilà donc la version que je propose comme la meilleure : « Attestation de Ratsed ».

Par tous ses caractères et par le costume des personnages, ce sceau de Ratsed porte la marque de l'époque des Achéménides.

IV. — Aux contrats assyriens, à suscriptions araméennes publiés par sir Henry Rawlinson, il en faut ajouter un nouveau qui ne manque pas d'intérêt et qui est tout à fait inédit. L'original se trouve au Musée Britannique. Je ne mentionnerai pas la suscription araméenne, la réservant pour le *Corpus inscriptionum semiticarum.*

La partie assyrienne du contrat est en fort mauvais état; les noms des témoins et la date ont disparu. Sans l'araméen, le nom propre lui-même nous échapperait, car il n'en reste plus que le signe initial. Mais la suscription porte le nom de אלמלך, Elmélek.

Le nom d'Elmélek ou plutôt la lacune qui le représente est précédée dû mot *tsupur*, « ongle » et des mots *bél eqil*, maître du champ. « Ongle d'Elimélek, maître du champ ». Ce champ est situé *ina er 'Hame*, dans la ville de 'Hamé.

Voilà les éléments principaux que fournit l'assyrien, très mutilé, pour l'intelligence de la courte suscription araméenne. Il semble que le contrat enregistre la vente d'un champ dont Elimélek était le propriétaire.

Quelle est la ville de *'Ha-me*, חמע dans la suscription araméenne? On en rencontre une fois ou deux le nom dans les inscriptions cunéiformes, mais sans qu'il soit possible de bien marquer sa situation précise dans la Mésopotamie.

Nous n'avons pas la date du contrat, puisque les deux dernières lignes qui la renfermaient ont disparu, sauf les premiers signes; mais les caractères graphiques de la suscription dénotent une haute antiquité; le ד et le ר sont à peine débouclés; ils le sont même moins que dans les suscriptions des contrats datés de Sennachérib. Le ע est presque entièrement fermé. Les mots sont soigneusement séparés par des points.

C'est donc vers l'époque de Sargon et de Sennachérib qu'il faut placer ce contrat bilingue.

E. LEDRAIN.

SUR UN VASE ANTIQUE D'ARGENT

DÉCOUVERT EN ANGLETERRE [1].

Lorsque j'ai parlé, il y a quelques années, dans la *Gazette archéologique* [2], du missorium et des autres vases d'argent que l'évêque d'Auxerre Desiderius conservait dans son trésor, nonobstant les sujets mythologiques qu'on y voyait représentés, j'aurais dû rappeler encore le plateau d'argent antique décoré de figures qu'Exupère, évêque de Bayeux au ve siècle (saint Spire), avait donné à son église, ainsi que l'indiquait l'inscription qu'il y avait ajoutée. J'ai trouvé la mention de ce monument dans l'*Essai historique sur la prise et l'incendie de la ville de Bayeux* (1105), par M. le vicomte de Toustain [3], où je lis [4] : « C'est ainsi que fut préservée sans doute la tapisserie de Bayeux, qui resta en Normandie, tandis que beaucoup d'autres richesses de cette église furent emportées en Angleterre par des officiers de l'armée du roi ; témoin ce plateau d'argent aux bas-reliefs antiques, d'un travail romain, trouvé en 1729 dans le parc du château de Risley, comté de Derby, sur lequel étaient gravés ces mots :

EXSVPERIVS EPISCOPVS ECLESIÆ [5] BAGIENSI DEDIT

et qui provient évidemment du sac de Bayeux, en 1105. »

Comme le monument en question m'était resté jusqu'alors inconnu, j'ai écrit à M. de Toustain pour connaître les sources de ses informations à ce sujet, et j'ai reçu de lui en réponse la lettre suivante :

A. DE LONGPÉRIER.

1. C'est à la bienveillance de la famille de M. de Longpérier que la *Gazette archéologique* doit la communication de cette note trouvée dans ses papiers.

2. 1879, p. 58.

3. Caen, Le Gost Clérisse, éditeur, 1861, in-8, 82 p. tiré à 200 exemplaires.

4. P. 53. Voy. encore Paul de Farcy, *Sigillographie de la Normandie, évêques de Bayeux*, p. 5.

5. J'ai des doutes sur l'exactitude de la lecture de cet Æ.

Vaux-sur-Aure, par Bayeux (Calvados), 21 mars 1880.

MONSIEUR,

Je m'empresse de vous transmettre les renseignements que vous me faites l'honneur de me demander sur ce plateau d'argent trouvé à Risley en 1729.

La première mention qui en fut faite se trouve, je crois, dans une brochure in-4 publiée, en 1736, par William Stukeley, ainsi intitulée :

An account of a large silver plate of antique basso-relievo workmanship found in Derbyshire. Lond., 1736, 4° plates.

Ce premier travail a dû être reproduit dans l'ouvrage du même Stukeley, *Palæographia Britannica or Discourse on antiquitées in Britain.* Lond., 1743-52, in-4.

C'est sur ces données que successivement Gurney, dans le tome XVIII, p. 319 de l'*Archæologia*, et Stothard, dans le tome XIX du même recueil, p. 188, appuyèrent leurs travaux sur la tapisserie de Bayeux.

Le parc de Risley, dans le Derbyshire, est situé sur la route de Derby à Nottingham, à deux milles environ des ruines de Dale-Abbey, et c'est là qu'en 1729, l'on trouva ce plat d'argent (*dish or salver*) orné en relief de scènes de chasse et de sport rural. Il était sur un pied ou base, et tout autour de ce support, était écrit grossièrement en caractères du IVe siècle, avec un instrument pointu : *Exsuperius Episcopus ecclesiæ Bagiensi dedit.*

Je trouve cette description sommaire dans les additions de Gough à la Description de l'Angleterre de Camden, édition de 1806, 4 vol. in-fol., tome II, p. 420, et dans la Description du comté de Derby, par Cooke, in-12, p. 71.

Mais un ouvrage que je n'ai malheureusement pas dans ma bibliothèque anglo-normande est celui de Gilbert Pilkington intitulé : *A view of the present state of Derbyshire with an account of its most remarkable antiquities.* Derby, 1789, 2 vol. in-8.

Il paraît qu'il renferme une description détaillée de ce plateau. Si ces premiers historiens anglais ont bien décrit ce curieux plat, ils se sont entièrement trompés dans leurs suppositions historiques. Au lieu de *Bagiensi*, lisant

Bogiensi, ils ont traduit par Baugé en Anjou, et ils ont supposé que c'était Spire, évêque de Toulouse (ne connaissant pas saint Exupère, évêque de Bayeux) qui avait donné, vers 405, ce plateau à l'église de Baugé. Et comme, le 22 mars 1421, les Ecossais au service du roi de France, commandés par le duc d'Alençon et fortifiés dans cette église, résistèrent aux Anglais, et les battirent en tuant leur général le duc de Clarence, ils supposèrent que ce plat, enlevé alors dans le tumulte du combat, fut offert à l'abbaye de Dale, située près de Risley.

Voilà où peut conduire la transposition d'une seule lettre. Ces faits ont été justement corrigés par les travaux de Gurney, de Stothard, de l'abbé de la Rue, et de tous ceux qui se sont occupés de la tapisserie de Bayeux. Et à propos de cela, le meilleur résumé sur cette tapisserie est celui publié par l'abbé Laffetay, bibliothécaire de Bayeux et historien du diocèse.

Mais où est actuellement ce fameux plateau? Je l'ignore. A l'époque de sa découverte, le manoir de Risley appartenait aux Willougbies, famille, à ce que je crois, éteinte aujourd'hui. Je crains qu'il ne nous en reste plus que les figures de Stukeley, et vous trouverez son ouvrage dans les grandes bibliothèques de Paris. Je ne l'ai pas dans la mienne.

Voilà, Monsieur, les quelques renseignements que je puis vous fournir au plus vite, *currente calamo*; j'aurais été très heureux d'en avoir de plus circonstanciés.

A leur défaut, veuillez agréer, etc.

Cte DE TOUSTAIN.

LES ENCEINTES DE VILLES PÉLASGIQUES OU CYCLOPÉENNES
DE L'ANCIENNE LUCANIE.

I

A quatre kilomètres de distance de Muro Lucano (province de Basilicate, arrondissement de Melfi), sur la rive droite du torrent Giacojo, se trouve une colline allongée qui, par son côté occidental, se rattache à d'autres collines. Le lieu est appelé Raja San-Basile. On y observe des restes indubitables de murs pélasgiques. Ces murs devaient former le circuit complet et enfermer tout le sommet de la colline. Mais on n'en voit plus que des lambeaux disjoints, composés de gros blocs de calcaire blanc et compact, en forme de polygones irréguliers, posés les uns sur les autres sans ciment. Quelques-uns mesurent : $2^{m}10 \times 1^{m}15 \times 0^{m}65$; d'autres $1^{m}35 \times 0^{m}70 \times 1^{m}35$. Ils sont grossièrement taillés et presque informes, appartenant par conséquent à l'époque primitive de la construction pélasgique.

A l'intérieur de l'enceinte, on ne voit plus aujourd'hui les fondations des maisons qui ont dû y exister autrefois; mais le sol, de roche dénudée et dégarnie d'humus, est jonché de fragments de terre cuite.

Il est évident que ce lieu correspond à l'antique Numistro, c'est-à-dire qu'après l'existence d'une cité pélasgique, la population osco-lucanienne, qui apporta ce nom avec elle, se superposa sur le même emplacement aux habitants primitifs. Un tracé de voie antique apparaît dans les montagnes au dessus de Raja San-Basile. Le pays voisin est de plus rempli de traditions des guerres d'Hannibal. En face, sur la rive gauche du Giacojo, est un lieu dit *Pezzo di sangue*, un autre est *Piano pagano*, un troisième *Querce di Annibale.*

Le site correspond exactement aux détails du récit de Tite-Live sur la bataille entre Hannibal et Marcellus, auprès de Numistro, après le massacre que le

général carthaginois avait fait des Romains sous les murs d'Herdonea, l'incendie de cette ville et la transplantation de ses habitants, partie à Métaponte et partie à Thurium. Les survivants du désastre accoururent auprès de Marcellus, qui se trouvait dans le Samnium. Sans perdre un moment, le consul passa en Lucanie et s'arrêta près de Numistro, où il assit son camp. C'est là qu'il présenta la bataille à Hannibal. L'armée carthaginoise appuyait son aile droite à une colline, et l'armée romaine sa gauche à la ville. On se battit de la troisième heure à la nuit, avec de grandes pertes de part et d'autre. Le jour suivant, les Romains restèrent dans leur camp, occupés à rassembler le butin et à brûler leurs morts, sans voir apparaître aucun ennemi. Dans la nuit, Hannibal leva son camp et prit la route de la Pouille. Dès que Marcellus, au lever du jour, se fut aperçu du départ de l'ennemi, il laissa dans Numistro une petite garnison sous le commandement de L. Furius Purpureo, et courut à la poursuite d'Hannibal, qu'il rejoignit à Venusia (Venosa).

Les lieux conviennent merveilleusement à ces faits. Marcellus était campé en plaine, sur la gauche du Giacojo, et s'étendait jusqu'à Numistro. Hannibal se tenait sur les collines qui dominent. Ces positions données, le lieu où la mêlée dut être la plus acharnée, le carnage le plus grand, est précisément celui auquel la tradition a conservé le nom de *Pezzo di sangue.*

II.

Capo Coppola, autrement dit Favale Vecchio, est une localité déserte de l'arrondissement de Lagonegro, située au sommet d'une chaîne de montagnes qui domine la commune de Favale, aujourd'hui dénommée officiellement Valsinni. Elle se trouve dans le voisinage immédiat de la vallée supérieure du fleuve qui s'appelait dans l'antiquité Siris, actuellement Sinno. L'altitude de Capo Coppola est de 886 m.; les officiers d'état-major, chargés d'exécuter la carte du pays, y ont établi un signal géodésique.

L'enceinte de la ville qui s'élevait en cet endroit n'est plus entière. Sur un des côtés, il en manque une étendue de 560 mètres environ, détruite par la main de l'homme, ou plutôt par des éboulements naturels, qui se sont produits sur

des pentes presque à pic. Dans son intégrité, cette enceinte devait avoir un périmètre de 1,720 mètres; on la suit aujourd'hui d'une manière continue sur un développement de 1,160. Sur ce dernier parcours, on observe constamment les fondations et la partie inférieure des murs, sortant de terre à une hauteur de plus d'un mètre. Leur épaisseur est d'environ 5 mètres.

La forme de la ville était celle d'un hexagone allongé et irrégulier.

Elle avait une acropole de 360 mètres de circuit, contiguë en partie à l'enceinte extérieure. C'est la partie la mieux conservée. Les blocs qui y ont été mis en œuvre sont d'un tuf arénaire, la pierre de la localité. Sur certains points, on a profité, pour établir les murs, de l'escarpement de la roche naturelle. C'est, en particulier, le cas au lieu dit Torre Pistacchia, qui surplombe directement la vallée et constituait le point le plus fort et le plus escarpé de la forteresse.

Les dimensions des blocs des murs sont en moyenne de $0^{m}\,80 \times 0^{m}\,50$. On les a taillés facilement sous une forme approchant de celle du parallélipipède, dans les bancs de la roche naturelle, qui en déterminent la hauteur et donnent une horizontalité presque précise à leurs deux faces supérieure et inférieure. Les joints de leur appareillage sont encore fort irréguliers. On y a employé les pierres telles qu'on les avait extraites de la carrière, sans s'inquiéter d'en perfectionner la taille pour les ajuster plus exactement.

L'enceinte de Capo Coppola doit donc être encore considérée comme fort ancienne et rapportée à la seconde époque de la construction pélasgique.

III.

Tempa Cortaglia, où nous observons une troisième enceinte du même genre, se trouve dans l'arrondissement de Matera, entre San-Mauro Forte et Accettura, à une hauteur de 948 mètres, versant ses eaux dans la Salandrella, l'antique Acalandrus.

Les murailles de la ville œnotrienne qui occupait ce point enfermaient un périmètre de 789 mètres. Les éboulements du sol, une antique destruction, qui paraît avoir été systématique, et les travaux de la culture en ont fait disparaître une partie. Là où le rempart n'a pas été arraché jusqu'aux fondations, il en subsiste encore au dessus de terre une ou deux assises de blocs parallélipipèdes

dont la hauteur et l'horizontalité tiennent à la disposition des strates du tuf arénaire où ils ont été pris. Le soin relatif apporté à leur taille me paraît correspondre à la transition entre la seconde et la troisième période de l'architecture à laquelle ils appartiennent. En certains endroits, où le pied de la muraille a été mis à nu, on la voit reposer sur la roche naturelle taillée, qui là, comme à Capo Coppola, se divise d'elle-même en blocs, de telle façon, qu'on se demande quelquefois s'il y a base du rocher naturelle ou assise inférieure posée de main d'homme.

Là où les assises sont incontestablement de construction artificielle, les blocs employés varient, comme hauteur et comme longueur, de 0^{m} 50 à 0^{m} 85. L'épaisseur du mur est de 3^{m} 15.

On ne voit aucune trace d'acropole. Mais sur un point on distingue les traces très visibles d'un chemin taillé dans les escarpements, qui conduisait à la ville.

IV.

Corcia Cognato est également situé dans l'arrondissement de Matera, commune d'Oliveto Lucano, sur les crêtes qui séparent le bassin de la Salandrella de celui du Basiento. C'est la plus détruite des cités pélasgiques de la Basilicate. Sur un grand nombre de points, on n'en peut plus suivre l'enceinte. On en détermine seulement l'aire approximative par les blocs alignés que l'on rencontre de distance en distance. Ces blocs, comme nature de pierre, forme et travail, sont pareils à ceux de Tempa Cortaglia. En certains endroits, ils ont été arrachés de leur place et gisent épars sur le sol. Ils reposaient souvent sur la roche naturelle taillée, qui, en se disjoignant sous l'effet des intempéries, a pris l'apparence d'assises artificielles. Sur une portion de leur parcours, les murs couronnaient des escarpements à pic, dominant des précipices.

D'après les traces qui en subsistent, elles devaient mesurer un développement d'environ 630 mètres. L'altitude du sommet où avait été construite cette enceinte fortifiée est de 1,135 mètres.

On peut faire quelques observations communes aux ruines de Capo Coppola, Tempa Cortaglia et Croccia Cognato.

Toutes ces cités étaient établies dans des lieux élevés, escarpés et de difficile accès. Leur aire est actuellement couverte de chênes énormes et très vieux, dont la croissance a demandé plusieurs siècles. On n'y a jamais trouvé d'inscriptions, ni de monnaies italo-grecques. On n'y rencontre que de nombreux fragments de grands vases de terre cuite grossière, façonnés à la main, qui ont dû être des jarres à conserver les liquides ou les grains.

La destruction des murailles d'enceinte est telle qu'elle n'a pu se produire par l'effet du temps. Il faut nécessairement admettre une démolition systématique et voulue par la main de l'homme, un démantèlement de ces lieux autrefois fortifiés. Ceci atteste, à une certaine époque, que l'on ne saurait actuellement déterminer, une ruine violente des villes œnotriennes de l'intérieur de la Lucanie, qui présente un véritable intérêt pour l'histoire, et dont elle aura à tenir compte.

Bari, décembre 1882.

Michele LACAVA.

FRAGMENTS DE STATUES DE BRONZE

DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE.

(Planches 1 et 2)

C'est à l'obligeance de M. Salomon Reinach, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, que la *Gazette* doit la communication des deux photographies au moyen desquelles ont été gravées les planches 1 et 2. M. Reinach, ayant vu les monuments eux-mêmes, et en ayant le premier, avec une perspicacité et une finesse de sentiment qui lui font honneur, reconnu et indiqué le mérite [1],

1. *Catalogue du Musée impérial d'antiquités de Constantinople*, par S. Reinach, agrégé de l'Université de France, in-8°. Constantinople, 1882. n° 595 et 597.

était plus en état que tout autre d'écrire la présente notice. Il ne l'a pas voulu, et m'a demandé de m'en charger. Tout en le remerciant de la preuve d'amitié personnelle et d'estime scientifique qu'il m'a ainsi donnée, j'avoue que la tâche dont je me trouve chargé ne laisse pas de m'embarrasser fort. Quoique les photographies que j'ai sous les yeux soient bonnes, elles ne peuvent, cela va sans dire, rendre complètement l'aspect des originaux et permettre d'en juger le style avec toute certitude. Cette insuffisance des documents produits au procès laisse dans l'esprit bien des hésitations qu'une visite à Tchinli-Kiosk dissiperait sans doute, et oblige à une grande réserve. Si, dans les réflexions qui suivent, je laisse bien des points indécis, si, malgré la prudence dont je m'efforcerai de ne point me départir, je commets quelque grosse erreur d'appréciation, le lecteur voudra bien, j'espère, m'accorder le bénéfice des circonstances atténuantes.

D'après le catalogue de M. Reinach et une note complémentaire qu'il a bien voulu me remettre, les deux statues sont entrées au Musée du Kiosque aux Faïences vers 1878. Il ne faut point espérer trouver dans un inventaire l'indication de leur provenance. Le seul renseignement que l'on possède à ce sujet est l'assertion d'un des plus anciens employés du musée, Kadri-Bey. Au dire de cet homme, elles auraient étaient trouvées ensemble à Tarse, en Cilicie. Il serait bien désirable qu'une enquête fût faite à Tarse même, car le style purement grec et l'antiquité assez grande des deux œuvres rend cette allégation fort surprenante. Néanmoins, comme pendant la période hellénique elle-même et depuis, des statues ont pu être transportées de mille manières et parfois très loin, il serait aussi peu raisonnable de la rejeter d'emblée qu'imprudent de l'accepter avec une confiance aveugle.

Les deux statues, faites de bronze très mince, et très oxydé à certaines places, sont l'une et l'autre en fort mauvais état : il a fallu, à leur arrivée à Constantinople, les consolider par une armature intérieure, fixer des morceaux de métal qui se détachaient, boucher des trous avec du plâtre, en un mot, exécuter une restauration minutieuse. De la première, il manque la tête, toute la poitrine, le bras et l'épaule gauche; la cuisse gauche a subi de larges blessures, la hauteur totale de ce qui subsiste est de 1 m 69; la proportion était donc celle que les

artistes désignent par le terme de *grande nature*. La nudité, le manque d'attributs, la complexion du corps, indiquent un athlète, et la position est à peu près celle du Diadumène Farnèse. Il est vraisemblable qu'ici encore nous avons sous les yeux un athlète occupé à ceindre sa tête du bandeau des vainqueurs. Les formes sveltes, le modelé délicat et même un peu mou, les proportions très élancées, indiquent une œuvre du commencement du IIIe siècle.

De la seconde statue, il reste moins encore, mais heureusement la partie conservée est beaucoup plus intéressante : nous avons la tête absolument intacte, le bras gauche levé, la plus grande partie de la poitrine et l'attache de l'épaule droite, enfin la cuisse et le bas d'une des jambes, le mollet et la moitié du pied de l'autre. D'après ce grand nombre de fragments, on peut se demander si des fouilles bien conduites n'auraient pas fait découvrir tous les débris de la statue. Le personnage représenté est encore, sans aucun doute, un athlète : l'épaisseur des muscles du bras, les cheveux coupés courts, et surtout la difformité des oreilles, tuméfiées par les coups reçus, l'indiquent avec certitude. Ni M. Reinach ni moi ne parvenons à nous expliquer l'action au milieu de laquelle le statuaire a surpris le jeune vainqueur. Une certaine analogie générale rappelle d'abord le souvenir du Diadumène de Polyclète. Mais cette analogie est loin de se poursuivre dans les détails. La tête est inclinée en avant et vers la droite, comme dans le chef-d'œuvre du maître argien, mais elle est beaucoup plus penchée; le bras gauche est relevé pareillement, mais un tantinet davantage; la main est, comme dans le Diadumène, tournée en dedans, mais elle paraît saisir avec plus de force l'objet qu'elle tient; le poignet se raidit davantage et les doigts sont plus crispés. Enfin, et ici la ressemblance cesse complètement, ce qui reste de l'épaule droite montre que le bras droit était beaucoup plus relevé et qu'il se portait plus en avant.

Si l'on pouvait déterminer quel était l'objet que notre athlète tenait dans sa main gauche, ce serait sans doute pour l'explication de la pose un indice décisif. Malheureusement, cet objet est tellement mutilé, que ni M. Reinach, ni M. Tissot qui, lui aussi, a examiné attentivement la statue, ne sont parvenus à en reconnaître le nature. M. Reinach a songé à un manche de strigile ou à un *amentum*, mais il ne s'est arrêté à aucune de ces explications. La forme du

débris subsistant ne convient guère à un strigile, et l'*amentum* serait forcément tenu dans la main droite, comme le javelot qu'il servait à lancer. Les documents que j'ai entre les mains ne me permettent pas de me prononcer; mais, à défaut de ce que pourrait nous apprendre cet objet mystérieux, les deux actions qui me semblent le mieux rendre compte du port de la tête et du mouvement des bras, sont celle d'un jeune homme passant un baudrier ou celle d'un athlète surpris dans le moment précédant celui où Polyclète a représenté son Diadumène, c'est-à-dire à l'instant où élevant la bandelette et la passant derrière sa tête, il l'applique contre l'occiput pour la ramener ensuite en avant, la faire croiser sur le front, puis en rejeter les bouts en arrière pour les y fixer par un nœud.

Quoi qu'il en soit de cette question, ce bronze, considéré en lui-même et purement au point de vue plastique, est d'un très grand intérêt. Il suffit d'un coup d'œil pour se convaincre que c'est une œuvre originale d'un bon artiste de la plus belle époque. La liberté du mouvement est complète, la souplesse du modelé ne laisse rien à désirer : l'exécution ne peut donc être antérieure à 450. D'un autre côté, la largeur, la franchise encore un peu rude de la facture ne permettent pas de descendre plus bas que la fin de la génération qui a reçu les leçons des grands maîtres, c'est-à-dire au-delà de 380. Si je me laissais aller à mon sentiment personnel (et le sentiment a bien sa place légitime dans les études de ce genre), je rapprocherais encore ces dates extrêmes, et je prendrais pour limites 440 et 400.

Une particularité curieuse de la facture me semble confirmer cette date et nous permet peut-être de serrer de plus près le problème : c'est l'arrangement de la chevelure en une série de mèches courtes, enroulées en tire-bouchons : chacun de ces tire-bouchons se termine au centre soit par un bouton saillant, soit au contraire par un petit trou circulaire. C'est là un procédé qui appartient originairement à la sculpture en marbre : c'est en creusant avec une virole une série de trous et faisant éclater au ciseau et au marteau le marbre dans les intervalles entre ces trous que le praticien préparait la tâche de l'artiste, et ce genre de travail préliminaire conduisait naturellement à laisser aux cheveux cette distribution en mèches collées contre le crâne et enroulées sur elles-

mêmes. Du marbre, et par un effet de l'habitude prise, cette manière d'indiquer la chevelure passa dans certaines œuvres en bronze ; mais celles où on la retrouve sont peu nombreuses et appartiennent toutes à un espace de temps assez court. La plus ancienne est l'Harmodios du groupe en bronze des Tyrannoctones, fondu vers 478 par Critios et Nésiotes et placé à Athènes dans l'Orchestra, sur le côté gauche de la rue qui montait de l'Agora vers les Propylées : le Musée de Naples possède une très bonne copie en marbre de cette statue. Le second exemple, celui où la ressemblance avec le bronze de Tarse est, à ce point de vue, la plus frappante, est un Lapithe du fronton ouest du temple de Zeus à Olympie, sculpture exécutée par Alcamène entre 440 et 430. Enfin, le troisième, qui date aussi à peu près de 440, est le Discobole de Myron : je me réfère naturellement à l'admirable copie en marbre du Palazzo Massimi.

Ce sont là les trois seules œuvres dans lesquelles se retrouve le procédé technique si particulier que nous avons noté dans le bronze de Tarse. Or, ces trois œuvres sont de l'école attique, école qui, à la différence de celles du Péloponèse, a toujours travaillé le marbre aussi bien que le bronze, et dans laquelle il est par suite moins surprenant de voir un procédé de marbrier appliqué par accoutumance même à des œuvres en métal. Toutes trois sont du milieu du v[e] siècle, et les deux dernières, celles qui, par la technique, sont plus étroitement apparentées à la statue de Tchinli-Kiosk sont très voisines l'une de l'autre par la date. Est-il possible de préciser davantage et de discerner si c'est à l'école de Myron ou à celle d'Alcamène que cette statue se rattache ? Ici la question devient singulièrement délicate. Le rapprochement avec le Lapithe d'Alcamène est fort séduisant, d'autant plus que la pose de la tête est analogue et amène dans le jeu des muscles de la face une certaine conformité. La ressemblance est beaucoup moins grande avec la tête du Discobole ; celle-ci est une tête typique plutôt qu'individuelle ; elle témoigne d'un parti pris énergique, de la volonté de subordonner tous les détails à l'effet cherché : elle est d'un style grand et sévère. La tête de Tarse est toute différente : ce qui la distingue, c'est l'étude attentive de la nature, la patience minutieuse de l'exécution : c'est un portrait, largement et intelligemment modelé sans doute, mais où l'artiste n'a changé aucun des traits de la physionomie de son modèle, ni la courbure

assez prononcée du nez, ni la saillie très marquée des apophyses du maxillaire inférieur, ni la terminaison en pointe du menton, ni le rapprochement des yeux qui donne au regard quelque chose de sournois. Et pourtant, malgré ces différences, c'est à la tradition de Myron plutôt qu'à celle d'Alcamène que je rattacherais ce bronze. Myron n'a pas fait seulement le Discobole ; dans d'autres œuvres, il s'est manifesté comme un réaliste convaincu ; dans son héritage, le réalisme était la part la plus aisée à recueillir, et c'est elle, en effet, autant que nous pouvons le savoir par les textes, qui constitua la seule richesse de ses élèves.

O. RAYET.

VICTOIRE

BRONZE DU MUSÉE DE LYON.

(PLANCHE 10).

C'est sur les hauteurs de Vaise qu'a été découvert ce joli bronze du IIe siècle de l'ère chrétienne, qui a heureusement trouvé sa place dans les collections du Musée de Lyon, si riche en monuments de la même classe. Notre planche le donne un peu au dessous des dimensions de l'original, dont le travail est très fin. Cette Victoire, posée sur un globe, était évidemment faite pour être placée dans la main d'une statue impériale dont les proportions ne dépassaient pas celles de la nature. C'est, du reste, un de ces monuments qu'il est bon de publier, mais dont il suffit de donner la figure sans longues explications, car ils ne sauraient prêter aux développements d'un commentaire érudit.

FR. LENORMANT.

VACHE DE BRONZE

DU CABINET DES MÉDAILLES.

(PLANCHE 11).

En décrivant pour la première fois ce bronze magnifique, qui faisait partie de la collection qu'il a léguée au Roi, Caylus nous fournit, à son sujet, les renseignements suivants : « Le bronze dessiné sous ce numéro[1], et trouvé à Pompeïa, nous rappelle l'idée de cette ville et de celle d'Herculanum, dont la découverte intéresse depuis une quarantaine d'années la curiosité de toute l'Europe. » Puis, après avoir rappelé l'éruption du Vésuve de l'an 79, l'illustre antiquaire ajoute : « Le bronze qui m'a conduit à cette digression est recommandable par sa beauté, sa vérité et son élégance. C'est un monument des plus authentiques. Il représente simplement une vache qui ne fournit aucune conjecture; mais elle frappe par la vérité de l'imitation. La conservation en est très belle, et la fonte ne peut être plus légère. » M. Chabouillet[2] observe en outre que c'est un des monuments les plus remarquables de la série des animaux en bronze du Cabinet des médailles.

Nous ne ferons qu'une observation sur le commentaire de Caylus; c'est relativement à la provenance du monument. Caylus le dit trouvé à Pompéi; mais la patine à reflets rougeâtres dont le monument est couvert, le distingue de tous les bronzes trouvés à Pompéi, qui sont sans exception revêtus d'une patine rugueuse à efflorescences vertes ou bleues. Tous les objets de métal découverts à Herculanum ont, au contraire, une patine dure et lisse, qui semble un vernis, et dont la teinte foncée, le plus souvent presque noire, tourne quelquefois au rouge; et si l'on se rappelle qu'à l'époque où écrivait Caylus on n'avait pas encore rigoureusement identifié les ruines de Pompéi et d'Herculanum, on

1. N° III de la pl. XL du deuxième volume de son *Recueil d'antiquités*; cf. p. 119.

2. Chabouillet. *Catalogue des camées*, etc., n° 3111.

sera tenté de croire que le savant antiquaire aura fait quelque confusion relativement à la provenance de la vache de bronze qu'il a décrite.

Le monument mesure en longueur 0^m 53 et en hauteur 0^m 25. Nous pensons qu'il faisait partie de l'orifice d'une fontaine : cette conjecture se justifie par la présence d'une ouverture ronde et démesurément grande que l'on remarque aux deux extrémités de l'animal, et qui était évidemment destinée au passage d'un tuyau ; l'eau jaillissait par la gueule béante.

Cet admirable morceau, d'un sentiment si conforme à la réalité, fait involontairement songer aux célèbres vaches dues au sculpteur Myron. Peut-être avons-nous ici une réduction de l'un des chefs-d'œuvre de l'artiste grec. On sait que l'une des vaches exécutées par Myron a été chantée par plusieurs poètes de l'antiquité[1], et Properce nous dit qu'autour de l'autel d'Apollon Palatin on voyait quatre vaches sculptées par Myron. D'autres artistes, d'ailleurs, comme Nicias, Ménechme, et même Praxitèle, s'étaient rendus célèbres par leur habileté à représenter des animaux[2].

Sur les monuments antiques, tandis que la représentation du lion, du taureau, du chien, est commune et revêt mille formes variées, la figure de la vache est, au contraire, extrêmement rare. Les formes moins gracieuses de cet animal, son attitude plus vulgaire, paraissaient peu propres à provoquer l'imagination d'un artiste. Pourtant, sur une monnaie d'or d'Auguste, portant simplement pour légende **CAESAR AVGVSTVS** nous voyons, comme type du revers, une vache, debout, paraissant marcher lentement comme celle que représente la planche 11. Mais là doit s'arrêter la comparaison, car tandis que notre statuette a la tête droite et qu'elle bat ses flancs de sa queue, la vache figurée sur la monnaie d'Auguste laisse traîner sa queue et relève la tête d'une manière très caractéristique.

On voit encore une vache debout, dans une attitude qui se rapproche davantage de celle du bronze du Cabinet des médailles, sur des monnaies en or et en argent, datées du cinquième consulat de l'empereur Titus, c'est-à-dire de l'an 76 de notre ère, trois ans avant l'éruption du Vésuve.

Ernest BABELON.

1. Anthol., IV, 7 ; Auson., *Epigr.*, 58-68 ; Propert., II, 31 ; cf. Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 8, 19, 3.

2. V. Winckelmann. *Hist. de l'art* (trad. Jansen), p. 489 ; cf. *Gazette archéol.*, 1880, p. 75-77.

LES PLUS ANCIENS BRONZES DU MONDE[1].

(Planches 12 et 13).

Lorsqu'il y a six ans (1869), je publiai la planche première du *Musée Napoléon III*, contenant la gravure d'une figure de bronze trouvée à Afadj, près des bords de l'Euphrate, et représentant une *canéphore* sur le vêtement de laquelle est tracée une longue inscription cunéiforme lue par M. Jules Oppert, qui y avait reconnu le nom du roi Koudourmapouk et celui de son fils, j'ajoutais la remarque suivante qui se trouvait alors en conformité avec les données admises par les assyriologues.

Ces souverains appartiennent à la première dynastie sémitique de Babylone, et Koudourmapouk, qui prend le titre de roi des Sumirs et des Accads (l. 16 et 17), est probablement antérieur au xvie siècle avant notre ère ; c'était un contemporain de la XVIIIe dynastie égyptienne, dynastie qui a laissé un si grand nombre de beaux monuments, parmi lesquels on ne remarque cependant pas de figures de bronze. Les Égyptiens employaient encore de préférence la pierre et le bois pour leurs œuvres de sculpture à l'époque où fut fondue la statuette babylonienne.

1. En publiant en héliogravure les deux admirables bronzes égyptiens de l'Ancien Empire qui viennent de figurer dans la vente de la collection Posno, sous les n°s 468 et 524, la direction de la *Gazette archéologique* a pensé ne pouvoir mieux faire que reproduire l'importante notice que M. de Longpérier leur avait consacrée et qui a paru dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1875, p. 341-345. Cette notice ne se trouve pas insérée dans le recueil des *Œuvres* de M. de Longpérier, publié par M. G. Schlumberger, du moins à sa place véritable, dans le tome Ier, parmi les dissertations d'archéologie orientale, car je crois savoir que cette omission sera réparée par son insertion au tome III.

Les deux bronzes en question appartiennent maintenant au Musée du Louvre qui en a fait l'acquisition à la vente. Nous en félicitons hautement l'administration des Musées nationaux et le savant conservateur des antiquités égyptiennes, M. Pierret. F. L.

On peut bien penser que je ne m'étais pas hasardé à écrire ces lignes sans avoir soigneusement examiné les collections d'antiquités égyptiennes, et sans avoir pris l'avis de notre savant correspondant Mariette-Bey, au sujet des admirables collections qu'il a formées en Égypte. J'ose dire que tel était alors l'état de la question.

Le 5 février dernier (1875), en présentant à l'Académie une publication de M. Fr. Lenormant, intitulée : *Choix de textes cunéiformes* (3e fascicule 1875), je signalais l'inscription de la statuette trouvée à Afadj, insérée dans ce recueil[1], je relevais la date (vers 2100 av. J.-C.) que M. Lenormant assigne au roi Koudourmaboug (c'est ainsi qu'il lit le nom royal), et j'ajoutais, en parlant du monument : « C'est la plus ancienne statuette de bronze que l'on ait encore retrouvée. » Notre savant confrère, M. Renan, à la diligente attention de qui rien n'échappe, a, dans son *Rapport sur les travaux de la Société Asiatique*[2], recueilli la remarque que j'avais faite devant l'Académie et lui a donné une nouvelle publicité, je dirais même une importance qu'elle n'avait pas encore acquise.

En disant que cette statuette est antérieure au XVIe siècle avant notre ère, je m'étais tenu dans les limites de la science orientaliste à l'époque où j'écrivais ma description du monument. Les nouveaux calculs chronologiques adoptés par M. Lenormant venaient ajouter une force plus précise encore à l'opinion relative que j'avais exprimée ; ils accentuaient davantage l'écart signalé entre les âges de la statuette d'Afadj et des figurines d'Égyptiens exécutées en bronze, puisque Koudourmaboug devenait contemporain, non plus de la XVIIIe dynastie, mais des rois Pasteurs qui l'ont précédée.

Or, voici que, dans une collection d'antiquités égyptiennes envoyée à Paris par M. Gustave Posno, j'ai pu étudier deux figures de bronze remarquablement bien conservées, qui viennent considérablement modifier l'opinion que j'ai émise. Il importe de rectifier ce que j'ai dit touchant l'âge des premiers bronzes

1. *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour*, 3e fascicule, 1875, in-4, p. 164, no 70.

2. *Journal asiatique*, VIIe série, t. VI, 1875, p. 42.

égyptiens représentant la figure humaine[1]. Ces deux statuettes, hautes, l'une de 67 centimètres, l'autre de 48, fort belles dimensions comme on le voit, méritent une courte description.

La première (pl. 12) : personnage debout, le pied gauche en avant; la main gauche, fermée et relevée à la hauteur du sein, tenait sans doute une haste. La droite, serrée près de la cuisse, portait très probablement le petit sceptre horizontal que nous montrent divers bas-reliefs. Les reins sont ceints de la pagne nommée *schenti*[2]; un poignard est passé dans la ceinture. La chevelure est disposée en petites mèches carrées très régulièrement étagées; les yeux et les sourcils, qui étaient incrustés, manquent.

La seconde figure (n° 2) : personnage debout, le pied gauche en avant; les reins ceints de la *schenti*; la main droite levée à la hauteur du sein, la gauche tombant près de la cuisse. Les yeux, qui ont été incrustés, sont absents. La chevelure, beaucoup moins volumineuse que celle de la statuette précédente, est disposée en petites mèches très fines, et laisse reconnaître les contours de la tête. Sur la poitrine, du côté gauche, une inscription verticale donne le nom du personnage dans lequel ou à la suite duquel paraît l'ethnique *Schasou*  ce qui semble accuser une origine orientale[3].

Dans ces deux statuettes, les muscles des bras et des jambes, les rotules, sont exprimés avec un soin, une vérité, qui dénotent un âge fort reculé. On ne peut méconnaître là l'art antérieur au second Empire[4]. Seulement, si la première, par ses traits, sa coiffure, rappelle fort exactement les sculptures de pierre exécutées sous les IVe et VIe dynasties, la seconde ne pourrait pas être classée

1. Il s'agissait de figures humaines, car l'emploi du bronze en Egypte, dès la haute antiquité, est constaté depuis longtemps. Il suffirait de citer la virole du sceptre du roi Papi (Phiops), de la VIe dynastie, qui existe au British-Museum. M. Chabas a déjà fait remarquer qu'on trouve la mention d'objets de bronze dans des textes qu'on peut rapporter à des temps antérieurs à la construction des grandes pyramides (*Sur l'usage des bâtons de main*, Lyon, 1875, in-8, p. 12).

2. Des ciselures finement exécutées dessinent sur tout le torse du personnage les taches d'une peau de panthère, qui est censée s'y coller. F. L.

3. Une figure d'Osiris debout est aussi gravée, non loin de l'inscription, sur la poitrine du personnage. F. L.

4. M. Posno n'a pas consigné le nom des localités où les deux bronzes que nous décrivons ont été découverts, mais la nature de l'oxydation du métal indique assez qu'ils ne proviennent pas de la Haute Égypte. Quant au style, on peut comparer ces bronzes avec les sculptures de l'Ancien Empire, décrites par M. de Rougé, *Notice des monuments égyptiens du Louvre* (salle du rez-de-chaussée), 1852, nos 41 à 46, et avec les diverses figures publiées par Auguste Mariette-Bey, *Album du Musée de Boulaq*, Le Caire, 1872, in-fol., pl. xx et xxv.

tout à fait si haut. Il est à remarquer que la ligne formée par le dos et la jambe droite s'incline légèrement en avant, ce qui indique une tentative de mouvement et peut-être une idée asiatique. La ligne dorsale de la première figure est, au contraire, complètement verticale.

Les *Schasou*, connus par divers textes égyptiens, occupaient le pays qui s'étend de la frontière de l'Égypte, au nord-est, jusqu'à la ville de Pakanana que, dans une dissertation appuyée sur des documents originaux, M. Chabas place au nord ou au nord-est de la Palestine [1]. Nous aurons plus tard à rechercher si l'art de ce peuple a pu exercer quelque influence sur le style qui distingue la seconde figure de bronze de la collection Posno.

Mais, dès aujourd'hui, j'étais empressé d'apporter à l'Académie des photographies qui, à la vérité, ne donnent pas une idée très complète de la vigueur du style qui caractérise les deux statuettes, un des traits les plus frappants de l'art de l'Ancien Empire, mais qui permettent de constater certains détails, tels que la forme de la chevelure, les linéaments du visage, le rendu des contours anatomiques, toutes choses qui, dans l'état où nous les trouvons ici, dénoncent une école évidemment antérieure à la XVIIIe dynastie.

Nous en devons conclure que, pour la fonte des figures de bronze, comme pour la sculpture de la pierre et du bois, l'Égypte conserve en ce moment la priorité. Des découvertes futures pourront venir modifier ce résultat, mais l'une au moins des statuettes de M. Posno nous fait remonter déjà si loin dans l'histoire de l'humanité, que nous ne saurions prévoir chez quel autre peuple on pourra rencontrer des œuvres d'art d'une date plus reculée, et surtout d'un style plus avancé. Nous pouvons déjà constater que la première figure de la collection Posno, celle qui certainement est la plus vieille image de l'homme exécutée en bronze que nous connaissions, est fort supérieure, en style et en modelé, à la canéphore asiatique d'Afadj, monument qui, consacré à une déesse par un roi, doit être considéré comme un très bon échantillon de l'art dans l'Asie occidentale.

A. DE LONGPÉRIER.

1. Chabas, *Voyage d'un Egyptien en Syrie, en Phénicie et en Palestine, au XIVe siècle avant notre ère.* Chalon, 1866, p. 111.

VASES D'ORMIDHIA

DANS L'ILE DE CYPRE.

(PLANCHE 14.)

Ormidhia est un village grec situé sur la côte sud-est de l'île de Cypre, entre Larnaca et le cap Pyla (Throni dans l'antiquité), plus près de cette dernière antiquité. Le général de Cesnola y a fouillé une petite nécropole grecque, d'une date élevée, qui lui a fourni les vases peints les plus riches de décor qu'ait fournis le sol cyprien[1]. Ce sont les deux plus importants de ces vases d'Ormidhia, conservés au Metropolitan Museum of art de New-York que notre planche 14 représente avec les couleurs des originaux. Les procédés d'exécution du décor y sont les suivants : un engobe argileux de terre de pipe, finement broyée et colorée par un mélange d'ocre jaune, a été appliqué au pinceau sur toute la surface extérieure de la pièce, et c'est par dessus cet engobe qu'ont été peints les ornements en couleurs vitrifiables. Les ornements consistent en fleurons d'un style tout asiatique, combinés avec quelques motifs purement géométriques et avec ces cercles concentriques imitant un travail de martelage sur le métal, qui tiennent toujours tant de place dans la décoration des céramiques peintes de Cypre. Les couleurs employées sont un noir assez franc et un beau rouge brillant que nous retrouvons avec le même ton et la même qualité dans les poteries de Mycènes.

Des deux vases que nous publions, l'un a 1^{m} 07 de hauteur et l'autre 0^{m} 97.

FR. LENORMANT.

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 181.

PEINTURES ANTIQUES

DÉCOUVERTES A LA FARNÉSINE.

(Planches 15 et 16.)

La découverte faite en 1879 à Rome, dans les travaux d'établissement des quais du Tibre, sous les jardins de la Farnésine, d'une vaste habitation privée romaine datant des derniers temps de la République ou du règne d'Auguste, a eu dans la science un retentissement considérable. Elle le méritait par l'importance des décorations à fresque d'une conservation merveilleuse qui couvraient les murailles des pièces mises au jour[1]. Je dis d'une conservation merveilleuse, car on a peine à comprendre comment ces peintures ont résisté à dix-neuf siècles de séjour dans un sol pénétré d'humidité, qui n'était que de la boue; et au moment de leur trouvaille, elles ont traversé encore sans périr une chance de destruction qui paraissait plus certaine. A peine ouvertes, les tranchées de la fouille furent envahies par une inondation du Tibre, et pendant quinze jours les peintures demeurèrent ensevelies sous l'eau, et on les y croyait perdues. La continuation des travaux des quais obligeant à démolir les constructions ainsi retrouvées, les fresques furent enlevées des murailles avec une extrême habileté et un bonheur complet par les ouvriers employés à Pompéi, que M. Fiorelli avait fait venir de Naples. On les conserve dans la serre de l'ancien Jardin botanique de la Lungara, transformée en un musée spécial des trouvailles faites ou à faire dans les travaux du fleuve, le Museo Tiberino.

Les peintures antiques de la Farnésine constituent un ensemble auquel Rome n'offrait jusqu'à présent rien d'analogue. La plupart rentrent dans les données déjà connues des décorations murales les plus parfaites, les plus sobres de

1. J'ai déjà parlé de ces peintures avec quelque développement dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1879, p. 305 et s.

goût et les plus anciennes de Pompéi et d'Herculanum, mais avec une exécution plus finie, plus soignée, plus élégante qu'on ne la voit jamais à Pompéi. Elles ont sur les décorations de cette dernière localité la supériorité qu'on devait attendre dans une riche maison de Rome, arrangée par un homme de goût, en la mettant en comparaison avec les habitations bourgeoises d'une petite ville de province.

Mais là n'est pas la nouveauté exceptionnelle de ces découvertes. Elle est toute dans les peintures, d'un genre sans autre exemple jusqu'ici, qui se sont rencontrées dans une des chambres fouillées. Ici les murailles sont revêtues d'une décoration générale d'un goût sobre et pur, rentrant dans les données déjà connues. Mais au centre de chacun des panneaux, le décorateur a réservé un cadre imitant un petit tableau de chevalet suspendu à la paroi, cadre dont le fond est en blanc. Sur ce fond blanc, une main beaucoup plus habile, celle d'un véritable artiste, et non plus d'un simple ouvrier décorateur, a tracé un sujet de quelques figures au trait rouge, noir ou bistré, avec des teintes plates, appliquées sur une portion des draperies. C'est le système de décoration des lécythes blancs d'Athènes, exactement conservé et reproduit. Nous apprenons ainsi que ce genre de peinture avait été emprunté par les céramistes attiques à l'art des décorations murales, et, chose plus inattendue, qu'à la fin de la République romaine, il existait encore une école d'artistes grecs qui en gardait la tradition ou qui l'avait renouvelée d'après une étude imitatrice des œuvres du passé. Au reste, quand on voit ces peintures grecques sur fond blanc de la Farnésine, on se convainc que les fameux monochromes sur marbre d'Herculanum, signés d'Alexandre d'Athènes, étaient peints d'après le même système, devaient offrir le même aspect quand ils n'avaient pas autant souffert qu'aujourd'hui, et se rattachaient à la même école.

Dans un des tableaux de la Farnésine, on voit Aphrodite et Éros ; le sujet de quelques autres paraît être aussi mythologique. Telle est la figure au trait rouge que notre planche 15 reproduit avec un grandissement du double. Elle représente un Jupiter barbu, debout, entièrement nu; le front ceint de lierre, tenant de sa main droite le foudre et de la gauche un thyrse surmonté d'un bouquet de pampres. C'est ainsi que Tinia, le dieu qui chez les Etrusques cor-

respondait au Jupiter des Latins et au Zeus des Grecs, apparaît sur quelques miroirs[1], avec cette unique différence qu'il y est imberbe. La donnée est la même que celle du Zeus Philios de l'Arcadie, dont on voyait à Mégalopolis la statue, exécutée par Polyclète d'Argos, et munie des attributs dionysiaques[2].

Mais, dans la majorité de ces petits tableaux, on voit seulement des figures de femmes se livrant à diverses occupations de la vie ordinaire. Une des plus exquises est celle de la fileuse assise reproduite dans notre planche 16. Le trait en est exécuté en bistre, les cheveux colorés en blanc. Une teinte violacée légère est étendue à plat sur les vêtements. Nos deux planches seront les deux premiers spécimens jusqu'à présent publiés de ces peintures d'une manière si spéciale et si intéressante. Les sujets qui y prédominent sont précisément les représentations que nous voyons sur ceux des lécythes blancs d'Athènes dont, par exception, les sujets ne sont pas funéraires, et quelques-unes des figures peintes à la Farnésine sont presque dignes de ces prototypes d'un âge plus ancien. Pour ma part, avant d'avoir vu ces peintures, je ne me serais jamais imaginé qu'au temps où il faut nécessairement en placer l'exécution, il y eût encore des gens en possession du secret de ce dessin grec au simple trait, si net, si pur, si hardi, si sûr de lui-même, que l'on eût été disposé à croire s'être perdu après la grande époque hellénique.

Aux peintures de la Farnésine se rattache un petit problème qui se présente dans une forme irritante pour la curiosité, sans qu'on puisse y donner une solution précise. Tout auprès d'un des cadres à fond blanc, mais cependant encore au milieu des ornements tracés par le décorateur, on lit avec un peu d'attention ces mots, écrits à la pointe, à main posée, sur l'enduit encore frais :

ϹΕΛΕΥΚΟϹ
ЄΠΟΙЄΙ

Voilà bien précisément une signature d'artiste et d'un artiste grec, car l'aspect de l'inscription ne permet guère de supposer qu'il s'agit d'un graffito

1. Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, t. I; pl. XIV; *Die Gottheiten der Etrusker* (extrait des Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1847), p. 58.

2. Pausan., VIII, 31, 2.

tracé après coup, et la formule ἐποίει semble en exclure encore plus l'idée. Mais cette signature est-elle celle du décorateur ou celle de l'artiste plus habile qui a tracé les sujets dans les petits panneaux blancs ? On peut faire valoir des arguments sérieux pour et contre l'une et l'autre hypothèse, et, quant à moi, je ne vois malheureusement pas de raison décisive pour trancher la question dans un sens ou dans l'autre.

Fr. LENORMANT.

LE CHRIST EN CROIX

BOIS SCULPTÉ DE LA COLLECTION TIMBAL.

XIIe SIÈCLE.

(Planche 17.)

Parmi les curieux objets réunis par M. Timbal et dont le Louvre a fait l'acquisition l'an dernier, il en est un qui ne se recommande ni par sa valeur intrinsèque, ni par un mérite artistique de premier ordre, mais qui, au point de vue archéologique, ne le cède peut-être à aucune des pièces de cette collection. Il s'agit d'une petite plaque de bois mesurant 0^{m} 132 de hauteur sur 0^{m} 117 de largeur, et sur laquelle est sculpté en assez haut relief un Christ en croix entouré de quatre figures en pied dont les noms sont gravés dans le champ du tableau.

La date à laquelle ce petit objet paraît remonter suffirait seule à le rendre intéressant. Les bois sculptés, si communs dans nos musées et dans nos collections, remontent bien rarement plus haut que les derniers temps du Moyen-Age. Celui-ci appartient à l'époque romane, c'est dire qu'il est plus ancien de deux ou trois siècles que la plupart de ceux que l'on rencontre habituellement. Son état de conservation est remarquable ; d'un bois à grain dur et fin, sans doute du buis ou peut-être du cèdre, il a pris avec le temps une fort belle patine et une nuance d'un rouge brun très foncé. Le travail en est digne d'attention, il pourra paraître grossier aux personnes qui n'apprécient que les

monuments des belles époques de l'art; mais si l'on considère qu'il appartient, suivant toute apparence, à cette période de décadence artistique qui envahit presque toute l'Europe pendant plusieurs siècles, on doit reconnaître qu'il offre un spécimen relativement remarquable de l'art à cette époque et que l'artiste qui en fut l'auteur était un homme vraiment habile pour son temps.

Au point de vue iconographique, ce petit monument se recommande également par certaines particularités dont il y a lieu de dire quelques mots. Le Christ forme le centre de la composition. Son attitude sur la croix est celle que nous lui voyons dans un grand nombre de miniatures et d'ivoires du xe et du xie siècles. Sa tête n'est point coiffée de la couronne d'épines, mais le fait est trop commun dans les Christs antérieurs au xiiie siècle, pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. Il n'est pas nimbé, contrairement à l'usage habituel depuis la fin de l'époque carlovingienne.

Au dessus des bras de la croix, nous voyons deux disques qui contiennent les figures malheureusement mutilées du soleil et de la lune. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce détail, c'est pour ainsi dire un accessoire obligé du crucifiement, surtout à l'époque romane. On sait que le soleil et la lune sont le plus habituellement représentés sous la forme d'une tête radiée et d'un disque plus ou moins échancré [1], ou sous la figure de deux petits personnages en buste, l'un coiffé de rayons, l'autre d'un croissant [2], c'est sous cette dernière forme qu'ils devaient être ici. Seulement, au lieu d'avoir le visage dirigé vers la croix, comme c'est la règle, ils sont tournés en sens contraire [3].

1. C'est ainsi qu'ils sont figurés dans une miniature de la célèbre bible syriaque du vie siècle conservée à la bibliothèque Laurentienne. Voir l'excellente reproduction de cette miniature donnée par Labarte dans son *Histoire des Arts industriels*, pl. LXXX de la 1re édition.

2. Dans les ivoires publiés par Labarte et par les pères Cahier et Martin, on en peut voir de nombreux exemples.

3. Rien n'est plus rare que cette attitude. Les Pères Cahier et Martin, dans leurs *Mélanges d'archéologie*, M. Labarte dans l'atlas de son *Histoire des Arts industriels*, ont publié une nombreuse série d'ivoires, de reliures, d'objets d'orfèvrerie, etc., sur lesquels nous voyons le soleil et la lune tournés vers la croix. Il y a cependant quelques très anciennes exceptions à cette règle. Ainsi, sur une ampoule du vie siècle, appartenant au trésor de Monza, le soleil et la lune sont représentés sous la forme de deux têtes adossées à la figure du Christ ou du Père éternel en buste qui domine la croix. (Martigny, *Dict. des antiq. chrét.* 2e éd., p. 226.) Le P. Garrucci a publié deux autres ampoules de même date, dans lesquelles le soleil et la lune sont représentés de la même façon. (Garrucci, pl. 434, nos 2, 5 et 6.)

Au dessous de la croix, nous voyons, à gauche, le soldat qui perça de sa lance le côté droit du Christ. Il est vêtu d'une courte tunique, il a les jambes garnies de bandelettes figurées par de petits traits gravés, il est coiffé d'une sorte de casque conique. Sa lance est brisée. Son nom est écrit au dessus de sa tête : LONGINVS. De l'autre côté de la croix, en pendant du soldat Longin, se tient l'homme qui offrit au Christ une éponge imbibée d'eau et de vinaigre. Son costume ressemble à celui de Longin, sauf que les bandelettes, qui entourent ses jambes, sont entrecroisées et qu'il est coiffé d'une sorte de calotte ronde. Son nom, à lui aussi, est écrit au dessus de sa tête : STEFATON, et ce n'est pas là un des moins curieux détails à relever dans cette plaque. Il est à remarquer, en effet, que si rien n'est plus commun que la présence de ce personnage dans les représentations du crucifiement, rien n'est plus rare que de lui voir attribuer un nom particulier. Les autres acteurs secondaires du drame de la Passion sont nommés dans les évangiles apocryphes : le bon larron, Dimas, le mauvais, Gestas, le soldat Longin, la plupart des témoins qui déposèrent devant Pilate en faveur de Jésus, sont mentionnés nominativement dans l'Evangile de Nicodème. Nulle part l'homme qui tendit l'éponge au Christ n'est désigné par son nom. Nous avons vainement cherché dans la plupart des Pères qui ont écrit des commentaires sur la Passion, sans trouver davantage la moindre allusion au nom de cet homme, et nous avouons humblement ne pas savoir encore à quelle source notre imagier a pu le prendre. On ne doit pas s'étonner après cela que ce nom ait été ignoré de la plupart des artistes et des auteurs ecclésiastiques ou profanes, et que les monuments iconographiques où on le rencontre soient de la plus extrême rareté. A dire la vérité, nous n'en connaissons même que deux exemples, et qui ne concordent pas entre eux. M. Joly-Leterme découvrit, en 1843, dans une chapelle du prieuré de Saint-Remy-la-Varenne, près de Saumur, une peinture murale représentant la crucifixion avec les noms des divers acteurs de la scène écrits à côté de chaque figure, celui de l'homme à l'éponge, très effacé malheureusement, a été lu par les uns STEPITON, par d'autres STEPHATON[1]. La date de cette curieuse peinture a été très diversement

1. Voir le *Bulletin archéologique*, publié par le Comité historique des arts et monuments, t. II, p. 682, et t. III, p. 86 ; et Didron, *Manuel d'iconogr. chrét.*, p. 196.

appréciée, les uns la faisant remonter au XIe ou même au Xe siècle; les autres la rabaissant jusqu'au XIVe. Mais il faut dire que la plupart de ceux qui en ont parlé n'ont jamais vu l'original et ne connaissaient pas la très mauvaise reproduction qui en a été faite dans une petite revue angevine[1]. En réalité, elle date de la fin du XIIe siècle[2], comme le prouve le costume donné aux deux figures de l'Eglise et de la Synagogue qui y sont représentées.

Le second monument où l'on trouve le nom du porte-éponge est également une peinture[3]. Elle se voit dans une église de la campagne romaine, Sant'Urbano alla Caffarella, et quoique de fâcheuses restaurations, qu'elle a eu à subir au XVIIe siècle, rendent assez difficile d'en apprécier aujourd'hui la date, on est d'accord pour l'attribuer au XIe siècle[4]. Elle représente le Christ en croix entre les deux larrons, la Vierge, saint Jean, Longin perçant le flanc du Seigneur, et, en pendant, l'homme qui tient l'éponge imbibée de vinaigre. Les noms de ces divers personnages sont peints au dessus de leur tête. Or, le porte-éponge ne porte pas ici le nom de Stephaton, que lui donnent notre bois et la peinture de Saint-Remy-la-Varenne, il est appelé CALPVRN (*Calpurnius*). Cela montre que la tradition était loin d'être fixée quant au nom de ce personnage, et cela explique que les monuments où il est nommé soient tellement rares[5].

Le bois de la collection Timbal présente donc en ceci une particularité vraiment curieuse.

1. A. de Soland, *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, t. III, p. 88.

2. C'est la date que lui assigne M. Célestin Port dans son excellent *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. III, p. 451. Des renseignements que M. Port a bien voulu me fournir, il résulte que cette curieuse peinture est aujourd'hui presque effacée. On a établi un four dans la chapelle dont elle ornait un des murs. D'ici peu la fumée aura achevé de la faire complètement disparaître.

3. Elle a été mentionnée par un grand nombre d'auteurs et plusieurs fois reproduite en gravure. Voir Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments, Peinture*, pl. XCIV, et Rohault de Fleury, *l'Evangile, études iconographiques*, pl. 89.

4. Elle porte la date de 1011, ainsi écrite : AXPI. MXI (*anno Christi millesimo undecimo*), mais cette date a été repeinte et l'authenticité en est très douteuse. (Voy. Rumohr, *Italienische Forschungen*, t. I, p. 277; Crowe et Cavalcaselle, *A new history of painting in Italy*, éd. 1864, t. I, p. 62.)

5. La tradition était si peu fixée à cet égard, même à la fin du Moyen-Age, que dans le mystère de la *Passion de Notre-Seigneur*, publié par Jubinal (*Mystères inédits du XVe siècle*, t. II, p. 252, 253), l'homme qui donna à boire au Christ se nomme Haquin.

Il en offre une autre dans les deux figures de la Vierge et de saint Jean, qui me paraît également à signaler. Rien n'est plus commun, on le sait, que la présence de la mère du Christ et du disciple bien aimé[1] au pied de la croix. Mais dans les très nombreux exemples que l'on connaît, je ne sais si l'on pourrait en citer un seul où Marie et Jean se tiennent comme ici, tournant la tête au Christ. Dans tous les monuments de peinture, de sculpture, d'orfèvrerie que j'aie pu voir, la Vierge et l'apôtre ont le visage tourné vers le Christ, attitude qui s'impose naturellement, puisqu'ils doivent écouter les paroles que le Christ en croix leur adresse : « Mulier, ecce filius tuus, ecce mater tua[2] » et qu'on ne peut admettre qu'ils aient détourné le visage au moment où le Christ s'adressait à eux.

On peut dire, pour expliquer l'attitude que l'artiste a donnée aux deux principaux témoins de la mort du Christ, qu'il a voulu exprimer la douleur qui les opprimait, mais c'est là un sentiment qui n'est guère de l'époque.

Les imagiers du XIe et du XIIe siècle ont assez souvent, il est vrai, cherché à traduire dans l'attitude de saint Jean les sentiments qui devaient attrister son cœur. On le voit parfois porter la main à ses yeux, ou même prendre sa tête dans ses mains; le geste qui lui est attribué dans le bois de la collection Timbal ne serait donc qu'une façon particulière et exagérée d'exprimer un sentiment qui lui est prêté dans bien d'autres monuments. L'attitude de la Vierge est plus extraordinaire. Jusqu'à l'époque gothique, les artistes qui représentaient la mère de Dieu ont presque toujours évité de lui donner l'expression de la douleur. Ce n'est qu'à la fin du Moyen-Age que l'on s'est ingénié à faire comprendre par son attitude la tristesse qui l'accablait; c'est alors seulement que l'on rencontre ces Vierges abîmées de douleur, le visage contracté, le corps affaissé, qui détournent la tête et tombent pamées dans les bras des saintes femmes qui les accompagnent. Dans les ivoires carlovingiens, dans les peintures et les sculptures de tout genre que nous a laissées l'époque romane, Marie n'a jamais cette attitude. Elle contemple toujours son divin fils attaché à la

1. Le catalogue de la collection Timbal dit (p. 46) que saint Jean est en costume de diacre. C'est une erreur. On ne lui aurait jamais donné le costume propre à une dignité dont il n'a jamais été revêtu. En réalité il porte une longue tunique et un ample manteau ou pallium.

2. Joann., XIX, 26.

croix, avec résignation, avec calme, avec sérénité. C'est à peine si nous pouvons citer quelques monuments du XIIe siècle où elle semble se départir un peu de cette résignation. Quelquefois, comme dans un crucifiement représenté sur une fort belle reliure du XIIe siècle conservée à Trèves, on voit la Vierge se cacher une partie du visage dans un pan de son manteau. Mais il y a loin de cette attitude, d'ailleurs assez rare, à celle que l'artiste a donnée à la Vierge dans notre bois.

Il faut encore signaler, comme une particularité dont il serait difficile de citer beaucoup d'autres exemples, ces petits escabeaux placés sous les pieds de chaque personnage. Des petits meubles du même genre se rencontrent fréquemment dans les œuvres d'art carlovingiennes ou romanes sous les pieds des personnages assis; ainsi le Christ, dans les figures de majesté, assis dans une gloire, entouré des quatre symboles des évangélistes; ainsi encore, les rois francs, assis sur leur trône, ou la Vierge tenant l'enfant sur ses genoux, ont très souvent les pieds posés sur des escabeaux tout semblables. Il n'est pas très rare non plus de voir dans les miniatures byzantines certains personnages, notamment des empereurs, debout sur des tabourets du même genre. Dans le magnifique manuscrit n° 139 du fond grec de la Bibliothèque Nationale, une très belle miniature, peinte sans doute au commencement du Xe siècle, nous montre David debout entre les figures allégoriques de la Sagesse et de la Prophétie, tous trois se tiennent sur des espèces de tabourets[1]. Dans un très curieux ivoire du XIIe siècle, exposé à Milan en 1874[2], et qui représente une descente de croix, la Vierge montée sur un tabouret soutient dans ses mains un des bras de son divin fils. On voit donc que les tabourets étaient des meubles fort employés du IXe au XIIe, et qu'on en trouve dans plus d'un monument de cette époque, j'avoue cependant n'avoir jamais vu les figures qui entourent le Christ dans la crucifixion montées sur des meubles de cette sorte, et c'est là encore un détail par lequel le bois de la

1. Voir une excellente reproduction de cette miniature, dans Labarte, *Hist. des Arts industriels*, pl. LXXXII, de la 1re édit.

2. Il a été reproduit par Rohault de Fleury, dans ses *Etudes archéologiques sur la Vierge*, t. I, pl. XLIX.

collection Timbal s'écarte de tous les monuments du même genre que l'on a signalés jusqu'ici.

Enfin ce bois offre une dernière particularité non moins frappante que les précédentes. Dans le champ de la composition, entre le Christ et Stéphaton, on voit un broc gravé au trait. Les auteurs du catalogue de la collection Timbal ont vu dans ce vase le Saint-Graal, ce qui me paraît bien difficile à admettre, car le Saint-Graal était une sorte de calice. On pourrait plutôt croire que c'est le vase qui contenait le vinaigre que l'on donna à boire au Christ, mais il faut remarquer qu'il est toujours représenté dans les monuments carlovingiens et romans sous la forme d'un seau. Ou bien encore cela peut être le vase dans lequel on apporta à Pilate l'eau dont il se lava les mains, quand il abandonna le Christ aux Juifs. Sur ces nombreux crucifix du XVIIe et du XVIIIe siècle, auxquels on voit fixés tous les instruments de la Passion, le pot à eau de Pilate a toujours sa place. Mais je ne crois pas qu'on en puisse signaler beaucoup d'exemples avant le XVe siècle. En tout cas, c'est un détail absolument anormal à l'époque romane.

Voilà, il faut bien l'avouer, diverses particularités qui font du bois de la collection Timbal un objet, complètement à part dans la très nombreuse série de scènes similaires que nous ont laissées les artistes romans. J'en ai été tellement frappé, pour ma part, que mon premier mouvement avait été de suspecter l'authenticité d'un objet, qui s'écartait par tant de détails des règles habituelles de l'iconographie. Aussi ai-je eu soin d'examiner de très près l'état matériel de cette plaque; je me suis arrêté tout spécialement aux inscriptions qui y sont gravées.

Outre les noms des personnages inscrits dans le champ du tableau, outre le titulus au sommet de la croix :

IHS | NASAREN' | REX IUDE | ORV

on lit sur le biseau du cadre un distique ainsi conçu :

+ IN CRVCE PRECLARA MORS EXVPERATVR AMARA
VICTIMA PRO SERVO FIT MVDI VITA PROTERVO

tout cela forme un assez grand nombre de lettres et fournit un criterium assez

solide pour juger de l'authenticité de l'objet, je n'ai pu, je l'avoue, y déceler la moindre infraction aux règles de l'épigraphie romane.

Je n'ose donc persister dans les doutes qu'avaient fait naître en moi un premier examen de ce curieux objet, et m'inscrire en faux contre l'opinion des savants conservateurs du Musée du Louvre, qui le regardent comme un spécimen parfaitement authentique de l'art des premières années du XIIe siècle.

On est malheureusement dans une ignorance absolue quant à sa provenance. L'auteur du catalogue de la collection Timbal y voit un travail occidental. Par certains côtés, en effet, cette sculpture se rapproche des œuvres rhénanes du XIe siècle. Le costume donné aux deux bourreaux du Christ se retrouve identiquement dans ce curieux coffret carlovingien du Musée du Louvre, dont Labarte a fait, bien à tort, je crois, un coffret byzantin [1], on le retrouve encore dans les miniatures du XIe siècle. D'autre part, le faire de l'objet ne rappelle pas tout à fait celui des ivoires rhénans, il dénote un art moins avancé ; les escabeaux sur lesquels les personnages sont montés ont un aspect absolument byzantin. Il faut donc en chercher peut-être l'origine dans quelque pays d'Europe moins avancé au point de vue de l'art que ne l'étaient les pays rhénans, dans quelque partie de l'Italie par exemple, surtout de l'Italie méridionale. Cela expliquerait peut-être certaines des particularités que j'ai signalées plus haut. Mais c'est là une hypothèse trop incertaine pour que j'y insiste; qu'il me suffise d'avoir fait connaître un petit objet, qui m'a paru s'éloigner par plusieurs traits caractéristiques de ses congénères, et qui mérite, à ce titre, de fixer l'attention des archéologues.

R. DE LASTEYRIE.

1. Labarte. *Hist. des Arts industriels*, pl. x de la 1re édit.

QUATRE IVOIRES DE L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

AU MUSÉE DU LOUVRE.

(PLANCHES 18 et 19).

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous publions les plaques d'ivoire dont on peut voir les reproductions ci-jointes. Nous n'avons point la prétention de donner la solution de tous les petits problèmes que soulèvent ces monuments. Ils appartiennent à une époque sur laquelle les renseignements n'abondent point et dont nous ne possédons que fort peu de sculptures. Les monuments des IXe et Xe siècles ne sont point aisés à classer. Quelques archéologues ont tranché toute difficulté en attribuant la plupart des monuments de cette époque, et les ivoires sculptés en particulier, à des artistes byzantins. C'est un système fort commode, mais repose-t-il sur des bases solides? Nous ne le pensons pas. Il faut bien admettre que les artistes carolingiens, qui ont pratiqué l'architecture, la peinture, la miniature, l'orfèvrerie, ont dû aussi laisser des sculptures en nombre assez considérable. Leurs œuvres, en tant que décorations monumentales, ont disparu complètement ou à peu près, mais leurs sculptures de petites dimensions, les coffrets, les plaques de reliure se sont conservés en assez grand nombre. Il n'est pas admissible que les artistes, qui peignaient les miniatures que l'on connaît, aient eu recours à des byzantins pour fabriquer les riches couvertures de leurs manuscrits, qui nous offrent des images absolument de même style que ces miniatures.

C'est là un argument que nous fournit le simple bon sens ; l'examen d'un très grand nombre de pièces attribuées à des artistes byzantins nous conduirait au même résultat. Sans parler des légendes latines gravées sur ces monuments, légendes qui, dans la plupart des cas, indiquent une origine occidentale, il y a, parmi les sculptures en ivoire, qui ont été attribuées en masse à des artistes

grecs, de telles différences de style, de facture, de costume, qu'à ce compte il faudrait admettre que les artistes byzantins ne formaient point d'école, mais travaillaient chacun de leur côté, et n'avaient d'autre guide que leur fantaisie. Or, nous savons que l'art byzantin, au moins dans ses traits généraux, même à la meilleure époque de son développement, est un art tout de tradition. Nous ne voudrions point affirmer pour cela que, dans les ivoires carolingiens, l'on ne puisse retrouver quelques traces d'influences étrangères, byzantines entre autres; mais nous croyons qu'il faut surtout y reconnaître l'influence de l'art antique, influence qui s'explique assez par la renaissance des lettres et des arts qui signala l'avènement de la dynastie carolingienne, sans qu'on aille en chercher la cause directe aussi loin qu'à Byzance.

Parmi les quatre ivoires que nous publions aujourd'hui, trois au moins appartiennent indubitablement à l'art carolingien; pour le quatrième, représentant l'apparition de Jésus à ses onze disciples sur la montagne de Galilée, le doute est permis. Tout au moins ne semble-t-il point avoir été sculpté dans la même contrée que les autres.

La première plaque[1], représentant le jugement de Salomon, n'offre aucune difficulté d'interprétation. La scène est divisée par une bordure en deux registres. Dans le registre supérieur, on voit sous un portique, composé d'un toit en appentis porté par quatre colonnettes et que des rideaux peuvent fermer, le roi Salomon, assis sur un siège élevé de deux marches, mais sans dossier. Il est vêtu d'une robe longue et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite; ses pieds sont chaussés de souliers couverts ou de bottines. De la main gauche, il tient un sceptre; sa tête est nue. A droite et à gauche se tiennent debout, deux par deux, quatre gardes vêtus de la tunique et du manteau, barbus et nu tête; ils sont appuyés sur des boucliers de forme un peu ovale, à boucle circulaire et saillante, munis de ferrures ou d'armatures de métal disposées symétriquement et destinées à leur donner plus de solidité. Dans le registre inférieur à droite, deux soldats se disposent à exécuter les ordres de Salomon; l'un d'eux

1. N° 372 de l'inventaire du Musée royal de 1800. — Hauteur, 0,133; largeur, 0,085. — *Catalogue des moulages de la Société d'Arundel*, classe V, n° 9.

armé d'une large épée à deux tranchants va couper en deux l'enfant, sujet du débat; à gauche, on voit les deux mères, la bonne à genoux dans une attitude suppliante, la mauvaise debout, ouvrant les bras d'un air étonné. La composition est encadrée d'une élégante bordure de feuilles frisées et découpées.

La seconde plaque[1], qui a été exécutée probablement par le même artiste que la première, et qui provient sans doute de la même reliure, représente David dictant ses Psaumes, suivant les données admises par les artistes de l'époque carolingienne. Dans le haut, David, assis sur un siège à dossier élevé et terminé en pointe, tient de la main gauche un *volumen*. Comme dans le bas-relief précédent, quatre soldats sont debout à ses côtés, appuyés sur des boucliers de forme ovale, armés de lances à larges fers. Les scribes chargés de recueillir les Psaumes sont placés sur deux rangs superposés et se font face deux à deux. Assis sur des escabeaux carrés, deux de ces scribes écrivent sur des *codices*, deux autres sur des *volumina* déroulés devant eux; l'un écrit sur ses genoux, un autre appuie son *codex* sur un pupitre. Devant eux est placé un petit meuble sculpté, monté sur quatre pieds, muni d'un couvercle, et destiné sans doute à renfermer les œuvres du roi. La bordure, comme dans l'autre plaque, est composée d'un rang de larges feuilles frisées.

Ce sujet a été souvent traité par les artistes du Moyen-Age; nous n'en voulons pour exemple que les miniatures de la Bible[2] et du Psautier[3] de Charles le

1. N° 373 de l'inventaire du Musée royal de 1816. — Hauteur, 0,140; largeur, 0,090. — *Catalogue des moulages de la Société d'Arundel*, classe V, n° 8.

2. Labarte, *Histoire des Arts industriels*, 2e édition, t. II, p. 204.

3. Cahier, *Mélanges d'archéologie*, 1re série, t. I, p. 29-30. Trois grandes miniatures à pleine page, mais inférieures à celles qu'offrent généralement les beaux manuscrits de Charles le Chauve, précèdent le psautier et composent tout ce que le volume offre de peintures. Au *verso* du premier feuillet, on a peint David avec les quatre compagnons que lui adjoignent souvent les monuments de cet âge. La page est divisée en deux lignes : sur la première, David joue d'une espèce de lyre carrée qui rappelle assez disgracieusement le φόρμιγξ que l'antiquité donnait soit à Apollon *Citharède*, soit à Erato. A sa droite et à sa gauche, Asaph et Eman dansent : l'un retenant de chaque main les extrémités d'une draperie, qui flotte en se recourbant au dessus de sa tête, et l'autre agitant de chaque main une paire de castagnettes ou de crotales. Sur la ligne inférieure, Ethan et Idithun, debout comme tous les précédents, tiennent l'un une sorte de mandore allongée (ce me semble), l'autre une trompette. Chacun de ces personnages est nommé en toutes lettres sur la page même, et le sujet est encore indiqué par ce vers :

« Quatuor hi socii comitantur in ordine David. »

Chauve à la Bibliothèque Nationale. Tantôt, comme dans ce dernier manuscrit, l'artiste n'a représenté que les musiciens qui accompagnent David chantant des psaumes, et il a pris soin de les nommer; tantôt il a représenté les musiciens et les scribes, qui figurent dans l'ivoire qui nous occupe. La belle Bible carolingienne conservée à l'église de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, contient une miniature représentant cette scène[1]. David y est représenté debout, en costume d'empereur carolingien, la couronne en tête; près de lui sont deux gardes armés du bouclier, de la lance et du casque : ce sont les deux gardes du corps qui accompagnent presque toujours la représentation de l'empereur assis sur son trône, et ce rapprochement n'est pas inutile pour justifier l'attribution de nos ivoires à l'époque carolingienne. Quatre scribes accompagnés de musiciens (il n'y a ici que trois musiciens au lieu de quatre comme dans le psautier de Charles le Chauve) sont assis plus bas et écrivent. Deux vers nous expliquent la composition :

Quatuor en scribunt proceres oracula vatis
Atque chori cytharaeque modi sonitusque tubarum.

C'est encore le même sujet qui est représenté sur un ivoire, dont le P. Cahier a donné la description[2]; il n'y a point à s'y tromper, puisque dans ce dernier monument les personnages sont nommés en toutes lettres.

A quelle époque appartiennent ces deux plaques que nous venons d'expliquer? Le IXe siècle ou le commencement du Xe, telle est la date qu'on doit leur assigner. Il est impossible de ne point remarquer l'analogie frappante qui existe entre ces monuments et les plaques qui recouvrent le psautier de Charles le Chauve : même faire, même costume. Nous savons bien que ces plaques ont été attribuées à des artistes byzantins[3]; c'est aussi la même origine que l'on a

1. Cette miniature a été reproduite, fort mal du reste, par Seroux d'Agincourt (*Histoire de l'art par les monuments*, atlas, peintures, pl. XLII). Voyez ce qu'en dit Labarte, *Histoire des Arts industriels*, 2e édition, t. II, p. 209. Ce magnifique manuscrit a été exécuté en France sous Charles le Chauve.

2. *Nouveaux mélanges d'archéologie*, t. II, pl. I et p. 5.

3. Labarte, *Histoire des Arts industriels*, 2e édition, t. I, p. 41-42, prétend que ces plaques sont un travail byzantin du IXe siècle. Il en a donné la reproduction dans le même volume, pl. XXX et XXXI, p. 368 et 375.

voulu assigner à un coffret du Louvre, dans lequel on ne peut voir qu'un travail carolingien de la même époque que les bas-reliefs qui nous occupent[1]; on y retrouve notamment ces boucliers ovales décorés de ferrures que tiennent les gardes de David. Quant au costume, Labarte a vu avec une certaine complaisance le costume grec dans la courte tunique et la chlamyde agrafée sur l'épaule droite[2]. Il oubliait que, si ce costume a, en effet, quelque chose d'antique, il n'en est pas moins vrai que c'est l'accoutrement que nous offrent toutes les miniatures des manuscrits carolingiens; les soldats francs du IXe siècle n'ont point eu d'autre costume.

Voici, du reste, un autre bas-relief, dont la légende latine LACV̄ GABAON, qui n'est point une légende mise après coup, prouve surabondamment l'origine occidentale. Cette sculpture est une des plus intéressantes peut-être que nous ait laissées la période carolingienne[3].

Le sujet en est emprunté au Livre des Rois, livre II, chapitre II. Après la mort de Saül, Abner, fils de Ner, fit proclamer Isboseth, fils de Saül, roi d'Israël, tandis que David régnait sur Juda.

« Alors Abner, fils de Ner, sortit de son camp et vint à Gabaon avec Isboseth, fils de Saül. — Joab, fils de Sarvia, marcha contre lui avec les troupes de David, et ils se rencontrèrent près de la piscine de Gabaon. Les armées s'étant approchées, s'arrêtèrent l'une devant l'autre, l'une était d'un côté de la piscine et l'autre de l'autre. — Alors Abner dit à Joab : « Que quelques jeunes gens s'avancent et qu'ils s'exercent devant nous. » Joab répondit : « Qu'ils s'avancent. » — Aussitôt douze hommes de Benjamin, du côté d'Isboseth, fils de Saül, parurent et se présentèrent; il en vint aussi douze du côté de David. — Et chacun d'eux ayant pris par la tête celui qui se présenta

1. *Ibid.*, p. 42, pl. VIII, et 1re édition, *Album*, pl. X. — Labarte attribue ce coffret au IXe siècle; Sauzay (*Notice des ivoires du Louvre*, no A 69), qui a adopté l'opinion de Labarte quant à la nationalité de l'objet, le reporte au Xe siècle. Le marquis de Laborde (*Notice des émaux*, etc., éd. de 1857, no 902), sans se prononcer sur l'origine, le datait du XIe siècle.

2. *Ibid.*, 2e édition, t. I, p. 42.

3. Gori, *Thesaurus veterum diptychorum*, III, pl. XXXIV. — Labarte, *Histoire des Arts industriels*, 2e édition, t. I, pl. II.

devant lui ; ils se passèrent tous l'épée au travers du corps et tombèrent morts tous ensemble, et ce lieu s'appela le champ des vaillants à Gabaon. »

Tel est le sujet que l'artiste a voulu représenter et dont nous ne possédons plus qu'un fragment qui paraît avoir servi à orner une reliure. Le premier registre représente Abner sortant de la ville de Gabaon, dont on aperçoit les murailles, et allant au devant de Joab pour conférer avec lui; plus bas sont assis les douze jeunes gens de Benjamin, coiffés du petit casque carolingien, le bouclier au bras; plus bas enfin, on voit la piscine de Gabaon, dont le sculpteur a fait un lac, sur lequel navigue un bateau à voile; dans le coin, à droite, volent des oiseaux. Le costume des personnages, sauf le casque, est, à peu de chose près, le même que l'accoutrement des soldats de David et de Salomon, que nous décrivions plus haut; tunique courte, manteau agrafé sur l'épaule droite, bottines montant jusqu'au dessous du mollet. Cependant, un certain manque de proportions, l'allongement démesuré des bras et des jambes, semblerait indiquer que cette pièce est d'une date un peu postérieure à celles précédemment décrites. C'est là, toutefois, une opinion qu'on ne peut émettre que sous toutes réserves, car, pour ce qui concerne les monuments carolingiens, il est fort difficile de préciser leur âge, à cinquante ans près.

La même planche offre la reproduction d'un bas-relief[1], que les auteurs du catalogue des moulages de la Société d'Arundel[2] ont attribué au XIe siècle, date qui nous paraît assez difficile à admettre.

Ce bas-relief paraît avoir été scié dans une plus grande plaque d'ivoire sculpté ; il n'a point de bordure, et plusieurs personnages sont coupés en deux, dans le sens de la hauteur. Du reste, un autre ivoire exposé dans la même vitrine, représentant les Saintes Femmes au tombeau du Christ, a probablement fait partie du même ensemble, ce qui ferait croire que nous avons ici affaire soit à un fragment de diptyque ou de cassette de grande dimension, soit à un fragment de grand bas-relief divisé en un grand nombre de registres.

Dans la partie inférieure du bas-relief on voit Jésus chassant les vendeurs du

1. N° 376 de l'inventaire du Musée royal de 1816. — Hauteur, 0,153 ; largeur, 0,082.

2. *Catalogue des moulages de la Société d'Arundel*, classe X, n° 3.

Temple qui est figuré au second plan. La composition n'est pas des meilleures et surtout manque de mouvement. Toutefois, si l'on compare cette sculpture à la représentation du même sujet que nous offre la couverture de l'évangéliaire de Saint-Emeran de Ratisbonne, que Labarte regarde comme une œuvre du dernier quart du xe siècle[1], l'on ne peut admettre que notre ivoire soit postérieur à cette date.

Le registre supérieur représente Jésus apparaissant aux onze apôtres sur la montagne de Galilée et leur ordonnant d'aller prêcher l'Evangile.

Un des diptyques que possède la cathédrale de Milan[2], et que Labarte regarde comme une œuvre italienne du ixe siècle, offre plusieurs points de ressemblance avec notre bas-relief : nous y retrouvons le sujet que nous venons d'indiquer et aussi la visite des Saintes Femmes au tombeau du Christ, sujet que représente le fragment de bas-relief dont nous parlions tout à l'heure. Mais ce sont là des ressemblances fortuites sur lesquelles nous ne voulons point insister. Ce qu'il convient de remarquer, c'est que les personnages sont disposés de la même manière, et dans le feuillet de diptyque de Milan, et dans les ivoires du Louvre. Il est aussi facile de constater entre ces divers monuments une certaine analogie de style; bien que dans l'ivoire de Milan les personnages soient beaucoup plus courts et plus écrasés que dans l'ivoire du Louvre, on ne peut s'empêcher de retrouver dans l'un et dans l'autre une trace, très légère il est vrai, des traditions de l'art antique. Dans tous les cas, qu'on veuille faire remonter l'ivoire qui nous occupe au ixe siècle ou au xe, il nous semble impossible d'admettre que cette sculpture, contemporaine des premiers bas-reliefs que nous avons décrits, ait été exécutée dans le même pays. Les premiers nous paraissent venir des bords du Rhin ou du nord de la France; nous serions assez portés à attribuer le dernier à l'Italie ou du moins à un pays plus méridional. Ce

1. Labarte (*Histoire des Arts industriels*, 2e édit., t. I, p. 337) croit, il est vrai, reconnaître dans cette pièce d'orfèvrerie, l'œuvre d'un artiste byzantin; c'est là une opinion très contestable et qui ne s'appuie sur aucun document. Cette couverture a été reproduite en couleurs par Labarte (*ibid.*, pl. xxix) et par le P. Cahier, *Nouveaux Mélanges d'archéologie*, t. II, pl. iii.

2. N° 374 de l'inventaire du Musée royal de 1810. — Hauteur, 0,155; largeur, 0,084. — *Catalogue des moulages de la Société d'Arundel*, classe X, n° 4.

ne sont là du reste que des conjectures auxquelles nous n'attachons pas plus d'importance que de raison. Ce que nous tenons à déclarer, c'est qu'il nous paraît impossible d'attribuer cet ivoire à une date postérieure au xe siècle.

Emile MOLINIER.

LE MISSEL DE MATHIAS CORVIN

A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES.

(Planche 20).

En abordant dans ce recueil l'étude d'un insigne monument du xve siècle, nous avons la satisfaction de pouvoir nous occuper à la fois de l'antiquité classique et de la Renaissance. Il suffit de jeter les yeux sur la planche qui accompagne ces lignes pour s'apercevoir que, si sa composition date d'une époque relativement rapprochée de nous, ses détails sont pour la plupart empruntés à l'art grec ou romain. L'artiste y a tour à tour copié une monnaie sicilienne du style le plus pur, un aureus de Néron et un sarcophage dont les figures — des divinités marines — jurent singulièrement avec le titre d'« Ordo missalis, » inscrit dans le cartouche occupant le centre de la composition.

La recherche des éléments antiques dans les productions du Moyen-Age et de la Renaissance offre — est-il nécessaire de le rappeler? — l'intérêt le plus sérieux, non seulement pour l'histoire de ces deux périodes, mais encore pour celle de

plusieurs chefs-d'œuvre classiques. C'est ainsi qu'en rapprochant d'un texte contemporain une statue de la chaire de Pise, on peut établir la présence à Florence, dès la fin du XIIIe ou le commencement du XIVe siècle, de la Vénus de Médicis; une fresque d'Ambrogio Lorenzetti, au Palais public de Sienne, tend à prouver l'existence, en Toscane, d'une composition analogue à la Pomone du Musée de Naples; un bas-relief de Brunellesco, exécuté en 1403, offre avec le Tireur d'épine une ressemblance assez marquée pour nous permettre de supposer que le merveilleux bronze du Capitole était connu dès lors[1].

Ces identifications sont surtout utiles lorsqu'il s'agit de ces ouvrages dans lesquels l'industrie des faussaires s'exerce avec tant de succès depuis le XVIe siècle : les pierres gravées. Un camée ou une intaille ont-ils été reproduits dans un monument du Moyen-Age ou de la première Renaissance, nous avons là une preuve à peu près absolue de leur authenticité : en effet, ce n'est guère qu'à partir de 1520 ou de 1530 que les graveurs en pierres dures italiens ont réussi à copier les modèles antiques avec une perfection capable d'embarrasser les juges les plus autorisés.

La classe de productions dont nous nous occupons aujourd'hui, les miniatures, fournit, à cet égard, de précieuses informations. De bonne heure, les miniaturistes, surtout à Florence, ont pris l'habitude d'introduire, dans les ornements des manuscrits, des monnaies, des camées, des intailles, souvent même des bas-reliefs ou des statues. J'ai fait connaître ailleurs un certain nombre de ces représentations conservées à la Laurentienne; on me dispensera d'y insister ici. Parfois, en associant aux médailles de l'antiquité les médailles de leur temps, les miniaturistes de la Renaissance nous ont laissé pour ces dernières des critères non moins sûrs. C'est ainsi que, dans la nouvelle édition de son beau travail, M. Alfred Armand a pu, en s'aidant d'une miniature exécutée pour Pierre de Médicis († 1469) et reproduisant une médaille de Cosme l'Ancien, établir que cette médaille, contrairement à l'opinion de divers savants, datait du milieu, non de la fin du XVe siècle[2].

1. Voyez mes *Précurseurs de la Renaissance*, passim.

2. *Les Médailleurs italiens de la Renaissance*, t. II, p. 24.

Si les manuscrits de la bibliothèque de Frédéric d'Urbin contiennent un moins grand nombre de motifs empruntés à l'antiquité que ceux des Médicis, en revanche ces réminiscences abondent dans les manuscrits de la cour de Naples, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris. Les miniaturistes des Sforza recherchaient aussi ce genre d'ornementation. On peut en juger par le frontispice de l'ouvrage de Gambagnola, exécuté, en 1490, pour Ludovic le More[1], et surtout par la *Descente du Saint-Esprit*, chef-d'œuvre d'Antonio da Monza. Cette dernière miniature nous offre, à côté de figures inspirées de Léonard de Vinci, un encadrement architectural où tout rappelle l'art romain, depuis les palmettes, les rosaces, les rinceaux, jusqu'aux médaillons d'Agrippa et de Néron, auxquels viennent s'ajouter ceux de quatre autres personnages dont les noms sont malheureusement aux trois quarts effacés.

Le brillant souverain, grâce à l'ardente initiative duquel la Hongrie a été initiée de si bonne heure aux conquêtes de la Renaissance, Mathias Corvin, n'affectionnait pas moins que les Médicis, dans la patrie desquels il fit exécuter tant de chefs-d'œuvre de calligraphie et de miniature, ces reproductions de modèles alors réputés inimitables. Nous en avons pour preuve le frontispice de l'admirable missel reproduit par notre gravure.

Cet « Ordo missalis, » un des joyaux de la Bibliothèque royale de Bruxelles, est à la fois un monument historique et un chef-d'œuvre de l'art. Emporté dans les Pays-Bas par la reine Marie, veuve du roi Louis II de Hongrie et sœur de Charles-Quint, il servit jusqu'à la fin du siècle dernier à la prestation de serment des gouverneurs généraux, et figura ainsi dans les cérémonies les plus importantes dont la capitale des Pays-Bas ait été le théâtre[2].

L'inscription tracée sur le frontispice :

ACTAVANTE DE ACTAVANTIBVS DE FLORENTIA
HOC OPVS ILLVMINAVIT A. D. MCCCCLXXXV

1. Reproduit dans la nouvelle édition du livre de M. Charles Clément : *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*, p. 243.

2. Voyez l'article de M. Frocheur dans le *Messager des sciences historiques de Belgique,* 1839, p. 329 et suiv.

nous apprend que nous avons affaire à une œuvre du plus célèbre représentant de la miniature florentine, grandie sous les auspices de ces trois bibliophiles passionnés qui ont nom Cosme, Pierre et Laurent de Médicis.

Attavante naquit à Florence, en 1452; il y mourut, selon toute vraisemblance, en 1511. Sa réputation était solidement établie dès 1483 : nous le savons par le missel, aujourd'hui conservé dans le trésor de la cathédrale de Lyon. Plusieurs années durant, il travaille simultanément pour le duc Frédéric d'Urbin et pour Mathias Corvin. En 1494, il s'engage à enluminer, pour Clément Sernigi, un traité de saint Thomas d'Aquin, et une Bible que M. Milanesi, le savant annotateur de Vasari, identifie à celle dont Jules II fit présent au roi de Portugal et qui se trouve aujourd'hui au monastère de Belem; en 1500, nous le voyons consacrer son pinceau à l'illustration de deux antiphonaires de la cathédrale de Prato; en 1503, il est nommé membre de la commission chargée de déterminer l'emplacement sur lequel s'élèvera le David de Michel-Ange, preuve de l'estime dont il jouissait auprès de ses concitoyens; en 1508 et en 1511, enfin, il orne de miniatures des antiphonaires destinés à la cathédrale de Florence; après quoi nous perdons ses traces.

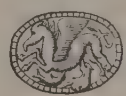
On dirait qu'Attavante, prenant exemple sur les sculpteurs grecs et romains, dont il pouvait admirer les chefs-d'œuvre dans les collections des Médicis, a recherché la pureté du dessin plutôt que l'éclat de la composition. L'intérêt se concentre en général chez lui sur un petit nombre de figures, mais quelle expression, quelle suavité, quelle noblesse n'y a-t-il pas mises! Il est telle de ses personnifications, notamment dans le Marcianus Capella de la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, qui peut rivaliser avec les fresques de Botticelli et de Ghirlandajo. Ce n'est pas, toutefois, qu'en citant ici le manuscrit de Venise, je prétende l'égaler à celui de la Bibliothèque de Bourgogne. La différence est des plus sensibles : autant il y a de souffle dans le missel, autant il y a de sagesse, presque de timidité dans le Marcianus Capella; les types sont bien les mêmes, mais avec quelque chose de moins personnel, de moins vivant, de moins poétique.

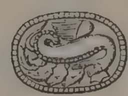
Au moment de terminer cette notice, il me reste à remplir un devoir bien agréable, c'est de remercier publiquement l'éminent conservateur des manus-

crits de la Bibliothèque de Bruxelles, M. Ruelens, de l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition la photographie, grâce à laquelle je puis placer sous les yeux du lecteur la reproduction de la plus belle page d'Attavante.

Eugène MÜNTZ.

Dans la *Gazette archéologique* de 1881-1882, p. 188 et suiv., il a été question des scarabées de pierre dure avec gravures sous le plat qui se découvrent dans la Grande-Grèce et particulièrement à Tarente. Aujourd'hui je complèterai ce qui en a été dit alors en plaçant sous les yeux des lecteurs les dessins des intailles de





deux de ces scarabées, tous deux en cornaline, décrits à la p. 189. Le premier provient de Tarente et est actuellement au Cabinet des médailles. Le second est celui qui appartient à M. Debacq et a été trouvé dans les environs de Crotone.

F. L.

Le Secrétaire de la Rédaction,

E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

BAS-RELIEF DÉCOUVERT PRÈS DE ROUM-QALAH.

(Planche 22.)

Le précieux monument représenté dans cette planche appartient à M. le capitaine Marmier, qui l'a recueilli dans le voisinage de Roum-Qalah, au cours de la mission qu'il a récemment accomplie, pour le Ministère de la guerre, dans la Syrie du nord. Il est grossièrement sculpté sur un quartier de roche naturel, de 50 centimètres environ de haut. On y voit un personnage barbu, coiffé d'un bonnet, chaussé de bottines et vêtu d'une robe longue et ouverte sur le devant, qui s'écarte par en bas pour former comme deux ailes. Il a une ceinture placée très bas, à laquelle est suspendu un poignard à lame large et courte en feuille de saule. De la main droite il tient une palme ou un rameau, et à son avant-bras est suspendu un sac de cuir, de forme cylindrique allongée. Sa main gauche supporte un objet assez difficile à déterminer, qui semble une cage carrée à barreaux verticaux.

Ce bas-relief se rattache à tout un ensemble de monuments, dont la connaissance et l'étude ne datent que d'hier, mais sont devenues immédiatement un des sujets à l'ordre du jour de la science[1]. Je veux parler de ces sculptures d'un art indigène, imparfait et grossier, à la physionomie très spéciale, qui ont été découvertes dans le pays qu'occupait, entre l'Oronte, l'Amanus et l'Euphrate,

1. Ce sont principalement les travaux de M. Sayce qui les ont introduits dans la science archéologique et qui ont déterminé de la manière la plus heureuse la direction dans laquelle les recherches sont poursuivies pour leur attribution historique. En dehors d'un grand nombre de courts articles dont il serait trop long de donner ici l'énumération (je craindrais d'ailleurs de ne pas arriver à la faire complète) et qui se trouvent dispersés dans diverses revues anglaises, surtout dans les trois dernières années de *The Academy*, les principales publications de M. Sayce sur la question sont les suivantes : *A forgotten empire in Asia Minor*, dans le *Fraser's Magazine* d'août 1880, p. 223-233; *The monuments of the Hittites*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 248-293 ; *The bilingual hittite and cuneiform inscriptions of Tarkondêmos*, dans le même volume, p. 294-308.

le peuple mystérieux des 'Hittîm septentrionaux de la Bible, Khétaou des monuments égyptiens, 'Hatti des inscriptions assyriennes, que les documents hiéroglyphiques et cunéiformes montrent en possession d'une si grande puissance du XVIe au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne[1]. Deux, parmi ceux que l'on connaît jusqu'ici, offrent la représentation de la figure humaine :

A. Bas-relief de Biredjik, actuellement au Musée Britannique[2];

B. Bas-relief de Djerabîs, l'ancienne Qarqemisch(?), actuellement au Musée Britannique[3].

Le bas-relief que nous publions aujourd'hui devra s'ajouter à la liste sous la lettre C.

Ces sculptures sont généralement accompagnées d'inscriptions conçues dans un système graphique particulier et fort antique[4], une variété d'hiéroglyphes qui ne procèdent aucunement de ceux de l'Égypte[5].

1. Je traite avec des développements étendus les principales questions relatives à ce peuple dans la 2e partie du tome II de mes *Origines de l'histoire*, actuellement sous presse.

2. *Transact. of the Soc. of Bibl. Arch rol.*, t. VII, pl. à la p. 250.

3. Même volume, pl. J. I.

4. On a désigné d'abord cette écriture toute particulière par le nom de « 'hamathéenne, » d'après la ville de Syrie où l'on en avait découvert les premiers monuments connus. A mesure que les trouvailles s'étendirent, on reconnut l'impropriété de cette désignation. L'attribution aux 'Hittîm du nord, et par suite le nom d' « hiéroglyphes 'hittites, » a été proposée pour la première fois, en 1874, par M. W. Wright, dans la *British and foreign Evangelical Review*, puis, d'une manière indépendante, en 1877, par M. Hayes Ward, de New-York, dans le *Journal of the American Oriental Society* (t. X, p. CXXXIX). M. Sayce s'en est fait le principal champion, et sa théorie a été adoptée à la presque unanimité des savants anglais et américains, qui jusqu'ici ont été les seuls à s'occuper de ces monuments. J'y adhère entièrement, de même que mon savant confrère et ami M. Perrot.

Il est probablement fait allusion à ce système graphique dans un passage de Pline (*Hist. nat.*, VII, 57), qui semble mettre une écriture usitée en Syrie sur le même pied d'antiquité que les cunéiformes assyro-babyloniens et les hiéroglyphes égyptiens : *Litteras semper arbitror Assyrias fuisse, sed alii apud Aegyptios a Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas volunt.*

5. Les inscriptions de la Syrie du nord en hiéroglyphes 'hittites, connues jusqu'à ce jour, sont :

A. Les cinq inscriptions de 'Hamah, l'ancienne 'Hamâth, actuellement au Musée de Constantinople, dont on possède maintenant d'excellentes copies : W. Wright, *Palestine exploration Fund*, *Quarterly statement*, 1873, p. 74 et s.; Burton et Drake, *Unexplored Syria*, t. II, planches à la fin du volume ; Rylands, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 430-434, pl. H, I-III.

B. L'inscription de 'Haleb, l'antique *Khilbu*, dont on n'a que des copies fort incertaines et différant sensiblement entre elles : Burton et Drake, *Unexplored Syria*, t. II, p. 186; Clermont-Ganneau, *Palestine exploration Fund*, *Quarterly statement*, 1873, p. 72 et s.; Rylands, *Transact of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 434 et s.

D'autres sculptures, présentant les mêmes caractères d'art, avec quelquefois des inscriptions dans les mêmes hiéroglyphes[1], se sont rencontrées sur différents points de l'Asie-Mineure et doivent être attribuées au même peuple ou à des nations formées à son école et subissant entièrement son influence[2]. Voici l'indi-

C. Neuf inscriptions et fragments d'inscriptions de Djerabîs, dont les originaux sont actuellement au Musée Britannique : Rylands, mém. cit., pl. J, I-IV ; Jv, nº 1 ; Jvi, nºs 3 et 4.

D. Deux inscriptions récemment retrouvées dans les magasins du Vatican, inscriptions envoyées jadis par des missionnaires de Syrie, mais dont on ignore la provenance précise.

E. Les huit empreintes de sceaux en terre glaise découvertes dans la salle des archives à Koyoundjik : Layard, *Monument of Nineveh*, *second series*, pl. LXIX ; Fr. Lenormant, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXXI, p. 226-235; Rylands, mém. cit., p. 438 et s., pl. J, v.

1. Celles des inscriptions d'Asie-Mineure conçues dans le système d'écriture 'hittite, dont on a jusqu'ici publié des photographies, sont les suivantes :

A. Inscription en quelques caractères sur un linteau de porte entre Lamas et Kannidelli, dans l'ancienne Cilicie Trachée : V. Langlois, *Voyage dans la Cilicie*, p. 169.

B. Inscription accompagnant le bas-relief d'Ibrîz en Lycaonie ; le texte en est fort douteux : *Transact. of the Soc. of. Bibl. Archæol.*, t. IV, pl. à la p. 236.

C. Inscription du sceau d'argent du roi Tarqoudimme, accompagnée d'une autre inscription en caractères cunéiformes ninivites : voy. la note de la p. 124.

D. Inscription des environs de Boulgar, sur les frontières de la Cilicie et de la Lycaonie, dont on n'a qu'une copie insuffisante : Davis, *Life in Asiatic Turkey*, p. 222.

E. Inscription de Boghaz-Keui : Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, *etc.*, pl. XXXV (photographie sur laquelle on parvient seulement à distinguer la nature des caractères). — M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 255-257) conjecture aussi fort ingénieusement que les symboles très compliqués, évidemment composés de plusieurs objets divers, que les divinités, dans les bas-reliefs de Boghaz-Keui, tiennent à leur main ou ont placés à côté de leur tête, sont des groupes d'hiéroglyphes 'hittites exprimant leurs noms et commençant tous par le même signe, qu'il pense retrouver comme déterminatif préfixe des noms de divinités dans les inscriptions de 'Hamah et de Djerabîs.

F. Inscription de quelques signes accompagnant le pseudo-Sésostris de Karabéli ; cette inscription est illisible sur les photographies qu'on en a publiées ; M. Sayce en donne une copie dont il affirme l'exactitude ; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 267 ; Rylands, même volume, p. 439.

G. Inscription de quelques caractères dans un cartouche sculpté sur le rocher à la droite de la statue du mont Sipyle, dite de Niobé ; Dennis, *Proceedings of the Soc. of Bibl. Archæol*, t. VII, p. 440, pl. J, v, nº 2 (copie de M. Sayce). — Sur le monument lui-même, voy. A. Martin, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXXI, p. 322 et suiv., pl. VIII ; G. Weber, *Le Sipylos et ses monuments*. Paris et Smyrne, 1880.

H. Dix-huit sceaux de terre cuite recueillis par M. G. Schlumberger et publiés par M. Perrot ; *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XLIV, pl. XXXIV.

2. M. Perrot a établi le premier les caractères d'art de ces monuments de l'Asie-Mineure et opéré leur groupement : *L'art de l'Asie-Mineure, ses origines, son influence*, publié d'abord dans la *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXV, réimprimé ensuite dans ses *Mémoires d'archéologie*, p. 42-73. C'est M. Sayce qui, à la suite des découvertes de 'Hamah et de Djerabîs, a pu les rattacher avec certitude à ceux du pays des 'Hittîm septentrionaux.

cation de celles où l'on observe des figures humaines[1], susceptibles d'être comparées à celle qui nous occupe :

A. Bas-relief d'Ibrîz en Lycaonie[2].

B. Sceau d'argent du roi cilicien Tarqoudimme[3].

C. Bas-relief d'Eflatoun en Isaurie[4].

D. Bas-reliefs de Boghaz-Keui en Cappadoce[5].

E. Bas-reliefs d'Euyuk en Cappadoce[6].

F. Bas-reliefs de Ghiaour-Kaléçi en Phrygie[7].

G. Bronze du Louvre provenant de la Phrygie[8].

H. Bas-relief de Karabéli, près de Smyrne, le pseudo-Sésostris d'Hérodote[9].

I. Second bas-relief de Karabéli, attribué aussi à Sésostris par Hérodote[10].

L'art de ces bas-reliefs est aussi celui de toute une série de cylindres gravés de pierre dure, dont les spécimens, pour lesquels j'ai pu connaître avec certitude la provenance, sortaient de la Cappadoce, de la région du Taurus et du nord de la Syrie. Voici ceux que je trouve gravés dans les planches du grand ouvrage de Lajard sur le *Culte de Mithra* :

A. Pl. XVI, n° 5; hématite. Cabinet des médailles.

B. Pl. XXVIII, n° 1; hématite. Cabinet des médailles (derrière une des figures paraissent être trois caractères hiéroglyphiques).

C. Pl. XXVIII, n° 2; hématite. Collection de M. de Montlezun (j'ignore où il se trouve aujourd'hui).

D. Pl. XXIX, n° 1; hématite. Cabinet des médailles.

E. Pl. XXXI, n° 2; hématite. Cabinet des médailles.

1. Je ne comprends donc pas dans cette liste le lion de Kalaba, aux portes d'Angora; Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, pl. XXXII.

2. *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. IV, pl. à la p. 236.

3. *Münzstudien* de Grote, t. III (1863), pl. III, n° 1; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 298, et autre pl. à la fin du volume.

4. Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 350.

5. Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, pl. XXXVIII-LII.

6. Même ouvrage, pl. LIX-LXVI.

7. Même ouvrage, pl. X.

8. *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XIX, pl. XI; Perrot, *Mémoires d'archéologie*, pl. II.

9. *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XIX, pl. XII; Perrot, *Mémoires d'archéologie*, pl. I, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 266.

10. *Archæol Zeit.*, 1876, p. 50; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 268.

F. Pl. XXXII, n° 9; hématite. Cabinet des médailles.

G. Pl. XXXIII, n° 5; hématite. Cabinet des médailles.

H. Pl. XXXV, n° 4; hématite. Cabinet Impérial et Royal de Vienne.

I. Pl. XXXVI, n° 11; hématite. Collection Robert Goff (j'ignore où il se trouve aujourd'hui).

J. Pl. XXXVIII, n° 4; hématite. Pas d'indication de source.

K. Pl. XL, n° 1; hématite. Appartenant à Mme Gabriel Delessert.

L. Pl. XLIX, n° 5; hématite. Cabinet des médailles.

M. Pl. L, n° 3, hématite. Musée Calvet, à Avignon.

N. Pl. L, n° 4; hématite. Musée Britannique.

O. Pl, LII, n° 6; hématite. Pas d'indication de source.

P. Pl. LI *N*, n° 7; hématite. Cabinet des médailles.

Q. Pl. LVII, n° 5; hématite. Bibliothèque de Marseille.

R. Pl. LVIII, n° 6; hématite. Pas d'indication de source.

S. Pl. LXII, n° 5; hématite. D'après un moulage fait à Smyrne.

Tous ces cylindres sont de même matière et offrent un même style, parfaitement caractérisé, qui a la plus grande parenté avec celui des bas-reliefs de Boghaz-Keui et d'Euyuk. On y voit souvent des personnages avec le haut bonnet pointu et les bottes qui sont essentiellement caractéristiques des 'Hittîm. Un ornement tout à fait spécial est la sorte de tresse nattée qui s'observe sur presque sur tous ces cylindres, et qui ne se voit jamais sur ceux de la Chaldée, de Babylone et de l'Assyrie. M. Al. Sorlin-Dorigny prépare un travail spécial sur les cylindres de cette classe. Il en a formé à Constantinople une riche collection. Tous sont en hématite et tous ont des provenances sûres, de l'intérieur de l'Asie-Mineure. Quelques-uns de ceux qu'il possède offrent, gravés en creux sur une des sections horizontales des extrémités, un ou deux hiéroglyphes 'hittites.

L'art dont je parle est généralement assez grossier, presque à demi barbare [1]. Il procède directement de l'influence de l'art chaldéo-babylonien des

[1]. La grossièreté du travail est surtout grande dans les sculptures de l'Asie-Mineure et dans notre bas-relief de Roum-Qalah, c'est-à-dire dans les monuments qui ont été exécutés sous l'influence des 'Hittîm plutôt que par eux-mêmes. Ce sont, d'ailleurs, des bas-reliefs taillés sur la surface des rochers, où le ciseau ne pouvait pas apporter de finesse et qui ont dû beaucoup souffrir des intempé-

plus anciennes époques[1], tel que nous le connaissons par les cylindres et par les sculptures que viennent de restituer au jour les admirables fouilles de M. de Sarzec à Tel-Loh, près de l'emplacement de l'antique Sirtilla. Mais en même temps, il a sa physionomie à part, son originalité propre, comme tout ce que nous parvenons à connaître de la civilisation du peuple qui fut son premier créateur.

Maintenant, si toutes les œuvres de cet art, en quelque pays qu'elles se trouvent, appartiennent incontestablement à la même civilisation, je ne saurais admettre, comme l'ont fait quelques érudits, un peu trop vite à mon avis, qu'elles aient été exécutées par un seul peuple. En faisant ressortir la parenté qu'offraient entre elles celles de l'Asie-Mineure, M. Perrot remarquait déjà qu'on devait y distinguer cependant deux groupes ayant chacun une individualité bien distincte : celui des monuments d'Euyuk et de Boghaz-Keui, et celui des monuments de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi. Les découvertes plus récentes me permettent d'en constituer trois autres ayant aussi bien leur individualité propre, l'un avec les monuments de 'Hamah et de Djerabîs[2], le second avec ceux de Biredjik et de Roum-Qalah, le troisième enfin avec le bas-relief d'Ibrîz et le sceau de Tarqoudimme[3]. L'art dont je m'occupe a donc été pratiqué dans une région fort étendue, par un certain nombre de peuples autres que

ries. Quelques-uns des fragments de Djerabîs, exécutés pendant la période historique assyrienne et imités de très près de l'art assyrien, non plus babylonien, sont d'un travail fin et soigné.

1. C'est ce que remarque très justement M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p 261 et s.). L'influence qui a présidé à l'art dont nous parlons, et dont l'empreinte y est toujours restée marquée, est chaldéo-babylonienne, et non assyrienne. Si M. Perrot, dans sa belle étude sur *l'Art de l'Asie-Mineure*, a tourné les yeux vers l'Assyrie, c'est qu'au moment où il écrivait, la distinction entre l'art proprement assyrien et l'art chaldéo-babylonien des plus anciennes époques n'était pas encore nettement établie. On manquait de documents suffisants à cet égard.

2. Il faudra probablement y joindre les sculptures des environs d'Antioche signalées par Chesney (*Expedition of the Euphrates and Tigris*, t. I, p. 425 ; voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 269), et celles qui existent auprès d'Alexandrette (Sayce, mém. cit., p. 306).

3. Victor Langlois (*Voyage dans la Cilicie*, p. 207) indique un bas-relief de la même classe dans la nécropole de Corycos. Il y en a aussi près de Boulgar (Davis, *Life in Asiatic Turkey*, p. 222) et près de Frahtin (Sayce, *Transact of the. Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 265). Malheureusement on n'a encore ni bons dessins ni photographies de ces monuments, non plus que de ceux que M. Boscawen a découverts dans un défilé au sud de Marasch (Sayce, mém. cit., p. 306).

les Khétaou = 'Hatti = 'Hittîm. Mais ç'a été toujours d'après leurs leçons, à leur exemple, et par conséquent on est en droit de le qualifier de « 'hittite, » aussi bien que le système d'écriture auquel il est lié.

Sur les monuments égyptiens, qui en reproduisent avec une merveilleuse vérité le type ethnographique, profondément différent de celui de leurs voisins Sémites et Kénânéens[1], les Khétaou apparaissent toujours avec la barbe et les moustaches rasées, de manière à avoir la face entièrement glabre. On ne saurait relever une seule figure de Khéta barbue. Quelquefois même, par exemple, dans les bas-reliefs peints d'Ibsamboul[2], on leur voit la chevelure également rasée, sauf une mèche réservée au sommet du crâne. Plus souvent ils ont leurs cheveux enveloppés d'une coiffe d'étoffe, quelquefois garnie de perles, à laquelle s'attache, pour former queue, une floche d'une autre couleur partant du sommet de la tête ou bien de la nuque. Nous retrouvons exactement la même coiffure à plusieurs des personnages des bas-reliefs d'Euyuk[3], et le bonnet de la figure de notre planche s'en rapproche beaucoup.

1. Il faut comparer entre eux :

Les deux tableaux de la Salle hypostyle de Karnak représentant l'un la défaite des Khétaou (Rosellini, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*, *Monumenti storici*, pl. LVII), l'autre la défaite des Amaourou et la prise de leur ville de Qadesch (Rosellini, pl. LIII);

Les deux grandes figures du roi de Khéta et du roi d'Amaour, sculptées l'une à côté de l'autre parmi les prisonniers qui garnissent le soubassement du pavillon de Médinet-Abou (Rosellini, pl. CXLIII, nos 7 et 8 ; Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. III, pl. CCIX, *b*, nos 1 et 2 ; Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. III, no 7 et pl. V, no 10);

Les fragments des reliefs de terre émaillée du palais de Râ-mes-sou III à Tel-el-Yahoudeh, qui offrent, l'un l'image d'un Amaour (Tomkins, *Studies on the times of Abraham*, pl. VI), les deux autres celle d'un homme de Khéta (Tomkins, pl. I ; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. I à la p. 179) et celle d'une femme du même peuple (Tomkins, pl. VII).

Sur le pylone du Ramesséum, le dessin de Rosellini (pl. CIV) fait voir très clairement, et d'une manière qui ne peut être qu'exacte, dans les soldats composant la garnison de Qadesch, à côté de Khétaou, des hommes appartenant à leurs auxiliaires sémitiques de Syrie et à ceux qui leur étaient venus de l'Asie-Mineure, tous distingués les uns des autres à leur type et à leur accoutrement. Dans une des planches de M. Lepsius (*Denkmæler* part. III, pl. CLVIII), empruntée à ce même pylone, on discerne très bien, parmi les fugitifs que Râ-mes-sou II poursuit et perce de ses flèches, les Khétaou proprement dits et leurs auxiliaires de type sémitique. Enfin un bas-relief du Ramesséum (Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CLIX, *b*) montre le roi qui frappe un groupe de trois prisonniers, ethniquement caractérisés d'une manière parfaite, un Nègre, un Sémite ou Amou et un Khéta.

2. Rosellini, *Monumenti storici*, pl. CIII.

3. Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, pl. LXIII.

En revanche, sinon peut-être dans celles des sculptures indigènes énumérées tout à l'heure qui appartiennent proprement au pays des 'Hittim septentrionaux[1], du moins dans celles de l'Asie-Mineure, il y a positivement quelques personnages barbus, bien que le plus grand nombre soient imberbes. Dans les deux bas-reliefs de Karabéli, le roi, en costume de guerre, est sans barbe. A Ghiaour-Kaléçi, au contraire, nous avons deux guerriers représentés côte à côte, et l'un est barbu, tandis que l'autre est imberbe. Sur le bas-relief d'Ibrîz, le dieu et le personnage qui l'adore ont tous les deux la barbe au menton, longue, épaisse et frisée par étages. A Euyuk, il n'y a aucune figure barbue. Dans les bas-reliefs de Boghaz-Keui, Texier avait cru en voir plusieurs. Mais il résulte formellement des photographies de MM. Perrot et Guillaume qu'on ne peut admettre la barbe que pour une seule figure, celle du dieu principal de la scène du centre; encore cette barbe n'est-elle pas absolument sûre.

Les gens du pays de Patin, situé immédiatement au nord de l'embouchure de l'Oronte, entre l'Euphrate et la mer[2], sont barbus dans les bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud[3], comme l'est le personnage de notre bas-relief de Roum-Kalah, dont le lieu de trouvaille devait être compris dans un des états de Patin, de Gamgoum ou de Bit-Adini[4], que les documents assyriens des xe et xie siècles nous montrent dépendant politiquement des 'Hatti et habités par une population de même langue, sans doute aussi de même race.

Ces différences de barbe rasée ou non rasée tiennent probablement aux usages particuliers de peuples qui n'étaient pas les mêmes, bien qu'appartenant au même ensemble d'art et de civilisation. De plus, il a pu se produire un change-

1. Le personnage représenté dans le bas-relief de Biredjik est imberbe. Ce qu'on possède des sculptures de Djerabis ne présente malheureusement pas de têtes intactes; pourtant le personnage du bas-relief qui est reproduit photographiquement dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, I, paraît bien n'avoir pas eu de barbe. Ce qu'il faut noter, c'est que, parmi les signes de l'écriture hiéroglyphique 'hittite, il en est plusieurs qui retracent la tête humaine avec divers attributs, et qu'elle y est toujours imberbe.

2. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 114 et suiv.

3. Layard, *Monuments of Nineveh*, *First series*, pl. LIII-LVI.

4. Sur ce pays, voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 199. Sa capitale, nommée Toul-Barsip dans les textes cunéiformes, paraît correspondre à l'actuel Biredjik, lieu de trouvaille du bas-relief désigné plus haut, p. 122, sous la lettre A.

ment à ce point de vue dans les usages des 'Hittîm du nord de la Syrie entre l'époque de la XIXe et de la XXe dynastie égyptienne et celle où furent exécutés les monuments que je viens de citer, peut-être sous l'action des mœurs et des usages des Assyriens, devenus le peuple prépondérant dans l'Asie antérieure, et dont l'influence est si manifeste dans le bas-relief d'Ibrîz[1] et dans quelques-unes des sculptures de Djerabîs[2].

Les artistes égyptiens, qui ont représenté si exactement tous les autres détails de l'accoutrement des Khétaou, ont pourtant omis, je ne sais trop pourquoi, de chausser les gens de ce peuple de la botte à tige plus ou moins haute, recourbée à son extrémité comme les souliers à la poulaine du Moyen-Age, qui paraît cependant avoir été une partie essentielle de leur costume. Nous voyons cette botte aux pieds du bas-relief de Biredjik et des diverses figures humaines des sculptures de Djerabîs[3]. La botte à la poulaine à haute tige et la bottine se relevant de même au bout, mais ne montant que juste au dessus de la cheville, sont deux des signes qui se répètent le plus fréquemment dans les inscriptions hiéroglyphes 'hittites. Dans les bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud[4], nous la voyons portée, en même temps qu'un bonnet d'étoffe, par les gens qui apportent le tribut du pays de Patin. Elle s'observe encore, bien que moins caractérisée, aux pieds du personnage de notre sculpture de Roum-Qalah. Cette chaussure

1. Dans ce bas-relief, l'individu (probablement un roi) qui adore le dieu Sandôn, comme disaient les Grecs (Sanda, nous donnent les noms propres rapportés dans les documents cunéiformes), est absolument assyrien par son costume et par l'arrangement de sa barbe et de ses cheveux. En revanche, sur son sceau d'argent, le roi Tarqoudimme, bien qu'il appartienne à la période assyrienne, faisant usage de l'écriture cunéiforme ninivite dans une des inscriptions du monument, demeure imberbe, et, au lieu d'avoir adopté le costume assyrien, conserve le vieil accoutrement national des figures de Karabéli et de Ghiaour Kaléçi.

En parlant du bas-relief d'Ibrîz, il est bon de noter l'étroite ressemblance, je dirai même l'identité du sujet qu'il retrace avec celui qu'on voit au revers de certaines monnaies d'argent de Datame frappées à Tarse (D. de Luynes, *Numismatique des satrapies*, pl. II, *Dernès*, n°s 1 et 2). C'est la même adoration du même dieu par le roi ou le satrape, avec la même attitude et le même geste donnés aux deux personnages. Seulement, dans le premier cas, le sujet a été traité par l'art indigène sous l'influence assyrienne ; dans le second, par l'art grec arrivé à l'apogée de sa perfection.

2. Voy. principalement le fragment de bas-relief représenté dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, VI, n° 4.

3. Même volume, pl. J, II.

4. Layard, *Monuments of Nineveh*, *First series*, pl. LIII-LVI.

n'est pas moins constante sur les monuments de l'Asie-Mineure qu'accompagnent des légendes hiéroglyphes 'hittites. « Nous la trouvons, dit M. Perrot[1], à Nymphi (Karabéli), à Ghiaour-Kaléçi, puis en Cappadoce, aux pieds de tous les personnages[2]. On la rencontre encore dans plusieurs monuments de la péninsule, dans ce bas-relief d'Iconium où Texier a vu un guerrier Lycaonien[3], et aux pieds de plusieurs des figures féminines qui décorent le monument lycien de Xanthos connu sous le nom de Tombeau des Harpyes[4]. Cette chaussure paraît donc avoir été en usage d'un bout à l'autre de la péninsule. » Dans une autre direction, les bas-reliefs assyriens des portes de bronze de Balawât[5] montrent les gens du pays de Manna[6] et des autres parties de l'Arménie chaussés de bottes pareilles. Sur l'obélisque de Nimroud[7], ceux qui apportent les tributs du pays de Kirzan ou Gilzan, au nord-est de l'Assyrie[8], ont exactement même chaussure, même robe et même bonnet que les gens de Patin. Cet ensemble de costume se reproduit encore trait pour trait dans une sculpture du palais de Nimroud[9], où l'on voit un prince étranger venant rendre hommage au monarque assyrien et suivi d'un de ses serviteurs qui apporte en présent deux singes, évidemment deux animaux qui n'appartiennent pas à la faune de son pays, mais qu'un commerce lointain y a portés[10], et que le prince offre à son vainqueur et suzerain à titre de haute curiosité. M. Sayce[11] n'hésite pas à voir dans ce prince tributaire un 'Hatti[12]; nous serons moins affirmatif, mais

1. *Mémoires d'archéologie*, p. 53.

2. Ajoutons : dans le bas-relief d'Ibrîz et sur le sceau de Tarqoudimme.

3. *Univers pittoresque*, *Asie Mineure*, p. 653 et pl. v.

4. *Mon. inéd. de l'Inst. archéol.*, t. IV, pl. iii.

5. Voy. le luxueux ouvrage intitulé : *The bronze ornaments of the palace gates from Balawat*, Londres, 1882.

6. Cf. le bas-relief de Khorsabad qui représente la prise d'une forteresse du pays de Manna; Botta, *Monument de Ninive*, *Architecture et sculpture*, pl. 145.

7. Layard, *Monuments of Nineveh*, *first series*, pl. liii-lvi.

8. Sur ce pays, voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 167-169.

9. Layard, *Monuments of Nienveh*, *first series*, pl. xl.

10. On amenait bien des singes à Jérusalem du temps de Salomon : *I Reg.*, X, 22; *II Chron.*, IX, 21.

11. *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 263.

12. Mais c'est tout à fait à tort que l'éminent professeur d'Oxford a cru voir dans un bas-relief d'Euyuk un homme portant aussi un singe; il suffit de se reporter à la photographie (Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, pl. lxi) pour voir qu'il n'y a là rien de semblable, mais un musicien jouant des cymbales.

nous croyons bien qu'il est difficile de ne pas y voir à tout le moins un représentant du groupe de peuples dont les Khétaou = 'Hatti tiennent la tête. Enfin les sculptures du palais de Scharroukinou à Khorsabad montrent encore les bottes à extrémité relevée chaussant les gens de Kischesim et des cantons voisins[1], ainsi que ceux de Bit-Bagaya[2], tous lieux appartenant aux parties du Naïri qui touchaient aux pays arméniens. Recourbée de même, mais un peu différente en ce qu'elle se lace sur le devant de la jambe, est encore à Khorsabad la botte des tributaires qui amènent des chevaux[3], peut-être les gens de Touna (Tyana), dans le sud de la Cappadoce.

Toutes les représentations des monuments assyriens que nous venons d'énumérer offrent, en même temps que la forme particulière des chaussures sur laquelle nous avons insisté, l'un ou l'autre des vêtements que les bas-reliefs égyptiens nous montrent portés par les Khétaou jusque sur les champs de bataille : ou bien la longue robe descendant jusqu'aux chevilles et serrée à la taille par une ceinture[4]; ou bien une tunique courte et collante, serrée aux hanches et s'arrêtant vers les genoux, par dessus laquelle est un manteau plus ou moins ample, mais tombant toujours sans plis, attaché sur l'épaule droite par une agrafe et ouvert de ce côté, que pour combattre on fait passer sous l'aisselle gauche, en laissant l'épaule et le bras dégagés, tandis qu'en paix et en cérémonie il couvre les épaules. Ce dernier costume est celui du plus grand nombre des représentations assyriennes citées. Dans les monuments de l'Asie-Mineure, nous le voyons à plusieurs des personnages d'Euyuk, de Boghaz-Keui et au roi Tarqoudimme sur son sceau d'argent. Mais jamais aucun Khéta n'est figuré vêtu simplement de la tunique courte sans manteau, qui est celle

Il n'est pas exact non plus de dire que, sur l'obélisque de Nimroud, les gens du pays de Mousri, Mouzri ou Mouçri, qui amènent en tribut à Schalmanou-aschir II des chameaux bactriens à deux bosses, un yak, un rhinocéros, une antilope kevel, un éléphant et plusieurs espèces de singes, portent « le costume 'hittite. » Ils n'en ont ni la chaussure, ni la robe, ni la coiffure.

1. Botta, *Mon. de Ninive*, *architecture et sculpture*, pl. LXIV-LXIX.

2. Botta, pl. LXXVI.

3. Botta, pl. CXXIII-CXXXVI.

4. La même robe est portée par le roi du bas-relief de Biredjik, par le personnage de notre planche 18 et par celui de Djerabîs figuré dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, II. A Boghaz-Keui les deux personnages qui portent le principal dieu sont vêtus de robes analogues, mais avec de singuliers ornements en saillie.

des rois en costume de guerre de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi, ainsi que de beaucoup des figures coiffées de la tiare conique à Boghaz-Keui, en particulier des deux principaux dieux virils du bas-relief central[1]. Il y a là un trait propre aux monuments de l'Asie-Mineure, et dont l'originalité reste aussi grande que lorsque M. Perrot[2] la signalait. Il faut probablement y voir une indication formelle de ce que celles de ces sculptures où l'on observe des personnages de premier rang ainsi vêtus, bien qu'exécutées sous l'influence des Khétaou = 'Hatti = 'Hittîm septentrionaux, et à l'imitation de leurs œuvres, ne l'ont pas été par eux-mêmes, mais par d'autres peuples soumis à leur action.

Fr. LENORMANT.

MITHRA ET L'APOLLON DES MYSTÈRES

Nous n'avons pas à examiner ici ce que représentait Mithra chez les vieux Iraniens, mais bien ce qu'il représentait quand ses mystères se propagèrent au cœur de l'empire romain. Les monuments mithriaques avec inscriptions latines, qui sont demeurés en assez grand nombre, l'assimilent au Soleil : *Deo Soli invicto Mithrae* est la formule adoptée dans le bas-relief du Louvre[3], et elle se retrouve ailleurs avec la variante : *Soli invicto Mithrae*[4]. Il est vrai que, si cette qualification ne se rencontrait qu'au datif, on pourrait croire que, dans la pensée de ses rédacteurs, elle est adressée à Mithra comme dieu

1. C'est également de la même tunique courte qu'est vêtu le dieu Sanda, à la tiare ornée de cornes, dans le bas-relief d'Ibrîz, tandis que le roi qui l'adore porte la longue robe assyrienne.

2. *Mémoires d'archéologie*, p. 52.

3. Publié et commenté par Lajard : *Nouvelles observ. sur le grand bas-relief mithr. de la collection Borghèse, actuell. au Musée roy. de Paris*, 1828.

4. Lajard, *Monum. du culte de Mithra*, pl. LXXXII. — Voir aussi la description du Mithræum d'Ostie, par M. C.-L. Visconti, dans les *Annales de l'institut de corresp. archéol.*, tome XXXV (1864).

unique ; mais l'accusatif *deum Solem Mithra* (*sic*) se rencontre dans une inscription d'Ostie[1], et la seule interprétation que celle-ci puisse recevoir est d'ailleurs en accord avec les données orientales de l'époque la plus rapprochée de celle-là.

Le *Mihir Yascht*[2] est une longue invocation à ce personnage[3], dans laquelle ses attributions et sa nature sont expliquées avec beaucoup de détails et autant de précision que possible. Mithra est l'ange qui dirige la course du soleil. Ahoura-Mazda déclare qu'il l'a créé « égal en dignité à lui-même. » C'est par lui que « coulent les rivières ; » il brille sur les sept zones de la terre. Il est le « vengeur du mensonge » et des « promesses méconnues ; » tous les démons fuient devant lui. Sraosha (Sérosh) est à sa droite, ainsi que Rashnou-razista (la plus droite Rectitude), ange de la Justice, et les Esprits des eaux. Ahoura-Mazda le respecte, et il monte un char magnifique traîné par quatre chevaux blancs. — C'est lui qui fait connaître aux hommes la doctrine religieuse, et en récompense les sectateurs.

Assurément, si l'on se demande à quelle divinité grecque il est possible d'assimiler un tel personnage mythologique, on répondra sans crainte d'erreur que c'est Apollon, et surtout l'Apollon des mystères dionysiaques et orphiques, dieu solaire et parèdre du dieu de l'élément humide, dieu du rang le plus élevé, gardien de la bonne foi et de la justice, δεῖκνα δικαιοσύνης.... πιστοφύλαξ, comme l'hymne orphique (VIII) appelait le Soleil. — De même aussi le Dionysos qu'on appelle Παντοδυνάστα dans l'hymne XLV correspond assez bien au Mithra *omnipotens* de la grotte de Pouzzoles (Lajard, pl. LXXXIII). Mithra, dit encore M. Spiegel[4], sait punir comme il sait récompenser ; dans les écrits des Parsis, il est le juge des morts, et c'est dans ce jugement qu'il

1. Lajard, *Culte de Mithra*, pl., LXXX. — Le génitif se trouve au n° 2352 d'Orelli.

2. Analysé aux pages 182-185 des *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsees by* Martin Haugh. 1862, et traduit en entier par Windischman, *Mithra* (*Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, herausgegeben von der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*), 1857. — Voy. aussi Spiegel, *Eranische Alterthumsk*, t. II, p. 80-81.

3. *Mithra* dans la langue de l'Avesta primitif, *Mihir* dans le dialecte des Yaschts, qui avait cessé d'être parlé au commencement de l'ère chrétienne (Haugh, *ibid.*, p. 223).

4. *Eran. Alterthumsk*, t. II, p. 81.

est assisté par Çraosha et Rashnou [1]. Il est la lumière créée, médiateur entre Ahoura-Mazda et ses créatures, spécialement les hommes [2]. Déjà nommé Mithra-Hélios sur les médailles d'un roi Scythe [3], le Mihir de la basse époque est identifié au Soleil, en particulier, comme à la lumière en général [4].

Son identification avec Phœbus-Apollon étant ainsi démontrée comme légitime, il reste à constater que, dans les monuments mithriaques du monde romain, Mithra conservait son caractère de juge des morts. Dans le grand mémoire sur deux bas-reliefs mithriaques de Transylvanie, lu par M. Lajard à l'Académie des inscriptions, en octobre 1830, et publié dans la seconde partie du tome XIV du recueil de cette Académie, l'auteur s'est attaché à faire ressortir le triple rôle de Mithra dans les mondes céleste, terrestre et infernal, triple rôle qui paraît même résulter, à première vue, de la nature et de la disposition en trois registres superposés de ces bas-reliefs de Sarmizegethusa et d'Apulum. Le troisième seul (décrit dans la seconde section du mémoire) doit nous arrêter en ce moment. Mithra y paraît sur un quadrige, lancé à fond de train contre un personnage assis ou renversé à terre, ayant l'attribut du serpent, et qui doit être Ahriman [5], tandis que, plus à gauche, dans une grotte, siègent deux personnages (Mithra et Serosh ou Rashnou)[6], qui paraissent assis à un tribunal; un troisième groupe, plus à gauche encore, détruit à Sarmizegethusa, mais conservé ailleurs, représente un myste agenouillé devant Mithra [7].

Sans doute, le sens de ces représentations serait imparfaitement clair, si elles étaient isolées; mais il faut remarquer que les symboles représentant la vie ou la naissance et la mort, sous la forme de deux génies tenant un flambeau, l'un élevé, l'autre abaissé, sont trop multipliés sur les monuments

1. *Eran. Alterthumsk*, t. II, p. 82.
2. *Ibid.*, p. 83.
3. Sans doute de la Bactriane : J. Windischmann, *Mithra*, p. 60.
4. *Ibid.*, p. 84. — Voy. aussi, dans les *Monuments* recueillis par M. Lajard, les pl. LXXIV, LXXXIX, XC, XCII, CIII. — Pl. V du Mémoire.
5. Voyez Lajard, *Mémoire*, sect. II et VI.
6. Tous les deux, selon Lajard, *Additions au Mémoire*.
7. *Mémoire*, sect. II, et addit. pl. II et VI. *Culte de Mithra*, pl. XC, XCIII, XCV, XCVIII, CIV.

mithriaques de l'empire romain [1], pour que l'on puisse nier l'importance attachée par les mystes à l'empire de Mithra dans l'autre monde.

Mais ce sont surtout les planches xci, xciii, et xcv de Lajard qu'il convient d'étudier avec soin pour la comparaison avec les mystères orphiques. Sur la première, Mithra, tenant une corne d'abondance, vient d'en verser les fruits dans la main d'une femme qui tient une lance. Il est probable que celle-ci avait atteint le grade de *miles* dans les mystères mithriaques; mais, en admettant même cette interprétation, il en résulte qu'ici, comme chez les Orphiques, le combat en question devait avoir une signification mystique. Un des médaillons de la seconde de ces planches figure le trépied delphique, qui paraît destiné à montrer l'identification entre les mystères delphiques et ceux de Mithra. Enfin la planche xcv (monument trouvé en Carinthie) représente uniquement des scènes d'initiation. Deux personnages radiés, l'un agenouillé, sur lequel Mithra, avec le bonnet phrygien, lève la massue en signe d'épreuve; l'autre à qui il présente la main, sont apparemment des initiés atteignant le grade de soleil; le quadrige du soleil se voit d'ailleurs sur la même planche; mais on y voit de plus Hermès, avec le caducée et les ailes à la tête (sans casque ni pétase), s'élevant au dessus de ce quadrige vers un vieillard et une femme : il ne peut guère représenter là que la conduite au séjour des âmes, séjour céleste selon les Iraniens, mais que les occidentaux devaient confondre avec l'Élysée des initiés aux mystères de Bacchus, cet Élysée où Hermès les conduit dans les peintures des vases gréco-italiques.

Du reste; ici non plus, les monuments figurés ne sont pas seuls; des textes grecs et latins brefs, mais passablement explicites, concernant les mystères de Mithra, nous ont été laissés par des écrivains du temps de l'empire. Windischman les a recueillis dans la 3e partie de son étude sur Mithra. Il cite Strabon (xv), qui connaissait déjà l'identité établie entre Mithra et le

1. Voyez *Culte de Mithra*, pl. lxxiv, lxxxii, lxxxix, xc, xcii, xcvi, ciii (ce dernier est présenté comme d'une authenticité douteuse). Lajard croyait que ces génies représentaient les équinoxes, points de départ de la saison chaude et de la saison froide; mais la signification véritable du flambeau renversé aux mains d'un génie me paraît avoir été donnée par M. Maury: *Rev. archéol.*, t. IV, p. 686-9. Voy. encore *Bullet. de l'Inst. archéol.*, août 1862.

Soleil, bien que certaines inscriptions paraissent les distinguer, et que Firmicus Maternus y voie, en général, une personnification du feu [1]; mais, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un évêque de Cascar en Mésopotamie les considérait comme identiques, aussi bien que saint Jérôme [2]. La VIIe lettre attribuée à saint Denys l'Aréopagite rappelait la *triple* puissance (céleste, terrestre et infernale) que lui attribuaient les Mages [3].

Sur les mystères mêmes de Mithra, les écrivains de cette période ne sont pas tout à fait muets. Au IVe siècle, Himerius parle de l'âme purifiée en l'honneur d'Hélios-Mithra [4]; Julien, dans les Césars, représente Hermès, qui, lui ayant fait connaître Mithra, l'invite à observer ses prescriptions pendant sa vie, afin d'avoir en lui un guide bienveillant après sa mort [5].

Rien de tout cela ne contredit l'assimilation proposée, et l'ensemble de ces textes tend bien plutôt à la confirmer.

Le dieu des mystères *Sol invictus Mithra* préparait les âmes à la vie future et régnait sur le monde infernal; s'il a été assimilé à l'Apollon-Hélios des Grecs dans la doctrine de l'enseignement secret, c'est apparemment parce que celui-ci était aussi souverain du séjour des âmes. Donc, pour ce motif encore, bien accessoire, mais non pas indifférent à la science, on est conduit à reconnaître que l'on n'a pas le droit de repousser la pensée que le Dieu lumineux par excellence était celui que devaient invoquer les initiés à ses mystères pour obtenir un accueil favorable aux Champs-Élysiens.

FÉLIX ROBIOU.

1. *Culte de Mithra*, p. 58.
2. *Ibid.*, p. 59.
3. *Ibid.*, *ibid.*
4. *Ibid.*, p. 67.
5. *Ibid.* Une page de la bibliothèque de Photius signale la dégradation profonde de ces mystères, où l'on en était venu à immoler des victimes humaines.

SUR LE LIEU PROBABLE DE LA BATAILLE DU SAGRAS[1]

A M. François Lenormant.

..... En revenant de Reggio vers le nord, après vous avoir quitté, j'ai dû m'arrêter à La Roccella Ionica et y séjourner une nuit. Je crois être le seul voyageur qui y ait passé quelques heures, et j'ai profité de mon arrêt pour étudier, au point de vue de la question de topographie historique dont nous avions plusieurs fois causé, le terrain du lieu et des environs. Malgré les inconvénients du gîte en cet endroit, j'en ai été charmé; non pas que j'y aie trouvé des débris antiques — un dé cubique avec une croix palmée qui se trouve près du marché aux poissons est le seul vestige du Moyen-Age que j'y aie aperçu — mais les femmes y ont gardé la beauté des formes antiques. Ajoutez à cet attrait la magnificence plantureuse de la nature, l'élégance du site, qui fait fermer les yeux sur la multiplicité des porcs vaguant dans les rues, et vous comprendrez que j'emporte de La Roccella un bon souvenir.

Ces impressions égarent-elles mon jugement? Je n'en sais rien; mais je voudrais y placer le site de la fameuse bataille dans laquelle 10,000 Locriens vainquirent 130,000 Crotoniates. Au pied même de La Roccella court un torrent, au sortir d'une gorge tourmentée. Voilà sans contredit, de l'Alaro au Torbido, la ligne de défense la plus forte et la moins développée que l'on rencontre : elle se trouve au débouché occidental du défilé assez long que les montagnes forment en se rapprochant de la mer, et dans l'intérieur du défilé il ne se trouve aucune autre ligne de défense constituée par un torrent. Les Crotoniates ont donc été obligés de se présenter à l'ennemi en colonnes profondes, sans pouvoir

1. Sur cette célèbre bataille entre les Crotoniates et les Locriens, voy. Strab., VI, p 261 ; Cic., *De nat. deor.*, II, 2 ; III, 5; Justin., XX, 3 ; Plin., *Hist. nat.*, III, 10, 15 ; Suid., *v.* ἀληθέστερα τῶν ἐπὶ Σάγρᾳ ; Fr. Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. II, p. 28-35.

songer un instant à en tourner la position, appuyée d'une part à la mer, d'autre part à la muraille rocheuse, dont les constructions de Roccella couronnent aujourd'hui le sommet. Le désordre étant venu à se produire dans leurs premiers rangs, a dû se propager dans toute la masse, et déterminer une panique générale au grand profit des Locriens. Voilà du moins comment je m'explique la chose.

Cette restitution s'accorde-t-elle avec les autres renseignements que l'antiquité nous a laissés sur la position du Sagras? Il me semble que rien ne la contredit. Mais si l'on devait rejeter l'hypothèse d'une défense intérieure du défilé, et placer en dehors le théâtre du combat, s'il fallait absolument faire un choix entre les cinq *fiumare :* Torbido ou Turbolo, Messina, Barucca, Musa ou Amusa et Alaro, les trois premières à l'ouest du défilé et les deux dernières à l'est, je n'hésiterais pas à écarter les lignes du Torbido, du Messina et de l'Alaro dont le développement désavantageux n'est pas racheté par la force de l'obstacle constitué par le lit peu profond de la *fiumara*. Les hauteurs de part et d'autre du défilé dessinent avec la plage deux grands entonnoirs renversés; plus on se rapproche de leur fond commun, plus on trouve une ligne de défense courte et par conséquent avantageuse pour une petite troupe.

L'hésitation subsisterait donc entre la Barucca et l'Amusa. A ne tenir compte que de la largeur de leurs lits, il faudrait opter pour l'Amusa, que le chemin de fer franchit par un pont de 60 m., tandis qu'il traverse la Barucca par une travée de 25 mètres seulement. Mais ces *fiumare* ne constituent des obstacles sérieux qu'à la suite des pluies torrentielles ou au moment des fontes des neiges, et les considérations tirées de la plus ou moins grande largeur du lit de ces cours d'eau ne sauraient déterminer le choix d'une position défensive. Bien d'autres éléments interviennent, parmi lesquels les formes du terrain jouent naturellement le plus grand rôle. Sans avoir pu prendre des notes assez détaillées et assez précises pour justifier mon jugement d'une façon complète, sans discuter avec vous les défenses de défilé en avant et en arrière, je dois, pour ne rien vous cacher de mes impressions, avouer que je donnerais la préférence à la position de la Barucca sur celle de l'Amusa — étant écartée, bien entendu, la position de La Roccella, la meilleure de toutes.

J'ai tenu à vous communiquer mes impressions toutes fraiches, afin que vous puissiez en examiner le bien ou le mal fondé dans la traversée que vous allez faire du pays. Il est d'ailleurs évident que ces considérations ne doivent avoir qu'une influence secondaire sur la solution à donner au débat. Le général locrien a pu battre ses adversaires, tout en se trompant sur le choix de la meilleure position défensive, et je suis moi-même sujet à faillir.

Cotrone, 8 octobre 1882.

G. MARMIER.

HÈRA AREIA OU ARGEIA ?

A M. Fr. Lenormant.

CHER MONSIEUR,

Dans votre intéressant livre *A travers l'Apulie et la Lucanie*[1], vous adoptez la leçon Ἀρεία, que vous dites justifiée par les meilleurs manuscrits de Strabon, pour la désignation que ce géographe[2] donne comme celle de la Hêra adorée dans le temple que la légende disait fondé par Jason et les Argonautes, à l'embouchure du Silaros, dans le voisinage de Poseidonia-Pæstum. Je serais très désireux de connaître plus amplement les raisons majeures qui ont pu vous décider à adopter cette lecture, au lieu de la leçon Ἀργεία, généralement admise par les érudits depuis le XVIe siècle, et l'on peut presque dire consacrée. Et, jusqu'à nouvel ordre, j'ai peine à vous suivre ici.

1. T. II, p. 221 et s.; aussi dans *La Grande-Grèce*, t. II, p. 223.

2. T. VI, p. 252

En effet, la leçon ordinaire Ἀργεία s'appuie sur sa concordance avec le texte de Pline[1], qui porte : *Ager Picentinus... templo Junonis Argivae condito a Jasone insignis.* Et cette expression de *Juno Argiva* a été encore empruntée à Pline par Solin[2]. A mes yeux, pour établir la véritable leçon du texte de Strabon, il faut attacher une importance majeure au témoignage de Pline, qui, en sa qualité d'amiral de la flotte romaine de Misène, avait une connaissance toute spéciale des côtes de l'Italie.

Maintenant, laissez-moi vous signaler un fait qui me paraît décisif pour établir que la Hêra des environs de Poseidonia était bien une Hêra Argienne, c'est-à-dire Ἀργεία ou Ἀργολία. Il n'est encore signalé nulle part; mais je ne doute pas que vous n'en eussiez apprécié toute l'importance si vous aviez pu monter jusqu'à la cathédrale de Capaccio-Vecchio, la ville fondée par les réfugiés de Pæstum après que les Sarrasins les eurent expulsés de leurs anciennes demeures[3]. Vous y eussiez remarqué la vieille statue de bois doré qu'on y vénère de temps immémorial sous le nom de *Madonna del granato*, parce que dans une de ses mains elle tient une pomme de grenade. Il y a dans cet attribut, que je n'ai jamais vu donné nulle part à la Vierge, une coïncidence bien remarquable avec celui de la fameuse Hêra d'Argos, dont la statue, due à Polyclète, décrite par Pausanias[4] et figurée sur quelques médailles[5], tenait également une grenade à la main.

Ne vous semble-t-il pas comme à moi que l'origine de cette « Vierge à la grenade, » dont le culte a dû être transporté dans le premier Moyen-Age de Pæstum à Capaccio, est à chercher dans la « Déesse à la grenade » des anciens, dans la Junon Argienne? Lors de la conversion de la contrée de Poseidonia-Pæstum au christianisme, la Vierge Marie aura naturellement supplanté Hêra dans le sanctuaire des bords du Silaros, ainsi qu'elle l'a fait en tant d'autres endroits, et comme signe matériel de cette substitution, dans le passage d'un culte à l'autre, elle aura conservé l'attribut de la grenade, qui caractérisait la

1. *Hist. nat.*, III, 5, 10.
2. *Polyhist.*, 2.
3. A ce sujet, je ne puis que renvoyer à votre propre récit : *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 197, 219 et s.
4. II, 17, 4.
5. Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol*, pl. XI, nº 14; Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, t. II, *Münztafel* III, nºs 1 et 2.

déesse païenne comme réellement ᾿Αργεία, qui attestait son étroite parenté avec la Hêra d'Argos.

Santa-Barbara di Cilento, juin 1883.

Gaetano FEROLLA.

Le fait signalé par M. Gaëtano Ferolla est tout à fait neuf et d'un véritable intérêt. L'interprétation qu'il en donne me paraît ingénieuse et certaine. La Madone de la cathédrale de Capaccio-Vecchio méritera d'être désormais citée comme un exemple des legs d'attributs et de symboles que les cultes locaux du paganisme ont faits aux cultes chrétiens qui les ont remplacés. Et je crois que nous pouvons tenir pour acquis que la Hêra du temple de l'embouchure du Silaros portait la grenade à la main comme celle d'Argos.

Ce n'est pas le seul point de contact que son type plastique eût avec celui que Polyclète avait créé pour la grande déesse des Argiens. Les Poseidoniates, dans les derniers temps de leur indépendance hellénique, vers la fin du v[e] siècle, ont placé sur quelques-unes de leurs monnaies[1] la tête de la Hêra de leur territoire, et de chez eux ce type divin s'est propagé par imitation dans la Campanie[2], où nous le voyons répété, avec quelques légères variantes, sur les monnaies de Néapolis[3], d'Hyria ou Orina[4] et de Véséris[5]. La déesse y porte le stéphanos ou couronne métallique circulaire, décoré de palmettes et de rosaces, qui est placé sur la tête de la Hêra des monnaies de l'Élide[6] et d'Argos[7], où

1. D. de Luynes, *Etudes numismatiques sur quelques types relatifs au culte d'Hécate*, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 22.

3. *Catalogue of greek coins in the British Museum, Italy*, p. 94, n° 13.

4. *Ibid.*, p. 92, n° 13.

5. Millingen, *Ancient Coins*, p. 27, pl. II, n° 8; Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol*, pl. XI, n° 8; Overbeck, *Griech. Kunstmyth.*, t. II, *Münztaf.* II, n° 45; *Catal. of greek. coins of the Brit. Mus., Italy*, p. 128, n° 7.

6. Overbeck, t. II, *Münztaf.* II, n°s 14-18. C'est de ces têtes que se rapprochent le plus celles des deux magnifiques camées du Cabinet des médailles : Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, pl. XI, n° 1, et pl. XII, n° 1; Overbeck, t. II, *Gemmentafel* I, n°s 1 et 2; Chabouillet, *Catalogue général*, p. 3, n°s 8 et 9.

7. Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.* pl. XI, n° 4; Overbeck, t. II, *Münztaf.* II, n°s 6-9.

On trouve encore le même stéphanos donné à la tête de Hêra :

cette décoration florale a trait au surnom d'Antheia ou déesse des fleurs, que cette déesse y recevait[1]. Il est vrai qu'en outre de son stéphanos font saillie, à droite et à gauche du front, des griffons sortant à mi-corps, qui sont inconnus au type de la Hêra Argienne. Mais les gens de Poseidonia n'avaient pas créé eux-mêmes cette image. Ils avaient copié les monnaies de Crotone[2] et donné d'après elles à leur propre Hêra le type attribué par l'art de la grande époque à Hêra Lacinia[3], la déesse dont le temple, situé sur le promontoire Lacinion, était le centre religieux commun des Achéens de la Grande-Grèce[4]. Zeuxis, pendant son séjour à Crotone, n'avait peut-être pas été étranger à la création de ce type[5], qui ne nous est pas connu seulement par les monnaies crotoniates, mais aussi par un buste colossal en marbre faisant partie des collections archéologiques de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise[6].

Je reconnais donc très volontiers une communauté de certains symboles attestant une assez étroite parenté entre la Hêra d'Argos et celle des bords du Silaros. Mais ceci entraîne-t-il que l'on doive conserver pour le nom de cette dernière la forme Ἀργεία, comme le voudrait M. Ferolla? Je ne le crois pas.

Remarquons d'abord que, de l'avis des meilleurs critiques, la leçon *Junonis Argivae*, dans le passage allégué de Pline, est loin d'être aussi certaine qu'il le pense. Elle ne ressort pas incontestable d'un accord unanime des manuscrits. Quant à la leçon Ἥρας Ἀργείας ou Ἀργολίας chez Strabon, elle est purement et simplement le résultat d'une conjecture des érudits de la Renaissance. C'est de

Sur quelques monnaies de Samos (Overbeck, t. II, *Münztaf.* II, nos 2-4);

Sur celles de Cnossos de Crète (Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, pl. XI, n° 3; Overbeck, t. II, *Münztaf.* II, n° 23), dont se rapproche étroitement le camée de la galerie de Florence (Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, pl. XI, n° 2; Overbeck, t. II, *Gemmentaf.* I, n° 3).

1. Pausan., II, 22, 1.

2. Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, pl. XI, nos 5-7; Carelli, *Numorum Italiae Veteris tabulae*, pl. CLXXXIV; Overbeck, t. II, *Münztaf.* II, nos 43 et 44.

3. D. de Luynes, *Etudes numismatiques*, p. 25; Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, p. 79; Overbeck, *Griech. Kunstmyth.*, t. II, p. 152.

4. Sur ce temple, voy. ma *Grande-Grèce*, t. II, chap. XI.

5. C'est ce que j'ai déjà conjecturé ailleurs : *La Grande-Grèce*, t. II, p. 223; *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 223.

6. Valentinelli, *Catalogo dei marmi scolpiti della Marciana*, p. 247, n° 282; Overbeck, *Griech. Kunstmyth.*, t. II, p. 91; *Atlas z. Kunstmythol.*, pl. IX, n° 9.

cette manière qu'ils ont cherché à corriger la leçon Ἀργονία, donnée par la plupart des manuscrits et évidemment fautive, quoique Saumaise ait essayé de la défendre en faisant dériver cette épithète du nom du navire Argo. Quant à Casaubon, il voulait lire Ἥρας Ἀργῴας chez Strabon et *Junonis Argoae* chez Pline. C'est M. C. Müller[1] qui a donné en faveur de la lecture Ἥρας Ἀρείας des raisons philologiques et paléographiques, admises généralement par ceux qui se sont occupés les derniers du texte de Strabon, comme M. Amédée Tardieu.

Le nom en lui-même est excellent. Une Hêra Areia est la correspondante exacte de la Juno Martialis des Romains[2]; le nom de cette dernière n'est qu'une traduction de l'appellation grecque. C'est la déesse envisagée sous un aspect guerrier et armé, qui n'était pas étranger à Hêra dans ses cultes principaux d'Argos et de Samos, ainsi que Welcker[3] et Preller[4] l'ont déjà noté. D'après les récits de la fable, mis en jolis vers par Ovide[5], la reine de l'Olympe, à elle seule, en dehors du contact de son époux divin, par sa fécondité propre, enfante Arês, le dieu des combats[6]; à ce titre, elle est Areia ou Martialis. Et en même temps, A. de Longpérier[7] a fait remarquer qu'il existait un lien entre le surnom de Hêra Antheia (rappelé par les palmettes du stéphanos de la Hêra du Silaros et de celle de Lacinion, comme de celle d'Argos) et le mythe de la naissance d'Arês, puisque c'est après avoir cueilli la fleur phallique de l'arum que la déesse devient mère sans l'intervention de Zeus.

Maintenant, en donnant à la déesse du Lacinion la qualification de Ὁπλοσμία ou « armée, » que Hêra recevait aussi en Élide[8], Lycophron[9] révèle chez elle, à côté de son caractère chthonien, un aspect guerrier. C'est ce qu'attestent aussi les griffons qui font saillie hors de son stéphanos[10], car

1. *Ind. var. lect. in Strab.*, p. 974, col. 1, l. 67.

2. Connue par les médailles : Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. VII, p. 358 ; Welcher, *Kleine Schriften*, t. III, p. 199 ; Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, p. 76 ; Preller, *Rœm. mythol.*, p. 257 ; Overbeck, *Griech. Kunstmyth.*, t. II, p. 155 et s.

3. *Alte Denkm.*, t. III, p. 512 et s.; *Griech. Gœtterl.*, t. I, p. 383,

4. *Griech. Mythol.*, 2e édit., t. I, p. 131.

5. *Fast.*, V, 255 et s.

6. Dans les poésies homériques, Arês est simplement fils de Zeus et de Hêra : *Iliad.*, E, 896.

7. *Junon Anthéa, illustration d'un passage du Ve livre des* Fastes *d'Ovide*, dans le t. XX des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, p. 165-187, et dans ses *Œuvres* éditées par M. Schlumberger, t. II, p. 222-236.

8. Lycophr., *Alex.*, 613.

9. *Ibid.*, 858

10. Overbeck, *Griech. Kunstmyth.*, t. II, p. 152.

M. Stephani[1] a parfaitement établi la signification de cet emblème, qui, sur les deniers romains de L. Papius[2], fait pendant à la tête d'une autre Junon essentiellement guerrière, celle de Lanuvium[3]. Puisque le type plastique de la Hêra Lacinia, avec le symbole caractéristique du griffon, avait été adopté pour l'appliquer à la Hêra des bords du Silaros, c'est évidemment parce que celle-ci était de même nature, également guerrière et martiale.

Telles sont les raisons, déduites du point de vue archéologique, qui m'ont fait souscrire, pour le nom de cette dernière déesse, à la leçon Ἀρεία, justifiée au point de vue de la critique intrinsèque des textes par M. C. Müller. Même en présence du fait nouveau introduit dans la question par M. Ferolla, je la crois préférable à la leçon Ἀργεία, qui résulte seulement d'une conjecture et du rapprochement avec un passage de Pline où la même épithète est aussi douteuse.

Du reste, je ne sais par quelle bizarre fatalité toutes les questions relatives à la Hêra des rives du Silaros prêtent à l'incertitude. Son appellation est douteuse et le site de son temple reste indéterminé[4]. Pline le met dans le territoire des Picentins, c'est-à-dire sur la rive droite de la rivière, tandis que Strabon affirme qu'il était en Lucanie, autrement dit sur la rive gauche. Mais ici je crois que Plutarque[5] vient ajouter son dire à celui de Strabon. Il donne, en effet, la liste des temples, jusqu'alors intacts et respectés de tous pour leur sainteté, que les pirates Ciliciens, dans leur audace sacrilège, n'eurent pas scrupule de piller, à l'époque où ils parcouraient impunément toute la Méditerranée, avant que Pompée n'eût reçu la mission de les exterminer, et il y mentionne τῆς δ' Ἥρας τὸν ἐν Σάμῳ, τὸν ἐν Ἄργει, τὸν ἐπὶ Λευκανίῳ. C'est ainsi que portent les manuscrits, par une leçon certainement fautive. On a généralement corrigé τὸν ἐπὶ Λακινίῳ; mais je crois qu'il vaut mieux ne changer qu'une seule lettre et lire τὸν ἐπὶ Λευκανίᾳ, « celui sur la frontière de Lucanie, » ce qui désigne très clairement le temple de l'embouchure du Silaros.

Fr. LENORMANT.

1. *Compte rendu de la Commission imp. archéologique* de Saint-Pétersbourg pour 1864, p. 50 et s.

2. Cohen, *Médailles consulaires*, pl. xxx, Papia, n° 1.

3. Cavedoni, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XXI (1839), p. 308.

4. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. II, p. 222.

5. *Pomp.*, 24.

TERRES CUITES GRECQUES

DE LA COLLECTION BELLON

(Planche 21).

Les terres cuites de Tanagra, reproduites en héliogravure à la pl. 21, sont deux des perles de la collection de M. Bellon, de Rouen, et elles ont figuré dans sa vitrine à l'Exposition du Trocadéro, en 1878.

Dès cette époque, la première, qui représente une femme assise et voilée, a été particulièrement signalée par M. O. Rayet, qui la fit graver dans la *Gazette des Beaux-Arts*[1] et qui lui consacra les lignes suivantes : « La vitrine de M. Bellon contient une des plus jolies figures de Tanagre qui soient au Trocadéro : c'est une femme assise sur un rocher, une Déméter douloureuse si l'on veut : tout enveloppée d'un ample himation, à travers la fine étoffe duquel on distingue les formes du corps, elle incline, avec une expression de douce mélancolie, sa tête encadrée dans les plis du voile, comme celles des madones de Cimabuë ; le modelé est ferme et sobre, l'aspect sévère et vraiment grand. »

Il n'y a rien à ajouter à cette courte description écrite d'une plume fine et élégante, qui a justement vanté le mérite d'art de la statuette. J'ajouterai seulement une réflexion. S'il est une figurine de terre cuite où l'on puisse reconnaître non pas une représentation banale et un sujet de genre qui n'aurait d'autre raison d'être que le caprice du coroplaste, mais, au contraire, une figure ayant un caractère religieux et se rattachant à une donnée mythologique, c'est à coup sûr celle-ci qui nous paraît être Déméter affligée assise sur l'ἀγέλαστος πέτρα, et pleurant le départ de sa fille Coré. Si les sujets de genre dus à la

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1878, 2e série, t. XVIII, p. 360.

fantaisie de l'artiste sont nombreux parmi les terres cuites trouvées dans les tombeaux grecs, il n'est pas moins positif qu'un assez grand nombre d'autres sujets peuvent être directement identifiés à des traditions mythologiques et à des œuvres de sculpture célèbres. On ne saurait douter, par exemple, que le groupe de la Victoire Aptère conduisant un taureau, que nous avons publié ici même, ne soit une imitation, presque une copie en réduction, d'une des plaques de la balustrade de son temple[1]; nous rappellerons encore que M. Heuzey a cru reconnaître, avec vraisemblance, la *Katagousa* de Praxitèle, c'est-à-dire Déméter portant Coré, dans les jolies figurines qui représentent deux femmes dans l'attitude de l'encotylé. Enfin, un groupe fréquent parmi les terres cuites de Tanagra, formé de deux femmes assises l'une à côté de l'autre, offre une analogie frappante avec le groupe de Déméter et Coré qui décorait le fronton Est du Parthénon, et qui se trouve aujourd'hui au British Museum[2].

Nous sommes donc porté à croire que la femme assise et voilée de la collection Bellon représente la Déméter Achaia à qui était consacrée en Béotie la fête de deuil appelée Ἐπαχθής[3]. On sait que, dans le temple d'Eleusis, Déméter était figurée assise, dans l'attitude de la tristesse, et qu'un long voile lui couvrant la tête et les épaules l'enveloppait presque tout entière. On a reconnu la reproduction de cette figure dans plusieurs œuvres de sculpture qui nous sont parvenues et qui ont avec la terre cuite de M. Bellon un air de parenté tout à fait caractéristique : nous citerons la belle statue découverte à Cnide par M. Newton et actuellement au British Museum, ainsi qu'une tête de femme voilée conservée au Musée du Louvre et trouvée à Apollonie d'Epire[4].

Le mythe de l'enlèvement de Coré et de la douleur de sa mère Déméter a été longuement étudié par M. Fr. Lenormant dans son article CÉRÈS que nous avons cité plus haut. A la recherche de sa fille, Déméter, parvenue à Eleusis, s'assit à

1. *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 145 et pl. XVI.

2. Publié notamment par M. O. Rayet., *Monuments de l'art antique*, 1re livraison

3. Pseudo-Plutarch., *De Is. et Osir.*, 69. Cf. Fr. Lenormant, art. *Cérès*, dans le *Dictionn. des antiquités gr. et rom.* de Saglio, p. 1056.

4. Newton, *Discoveries at Halicarnassus*, *Cnidus*, etc., pl. LIII; cf. Heuzey, *Recherches sur les figures de femmes voilées*, dans les *Monuments de l'Associat. des études grecques*, 1873.

l'ombre d'un olivier, près d'un puits, sur une roche devenue célèbre sous le nom d'ἀγέλαστος πέτρα [1]. Telle est la légende mythologique à laquelle nous croyons qu'on peut rattacher les grandes statues de femmes voilées et assises, ainsi que les figurines de terre cuite qui, comme celle de la collection Bellon, ne sont que les imitations plus ou moins libres et plus ou moins éloignées de ces œuvres de sculpture qui, à juste titre, excitaient l'admiration des anciens.

La seconde terre cuite de la pl. 21 représente un éphèbe debout, le bras gauche appuyé sur un cippe; un péplos jeté sur l'épaule laisse à découvert tout le buste et le bras droit, tandis que les bords repliés de la draperie forment bourrelet autour des hanches. Sur la tête, il porte une couronne en torsade : c'est la couronne palestrique, le στρόφος, dont Hermès, protecteur des jeux publics, est souvent coiffé, et que nous avons déjà décrite sur la tête d'un Éros sphériste de l'ancienne collection Camille Lécuyer [2]. La main gauche est mutilée, mais nous savons par d'autres représentations analogues, que nous citerons plus loin, qu'elle devait porter un oiseau; de la main droite, l'éphèbe tient une cage.

Dans le *Catalogue des figurines en terre cuite* du Musée de la Société archéologique d'Athènes, M. J. Martha a décrit deux terres cuites analogues à celles-ci (n°s 266 et 267, p. 52 et pl. I). L'auteur a cru reconnaître un coq dans l'oiseau que porte l'éphèbe sur sa main gauche : c'est plutôt une caille, comme nous le verrons plus loin.

On peut rapprocher de cette représentation une peinture à figures rouges d'une amphore de Nola, de la collection de Luynes, au Cabinet des médailles, et que l'illustre donateur a ainsi décrite : « Un jeune homme, enveloppé dans son manteau et appuyé sur un long bâton, vient de déposer sa couronne sur l'autel de la Victoire. Celle-ci, sa protectrice naturelle, puisqu'il se nomme Nikon, lui offre une longue bandelette. Légende : ΝΙΚΟΝ ΚΑ⊦ΟΣ. Au revers, un adolescent apporte au vainqueur une caille enfermée dans une cage; on sait que les cailles étaient des présents agréables aux éphèbes, et qu'un de

1. Apollod., I, 5, 1. Schol. *ad* Aristoph., *Eq.* 795. Zenob., 1, 7; Hesych. et Suid. v° ἀγέλαστος πέτρα. V. aussi un travail récent de M. Démétr. Pantazès : Ἡ ἀγέλαστος πέτρα καὶ ἡ γελασμένη Κόρη.

2. *Gazette archéologique*, 1880, p. 31.

ces oiseaux s'envola des vêtements d'Alcibiade tandis qu'il haranguait les Athéniens[1]. »

Cette peinture de vase, qui nous montre deux éphèbes qui viennent de prendre part à un combat de cailles, nous prouve clairement que les figurines de terre cuite décrites plus haut se rapportent aux jeux d'oiseaux si fréquents chez les Grecs[2]. C'est un sujet de genre, emprunté à la vie privée, et dans lequel il ne faut chercher nulle allusion mythologique ou symbolique : nous voyons là un jeune homme qui se prépare à prendre part à un pari engagé à propos d'un combat de coqs ou de cailles, ou plutôt encore, un éleveur de ces oiseaux destinés au combat. Il est souvent question de ces divertissements fort à la mode à Athènes, comme jeux de hasard, dans les comédies d'Aristophane, ainsi que dans Pollux et d'autres lexicographes qui nous en ont laissé une description détaillée. Les monuments même où l'on voit figurés des combats de coqs ne sont point rares. M. le baron de Witte[3] en a dressé une liste considérable; et nous ne citerons ici que la scène qui décore le col d'un lécythus publié par ce savant : deux coqs sont aux prises, entre les joueurs qui tiennent chacun une poule dans leurs bras.

Les jeux de cailles, ὀρτυγοκοπία, sont beaucoup plus rares sur les monuments, mais les auteurs de l'antiquité nous en parlent fréquemment. M. Becq de Fouquières (*op. cit.*) a réuni à peu près tous les textes où il en est question. Il cite un passage d'une épigramme d'Agathias où il est dit que, dès longtemps avant le combat, les cailles étaient enfermées dans une cage formée de baguettes d'osier, où on leur donnait une nourriture propre à accroître leur vigueur. Il y avait même des gens qui exerçaient spécialement le métier d'éleveurs de cailles et qu'on appelait ὀρτυγοτροφοί[4]. D'après ce texte, c'est un ὀρτυγοτρόφος que représente la statuette de la collection Bellon, ainsi que les figurines identiques qui sont conservées au Musée d'Athènes.

Ernest BABELON.

1. Plutarch. Πολ. πραγμ., p. 191, éd. Reiske. Cf., duc de Luynes, *Description de quelques vases peints*, pl. XXXVII et p. 21.

2. Voy. Becq de Fouquières. *Les jeux des anciens*, p. 148 et suiv.

3. *Ann. de l'Inst. archéol.*, t. XXXV, p. 241.

4. Plat. *Euthyd.*, p. 290. Pollux, 7, 136.

VASES PEINTS DE CYPRE.

(PLANCHE 23.)

C'est la nécropole de Dali, l'antique Idalion, qui a fourni les petits vases du genre de ceux que nous publions dans notre planche 23[1]. Ils s'y sont trouvés par centaines dans les fouilles exécutées il y a une quinzaine d'années, et le commerce les a répandus en abondance dans toutes les collections publiques et privées de l'Europe. Il n'est pas de type de la céramique cypriote qui soit devenu plus vulgaire et plus connu de tous les amateurs. Mais, par suite de son abondance même, on n'a pas encore pris le soin d'en publier quelques spécimens avec leurs couleurs. C'est cette lacune que nous avons voulu combler.

La terre de ces petits vases est rouge, mais a été uniformément revêtue d'un engobe argileux d'un blanc jaunâtre. C'est sur cet engobe que sont peints les décors géométriques d'un style tout particulier, en couleurs vitrifiables, soit en bistre, soit en noir.

Les formes sont bizarres et capricieuses; généralement combinées de manière à imiter de loin, si l'on fait abstraction des anses, des figures d'animaux, quadrupèdes ou oiseaux d'eau. Cependant on rencontre aussi, appartenant à la même fabrication, des sortes de bouteilles à panse ronde et à long col, muni d'une petite anse et d'un long bec effilé, forme qui se rencontre aussi dans les poteries simplement lustrées au polissoir et à décors géométriques incisés, de la nécropole d'Alambra[2].

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 101 et pl. VIII.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 87 et pl. VII.

Les deux échantillons que nous publions font partie des collections du Metropolitan Museum of art de New-York. L'un, haut de 6 $^1/_2$ pouces anglais, est en forme de quadrupède, avec goulot imitant une tête de cheval; deux petits oiseaux sont posés sur le dos de l'animal et sur l'anse. La hauteur de l'autre est de 6 $^3/_8$ pouces anglais. Sa forme imite grossièrement le galbe d'un canard nageant. Il est muni d'une anse double.

Fr. LENORMANT.

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAN-LEONARDO

EN CAPITANATE.

(Planche 24.)

Le couvent de San-Leonardo en Capitanate, où Hermann von Salza établit en 1223 une commanderie de l'Ordre Teutonique[1], était situé aux trois quarts environ de la route, entre Foggia et Siponto. Les bâtiments conventuels en sont aujourd'hui transformés en métairie et dans un grand état de délabrement. On les a plusieurs fois décrits d'une manière sommaire[2]; mais jamais rien n'en a été publié.

La cuisine est superbe et tout à fait monumentale, rappelant par ses dispositions celle de l'abbaye de Fontevrault. Mais c'est surtout l'église qui offre de l'inté-

1. Ughelli, *Italia sacra*, ed. Coleti, t. VII, p. 812; Dudik, *Das hohen deutschen Ritterordens Münzsammlung in Wien*, p. 131; Schulz, *Denkmœler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, t. I, p. 63 et 152.

2. Schnars, *Schilderungen aus den napolitanischen Provinzen*, dans l'*Ausland*, 6 janvier 1844, p. 22; Schulz, t. I, p. 213; Léon Palustre, *De Paris à Sybaris*, p. 300; Fr. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 42.

rêt. Elle est antérieure à l'établissement des Teutoniques dans le lieu et même à l'avènement de la maison de Souabe. Son portail, aujourd'hui muré, que nous donnons pour la première fois, d'après une photographie, dans la planche 22, constitue un beau type du style d'architecture qui régnait au XIIe siècle dans la Capitanate et la Pouille. L'ornementation en est riche et d'une belle tournure; on y remarquera surtout les rinceaux où se jouent des animaux réels et fantastiques. Malheureusement les deux colonnes de marbres de couleur, qui reposaient sur le dos des lions placés des deux côtés de la porte, comme dans toutes les églises de la région, et qui portaient des griffons au dessus de leurs chapiteaux, ont été enlevées. Le bas-relief du tympan de la porte, d'une sculpture assez remarquable, représente le Christ nimbé, assis sur l'arc-en-ciel, dans une gloire ovale que soutiennent deux anges. Au dessus de l'archivolte de la porte, sous l'arc du porche, on voit encore les deux figures de la Vierge et de saint Jean, qui étaient originairement placées aux deux côtés de la croix. Celle-ci a disparu.

L'abside de la même église est encore un morceau remarquable d'art roman, influencé, comme à la cathédrale de Troja, par une certaine influence toscane, venue de Pise [1].

FR. LENORMANT.

1. Voy. Schulz, t. I, p. 201 et suiv.; Fr. Lenormant, ouvr. cit., t. I, p. 127 et suiv.

LES STATUES D'APOTRES

DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS

(Planche 26.)

Le Musée de sculpture comparée du Trocadéro a popularisé à l'aide du moulage un grand nombre d'œuvres excellentes jusqu'ici soustraites à une étude attentive par la place qu'elles occupent dans les édifices qu'elles décorent. Quelques monuments, tout connus et célèbres qu'ils soient déjà, semblent apparaître pour la première fois depuis qu'on peut se livrer sur eux à un examen approfondi. Au premier rang de ceux-ci, on doit signaler les statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle de Paris, que le public est admis désormais à regarder en pleine lumière et à portée d'une admiration raisonnée.

C'est une lamentable histoire que celle des sculptures de la Sainte-Chapelle. Nous essayerons de la raconter, d'après des renseignements certains.

A la Sainte-Chapelle de Paris, comme dans plusieurs églises de la seconde moitié du XIIIe siècle, des statues d'apôtres étaient adossées aux piles intérieures de l'édifice. Ces figures étaient exécutées en pierre de liais du plus admirable travail et couvertes d'ornements peints et dorés, imitant de riches étoffes rehaussées par des bordures semées de pierreries [1]. Protégées par le respect attaché à l'édifice qu'elles ornaient, elles traversèrent d'abord sans accident tout l'ancien régime. Elles trouvèrent grâce devant les fantaisies rénovatrices du XVIIIe siècle et surent même se faire apprécier en pleine fureur du rococo, attendrissant, par une fortune singulière, les contemporains d'Oppenort et de Meissonnier. « Sur les jambages ou trumeaux qui sont entre les vitraux, » dit Piganiol [2], « sont les statues des douze apôtres, d'un goût de dessin assez bon. »

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, tome I, p. 27.

2. *Description historique de la ville de Paris*, 1765, tome II, p. 11.

Germain Brice était encore plus enthousiaste et, dès 1725, disait : « La figure de N.-S. sur la porte, et les douze apôtres dans l'intérieur de cette église supérieure, placez sur les trumeaux entre les grands vitraux, sont d'une exécution qui n'est pas à mépriser, où il paroît qu'il y avait, en ce temps-là, quelque régularité de dessein[1]. » Morand, en 1790, dans son *Histoire de la Sainte-Chapelle*[2], a résumé en quelques mots les sentiments d'admiration et d'étonnement produits par ces monuments sur le XVIIIe siècle : « La figure des Apôtres, placés sur les trumeaux autour de l'église, fait voir, s'ils sont du temps de la construction de l'église, qu'il y avait, dans ce temps-là, quelque goût de dessin; quoique anciennement on ne voyait, dans nos églises, aucune statue de saints, mais seulement au portail; d'où on serait tenté de croire que c'est un ornement plus moderne que l'édifice. »

Depuis leur exécution jusqu'en 1793, les statues d'apôtres restèrent donc intactes à la place qui leur avait été assignée. La Révolution leur fut fatale. On sait qu'à ce moment la Sainte-Chapelle, après avoir servi de salle de club et de magasin de farine, fut transformée en dépôt d'archives. Il fallut d'abord la démeubler[3] et ensuite la débarrasser de tout ce qui gênait la nouvelle affectation du bâtiment. Les statues d'apôtres furent déposées et transportées au couvent des Petits-Augustins, du 23 août au 3 septembre 1797. Lenoir nous a conservé le souvenir de leur entrée au Musée des monuments français. On lit dans son *Journal :*

« Le 6 dudit fructidor (an V), reçu de la Sainte-Chapelle deux figures du XIIIe siècle, sculptées en pierre, représentant des apôtres.

« Le 13 dudit, reçu de la Sainte-Chapelle quatre apôtres, sculptés en pierre de liais, amenés par Louis-François.

« Le 17, reçu de la Sainte-Chapelle deux figures gothiques, sculptées en pierre, représentant des apôtres. Plus..... et deux autres figures d'apôtres, sculptées en pierre, amenées par le citoyen Louis-François[4]. »

1. *Description de la ville de Paris*, édition de 1725, tome IV, p. 312.
2. P. 32.
3. *Journal de Lenoir*, n°s 14, 124 et 140.
4. *Journal de Lenoir*, n°s 888, 893 et 895. Lenoir recueillit encore d'autres fragments de la Sainte-Chapelle, comme en témoignent les articles suivants de son *Journal* : « 901. — Le quatrième jour complémentaire, an V, reçu du citoyen Louis-François un bas-relief en marbre blanc, découpé sur un fond de marbre noir, représentant la Passion de Jésus-Christ, ouvrage du XIVe siècle. Plus, des débris d'architecture gothique, en pierre de liais ; le tout provenant de la Sainte-Chapelle. — 910. — Le 26 vendémiaire

On remarquera que Lenoir n'a signalé que l'arrivée de dix statues seulement[1]. Il en fit presque immédiatement usage et les employa à la décoration d'une salle consacrée au XIVe siècle. On voit le parti qu'il en tira dans la planche 17 des *Souvenirs du Musée des monuments français*, de Biet[2], et dans les *Vues pittoresques et perspectives* du même Musée, de Vauzelle et Lavallée[3]. De plus, Lenoir, dans la *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français*, a fait connaître ainsi quelle était leur disposition dans son Musée : « Tel est le but que je me suis proposé dans la décoration de mon quatorzième siècle que j'ai composé avec des débris pris à la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie vers la fin du treizième siècle et terminée dans le commencement de celui dont je parle. Les apôtres, sculptés en pierre, de grandeur naturelle, qui ornent cette salle, sont tirés de la même basilique et sont très remarquables par la naïveté de leur expression et la simplicité de leur exécution. Leurs vêtements donnent une idée exacte des étoffes et des broderies que l'on employait à cette époque. »

Les dix statues d'apôtres jouèrent, pendant toute la durée du Musée des Monuments français, le rôle décoratif que Lenoir leur avait dévolu dans l'ordonnance pittoresque d'une salle des Petits-Augustins. Quand arriva la désastreuse répartition des monuments entre divers établissements publics, elles furent attribuées à Saint-Denis. On lit dans le *Journal de Lenoir*[4] : « On a porté à l'église royale de Saint-Denis les objets suivants :... Un portique complet formé d'arcades en ogives, orné de douze[5] apôtres de grandeur naturelle (tome II, 1re édition, p. 39 et suiv., 2me édition, p. 45), plus la

an VI, reçu de la Sainte-Chapelle, du citoyen Louis-François, plusieurs bas-reliefs en bois et plusieurs débris d'architecture gothique, en pierre de liais. »

1. M. de Guilhermy a dit de son côté, dans la *Description de la Sainte-Chapelle*, édition de 1882, p. 43, sans avoir connaissance du *Journal de Lenoir* et d'après d'autres sources : « Les ouvriers, chargés de les déposer, brisèrent deux figures dont les débris informes se sont retrouvés sous le dallage, vers 1837. »

2. P. 18.

3. Salle du XIVe siècle, p. 33.

4. P. 180 et 182.

5. *Sic.* Et pourtant il n'y avait toujours que dix statues. Lenoir le déclara dans un inventaire, rédigé en 1817, pour M. de Vaublanc, ministre de l'intérieur, n° 309.

grille qui ornait ce portique. » Cependant il y a lieu de douter que le transport à Saint-Denis ait été immédiatement effectué. Les statues devaient encore être au Musée des Petits-Augustins, devenu l'Ecole des Beaux-Arts, lorsque quatre d'entre elles furent envoyées au Calvaire du Mont-Valérien[1]. Ici intervient un épisode curieux de l'histoire de nos sculptures qu'il faut laisser au restaurateur de la Sainte-Chapelle le soin de raconter. Adolphe Lance, dans son *Dictionnaire des architectes français*[2], a publié, à propos de Lassus et de la Sainte-Chapelle, les lignes suivantes :

« En 1849, ayant à écrire pour le *Siècle* un article sur les travaux de restauration de la Sainte-Chapelle, Lassus voulut bien me fournir des notes assez curieuses, dont je vais donner ici quelques extraits : Lorsque la Sainte-Chapelle fut transformée en dépôt d'archives (pendant la Révolution), Alexandre Lenoir fut chargé d'enlever le jubé, les escaliers, toutes les boiseries, autels, statues, etc.; lesquels furent transportés au Musée des Augustins. Sur les douze statues d'apôtres, dix seulement se retrouvèrent lors du démembrement de ce Musée. Mgr de Forbin Janson, évêque de Nancy, et propriétaire de la communauté du Calvaire, avait obtenu l'autorisation d'enlever quatre de ces statues d'apôtres pour les placer dans la chapelle du Calvaire, où elles restèrent jusqu'en 1830. Mais à cette époque, les émeutiers se ruèrent sur cet établissement religieux, décapitèrent les statues et saccagèrent toute la maison. Un domestique, craignant de voir revenir les assaillants, fit enterrer les statues mutilées; quant aux têtes elles disparurent..... Lorsqu'on fit les travaux du fort, ajoute Lassus, j'écrivis au colonel Héquet, qui commandait

1. Le Musée des monuments français ayant été supprimé, dit M. de Guilhermy, dans sa *Description de la Sainte-Chapelle*, 1882, p. 43 : « les dix statues de la Sainte-Chapelle furent dispersées. Nous en avons vu longtemps plusieurs, saint Pierre entre autres, dans les chantiers de l'église de Saint-Denis. Un des plus beaux, le quatrième au nord, fut donné à l'église de Creteil près Paris, où il fut honoré sous le nom de saint Louis. Les missionnaires de France en obtinrent quatre pour leur Calvaire monumental du Mont-Valérien, qui a fait place depuis à une citadelle. Elles étaient parfaitement conservées et la coloration ancienne n'en avait pas disparu. Pendant quelque temps, elles demeurèrent posées sur des piédestaux à l'entrée des deux chapelles consacrées aux dernières stations du Chemin de la croix; mais, en 1830, une troupe de ces gens sans aveu, que tous les partis repoussent, saccagea le Calvaire et brisa les quatre Apôtres. Plus tard, on ne retrouva plus que les tronçons de ces précieuses statues enfouis sous un monceau de fragments de croix et de sculptures. On en peut voir les restes dans le jardin du Musée de Cluny. »

2. Paris, 1872, tome II, p. 15 et 16, note.

alors les troupes du Mont-Valérien, pour lui demander l'autorisation de faire quelques recherches. Cet officier supérieur était un artiste distingué; il s'intéressa à la chose, et les quatre statues furent retrouvées, mais toujours sans leurs têtes. Je fus moi-même constater le fait, et, sur une indication assez vague, j'entrai dans le jardin d'une pauvre vieille et j'y trouvai les quatre têtes superposées deux à deux, formant une sorte d'édicule devant lequel cette brave femme allait s'agenouiller et prier. Elle avait sauvé ces débris en les enlevant dans son tablier..... Une des plus belles statues, la première à gauche en entrant dans la Sainte-Chapelle, avait été transportée d'abord, dit-on, dans le parc de Sceaux, sous le nom de Mercure, ce qui paraît assez singulier; nous l'avons retrouvée plus tard dans l'église de Creteil, où elle passait pour un saint Jean, aussi devait-on bientôt lui couper la barbe, afin qu'elle fut plus conforme à la tradition.... Des fragments du jubé ont été retrouvés à l'Ecole des Beaux-Arts, ainsi que l'un des petits escaliers, lequel conduisait à un petit atelier qu'avait là autrefois M. Debret. Enfin, d'autres fragments de culs-de-lampe et de dais furent retrouvés dans les magasins de l'église abbatiale de Saint-Denis. »

Vers 1850, les travaux de restauration de la Sainte-Chapelle avaient ramené, comme on vient de le voir, à leur lieu d'origine la plupart des monuments qui en avaient été si longtemps distraits. Cependant, quelques-uns d'entre eux manquant à l'appel, on fut obligé de compléter la série par des figures nouvelles et de réparer les accidents. Toutes les statues furent couvertes alors d'une couche très épaisse de peinture et de dorure. Il est impossible de constater aujourd'hui avec certitude la part exacte des restaurations. M. le baron de Guilhermy a décrit ainsi, en 1851, l'état des figures remises en place : « Les 4e, 5e et 6e apôtres (nous suivons l'ordre des figures à partir de la porte d'entrée), placés au nord; les 3e, 4e et 5e, au midi, sont les mêmes que la Sainte-Chapelle possédait autrefois. Quatre autres ont été mis aux points, d'après les originaux qui existaient encore, mais brisés en plusieurs morceaux. Deux statues manquaient; on n'en a pu récupérer que des fragments de la partie inférieure; elles ont été refaites à nouveau[1].

1. Bon de Guilhermy, *Itinéraire archéologique*, p. 317.

Plus tard, M. de Guilhermy[1] a confirmé et précisé ainsi ses observations : « Pour compléter la série des Apôtres, il a donc été nécesaire de refaire entièrement six statues. Il a fallu aussi en restaurer deux autres. Les artistes qui les ont sculptées se sont servis des moindres débris des figures originales, afin de reproduire autant que possible ce qui existait autrefois. Des anciennes statues, quatre seulement sont demeurées intactes : elles occupent les quatrième et cinquième rangs de chaque côté de la nef, à partir de la porte d'entrée. La première et la troisième, au nord, sont l'œuvre de M. Geoffroy-Dechaume et de M. Perrey. On doit à M. Delarue les deux premières au sud, et à M. Perrey la troisième, ainsi que le saint Paul. M. Pascal a restauré la majeure partie de la seconde, au nord, et M. Perrey a donné une tête neuve à saint Pierre. »

Un savant éminent, le marquis de Laborde, au moment où il essayait de reconstituer le Musée disparu des monuments français, saisit avidement l'occasion qui se présenta, en 1850, de réclamer pour le Louvre les quatre statues d'apôtres alors sans emploi. On trouvera en note la lettre qu'il adressa à son supérieur hiérarchique[2]. Mais cette judicieuse réclamation ne fut pas prise en considération par l'administration des Beaux-Arts, et les fragments des figures

1. *Description de la Sainte-Chapelle*, cinquième édition, 1882, p. 43 et 44.

2. « Le 10 décembre 1850.

« Monsieur le Directeur général,

« La difficulté de trouver à acheter des sculptures de la belle époque du Moyen-Age doit nous faire rechercher les occasions d'augmenter la collection du Louvre par des concessions ou des échanges. Une occasion se présente aujourd'hui. M. Lassus, chargé des travaux de restauration de la Sainte-Chapelle, a retrouvé les statues qui ornaient la nef supérieure. Ces statues, contemporaines du monument, ont toutes les beautés de la grande sculpture du XIIIe siècle et elles conservent des traces de la coloration qui les revêtait. Quoique mutilées, elles offrent, quatre d'entre elles surtout, un ensemble assez complet et une réunion de beautés qui les rendent dignes de figurer au Louvre dans la salle de la sculpture du Moyen-Age. M. Lassus nous les offre. Il s'agit tout simplement de les demander à M. le Ministre des travaux publics. Voici comment s'explique cette générosité : M. Lassus, jugeant en architecte, a trouvé que, pour restaurer ces statues, en relançant de la pierre dans les parties défectueuses, il dépenserait plus qu'en les faisant reproduire exactement en pierre de même provenance et il a pris le parti de remplacer les vieilles statues par des statues neuves. Nous n'avons pas à apprécier ce choix ; mais le travail de reproduction va être terminé, et c'est le moment d'écrire au ministre des travaux publics.

« Je vous prie donc de réclamer pour le Louvre les quatre statues les plus complètes, parmi celles qui ornaient primitivement la Sainte-Chapelle, et dont M. Lassus a renoncé à faire usage dans sa restauration.

« Agréez, etc.

« Léon DE LABORDE. »

originales de la Sainte-Chapelle furent déposés au Musée de Cluny. On peut les voir dans le jardin de ce Musée, désignés sous les n°s 79 à 82 du catalogue. Nous avons fait reproduire l'un d'eux pour accompagner ce mémoire. C'est la figure qui, après avoir été mise aux points et complètement refaite, occupe à la Sainte-Chapelle le troisième rang à gauche en entrant.

Si l'on sait la date exacte de la consécration de la Sainte-Chapelle, rien n'est moins connu que l'histoire détaillée de sa construction. Les comptes n'en ont pas été conservés, et, de ce qu'elle aurait été livrée au culte en 1248, il a été généralement conclu qu'à cette date l'œuvre était complètement terminée, sauf l'addition de la fin du XIIIe siècle, portant sur l'extrémité orientale, et sauf le remaniement de la rose du portail à la fin du XVe siècle. Dans cette opinion, presque universellement professée jusqu'à ce jour, on est amené à penser que les statues d'apôtres étaient en place avant le milieu du XIIIe siècle[1]. C'était le sentiment du marquis de Laborde, de Viollet-le-Duc[2] et du baron de Guilhermy[3]. Mais de graves objections se présentent immédiatement et, avant même d'interroger le style des figures en question, il y a lieu de se demander *a priori* si des statues quelconques ont pu décorer le chœur de la Sainte-Chapelle, dès 1248.

Ce fut une mode qui se répandit tout à coup à la fin du XIIIe siècle que d'adosser aux piliers des églises, dans le chœur et dans la nef, des statues représentant les Apôtres. C'était un splendide motif de décoration pour le sanctuaire et en même temps un heureux correctif à l'allongement démesuré des colonnettes, qui, depuis la substitution du pilier à la colonne monocylindrique, montaient quelquefois, sans aucun point d'arrêt, du sol à la naissance des voûtes. Jusqu'à ce moment, la sculpture des chapiteaux avait suffi à l'ornement de l'intérieur des églises et les statues adossées n'avaient guère quitté les colonnettes des portails. On trouverait difficile-

1. Seul, à notre connaissance, l'ouvrage de MM. Decloux et Doury, publié en 1865 sous ce titre : *Histoire archéologique, descriptive et graphique de la Sainte-Chapelle,* p. 48, après avoir déprécié fort injustement les figures d'apôtres, les donne au XIVe siècle.

2. *Dictionnaire raisonné d'architecture*, tome VIII, p. 168. « Il faut citer encore, » dit Viollet-le-Duc, « parmi les bons ouvrages du milieu du XIIIe siècle... les apôtres de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris. »

3. *Itinéraire archéologique* et *Description de la Sainte-Chapelle.*



DÉBRIS D'UNE DES STATUES D'APÔTRES DE LA SAINTE-CHAPELLE.

ment en France, dans le chœur d'une église contemporaine de la Sainte-Chapelle, des statues d'apôtres, munies de consoles et de pinacles, apposées sur des piliers et incorporées à l'ordonnance architectonique originelle. On en voit ou on en voyait sans doute à Saint-Nazaire de Carcassonne; à Saint-Etienne de Troyes; à la chapelle de l'ancien collège de Beauvais, à Paris; à Saint-Jacques des Pèlerins, dans la même ville; à la cathédrale de Cologne, etc.; mais aucun de ces édifices n'était, dans la partie qui nous occupe, antérieur à 1248. L'existence de ces statues, au contraire, est un des traits particuliers de la décoration architectonique des chœurs, de 1270 à 1350. La Sainte-Chapelle aurait-elle été la première ou une des premières à inaugurer ce genre de décoration ? C'est possible; mais provisoirement, ne possédant pas la démonstration de ce fait, nous avons le droit d'être méfiant. Comment, d'ailleurs, à défaut de textes historiques, la preuve de cette assertion pourrait-elle être administrée ? Ces statues d'apôtres, accolées aux piliers, n'étaient pas taillées sur place, en pleine pierre, et ne faisaient pas partie de l'économie de l'édifice. Elles étaient rapportées après coup. Nous le savons pertinemment par un texte[1] qui nous transmet des renseignements sur la construction d'un édifice où des statues d'apôtres, au plus fort moment de cette mode, avaient été employées. De plus, les quatre statues dont il a été déjà parlé et qui n'ont pas été remises en place lors de la restauration de 1850, étant entaillées dans le dos afin de laisser passer les colonnettes, sont là pour prouver que cette partie de la décoration sculptée de la Sainte-Chapelle, qu'elle provînt du plan primitif ou qu'elle fût le produit d'additions postérieures, était dans tous les cas rapportée. Il est donc impossible de prouver matériellement que les statues d'apôtres ont appartenu à la construction originelle de la Sainte-Chapelle. Par conséquent, il est en même temps impossible de leur appliquer sans discussion la date connue de la consécration de l'édifice.

Les quatre statues qui n'ont pas été remises en place se prêtent facilement à

1. On lit dans les comptes de la Confrérie de Saint-Jacques aux Pèlerins, de l'année 1327 (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, tome II, p. 358, note) : « Pour gons de fer pour les apostres... »

l'étude. Conservées au Musée de Cluny[1], elles sont ainsi décrites au catalogue sous les nos 79 à 82 : « Statues mutilées en pierre, provenant de la décoration intérieure de la Sainte-Chapelle, de Paris, XIIIe siècle. » Ce sont celles que Lassus avait offertes au marquis de Laborde pour le Louvre. Elles présentent, dans le goût de leurs draperies, une notable différence avec quelques-unes de celles qui, mieux conservées, ont pu être replacées et notamment avec les deux figures moulées pour le Musée du Trocadéro et gravées dans notre planche 26. Si on ne tient pas compte des observations et des réserves formulées plus haut, ces quatre figures du Musée de Cluny peuvent, à la rigueur, être classées au milieu du XIIIe siècle et même regardées provisoirement comme ayant pu faire partie de la décoration primitive. Nous avouons qu'à part la répugnance exprimée ci-dessus nous n'aurions pas de raisons péremptoires à tirer de leur style pour nier qu'elles aient pu être exécutées vers 1248. Mais alors, si nous avons cru devoir hésiter à faire remonter leur exécution au jour de la consécration de la Sainte-Chapelle, que penser des autres figures dans lesquelles le jet de la draperie est moins simple et dont l'admirable et majestueuse composition est empreinte d'un véritable raffinement ?

On se souvient des difficultés que fit le XVIIIe siècle pour admettre que les statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle datassent du milieu du XIIIe siècle. On a bien fait de ne pas s'embarrasser des réserves professées par une époque aussi ignorante de l'art du Moyen-Age. Mais, par hasard, la protestation du XVIIIe siècle n'était pas sans fondement. Après mûre réflexion et longue discussion, il en faudra revenir à la proposition de Morand, quand il disait : « On serait tenté de croire que c'est un ornement plus moderne que l'édifice. » Nous serons, nous aussi, portés à retarder la date d'exécution des statues d'apôtres replacées à la Sainte-Chapelle, ou du moins de quelques-unes d'entre elles. Ce n'est pas, bien entendu, par les mêmes motifs que Morand, ni par mépris pour le « dessin » du Moyen-Age, mais parce que nous ne pouvons concilier l'élégance suprême

1. Je ne crois pas qu'il y ait à craindre ici que d'autres figures aient été substituées à celles de la Sainte-Chapelle. Il s'agit bien de statues d'apôtres ; ces images en ont la tournure habituelle, les deux vêtements traditionnels, la tunique et le manteau, et l'une d'elles tient encore le pied d'un objet pareil à une croix de consécration ou à un ostensoir.

et légèrement recherchée présentée par ces statues avec ce que nous savons de la simplicité du style de la sculpture française au milieu du XIIIe siècle. Nous sommes encore et surtout conduits à ce résultat par la comparaison des deux statues complètes du Trocadéro avec les autres fragments provenant de la même église et notamment avec les quatre statues conservées actuellement au Musée de Cluny, nos 79 à 82. Il y a eu nécessairement soit deux séries d'apôtres sculptées successivement pour la Sainte-Chapelle, soit substitution isolée de plusieurs figures à d'autres qui avaient déplu à un moment donné ou qui avaient disparu par suite de quelque accident ou de quelque remaniement de la construction.

Il nous reste à essayer de fixer approximativement les limites dans lesquelles on doit enfermer l'exécution des figures replacées et particulièrement celle des deux figures moulées du Trocadéro. Il est d'abord impossible de ne pas rapprocher ces figures de deux statues du portail occidental de Reims représentées toutes deux au Trocadéro par un moulage, nos 379 et 441 du journal d'entrée. Les têtes relèvent de part et d'autre du même procédé dans l'interprétation de la chevelure et de la barbe. Les mèches de cheveux frisés ont l'apparence de tire-bouchons. La fierté du dessin est égale des deux côtés, le dessin des têtes d'apôtres de la Sainte-Chapelle demeurant moins spontané, plus calme, plus sûr, moins improvisé. Quant aux draperies de ces derniers apôtres, elles sont véritablement d'une beauté extraordinaire. Le nu se dessine et s'accuse sous le vêtement avec un art consommé. Le jet du pli dépasse en science et en raffinement de composition tout ce que le XIIIe siècle a produit de plus hardi et de plus complet. La disposition du costume de la *Bethsabée assise aux côtés de David*, du portail occidental de Saint-Etienne-d'Auxerre (moulée au Trocadéro et gravée tome VIII du *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc[1]), la draperie de la grande Vierge d'ivoire de la Vente Soltikoff, au Louvre, les plis de quelques figures de Reims peuvent annoncer cette prodigieuse manière, mais n'en offrent ni la précision, ni l'incomparable désinvolture, ni le superbe aplomb.

Les savants qui ont présidé au classement des moulages du Trocadéro, revenant sur l'opinion de Viollet-le-Duc et du baron de Guilhermy, ont indiqué, par une étiquette, qu'ils attribuaient l'exécution des statues d'apôtres de la Sainte-

1. P. 221, figure n° 67.

Chapelle à la seconde moitié du XIIIe siècle. Tel paraît être actuellement le sentiment de la Commission des monuments historiques. Peut-être l'opinion de Viollet-le-Duc ainsi élargie n'est-elle pas encore devenue assez élastique. Il faut songer que la supériorité de la statuaire française était si grande à la fin du XIIIe siècle qu'elle se maintint longtemps à un haut degré de perfection et que, même au XIVe siècle, elle put comporter certains raffinements sans déchoir et allier encore la noblesse de l'expression à la science de l'exécution la plus consommée. Le luxe extraordinaire des orfrois, d'une largeur démesurée, représentés sur le bord des vêtements, le système de plis s'affaissant sur le sol en couvrant les pieds, doivent encore nous porter à rajeunir ces monuments. A partir de la fin du XIIIe siècle, la marche en avant de la sculpture, vers les transformations du XVe siècle, ne fut pas aussi rapide qu'avaient été les progrès au commencement de ce même siècle. Nous pouvons nous convaincre facilement de cette vérité dans l'espèce qui nous occupe. Les apôtres de la Sainte-Chapelle de la première série, ceux qui furent visiblement exécutés les premiers, peuvent être comparés, au point de vue de la draperie, à d'autres apôtres également conservés au Musée de Cluny et exécutés de 1318 à 1327[1] pour l'église de Saint-Jacques aux Pèlerins. Les progrès dans la manière de traiter le costume ne sont pas très sensibles, et le n° 1901 du Musée de Cluny, lithographié dans l'étude si curieuse de M. H. Bordier sur la confrérie de Saint-Jacques aux Pèlerins, ressemble beaucoup, à part un mouvement caractéristique des hanches, au torse d'apôtre de la Sainte-Chapelle, moulé en plâtre au Trocadéro, sous le n° 410 du livre d'entrée, d'après l'original du même Musée de Cluny.

En résumé, nous pensons qu'il est vraisemblable d'attribuer les figures sculptées de la Sainte-Chapelle, ou tout au moins celles d'entre elles qui ont été exécutées les dernières, soit à la fin du XIIIe siècle, soit plutôt au commencement du XIVe.

Louis COURAJOD.

1. Les dates sont certaines, les comptes de la Confrérie de Saint-Jacques aux Pèlerins ayant été conservés et publiés par M. Bordier, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, tome II, p. 346 et suiv.

TÊTE D'APOTRE

SUPPOSÉE DU XIIIe SIÈCLE.

(PLANCHE 27).

Quelques-uns de nos lecteurs auront peut-être remarqué que, dans l'intéressant article consacré par M. Courajod aux statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle, il n'a pas été question d'une fort belle tête d'apôtre, conservée au Musée du Louvre, et que tout le monde regarde comme un fragment d'une des statues détruites, dont notre collaborateur a si bien retracé l'histoire.

Si M. Courajod n'a point parlé de cette tête, ce n'est point par oubli, c'est par un scrupule de conscience, dont il me pardonnera, je l'espère, de dévoiler les véritables causes.

Lorsqu'en 1874, le public eut, pour la première fois, l'occasion d'admirer cette belle œuvre d'art à l'exposition des Alsaciens-Lorrains, il n'y eut qu'une voix pour en proclamer le haut mérite. Les journaux de l'époque en parlèrent avec le plus grand éloge, nos meilleurs artistes s'empressèrent de la graver[1], les critiques les plus autorisés y reconnurent un des types les plus parfaits de l'art français du XIIIe siècle[2], personne enfin ne songea à discuter l'assertion insérée au catalogue, d'après laquelle cette sculpture était un fragment d'une statue de saint Marc, conservée jadis à la Sainte-Chapelle[3].

1. Voir la très bonne gravure qu'en a donné M. Jules Jacquemart dans l'*Histoire du Mobilier*, de M. Albert Jacquemart.

2. M. Paul Mantz en parlait ainsi dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, tome X, p. 302 : « C'est une sculpture du plus grand caractère et qui, pour le style, concorde à merveille avec les œuvres de la même époque que M. Viollet-le-Duc a fait graver dans son *Dictionnaire d'architecture*..... Cette tête de saint Marc est surprenante de gravité et d'ampleur. Elle est du temps où le sculpteur demande le mot d'ordre à l'architecte; il s'associe à son idéal, il travaille avec sérénité à la décoration de l'œuvre commune qui est le monument. »

3. Elle est ainsi mentionnée dans la *Notice sommaire des objets d'art exposés au profit de la colonisation de l'Algérie par les Alsaciens-Lorrains*, 1re série, p. 92, salle XIII, nº 17 : « Tête de pierre, du XIIIe siècle. Saint Marc, fragment provenant de la Sainte-Chapelle de Paris. »

Aussi, lorsque son possesseur, M. Bonnaffé, eut la généreuse inspiration de l'offrir au Musée du Louvre, fut-elle accueillie avec reconnaissance par les conservateurs de nos collections nationales, et enregistrée dans les catalogues du Louvre comme une sculpture du XIIIe siècle provenant de la Sainte-Chapelle.

Voici huit ans maintenant qu'elle est exposée dans la salle de Michel Colomb, elle y a été vue et admirée par les hommes les plus compétents en matière d'art et d'archéologie, nul n'a hésité à la considérer comme un des plus purs chefs-d'œuvre de l'art du Moyen-Age, et M. Courajod n'a été que l'écho d'une opinion générale en décrivant avec éloge cette belle sculpture dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* de 1875. Aujourd'hui ce jugement a si bien reçu force de loi que cette tête figure au catalogue des modèles destinés à l'enseignement du dessin dans les écoles.

Aussi quand M. Courajod voulut bien me promettre pour la *Gazette archéologique* un travail sur les statues qui avaient décoré jadis l'intérieur de la Sainte-Chapelle, mon premier soin fut-il de faire exécuter une planche aussi soignée que possible de ce magnifique morceau.

Or, pendant que notre collaborateur poursuivait sa minutieuse étude sur l'histoire de ces statues, je crus pouvoir l'aider à dissiper certaines obscurités de cette histoire, en faisant appel aux souvenirs de deux hommes, qui ont pris une part active à tous les travaux exécutés depuis quarante ans à la Sainte-Chapelle, M. Bœswilwald, l'éminent architecte du monument, et M. Geoffroy-Dechaume, l'habile sculpteur, qui a rendu à la statuaire de ce célèbre édifice une partie de son ancien éclat. En rapprochant les renseignements que nous ont fournis ces deux artistes des résultats de l'enquête historique faite par M. Courajod sur les documents les plus authentiques, nous sommes arrivés à la conclusion que la tête conservée au Louvre pourrait bien ne pas avoir toute la valeur archéologique qu'on lui a prêtée jusqu'ici.

M. Bonnaffé a bien voulu donner à un de nos amis, avec un empressement et une bonne grâce que je tiens à proclamer, tous les renseignements qui peuvent aider à en fixer la provenance. Il l'acheta, en 1869 ou 1870, à un marchand nommé Constanciel; celui-ci déclarait l'avoir acquise moyennant 50 francs d'un entrepreneur adjudicataire des vieux matériaux et des rebuts

du chantier de la Sainte-Chapelle. Or, on sait que, dans les chantiers soumis à la surveillance de la Commission des monuments historiques, aucune pierre ne peut être éliminée sans examen de l'architecte, directeur des travaux. Si donc des hommes comme Duban, Lassus ou Viollet-le-Duc, qui ont précédé M. Bœswilwald dans la direction des travaux de la Sainte-Chapelle[1], ont laissé sortir cette tête de leur chantier, c'est qu'ils avaient la certitude qu'elle n'était point ancienne.

Voilà un argument assez grave, en voici un autre qui ne l'est pas moins. De l'enquête faite par M. Courajod, d'un examen attentif que nous avons pu faire ensemble des statues qui ornent actuellement les murs de la Sainte-Chapelle, il semble résulter que cette tête est, non pas un original, mais une copie ou une restitution moderne faite pour la restauration de la première statue à gauche en entrant dans l'édifice. Quel est le motif qui a pu faire rejeter cette restitution? nous l'ignorons, mais un petit détail matériel, que l'on ne remarque point tout d'abord, vient confirmer notre conjecture. Plusieurs des parties saillantes, notamment les yeux, les joues, les lobes des oreilles, ont conservé des traces de mise au point. Or, je ne crois pas qu'on ait jamais signalé trace de cette opération dans les œuvres du XIIIe siècle, tandis que nos sculpteurs modernes, toutes les fois qu'ils ont à restituer une figure mutilée, commencent par mettre au point tous les fragments anciens qu'ils ont pu recueillir.

On voit qu'il y a de bien sérieuses présomptions contre l'opinion qui a cours actuellement et qui fait de cette pièce un produit original de l'art du XIIIe siècle. Pour les changer en certitude, il resterait à découvrir l'artiste qui a pu faire un pastiche aussi remarquable. J'avoue que jusqu'ici toutes nos recherches ont été vaines. Mais notre ignorance sur ce point peut-elle diminuer beaucoup la force des considérations que je viens d'exposer? Je ne le pense pas.

On éprouve toujours un sentiment pénible à déposséder une belle œuvre d'art

1. La restauration de la Sainte-Chapelle fut entreprise en 1837. Elle fut dirigée par Duban, assisté de Viollet-le-Duc, de 1837 à 1849, puis par Lassus, de 1849 à 1857. M. Bœswilwald a été nommé architecte du monument en 1857 et l'est encore actuellement. Il n'a aucun souvenir d'avoir vu cette tête parmi les restes des anciennes statues recueillies à la Sainte-Chapelle, et affirme qu'elle n'a pu sortir du chantier depuis qu'il en a pris la direction.

de ce prestige de l'ancienneté, qui en doublait la valeur à tous les yeux. On comprendra donc que M. Courajod n'ait pu se résoudre à le faire, quelque bonne raison qu'il eût pour cela. Il a pensé, d'ailleurs, que la place qu'il occupe au Louvre, que les égards qu'il doit en cette qualité au donateur de cette sculpture, lui interdisaient de parler le premier des doutes que nous avions pu concevoir. C'est un scrupule dont tout le monde appréciera la délicatesse. Pour moi, qui n'ai à considérer que la recherche de la vérité, j'ai pensé que le meilleur moyen de la découvrir était d'appeler l'attention de la critique sur cette question.

Cela m'a semblé d'autant plus opportun qu'elle me paraît comporter un utile enseignement.

Ce fait, que pendant plusieurs années tout le monde a pu passer devant une copie exécutée au XIXe siècle, sans qu'une seule personne compétente ait manqué d'y voir un original, prouve la perfection avec laquelle on imite aujourd'hui les monuments du Moyen-Age. La Commission des monuments historiques a formé une école d'architectes et de sculpteurs, qui possèdent à tel point les moindres détails de style et de faire de leurs prédécesseurs d'il y a cinq ou six siècles, qu'il nous est déjà bien difficile, dans les monuments où ils ont mis la main, de distinguer la part du XIXe siècle de celle du XIIIe. Si, dès maintenant, ces restaurations peuvent tromper les hommes les plus compétents, ceux dont l'œil est le plus exercé à juger les choses anciennes, que sera-ce donc quand les années auront fait disparaître les rares indices auxquels on peut aujourd'hui encore reconnaître l'œuvre des modernes, quand le temps aura couvert d'une patine uniforme et l'œuvre originale et les retouches, les additions, les pastiches dus à nos contemporains? Comment pourra-t-on faire l'histoire de l'art en présence de monuments pareils? Ne convient-il pas de se préoccuper, pendant qu'il en est temps encore, de faire loyalement l'histoire de toutes ces restaurations? Les grands artistes qui, au seizième siècle, restauraient ou, trop souvent hélas! détruisaient les monuments antiques, avaient au moins le soin de noter dans de consciencieux procès-verbaux le détail de ces restaurations[1]. N'avons-nous pas le devoir de faire de même? La Commission des

1. C'est un fait dont on trouve de nombreux exemples dans les curieux documents recueillis par M. Müntz. Ainsi, en 1592, lorsqu'on songea à détruire la mosaïque absidale de Saint-Pierre de Rome, on chargea un Protonotaire apostolique de la décrire dans le plus grand détail avec dessins à l'appui. (Müntz, *Mosaïques chrétiennes*, VI, 17.) Lors des grands travaux exécutés au XVIe et au XVIIe siècle dans

monuments historiques avait entrepris, il y a quelques années, de publier une série de monographies sur les édifices qu'elle restaurait. Édité à grands frais, cet ouvrage a mis aux mains des artistes une magnifique suite de planches, accompagnées d'un texte qui, à défaut d'une grande valeur archéologique, a du moins le mérite de donner quelques trop rares renseignements sur les restaurations modernes opérées dans ces monuments. Ne pourrait-on pas demander à la Commission de publier, à la place de ces monographies luxueuses, un modeste petit bulletin dans lequel les architectes qu'elle emploie seraient tenus de consigner en détail l'histoire des restaurations qu'ils ont entreprises ?

Le public pourrait ainsi apprécier des travaux d'une vraie valeur dont les auteurs n'ont pas toujours la réputation qu'ils méritent; les futurs historiens de l'art trouveraient dans ce recueil des documents inappréciables; seuls, quelques marchands d'antiquités pourraient y perdre, car il deviendrait plus difficile de faire accepter à des gens éclairés et de bonne foi des copies modernes pour des morceaux authentiques arrachés à nos monuments.

R. de LASTEYRIE.

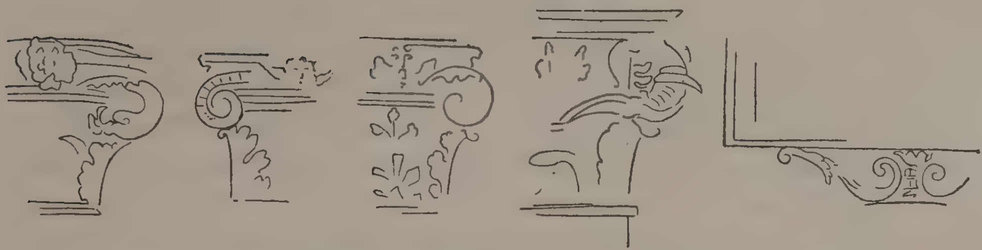
cette même église de Saint-Pierre, on nota, dans une nombreuse série de procès-verbaux, tout ce ce que les fouilles firent découvrir d'intéressant. (Müntz, *Recherches sur l'œuvre archéol. de Grimaldi*, dans la *Bibl. des Ecoles franç. d'Athènes et de Rome.*)

Raphaël, avant de faire disparaître, dans les Stanze du Vatican, les fresques de ses prédécesseurs, les fit copier avec le plus grand soin. Ces reproductions entrèrent, par la suite, dans le musée de Paul Jove.

LE TOMBEAU DES PONCHER

D'APRÈS UN DESSIN INÉDIT DE PERCIER.

(PLANCHES 28 et 29).



CROQUIS PRIS SUR LES CHAPITEAUX DU TOMBEAU DES PONCHER.

Incomplet, mutilé, le tombeau de Louis de Poncher[1] et de Roberte Legendre, sa femme, reste un des plus parfaits modèles de la sculpture française à l'époque de son complet épanouissement. Une inscription, conservée avec les principales figures du monument, donne la date approximative de l'exécution. Roberte mourut en 1520; son mari la suivit dans la tombe l'année suivante. Les amis et parents qui, d'après la formule peu ordinaire de l'inscription (*amici et consanguinei dicarunt*), leur élevèrent ce monument dans une chapelle de Saint-Germain-l'Auxerrois, durent en commencer l'exécution immédiatement après leur mort, c'est-à-dire dès 1521; un travail de cette importance exigea sans doute plusieurs années; il dut être achevé vers 1530.

A quel artiste, incontestablement français, attribuer l'exécution de ce chef-d'œuvre? La question, souvent posée et tout récemment encore discutée par M. A. de Montaiglon, dans son beau travail sur la famille des Juste[2], n'est pas encore résolue. Nous-même, malgré de longues recherches, nous n'avons rencontré aucun indice de nature à mettre sur la trace du nom du sculpteur. Toutefois, dans le cours de nos investigations, nous avons recueilli,

1. L'inscription écrit le nom *Ponchier;* nous nous conformons à l'orthographe généralement admise aujourd'hui.

2. Voyez *Gazette des Beaux-Arts*, vol. de 1875 et 1876); l'étude de M. A. de Montaiglon est le travail le plus important qui ait été écrit depuis de longues années sur la sculpture française, à l'époque de la Renaissance. Le dessin de la statue de Roberte Legendre, qui figure ici, a été exécuté pour accompagner les articles de M. de Montaiglon.

sur le monument et sur la chapelle où il était placé, des renseignements nouveaux qui pourront aider à résoudre ce problème quelque chercheur plus heureux ou plus persévérant.

Quelques mots d'abord sur la famille du personnage en question. Les Poncher, d'origine tourangelle, occupèrent, à la fin du quinzième siècle, des emplois importants et lucratifs ; plusieurs d'entre eux parvinrent aux situations les plus élevées : l'un d'eux, d'abord évêque de Paris, mourut archevêque de Sens; un autre fut pendu, sort habituel des financiers prévaricateurs. Louis de Poncher, frère de l'évêque de Paris promu à l'archevêché de Sens en 1519, était seigneur de Mancy et de Lesigny, secrétaire du roi, général des finances et trésorier de France ; il fut commis au payement des Suisses, en 1493, et devint trésorier de l'extraordinaire des guerres, en 1496. Sa femme, Roberte Legendre, lui donna cinq enfants; l'un d'eux, François, devint évêque de Paris en 1419, par la résignation de son oncle Etienne, et mourut misérablement à Vincennes, le 12 septembre 1532, pendant le cours de l'instruction d'un procès criminel.

L'inscription du tombeau, reproduite dans l'ouvrage de M. de Guilhermy[1], fixe la date de la mort de Louis de Poncher au 6 octobre 1521 ; le tombeau ne fut donc commencé qu'en 1522 au plus tôt. Mais, antérieurement, le trésorier de France avait obtenu du doyen et du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois la permission d'ériger dans cette église une chapelle sous le vocable de Saint-Martin. La concession porte la date du 23 janvier 1506 (nouv. style), et immédiatement les ouvriers se mettent à l'œuvre. Un compte, qui nous a été conservé et que nous publierons prochainement avec d'autres pièces relatives à la chapelle et à la sépulture des Poncher, nous apprend que les travaux étaient en pleine activité dès le mois de février 1506. Un an après, ils touchaient à leur achèvement. Le compte est soldé le 9 avril 1507.

La nouvelle chapelle, placée sous l'invocation de saint Martin, patron du père de Louis de Poncher, occupait la deuxième travée du collatéral méridional. Elle changea plus tard de vocable et prit le titre de chapelle de la Vierge et de Saint-Martin.

Le sieur de Poncher construisait cette chapelle avec le dessein évident d'y placer la sépulture de sa famille. Dans la concession du 23 janvier 1506, il est expressément parlé du caveau qui devait être pratiqué à cet effet. De plus, certains legs, insérés dans le testament de notre personnage et dont les registres

1. *Inscriptions de la France, diocèse de Paris*, t. I, p. 153.

capitulaires de l'église rappellent fréquemment le souvenir, assuraient la célébration des messes fondées à perpétuité dans la chapelle de Saint-Martin.

Mais si les procès-verbaux des séances du chapitre de Saint-Germain reviennent à diverses reprises sur les fondations pieuses de Louis de Poncher, nous y avons vainement cherché un renseignement, une allusion quelconque à l'érection de son monument funéraire. Nous avons soigneusement compulsé les registres capitulaires pendant toute la durée du seizième siècle; pas un mot sur le tombeau du fondateur de la chapelle. Ce silence paraîtra déjà bien singulier, mais que dire de celui de tous les historiens de Paris, depuis le seizième jusqu'à la fin du dix-huitième siècle? Tous sont muets, absolument muets, sur un des chefs-d'œuvre de la Renaissance française, et cependant ce monument, sans parler de sa valeur d'art, occupait une place considérable dans l'église. Il était impossible de ne point le voir. Il y a plus : Sauval, Brice, Piganiol, l'abbé Lebeuf[1] et tous les autres historiens de Paris à leur suite, ont dressé la liste des personnages célèbres ensevelis dans l'église. Sur aucune de ces listes ne figure le nom des Poncher. Ce silence semblerait la conséquence d'un parti pris systématique, à moins, et c'est l'hypothèse à laquelle nous nous arrêterons comme la plus vraisemblable, que le monument, retrouvé entier et presque intact à la veille de la Révolution, n'ait été caché, pendant près de deux siècles, aux yeux de tous les visiteurs. Le fait, pour être rare, n'est pas unique. N'en signalait-on pas récemment un exemple dans la cathédrale de Nantes?

Comment expliquer autrement le silence unanime des écrivains les plus consciencieux et les plus exacts? La propriété de la chapelle des Poncher ayant passé, dès la fin du seizième siècle, à d'autres familles, et le nom des fondateurs étant tombé dans l'oubli, les acquéreurs de la sépulture n'avaient aucun intérêt à conserver le souvenir de l'origine de la fondation.

Transportée, en 1570, aux Chiverny, famille alliée aux Poncher, la chapelle de Saint-Martin ne resta pas longtemps leur propriété. Elle passait, au début du dix-septième siècle, aux Sourdis, pour être adjugée, en 1687, sur la poursuite des créanciers de cette maison, au sieur Paul Brochant, qui en acquérait la jouissance pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans. Cette aliénation temporaire devait prendre fin le 31 août 1786.

Le monument funéraire, qui s'ouvrait sous une arcade surbaissée pratiquée

1. Si, dans son *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, l'abbé Lebeuf ne cite pas Louis de Poncher parmi les personnages enterrés à Saint-Germain-l'Auxerrois, son nouvel éditeur, M. H. Cocheris, a relevé le nom du trésorier de France sur les anciens épitaphiers de Paris et le nomme ainsi que sa femme. Mais c'est tout; il n'est pas autrement question du tombeau dans les notes de la nouvelle édition.

dans le mur, pouvait facilement disparaître, sans aucune mutilation, derrière une boiserie, et c'est ainsi sans doute que les visiteurs de l'église ont pu ignorer si longtemps jusqu'à son existence.

Chose singulière, pendant toute la période qui s'étend de 1570 à 1786, il n'est nulle part question du monument et de la sépulture des Poncher, et cependant, dans les actes, la chapelle est quelquefois désignée sous leur nom. La tradition ne s'était pas perdue; mais le tombeau, invisible à tous, restait ignoré même des propriétaires successifs. Aussi chercherait-on vainement, dans les anciens ouvrages sur les églises de Paris, quelque vue du tombeau dans son état primitif.

Alexandre Lenoir a publié une gravure du tombeau des Poncher, tel qu'il était exposé au Musée des monuments français. Une autre planche montre la place exacte occupée par le sarcophage dans la salle du seizième siècle. Mais ces images ne sauraient donner aucune idée de la disposition générale du tombeau, sous sa forme ancienne. Les morceaux du monument étaient arrivés au Musée des Petits-Augustins dans un état de dégradation tel qu'on ne dépensa pas moins de quinze cents livres pour sa restauration, somme énorme pour l'époque, surtout avec les habitudes de sévère économie de Lenoir. Le directeur du Musée ne se contenta pas de réunir les pièces éparses du tombeau. Suivant une tendance fâcheuse, mais à laquelle les contemporains ne trouvaient rien à redire, Lenoir voulut, cette fois encore, compléter et embellir le chef-d'œuvre dont il avait sauvé les débris. C'est cette construction hybride, composée de pièces et de morceaux, qu'il a représentée dans son ouvrage.

Et pourtant rien ne lui eût été plus simple que de rendre à l'œuvre du seizième siècle son aspect primitif. Il avait pu la voir, l'étudier à loisir avant son transport au Musée des Petits-Augustins, puisque son ami Percier avait trouvé moyen de faire le croquis d'ensemble dont nous plaçons une reproduction sous les yeux du lecteur. Ce dessin se trouvait entre les mains de Lenoir et aurait singulièrement facilité une restitution intelligente du mausolée. Lenoir avait-il même besoin de ce renseignement après avoir vu les figures à leur place?

Dans les dernières années du dix-huitième siècle, le tombeau des Poncher était donc débarrassé des enveloppes ou des boiseries qui, selon les apparences, le cachaient depuis deux siècles à tous les yeux. Il nous est impossible de préciser la date de cet important changement. Dans sa description, Lenoir ne dit rien; il semblerait, en le lisant, que le monument fût toujours resté découvert et accessible aux visiteurs; or, le silence des historiens ne permet pas d'admettre cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, le croquis de Percier, dont nous devons la communication à l'obligeante libéralité de M. Albert Lenoir, est le seul souvenir qui reste aujourd'hui de l'état ancien du monument. Sans lui, on saurait imparfaitement comment étaient disposées ces statuettes, ces inscriptions, ces arabesques, dont partie a été transportée au Louvre et partie est encore à l'Ecole des Beaux-Arts. Ne conviendrait-il pas d'en finir, une fois pour toutes, avec un état de choses que tout le monde déplore? Dans le cas particulier qui nous occupe, n'est-il pas évident que les fragments oubliés dans la chapelle des Petits-Augustins seraient bien mieux à leur place dans la salle de la Renaissance française?

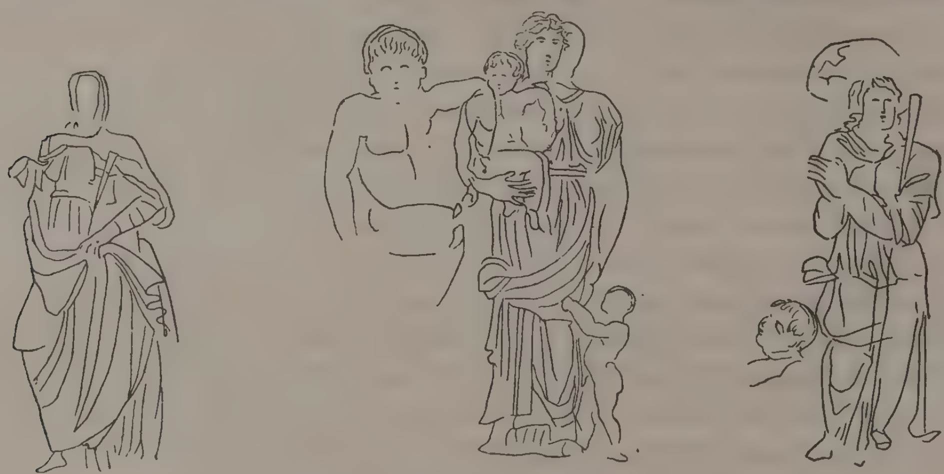
D'après les archives du Musée des Petits-Augustins, dont M. Albert Lenoir dirige en ce moment la publication, les statues funéraires de Louis de Poncher et de sa femme n'auraient pris le chemin du Musée des monuments français qu'en l'an IX ou en l'an X, c'est-à-dire vers la fin de la Révolution. Cette date se trouve fixée par un tableau des dépenses faites en l'an X, sur lequel nous relevons l'article suivant : « Pour restauration complète du mausolée de Louis de Poncher, 1,421 fr. 25 c. » Comment un monument à peu près intact en 1785, d'après le dessin de Percier, a-t-il besoin d'une restauration si coûteuse, dix ou douze ans plus tard? Dans cette somme, il est vrai, figurent les dépenses causées par l'adjonction d'un chambranle et de divers autres fragments empruntés à la chapelle du château de Gaillon. Lenoir raconte, dans la *Description du Musée des monuments français,* qu'il n'avait pu obtenir les colonnes arabesques décorant la partie supérieure du monument. Ainsi la perte de ces colonnes et des statuettes placées au dessus des gisants remonte à une date antérieure à la translation au Musée des monuments français. Mais le tombeau n'avait point atteint le terme de ses pérégrinations, et, avant de trouver un asile définitif dans les salles du Louvre, il devait traverser d'autres vicissitudes qui lui firent subir plus d'une nouvelle mutilation.

Quand une ordonnance royale supprima, en 1816, le Musée des Petits-Augustins, les statues des Poncher furent envoyées au palais de Versailles. Tous les débris recueillis par Lenoir ne suivirent pas les figures principales dans cette nouvelle étape, puisque les collections de l'Ecole des Beaux-Arts gardent encore des fragments mutilés venant de Saint-Germain-l'Auxerrois et appartenant à notre tombeau. Enfin, vers 1848, la beauté des deux personnages couchés attira l'attention d'un conservateur du Louvre qui les réclama pour le Musée. Les deux statues quittèrent alors Versailles et furent installées définitivement, il faut du moins l'espérer, dans les salles de la Renaissance, où on les voit aujourd'hui.

C'est ainsi que notre Musée possède les statues couchées de Louis de Poncher et de Roberte Legendre, avec une charmante petite figure de la Foi, placée sous une niche, entre deux pilastres, d'un dessin délicat et d'une élégance exquise, sans parler de l'inscription reproduite dans le catalogue du Louvre et dans l'ouvrage de M. de Guilhermy.

Jusqu'ici, en l'absence de toute indication précise, on ignorait à quelle partie du monument appartenait la statuette exposée au Louvre, et quelle place occupait l'inscription. Le dessin de Percier fait cesser toute incertitude.

Le tombeau se composait de deux étages. En bas, les deux figures du fondateur et de sa femme, étendues sur un sarcophage saillant, décoré à sa partie antérieure de trois petites statues, dont nous donnons le dessin d'après des croquis provenant, comme la vue d'ensemble, de Lenoir. D'après leurs attributs, ces trois figures représentaient sans doute les vertus théologales; au milieu, la Charité, avec un enfant dans les bras et un autre auprès d'elle; à



TOMBEAU DES PONCHER : STATUES DU BAS.

gauche, l'Espérance, avec des attributs peu distincts sur le dessin; enfin, à droite, la Foi, — c'est la figure conservée au Louvre, — dans l'attitude de la prière, les mains jointes et tenant entre ses bras un bâton, terminé peut-être autrefois par un bourdon de pèlerin, ou plutôt par une croix. Deux pilastres, dont on peut apprécier le mérite au Louvre, encadraient chaque statuette. Entre la Charité et les deux vertus placées vers les extrémités, étaient suspendues à un anneau, par de légers rubans, deux inscriptions. M. de Guilhermy a donné le texte des deux inscriptions de la face extérieure du tombeau.

Le sarcophage était placé dans un renfoncement pratiqué dans la muraille et couvert par une voûte en demi-berceau, ornée de caissons sculptés, et venant buter par devant contre un entablement, avec frise chargée de rinceaux.

Entre la voûte et le sarcophage, une décoration, partagée comme la face antérieure du tombeau en cinq compartiments, occupait le mur de fond. D'abord, aux extrémités, deux statuettes placées, comme les trois vertus théologales, dans des niches amorties en forme de coquille. Autant qu'on peut reconnaître les attributs de ces deux figures dans les croquis assez vagues dont nous donnons le fac similé, elles symbolisaient la Force tenant une large épée, et la Vigilance ou la Prudence, ayant un serpent à ses pieds. Au tombeau du duc François II, à Nantes, la Prudence est, comme on le sait, représentée sous les traits d'une femme portant une tour d'où sort un serpent. Après ces deux figures, en se rapprochant du centre occupé par une longue inscription, dont le texte est perdu, se trouvaient deux compartiments garnis d'un ornement ovale vaguement indiqué sur le dessin de Percier.

Deux avant-corps en saillie, encadrant à droite et à gauche cette partie centrale, étaient décorés de légères colonnes divisées en deux parties dans leur hauteur et portant d'élégantes arabesques, dont le dessin donne une idée assez nette. De ces colonnes, non plus que de la partie supérieure du monument, il ne reste rien aujourd'hui. Tout aurait péri, d'après le témoignage de Lenoir, avant la translation aux Petits-Augustins.

La statue de Louis de Poncher est aujourd'hui divisée en trois morceaux : les jambes sont séparées du tronc, les mains détachées du corps. Il est probable que la statue était jadis formée d'un seul bloc. Ses migrations successives auront causé ces regrettables mutilations. Est-ce aussi pendant la période révolutionnaire que les deux gisants, exposés aux intempéries des saisons, ont contracté, sous l'action lente et continue de la pluie, ces rugosités qui affectent surtout les saillies supérieures des figures ou des vêtements? Si ces accidents provenaient de l'humidité d'une chapelle, le marbre se trouverait attaqué dans tous les sens, tandis que, seules, les surfaces qui reçoivent directement l'eau de la pluie se trouvent entamées et, pour ainsi dire, gravées. Détail à noter, ces fâcheuses atteintes n'ôtent rien à la majesté sereine des deux nobles figures; les plis amples et sobres de la longue robe de Roberte Legendre ont même pris l'aspect, par l'effet de l'eau, d'une lourde étoffe de bure.

Nous avons essayé de faire ressortir la place importante qu'occupe le tombeau des Poncher dans l'histoire de l'art français. Si nous avons réussi dans nos efforts, on comprendra quel intérêt offre aujourd'hui le dessin de Percier,

la seule représentation fidèle et complète d'un des plus purs chefs-d'œuvre de la sculpture française.

Les cartons d'Alexandre Lenoir, pieusement conservés par son fils, réservent encore plus d'une bonne fortune du même genre, dont nous espérons, grâce à la libéralité de M. Albert Lenoir, faire profiter les lecteurs de cette Revue. Et puisque nous parlons des précieuses collections formées par le fondateur du Musée des monuments français, nous ne terminerons pas sans annoncer la bonne nouvelle qu'un des plus beaux fleurons de cette collection, un volume de la collection formée par Gaignières, contenant de nombreux dessins de monuments funéraires de Paris et de Saint-Denis aujourd'hui détruits, vient d'être réuni à la série déjà conservée à la Bibliothèque Nationale. En cédant gracieusement à notre grand dépôt scientifique ce recueil si intéressant à tant de titres, M. Albert Lenoir nous enlève la crainte de le voir passer un jour en Angleterre, et le met, dès maintenant, à la disposition de tous les travailleurs.

Jules GUIFFREY.



TOMBEAU DES PONCHER : STATUETTES DU HAUT.

UN APOTROPAION ATHÉNIEN.

M. Heydemann, dans son récent article (p. 7-10), ayant rappelé l'attention sur les objets que l'on suspendait comme *apotropaia*, pour détourner les mauvaises influences, je crois bon de signaler à cette occasion un monument qui ne me paraît pas avoir été jusqu'ici bien interprété.

M. Benndorf[1] a publié les fragments d'une plaque de terre peinte athénienne que M. Albert Dumont[2] décrit ainsi :

« Deux fragments sans figure sous lesquels on lit ΟΤΡΟΓαιον, ΤΔΟΓΑιον et les lettres V+Σ+, ΛΓΡ, tablette votive en l'honneur d'une victoire. »

En réalité, il faut restituer les deux premières inscriptions en ἀΓΟΤΡΟΓαιον, ἀποΤΔΟΓΑιον, ce qui fait du monument un talisman *apotropaion*. Et de cette manière se révèle une des destinations des πίνακες de terre cuite décorées à la manière des vases peints.

LÉON FIVEL.

BACCHUS

BRONZE FLORENTIN DE LA RENAISSANCE.

(PLANCHE 30.)

C'est en 1878 que j'ai reçu de Russie les photographies de l'admirable bronze reproduit sous deux aspects dans cette planche. Il a 60 centimètres de haut et est conservé à Moscou, dans la collection de M. le prince Golitzine. C'est à Rome, paraît-il, que ce bronze a été acquis dans la seconde moitié du siècle dernier, et il passe à Moscou pour provenir des fouilles de Pompéi. Aussi est-ce comme antique qu'il m'avait été communiqué pour le publier dans la *Gazette archéologique*.

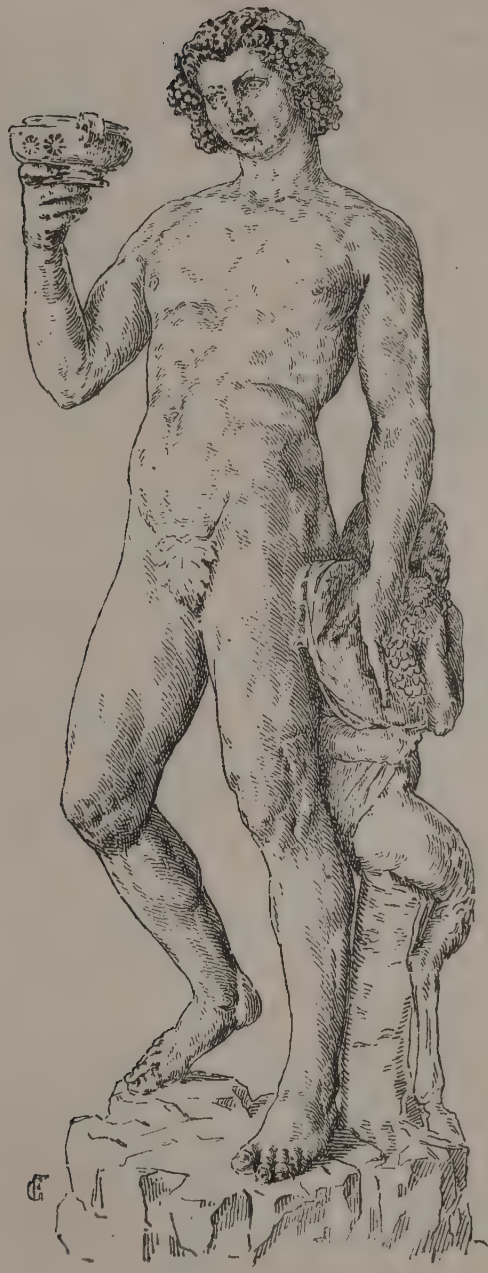
1. *Griechische und sicilische Vasenbilder*, pl. v, nos 7 et 9.

2. *Peintures céramiques de la Grèce propre* (Extrait du *Journal des savants*, 1874), p. 31.

Dès le premier coup d'œil jeté sur les photographies, il m'avait été facile de reconnaître que cette statue n'avait pu jamais être découverte à Pompéi, qu'en aucune façon elle n'était antique, mais que c'était une œuvre de premier ordre de la Renaissance italienne à sa meilleure époque. Mon impression sous ce rapport a été pleinement confirmée par ce que m'en a dit un des meilleurs connaisseurs d'art contemporains, mon savant ami M. Helbig, qui a eu l'occasion d'étudier l'original avec toute l'attention qu'il mérite, dans un de ses fréquents voyages en Russie. Il m'était donc impossible de publier le Bacchus de bronze de la collection Golitzine, quelle que fût ma légitime admiration pour ce morceau, tant que la *Gazette* ne comprenait dans son cadre que l'art antique. Mais aujourd'hui que le généreux concours financier de ses amis lui a permis d'élargir ce cadre, en embrassant aussi le Moyen-Age et la Renaissance, je m'empresse de signaler à l'attention des connaisseurs une œuvre d'un mérite exceptionnel, qui est restée jusqu'ici inconnue, sans que ses heureux possesseurs aient su en apprécier exactement le caractère et l'époque.

Je serai, du reste, sobre d'éloges pour ce bronze. Je me fie au jugement et au goût de ceux qui verront notre planche pour la mettre à sa place légitime. Il me suffira de remarquer que si l'on ne voyait que le torse et les jambes de cette figure exquise, on y trouverait quelque chose du sentiment et de la manière des maîtres les plus fins et les plus gracieux de la seconde moitié du xve siècle, comme Benedetto da Maiano ou Rossellino. Mais il faut tenir compte ici du rétard que les bronzes offrent toujours par rapport à la sculpture en marbre, et tandis que le modelé du corps donne cette impression, le caractère de la tête, la façon dont les cheveux sont massés et exécutés, reporte forcément à une époque un peu postérieure. Il y a dans cette partie de la figure des caractères d'art qui imposent d'en placer l'exécution entre 1500 et 1520 environ, c'est-à-dire à un moment où l'influence de Michel-Ange, alors dans la pleine floraison de son talent, s'exerçait victorieuse sur la sculpture florentine.

C'est avec intention que je viens de nommer Michel-Ange. Il est, en effet, impossible de méconnaître dans le bronze de la collection Golitzine une imitation réduite, mais directe, de la composition de son célèbre Bacchus, si admiré de ses contemporains qui le jugeaient digne de Phidias ou de Praxitèle, et dont le marbre est actuellement conservé au Musée du Bargello, à Florence. Le cliché ci-joint, qui reproduit ce marbre du Bacchus de Florence, montrera mieux



LE BACCHUS DE MICHEL-ANGE.

que toute description détaillée, à la fois comment le Bacchus de bronze de Moscou en procède et par quelles variantes importantes il s'en écarte. Il me dis-

pensera donc d'un commentaire plus développé. Je dirai seulement, ce dont on ne peut juger qu'imparfaitement par notre planche, que la pose cambrée et à demi-renversée du corps, qui se prononce surtout lorsqu'on voit la figure de trois quarts, est exactement la même dans le bronze et dans le marbre. Mais les conditions de la matière ont permis, dans l'imitation de métal, de réduire considérablement le point d'appui de la figure, de substituer un simple tronc mince, autour duquel s'enroule un cep de vigne, au petit Satyre sur lequel s'appuie le Bacchus de marbre, et dont le flanc et la jambe du dieu ne se détachent pas.

Le mouvement des jambes, des bras et, par suite, de la tête, est, d'ailleurs, dans le bronze, exactement l'inverse de ce qu'il est dans le marbre de Michel-Ange. C'est la jambe droite qui s'infléchit en avant dans ce dernier, la gauche dans le premier. Le marbre fait élever dans la main droite du dieu, et assez fortement, la coupe, vers laquelle il tourne, en la redressant, sa tête, empreinte d'une ivresse marquée, tandis que sa main gauche s'abaisse en tenant une grappe. C'est de la main gauche que le bronze lui fait tenir la coupe moins élevée, et sa tête s'abaisse pour la regarder avec une expression d'une mélancolie méditative. Quant à la main droite, elle tient la grappe et se prépare à en presser le jus dans la coupe. Le type du corps du Bacchus, tel que l'a sculpté Michel-Ange, est d'une vigueur plus rustique que celui qu'a modelé l'auteur du bronze de la collection Golitzine, qui a cherché à rendre une nature juvénile et fine, d'une sveltesse élégante et un peu maigre.

Ces différences sont considérables. Elles ne permettent pas de considérer le bronze actuellement conservé à Moscou comme une simple réduction du marbre de Florence, ni comme l'œuvre de Michel-Ange lui-même. C'est un autre artiste qui a modelé ce bronze, mais un artiste d'un grand talent, tenant encore par certains côtés aux traditions de l'ancienne école, mais s'engageant résolûment dans la voie nouvelle qui s'ouvrait à l'art. Sans se réduire proprement au rôle de copiste, en modifiant considérablement son modèle, il a imité de près l'admirable statue que le grand Buonarotti produisait dès 1495 et où il se montrait tellement en avant de ses contemporains, statue qui, dès son apparition, fut hautement admirée et appréciée à sa juste valeur.

Fr. LENORMANT.

BAS-RELIEF DE MINO DA FIESOLE.

(Planche 25.)

Le charmant bas-relief de marbre, reproduit par les procédés de l'héliogravure dans la pl. 25, n'a jamais été publié jusqu'ici; mais il a été déjà signalé et décrit par M. Courajod[1]. Il fait partie des collections du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, où il est entré à l'époque de la Révolution parmi les objets confisqués sur les émigrés. Ce bas-relief représente un buste de jeune femme, évidemment un portrait. On en ignore absolument la provenance originaire et l'histoire; mais il compte au nombre des œuvres les plus authentiques de Mino da Fiesole, puisqu'il est signé au revers en grandes lettres OPVS MINI, ce qui est la forme ordinaire de la signature du maître gracieux par excellence parmi les sculpteurs florentins.

M. Courajod qualifie avec raison le bas-relief du Cabinet des médailles, pour lequel je le trouve un peu trop sévère quand il le dit médiocre, de « pièce capitale pour la critique des travaux attribués à Mino. » Il porte, en effet, au plus haut degré l'empreinte à la fois des qualités exquises et des défauts considérables qui donnent à la manière de ce sculpteur quelque chose de si personnel et de si caractérisé qu'il semble impossible de ne pas reconnaître du premier coup d'œil entre mille ses œuvres non signées, et qu'on s'étonne de ce qu'on n'en ait jamais attribué quelques-unes à d'autres artistes, comme celles que lui a si heureusement restituées le savant conservateur-adjoint du Louvre[2].

« Malgré la grâce séduisante et le charme des œuvres de Mino da Fiesole, dit M. Perkins[3], malgré leur fini extrême et leur grande délicatesse d'exécution, elles offrent une uniformité de type qui, si agréable qu'elle soit, finit par

1. *Le Musée archéologique*, 1877, p. 65.
2. *Ibid.*, p. 47-69.
3. *Les sculpteurs italiens*, trad. franç. (1869), t. I, p. 257.

devenir monotone. Il en est toujours ainsi des œuvres qui, tout en ayant une certaine originalité, manquent de profondeur. » Les têtes de femmes qu'il sculpte, vaguement souriantes ou empreintes d'une rêveuse sérénité, ont constamment une grâce extrême, mais un peu superficielle, avec un singulier mélange de simplicité et de maniérisme. L'exécution, finie à l'excès, tombe dans la sécheresse et dans le cassant. Le modelé est roide et tendu. Le marbre trop poli semble passé au brunissoir et donne une sensation de porcelaine. Les yeux sont toujours rendus par le même procédé, tout à fait personnel : l'iris est dessiné sèchement par une incision circulaire, la pupille, très petite, exprimée par un coup profond de trépan. « Mino, remarque de plus M. Courajod, a une manière spéciale de représenter les seins des femmes. Il les dessine sous l'étoffe de la robe; il en esquisse très nettement le relief et les contours en leur donnant toujours le même galbe uniformément pyramidal. A l'aide de cette formule quasi-géométrique, il produit un effet d'une exquise et adorable décence.

Toutes ces particularités si caractéristiques sont marquées de la façon la plus frappante dans le marbre du Cabinet des médailles, qui offre ce grand intérêt d'être, avec le merveilleux portrait d'homme de la collection de M. Dreyfus, le seul morceau signé de Mino qui existe à Paris, celui, par conséquent, auquel doivent être comparées ses sculptures non signées pour en déterminer l'attribution.

Une circonstance encore digne de remarque dans ce bas-relief est qu'il a conservé en grande partie la coloration des yeux, la peinture bleue étendue sur le vêtement, ainsi que la dorure appliquée au bord de ces vêtements et sur les cheveux. Mino da Fiesole peignait et dorait assez généralement ses marbres. Ils en offrent souvent des traces, que l'on peut, par exemple, fort bien observer dans ses sculptures de la cathédrale de Fiesole et dans celles du rétable de l'église San-Pietro de Pérouse.

Fr. LENORMANT.

LES PEINTRES EMPLOYÉS PAR LES ROIS ANGEVINS

DE NAPLES.

A propos des fresques découvertes à la cathédrale de Lucera, M. François Lenormant a parlé ici-même [1] de la probabilité de l'emploi de peintres Toscans par Charles II et les autres rois de Naples de la maison d'Anjou. Ceci n'est pas un fait seulement probable, mais certain, comme il appert des documents que les doctes et infatigables recherches de MM. Minieri-Riccio et Capasso ont su extraire de nos Archives d'État napolitaines[2].

En laissant de côté Giotto, dont les derniers gages et provisions, du 1er avril 1336 au 28 janvier 1338 [3], sont perçus après sa mort par Donato et Francesco, son fils, nous trouvons à partir de 1307, aux gages de Charles II, Pietro Cavallino [4], peintre romain, travaillant à Naples à l'âge déjà avancé de 58 ans, si nous nous en rapportons aux notes biographiques de Manni sur Baldinucci [5] et à Vasari [6], qui le disent mort en 1334, âgé de 85 ans. Parallèlement à lui, maître Montano d'Arezzo est aux gages de Charles II [7]. Plus tard, sur la frontière du règne de Robert le Sage et de Jeanne Ire, en 1322, Antonio Spetiario di Draguigniano Gavarretto exécute des peintures au Château-Neuf [8]. Andrea di Vanni d'Andrea

1. Plus haut, p. 19.

2. Je l'ai déjà signalé dans ma brochure : *Di alcuni dipinti a fresco in San-Pietro a Macella*, Naples, 1882, p. 9 et s.

3. *Reg. Ang.* 1338, fol. 257.

4. *Reg. Ang.*, 1307 A, nº 167, fol. 245; 1308, fol. 164; 1309 G, nº 190, fol. 26; 1344, fol. 506.

5. Lanzi, *Storia pittor. dell' Italia*, t. VI, p. 39.

6. Ed. Milanesi, 1878, t. I, p. 542.

7. *Reg. Ang.* 1305, fol. 266; 1302 G, fol. 227 et 228; 1310 E, fol. 27 *t.*

8. *Reg. Ang.*, 1332 C, fol. 18 *t.*; Minieri-Riccio *Studi sù 184 Registri Angivini*, p. 71.

di Siena était maître-peintre et familier de la maison de la reine Jeanne en 1355, ainsi qu'on le lit en lettres d'or au bas de l'image de la Vierge donnée par cette reine, le 20 mai 1366, aux moines Célestins de Casaluce[1]. Dans le beau livre de M. G. Milanesi, *Documenti intorno alla storia dell'arte Senese*[2], nous trouvons quatre lettres de ce peintre, écrites de Naples, la première du 24 février 1384 et la dernière du 16 juin 1385.

Maintenant, à la même époque, nous voyons travailler à Naples, toujours d'après les Registres Angevins, un certain nombre de peintres originaires du Napolitain. Tels sont Giovani da Taranto, qui exécute en 1304, à Bari, des peintures dans l'église de Saint-Nicolas[3], et Giovanni di Amalfi en 1343[4], du temps de Louis de Tarente. Peu après, Nardo, fils de maître Andrea da Solmona, reçoit le diplôme de peintre de Ladislas, en 1407[5]; enfin, à l'avènement de la dynastie Aragonaise (1442-1458), nous trouvons Alfonso di Cordova et Nicola Rubicano, peintres et en même temps enlumineurs de manuscrits[6].

GAËTANO FILANGIERI, PRINCE DE SATRIANO.

1. Andrea Costa, *Rammemorazione istorica dell' effigie di Santa Maria di Casaluce*, Naples, 1709, p. 172 et s.

2. P. 294-304.

3. *Reg. Ang.*, 1304, F, nº 138, fol. 115 et 361. Ce Giovanni da Taranto, d'après sa patrie et le lieu où il travaillait, doit être rattaché à l'école des peintres de la Pouille et du comté de Lecce, dont j'ai signalé l'existence : *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 125.

F. L.

4. *Reg. Ang.*, 1343 A, fol. 82 *t*, D, fol. 92.

5. *Reg. Ang.*, 1407, nº 369, fol. 52.

6. Minieri-Riccio, *Academ. Alfons.*, p. 1 et notes 1 et 2.

Le Secrétaire de la Rédaction,

ERNEST BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

SAMSON COHN.

STATUETTE ÉGYPTIENNE

DE BRONZE INCRUSTÉ D'ARGENT, DE LA COLLECTION G. DI DEMETRIO ACTUELLEMENT AU MUSÉE D'ATHÈNES.

(Planches 33 et 34.)

A M. François Lenormant.

Mon cher ami,

Autant que je puis en juger, la statuette de bronze dont vous avez bien voulu me communiquer la photographie appartient à cette époque de l'histoire d'Égypte qui s'étend entre la XXe dynastie et la conquête grecque. Elle rappelle, par le faire, l'admirable statue de bronze du roi Osorkon I, que j'ai vue à Turin entre les mains de M. Lanzone[1] et que le Musée du Louvre devrait acheter; elle me rappelle aussi la statuette de bronze damasquiné de la princesse Karomama[2], voire les deux sphinx de Smendès et de Taharqa que possède notre collection égyptienne française[3]. C'est le même procédé d'ornementation, le même fini du travail, le même poli du métal que dans les figurines de Karomama et d'Osorkon. Il faudrait néanmoins examiner l'original avant de décider si les analogies sont aussi évidentes qu'on est tenté de dire après une étude attentive de la photographie.

Rien n'indique que la personne représentée ait occupé un bien haut rang dans la société égyptienne. C'est une femme debout, marchant à grands pas, le bras droit collé au corps, le gauche ramené sur la poitrine. Elle est vêtue du fourreau collant qui descend jusqu'à la cheville, et qui laisse la gorge décou-

Nous devons à l'obligeance de l'*Imprimerie Nationale* les caractères épigraphiques égyptiens contenus dans l'article de M. Maspero. Nous tenons à adresser ici à la direction de l'*Imprimerie Nationale* le témoignage de notre gratitude.

(Note des Imprimeurs.)

1. Publiée dans la *Descrizione di una statuetta di bronzo rappresentante il re Uasarkan I (XXII dinastia Bubastite)*, per Ridolfo V. Lanzone (Estr. dagli *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, vol. XI, Adunanza del 5 dicembre 1875. Torino, Paravia, 1876, in-8, 16 p. et 2 pl.)

2. Pierret, *Catalogue de la Salle Historique*, p. 15, n° 23.

3. *Id.*, p. 56, n°s 265-266.

verte ; elle portait pour coiffure la perruque courte à petites boucles pressées, rangées par lignes horizontales, et avait au cou un large collier d'où pend un pectoral richement décoré. La face est régulière, énergique ; le corps est jeune, bien développé selon les règles de la beauté égyptienne ; les pieds sont plats et d'une longueur qui nous paraît démesurée, mais qui n'avait rien d'effrayant pour les gens de l'époque. Le nom était *Tà-Koushi, l'Éthiopienne ;* elle était prêtresse et fille de prêtre, et la décoration de son monument se ressent de son origine sacerdotale.

Elle est couverte, en effet, des pieds à la tête, par une série de tableaux et d'emblèmes religieux qui, d'abord tracés à la pointe sur le bronze, ont été rendus plus nets par l'introduction dans la raie du burin d'un fil d'argent assez large. Ces incrustations, ressortant sur un vêtement collant, présentent de loin l'aspect d'une sorte de tatouage mystique, et donnent à la statuette l'apparence la plus originale. Aucun autre monument égyptien de bronze ne fournit à l'étude autant de sujets curieux entassés dans un aussi petit espace : aucun jusqu'à ce jour n'est d'une ornementation aussi riche. L'abondance des détails représentés ne nuit en aucune manière à la beauté de l'ensemble ; sauf peut-être quelques statuettes de bois du Musée de Turin, je ne connais aucun monument égyptien qui laisse au même degré l'impression de la légèreté et de l'élégance.

Les scènes figurées sont longues et ennuyeuses à décrire : il les faut décrire pourtant. Je commencerai par le buste. Au dessous du large collier qui entoure le cou, on voit par devant, sur le sein droit, Ammon-Râ, maître de *Nistooui*[1], résidant de Karnak , à tête humaine, coiffé des deux longues plumes et du disque solaire, debout, le sceptre à tête de coucouphat et la croix ansée à la main ; sur le sein gauche, Ra Harmakhis, maître du ciel (sic), à tête d'épervier, coiffé du disque solaire autour duquel s'enroule l'uræus. Un gros scarabée étend ses ailes sous chaque sein, et à droite, entre le sein et l'aisselle, la déesse *Mirit*, dame du ciel accroupie,

1. Nom du grand temple de Karnak.

coiffée de plantes aquatiques, lève ses bras en signe de prière. Sur le dos, entre le collier et l'ourlé de la jupe, un *tat* énorme surmonté du diadème osirien se dresse entre un épervier, coiffé du disque et des deux plumes entre les cornes, portant au cou le collier , et perché sur un lotus orné de bandelettes (?) (?), d'une part, et de l'autre, un ibis coiffé du diadème osirien et debout sur un bâton d'enseigne . C'est, comme l'indiquent les légendes, Horus et Thot. Un sceptre à tête de coucouphat , planté droit derrière chacun des deux oiseaux, sert de bordure à la scène.

Le bras gauche était replié sur la poitrine, la main tenant un insigne qui a disparu, probablement une fleur en argent. Le bras droit pendait, et la main tenait, elle aussi, un emblème également perdu, croix ansée ou seau à libations. Deux vautours de Nekheb, ailes éployées, serrant un sceau dans chaque patte, s'étalent et forment épaulette. Sur les deux bracelets de haut tourne une même légende , ce dernier signe manque sur le bracelet de droite. La légende, difficile à lire et à traduire, semble se rapporter aux deux vautours. Au dessous, l'on remarque sur le bras gauche un troisième vautour, ailes éployées, coiffé du disque et flanqué des deux chacals perchés sur un bâton d'enseigne : ce sont les deux guides des chemins célestes. A la saignée, un cercle mince indique le commencement d'un second registre qui couvre tout l'avant-bras et sur lequel s'étend un chacal couché, armé d'un couteau, le fouet au dos , placé au dessus d'une table d'offrandes ; la légende se rapporte au vautour, *la double Ouat' it*, c'est-à-dire le vautour du sud, Nekheb, et celui du nord, Bouto.

Deux registres superposés tournent autour du bras droit. Sur le plus élevé, on voit un dieu à tête de bélier coiffé du diadème , *l'âme de Busiris* *Bi-n-didou*, la déesse *Khit em-dout*, littéralement *le corps dans Busiris*, qui est coiffée du signe du nome Mendésien ; enfin un Horus à tête humaine, coiffé du pschent et de la tresse pendante , le pedum et le mouchoir à la main, dont la légende assez peu nette nous révèle un Harmakhis . Au registre inférieur, un épervier posé sur le signe de

l'Est , puis un dieu à tête humaine coiffé des deux plumes , et entre eux, la légende *Onhouri*, maître *de l'Orient*, qui se rapporte aux deux à la fois; enfin, une déesse à tête humaine portant le disque solaire entre les cornes et dont le nom, nouveau pour moi, , *Khonsit*, s'il ne marque pas une forme féminine de Khonsou, inconnue jusqu'à présent, signifie bien certainement *la mèche*. Les trois réunis composent la triade du nome d'Orient

De la gorge aux pieds, quatre registres horizontaux s'enroulent autour du corps, surmontés chacun d'une bande d'hiéroglyphes. Les trois premières renferment chacune deux proscynèmes affrontés. 1° Un double proscynème à Isis, la grande mère, sur la droite , à Nephthys sur la gauche ; l'ombre du bras m'empêche de déchiffrer entièrement la légende d'Isis. 2° Un double proscynème à *Isis Termouthis*, *née de Râ*, sur la droite; sur la gauche, à Nephthys pour qu'elle assure des pains et offre des gâteaux, etc., à l'Osiris *Takoushi*. 3° Un double proscynème du côté droit, à Toum du nome Héliopolitain, dieu grand qui devient lui-même pour qu'il accorde à *Ta-koushi* de se joindre au cycle dont il fait partie quand il culmine et qu'il se lève au ciel; du côté gauche, à Phtah Sokar-Osiris.....; l'ombre de la main m'empêche de voir le reste. 4° La dernière ne renferme qu'un seul proscynème (?) (?), à Osiris, du nome Busirite, dieu grand, roi de l'éternité, pour qu'il prodigue ses dons à la prêtresse *Takoushi*, fille du chef *Aoushakanoua*..... (?)

Les quatre registres sont occupés par de longues processions de dieux. Le

premier va de la gorge à l'aine et renferme sur le devant deux triades qui marchent lentement l'une vers l'autre et se rencontrent à la hauteur du nombril. A gauche, Ammon-Râ, roi des dieux à tête humaine, coiffé du diadème à plumes ; puis Mout, la fille de Râ , également à tête humaine et coiffée du pschent ; enfin, Khonsou dans Thèbes, avec le disque lunaire sur la tête. A droite, un dieu hiéracocéphale et une déesse à tête humaine, l'un et l'autre coiffés du disque solaire , puis un dieu à tête humaine coiffé du pschent et de la tresse des enfants; l'ombre du bras m'empêche de distinguer les légendes, mais les attributs semblent indiquer une triade formée d'Harmakhis, d'Athor et de Ahi ou de Horsamtooui. Sur le dos de la statue, un personnage, coiffé du disque , la face tournée vers la droite et tenant à chaque main le signe des milliers d'années d'où pend la croix ansée, est accroupi sur le signe de l'or, entre deux déesses Mirit debout, coiffées de plantes aquatiques et qui tendent leurs mains vers lui. Elles tiennent toutes les deux le même discours : à droite, et à gauche « Viens, amène, amène [tes dons] en paix excellente. »

Le deuxième registre va de l'aine au milieu de la cuisse sur le devant, à l'intersection des deux jambes ; momifié est debout dans son naos ; derrière lui, *Sokhit la grande, dame du ciel*, à tête de lionne coiffée du disque; puis *Nofritoum, soleil protecteur des deux pays*. Une longue file de dieux vient de la droite à la rencontre de cette triade : *Toum, maître des [deux] On*, à tête humaine coiffée du pschent; Khopri, à tête humaine surmontée du disque avec le scarabée inscrit et la légende *Dieu grand qui se produit lui-même;* *Shou, maître des dieux, maître du ciel*, à tête humaine coiffée de la plume ; la déesse *Tawnout*, à tête de lionne surmontée du disque;

Sib, prince des dieux, avec la couronne complexe qu'il porte assez souvent; la déesse *Nout, génératrice des dieux*, avec son vase sur la tête; enfin *Nephthys, sœur divine, dame du ciel*, derrière laquelle un immense sceptre à tête de coucouphat clôt la scène.

Le troisième registre porte deux processions de divinités. A droite, *Onhouri, fils de Râ*, à tête humaine avec son diadème ordinaire garni de cinq plumes; la déesse *Mihit*, à tête de lionne coiffée du disque; puis le dieu *Hou*, à tête humaine, avec son emblème en guise de coiffure, et le dieu *Sa* également avec son emblème sur la tête; enfin un dieu à tête humaine, sans aucun emblème significatif. A droite, s'avance Osiris dans le nome Busirite, avec le diadème , puis Isis dans Hib, capitale de ce nome , et Hor, vengeur de son père , à tête d'épervier couronnée du pschent ; viennent enfin Nephthys avec son nom en guise de coiffure, et Ouot' it-Bouto, avec sur la tête.

Le registre inférieur est le moins lisible de tous. Sur la partie de la robe qui recouvre le pied gauche, on remarque une table chargée d'offrandes, et au dessus la légende l'Osirienne *Takoushi*. A gauche de la table, Ammon-Râ de Karnak , à tête humaine coiffée des deux plumes ; puis le dieu Montou à tête d'épervier surmontée du disque ; une déesse coiffée du pschent , dont le nom est détruit mais qui est probablement Nekheb, dame de la ville de Nekheb; enfin le dieu Khonsou dans Thèbes. De l'autre côté de la table, Phtah debout dans son naos, suivi de Osiris dans le nome Busirite, coiffé du pschent, en forme de momie; vient derrière le dieu la déesse Isis, dame de Hib, et un Horus à tête d'épervier, Horus, défenseur de son père.

On peut se demander à quoi servait ce bataillon de dieux alignés sur le corps d'une simple prêtresse? A protéger la personne que représentait la statue. Chacune des divinités ainsi évoquées devenait un garde véritable. Nous préfèrerions aujourd'hui, à cette longue suite de formes divines, un texte historique qui nous permît de dater d'une manière certaine le curieux monument dont je viens de donner la description. Tout ce que nous pouvons tirer de l'étude des inscriptions, c'est l'indice d'une piété spéciale pour les dieux de la Basse-Egypte, surtout pour ceux qu'on vénérait dans les nomes orientaux du Delta. Il est probable que la prêtresse Takoushi était originaire de cette région; probable, par conséquent, qu'elle y vécut et qu'on y a trouvé sa statue[1] : elle aurait été contemporaine et sujette de ces rois Bubastites ou Tassites qui succédèrent aux grandes dynasties thébaines. Le mélange des cultes thébains et des cultes du bas pays semble indiquer une époque où le souvenir de la tradition thébaine n'avait pas encore été effacé, et nous reporte, comme le style du monument, aux premiers règnes de la XXIIe dynastie.

G. MASPERO.

Paris, décembre 1880.

PREMIER RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE DANS LE MIDI DE L'ITALIE.

(PLANCHES 3, n^os^ I, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.)

(*Suite.*)

TARENTE.

C'est la quatrième fois que j'allais dans cette ville, dont je crois avoir contribué plus que personne à faire connaitre les antiquités, d'une importance capitale, mais longtemps ignorées. J'y avais passé quelques jours encore en 1881, quand les recherches de M. Viola, chargé par le gouvernement italien d'une mission d'exploration et de surveillance archéologique à Tarente, étaient déjà

1. Je sais aujourd'hui (1883) que la statuette a été trouvée dans le voisinage de Zagazig.

menées à bon terme, mais non encore publiées. En 1882, je n'ai pas trouvé que depuis un an il eût été fait sur le terrain de cette ville antique des découvertes bien saillantes à ajouter à ce que j'ai exposé dans la *Gazette archéologique* de 1881-1882 [1], et M. Viola dans les *Notizie degli scavi* de décembre 1881.

Pourtant mon nouveau passage à Tarente n'aura pas été improductif pour nos collections nationales. Suivant le désir des conservateurs du Louvre, et aux prix qu'ils m'avaient indiqués, j'ai pu me rendre acquéreur pour ce musée de trois encore des fines et élégantes terres cuites hellénistiques découvertes dans les tombeaux de la propriété de M. Diego Colucci :

1° Éros enfantin, debout, ivre, la tête penchée sur l'épaule gauche, dans l'attitude et dans l'action du *manneken-piss*; haut. 0^{m} 11 [2].

2° Éros enfantin, coiffé d'un pétase circulaire et monté sur un cygne; haut. 0^{m} 135 [3].

3° Figure féminine ailée, à demi-nue, debout, s'appuyant à une stèle et tenant à la main un masque tragique; haut. 0^{m} 20 [4].

De diverses sources, j'ai également procuré au Louvre les objets suivants, de provenance tarentine :

1° Fragment d'une petite stèle funèbre en pierre calcaire, offrant en bas-relief une figure de femme drapée, à qui manque la tête. C'est un débris de la plus belle époque de l'art, important pour la connaissance de l'école de sculpture grecque qui florissait à Tarente (voy. le cliché p. 113).

2° Trois torses de terre cuite, d'une quinzaine de centimètres de haut. Ils ouvrent une classe nouvelle dans la série déjà si riche et si variée des terres cuites tarentines. C'étaient des figurines un peu plus grandes que la moyenne de ce genre d'objets, de l'époque des successeurs d'Alexandre, qui reproduisaient des types célèbres dans les grandes œuvres de la sculpture. L'un des torses était celui d'une Aphrodite nue remettant sa sandale; l'autre, celui de l'Aphrodite s'essuyant au sortir du bain; le troisième appartenait à une figure d'un héros combattant, également nu, peut-être, d'après les indications du mouvement, le Thésée mettant le genou sur la croupe d'un Centaure qu'il a

1. P.^{s} 148-190.
2. *Notizie degli scavi*, 1881, p. 427, n° 8.
3. *Notizie*, p. 429, n° 19.
4. *Notizie*, 1881, p. 430, n° 25.



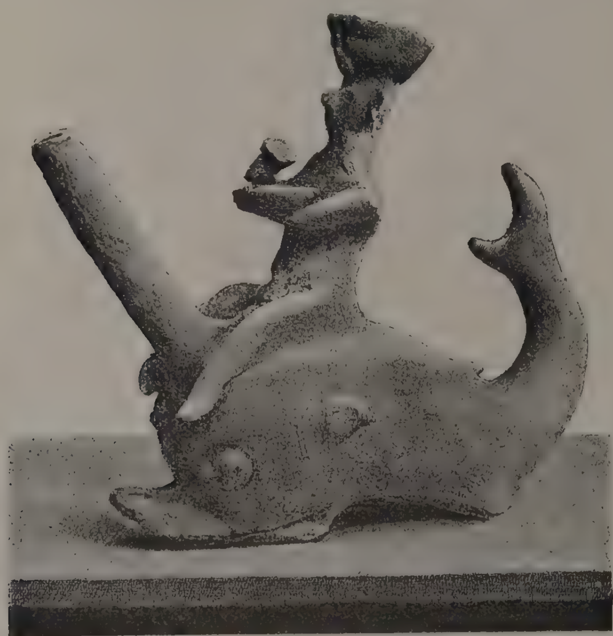
FRAGMENT DE STÈLE FUNÉRAIRE DE TARENTE.

saisi par les cheveux, tel qu'on le voit dans la frise de Phigalie et sur un des monochromes d'Herculanum. Malgré la dimension restreinte des statuettes dont proviennent ces fragments, le modelé du nu y montre autant de science et de précision que dans un marbre.

3° Torse d'une figure de guerrier cuirassé presque entièrement exécutée à l'ébauchoir, dont la proportion était encore plus forte que celle des précédentes. Ce morceau rappelle un bronze célèbre du cabinet de M. Gréau, découvert entre Tarente et Métaponte[1].

4° Statuette d'un travail beaucoup plus vulgaire, représentant une Néréide assise sur un dauphin; elle a été trouvée à la Torre di Saturo, l'antique Saturium, à quelques kilomètres de Tarente.

5° Statuette comique formant vase; c'est une caricature du Taras monté sur son dauphin, qui forme le type des monnaies de la ville. A cheval sur le cétacé, il tient d'une main un gobelet et de l'autre une assiette, et prend tranquillement son repas en voguant sur les flots. On n'avait pas encore d'exemple d'une manière aussi irrévérencieuse de traiter le héros fondateur dans sa cité même.



TARAS, STATUETTE COMIQUE FORMANT VASE.

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XVIII, p. 123; Fr. Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. I, p. 92.

J'ai encore rapporté au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale :

1° Trois scarabées de cornaline avec intailles sous le plat;

2° L'intaille représentant un trophée d'armes lucaniennes entre les deux bonnets des Dioscures, surmontés de leurs étoiles, qui est figurée dans la *Gazette archéologique,* 1881-1882, p. 99.

Malheureusement, je n'ai pas pu réussir à faire entrer dans nos collections nationales trois masques d'applique, de 20 à 25 centimètres de hauteur, provenant d'un même tombeau, à forme de chambre, où ils étaient suspendus à la muraille. Ces masques de terre cuite représentent tous trois la tête de Méduse, non pas le Gorgôneion hideux de l'ancien style, mais la belle jeune fille à l'expression douloureuse, dont l'art grec créa plus tard le type. Un des trois surtout est un morceau d'art de premier ordre, un spécimen hors ligne de la sculpture pathétique qui a produit la frise de Pergame et le groupe du Laocoon. Notre planche 3, sous le n° 1, le reproduit en photogravure. Il appartient actuellement à M. de Bammeville.

Tarente, jusqu'ici, ne possédait pas de musée. M. Viola est parvenu à organiser, dans une chambre misérable, que la municipalité a mise à sa disposition, un petit noyau de collection lapidaire. On y a déjà déposé :

1° Les beaux fragments de sculptures en marbre de l'époque des successeurs d'Alexandre, qui ont été découverts dans les travaux de pose des conduites du gaz à la Via di Mezzo et publiés : *Notizie degli scavi,* 1881, pl. VIII; *Gazette archéologique*, 1881-1882, pl. 26, 30 et 31.

2° L'autel votif de T. Septumulenus à Hercule[1], auquel M. l'abbé Thédenat consacre une étude dans le recueil de dissertations publiées en l'honneur de la mémoire de M. Ch. Graux.

3° Les inscriptions funéraires latines publiées par M. Viola dans les *Notizie degli scavi,* 1881, p. 421-424.

4° Plusieurs inscriptions juives du Moyen-Age bilingues, latines et hébraïques, sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir plus loin.

Les inscriptions latines *authentiques* de Tarente étaient jusqu'à présent fort peu nombreuses; on n'en compte que 14 dans le recueil de M. Mommsen. M. Viola en a publié 17. On arrivera au chiffre de vingt monuments, dont s'est

1. *Notizie degli scavi,* 1881, p. 406.

enrichie depuis trois ans cette épigraphie, ainsi plus que doublée dans cet espace de temps, si l'on y joint la dédicace de T. Septumulenus, l'épitaphe que j'ai publiée en 1882 dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, et cette autre que j'ai copiée chez M. Vito Panzera, sur une plaque de marbre brisée :

D
POMP
VS · PAN
CHVS
H · S · E · L · CASS
FORTVNATVS
NCA

D(is) [M](anibus). Pomp[ei]us Pam[ma]chus h(ic) s(itus) e(st). L. Cass[ius] Fortunatus....[1].

Parmi les objets de trouvaille tarentine que j'ai pu faire entrer dans les collections du Louvre en 1879, 1880 et 1881, se trouvent un certain nombre de petits disques de terre cuite du genre de ceux dont je parlais tout à l'heure à l'article de Métaponte. Je publierai quelque jour la suite des inscriptions qui y sont empreintes. En attendant, voici celles de trois de ces objets que j'ai vus chez M. Panzera :

1

ⱵΗΜΙΩ

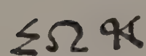
2

ⱵΗΜΙΩΔ

3

ΝΙΚCΩC

4



Σωκρά(της)[2]

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 386; *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 19, nº 39.

2. *Notizie*, 1882, p. 387.

Sur des lampes de terre très commune, appartenant aussi à différents propriétaires, j'ai relevé les graffiti suivants, déjà vus par M. Viola[1] :

1

ΗΙΠΠΗΝΟ...

Ἱππήνο[ρος.

2

ΛΑΩΣ

3

ΝΙΚΑΝΟΡΟΣ

4

ΦΙΛΑΙΘΑΣ

Voici maintenant, pour terminer avec cette petite épigraphie de l'*instrumentum privatum*, la légende gravée en intaille sur un chaton de bague de sardonyx à trois couches, appartenant à M. Molco :

DIDAS

Le même M. Molco possède un poids rond de marbre noir, sans inscription, qui donne à la balance 1,794 gr., c'est-à-dire presque sans déperdition un poids combiné pour représenter à la fois 3 mines du système éginétique, le plus anciennement introduit du Péloponnèse dans les colonies grecques du midi de l'Italie, et 9 livres tarentines, telles que le montant de ces livres résulte de l'équivalence de la pièce d'argent de Tarente de 1/10 du *nomos* ou statère corinthien, avec une livre de cuivre dans le rapport :: 1 : 250 entre les deux métaux[2].

En fait de trouvailles proprement dites opérées d'octobre 1881 à septembre 1882, je ne puis guère en signaler que deux. Il est vrai que l'une d'elles a un grand intérêt historique. C'est celle d'un tombeau manifestement antérieur à la colonie des Parthéniens de Sparte, en 707 avant Jésus-Christ. En effet, les poteries qu'on y a seules trouvées consistaient en fragments de vases à décors

1. *Notizie*, 1881, p. 435.

2. Cette livre tarentine, ainsi fixée, correspond environ à 7 onces de la livre romaine, c'est-à-dire à la moitié de l'as du poids de 14 onces, des villes du Picenum, où M. Mommsen (*Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas, t. I, p. 257) a déjà reconnu l'influence de la monnaie de Tarente.

géométriques, du type le plus ancien de la céramique peinte dans le bassin oriental de la Méditerranée, et en tessons de *bucchero* noirâtre façonné à la main. On sait que toutes les traditions relatives à la fondation de Tarente affirment qu'il y avait déjà là, avant l'arrivée des Grecs, une ville fortifiée des indigènes Salentins, et que Phalanthe et ses compagnons furent contraints de l'assiéger longtemps avant de s'en emparer. L'autre découverte a été celle d'un fragment de rue conservant encore son pavé de l'époque hellénique, et dirigée d'est en ouest, c'est-à-dire dans le sens du trajet des murailles extérieures de la ville à l'acropole. On l'a mis au jour en creusant les fondations d'une maison devant l'entrée du jardin de la villa Beaumont-Bonnelli, de l'autre côté de la route moderne.

Quoique l'objet fondamental de mes études soit l'antiquité, dans tous mes voyages d'exploration scientifique, je n'ai jamais manqué de consacrer une partie de mon attention et de mon temps à l'examen des monuments du Moyen-Age, et vous avez pu voir, en effet, quelle place je leur ai donnée dans les pages qui précèdent. Je ne pouvais donc pas négliger ceux de Tarente, d'autant plus que je tenais à profiter de la présence de M. le capitaine Marmier, qui m'avait rejoint à Potenza, pour rapporter quelques photographies d'après ces monuments, que je regrettais de n'avoir pas pu faire exécuter les années précédentes.

Parmi les églises de la ville, celle de San Domenico a été construite du temps de la dynastie angevine sur l'emplacement de la Rocca Imperiale, où Frédéric II avait séjourné quelque temps à son retour de Jérusalem. C'était un édifice assez petit de la première moitié du XIVe siècle, et qui n'a jamais dû être bien remarquable. Des remaniements modernes l'ont, du reste, complètement défiguré à l'intérieur, et il n'y a plus guère que le portail qui offre l'empreinte caractérisée de l'époque de la construction.

Le seul édifice important de l'époque médiévale à Tarente est la cathédrale, dédiée à San-Cataldo[1]. Elle a été construite vers 1050, c'est-à-dire encore sous la domination des empereurs grecs (puisque Robert Guiscard ne prit la ville

1. Ce qu'en dit Schulz (t. I, p. 272) est tout à fait insuffisant; il semble ne l'avoir pas visitée.

qu'en 1063), par l'archevêque Drogon, successeur de l'Etienne, qui avait été tué en combattant contre les Normands dans les rangs de l'armée byzantine, à la bataille de Montepeloso. Pour l'époque, cette cathédrale était grande et magnifique. Bien qu'elle ait été très modifiée dans son aspect par la restauration qui en fut faite, en 1588, sous le pontificat de Sixte-Quint, date de l'exécution du pompeux soffite de bois doré de la nef principale, et par d'autres additions encore postérieures, la masse de la construction est restée celle du XIe siècle. Le plan est demeuré sans modifications celui d'une basilique, tel que l'avait conçu son premier architecte. Le campanile, bas, trapu et manquant absolument d'élégance, est intact, ainsi que le couronnement extérieur des murs latéraux. Ces parties ont seulement été blanchies à la chaux, conformément à la manie favorite des Italiens du midi. Les vingt-quatre colonnes de marbre et de granit de la nef n'ont pas été déplacées; elles gardent leurs bases et leurs chapiteaux anciens et portent toujours les mêmes arceaux en plein cintre, plaqués seulement d'une décoration nouvelle. Par un luxe bien rare dans les églises élevées au XIe siècle dans les provinces méridionales, les chapiteaux, de marbre blanc, n'ont pas été arrachés aux ruines d'édifices antiques, comme se l'imagine M. Gregorovius, peu expert en matière d'archéologie monumentale. Ils ont été faits exprès pour l'édifice et portent le cachet byzantin le plus caractérisé; il y en a qui sont décorés de l'aigle impériale. La planche 4 reproduit d'après une photographie deux des plus intéressants parmi ces chapiteaux et donnera une idée de leur importance pour l'histoire de l'art dans le premier Moyen-Age.

La nef principale était originairement garnie d'un pavement de mosaïque à petits compartiments, d'un travail curieux, mais assez grossier. Il était signé dans un compartiment par ces mots :

HOC DIstinXIT OPUS DIVERSO FLORE PETROIUS

Des débris de quelque étendue en furent découverts en 1873, sous le pavé de marbre blanc et noir établi au XVIe siècle[1].

1. L. de Vincentiis, *Storia di Tarento*, t. III, p. 13 et 61; E. Aar, *Archivio storico italiano*, 4e série, t. IV, p. 327; *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 125.

Le chanoine Ceci, qui vivait encore à ce moment, avait acheté les restes de la mosaïque du XIe siècle, et en 1879 je les ai encore vus pavant la salle de son bizarre musée. Ils avaient vivement excité mon attention. J'aurais pu facilement les acheter à cette époque, et je regrette de ne l'avoir pas fait; car depuis lors ils ont péri dans l'écroulement du plancher de la pièce où ils étaient placés.

Personne n'a jusqu'à présent signalé, dans la chapelle consacrée à saint Cataldo, le patron de la ville, sans doute parce qu'on ne la voit que difficilement en temps ordinaire et qu'on refuse toute permission de la photographier, la statue du saint, que l'on porte processionnellement le jour de sa fête et qui, le reste de l'année, est enfermée dans une espèce de tabernacle au dessus de l'autel de la chapelle. Elle est de grandeur un peu au dessus de la nature, en argent repoussé au marteau, doré en quelques parties et rehaussé d'émaux champlevés à la mitre, à la crosse et à l'orfroi de la chape. C'est un échantillon exceptionnel d'orfèvrerie du XIVe siècle, qui, d'après son style et le caractère de son exécution, paraît être une œuvre de l'Abruzze.

M. le capitaine Marmier a bien voulu me photographier, et je publierai quelque jour d'après son cliché, la dalle tumulaire de Jacques de Baux, prince de Tarente et empereur nominal de Constantinople, fils du grand François de Baux et arrière-petit-fils du roi Charles II par Béatrice d'Anjou, femme de Bertrand de Baux, le premier duc d'Andria. Jacques mourut en 1383. Sa pierre tombale est aujourd'hui placée à une assez grande élévation contre le mur dans le passage à droite du chœur qui donne accès à la chapelle de saint Cataldo. Le champ en est décoré des blasons de sa famille et de l'Empire, dont il portait le titre. L'inscription, tracée sur l'encadrement, se compose de six vers, dont le dernier est incomplet :

Hoc tuus, Andria, dux Franciscus Baucia proles
Extruxit templum; Jacobi tegit ossa Tarenti
Principis. Huic mater Karoli de stirpe secundi,
Imperii titulis et Bauci sanguine claro.
Hic Romanie et Despotus Achaius urbes
Sujecit bello.

C'est ce tombeau que tous les *Guides du Voyageur* transforment en celui de Philippe de Tarente, fils de Charles II, qui repose à Naples dans l'église de San-Domenico Maggiore.

Dans l'épigraphie médiévale de Tarente, il faut maintenant faire une place aux épitaphes juives à double texte, latin et hébreu. J'ai déjà dit un mot de celle qui se conserve dans le petit dépôt épigraphique formé par les soins de M. Viola. C'est une pierre en forme de parallélipipède, qui a été trouvée auprès de l'orphelinat en même temps qu'un sarcophage bisome. La forme des caractères n'indique pas une époque antérieure au XIe ou au XIIe siècle. On y voit d'un côté le chandelier à sept branches avec l'inscription latine :

HICREQVISC··········EMORI·
SAMVELFILIVSSILANI··MEZIhI
EL·BARBAESVVMQVIVIXITANNOS
XXXXIISITP··SVPDORMITOR···
EORV··MEN[1]

Hic requisc[*it* (sic) *cum bona m*]*emori*[*a*] *Samuel filius Silani* [*cu*]*m Ezihiel barbae* (sic) *suum* (sic), *qui vixit annos XLII. Sit p*[*ax*] *sup*(*er*) *dormitor*[*ium*] *eoru*[*m. A*]*men.*

Sur la face opposée est l'inscription hébraïque, qui a été déjà publiée en fac-simile par M. Ascoli[2], mais sans la latine :

פה ינוח בזיכרון טוב
שמואל בן סילנו עם
יחזקאל אחי אביו שהיה
ארבעים ושתים שנה יהי
שלום על מנוחתם אמן

On voit que les deux textes sont la traduction exacte l'un de l'autre ; mais l'hébreu est de bien meilleure langue que le latin.

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 387.

2. *Antichi sepolcri giudaici del Napolitano*, n° 39.

Chez M. Molco, une autre pierre de même forme, découverte dans sa propriété du Monte d'Oro, présente sur une de ses faces, au dessus du chandelier à sept branches gravé en creux, l'épitaphe latine :

HIC·REQVIESCIT·BENE·MEMORIO·AN
ATOLI·FILIO·IVSTI·QVI·VIXIT·ANNOS
XXXX·SIT·PAX·IN·REQVIE·EIVS[1]

Hic requiescit bene memorio (sic) *Anatoli*(*us*) *filio* (sic) *Justi, qui vixit annos XL. Sit pax in requie ejus.*

La face opposée porte d'abord une inscription hébraïque tracée par deux mains différentes, la première ligne et le dernier mot de la seconde, le nom propre du défunt, ayant été gravés d'abord et avec grand soin, puis la sentence par laquelle débute la seconde ligne ajoutée en plus grands caractères, mais avec beaucoup plus de négligence dans le tracé. Cette inscription est encore inédite.

אור זרוע לצדיק ולישר···· שמחה
נזכר צדיק לברכה אנתולי

La première sentence, celle de la ligne 1, est empruntée à *Psalm.*, XCVII, 11 : אור זרע לצדיק ולישרי־לב שמחה « La lumière germera pour le juste et la joie pour ceux qui sont droits de cœur. »

La seconde dit : « Le juste sera conservé en mémoire pour la bénédiction. »

Vient ensuite le nom d'Anatolius. Les deux sentences ont été choisies bien évidemment en allusion au nom de son père, qui devait s'appeler Zadoc (צדוק), traduit en latin Justus.

La traduction latine de la seconde est gravée au dessous de l'inscription hébraïque, sur la même face de la pierre :

MEMORIA·IVS
TORVMADBE

Memoria justorum ad be[*nedictionem.*

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 386.

ROSSANO.

De Tarente je me suis rendu directement en chemin de fer à Rossano. Dans un précédent voyage, en 1879, j'avais soigneusement exploré les sites d'Héraclée, Siris, Sybaris et Thurioi, et je savais qu'il n'y avait cette année rien à y voir de nouveau. A Rossano je comptais revoir le fameux Évangéliaire connu seulement par la publication imparfaite de MM. Oscar von Gebhardt et Adolf Harnack et que j'avais pu feuilleter trois ans auparavant, alors qu'il n'avait pas encore acquis la célébrité. Je voulais aussi examiner plus à fond les pièces d'orfèvrerie du Moyen-Age que renferme le trésor de la cathédrale, et surtout tâcher d'obtenir la permission d'étudier de près la Panaghia byzantine qui passe pour l'image ἀχειροποίητος que l'on conservait déjà dans l'église au xe siècle[1]. Je n'ai pu réaliser aucun de ces projets. Toutes mes demandes se sont heurtées à des refus absolus de la part des vicaires généraux de la cathédrale et des membres du chapitre, qui gardent leurs trésors avec un soin jaloux, maintenant qu'ils savent que ce sont des trésors, et ne permettent plus à personne de les voir, comme si les regards même devaient les leur ravir. C'est le seul point du midi de l'Italie où j'aie rencontré ce disgracieux accueil, qu'on ne prenait même pas la peine de déguiser sous la politesse de la forme, et je tiens à signaler ici le défaut de libéralité scientifique des autorités ecclésiastiques de Rossano, que je n'ai pas été, du reste, le seul à éprouver.

Condamné ainsi à errer plusieurs heures dans la ville et dans ses alentours immédiats avant de reprendre un autre train, sans avoir pu rien faire de ce que je désirais, j'ai pu constater que les flancs des ravins qui entourent Rossano, et coupent si profondément le terrain du voisinage, sont percés partout de laures byzantines, ayant servi jadis d'habitation à des ermites de rite grec. Il y en a jusque sous certaines parties de la ville elle-même, et elles sont entièrement pareilles à celles de la terre d'Otrante, que j'ai décrites dans la *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 123.

1. Voy. ma *Grande-Grèce*, t. I, p. 346.

Elles se composent de même d'une série de cellules éparses sur une certaine étendue, toutes du même plan et de la même disposition, creusées dans les bancs de tuf calcaire. Pour les établir, on a souvent profité de cavernes naturelles, en se bornant à les régulariser. Chacune de ces cellules devait servir d'habitation à un moine menant la vie érémitique, et l'ensemble de celles qui se groupaient sur un même territoire était soumis à la direction d'un hégoumène. Vers le centre de l'espace sur lequel s'étendent, plus ou moins rapprochées les unes des autres, les cellules de la laure, une chapelle souterraine a été taillée dans le roc. C'était l'église du monastère. On m'affirme que plusieurs de ces chapelles souterraines, dans les environs de Rossano, conservent, comme celles de la terre d'Otrante, des restes considérables des peintures byzantines, dont elles étaient à l'origine entièrement revêtues. Il serait d'un grand intérêt d'en faire une exploration attentive et complète, qui réclamerait plusieurs jours et dont je n'ai pas eu le temps.

Je me borne à signaler à l'attention des savants plus compétents que moi dans un pareil ordre d'études cet ensemble de vestiges du passé ecclésiastique de la contrée. Ils viennent confirmer et compléter les données qui ressortaient déjà de certaines vies grecques de saints de la Calabre, entre autres de la plus importante de toutes, celle de saint Nil, montrant qu'au IXe et au Xe siècle, sous la protection de la forteresse qui offrait un refuge lors des incessantes invasions des Sarrasins, la montagne de Rossano était devenue un Ἅγιον Ὄρος, une sorte de Mont Athos italien, habité par des milliers de moines de la règle de saint Basile.

La ville même de Rossano, à son extrémité méridionale, renferme une petite église byzantine du IXe ou du Xe siècle, et absolument orientale de plan et de dispositions et presque de tout point semblable à la Cattolica de Stilo[1], seul édifice religieux de ce type qui eût été jusqu'à présent signalé dans l'Italie méridionale. Bâtie sur une pointe de rocher, cette église est restée intacte, sauf l'addition d'un vestibule plus récent, et n'a rien perdu de ses caractères architecturaux. Des chapiteaux de marbre intéressants et d'autres morceaux d'archi-

1. Schulz, pl. LXXXVIII, t. II, p. 356.

tecture du style byzantin le plus pur, provenant de vieilles églises démolies, se rencontrent un peu partout en parcourant les rues de Rossano. Il en est qui mériteraient d'être dessinés. Somme toute, cette ville est peut-être le point le plus intéressant à étudier dans toutes les provinces méridionales pour l'historien et l'archéologue qui veulent pénétrer dans la vie et les souvenirs de l'Italie byzantine, de celle qui était devenue de nouveau toute grecque pendant les siècles du premier Moyen-Age.

LA ROCCELLETTA DEL VESCOVO DI SQUILLACE.

J'ai décrit avec détail les ruines de cette localité dans mon livre sur *La Grande-Grèce*[1] et je crois avoir établi qu'elle correspondait aux *Castra Hannibalis*, où une colonie de citoyens romainsavait été établie en 198 av. J.-C. La visite nouvelle que je viens d'y faire ne m'a rien fourni à ajouter à ma description ni à la discussion par laquelle j'ai tâché de fixer le nom antique de La Roccelletta. Mais elle m'a mis en mesure de donner de ce que les ruines renferment de plus important, mieux qu'une description.

M. le capitaine Marmier a eu la complaisance de prendre du bas-relief byzantin représentant la Vierge Marie et l'enfant Jésus, que j'avais signalé en cet endroit, la photographie que l'on retrouvera reproduite dans la planche 8. Elle permettra d'apprécier convenablement ce morceau de sculpture. Je le considère comme d'une valeur exceptionnelle pour l'histoire de l'art chrétien oriental. On verra si je me suis trompé en le jugeant ainsi et en le rapportant approximativement à l'époque de Justinien. L'aspect et le style rappellent les diptyques du Bas-Empire, et la nature léchée et polie de l'exécution, dans cette sculpture de marbre, a une analogie sensible avec le travail de l'ivoire.

Je joins également à ces pages, dans les planches 5, 6 et 7, trois photographies exécutées au printemps dernier par M. Schæfer, joaillier à Paris, dans un voyage qu'il a fait en Calabre. Elles représentent sous leurs différents aspects les ruines de la grande basilique du IVe ou du Ve siècle, toute latine encore de

1. T. II, p. 252-260.

plan et de construction, qui se voit à La Roccelletta. Cette basilique se composait d'une nef flanquée de deux bas côtés et couverte en charpente, puis d'un transept muni d'une voûte en arêtes, dont la largeur n'excédait pas celle de la nef et de ses bas côtés. Elle avait en face de ceux-ci deux petites absides latérales des deux côtés du chœur que terminait la principale abside. C'est évidemment de cette ancienne église que doit provenir le bas-relief grec de la Panaghia.

CATANZARO.

Catanzaro n'ayant été fondé qu'au XIe siècle, sous l'empereur Nicéphore Phocas[1], n'a pas d'antiquités, et les nombreux tremblements de terre qui l'ont ravagé n'y ont laissé debout aucun édifice du Moyen-Age. La ville n'en possédait qu'un, le château bâti par les Normands dans la seconde moitié du XIe siècle. La municipalité l'a fait démolir il y a quelques années.

Au point de vue de ses études, l'archéologue n'est donc attiré dans cette capitale d'une des trois provinces des Calabres que par le petit musée provincial placé sous l'intelligente direction de M. Marincola-Pistoja, son organisateur. Depuis que j'avais une première fois visité ce musée, en 1879, et que j'en avais parlé dans mon livre de *La Grande-Grèce*[2], il a reçu quelques accroissements importants. Il a fait d'abord l'acquisition de la riche collection numismatique de M. Marincola-Pistoja, qui, par patriotisme, a consenti à la céder à sa province pour un prix qui n'atteint pas à la moitié de sa valeur réelle. Grâce à cette acquisition, le médailler de Catanzaro est devenu l'un des plus complets et des plus beaux que je connaisse en fait de monnaies des villes du Bruttium et de la Lucanie. Pour ces séries, il mérite l'attention et l'étude des numismatistes, qui trouveront également un grand intérêt à la collection d'incuses de la Grande-Grèce formée par le savant et parfaitement aimable général Bussolini, commandant de la division militaire de Catanzaro, l'un des plus jeunes officiers généraux de l'armée italienne, qui est en même temps un fervent antiquaire. Catanzaro a toujours compté des amateurs de numismatique. Il y a encore dans

1. Voy. ma *Grande-Grèce*, t. II, p. 274 et s. | 2. T. II, p. 342 et s.

la ville, en ce genre, la collection de M. Vito Migliaccio, qui renferme de fort bonnes pièces; quant à celle du regrettable docteur Coppoletti, sa veuve y cherche en ce moment un acquéreur. En général, ces diverses collections catanzaraises ne renferment que des monnaies trouvées dans le pays. C'est ce qui leur donne un véritable intérêt, car on y voit, d'après les trouvailles, quelles étaient les sortes de monnaies étrangères qui, à chaque époque, circulaient habituellement à côté des monnaies locales dans le territoire qui formait d'abord l'extrémité méridionale de l'Œnotrie et fut plus tard le Bruttium. Ainsi je trouve au musée et chez M. Vigliaccio plusieurs pièces d'argent athéniennes de l'époque de Solon et de Pisistrate, comme j'en avais vu à Acerenza, chez M. Vosa. Elles ont été positivement découvertes dans les environs immédiats de Catanzaro, c'est-à-dire à une bien faible distance de Scyllêtion, que la forme de son nom désigne comme une colonie ionienne[1] et qui s'attribuait pour premiers fondateurs, dans les temps héroïques, les Athéniens ramenés du siège de Troie par Menestheus[2]. Il est fort curieux de constater, par le témoignage matériel et irrécusable des trouvailles monétaires, que cette ville entretenait avec Athènes des relations commerciales étroites dans le VIe siècle avant notre ère. Ce sont très probablement ces relations qui ont été la cause des légendes par lesquelles Scyllêtion revendiquait dans un lointain passé un lien de parenté avec Athènes.

Le Musée de Catanzaro a encore reçu depuis 1879 les objets découverts dans les fouilles exécutées aux frais de la Commission conservatrice des monuments de la province, à Strongoli, l'ancienne Petelia, à Tiriolo et sur l'emplacement de l'antique Medma, dans le voisinage de Nicotera.

A part la tête d'une grande épingle à cheveux en bronze, d'un travail grec très primitif, formée de deux protomes de bélier placées en sens inverse et réunies par le milieu du corps, les fouilles de Strongoli n'ont donné que des débris romains insignifiants, lambeaux d'inscriptions sur marbre, grandes lettres de bronze provenant d'une inscription monumentale, fragments de meubles et

1. Voy. ma *Grande-Grèce*, t. II, p. 334.

2. Strab., VI, p. 261; Plin. *Hist. nat.*, III, 10, 15; Serv. *ad* Virg., *Aeneid.*, III, 553.

petits ustensiles de bronze, briques, poteries, etc. J'y relève les estampilles suivantes sur les poteries rouges sigillées, débris de vases et de lampes :

1

FORTIS

2

CFIE

3

MEMI

4

MEMMI

5

L · NO...

6

OCTAVI

7

L · PF

8

L · PIS

9

L · R[illegible]INPIS

10

L · TETTI

SMIA

En outre, une anse d'amphore est timbrée des lettres :

CAM

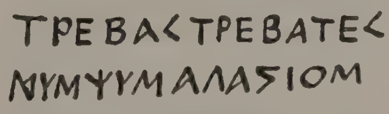
Les excavations de Tiriolo[1] ont donné un fort grand nombre de terres cuites de la dernière époque hellénique, en partie d'une vraie valeur d'art, qui déterminent nettement une fabrication locale fort bien caractérisée. Il y a là matière à une étude approfondie. Tiriolo, le chef-lieu de l'*ager Teuranus*,

1. V. *Notizie degli scavi*, 1881, p. 172 ; 1882, p. 390-395.

comme son territoire est appelé dans la clause finale de l'exemplaire sur bronze du Sénatusconsulte interdisant les Bacchanales, qui fut jadis découvert en cet endroit, Tiriolo doit être comptée désormais au nombre des villes du Bruttium où travaillaient des coroplastes vers le IIIe et le IIe siècle avant l'ère chrétienne, peut-être même déjà dans le IVe, que ces artistes fussent des Grecs venus des villes de la côte ou des indigènes formés à leur école.

C'est aussi dans cette localité qu'a été découvert un magnifique casque de bronze de travail grec, lequel, bien qu'ayant assez fortement souffert, est un des joyaux du musée. La bombe était ronde et porte en avant des traces de l'attache du cimier; le couvre-nuque est orné d'enroulements mêlés de palmettes, exécutés en relief avec une très grande finesse. La partie qui protégeait le front est garnie de boucles de cheveux de la ciselure la plus délicate et la plus précieuse, au milieu desquelles des feuilles de lierre se montrent à des intervalles réguliers et symétriques.

Ce casque a été trouvé dans un tombeau. D'un autre provient un bandeau d'argent très mince, décoré au repoussé de rosaces entre lesquelles sont des figures de cavaliers. Celles-ci semblent avoir été estampées sur les types de revers de nomes d'argent de Tarente de la plus belle époque. Une troisième sépulture a donné une petite lame de plomb sur laquelle est tracée à la pointe une inscription encore inexpliquée, qui me paraît osque :

 [1]

A la première ligne nous avons sûrement la mention d'un personnage du nom de *Trebas*, correspondant au latin Trebatius, fils d'un père homonyme. La seconde ligne est fort difficile d'interprétation, et même de lecture.

Je reviendrai dans la suite de ces rapports sur les fouilles de Medma, quand la suite des observations de mon voyage m'amènera au site de cette ville, que j'ai visité et que je suis parvenu à déterminer avec une précision à laquelle les

1. *Notizie degli scavi*, 1882, p. 395.

topographes n'avaient pas pu atteindre jusqu'ici. Pour le moment, je me bornerai à dire que les fouilles en question, bien que faites sur une échelle restreinte, ont fourni au Musée de Catanzaro une petite collection de terres cuites grecques fort remarquables, allant du style archaïque à l'art trop avancé de l'avant dernier siècle de la République romaine. Deux morceaux surtout y sortent de l'ordinaire et méritent d'être notés :

1° Le bas-relief que j'ai déjà signalé plus haut (p. 67 et 68) à propos du musée provisoire de Métaponte, où se reproduit le même sujet, la lutte d'Éros et d'Antéros.

2° Fragment d'un bas-relief d'une exécution fort peu en saillie, d'ancien style, d'un travail très fin, très précis et un peu trop sec. Il a 11 centimètres de hauteur. On distingue au fond quelques restes d'une figure virile couchée pour le repas sur une clinê. Sur le devant est un jeune serviteur entièrement nu, aux formes sveltes et maigres, les cheveux longs, ceints d'une bandelette et tombant sur les épaules. Sa main droite s'abaisse le long de la cuisse, sa gauche, qui portait un petit objet devenu indistinct, est tenue à la hauteur du ventre[1].

Ces terres cuites grecques de Medma sont de même terre, de même style et de même fabrication que celles que nous retrouverons à Rosarno, et surtout en grande abondance à Monteleone (Hippônion, Vibo Valentia). Il y a là encore une fabrique particulière, et d'un art charmant, que je crois pouvoir localiser à Hippônion, la plus importante des villes helléniques du canton.

Des fouilles de Medma proviennent encore :

1° Un anneau de bronze portant gravées sur le chaton et disposées circulairement les lettres

ΚΑΡΧΗΔ

2° Des briques romaines avec les estampilles :

1.



2.

C · L · CAESARVM

1. Voy. Helbig, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1881, p. 203.

3.

FA/S (rétrograde)

4.

Q · LARON..... (rétrograde)

C'est une variante du timbre bien connu de Q. Laronius, consul en 32 avant J.-C.[1]

5.

LEPIDAES · E · T

6.

LEPIDAES

M · SILANI

7.

Q · V · SV (rétrograde)

3° Un manche d'ustensile de terre cuite portant l'estampille.

P · VETEI

HAN...R

C'est du Fondo Mortelleto, entre les ruines de Medma et la Marina de Nicotera, que sort une matrice de sceau en bronze portant la légende circulaire :

+ΒΑΡΝΑΒΑϹΦΡΑΓΙϹΜΑΗΓΟΥΜЄΝΟΥΘΚ

On a conjecturé[2] avec assez de vraisemblance que ce sceau était celui du Barnabas qui avait été, au XIVe siècle, hégoumêne basilien du couvent de Santa-Maria di Trivento, en Calabre, puis évêque d'Oppido[3].

Nicotera même, qui était dans l'antiquité une localité distincte de sa voisine Medma, a fourni, avec la montagne qui la domine, les objets suivants au Musée de Catanzaro :

1° Une fibule de bronze de l'époque la plus ancienne, pareille à celles que j'ai signalées un peu plus haut, à l'article de Métaponte, comme trouvées à Castelmezzano dans la Basilicate;

1. *Mem. dell'Inst. archeol.*, p. 178 et 182; Mommsen, *Inscr. Regn. Neapol.*, n° 6306, 94.

2. *Notizie degli scavi*, 1881, p. 249.

3. Ughelli, *Italia sacra*, ed. Coleti, t. IX, p. 418.

2° Un sceau de bronze à timbrer l'argile, muni d'une poignée, avec l'inscription latine aux lettres en relief :

VICTORIS
Q · VOC · POLL

3° Une brique avec l'estampille :

VEIANI

4° Un fond de vase de poterie rouge arrétine, avec la marque du potier Samia, affranchi de L. Tettius, que nous avons vue déjà deux autres fois, découverte à Acerenza et à Strongoli.

Dans les produits des fouilles de Strongoli, de Tiriolo et de Medma, comme dans le reste des collections du Musée provincial de Catanzaro, je remarque un fait qui m'avait déjà frappé dans mon précédent voyage et qu'ont surabondamment confirmé les observations que j'ai faites cette fois en explorant le littoral calabrais de la mer Ionienne, les ruines de ses cités helléniques et les diverses collections dont elles ont fourni les éléments, c'est la singulière pauvreté de la région en fait de vases peints. Entre Tarente, qui a eu, tardivement il est vrai, et postérieurement à l'âge du plus grand art, une fabrication céramographique d'une extrême abondance, et la Sicile, qui a produit tant de vases peints de la plus haute beauté, toute la vaste contrée intermédiaire, le Bruttium, bien que jalonnée de colonies grecques sur les côtes de ses deux mers, ne paraît avoir compté, sauf à Locres, qui y fait exception, aucune fabrique adonnée à ce genre d'industrie si essentiellement hellénique. Il y a même plus : jusqu'à présent, dans cette même contrée, on n'a rencontré nulle part de ces beaux et grands vases importés de la Grèce propre, comme en ont restitué au jour les tombeaux de Rugge (Rudiæ) et de plusieurs autres localités de la Terre d'Otrante. Sur quelque point de l'ancien Bruttium que l'on ait ouvert des sépultures de la période anté-romaine, on n'y a jamais recueilli aucune pièce de poterie peinte, importante par ses dimensions ou son mérite d'art, mais seulement toujours de petits vases minuscules de la nature la plus vulgaire, uniquement revêtus de vernis noir, quelquefois avec de simples ornements en rouge, ou

bien d'autres, non moins petits, qui rentrent dans les productions les plus lâchées des styles tardifs de décoration dits *apulien* et de *Gnathia*, bien que l'un et l'autre, je l'ai montré ailleurs, soient proprement *Tarentins de la dernière époque*. Il y a là un fait dont je ne me rends pas encore exactement compte, mais qui mérite d'être signalé.

Parmi les enrichissements du musée de Catanzaro, depuis 1879, je note encore deux sculptures en marbre provenant des ruines de Locres :

1° Statue d'Esculape, de proportions un peu au dessous de la demi-nature;

2° Bas-relief de sculpture grecque de la période historique des successeurs d'Alexandre (h. 0^{m} 33 ; l. 0^{m} 44), offrant une variété du sujet du *Repas funèbre*, qui se présente ici pour la première fois dans la Grèce italiote [1].

M. Marmier a photographié ces deux morceaux, et on les trouvera réunis dans la planche 9.

Enfin, dans un tout autre ordre d'objets, appartenant à un autre temps, je signalerai encore au musée de Catanzaro un beau plat de faïence du xve siècle, à engobe coloré et gravé, qui porte au revers la marque de la fabrique de Squillace, dont le nom y est écrit en toutes lettres. C'est là une fabrique dont jusqu'ici personne ne soupçonnait l'existence.

J'arrête ici ce rapport, qui embrasse toute la première partie de ma mission. Un second vous rendra compte de mon exploration du littoral de la mer Ionienne, depuis Nicastro jusqu'à Reggio, puis un troisième et dernier de mes recherches à Locres, à Crotone, à Cosenza, dans le Val di Tegiano et à Velia.

Paris, 30 décembre 1882.

François LENORMANT.

1. Voy. Helbig, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1881, p. 203.

LES SACRIFICES

SUR LES CYLINDRES CHALDÉENS[1].

§ I. — LE SACRIFICE DU CHEVREAU.

Nous voudrions rattacher à l'école de Ur les sujets d'un certain nombre de cérémonies parce que les personnages rappellent les types que nous connaissons déjà ; ils révèlent la même facture, le même parti-pris. Il s'agit encore évidemment de cérémonies religieuses; nous ne sommes plus dans le monde légendaire. Nous ne devons pourtant leur attribuer aucune provenance définie ; nous n'avons aucun indice qui nous permette de leur assigner une origine certaine, pas un nom de roi, pas un nom de localité déterminée ; mais nous pouvons les considérer comme appartenant à toute la Chaldée.

Parmi ces cérémonies, les plus fréquentes que nous devons nous attendre à rencontrer sur les cylindres sont assurément celles qui ont trait aux *sacrifices.* Le sacrifice est dans toutes les religions un élément essentiel du culte, et s'accomplit suivant des rites dont la nature même des choses impose la forme.

La Chaldée ne pouvait se soustraire en cela à l'empire des sentiments qui se manifestent chez tous les peuples. La première prière que l'homme adresse à la divinité est toujours accompagnée d'un *sacrifice.* On offre aux dieux, pour se les rendre favorables ou pour conjurer un malheur, ce que l'on a de plus précieux, *les fruits de la terre* ou *les premiers nés de son troupeau.* Il nous est impossible de remonter à l'origine des sacrifices en Chaldée, et, d'un autre côté, nous n'avons pas encore rencontré de textes pour nous décrire les détails

1. M. Ménant a bien voulu communiquer à la *Gazette archéologique* ce fragment de son important ouvrage sur *La glyptique orientale*, dont le premier volume, *Les cylindres chaldéens,* paraîtra dans quelques semaines.

d'une cérémonie analogue à celle que nous lisons dans le troisième livre de la Genèse ; mais il a dû en exister de pareilles, car nous trouvons des prescriptions qui en sont la conséquence, par exemple, dans un document liturgique rédigé dans la langue des Sumers et des Akkads ; il provient de la Bibliothèque d'Érech, et la traduction assyrienne qui nous en est parvenue nous a permis de le comprendre.

Ce document, à peu près intact, est très intéressant à étudier. On sait que chaque mois était consacré à une divinité particulière et que chaque jour du mois était honoré par des cérémonies spéciales ; or, le texte liturgique auquel nous nous reportons donne précisément la liste des sacrifices qui doivent s'accomplir pendant le mois Second-Élul (Août) consacré à Anu et à Bel. La tablette commence ainsi :

> « Au premier jour du mois, quand la lune paraît, le Prince des nations doit offrir une gazelle pure (MAK-KAK=*ça-bi-mu*) au dieu Sin (la Lune), le Grand-Dieu.
>
> « Il invoque Samas, Istar et Sin, les Grands-Dieux, en élevant la main : il honore ainsi les Grands-Dieux[1]. »

Le second jour consacré à Istar était sanctifié par les mêmes cérémonies, les mêmes sacrifices et ainsi de suite pendant les trente jours du mois, suivant la divinité spéciale qu'on devait honorer. Ces prescriptions étaient déjà à l'état de tradition en Chaldée sous le Premier-Empire et la traduction assyrienne du texte antique nous prouve qu'elles durent être suivies en Assyrie, ainsi que nous le verrons plus tard. Nous en retrouverons l'application jusque sous le Second-Empire de Chaldée ; à Babylone, Nabuchodonosor avait érigé en l'honneur du dieu Marduk un temple spécial, *le Temple des Victimes pures* (*Bit nikuti akiti*). Nous savons même quand et comment le sacrifice s'accomplissait :

> « Au neuvième jour, le jour consacré à Nabu, pendant la nuit, le Prince des nations, la main élevée pour la consécration des agneaux purs, les offre en sacrifice à Nabu et à Tasmit[2]. »

1. *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl, XXXII, XXXIII., recto, col. 1.

2. *Ibid.*, t. I, pl. LV, col. 4, l. 7.

Le texte est précis : la tradition se continuait; nous pouvons donc suivre ici le témoignage d'Hérodote[1], car c'est évidemment à une cérémonie semblable qu'il fait allusion lorsqu'il dit en parlant du temple de Bélus à Babylone[2] : « On voit hors de cette chapelle un autel d'or et outre cela un autel très grand sur lequel on immole du bétail d'un âge fait (τὰ τέλεα τῶν προβάτων), car il n'est permis de sacrifier sur l'autel d'or que des animaux encore à la mamelle (γαλαθηνὰ μοῦνα).» Hérodote ajoute : « Les Chaldéens brûlent aussi sur le grand autel tous les ans à la fête de ce dieu mille talents pesant d'encens[3]. »

Les intailles qui représentent le plus ordinairement le sacrifice en Chaldée ne donnent pas l'acte principal, mais simplement la consécration de la victime. Deux cylindres en hématite du Musée Britannique, dont nous reproduisons un, nous font assister à la scène dans ce qu'elle a de rigoureusement nécessaire.



CYLINDRE DU MUSÉE BRITANNIQUE.

Rien ne peut nous renseigner sur le lieu où se passait cette cérémonie; selon toute probabilité, c'était en face du temple, la nuit, au moment où la lune se levait. Quant à la Divinité en l'honneur de laquelle elle s'accomplissait, elle est souvent indiquée par son symbole gravé dans le champ au dessus du sacrificateur ou peut-être par la mention consignée dans la dernière ligne :

« Ili-turam, fils de Ibni-Bin, serviteur du dieu Bin. »

Chacun des personnages qui participent à la cérémonie a son caractère très distinct. Le sacrificateur se présente toujours dans une pose dramatique tenant en main le *couteau sacré;* sa robe ouverte laisse à découvert la jambe droite,

1. I, 183.

2. M. Oppert a constaté sur les lieux que les débris de ce temple forment aujourd'hui la ruine qui porte le nom de *Babil : Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. I, p. 168.

3. Environ 30,649 kilogrammes.

le pied en avant sur un *scabellum*. Ce détail nous empêche peut-être de reconnaître son costume qui doit être semblable à celui d'un personnage qui a les jambes cachées sous sa robe lorsqu'elle est fermée. Quoi qu'il en soit, il nous est déjà permis de ne pas le confondre avec un autre type du sacrificateur que nous allons bientôt observer.

L'offrant, celui qui porte dans ses bras la victime, se rapproche souvent du personnage que nous avons vu dans la cérémonie de la présentation. Quant au dernier, c'est le pontife ou le *Cohen*, le ministre du culte qui clôt les scènes précédentes dans la pose de l'adoration, *les deux mains élevées;* on ne doit pas le confondre avec celui qui fait l'acte d'adoration, la main droite seule élevée et l'autre ramenée sur la poitrine suivant les prescriptions des textes liturgiques[1].



CYLINDRE DE LA COLLECTION DE LUYNES
A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Ces sujets sont très nombreux; on y remarque l'emploi pour ainsi dire constant des trois lignes d'écriture qui renferment le nom du possesseur du cachet, sa filiation et un acte d'adoration.



CYLINDRE DU MUSÉE BRITANNIQUE.

1. *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl. XXXII, Obv. col. I.

Quelquefois au lieu du pontife, on voit, par exemple, sur un cylindre de la collection du duc de Luynes, un personnage subalterne qui porte à la main un *panier* ou une *corbeille* pour renfermer sans doute les objets utiles à la cérémonie p. 217.

La scène se complète souvent par l'adjonction d'un ou de plusieurs personnages, tel que nous le voyons sur un cylindre du Musée Britannique reproduit page 217; enfin elle se distingue surtout par les symboles qui ornent le champ du cylindre et qui servent à préciser la Divinité qu'on veut adorer.

Tous ces personnages ne se présentent pas dans un ordre rigoureusement établi, et l'aspect de la scène peut varier suivant les différentes combinaisons qui sont formées avec les uns ou les autres sans que nous puissions en comprendre le motif; chacun d'eux semble, du reste, calqué sur un type qui ne varie pas. Il y a toutefois dans la pose du sacrificateur un détail qui mérite d'être relevé; il a généralement le pied droit appuyé sur un *scabellum*, mais quelquefois aussi sur un petit animal, lion, chèvre, grenouille, sauterelle, chimère ou tout autre objet plus ou moins facile à déterminer.

Le type du personnage qui porte la victime n'est pas toujours le même, il varie nécessairement suivant la condition de celui qui fait l'offrande, prince ou simple particulier, et on le distingue d'après le costume; sur un cylindre du Musée du Louvre, nous pouvons reconnaître Héa-bani lui-même portant le chevreau dans ses bras.



CYLINDRE DU MUSÉE DU LOUVRE.

Nous rattachons tous ces cylindres aux types que les artistes de Ur nous ont fait connaître, mais il est clair que ces types, déjà arrêtés au moment où nous en constatons la présence sur le cylindre d'Urkham (?), avaient été traités antérieurement et dans d'autres localités; aussi, malgré cette fixité apparente, il en

est résulté des variantes dans la disposition des personnages et dans la manière de les rendre.

Quelques cylindres paraissent même remonter jusqu'à la période archaïque, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les accessoires qui figurent sur un cylindre en marbre du Musée du Louvre que nous reproduisons ; à côté des acteurs ordinaires de la cérémonie, nous trouvons un animal fantastique qui va dévorer un personnage fléchissant devant lui.

Nous devons passer nécessairement sous silence un grand nombre d'autres cylindres appartenant à des époques postérieures, sans qu'il nous soit possible de préciser le moment où ces types ont été abandonnés. Les artistes ont employé toutes les matières alors en usage, mais particulièrement l'hématite; ils ont fait preuve dans leur travail de plus ou moins de talent et c'est la seule nuance que nous pouvons saisir. Certains cylindres sont traités d'une manière très sommaire; d'autres n'offrent qu'une grossière ébauche; enfin un grand nombre, au contraire, annonce un travail très soigné. Il est donc évident pour nous que tous ces sujets ont été exécutés en vue de répondre à un rite dont la formule était arrêtée, et dès lors ces cylindres devaient nécessairement tomber dans le domaine des objets de commerce dont les artistes les plus secondaires faisaient un pieux trafic. Ces types se sont reproduits peut-être sans changement appréciable et sans altération pendant toute la durée de l'Empire de Chaldée. Tandis qu'à Sippar, les artistes se livrent encore aux caprices de leur imagination pour faire vivre les légendes dont ils représentent la tradition à leur manière, l'art semble mort dans le sud de la Chaldée. On ne traite plus la gravure sur pierre comme un travail sérieux, mais comme un métier; on multipliera les types consacrés suivant les besoins de l'industrie, et le Chaldéen superstitieux trouvera ainsi tout préparé dans l'atelier du fabricant, l'amulette, l'ornement et le cachet sur lequel il n'aura plus qu'à faire graver son nom.

Joachim MÉNANT.

(La suite prochainement.)

MONUMENTS DE L'ILE DE SANTORIN

(PLANCHES 32 et 37).

Ludwig Ross[1] a consacré un travail aux tombeaux creusés dans le calcaire métamorphique du cap Exomyti, dans l'île de Santorin, l'antique Thêra, et il en a publié les dessins dans les *Monuments inédits de l'Institut archéologique*[2]. Il y a vu des sépultures de l'antiquité la plus reculée, et celles qui présentent une décoration architectonique lui ont paru devoir être rapportées aux premiers essais rudimentaires du style ionique. Plusieurs des savants les plus compétents en matière d'histoire de l'art, comme Beulé, leur ont, sur le témoignage de Ross, attribué ce même caractère et les ont fait, à ce titre, figurer dans leurs ouvrages.

Il est certain que quelques-uns des tombeaux d'Exomyti sont extrêmement anciens, ceux par exemple sur lesquels ou à côté desquels sont tracés des noms en caractères archaïques, celui devant lequel on a trouvé l'Apollon primitif, actuellement conservé au Musée d'Athènes[3], celui enfin qu'orne le fameux serpent sculpté sur le rocher que les habitants du pays appellent Ἔχενδρα. Mais aucun de ces tombeaux véritablement anciens n'offre aux regards de décoration architectonique. Quant aux autres, un examen plus attentif et surtout la connaissance plus complète que l'on a aujourd'hui des monuments de l'Asie-Mineure, encore ignorés en 1842 et qui fournissent les véritables termes de comparaison, ne permettent plus de leur attribuer la haute date qui leur était assignée par Ross[4]. Sans doute les moulures et l'ornementation des chapiteaux y sont réduites à leur plus simple expression, comme il arrivait toujours pour

1. *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XIII (1842), p. 15-18.

2. T. III, pl. XX et XXVI, nos 4 et 5.

3. Müller-Schœll, *Archæol. Mittheil. aus Griechenland*, pl. IV, n° 6; Friederichs, *Bausteine*, I, p. 5 et s.; Kekulé, *Die antik. Bildw. im Theseion*, n° 356; Overbeck, *Gesch. der griech. Plastiks*, 3e édit., p. 89; L. von Sybel, *Katal. der Sculpturen zu Athen*, n° 1.

4. Voy. Fr. Lenormant, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1866, p. 279.

les monuments taillés dans un roc plein de fissures naturelles, où l'on devait renoncer à atteindre une certaine finesse. Mais, malgré cette circonstance, on ne saurait méconnaitre, dans ceux des tombeaux d'Exomyti qui imitent la façade d'un petit temple, des œuvres de l'époque la plus avancée et la plus raffinée de l'architecture, ne remontant pas plus haut que le IVe siècle avant notre ère et peut-être postérieures. Décisive à cet égard sera l'impression que donnera la photographie rapportée par M. Fr. Lenormant de son voyage de 1866 et reproduite dans notre pl. 32. Le tombeau qu'elle représente est un des plus caractérisés comme style, et il se recommande aussi à l'attention par la niche en cul-de-four qui s'y creuse au dessus du sarcophage, entre les deux piliers de l'édicule simulé.

Une autre des curiosités archéologiques de Santorin est le petit sanctuaire antique qui subsiste intact, sans qu'il y manque une seule pierre, sans presque qu'aucune moulure en ait été même épaufrée, au milieu des vignes, entre les bourgs d'Emporio et de Mégalo-Khorio[1]. Il a été seulement converti en une chapelle chrétienne, que l'on appelle « Saint-Nicolas de marbre, » ἅγιος Νικόλαος ὁ μαρμαρίτης. L'édifice est du temps des premiers successeurs d'Alexandre. Il présente à l'extérieur une masse cubique de marbre bleuâtre, dans la face méridionale de laquelle s'ouvre une porte de la plus élégante simplicité, aux moulures d'une exquise délicatesse. A l'intérieur, le soffite plat imite un plafond de planches soutenu par trois grosses poutres, et en face de la porte on voit une niche destinée à recevoir l'image de la divinité, niche encadrée entre deux colonnes ioniques supportant un petit fronton[2]. Une niche semblable, contenant un buste de Bacchus, se voit dans le bas-relief d'un sarcophage[3].

Ross a publié[4] les dessins de ce joyau monumental de Thêra, exécutés par un architecte allemand, Schaubert. Mais ces dessins sont médiocres et ne

1. Fr. Lenormant, dans le même volume, p. 281; et dans Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, *Grèce et Turquie d'Europe*, p. 411.

2. Ross, *Inselreisen*, t. I, p. 71 et s.; *Archæol. Aufsætze*, t. II, p. 421 et s.; Michaëlis, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XXXVI (1864), p. 257.

3. Visconti, *Mus. Pio-Clementino*, t. V, pl. XVIII; Millin, *Gal. mythol.*, pl. CLVI, n° 561.

4. *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. III, pl. XXV, n° 9; *Annal.*, t. XIII, p. 20 et s.

donnent pas une idée suffisante de l'édifice original. On en jugera mieux par la belle photographie de M. Démétrius Constantin, qui a fourni notre pl. 37.

Ross, du reste, s'est complètement mépris sur la destination de ce petit sanctuaire, quand il l'a qualifié d'Hérôon funèbre. L'inscription gravée sur la paroi du fond, au dessous de la niche, dit qu'il avait été dédié en actions de grâces, par un certain Epilonchos et sa femme, à la déesse Basileia :

ΘΕΑΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΕΠ · · ΟΓΧΟΣΚΑΙ
· Ε[illegible]ΑΡΙΣΤΑΧΑΡΙΣΤΕΙΟΝ

Θεᾷ Βασιλείᾳ Ἐπ[ίλ]ογχος καὶ [Μεγ]αρίστα (?) χαριστεῖον.

La déesse Basileia est mentionnée dans les *Oiseaux* d'Aristophane[1], qui en fait une belle jeune fille disposant de la foudre de Zeus :

Τίς ἐστιν ἡ Βασίλεια ;
— Καλλίστη κόρη,
Ἥπερ ταμιεύει τὸν κεραυνὸν τοῦ Διός.

Chez Diodore de Sicile[2], elle est fille d'Ouranos et de Titaia, sœur et épouse d'Hypérion, mère de Hêlios et de Sélénê ; et il en raconte les mêmes mythes que de Rhéa-Cybèle. On doit donc la prendre ici comme s'identifiant avec la Mère des Dieux, dont le culte à Thêra est attesté par plusieurs monuments épigraphiques[3].

Dès lors la forme insolite donnée au petit temple, et qui est celle d'un cube presque parfait, prend une signification symbolique, évidemment voulue par le constructeur. Le cube est, en effet, par essence la figure consacrée à Cybèle, à tel point que beaucoup d'anciens se plaisent à faire dériver Κυβέλη de κύβος [4]. Aussi est-ce toujours sur une pierre cubique que les monuments de l'art font

1. V. 1535 et s.; cf. Schol. *a. h. l.*
2. III, 57.
3. Ross, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XIII, p. 22.
4. Voyez la nombreuse collection de textes réunie dans les notes de Villoison et d'Osann sur le traité de Cornutus *De natura deorum*, ed. Osann, Gœttingue, 1844, p. 245.

asseoir cette déesse. Consacrer un temple cubique, une *Ka'abah*, à la déesse qui a le cube pour emblème est une notion presque consacrée chez les peuples sémitiques [1], par qui le temple lui-même était quelquefois adoré comme un simulacre de la divinité[2]. Le petit sanctuaire de Basileia, dans l'île de Thêra, en offre le premier exemple que l'on puisse constater chez les Grecs.

Mais il est à remarquer que lorsque le livre du « Pasteur » d'Hermas introduit dans la symbolique chrétienne l'emblème de la pierre cubique, il la suppose avec une porte sculptée sur une de ses faces, c'est-à-dire exactement pareille à l'aspect du petit temple dont nous publions la photographie. *In medio vero campo candidam et ingentem petram mihi ostendit* (*Pastor*), *quae de ipso campo surrexerat*; *et petra illa altior montibus illis erat, et quadrata erat, ita ut posset totum orbem sustinere. Vetus autem mihi videbatur esse, sed habebat novam portam, quae nuper videbatur exsculpta*[3]... *Petra haec et porta est filius Dei*[4].

Y.

BRONZE REPRÉSENTANT ANGITIA

La figurine de bronze que nous reproduisons à la page suivante a été trouvée sur les bords du lac Fucin, au nord du village de Luco, et est conservée aujourd'hui dans la propriété du prince Torlonia, à Avezzano. Nous en devons la communication à M. de Laurière, qui a dernièrement visité cette région. Elle fait partie d'une nombreuse collection de petites statuettes de bronze, de travail très grossier, figurant presque toutes un Hercule levant de la main droite une massue et portant la peau du lion de Némée sur le bras gauche.

1. M. de Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscriptions sémitiques*, p. 121 ; Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 150 et s.

2. Abou-l-Faradj, *Histor. dynast.*, p. 160 ; et dans Pococke, *Specim. hist. Arab.*, p. 4 ; cf. Fr. Lenormant, ouvr. cit., t. II; p. 151 et s.

3. Herm., *Past.*, III, *Similitud.* IX, 2.

4. *Ibid.*, 2.



ANGITIA, STATUETTE DE BRONZE.

Notre figurine représente une femme debout, vêtue d'une tunique talaire que recouvre une *palla* également sans manches. Elle a la tête ornée d'un diadème; de la main droite elle tient une patère, et de la main gauche, élevée à la hauteur de la tête, deux (?) serpents grossièrement figurés. Elle est légèrement penchée sur la hanche droite et semble regarder la patère qu'elle tient à la main. La statuette est terminée au bas par deux tenons destinés à la fixer sur un socle.

L'identification n'en est pas douteuse. La divinité protectrice du pays des Marses était Angitia, que la légende faisait sœur de Médée et de Circé [1], ou confondait même avec Médée [2]; c'était elle qui avait appris aux Marses l'usage des simples et leur avait accordé le don de manier sans danger les serpents [3]. On a

1. Solin., 2, 28.
2. Servius *ad Aeneid.*, VII, 750 et s.
3. On sait que leurs descendants attribuent les mêmes vertus à saint Dominique de Cocullo, et que, chaque année, au mois de mai, son image est portée processionnellement, entourée de couleuvres.

cru avec vraisemblance reconnaître dans la dénomination actuelle de *Luco* le souvenir de l'ancien bois sacré d'Angitia, cité par Virgile, et peut-être même possédons-nous une représentation de la ville qui s'était établie autour du temple sur les flancs de la montagne[1]. Une seule inscription trouvée dans cette région mentionne le nom d'Angitia[2]; mais des divinités nommées *Angitiae*[3] sont citées dans le pays des Péligniens, et on peut en rapprocher les *dii Ancites* d'une ville des Vestins (Peltuinum Vestinorum). Selon Preller, l'étymologie du mot n'est pas *Anguis*, comme pourrait le faire croire l'orthographe *Anguitia* dans de mauvais manuscrits de Silius Italicus. Ce n'est assurément pas non plus celle que propose Servius : *Medeam Angitiam nominaverunt ab eo quod ejus carminibus serpentes angerent*. Il faut plutôt penser au mot *Ancus*, prénom sabin que nous retrouvons dans le mot *Ancites*. Angitia était une divinité champêtre, une sorte de *Bona Dea* ou de *Fauna*, analogue à la Circé de Terracine ou à la *Marica* honorée à Minturnes, près de l'embouchure du Liris.

EMMANUEL FERNIQUE.

VASE PEINT GREC A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE.

(PLANCHE 36.)

La *Gazette archéologique*, comme on a pu le voir dans ses livraisons précédentes, a entrepris la publication d'une série de types des principales variétés de la poterie peinte grecque des époques les plus anciennes, reproduits avec leurs couleurs originales, ce qui manque à la plupart des publications qui en ont été faites jusqu'ici. Comme premier spécimen de la classe des vases à décors géométriques, on a choisi une pyxis découverte à Athènes et faisant partie des collections du Musée Britannique. La planche 36 la reproduit dans les dimensions mêmes du monument. Les ornements, peints comme toujours en

1. Cf. ma thèse latine *De regione Marsorum* Paris, 1880, et Geffroy, *L'Archéologie du lac, Fucin*, 1878.
2. Mommsen, *Inscr. Regn. Neapol*, n. 5592.
3. Mommsen, *I. R. N.*, n. 7255.

couleurs vitrifiables sur l'engobe argileux d'un jaune crême, dont toute la pièce avait été préalablement revêtue à l'extérieur, sont d'un ton bistre fort clair. Tout autour du corps de la pièce, ils dessinent une série de métopes, séparées par des sortes de triglyphes, dans lesquelles alternent de ces croix gammées, auxquelles on implique improprement le nom indien de *svastika*, et des fleurons à quatre pétales, quelquefois recoupés par un losange. Parmi les motifs de la décoration du couvercle, on remarque la figure d'un oiseau d'eau de l'ordre des échassiers, qui figure souvent sur les vases à décors géométriques, soit des îles de l'Archipel, soit de l'Attique. Deux chevaux, grossièrement modelés en ronde-bosse surmontaient le couvercle et y servaient de poignées. Un seul subsiste dans l'état actuel.

Nous n'aborderons pas aujourd'hui les questions encore fort obscures et fort controversées que soulève le problème des origines de la décoration géométrique sur une partie des plus anciennes poteries du monde grec. Dans un de ses plus prochains numéros, la *Gazette archéologique* contiendra la reproduction d'un des monuments qui peuvent avoir l'importance la plus considérable dans l'étude de ce problème.

Y.

UN IVOIRE ITALIEN DU XVe SIÈCLE

AU MUSÉE DU LOUVRE.

LE TRIOMPHE DE LA RENOMMÉE.

(Planche 35).

Le Musée du Louvre ne possède qu'un fort petit nombre d'ivoires italiens du xve siècle [1], et celui que nous publions aujourd'hui est l'un des plus importants, sinon par ses proportions [2] du moins par la pureté de son style. Il aurait sans

1. Il faut, parmi les plus remarquables, citer le beau rétable qui fait partie de la collection Timbal (*Catalogue de la Collection Timbal*, n° 60) que nous publierons peut-être quelque jour et une figure de saint Jérôme agenouillé (n° A 8 de la *Notice des Ivoires*, par A. Sauzay).

2. Il mesure en hauteur 0,105, et en largeur 0,220.

doute été publié depuis longtemps si l'on était parvenu à reconnaître le sujet qu'il représente. C'est là un motif qui empêche quelquefois de reproduire des monuments, bien à tort à mon avis, puisqu'en les publiant on les multiplie, et que, passant sous les yeux d'un plus grand nombre de personnes, il y a plus de chances pour qu'on leur arrache leur secret, si secret il y a.

Le mélange de personnages de la mythologie classique et de l'ancien Testament, que présente cette plaque d'ivoire, a dérouté Sauzay, l'auteur du catalogue des Ivoires du Louvre[1], aussi n'en a-t-il proposé aucune explication ; les auteurs du catalogue des moulages de la Société d'Arundel, pourtant assez habitués à deviner de semblables rébus, n'ont pas été plus heureux[2]. Voyons si réellement l'explication de cette scène présente de si grandes difficultés.

Remarquons d'abord que les personnages, placés les uns à la suite des autres, forment un cortège autour d'un char, dont nous ne voyons qu'une partie, car notre bas-relief n'est qu'un fragment d'une composition plus grande.

Le char est traîné par deux animaux dont on distingue nettement la croupe et le dos. Quels sont ceux de ces personnages que leurs attributs permettent de nommer sans pour cela connaître le sujet? Ce sont Hercule, reconnaissable à sa massue et à la peau de lion qui lui sert de vêtement; Samson, que caractérisent sa longue chevelure et la mâchoire d'âne, qu'il tient dans la main droite; Judith, portant la tête d'Holopherne; un poète, le front ceint d'une couronne de lauriers; enfin, un personnage tenant un soleil dans lequel on peut reconnaître Josué. Bref, on voit là toute une réunion de personnages célèbres, à des titres très divers, et dans l'antiquité classique, et dans l'antiquité juive. On admettra bien qu'une idée commune doit avoir présidé à la réunion de ces personnages, et l'on admettra aussi que l'idée d'un triomphe est la seule qui puisse relier entre eux des éléments aussi disparates.

1. *Notice des Ivoires*, par A. Sauzay, p. 35, n° A 98 : « Bas relief représentant plusieurs personnages de l'Ancien Testament, parmi lesquels on remarque Samson armé de la mâchoire d'âne, Judith tenant la tête d'Holopherne, et Josué portant le soleil dans sa main droite. — xve siècle. — H. 0,105. — L. 0, 220. Ancienne collection. — C'est le n° 377 de l'Inventaire du Musée Royal de 1816.»

2. Classe XIV, lettre G : « Piece from a casket (?) (Italian) : Procession of figures of uncertain meaning, including apparently Joshua, Sampson and Judith. »

C'est à cette idée que je m'étais arrêté tout d'abord; et j'y avais été amené, tant par le raisonnement que par la comparaison avec une autre pièce que possède le Louvre, un bas-relief de bronze qui a été donné, il y a quelques années, au Musée, par M. His de la Salle[1]. Ce bas-relief représente le triomphe de l'Amour et offre une série de personnages disposés autour d'un char comme la plaque d'ivoire. Il y a donc déjà similitude dans la composition. Les ressemblances de style des deux bas-reliefs ne sont pas moins frappantes. J'étais donc persuadé qu'il y avait entre les deux pièces un lien étroit de parenté, sans toutefois pouvoir en faire mathématiquement la preuve. Lorsque la publication d'une série de bas-reliefs d'ivoire, semblables aux deux bas-reliefs du Louvre, vint lever tous mes doutes[2].

Le trésor de l'église de Graz, en Styrie, possède un précieux coffret, dans les côtés duquel sont enchassés six bas-reliefs d'ivoire représentant les triomphes chantés par Pétrarque, de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, de la Renommée, du Temps, de la Divinité. C'est là un sujet qui fut très populaire depuis Pétrarque et que de nombreux artistes de la Renaissance ont traité. M. Wastler[3], dans son travail sur les triomphes peints par Mantegna, et M. Graus, dans son étude sur le coffret de Graz, ont donné une liste des principales œuvres que les *Trionfi* ont inspirées, liste qui pourrait être fort augmentée, si l'on y ajoutait

1. *Supplément de la Notice des sculptures de la Renaissance*, par M. H. Barbet de Jouy, nº 48 H. Ce bas-relief est ainsi décrit par M Barbet de Jouy :
« Sujet emprunté aux vers de Pétrarque :

Sopra un carro di fuoco un garzon crudo
Con arco in mano e con saette a fianchi.
Contra lequal non val elmo, ne scudo.
Sopra le omeri avea suoi due grand'ali
Di color mille, e tutto l'altro ignudo.
D'intorno innumerabili mortali,
Parte presi in battaglia, e parte incisi,
Parte feriti da punganti strali.

« Sur un char de feu, un jeune et fier garçon, avec un arc dans la main et des flèches aux côtés, contre qui ne servent ni casque ni bouclier, ayant sur les épaules rien que deux grandes ailes, de mille couleurs, et de tout le reste nu. A l'entour d'innombrables mortels, les uns faits prisonniers dans la bataille; d'autres tués; d'autres frappés de traits pénétrants.

« Un prisonnier est attaché au char; les hommes que protègent mal leurs armes sont réunis à gauche; non loin d'eux est un groupe d'une femme et d'un homme qui se rapprochent l'un de l'autre, vaincus par l'amour; un musicien les suit, puis un poète et derrière celui-ci la foule innombrable des victimes de l'amour. — Bas-relief, bronze, fin du xvᵉ siècle. H. 0,260; L. 0,270. »

2. Graus (Joham), *Die Zwei Reliquienschreine im Dome zu Graz* (tirage à part du *Kirchenschmuck*). Graz, 1882, in-8, 30 pages, figures.

3. Wastler (Josef) *Mantegna's Triumphe des Petrarca*, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, tome XV, 1880, pp. 62-72, avec gravures.

les nombreux manuscrits de Pétrarque, ornés de miniatures, qui existent dans les bibliothèques publiques ou privées, manuscrits dont ces deux auteurs ne citent qu'un fort petit nombre.

A vrai dire, ces peintures, sauf quelques-unes, celles du château de Colloredo, près d'Udine[1], par exemple, sont conçues d'une tout autre manière que les bas-reliefs qui nous occupent. Les triomphes, au lieu de se développer de droite à gauche ou de gauche à droite, se présentent de face; c'est ainsi que nous les montrent les belles miniatures d'un manuscrit de Pétrarque, daté de 1476, que possède la Bibliothèque Nationale[2]. D'ailleurs, dans ces miniatures, l'artiste n'a pas suivi exactement le texte de Pétrarque : c'est ainsi que dans le cortège de la Renommée il a introduit le personnage de Cacus, qui ne figure nullement dans les *Trionfi*. Nous en dirons autant des miniatures d'un autre manuscrit, manuscrit français celui-là; l'artiste, qui avait peut-être sous les yeux les miniatures italiennes, s'est accordé de plus grandes licences encore et a impitoyablement rayé du cortège tous les personnages de l'antiquité juive; il n'y a point à s'y tromper puisqu'il a pris soin d'inscrire le nom de chacun des hommes ou femmes illustres qu'il a représentés[3].

Nous avons dit que l'identité entre les bas-reliefs du coffret de Graz et ceux du Louvre est complète; on n'y peut relever que deux ou trois différences insignifiantes, qui ne portent guère que sur le costume des personnages et que nous indiquerons tout à l'heure. Cette identité prouve que ces bas-reliefs ont été exécutés en bronze et en ivoire concurremment, mais probablement en ivoire d'abord; le bas-relief du Louvre n'est pas, du reste, une exception; la collection du baron Charles Davilier renferme un triomphe de la Mort, en

1. On trouvera dans l'article de M. Wastler (p. 68) la reproduction d'une de ces peintures du château de Colloredo; elle représente le triomphe de la Divinité et offre plusieurs points de ressemblance avec le bas-relief qui nous occupe.

2. Fonds italien, nº 548. Ce superbe manuscrit, qui provient de la bibliothèque des rois de Naples, et qui, par parenthèse, a gardé sa reliure primitive ornée de plaques d'émaux translucides, porte au verso de son dernier feuillet l'inscription suivante :

MCCCCLXXVI
ADI, VLTIMO, DI, SETTEMBRE
SCRIPTO E FINITO PER A.
SINIBALDI
IN FIRENZE

Voyez L. Delislè, *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 226.

3. Bibl. Nationale, fonds français, nº 594. Ce manuscrit a été exécuté pour Louis XII. Voyez L. Delisle, *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 123.

bronze, identiquement semblable à l'une des plaques d'ivoire du coffret de Graz [1].

Revenons au triomphe de la Renommée, le seul dont nous ayons à nous occuper ici; complétons-en la description, d'après le bas-relief de Graz, et essayons de déterminer les personnages qui y sont représentés. Le char est surmonté d'une base circulaire composée de deux tambours superposés, ornés sur leur pourtour de moulures et de feuillages. Sur ce piédestal se tient la Renommée debout, aîlée et couronnée, vêtue d'une longue robe retenue à la taille par une ceinture; de la main gauche, ramenée vers le corps, elle tient une trompette; la main droite tenait probablement une autre trompette, du moins le mouvement du bras semble l'indiquer, mais la main est brisée. Comme l'a remarqué M. Graus, dans beaucoup de miniatures, la Renommée est figurée d'une tout autre manière; elle est assise sur un trône et tient une épée de la droite et dans la gauche un petit génie, peut-être l'Amour, bandant son arc. Cette manière de la représenter est passée des manuscrits dans les gravures sur bois qui ornent les éditions imprimées, notamment dans l'édition donnée à Venise, en 1515, par Agostino de Zanni da Portese. Pour compléter cette description, remarquons que le char est traîné par deux éléphants que conduit un guerrier vêtu à l'antique. Dans trois manuscrits de la Bibliothèque de Vienne (n° 2649, daté de 1459), de la Laurentienne (n° 174), de la Biblioteca Riccardiana (n° 1129) [2], le char est, au contraire, traîné par des chevaux [3].

Les deux premiers personnages du cortège sont bien évidemment Hercule et Samson; il ne peut y avoir de doute là-dessus; le troisième me paraît être César, le guerrier, le chef d'armée par excellence.

> «......... *Quel gran romano*
> *Che fe in Germania et Francia tal ruina*, »

dit Pétrarque. Faut-il voir, dans les deux guerriers placés au second plan, Alexandre et Scipion? C'est là un point qui ne peut être facilement décidé :

1. Mon confrère et ami, M. Louis Courajod, me signale l'existence d'un triomphe de la Mort, en ivoire et exactement semblable, dans la collection de M. Malcolm, à Londres.

2. Ce dernier est peint par Benozzo Gozzoli.

3. Graus, p. 16-17.

toujours est-il que ces deux personnages, que cite bien entendu Pétrarque, sont désignés par leurs noms dans une peinture attribuée à Matteo de'Pasti, qui représente aussi le triomphe de la Renommée[1].

Derrière César se trouve Judith tenant la tête d'Holopherne. Il n'est pas inutile de remarquer que l'artiste a cherché à donner à ses personnages des costumes en rapport avec leur nationalité : Judith a, comme les femmes d'Orient, la tête enveloppée d'un voile; il en est de même de la femme placée au second plan derrière elle, et sur laquelle nous ne pouvons mettre un nom d'une façon certaine. Est-ce Sémiramis, Cléopâtre ou Zénobie? Nous laissons au lecteur le soin de choisir entre ces héroïnes, toutes trois nommées dans Pétrarque. Pour la jeune fille qui suit immédiatement Judith, il est peut-être plus facile d'arriver à une détermination exacte. Son costume et surtout sa coiffure ornée de bandelettes indiquent que l'on a ici affaire à une grecque ou à une romaine et, dès lors, nous n'avons guère le choix parmi les plus célèbres qu'entre Hélène et Lucrèce. J'incline fort à y voir cette dernière, par la raison qu'elle est nommée dans la peinture de Matteo de'Pasti, qui doit avoir suivi dans la composition de son tableau les règles iconographiques de son époque. Remarquons toutefois que dans Pétrarque, Lucrèce figure dans le triomphe de la Chasteté et non dans celui de la Renommée.

Le personnage suivant nous rejette dans le champ des conjectures. C'est un guerrier qui tourne le dos au spectateur. Il a un costume quasi oriental : un casque rond, coiffé sur des cheveux très longs, un arc passé en bandoulière, par dessus une cuirasse; un carquois plein de flèches est pendu à sa ceinture. Il est vêtu d'une robe demi-longue et ses pieds sont chaussés de brodequins. On pourrait, à la rigueur, y voir un Sarrasin en s'appuyant sur ce passage de Pétrarque :

Vidi verso la fine il Saracino,
Que fece a'nostri assai vergogna
Et danno.

Peut-être est-ce un roi de Perse, Cyrus, Xerxès ou Darius? ou quelque autre roi barbare, Mithridate, par exemple. La question me paraît insoluble.

1. Galerie des Uffizi, à Florence, nº 1308 du Catalogue de 1878.

Quant au personnage suivant, c'est bien évidemment Homère, le prince des poètes.

> .... *Quel ardente*
> *Vechio a cui fur le Muse tante amicale*
> *Che Argo et Micena et Troia se ne sente.*
> *Questo cantò gli errori et le fatiche*
> *Del figlio de Laerte et de la Diva,*
> *Primo pittor de le memorie antiche.*

Près d'Homère se tient un personnage en costume romain ou grec, du moins dans le bas-relief du Louvre; car, dans le bas-relief de Graz, le même personnage est vêtu tout au contraire d'un costume court, sa tête est coiffée d'un casque, et le soleil qu'il tient de la main droite indique assez que l'artiste a voulu représenter Josué.

> *Vidi David cantar celesti versi*
> *E Juda Macchabeo e Josue,*
> *A cui il sole e la luna immobil fersi.*

Dans le bas-relief du Louvre il n'en est pas de même, et le personnage n'a rien de guerrier; il porte toujours le soleil, attribut dont l'artiste n'aura sans doute pas compris la signification, mais il ressemble plutôt à un poète ou à un philosophe, grec ou latin, Virgile, Horace, Platon ou Aristote. Il en est de même du dernier personnage dont on n'aperçoit du reste que la tête.

A quelle époque et à quelle école faut-il rattacher ce bas-relief? Le style indique la seconde moitié du xv[e] siècle et le nord de l'Italie; c'est dans l'école de Mantegna, à Mantoue, à Vérone, qu'il faut en chercher l'auteur; l'influence du maître s'y fait assez sentir; elle est encore plus sensible dans le triomphe de la Divinité qui fait partie de la même série; le Christ assis sur un trône, entouré d'une gloire d'anges, peut être considéré comme une œuvre inspirée directement par Mantegna. C'est encore le coffret de Graz qui va nous fournir sur ce point un précieux renseignement : il porte sur son couvercle les armoiries des marquis de Mantoue, telles que les portèrent les Gonzague après 1433, date à laquelle l'empereur Sigismond leur permit de placer dans leurs armes une croix de gueules cantonnée de quatre aigles de sable. Ce coffret a donc appar-

tenu à Gianfrancesco de Gonzague († 1444) ou plutôt à son fils Louis II († 1478). Aux deux extrémités du coffret on voit également des emblèmes et des devises appartenant aux Gonzague. Les armoiries ne sont donc point une addition postérieure et le coffret a bien réellement été fait pour la famille.

A mon avis le bas-relief du Louvre a dû être fabriqué à peu près à la même époque, à Mantoue ou près de Mantoue.

Émile MOLINIER.

VUES PHOTOGRAPHIQUES

DE LA CATHÉDRALE DE SIPONTO.

(Planches 38, 39 et 40).

La cathédrale de l'ancienne ville, aujourd'hui ruinée, de Siponto, qui s'élève actuellement isolée au milieu d'un terrain désert, est un des monuments les plus importants du Moyen-Age dans la Capitanate. A la fin du siècle dernier, l'abbé de Saint-Non en a donné une vue pittoresque qui pèche considérablement au point de vue de l'exactitude[1]. De nos jours, elle a été décrite avec soin par Schulz[2] et par MM. Léon Palustre[3], Gregorovius[4] et Fr. Lenormant[5].

Schulz a consacré la planche xxxviii de son Atlas à la cathédrale de Siponto. La coupe (fig. 1) y est très exacte. Elle montre fort bien les deux églises superposées, aussi vastes l'une que l'autre.

1. *Voyage pittoresque au royaume de Naples*, *Grande-Grèce*, pl. VIII.
2. *Denkmaeler der Kunst des Mittelalters in Unter-italien*, t. I, p. 214-217.
3. *De Paris à Sybaris*, p. 300.
4. *Nelle Puglie*, trad. Mariano, p. 174 et suiv.
5. *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXII, p. 202. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 43 et s.

L'inférieure, où l'on descend par un escalier de 21 marches, offre un fort beau type de ces grandes cryptes aux voûtes surbaissées que supporte une forêt de colonnes, comme on en voit dans certaines mosquées arabes, cryptes qui sont un des traits caractéristiques de l'architecture du XIe et du XIIe siècle dans la Capitanate et la Pouille et dont les cathédrales de Foggia et de Trani, ainsi que l'église de Saint-Nicolas à Bari, fournissent de magnifiques exemples. Le plan de celle de Santa-Maria di Siponto, que nous n'avons pas cru devoir reproduire, car il se trouve très fidèle dans l'ouvrage de Schulz[1], dessine un carré parfait, avec deux petites absides au milieu des côtés est et sud. Seize colonnes de granit, d'un galbe svelte, avec de beaux chapiteaux à feuillages procédant de l'ordre corinthien, y sont disposées de manière à former, avec les murs extérieurs, trois carrés inscrits l'un dans l'autre. Le tout est resté dans son état ancien, sans être altéré par des restaurations postérieures, sauf la construction, dans le commencement du XVIe siècle, de quatre gros piliers de maçonnerie destinés à supporter ceux sur lesquels repose la coupole de l'église supérieure. On a enveloppé dans ces piliers les quatre colonnes d'angles du second carré du plan[2].

En effet, l'église supérieure, sauf ses quatre murs extérieurs, a été entièrement refaite, de 1506 à 1515, par le cardinal Antonio del Monte, archevêque de Siponto, et son neveu et successeur, le cardinal Giovanni Maria del Monte, qui fut ensuite pape sous le nom de Jules III[3]. Dans cette réfection de l'intérieur on a mis en œuvre de nouveau les anciennes colonnes de marbre de l'ancienne église avec leurs chapiteaux. Je crois aussi que le plan adopté par l'architecte du XVIe siècle en reconstruisant l'église doit reproduire à peu de chose près la disposition de l'édifice antérieur. Le centre du carré que dessine l'église est occupé par une coupole large et presque plate, avec un lanternon étroit. Elle est soutenue par quatre gros piliers formant un carré inscrit dans celui des murs posées sur des lions accroupis et, détail plus rare, elles portent sur leur tailloir,

1. T. I, p. 215.

2. Voy. aussi une vue perspective de l'intérieur de la crypte, dans Schulz, t. I, p. 215.

3. L. Zappetti, *Manfredonia*, dans D'Avino, *Cenni storici sulle chiese del Regno di Napoli* (Naples, 1848), p. 310.

extérieurs, avec un collatéral sur ses quatre faces. Depuis le XVIᵉ siècle, l'autel est placé au centre de l'église, sous la coupole. Il n'en devait pas être de même à l'origine, car une petite abside s'ouvre dans le côté ouest, en face de la porte d'entrée.

L'extérieur de l'église d'en haut n'a pas été touché dans les restaurations des deux cardinaux Del Monte. C'est là que se marque le caractère architectural de l'édifice; c'est par là qu'il est un des monuments les plus intéressants pour l'histoire de l'art dans les provinces apuliennes. Si les géométraux que Schulz en a donnés[1] valaient son plan et sa coupe, l'idée ne serait pas venue de reproduire de nouveau la cathédrale de Siponto. Mais ils en rendent si imparfaitement le style et l'accent que la direction de la *Gazette archéologique* a pensé que ceux qui s'occupent de l'architecture du Moyen-Age lui sauraient gré de publier, par le procédé de l'héliogravure, les excellentes photographies de ce monument prises à l'automne de l'année dernière par M. le capitaine Marmier.

Au dehors, l'édifice dessine un cube, surmonté au centre d'un petit dôme bas, qui rappelle celui des *turbeh* musulmans et où l'influence arabe est manifeste. Les faces nord et sud du cube sont absolument nues, sans aucun ornement; elles présentent seulement une muraille droite. Les faces ouest (pl. 38) et est (pl. 40), sont ornées d'une riche arcature qui retombe sur des colonnes aux chapiteaux à feuillages d'un beau galbe et d'une exécution à la fois ferme et précieuse. Les cintres surhaussés de cette arcature tendent légèrement au fer à cheval, et rappellent par leur dessin les arcs qui décorent les manuscrits byzantins. Dans le champ qu'enferment ces arcatures sont creusés des panneaux en losange (ici, un seul, dans la partie inférieure; là, deux superposés), remplis par une plaque de marbre dont la surface est décorée d'un semi de fleurons ou de ces entrelacs géométriques en relief, à la combinaison desquels se sont complus les décorateurs arabes.

Le portail (pl. 39) est à la fois simple et riche, d'un accent très ferme, avec son double encadrement de feuillages finement refouillés et ses deux colonnes de marbre, arrachées à quelque édifice du Sipontum antique. Ces colonnes sont

1. Fig. 2 et 3 de la pl. XXXVIII.

l'une un lion, l'autre un bœuf, sur le dos desquels viennent s'appuyer les retombées de l'arc, décoré de feuillages, qui forme la voussure extérieure de la baie.

Ce qui ajoute à l'intérêt de la cathédrale de Siponto, c'est que l'on sait d'une manière positive la date de son achèvement et de sa dédicace. Elle fut consacrée en 1117 par le pape Pascal II, qui y vint de Bénévent, où il tenait alors un concile[1]. La construction en était terminée depuis peu. Elle avait été certainement commencée et les plans arrêtés dès le XIe siècle. Car si l'ornementation de l'abside sent déjà l'aurore du XIIe siècle, les colonnes et les arcatures qui accompagnent des deux côtés abside et portail ont un accent plus ancien.

La cathédrale de Siponto appartient d'ailleurs à cette architecture, participant à la fois du byzantin et de l'arabe, qui régnait dans la Pouille avant que la conquête normande y eût introduit les influences françaises. Et un semblable style, auquel se rattachent aussi la cathédrale de Canosa et le mausolée (on dirait presque le *turbeh*) de Bohémond, qui y est adjacent, ainsi que certaines parties de la cathédrale de Bari, ne s'est maintenu aussi franc et aussi vierge de tout mélange, à côté des données architecturales nouvelles apportées d'au delà des Alpes et tendant de jour en jour à le supplanter, que jusqu'aux premières années du XIIe siècle.

Z.

1. Pompeo Sarnelli, *Cronologia dei vescovi ed arcivescovi Sipontini* (Manfredonia, 1680), p. 155 et s. — *Ragguaglio dell'insigne e venerabile santuario dell'Arcangelo San-Michele nel Monte Gargano in provincia di Capitanata.* (Anonyme, Naples, 1827), p. 50 et s.

Le Secrétaire de la Rédaction,

E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHIMÈRE

BAS-RELIEF DE LA COLLECTION DE LUYNES

(Planche 41).

Le monument que nous avons fait reproduire de grandeur naturelle, en héliogravure, sur la planche 41, représente en bas-relief une des plus curieuses et des plus étranges formes qui aient été données aux animaux fantastiques qui symbolisaient le cortège des génies dans les mythologies orientales. Le duc de Luynes l'a acquis en Syrie où il a peut-être été trouvé; on peut affirmer, dans tous les cas, qu'il est de provenance asiatique; le grès, dans lequel le bas-relief a pu être facilement sculpté, est d'un grain jaunâtre et extrêmement friable. Le monstre a le corps et les pattes de devant d'un lion; les pattes de derrière, armées de serres puissantes, sont celles de l'aigle; il a des oreilles de bœuf, des cornes d'aegagre; l'œil, la face et le bec entr'ouvert ne sont point ceux de l'aigle, comme on pourrait s'y attendre d'après les monuments similaires : ils ressemblent absolument à la tête du perroquet. Une crinière hérissée en forme d'arête régulière orne le cou fièrement cambré comme celui du cheval; elle s'étend tout le long de l'épine dorsale jusqu'à la croupe; la queue, qui ressemble à celle du lion ou du taureau, est redressée et terminée en trois touffes ou mèches parallèles; enfin, de grandes ailes, à plumes imbriquées, prennent naissance au dessus des pattes de devant et se développent en éventail.

Ce bizarre assemblage d'attributs, formé de tout ce qui, dans le règne animal, constitue la vigueur, la force et l'agilité, fait que ce monstre participe à la fois du griffon, de la chimère et du sphinx, tels que les Grecs ont, en général, figuré ces êtres fabuleux. D'après les textes classiques et les nombreux monuments qui représentent la Chimère (le célèbre bronze étrusque de Florence, notamment), cet animal symbolique avait une tête et un corps de lion, sur lequel se trouvait entée une tête de chèvre; la queue était terminée par une tête de serpent[1]. Le sphinx, d'origine égyptienne, a toujours une tête

1. Voy. l'art. *Chimaera* de M. L. de Ronchaud, dans le *Dict. des antiq.* de Daremberg et Saglio.

humaine et une poitrine de femme. Le griffon est reconnaissable à sa tête d'aigle et ses oreilles de cheval. Tels sont les traits généraux ordinaires que nous offrent les monuments grecs, étrusques, cypriotes et phéniciens. Aussi, ce n'est point dans les représentations figurées que les Phéniciens et les Grecs ont empruntées à la symbolique des religions orientales, que nous devons chercher des points de comparaison avec le bas-relief de la collection de Luynes : c'est un monument proprement assyrien.

Le relief, assez peu accentué et plat, est analogue à celui des sculptures de Khorsabad, de Nimroud et de Koyoundjik ; les cornes d'aegagre sont absolument identiques à celles qu'on donne à ces animaux sur les parois des murs des palais assyriens ; la symétrie régulière des plumes rappelle les ailes des taureaux et des lions ailés qui, parfois, eux aussi, ont des pattes et des griffes d'aigle ; il n'est pas jusqu'à la disposition de la queue et des trois mèches qui la terminent qui ne ressemble à ce que l'on voit sur les monuments de Ninive. J'ajouterai que, si l'on considère le travail en lui-même, on sera conduit au même résultat : la dureté dans les formes et le modelé, n'excluant pourtant pas un art savant et vigoureux qui a l'expérience des formes de la nature, la saillie exagérée des muscles et des nerfs, cette sorte d'arête ménagée sur le flanc de l'animal pour figurer les veines du ventre, ces stries parallèles et transversales sur une des pattes antérieures : tout cela est de l'art assyrien.

On peut donc dire que le bas-relief, qui est entré avec la collection du duc de Luynes au Cabinet des Médailles, représente une forme particulièrement rare parmi les génies fantastiques du panthéon assyrien, qui reçoivent dans les inscriptions cunéiformes les noms de *schedi* et de *lamassi*, et dans la Bible celui de *Kéroûbîm* (chérubins) : génies tantôt bons, tantôt mauvais, dont les types les plus communs sont les taureaux et les lions ailés à tête humaine ou à tête et à griffes d'aigle. Les Kéroûbîm des visions du prophète Ezechiel se rattachent aux mêmes conceptions[1] ; ainsi que l'a justement fait ressortir M. le marquis de Vogüé, « le terme de *Kéroûbîm* doit s'entendre de toutes les figures symboliques dont les éléments sont empruntés au règne animal : sphinx, taureaux ailés à face

1. Voy. Fr. Lenormant, *Les Origines de l'histoire*, t. I, p. 112.

humaine, conceptions bizarres dont l'imagination orientale a varié à l'infini les combinaisons, suivant le goût et les croyances de chaque peuple, mais qui toutes sont l'emblème d'attributs divins[1]. »

Une des particularités spéciales à notre bas-relief, c'est la tête de perroquet. Bien que cet oiseau soit connu de toute antiquité et célébré même par Homère dans l'*Odyssée*, on le voit rarement figurer sur les monuments. Il paraît pourtant sur un bas-relief assyrien, trouvé à Nimroud, qui représente une chasse au lion[2]; mais je n'ai jamais rencontré, comme ici, la tête d'un perroquet entrant comme élément dans la composition d'un *Kéroub* assyrien. Le monument, en raison de cette particularité, n'en est que plus intéressant à signaler; comme le remarque M. Fr. Lenormant, « nous sommes loin, d'ailleurs, de connaître encore tous les types religieux créés par l'art chaldéo-assyrien, et plus encore toutes les variantes dont ces types ont été susceptibles. Il n'y a pas d'année qui, sous ce rapport, par la découverte de monuments nouveaux, ne nous fournisse des révélations inattendues[3]. »

Ernest BABELON.

LES SACRIFICES

SUR LES CYLINDRES CHALDÉENS.

(Suite).

---

§ II. — LES SACRIFICES HUMAINS.

Sur un grand nombre de cylindres, on voit figurer un personnage que nous n'avons pas encore indiqué et qui mérite d'appeler particulièrement notre attention; il n'est plus enveloppé dans les longs plis des robes frangées et ouvragées que nous avons rencontrées; il se présente fièrement campé, les jambes libres, la main droite tombant naturellement le long du corps tandis

1. M. de Vogüé, *Le temple de Jérusalem*, p. 32.
2. Layard, *Monuments of Nineveh*, second series, pl. LXXII.
3. Fr. Lenormant, *Les Origines de l'histoire*, t. I, p. 123.

que la gauche, ramenée à la ceinture, semble tenir un glaive, la pointe dirigée en bas.



CYLINDRE CHALDÉEN.

La scène la plus réduite se compose de deux personnages; c'est ainsi que nous la trouvons sur de nombreux cylindres; à droite, le pontife dans la pose et le costume que nous venons d'indiquer; devant lui, le personnage qui nous occupe et que, jusqu'ici, nous avions pris à tort pour un guerrier [1]. Quelquefois la scène s'élargit par la présence d'un troisième individu, pontife ou initié; enfin, comme accompagnement ordinaire, notons le plus souvent les trois lignes d'écriture qui contiennent le nom, la filiation et l'acte d'adoration du possesseur du cachet.

Cette scène s'étend également par l'adjonction des personnages que nous voyons figurer dans les prières ou dans les sacrifices ainsi que nous les trouvons fréquemment sur les cylindres.



CYLINDRE CHALDÉEN.

Quel que fût le rôle du personnage que nous étudions, il répondait à une idée populaire, car les cylindres sur lesquels on peut l'observer sont des plus nombreux; ils sont ordinairement taillés dans le porphyre et le plus souvent dans l'hématite; la facture donne lieu aux mêmes observations que celles des

1. *Catalogue des cylindres du Cabinet royal des Médailles de La Haye*, p. 8.

cylindres que nous avons précédemment cités. Il y a cependant un point essentiel que nous devons dès maintenant constater ; ce que nous avons décrit comme étant un glaive est souvent une arme terminée par une boule et nous fait penser à un instrument contondant. Nous avons même remarqué sur certains cylindres une variante importante ; l'instrument paraît alors formé d'une double tige, l'une flexible, l'autre à la fois droite et rigide.



CYLINDRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Essayons maintenant de déterminer la fonction de ce personnage. Quel peut-il être ? Pour bien le comprendre, il faut avant tout chercher à nous rendre compte de l'action à laquelle il participe, en consultant les indications qui nous sont données par les scènes où il va apparaître.

Le voici d'abord sur un cylindre en jaspe rouge et noir de la Bibliothèque Nationale (*Cat.* n° 777), déjà publié par Lajard (*Mithra*, pl. XVIII, n° 6) ; il est entouré du développement et de l'appareil d'une cérémonie en train de s'accomplir. A droite, le pontife tel que nous le connaissons, coiffé de la tiare pointue, vêtu d'une robe longue étagée, élève les deux mains dans la pose de l'adoration ; devant lui le mystérieux personnage, fièrement campé, effaçant les épaules, se présente de profil, tête nue, vêtu d'une tunique courte dont la main gauche ramène un pli avec un geste plein de dignité en tenant cette arme qui peut être un glaive ou une massue, tandis que la main droite tombe naturellement le long du corps, portant le panier aux offrandes ; derrière lui l'initié, dans une pose recueillie ; enfin devant le pontife, une figure agenouillée semble attendre la bénédiction du prêtre pendant que l'initié paraît se joindre à la prière ; au lieu de la formule ordinaire, l'inscription renferme une invocation à une Déesse que nous ne saurions préciser.



CYLINDRE DE LA COLLECTION DE LUYNES

Suivons maintenant cette nouvelle action sur un cylindre en hématite d'un travail très fin provenant de la Collection du duc de Luynes; nous la verrons se développer et prendre des proportions tragiques sur lesquelles nous appelons spécialement l'attention, et qui nous aideront à définir le véritable caractère de ce sinistre agent d'un drame que nous ne pourrions comprendre sans suivre les différentes phases de cette scène étrange, où le rôle de chacun va si clairement se dévoiler. Peut-il y avoir l'ombre d'un doute en présence de ce bras levé pour frapper, et de ces mains suppliantes tendues pour implorer merci? D'après le précédent cylindre, le pontife avait appelé la bénédiction sur la victime; ici, elle est aux pieds d'une divinité implacable qui préside à une sanglante cérémonie.

Un cylindre du Musée Britannique fournit une légère différence que nous remarquons, du reste, sur des cylindres analogues; mais reportons d'abord notre attention sur cette figure agenouillée qui va nous fournir la clef de ce redoutable épisode. Nous en trouvons une semblable sur un cylindre en basalte de la Collection de Montigny qui a figuré à l'Exposition universelle de 1878; le rôle des deux personnages est nettement caractérisé, et les dimensions sont telles qu'il n'y a pas de place pour l'équivoque; l'œuvre sanglante va s'accomplir; c'est en vain que la victime, un genou en terre, se retourne, et, comme la précédente, implore d'un geste désespéré le pardon ou demande la vie; la main redoutable va frapper; enfin, dans le champ, accessoire lugubre, une tête séparée du tronc semble nous avertir de l'issue de ce combat inégal[1]. Pour ne rien omettre, enregistrons comme caractère de la haute antiquité de ce cylindre la seconde scène qui représente un animal fantastique dressé sur les pattes de derrière pour dévorer une gazelle.

1. De nombreux cylindres nous montrent des têtes ainsi détachées du corps : Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 606, 614.



CYLINDRE DE LA COLLECTION MONTIGNY.

Voilà donc des sujets bien définis qui offrent un ensemble dont on peut tirer certaines conjectures assez plausibles; aussi, laissons de côté pour l'instant l'intérêt artistique qui s'attache à ces monuments pour les étudier précisément au point de vue de l'épisode qui y est représenté. Il est certain qu'il s'agit d'une scène sanglante dans laquelle la personnalité humaine est en jeu. Devons-nous y reconnaître un fait militaire ou une cérémonie religieuse? Sommes-nous en présence de vaincus qui expient leur résistance sur un champ de bataille ou de victimes propitiatoires offertes en holocauste sur les autels des dieux? C'est ce que nous allons examiner.

Les guerres à outrance ont été de tout temps en usage dans le monde oriental, et les Annales des rois d'Assyrie sont remplies du récit des sanglantes représailles des vainqueurs. Les textes chaldéens sans doute sont muets sur ce point, mais il est permis de supposer que les habitants de la Chaldée comprenaient la guerre comme les Assyriens, leurs éternels adversaires. — Nous savons comment les derniers rois d'Assyrie traitaient leurs ennemis dans leurs luttes contre la Chaldée[1]; les bas-reliefs sont remplis du spectacle de leurs cruautés. Ici, le roi vainqueur frappe de sa propre main les princes prisonniers[2]; là, il les fait écorcher vifs pour en étendre la peau sur les murs de la ville[3], d'autres expirent sur des pals[4], tandis qu'on compte aux pieds du monarque des têtes fraîche-

1. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 456.

2. Layard, *A second series, of the Monuments of Nineveh*, pl. XVI, XIX, XXXV, XXXVII, XLV. — Botta, *Monument de Ninive*, pl. CXX. — Textes : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. XXVII-C. I, l. m.; t. III, pl. VII-XII.

3. Layard, *The Nonuments of Nineveh*, pl. LXXXI; Botta, *Monument de Ninive*, pl. CXVIII; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie, passim.*

4. Layard, *A second series of the monuments of Nineveh*, pl. XXII; *Nineveh and Babylon*, p. 456, 458; Botta, *Monument de Ninive*, pl. CXLV, II, 9.

ment coupées[1]. Si nous rapprochons ces scènes de celles qui figurent sur nos cylindres, nous serons convaincus qu'il ne s'agit pas dans ces dernières d'un épisode guerrier, mais bien *d'un sacrifice religieux.*

Les sacrifices humains n'ont pas été étrangers aux anciens habitants de la Chaldée pas plus qu'aux autres populations du vieil Orient. Partout, d'ailleurs, sur tous les points du globe, nous en trouvons la trace; c'est une triste coutume que l'on ne peut gratuitement attribuer aux peuples dans leur enfance, car des sociétés en pleine civilisation l'ont, hélas! pratiquée; et toujours, et partout, sous des formes différentes, le glaive s'est levé, les bûchers se sont dressés pour répondre à un sentiment égoïste et odieux, au nom d'un principe en vertu duquel l'homme s'arroge le droit de disposer d'une autre vie, et proclame comme le plus saint des dogmes le rachat de ses iniquités par le sang d'autrui[2]. Il est donc inutile de rechercher l'origine de cette coutume chez un peuple d'où elle aurait rayonné pour s'étendre de proche en proche. On distingue bien certains centres où elle paraît avoir été plus enracinée, mais son influence sur les populations voisines était restreinte et n'atteignait que des groupes que l'on peut considérer comme faisant partie de la même famille; la filiation que l'on voudrait établir s'efface en présence des difficultés qu'on rencontre pour en suivre la trace, tandis que le développement d'un principe commun suffit pour l'expliquer.

Dans la Haute-Asie, nous trouvons la pratique de ces horribles sacrifices chez les Phéniciens, les Hébreux, les Araméens. Ici nous n'avons pas à examiner si les Phéniciens en ont pris le germe sur les bords du golfe Persique pour le propager partout où pénétraient les vaisseaux de ces intrépides voyageurs. Ces sanglantes cérémonies étaient répandues dans toute la Haute-Asie et sanctionnées par toutes les religions. La manière dont Dieu tenta Abraham et les préparatifs du sacrifice dont la Genèse a donné le mémorable exemple nous démontrent qu'elles n'avaient alors rien d'anormal[3].

A une époque plus récente, nous voyons le peuple juif suivre l'exemple des

1. Layard, *The monuments, etc.*, pl. LXIII; Th. Pinches, *The Bronze ornaments of the Palacegate at Balawat*, P. IV: p. 4.

2. J. De Maistre. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 321.

3. *Genes.*, XXIII, 1. 6 — 10.

populations au milieu desquelles le sort des armes l'avait jeté, et, malgré les prescriptions de Jehovah et les avertissements des Prophètes, sacrifier des victimes humaines sur les Hauts-lieux [1]. Nous savons par la Bible qu'au VIIe siècle avant notre ère les habitants de Sippar sacrifiaient encore leurs fils et leurs filles, et que les enfants d'Israël avaient suivi leur exemple. Les circonstances dans lesquelles la Bible nous rapporte ce fait sont intéressantes à noter. La prise de Samarie nous est présentée dans le livre des Rois comme le châtiment que Jehovah infligea à son peuple pour avoir transgressé ses lois : il avait fabriqué des images d'airain, bâti des Hauts-lieux, élevé des Bocages et adoré Baal; enfin il avait fait passer par le feu ses fils et ses filles [2]. Jehovah, en punition de ces forfaits, le livra au roi d'Assyrie qui, après la prise de Samarie, transporta les habitants dans les villes de son royaume [3], tandis que, d'un autre côté, ce prince fit venir dans Samarie, à la place des enfants d'Israël, des gens de Babel, de Cutha, de Havat, de Hamat et de Sépharvaïm (Sippar); or, comme les Assyriens transportés ne servaient pas l'Éternel suivant l'usage du pays, il arriva que le Seigneur envoya contre eux des lions furieux qui les tuaient. Quand le roi des Assyriens fut informé de ce fait, il ordonna d'aller chercher parmi les captifs israélites des sacrificateurs originaires de Samarie pour revenir dans leur patrie, au milieu des Chaldéens transportés, afin de leur apprendre le culte qui devait être rendu au Dieu du pays; car chaque nation étrangère établie à Samarie avait conservé ses Dieux propres et les avait établis dans les Hauts-lieux que les Samaritains avaient précédemment élevés. Les gens de Babel avaient *Soccoth-Benoth*; les gens de Cutha, *Nergal*; ceux de Hamat, *Ashima*; les Haviens, *Nebchaz* et *Tartac* et ceux de Sépharvaïm *brûlaient au feu leurs enfants pour honorer Adramelec et Anamelec qui étaient les Dieux de Sépharvaïm* [4], de sorte que, par un étrange mélange, ils servaient l'Éternel et n'avaient pas pour cela abandonné leurs dieux nationaux ni leurs pratiques religieuses. Il résulte même du texte biblique que les Chaldéens suivaient encore la coutume cruelle des sacrifices humains au moment de la dernière rédaction du livre des Rois.

1. II, *Reg.*, XVI, 3.4.
2. II, *Reg.*, XVI, 16.17.
3. II, *Reg.*, XVII. 6. — Botta, pl. x, xi, 3; Ménant; *Annales des rois d'Assyrie*, p. 161.
4. II, *Reg.*, XVIII. 31. La transcription de la plupart de ces noms est évidemment défectueuse.

Les sacrifices humains n'ont donc pas été étrangers *aux hommes de la Chaldée*; à plus forte raison, à leurs prédécesseurs *les hommes des Sumers et des Akkads*, et déjà on en a signalé la mention dans quelques textes antiques. Le passage le plus précis provient du grand ouvrage astronomique de la Bibliothèque de Sargon l'Ancien, roi d'Agadé; il est écrit dans la langue primitive, et, par conséquent, remonte à l'occupation qui a précédé celle des fondateurs du Premier Empire de Chaldée. Ce texte a été traduit en assyrien au temps d'Assurbanipal, et c'est accompagné de cette traduction qui nous permet de le comprendre, que nous le trouvons dans les fragments de la Bibliothèque de Ninive publiés par le Musée Britannique. Il était trop important pour passer inaperçu; M. Sayce, qui le premier l'a mis en lumière, et, après lui, M. Lenormant, en ont donné des traductions dont nous ne nous écarterons pas[1].

> « Pour qu'il extirpe son péché,
> « L'enfant (l'homme) qui élève sa tête parmi les hommes,
> « L'enfant a donné sa vie pour lui;
> « La tête de l'enfant pour la tête de l'homme a été donnée;
> « Le front de l'enfant pour le front de l'homme a été donné;
> « Le corps de l'enfant pour le corps de l'homme a été donné[2]. »

Ce passage ne dit pas de quelle manière le sacrifice était accompli. D'après un autre texte, M. Sayce a pensé qu'il avait lieu par le feu; nous le reproduisons également[3].

> « Quand Bin (Raman, le dieu de l'Air) est favorable, la prospérité (est assurée).
> « Sur les hauteurs on brûle des enfants[4]. »

1. *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl. XXVI. — Sayce, *On human sacrifice among the Babylonians*, dans les *Transactions of the Society of Biblical archæology*, t. IV, 1re partie, p. 25-29; F. Lenormant, *Études accadiennes*, t. III, 1re partie, p. 112.

2. Cette tablette est marquée K, 5139, au Musée Britannique. M. F. Lenormant en donne le texte et la traduction dans ses *Études accadiennes*, 1re partie, 2e vol., p. 297-299. Voyez également *Les Premières civilisations*, vol. II, p. 197. M. Sayce en publie un texte plus complet avec une dissertation *On human sacrifice among the Babylonians*, dans les *Transactions of the Society of biblical Archæology*, vol. IV, 1re partie, p. 25-31.

3. *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. LXI, Obv. l. 33. — Sayce, *Astronomy of the Babylonians*, dans les *Transactions*, *etc.* Vol. III, pl. I, p. 274.

4. Ce passage est ainsi conçu : *Ina niduti hablu arur.*

Nous ne discuterons point ces textes, il en résulte clairement, malgré leur laconisme, que les sacrifices humains étaient prescrits et recommandés comme une chose agréable aux Dieux, et si, dans certaines circonstances, ils ont dû avoir lieu par le feu, rien n'indique qu'ils n'aient pu s'accomplir d'abord par le glaive, et que le feu ne fût employé pour consumer les restes de la victime.

Les scènes que nous venons d'examiner méritaient à un double titre toute notre attention; nous nous sommes expliqué sur la sanglante cérémonie dont elles perpétuent le souvenir; au point de vue de l'art, elles attirent encore notre examen; elles sont gravées sur des cylindres dont l'origine ne saurait être douteuse et qui appartiennent évidemment à une des écoles du Premier Empire de Chaldée. Ce sont des cylindres de trois à quatre centimètres de hauteur, en marbre ou en jaspe, le plus souvent en hématite. La nature de la pierre, la manière de l'attaquer, le costume et le type des personnages qui y figurent ne laissent aucun doute sur leur provenance.



CYLINDRE CHALDÉEN.

La pose du sacrificateur et celle de la victime présentaient à l'artiste une réelle difficulté; il s'agissait de leur donner le mouvement que la scène comporte; nous avons vu (p. 242) qu'il a été essayé et rendu quelquefois avec succès.



CYLINDRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Remarquons en terminant que quelques artistes ont traité cette scène avec des détails qui nous prouvent, à la diversité des costumes, que ces sanglantes

cérémonies n'étaient pas seulement usitées dans une localité particulière. C'est du moins ce que nous croyons comprendre par un cylindre en cornaline de la Collection du Cabinet des Médailles à la Bibliothèque Nationale (*Cat.* n° 724), que nous reproduisons ci-dessus.

JOACHIM MÉNANT.

TOMBEAU PÉLASGIQUE A ÉLEUSIS

(PLANCHE 42).

Dans les importantes fouilles archéologiques exécutées à Eleusis, en 1860, par M. François Lenormant, et dont les principaux résultats, au point de vue de l'art architectural, ont été publiés par lui, en 1868, dans la *Revue générale de l'architecture*[1], il se trouve une vaste sépulture pélasgique, découverte sur le flanc de l'Acropole, et dont nous reproduisons, sur la planche 42, les coupes longitudinales et verticales. « Ce tombeau, remarque M. Fr. Lenormant, reproduit, dans une plus petite dimension, les formes du célèbre monument de Mycènes, que l'on appelle tantôt Trésor d'Atrée et tantôt, d'après Pausanias, Tombeau d'Agamemnon. Il se compose de même d'une table ronde, à voûte ionique, formée par une série d'assises circulaires, disposées en encorbellement et se resserrant de plus en plus jusqu'au point où une seule grosse pierre ferme le sommet et constitue la clef de voûte de tout l'ensemble; un passage droit et voûté en ogive par le même procédé d'encorbellement, comme les galeries de Tyrinthe, donne accès dans cette salle. Le passage a 4 m 80 de long, 1 m 90 de large et 3 m 55 de hauteur de voûte sous clef; le diamètre de la salle ronde est de 3 m 20, et la hauteur au centre, du sol inférieur à la pierre formant clef de voûte, de 3 m 85. L'appareil des murailles, beaucoup plus irrégulier que celui du Trésor d'Atrée, dénote une époque encore plus ancienne; c'est

1. *Revue générale de l'architecture et des travaux publics, sous la direction de César Daly,* t. XXVI, 1868.

l'appareil cyclopéen, tout à fait primitif, des murailles de Tyrinthe et de Mycènes, composé de gros blocs polygonaux presque bruts, dont les interstices sont remplis par de petites pierres. »

M. Lenormant insiste ensuite sur l'importance et l'extrême rareté de ces monuments dont la construction originale offre un si curieux sujet d'étude, et qui permet de saisir, sur un point remarquable, le caractère de l'architecture préhomérique. C'est en raison de cette rareté que nous avons jugé utile de rappeler ici l'existence de ce tombeau d'Eleusis, et de signaler, en même temps, l'analogie frappante de cet édifice avec le plan et la forme des chambres sépulcrales trouvées, dans ces dernières années, soit à Menidi, l'ancienne Acharnes, à quelques kilomètres au nord d'Athènes, soit à Palamidi, l'Acropole de Nauplie en Argolide, soit enfin dans quelques autres localités de la Grèce propre. Cette ressemblance paraît avoir échappé à MM. Kastorchis et Kondakis, les explorateurs de Palamidi [1], aussi bien qu'à M. H.-G. Lolling, leur continuateur [2]. A Mycènes, à Tyrinthe, à Palamidi, à l'Héraion, à Spata, à Menidi, comme à Eleusis, on constate le même appareil cyclopéen en pierres sèches et en blocs irréguliers. Les cavernes sépulcrales, creusées dans le flanc de la colline, offrent partout la même disposition : un long couloir assez étroit donnant accès dans une pièce spacieuse, quelquefois de forme ronde comme à Eleusis, quelquefois de forme rectangulaire ou assez irrégulière comme les tombeaux de Palamidi. J'ajouterai que les vases, terres cuites, pâtes de verre, feuilles d'or et ustensiles de tous genres recueillis dans ces tombeaux offrent une analogie caractéristique, qui a été déjà signalée et qui atteste que ces constructions appartiennent à la même civilisation [3]. C'est ainsi que se classent et se coordonnent peu à peu tous les éléments matériels, parvenus jusqu'à nous, de l'art et de l'industrie gréco-pélasgique, qui constituent dès aujourd'hui un groupe d'antiquités très caractérisé et parfaitement homogène, et qui, jusqu'ici, paraît spécial aux populations indigènes qui ont habité le littoral de la mer Égée.

X.

1. ΑΘΗΝΑΙΟΝ, t. VII, p. 183, et VIII, p. 517 (1879 et 1880).

2. *Mittheilungen des deutschen archaolog. Institutes in Athen*, 1880, p. 143.

3. Cf. *Gazette archéologique*, 1879, p. 201 et suiv.; A Dumont. *Les Céramiques de la Grèce propre*, t. I, p. 66.

STATUETTE D'ACTEUR COMIQUE

AU MUSÉE DE TCHINLI-KIOSK A CONSTANTINOPLE

(PLANCHE 43).

On sait, ou plutôt on ne sait guère, comment s'est formé le Musée archéologique de Constantinople, transporté depuis 1880 dans la jolie construction du xve siècle connue sous le nom de *Tchinli-Kiosk* (le Kiosque des faïences). C'est vers 1858, selon le Dr Déthier [1], que le grand-maître de l'artillerie, feu Ahmed-Fethi-Pacha, « conçut l'idée de conserver, autant que possible, quelques « antiques et de les défendre contre le gaspillage des étrangers ou contre « l'esprit destructeur des ignorants indigènes. » La date indiquée par Déthier est certainement trop récente [2], à moins que la tradition qu'il a recueillie ne soit elle-même inexacte : l'installation d'un embryon de musée dans l'arsenal de Sainte-Irène remonte, comme on le verra plus loin, à 1850 au plus tard. Les premiers gardiens de la collection, qui s'enrichit nous ne savons trop comment, étaient des soldats; quinze ans se passèrent avant que la collection n'eût un directeur, et, pendant cet espace de temps, tout ce qu'on savait touchant la provenance des objets put être oublié ou altéré de mille manières. Beaucoup de marbres, envoyés par des gouverneurs de provinces, attendaient des années à la douane de Constantinople avant d'être introduits dans la collection : c'est ainsi que des antiquités d'une grande valeur, comme le sarcophage d'Hippolyte [3] et le beau fragment de la grande scène de chasse [4] du Musée, ont perdu pour toujours leur *état civil* et sont attribués à Salonique par simple

1. *Études archéologiques (œuvre posthume)*, par le Dr Ph. A. Déthier, directeur du Musée impérial de Constantinople, 1881, p. 165.

2. « Il y a vingt-deux ans, » écrit-il en 1880. Dans le même ouvrage (p. 1), il fait remonter ce commencement de Musée à 1855 (« il y a vingt-cinq ans »). Il est probable qu'il ne savait pas au juste à quoi s'en tenir, sur ce point, en l'absence d'autres témoignages que les on-dit de la tradition.

3. Gravé dans l'*Archæologische Zeitung* de 1857. S. Reinach, *Catalogue du Musée impérial*, Constantinople, 1882, p. 18, n° 121.

4. *Catalogue cité*, n° 122 et la note.

conjecture. « Pour les petits objets, dit le Dr Déthier, nous avons vu des notices « écrites en turc sur des tablettes en bois; malheureusement, comme ces « étiquettes n'étaient point attachées aux objets, les soldats, en nettoyant la « salle, les ramassaient et ensuite les replaçaient sans attention et indistinc- « tement. Il en résulte que, pour les premières époques de l'existence du « Musée, la provenance est incertaine. » Cette incertitude s'est perpétuée jusqu'à notre temps si, comme on nous l'a affirmé à Constantinople, certaines indications de provenances ont été intentionnellement altérées pour enlever à tel *muazin* de gouverneur l'honneur de la découverte des marbres qu'il avait expédiés au Musée.

Les statues rassemblées à Tchinli-Kiosk ont donc presque toutes le bonheur peu enviable de ne point avoir d'histoire. Celle que nous publions ici, d'après un moulage que possède la Bibliothèque Nationale, est du petit nombre des marbres qui font exception à cet égard. On peut en suivre les destinées depuis le lieu de sa découverte jusqu'à Sainte-Irène; c'est sans doute une des premières antiquités provenant de l'Asie Mineure qui ait été confisquée par le gouvernement turc et envoyée à son Musée naissant. Les moulages qui en existent à la Bibliothèque Nationale et au Louvre sont dus au zèle éclairé de M. Maxime du Camp, qui a découvert la statue et qui l'a fait graver dans le premier volume du *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*. Le savant académicien a fourni aux auteurs du *Dictionnaire* quelques renseignements sur le lieu et sur l'époque de sa découverte. Nous avons désiré en savoir davantage, et nous avons demandé à M. Maxime du Camp de bien vouloir nous communiquer ses notes et ses souvenirs touchant cette curieuse statue. C'est à sa parfaite obligeance et à la sûreté de sa mémoire que nous devons de pouvoir raconter ce petit épisode, où les noms d'écrivains chers au public français se trouvent mêlés à une mesure de confiscation qui ne devait pas, hélas! être la dernière.

Le 20 octobre 1850, M. Maxime du Camp arrivait à Guzel-Hissar, l'ancienne Tralles, au cours de son second voyage en Orient. Il prit logement au *konak* du gouverneur qui s'appelait Hadji-Osman-Effendi. Dans la cour du konak, il aperçut un beau sarcophage d'ordre corinthien, en marbre blanc, percé à la

base de quinze robinets et ayant longtemps servi de fontaine ; il est probable qu'il s'y trouve encore, un peu plus endommagé seulement qu'en 1850. Voyant qu'il prenait intérêt aux antiquités, un des *tchaouch* d'Osman-Effendi vint le prévenir qu'il connaissait une idole à vendre. M. du Camp se rendit dans une masure où on lui fit voir notre statue. Le possesseur indiqua comme provenance la partie S.-E. de la ville ; il y avait, dit-il, des pierres carrées à côté, mais point d'autres idoles ; il ne put dire s'il y avait des inscriptions. L'achat fut conclu au prix de 2,000 piastres ; la statuette devait être expédiée à Smyrne par une caravane qui partait le soir même.

Le lendemain, à six heures du matin, le *tchaouch* vient éveiller M. du Camp et lui annonce qu'Osman-Effendi ayant su qu'il avait acheté une idole s'était empressé de défendre au chef de la caravane de sortir de la ville. Cette défense faite en 1850 est digne de remarque ; ce n'est, en effet, qu'en 1869 et en 1874 que furent promulguées les lois turques interdisant le transport et l'exportation des antiquités, et l'on croyait généralement qu'avant la dernière de ces dates le commerce des antiquités avait été à peu près libre en Turquie [1]. Osman-Effendi déclara à M. du Camp qu'il avait des ordres (lesquels et de qui ? il n'en existe pas trace dans la législation turque de cette époque) ; que « ce qui est caché sous terre » (la statue n'était pas enfouie) appartenait au gouvernement, qu'il mettait l'embargo sur la statue et demanderait des instructions au pacha de Smyrne pour savoir s'il devait faire rendre la statue ou l'argent.

Ce qui jette quelque lumière sur l'opposition d'Osman-Effendi et les motifs qui lui en avaient donné l'idée, c'est que le *tchaouch* vint, bientôt après, offrir à M. du Camp de lui laisser emporter la statue moyennant *150 livres turques* (3,500 francs). Naturellement, le voyageur français envoya promener le *tchaouch*, se réservant d'en référer au pacha de Smyrne. Ce qui se passait en 1850 à Guzel-Hissar s'est bien des fois renouvelé depuis : la funeste loi de 1874, qui est le fléau de l'archéologie et de l'art en Turquie [2], a été faite en

1. Voy. l'histoire de ces lois prohibitives dans notre travail sur le *Vandalisme en Orient*, *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1883.

2. Nous en avons donné des preuves nouvelles dans la *Revue archéologique* du mois de juillet dernier, t. II, p. 63.

grande partie à l'instigation des fonctionnaires turcs qui voulaient tantôt se réserver le monopole du commerce des antiquités, tantôt obliger les acquéreurs d'objets antiques à payer très cher leur complicité ou leur silence. Les prohibitions douanières, en Turquie, profitent surtout aux douaniers.

Le 26 octobre, M. du Camp était à Smyrne ; la fièvre l'y tint au lit. Gustave Flaubert, son compagnon de voyage, alla voir le pacha : celui-ci répondit qu'il donnait l'ordre à Osman-Effendi d'expédier la statuette à Constantinople *où l'on aviserait*. Arrivé dans la capitale au mois de décembre 1850, l'acteur comique fut déposé à Sainte-Irène, et tout ce que M. du Camp put obtenir fut le droit d'en prendre un moulage. De retour à Paris vers la fin de 1851, il fit tirer quelques exemplaires du moule qu'il avait rapporté et les distribua entre quelques établissements publics. C'est à son obligeance que la Bibliothèque Nationale doit celui que nous avons fait reproduire par l'héliogravure.

Il y a deux choses à retenir dans le récit qui précède : d'abord, que le gouvernement turc confisquait les antiquités dès 1850; en second lieu, que la collection de Sainte-Irène existait déjà à cette époque. Dans la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, M. du Camp nous apprend également qu'il a vu à Sainte-Irène, en décembre 1850, le merveilleux plat d'argent ciselé et niellé que M. Sorlin Dorigny a publié dans ce recueil [1]. C'est le seul renseignement digne de foi que nous possédions sur l'histoire d'un objet jusqu'à présent unique et inexpliqué [2].

Il est temps d'aborder la description de la statuette dont nous avons fait connaître l'histoire. Ici encore, M. du Camp nous viendra en aide, car, à l'article *Acteur* du *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* (t. I, p. 233), il a décrit lui-même fort exactement l'acteur comique trouvé à Guzel-Hissar. La figure, en marbre gris de Phrygie, est debout, appuyée contre une colonnette, et ce détail a fait penser à M. du Camp qu'elle devait servir de cariatide au tombeau d'un poète, d'un acteur comique ou peut-être d'un entrepreneur

1. *Gazette archéologique*, t. III, pl. XIX. *Catalogue*, n° 621.

2. La tradition qui fait découvrir cet objet à Lampsaque soulève de graves objections qu'il n'est pas à propos de discuter ici.

théâtral. Assurément, il n'y aurait rien d'étonnant à trouver un télamon de ce genre ornant l'un des angles d'un sarcophage : on sait combien sont fréquentes, sur ces monuments, les représentations empruntées au théâtre et en général au cycle de Bacchus. Il serait même tout à fait superflu d'en justifier la présence, comme le fait M. du Camp, par le genre d'existence attribué au défunt ; les masques et les acteurs comiques en terre cuite se rencontrent en grand nombre dans les tombeaux des nécropoles grecques, et le motif qui les y a fait placer — soit comme ἀποτρόπαια, soit comme attributs de Dionysos, soit comme compagnons chargés d'égayer la solitude de la tombe — n'a certainement rien de commun avec la profession du mort. Les figurines de petites dimensions adossées à des colonnettes sculptées ne sont pas rares : nous rappellerons seulement la statuette en marbre de Pan, au Musée central d'Athènes, publiée par M. Mylonas dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand [1]. La colonnette prouve que la statue faisait partie de quelque ensemble d'architecture et qu'elle était appuyée contre une paroi, sans qu'il soit possible d'émettre à cet égard autre chose que de simples conjectures.

Le visage de notre acteur est couvert d'un masque surmonté d'un frontal peu élevé qui se prolonge sur le crâne et l'occiput par une espèce de calotte ressemblant au bassin d'un casque. Deux longues touffes de cheveux, émergeant de la calotte, retombent sur les épaules de chaque côté du cou. Le masque est largement ouvert devant les yeux et devant la bouche, dont les détails ont été accusés par le sculpteur. Le vêtement, grande robe à manches serrées qui s'arrêtent sur le poignet, couvre entièrement les jambes, qui sont fortement cagneuses; une ceinture, étroite par derrière et plus large par devant, détermine, en serrant le milieu du corps, quelques plis sur les parties latérales où l'étoffe manque d'ampleur. M. du Camp dit avec raison : « Le travail en « est lourd, d'une décadence manifeste, et, quoique la tête ait une certaine « finesse, les extrémités sont traitées d'une manière molle et lâche. » Ces reproches sont parfaitement justifiés, mais ni les défauts ni les qualités de

1. *Mittheilungen des deutschen Instituts in Athen*, t. V, p. 353, pl. xii. cf. Le Bas, *Monuments figurés*, n° 30 ; Ἀρχ. ἐφημ., n° 383.

notre statue ne permettent d'en préciser l'époque. Si les chefs-d'œuvre sont souvent si difficiles à dater, — je n'en veux pour exemple que le *Tireur d'épine* décrit dans les *Monuments de l'art antique* de M. Rayet, — les œuvres médiocres n'ont *a fortiori* pas de date : elles attestent moins la faiblesse de l'art que celle de l'artiste. En attribuant notre acteur comique à l'époque romaine, nous ne nous avançons pas beaucoup, et nous ne croyons pas devoir nous avancer davantage.

« La forme exagérée du ventre, soutenu par les deux mains, m'a fait penser, » dit M. du Camp, « que ce personnage était un parasite. » Cette ingénieuse hypothèse n'a rien d'invraisemblable ; malheureusement, nous ne connaissons pas de statue antique représentant avec certitude un parasite, et les moyens de comparaison et de contrôle nous font défaut. Le parasite, tel que le montrent Epicharme et surtout la comédie nouvelle, est à la fois famélique et glouton : la maigreur de notre personnage, qu'accuse encore son abdomen proéminent, convient parfaitement à l'idée que nous pouvons nous faire de ce παμφάγος toujours à jeun, aux dépens duquel s'exerçait la verve des poètes comiques. Donat *(De comoedia et tragoedia)* nous fournit une indication que ne contredit point le caractère de notre statue : *Parasiti cum intortis palliis veniunt.* Le vêtement de l'acteur, long et étriqué, serré autour de son corps, ressemble bien aux *intorta pallia* dont parle Donat.

Les masques de l'ancienne comédie ne présentaient pas une ouverture de bouche considérable : c'est la comédie nouvelle qui leur donna cette ampleur ridicule que l'on observe dans notre statue. La disposition du masque, avec le peu d'élévation du frontal, est assez singulière, et l'ensemble de la tête rappelle plutôt le πορνοβοσκός ou *leno* décrit par Pollux (IV, 143 et suiv.) que le παράσιτος ou κόλαξ. D'ailleurs, les indications du lexicographe se rapportent surtout à la couleur des masques ; or, la statuette de Constantinople, qui était très probablement peinte, ne présente plus la moindre trace de coloration. Nous pensons cependant, avec M. du Camp, qu'on ne risque guère de se tromper en reconnaissant dans cet acteur comique le type du parasite ou du *leno*, — peut-être même de l'un et de l'autre.

La grosseur du ventre est un caractère fréquent des personnages de la

comédie, tels qu'ils sont représentés sur les vases et dans un certain nombre de statuettes en terre cuite provenant principalement des nécropoles de l'Asie-Mineure. La figurine que nous reproduisons ici, d'après un dessin à la plume que nous avons fait à Myrina, n'est pas sans analogie avec la statuette de Constantinople ; elle a été trouvée dans les fouilles que l'École française d'Athènes a pratiquées dans la vaste nécropole de Myrina en Éolide. Dans l'une et l'autre figurine, les mains sont croisées sur un ventre proéminent : mais l'acteur de Myrina diffère de celui de Guzel-Hissar par la disposition de la chevelure et de la tunique, la nudité du torse et des jambes. C'est un personnage de la comédie nouvelle, comme d'autres figurines déjà publiées, dont les fouilles de l'École française ont enrichi le Musée du Louvre[1]. La grosseur du ventre, dans la caricature ancienne, ne caractérise pas un personnage particulier, mais un grand nombre de personnages ridicules ou repoussants. Une terre cuite de Sicile, publiée dans la *Gazette*[2], représente un esclave comique muni d'un ventre postiche que bride une courte tunique. Bien d'autres exemples de cette difformité grotesque se rencontrent dans les monuments[3]. Les auteurs, en particulier Aristophane, raillent souvent la grosseur du ventre. « En ceci, dit



1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. V, pl. xv et xvi; t. VII, pl. xii et xiii. Le *Bulletin* fera connaître ultérieurement d'autres statuettes semblables et de la même provenance.

2. *Gazette archéologique*, 1877, p. 39.

3. Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. I, pl. xxxvi ; Panofka, *Antiq. du cabinet Pourtalès*, pl. x ; Wieseler, *Theatergebaüde und Denkmäler des Bühnenwesens*, 1851, pl. iii, n° 19 et *passim*; Clarac, *Mus. de sculpture*, pl. dccclxxiv A, 2221 D; Micali, *Antichi Monumenti*, tav. cxix, n° 2, Lippert, *Dactyliotek*, n° 494; *Arch. Zeit.*, 1855, pl. lxxviii ; Montfaucon, *Ant. expliquée*, pl. clxxx.

« M. Champfleury[1], la tradition ne s'est pas interrompue, et toujours les « caricaturistes ont fait, le plus souvent à leur insu, acte de spiritualisme « en insistant sur l'excès de lymphe produit par la débauche, sur les « bouffissures causées par la goinfrerie. Cet abdomen développé aux dépens « du cerveau fait horreur à ceux qui pensent[2]. » Dans la Parabase des *Thesmophoriazousai*, le chœur se plaint que les hommes de son temps soient γάστριδες (ventrus), λωποδύτοι, βωμολόχοι, etc.[3] Dans le *Plutus*, la Pauvreté dit que les hommes protégés par Plutus sont ποδαγρῶντες, γαστρώδεις, παχύκνημοι καὶ πίονες ἀσελγῶς. Charon, dans les *Grenouilles* (v. 200), se moque de Bacchus en l'appelant γάστρων, comme Juvénal (IV, 114) du sénateur Montanus :

Montani quoque venter adest abdomine tardus.

Dans les représentations de l'ancienne comédie, le γάστρων est en même temps πόσθων, difformité dont Aristophane (*Nuées*, v. 1018) menace ceux qui ne vivraient pas conformément aux prescriptions du Juste. Ces deux laideurs réunies sont attribuées au hideux Gnathon par l'auteur de *Daphnis et Chloé*[4], qui ne faisait que suivre, dans sa description, l'exemple des poètes comiques. Lucien nous apprend en deux passages[5] que les acteurs portaient des ventres postiches, προγαστρίδια, pareils à celui du *Pulcinello* moderne.

On peut expliquer le maintien des bras croisés sur le ventre par la nécessité de soutenir l'abdomen; mais Wieseler a fait observer[6] que cette posture caractérise souvent la réflexion et l'embarras, ainsi que la tristesse et l'ennui. Il ne faut pas y voir seulement un geste comique et ridicule, car une statue

1. Voyez Champfleury, *Lettre à Mérimée*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1869, I, p. 273.

2. D'autre part, l'excès de maigreur était également ridiculisé (Longpérier, *Rev. archéol.*, I, 2e partie, p. 459).

3. *Thesmophoriazousai*, v. 817 et suiv.

4. *Daphnis et Chloé*, § ια', p. 170, Didot : ὁ δε Γνάθων, οἷα μαθὼν ἐσθίειν ἄνθρωπος καί πίνειν ἐς μέθην καὶ λαγνεύειν μετὰ τὴν μέθην καὶ οὐδὲν ἄλλο ὢν ἢ γνάθος καὶ γαστὴρ καὶ τὰ ὑπὸ γαστέρα.

5. Lucien, Περὶ ὀρχήσεως, § 27, p. 284 ; Ζεὺς Τραγῳδος, p. 688, ch. 41.

6. *Theatergebaüde*, etc., p. 90.

d'Aristote, au dire de Christodore [1], était représentée les bras croisés, sans toutefois que le texte grec permette de dire s'ils étaient croisés sur le ventre ou sur la poitrine.

Salomon REINACH.

COFFRET D'IVOIRE MONTÉ EN BRONZE

MUSÉE NATIONAL DE MUNICH

(Planche 45.)

Le coffret d'ivoire, garni de bronze gravé, ciselé et doré, que possède le Musée national de Munich est attribué à l'époque carolingienne et passe pour avoir appartenu à sainte Cunégonde, femme de Henri de Bavière, morte en 1040.

Quoique ces deux attributions n'aient rien d'inadmissible nous hésitons à les accepter sans conteste.

L'art d'où procède ce coffret nous est si peu connu que nous avons surtout pour but, en le publiant, de le faire connaître et de provoquer les controverses sur ces attributions.

Les plaques d'ivoire qui le composent nous semblent, en effet, d'époque antérieure aux frettes de bronze qui leur servent de monture, et dans ces frettes même nous croyons reconnaître deux manières différentes.

Les plaques d'ivoire sont décorées d'animaux quelque peu fantastiques, enlacés par des méandres nattés et enchevêtrés, dont la surface lisse s'enlève sur un fond pointillé en relief.

On voit même sous la serrure deux animaux affrontés comme on en trouve sur les étoffes orientales.

Le dessin des animaux est affirmé par un filet qui cerne leur contour, et les tiges où ils s'embarrassent sont faites d'un rang de perles compris entre deux filets, mais les feuillages qui en naissent ou qui les terminent sont garnis de lobes arrondis.

1. Ἐκφράσεις, v. 17.

Le même système de décor se retrouve sur les bandes de la monture en bronze, et la plaque de la serrure reproduit deux oiseaux affrontés dans le genre des deux animaux de la feuille d'ivoire qu'elle surmonte; mais les frettes sont gravées de ces rinceaux plats à feuillages lobés que l'on retrouve d'habitude dans l'ornementation, à partir du xe siècle. Nous noterons, pour citer des monuments à date certaine et exécutés en Allemagne, le revers de la croix du trésor d'Essen qui porte sur un de ses émaux le nom de OTTO DVX, lequel vivait à la fin du xe siècle. Nous devons faire observer cependant que les bandes de la garniture du couvercle semblent d'un style plus voisin de celui des plaques d'ivoire que celles de la boîte.

Ces frettes portent des parties saillantes, têtes d'oiseau et têtes de chien ou de dragon, rudement ciselées et d'un style qu'on est habitué à rencontrer sur les fontes allemandes du xie au xiie siècle.

Le style général de tous ces ornements se rapproche beaucoup de celui qu'on appelle anglo-saxon et qu'on retrouve sur certains monuments d'Irlande, peintures de manuscrits ou pièces d'orfèvrerie, style qui s'est même étendu sur toute une classe de manuscrits fabriqués à l'époque carolingienne. Mais il existe des manuscrits irlandais, datant du viie siècle, où sont peintes des lettres ornées de monstres dont les longues queues forment d'abondantes spirales, d'une finesse et d'une régularité bien caractéristiques.

Ce genre d'ornement est exclusivement employé dans certains manuscrits; dans d'autres, il se combine avec des éléments évidemment empruntés au style byzantin. Ce genre semble durer jusqu'au xie siècle où il se modifie.

Mais dans l'orfèvrerie, toujours en retard sur la peinture qui, en ces hautes époques, se confondait avec l'enluminure des manuscrits, ce style paraît avoir régné plus tard, surtout en Irlande, quoique ce pays fut un foyer de lumières dès le viiie siècle, époque où saint Boniface en sortit pour aller évangéliser l'Allemagne.

Les crosses ornées d'anneaux et de garnitures de bronze, enrichies de nielles et de gravures formant des entrelacs et des quadrillés, ne sont pas antérieures au xiie siècle, et la cloche de Saint-Patrick, qui est décorée dans le même style, porte des noms qui la datent de l'année 1105 à l'année 1121.

D'un autre côté, le Musée grand-ducal de Brunswick possède un coffret d'ivoire orné de dessins semblables à ceux qui nous occupent et que les Scandinaves appellent rhuniques. Une inscription rhunique le daterait du VI[e] siècle et en ferait une œuvre des Normands. Mais en le comparant à des ornements de manuscrits à date certaine, M. J.-O. Westwood, dans son livre sur les *Manuscrits anglo-saxons et irlandais*, le ferait descendre au IX[e] siècle.

M. Worsae, enfin, a publié une boîte reliquaire en bois recouvert de plaques de métal exécutées dans ce style qui aurait duré en Norwège jusqu'au XII[e] siècle.

On voit par ces faits qu'il est bien difficile de circonscrire, entre des limites trop rapprochées, l'époque où ont été faits les monuments semblables au coffret du Musée national de Munich, surtout lorsqu'on n'en connaît point exactement la provenance.

Rien ne répugne trop à ce qu'il ait appartenu à la reine Cunégonde, mais rien ne prouve, non plus, qu'il ne lui soit point de plus d'un siècle postérieur.

Nous posons le problème sans avoir aucune prétention à le résoudre. C'est du nord que devrait, en ceci, nous venir la lumière.

ALFRED DARCEL.

CANÉPHORE OU CARIATIDE

STATUETTE DE BRONZE LONGTEMPS NOMMÉE ANGÉRONE

(PLANCHE 31.)

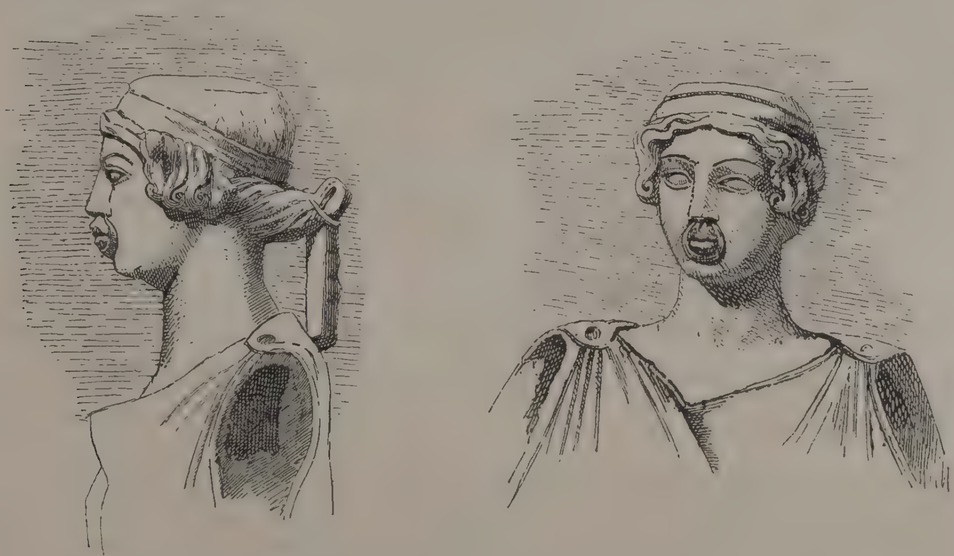
I.

L'histoire de cette statuette, l'une des plus remarquables de la collection du Cabinet des médailles et antiques, remonte jusqu'au milieu du XVI[e] siècle. Je ne manquerai pas au devoir de la faire connaître, mais auparavant il convient de la décrire avec l'exactitude rigoureuse exigée de nos jours. Le burin le plus habile, même guidé par le soleil, ne saurait rendre certains détails, certains effets tels que l'harmonie de la patine combinée avec les rehauts d'argent dont ce beau bronze est décoré.

C'est une jeune fille debout, dans une attitude de calme parfait, presque roide.

Le vêtement de cette jeune fille, dont les traits sont réguliers et dont les yeux sont incrustés d'argent, se compose d'un chiton, ou longue robe, tombant à grands plis jusqu'aux pieds, retenu par une ceinture lâche dont les deux bouts descendent plus bas que la taille. Par dessus le chiton, cette jeune fille porte un péplus formant aussi de grands plis, attaché sur les épaules par deux agrafes ou boutons ronds peut-être formés primitivement de pierres précieuses disparues en laissant un vide. Ce péplus est orné d'une bordure à filets d'argent. Les seins qui soulèvent le péplus sont en outre marqués par des incrustations aussi d'argent en forme de losanges.

La chevelure, ceinte d'un bandeau incrusté d'argent et séparée sur le front qu'elle couronne, forme sur le haut des joues des boucles qui cachent en partie les oreilles et se réunissent sur la nuque en un épais chignon serré par un lien étroit; enfin elle descend en tresses étagées horizontalement jusqu'à l'omoplate. Le bois qui représente la tête de notre statuette de profil fera parfaitement



comprendre l'édifice de cette coiffure. Les pieds nus sont chaussés de sandales attachées par de minces courroies. Les bras, qui avaient été fondus à part,

puis soudés, ont disparu depuis des siècles et paraissent n'avoir jamais été vus par les modernes. L'épaule gauche est plus élevée que la droite; la figure soutenait-elle du bras gauche une corbeille posée sur la tête? c'est probable; en tout cas, il existe sur le sommet de la tête une cavité régulièrement ronde qui autorise cette hypothèse. A l'exception de l'absence regrettable des bras, la conservation de ce bronze est excellente; sa patine est en partie vert foncé, presque noir, en partie rougeâtre, avec taches vert clair. Sa hauteur est de 28 centimètres.

Je viens de dire que cette statuette est connue depuis le XVIe siècle; en effet, on croit pouvoir l'identifier avec une figure ainsi décrite dans cette note d'Hesselius, l'éditeur du recueil d'inscriptions de Gudius: « *Inter antiquitates Farnesianas* « *conspicitur pulcherrima ænea icuncula Angeronæ, quæ os vitta obli-* « *gatum habet, ita ut labia non tegat, sed liget atque obsignet.* » — « *Gudius ex Ligorio.* »

C'est à propos d'une inscription écrite en lettres d'argent sur une lame de bronze, possédée au XVIe siècle par le poète modenais F.-M. Molsa, portant le n° 9 sur la pl. LIV du recueil de Gudius, que l'éditeur parle de cette statuette, dont Ligorio, qui disait l'avoir vue chez les Farnèse, faisait une Angérone en raison de la bandelette qui lui liait et scellait les lèvres, sans cependant les cacher complètement[1].

Mais, demandera-t-on, comment identifier la figure dont on voit sur notre planche les lèvres absolument libres, avec la statuette Farnèse qui, selon Ligorio, les avait liées et scellées telles qu'elles paraissent sur nos bois? Il y a près de quarante ans, une question semblable était posée dans la *Revue archéologique* par quelqu'un qui savait fort bien à quoi s'en tenir[2], mais avait ses raisons pour la faire aux deux conservateurs qui administraient à cette époque le Cabinet des médailles et antiques, et l'un d'eux répondait en

1. ANGITIAE. ANGERONAE. ET. SOLI. INVICTO PACIFERO. SACRVM. M. VIRIVS. M. P. ANTV LLVS PRAEFECTVS. VIGIL. SIGN. II. DD.

« In tabella ærea novis (*pour* notis) argenteis « commissa quam possidebat Molsa poeta mutinen- « sis. » Cette inscription se trouve aussi dans le Recueil de Reinesius, pl. 220, n° 256. L'éditeur, aussi mal avisé que le singe de la fable, a fait une *porte Molsa* du poète F. M. Molsa. Orelli, n° 116, donne cette inscription comme suspecte.

2. *Revue arch.*, 1847, t. IV, p. 30.

déclarant qu'il allait « révéler ce mystère en toute connaissance de cause, car, je puis dire, » ajoutait-il, « *adsum qui feci*[1]. » Le questionneur insidieux, c'était le docteur Sichel, un oculiste célèbre de ces temps fort loin de nous. Le conservateur qui répondait si fièrement, c'était Letronne. Dès son entrée au Cabinet des médailles, à la fin de novembre 1832, Letronne, que je vais laisser parler, avait songé, de concert avec son collègue[2], à réunir, « dans « l'unique salle où le public puisse être admis, les belles choses jusqu'alors « reléguées dans la salle supérieure, dont l'entrée lui est interdite. » Au nombre de ces belles choses, Letronne avait remarqué un bronze « du plus « beau style grec, représentant une jeune fille vêtue comme une *canéphore* « athénienne, dont les bras, malheureusement détachés à l'articulation de « l'épaule, étaient perdus. On jugeait facilement que l'un d'eux ou tous deux « avaient dû être élevés pour soutenir un *calathus* dont la trace subsistait « encore au sommet de la tête. Cette destination si claire, pour tout œil tant « soit peu exercé, était pourtant contredite par la circonstance singulière d'un « *bandeau* qui entourait le bas de la face, attaché derrière la tête, percé d'un « *trou* à l'endroit de la bouche. Ce bandeau, grossièrement ajusté, et qui « dénaturait cette délicieuse figure, était trop évidemment une restauration « moderne pour qu'on dût hésiter à l'en débarrasser. Alors se montra à la « partie inférieure droite de la face un énorme trou qui avait emporté une « partie de la bouche et toute la joue droite. Cela nous expliqua le motif de « l'horrible *restauration* qu'on avait infligée à ce bronze charmant, aussitôt « qu'il eut été découvert en Italie, car cette restauration existait déjà au temps « de Pirro Ligorio, etc...[3] »

Question et réponse se lisent au milieu d'une série d'articles contradictoires du Dr Sichel et de Letronne, relatifs à la mythologie romaine et particulièrement à la déesse Angérone assimilée par le docteur à Vénus, sur le culte secret de cette prétendue Vénus-Angérone, sur le nom secret de Rome, etc., etc.

1. *Revue arch.*, 1847, t. IV, p. 143.

2. Raoul Rochette.

3. Le passage qu'on vient de lire se trouve dans le dernier des mémoires publiés par Letronne à ce sujet. (Voyez *Revue archéologique*, 2e semestre de 1847, t. IV, p. 143.) Quant à la série des articles du Dr Sichel, on les trouvera dans la *Revue archéologique*, en 1846 et 1847, t. II, p. 633 à 642 et 676 à 682; t. III, p. 220-233, 364-374; t. IV, p. 20 à 32. Ceux de Letronne sont dans le t. III, p. 153, 252-263, 426-447, et t. IV, p. 71-72 et 130-145.

Entre les deux adversaires, la lutte n'était pas égale; c'était David, sans sa fronde, aux prises avec Goliath. Le docteur devait être et fut battu. Avec sa grande intelligence des textes, avec son style mordant, Letronne n'eut pas de peine à mettre en saillie ce qu'il y avait de chimérique dans les conceptions mythologiques du docteur. Letronne s'attacha surtout à montrer combien il était téméraire de prétendre deviner un nom mystérieux que nul des anciens n'a prononcé et au sujet duquel nous n'avons que les opinions hypothétiques, données pour telles, d'auteurs d'époques relativement récentes.

Letronne démontra non moins facilement que les monuments allégués en faveur de sa thèse par l'archéologue amateur qu'il avait accepté pour adversaire, étaient faux ou mal interprétés; mais, malgré tout son talent d'écrivain, Letronne n'a pas montré victorieusement que ce qu'il nommait une « restauration inintelligente » était le fait d'un moderne. Letronne a encore moins bien justifié sa propre restauration; loin de songer à s'en disculper, nous venons de l'entendre s'en vanter. Comment le critique éminent dont la mémoire est encore si vivante, l'administrateur vigilant et éclairé qui a laissé de si grands souvenirs partout où il a passé, comment ce bon esprit s'est-il laissé entraîner jusqu'à dénaturer violemment un monument connu depuis trois siècles, de son aveu, tel qu'il l'avait trouvé au Cabinet des médailles en 1832. Une conviction profonde, sincère, mêlée d'un peu de passion, fit tout le mal.

Trop persuadé qu'il ne pouvait se tromper, peut-être parce qu'il était en désaccord avec Raoul Rochette, Letronne ne prit pas une seule des précautions qui auraient rendu presque excusable aux yeux de la postérité un pareil manquement aux devoirs d'un conservateur d'antiquités. L'illustre érudit n'était pas seulement l'un des deux conservateurs du département des médailles et antiques; en même temps, il était directeur de la Bibliothèque Royale; il avait la puissance, il se crut tous les droits.

Avant de s'attaquer à notre statuette, Letronne n'en fit pas mouler la face, ne la fit pas dessiner, ne songea pas davantage à faire rédiger, pardevant témoins autorisés, une description exacte de l'appendice, selon lui moderne, qu'il allait enlever, ne fit pas dresser une sorte de procès-verbal de l'opération, de l'état et de la qualité du bronze enlevé, de la couleur de sa patine comparée

avec celle du corps de la statuette, enfin, il négligea même de conserver les déchets de l'opération qui, si nous les possédions, serviraient peut-être à la justifier.

Il résulte de tout ceci que, comme il ne subsiste plus qu'un écho incertain et affaibli des opinions émises verbalement par plusieurs archéologues à ce moment critique de l'histoire de notre statuette, il faut renoncer à rechercher si la ligature était antique, comme le pensait Raoul Rochette, ou moderne, comme le soutenait Letronne. Cependant, je crois pouvoir dire que des archéologues compétents, sans adopter l'attribution traditionnelle à Angérone, ne laissèrent pas ignorer qu'ils pensaient que la modernité de la ligature ne paraissait pas démontrée, et j'ajouterai que l'on avait même trouvé une explication plausible de cette sorte de sceau.

Ne serait-ce pas, disait-on, cette sorte de muselière, de frein, que les joueurs de flûte grecs employaient pour modérer le son de l'instrument et aussi pour protéger leurs lèvres de son contact désagréable et même nuisible? Cette hypothèse rendait compte de la difformité des lèvres de la figure, qui, dans son état primitif, paraissait avoir une bouche de négresse[1]. Letronne, qui parle de ce frein dans son dernier mémoire contre le Dr Sichel, eut connaissance de cette hypothèse, mais ne daigna pas la combattre et ne laissa même pas soupçonner qu'on eût proposé d'expliquer ainsi la ligature arrachée.

Je le laisse de nouveau parler : « Pirro Ligorio, qui prenait la restauration « pour antique, crut la figure une *Angérone*, sans faire attention que le bandeau était percé d'un *trou* et non marqué d'un *cachet*, à l'endroit de la « bouche. Avec un peu plus de critique, il aurait vu que cette addition faisait « de la figure une *flûteuse* (αὐλητρίς), dont le visage était garni de la bande « de cuir, φορβειά (*capistrum*), attachée derrière la tête, ὀπισθόδετος, comme « dit Simonide (Ep. 8), avec l'ouverture, qui servait à recevoir la double flûte, « à modérer le son et à le répartir également (Caspar Bartolinus, *de Tibiis* « *veterum*, III., 3). Quoi qu'il en soit, pour remplir le vide causé par cet énorme

1. Les bois qui accompagnent cette notice feront comprendre ce que nous avançons ici. On verra plus loin sur quelles autorités nous avons pu donner cette double représentation de la tête de la statuette telle qu'elle était avant l'opération ordonnée par Letronne.

« trou[1], M. Depaulis vint nous prêter l'appui de son goût et de son talent;
« avec de la cire colorée, de même teinte que le bronze, il refit le coin de
« bouche et la joue qui manquaient; et maintenant personne ne se douterait de
« la restauration, à moins de savoir d'avance qu'elle a eu lieu, ou d'y regarder
« de bien près. C'est ainsi que fut rendu à l'art et à l'admiration des connais-
« seurs ce magnifique bronze, jusque là perdu pour eux, et qui fait, à présent,
« un des beaux ornements de l'exposition publique, au Cabinet du Roi[2]. »

Longtemps après l'évènement et la polémique entre Letronne et le Dr Sichel, celui-ci, nous le verrons, parla d'une protestation « énergique » de Raoul Rochette contre le coup d'État dont la statuette était menacée à la fin de 1832. Faite en temps utile, cette protestation aurait pu avoir un résultat; a-t-elle eu lieu? Raoul Rochette ne se borna-t-il pas à blâmer, entre amis, le procédé de son collègue? Il y a des raisons de le croire, et on peut supposer que sa mémoire trompa le docteur Sichel en cette occurrence, comme nous allons voir qu'il arriva aussi à Letronne et comme il peut nous arriver à tous. Ce qui est certain, c'est que l'opinion de Letronne fut adoptée ou subie, et que l'on ne réclama contre sa restauration, ni au moment où il l'opéra, ni quinze ans après, lorsqu'il se faisait gloire de l'avoir ordonnée. Que l'on ouvre le *Musée de sculpture antique et moderne*, où notre statuette est reproduite, sans ligature et avec des lèvres correctes, et l'on verra que le comte de Clarac qui, en 1850, adhère formellement à l'opinion de Letronne sur son attribution, et parle de la restauration inintelligente qui seule avait pu donner l'idée que ce pût être une Angérone, n'a pas un mot de blâme pour le procédé de Letronne dont il reproduit en abrégé

1. Le trou dont Letronne a parlé précédemment.

2. Le *Cabinet du Roi* doit à Depaulis, graveur en médailles des plus distingués, une restauration autrement méritoire, celle de l'une des deux statuettes de Mercure, de la trouvaille du Villeret, près Bernay (le nº 2802 du catalogue de 1858). Cette statuette fut trouvée brisée; la tête était intacte. En réunissant savamment les fragments épars, en modelant en cire, laissée à dessein d'autre couleur que l'argent, les parties de la figure à jamais perdues, Depaulis a reconstitué cette statuette avec le plus grand succès. Si nous avions l'opinion d'un tel artiste sur l'*accessoire* de notre bronze, il faudrait en tenir sérieusement compte; mais il paraît que Depaulis ne fut appelé qu'après l'opération et uniquement pour en dissimuler les résultats. Alexis-Joseph Depaulis est mort en 1867, âgé de 77 ans. Je suis heureux de payer ici la dette de gratitude contractée par le Cabinet national envers un artiste dont le désintéressement égalait le talent.

l'argumentation [1]. Il n'en fut pas tout à fait de même dans les deux dernières notices du Cabinet des médailles, dont l'une, qui précéda de douze ans le t. III de Clarac, parut en 1838, alors que Letronne était encore conservateur de cet établissement avec Raoul Rochette. L'auteur en fait « probablement une canéphore, » mais ne parle pas de l'ancienne attribution et ne dit mot de l'opération qui avait eu lieu cinq ans auparavant [2]. Dans la plus récente, celle de 1858, l'ancienne attribution et l'opération sont mentionnées, mais l'auteur se contente de renvoyer à l'article de l'ancien conservateur du Cabinet des médailles et ne s'explique pas sur l'acte en lui-même [3]. Cette réserve était naturelle de la part de fonctionnaires du Cabinet des médailles, où l'on aurait voulu laisser dans l'oubli ce fait fâcheux, et où l'on conservera toujours un grand respect pour la mémoire de Letronne; pareille omission s'explique encore chez l'auteur du Musée de sculpture. Le comte de Clarac, en donnant un assentiment complet à l'opinion de Letronne, était certainement de bonne foi; un ressentiment naturel des injustes dédains de Raoul Rochette l'empêcha sans doute de songer aux dangers que des restaurations arbitraires pouvaient faire courir aux monuments; mais tout le monde ne pouvait avoir de pareils motifs de garder le silence sur cette affaire. Letronne faisait à ses contradicteurs de ces blessures que l'on ne pardonne guère; après vingt années, celles qu'il avait faites au Dr Sichel saignaient encore. Aussi, en 1867, le vit-on rentrer dans l'arène, sans avoir cette fois à y redouter un adversaire tel que Letronne, comme sans espoir d'y rencontrer un allié tel que Raoul Rochette. A cette époque, depuis longtemps les deux rivaux n'étaient plus [4].

Le 3 juin 1867, à la 34e session du Congrès scientifique de France, réuni à Amiens, le docteur Sichel donna lecture d'une dissertation intitulée : « *Résumé des recherches sur la déesse Angérone et son culte chez les*

1. *Musée de sculpture*, t. III, p. 147, n° 814, H, et Atlas, t. III, pl. 410, H.

2. *Histoire du Cabinet des médailles*, etc., *avec description des objets exposés*, etc., par Marion du Mersan. Paris, 1888, 1 vol. in-8. (V. p. 69, n° 205.)

3. *Catalogue des camées*, etc., *et description des objets exposés dans le Cabinet des médailles*, etc., par M. Chabouillet. Paris, 1 vol. in-12, 1858. (V. p. 512, n° 3066.)

4. Letronne était mort en 1848, et Rochette en 1854.

Romains[1]. » Dans ce mémoire, il est des pages très intéressantes pour l'histoire de notre statuette. Ce sont celles où le blessé de 1847, armé d'un plâtre sorti d'un moulage de la statuette, pris avant l'opération, reproche sévèrement à l'ombre de Letronne d'avoir mutilé la statuette d'Angérone, « malgré l'énergique protestation de son collègue, M. Raoul Rochette[2]. »

Ce jour-là, le docteur triompha; car qui aurait approuvé cet acte indéfendable?

Il est juste d'ajouter que le docteur, malgré sa légitime indignation et au milieu de son triomphe, déclara qu'il « appréciait, autant que qui que ce soit « en Letronne le philologue érudit, le critique sagace, le profond connaisseur « de l'antiquité classique,» mais *in cauda venenum;* après cet éloge, venaient deux correctifs. Je n'en citerai qu'un : « l'archéologie proprement dite, » selon le docteur, « n'était pas sa science spéciale, etc.[3] » En ceci, l'auteur du *Résumé* était dans le vrai. C'est parce que Letronne n'était pas assez antiquaire qu'il avait pu avoir la pensée de mutiler un monument de sa seule et propre autorité[4]. Mais comme le docteur Sichel avait agi prudemment d'attendre que Letronne fût endormi à jamais pour lui dire de telles vérités! Ce plâtre, tardivement vengeur, le Dr Sichel le devait à la fille du grand sculpteur Houdon, à la veuve de Raoul Rochette. C'était celui-ci qui, à l'insu de son collègue, avait pris la précaution de faire mouler la statuette avant l'opération dont il la savait menacée. Selon le docteur Sichel, « Raoul Rochette avait rédigé et se proposait de « publier un long mémoire sur cette statuette, et sur la mutilation qu'on lui « avait fait subir sous titre de restauration[5]. » Ce mémoire, l'auteur l'avait montré au docteur Sichel; mais, malgré toutes les recherches complaisam-

1. Cette dissertation de 20 pages parut l'année suivante, 1868, dans les mémoires du Congrès scientifique de France, avec une planche représentant plusieurs monuments relatifs à Angérone, selon l'auteur. Cette planche diffère pour les trois derniers numéros de celle qu'il avait donnée antérieurement dans la *Revue archéologique*. (V. t. III, pl. LI.) Il existe de cette dissertation un tirage à part que j'ai sous les yeux.

2. Pages 4 et 14 du *Résumé*.

3. *Résumé*, p. 20.

4. « Il y a eu de nos jours des archéologues « qui ont possédé un sentiment plus profond de l'art « que lui, qui ont eu une connaissance plus pratique et plus familière des monuments figurés, « mais il ne s'en est trouvé aucun qui ait réuni une « intelligence aussi complète de l'antiquité à une « telle variété de connaissances et à une sagacité si « heureuse et si créatrice. » Notice sur la vie et les ouvrages de M. Letronne, par M. Alfred Maury. (*Revue archéologique*, 1849, t. V, p. 648.)

5. *Résumé*, p. 14.

ment dirigées par Mme Raoul Rochette, on ne le retrouva pas dans les papiers de son mari [1]. Toutefois, le docteur avait appris de Raoul Rochette quelques détails sur l'état de la figure avant l'opération et sur l'opération elle-même, et si le docteur avait autant tardé à les faire connaître, ainsi qu'à répliquer aux « vives attaques » de Letronne, son unique contradicteur, c'est que des « raisons qui n'existaient plus » (en 1867) le lui avaient interdit [2]. Ces raisons, le docteur les donne plus loin, c'est que Raoul Rochette l'avait prié de ne point « encore » publier ses confidences [3]. On ne reprochera pas au docteur Sichel de n'avoir pas suivi religieusement les prescriptions du collègue de Letronne. C'est seulement vingt ans après la mort de Letronne, et dix-sept ans après celle de Raoul Rochette, que Sichel se hasarda à parler publiquement de cette aventure archéologique et à disserter de nouveau sur la déesse Angérone.

Le docteur avait fait tirer plusieurs épreuves du moulage de Raoul Rochette et il en avait remis une, en 1865, au conservateur du Cabinet des médailles où on la conserve précieusement [4]. Indépendamment du moulage de la statuette Farnèse, le docteur Sichel invoqua, contre la mutilation ordonnée par Letronne, les planches de deux ouvrages du XVIIIe siècle où ce monument est représenté grandeur d'original. Comme s'ils avaient prévu qu'on discuterait un jour les détails de cette statuette, les auteurs des ouvrages en question ne se sont pas contentés de la représenter de face. Chacun d'eux a eu le soin de placer le buste de cette figure de profil sur la planche où elle paraît de face. A leur exemple, non seulement nous avons illustré notre texte d'un bois qui montre la tête de cette statuette de face, avant sa restauration, mais, on l'a vu, nous en avons ajouté un autre qui la montre de profil, afin de faire mieux comprendre l'édifice de sa coiffure. De ces deux ouvrages, le plus ancien est connu sous le nom de *Musée de Thoms*. C'est un recueil d'estampes représentant les principaux monuments antiques ou crus tels, réunis par le gendre de Boerhaave, le comte Frédéric de Thoms, amateur

1. *Résumé*, p. 15.
2. *Résumé*, au début.
3. *Résumé*, p. 14.
4. Il doit en exister encore d'autres, car le docteur nous apprend qu'il en donna une à M. Berce, une à M. A. de Longpérier, pour le Musée du Louvre; une à M. Dufour, pour celui d'Amiens, et une à M. Egger. (*Résumé*, p. 14-15.)

fort connu de tableaux et d'antiquités. Ce recueil rare, et dont il n'existe peut-être à Paris qu'un seul exemplaire[1], n'a d'autre texte que de brèves indications gravées sur les planches. Notre statuette figure sur la planche deuxième avec ces brèves indications : « *Angerona silentii dea ex ære et argento hujus* « *magnitudinis. — Ex museo comitis de Thoms.* » On voit encore sur cette planche, indépendamment du buste d'Angérone de profil, une pierre gravée dont il sera parlé plus loin, attribuée à Angérone, et une très petite statuette, toujours donnée comme Angérone, laquelle représente une jeune femme nue, l'index droit sur la bouche et l'autre fermant l'orifice opposé.

Le second de ces ouvrages est une dissertation consacrée à la déesse Angérone et à notre statuette passée, après la mort du comte de Thoms, en la possession du prince d'Orange Guillaume V. Après avoir été donnée comme sujet de thèse par son auteur, Christophe Saxius, professeur de l'Université d'Utrecht, à un élève de cette *Alma mater*, et avoir été défendue par celui-ci, sous la présidence de Saxius lui-même, le 4 juin 1766, cette dissertation a été publiée la même année à Utrecht[2]. Plus érudit qu'antiquaire, Saxius, qui n'hésite pas à donner le nom d'Angérone à notre statuette, n'a pas manqué de reproduire, sur la planche où elle figure, la pierre gravée signalée plus haut dans le recueil des antiquités du comte de Thoms. Or, ce que j'avais à dire de cette pierre, c'est que je la crois moderne.

Telle n'est pas l'opinion de Saxius. Selon lui, les détériorations que les outrages du temps ont fait subir à la statuette de bronze sont merveilleusement suppléées par l'auteur ancien de la pierre gravée. En effet, la figure, qui paraît sur cette pierre avec un costume semblable à celui de notre statuette, n'a pas perdu les bras; en outre, elle a conquis un voile et une haste pure qu'elle tient

1. Cet exemplaire, qui se compose de 17 planches, a appartenu à P.-J. Mariette et se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, qui l'a acquis à la vente de Raoul Rochette; celui-ci l'avait communiqué au Dr Sichel. Le titre de ce recueil, peut-être incomplet, est manuscrit : *Les antiquités de M. le comte de Thoms*, 1745. La planche 11e porte la date de 1740.

2. « Diatribe academica de dea Angerona quam « auspiciis dei o. m. disceptatore Christophoro « Saxio, a. l. m. et philos. doctore, etc., die IV, « junii h. l. q. s. publice defendendam suscipit « Joachimus van Vliet, Joachimii filius Indo-Batavus. » Utrecht, 1 vol. in-4, 1766.

de la main gauche, et, à la rigueur, on peut admettre que son geste montre sa bouche mystérieusement scellée. Bonne fortune singulière et bien rare! Tellement rare que, déjà au moment ou Saxius la célébrait, il y eut des esprits chagrins qui regardèrent la pierre comme moderne et poussèrent le scepticisme jusqu'à en nommer l'auteur. Selon ces gens de peu de foi, c'était un graveur en pierres fines, de Biberach, le fameux Laurent Natter. Loyalement, Saxius fait connaître ces rumeurs à ses lecteurs avec une bonhomie qui désarme. Natter, dit-il, ne saurait avoir été assez oublieux de la pudeur pour vendre comme antique un ouvrage de ses mains. S'il avait gravé cette pierre, ajoute-t-il, Natter, « pro candore suo suevico[1], » l'aurait dit dans la préface de son *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines*[2], et, avec une candeur saxonne, qui n'a rien à envier à la candeur souabe, il conclut en déclarant qu'il la considèrera comme antique aussi longtemps qu'on ne lui aura pas démontré le contraire par des arguments indiscutables. Je ne sais ce qu'est devenue cette intaille; mais, sans affirmer qu'elle soit de Natter, qui ne serait pas un malhonnête homme pour l'avoir gravée à la demande d'un amateur, je suis convaincu qu'elle a été composée d'après la statuette et pour la compléter. Cet amateur serait le comte de Thoms que je n'en serais pas surpris. Au XVIIIe siècle, il y avait encore des amateurs et même des savants qui croyaient faire progresser la science en la dotant de monuments fabriqués. Heureusement, il n'y en a plus de tels.

A l'aide du plâtre pris sur notre statuette et des deux planches qui la représentent telle qu'elle était depuis Ligorio et telle qu'elle resta jusqu'en 1832 ou 1833, le Dr Sichel montra que Letronne avait été inexact dans sa description du monument avant et après sa restauration. Mais malheureusement il fut impossible au docteur, comme il l'est et le sera sans doute toujours pour tout le monde, de prouver que le sceau-ligature, qui seul faisait une Angérone de cette statuette, était réellement antique.

Le plâtre de R. Rochette, appuyé des planches du comte de Thoms et de Ch.

1. *Diatribe*, p. 63.
2. *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines, comparée avec la méthode moderne.* » Londres. Un vol. in-f°, 1754.

Saxius, suffit à montrer l'état primitif de la statuette, mais non pas à prouver que le sceau-ligature était réellement antique. Pour cette démonstration, rien ne peut remplacer le fragment de bronze malheureusement perdu. Quant à l'inexactitude de la description de Letronne, elle s'explique sans qu'il soit possible de soupçonner cet érudit d'avoir voulu altérer la vérité. En 1847, lorsque Letronne écrivait le mémoire cité plus haut, environ quinze années s'étaient écoulées depuis la restauration de la statuette, et il y en avait sept qu'il avait quitté le Cabinet des médailles et la direction de la Bibliothèque Royale pour prendre celle des Archives du royaume. Empêché par la maladie qui devait l'arracher prématurément à la science l'année suivante, Letronne ne vint sans doute pas revoir le monument controversé. De là, l'inexactitude que Sichel lui reproche. En fait, Letronne a eu tort de dire qu'un bandeau entourait le bas de la face, était attaché derrière la tête, et était percé d'un *trou* à l'endroit de la bouche. Il a eu tort aussi de dire qu'après l'enlèvement du bandeau se montra à la partie inférieure de la face un énorme trou qui avait emporté une partie de la bouche et toute la joue droite. Ayant sous les yeux le plâtre de Raoul Rochette, les planches du comte de Thoms et de Saxius, et la statuette elle-même, je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas de traces d'attaches du bandeau derrière la tête, que Letronne n'a pas arraché à la figure, comme il le disait en 1847, une partie de la bouche et toute la joue droite, mais seulement la bouche, car les deux joues sont en bronze et font corps avec notre statuette. De tout ceci, il résulte malheureusement que nous n'avons aucun moyen de savoir si Letronne, à la fin de 1832 ou en 1833, a enlevé à ce monument antique une addition moderne due, peut-être, au trop célèbre Ligorio, le premier qui ait signalé le monument, ou si, au contraire, notre savant compatriote ne l'aurait pas dénaturé en lui enlevant témérairement un accessoire important.

A. CHABOUILLET.

(*La suite prochainement.*)

Le Secrétaire de la Rédaction,
E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant,
S. COHN.

DEUXIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

(APULIE, LUCANIE ET BRUTTIUM).

(PLANCHE 44.)

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans ce second rapport, je continue le compte rendu de mon exploration archéologique dans l'Italie méridionale par la description de ce qu'il m'a été possible de voir et d'étudier sur le littoral calabrais de la mer Tyrrhénienne, depuis Catanzaro, dont je vous ai entretenu dans mon premier rapport, jusqu'à Reggio. Je suis encore ici l'ordre géographique des localités que j'ai traversées.

NICASTRO.

En me rendant de Catanzaro à Nicastro, j'ai traversé Tiriolo, dont les fouilles ont fourni au Musée provincial de la première de ces villes les intéressants objets mentionnés à la fin de mon précédent rapport. Les derniers mots du *Senatusconsultum de Bacchanalibus*, trouvé en 1640 dans cette localité, nous apprennent qu'elle était le chef-lieu de l'*ager Teuranus*, évidemment le même que la Ταυριανὴ χώρα placée par Strabon[1] au dessus de Thurioi, c'est-à-dire dans le massif de la Sila. Cette Taurianê, dont le nom a laissé un dernier vestige dans celui de Tiriolo, s'étendait jusqu'au bord de la mer Tyrrhénienne, puisque Ptolémée[2] mentionne sur celle-ci un Ταυριανὸς σκόπελος, qu'il est bien difficile de ne pas identifier avec le Scoglio d'Isca, un peu au nord d'Amantea.

1. VI, p. 254.
2. III, 1, 9.

Il est bien peu de villes de Calabre pour lesquelles, si l'on veut établir scientifiquement leur histoire, on ne soit avant tout obligé, pour l'époque des origines, de déblayer le terrain de toute une végétation de fables accueillies avec une singulière crédulité ou même inventées de toutes pièces par les écrivains du pays au XVIe et au XVIIe siècle, et depuis répétées comme paroles d'évangile, sur la foi de ces écrivains, par les *dotti* qui s'occupent d'antiquités locales. Mais nulle part peut-être nous ne rencontrons plus de fables de ce genre et de falsifications qu'à Nicastro. Je ne parle pas seulement du système absolument erroné, bien qu'il ait été longtemps accepté sur la foi d'une autorité aussi considérable que celle de Cluvier[1], consistant à voir dans Nicastro, d'après une simple assonance de noms, le Numistro où le consul Marcellus et Hannibal se livrèrent une bataille à l'issue indécise en 210 avant J.-C. Il suffit de lire dans Tive-Live[2] et dans Plutarque[3] le récit de cette bataille, ainsi que de l'ensemble de la campagne où elle eut lieu, pour constater que Numistro était situé dans le nord de la Lucanie, — où Pline[4] le place encore, — non loin de la frontière de l'Apulie, et que sa position correspondait à peu de chose près à celle de l'actuel Muro Lucano. Aussi tous les critiques sont-ils maintenant d'accord pour admettre que c'est par une pure erreur que Ptolémée[5] a enregistré cette ville parmi celles du Bruttium. Je reviendrai, du reste, sur cette question dans mon troisième rapport, à propos de la découverte que M. Michele La Cava a faite du véritable site de Numistro et de son enceinte pélasgique, la plus importante de la Lucanie.

Mais il s'agit seulement dans ce cas d'une erreur scientifique qu'ont partagée des hommes très considérables des autres pays de l'Europe, chez qui, par conséquent, la vanité patriotique n'avait aucune part. Ce qui est plus grave, c'est qu'au siècle dernier, Nicastro a possédé un ou plusieurs érudits qui ont profité de ce que le tremblement de terre de 1638 avait détruit de fond en comble la cathédrale et l'évêché, avec leurs archives, pour supposer toute une série de documents lapidaires ou manuscrits qui auraient soi-disant existé

1. *Italia*, p. 1329.
2. XXVII, 2.
3. *Marcell.*, 24.
4. *Hist. nat.*, III, 11, 15.
5. III, 1, 74.

avant le désastre et y auraient péri, mais dont des copies auraient été heureusement conservées. Scaramuzzino ayant trouvé ces documents dans les manuscrits des antiquaires locaux du XVIIIe siècle, Antonino Colelli et le marquis Francesco di Sant' Ippolito, les inséra de confiance dans ses *Memorie storiche riguardanti la città di Nicastro* [1], et M. Pasquale Giuliani les a reproduits dans le livre que, sous le même titre, il a fait imprimer à Nicastro en 1867 [2].

C'est ainsi qu'a été forgée une prétendue inscription de l'année 1122, qui aurait, dit-on, été gravée sur la porte de l'ancienne cathédrale et dont je reproduirai, à titre de curiosité, le texte tel qu'on le rapporte :

D. O. M.

Cum Lyssania [3] *civitas quae prius ob castrum conditum*
Neocastrum nominabatur
anno CCCXVI reparatae salutis terraemotu
funditus eversa esset
pro civium commodo partim sub castri auspiciis
partimque in veteri civitate morantium
cathedralem inter primas anno XXV post Christi
fidem erectam
pubblica pietas antistes et clerus
in hunc locum unanimiter transtulerunt
denuoque in honorem Sanctorum principum
Apostolorum

1. Naples, 1803, in-fol.

2. *Memorie istoriche della città di Nicastro da' tempi più remoti fino al* 1820, Nicastro, 1867, in-8.

3. Pour justifier la tradition du nom de *Lyssania* avant 1638, on cite encore deux inscriptions qui sentent la même fabrique :

1° Une qui aurait été placée sur la porte du château jusque dans le XVIIIe siècle :

Carolum V Caesarem Augustum, Africa devicta cum Lyssaniam pertransiret, dominus Ferdinandus Caracciolus comes hic jucunde recepit anno MDXXXV.

Celle-ci pourrait être authentique; mais elle ne prouverait qu'une seule chose, c'est que la fable de Lyssania avait déjà pris naissance au XVIe siècle.

2° Une autre qui se serait lue sur la porte de la sacristie de l'ancienne cathédrale :

Lyxania dulcis nostris infixa medullis.

C'est le vers célèbre de Frédéric II sur Andria maladroitement appliqué à Nicastro.

Petri et Pauli
quorum predicatione civitas ipsa immaculatam
fidem recepit
Silvestro pontifice[1] *et Constantino Magno imperatore*
praesentibus
honorifice dedicarunt.
Postremo anno DCCCXXIX Saracenorum
indignatione
penitus cum civitate distructa,
Urbani II consilio
religione liberalitateque Amburgae Normannae
ad pristinum cultum et meliorem restituta
redditibus locupletata et MCXXII a Callisto II
consecrata[2],
proprio antistite nitet.
Unde ad futuram rei memoriam
hoc monumentum positum eodem
anno MCXXII.

Il suffit de lire cette inscription pour voir que non seulement elle est fausse et n'offre qu'un tissu de faits apocryphes, mais de plus qu'elle a été imaginée par un homme qui n'avait aucune idée de l'épigraphie du Moyen-Age. Le plus curieux c'est qu'en 1642, quatre ans seulement après le tremblement de terre dans lequel aurait disparu cette inscription si précieuse, si pleine de renseignements, placée à l'endroit le plus visible de la cathédrale, personne n'avait encore la moindre idée des faits historiques dont elle aurait été destinée à conserver le souvenir. En effet, après avoir reconstruit son église, l'évêque d'alors, Tommaso Perrone, fit placer au dessus de la porte une longue inscription

1. Saint Silvestre ne monta qu'en 313 sur le trône pontifical.

2. Le prétendu voyage de Calliste II dans la Calabre, en 1121-1122, est une fable depuis longtemps mise à jour et qui ne peut trouver place dans le cadre des faits réels de son pontificat.

qu'on y voit encore et où il a résumé de la manière la plus exacte l'histoire vraie de l'église, laquelle est absolument différente et ne connaît rien de tout cela :

D. O. M.

PETRO ET PAVLO APOSTOLORVM PRINCIPIBVS DICATAM
CATHEDRALEM HANC AB AGARENIS DIRVTAM AB
AMBVRGA ROGERII NORMANNI
NEPTE ANNO MC REFACTAM SVMMORVM PONTIFICVM
MARCELLI II [1] ET INNOCENTII IX [2] PRAESVLATV
DECORATAM ET ANNO MDCXXXVIII
CVM CIVITATE TERRAEMOTV PENITVS
COLLAPSAM IO THOMAS PERRONVS ROSSANENSIS
IO LAURENTII FILIVS AVITAE PIETATIS AEMULATOR
ET URBANI VIII SVI BENEFACTORIS MONITA CELERI
EXECVTVS OBSEQVIO IN COMMODIOREM
LOCVM NOBILIORI FORMA PROPRIO AERE TRANSTVLIT
FUNDAVIT DICAVITQ ANNO SALVTIS
MDCXLII PRAESVLATI SVI IIII

Le faux de l'inscription ne suffisant pas, on le corrobora d'autres falsifications. Son inventeur affirma que, toujours avant le fameux tremblement de terre dont il abusait vraiment, on conservait dans le trésor de la cathédrale, où personne n'avait signalé une telle merveille tant qu'on aurait pu l'y voir, l'original autographe de la 38e lettre du IIe livre du recueil de St Grégoire le Grand. Cette lettre, écrite en 591, est adressée à Jean, évêque de Scylacium, qui avait

1. Marcello Corvino, évêque de Nicastro, élu Pape en 1555.

2. Giovanni Antonio Facchinetti, élu en 1591.

été transféré à ce siège de celui de l'*ecclesia Lissitana*, c'est-à-dire de Lissus en Illyrie, que venaient de ruiner les barbares. Dire que l'original en avait été gardé à Nicastro paraissait à ceux qui l'imaginèrent fournir la preuve que la *Lissitana ecclesia* était l'église de cette ville, c'est-à-dire de la *Lyssania* ou *Lissania* enfantée par leur imagination. Enfin les mêmes inventeurs, dont la fécondité était vraiment prodigieuse, ont produit un grotesque catalogue de 60 évêques s'étant succédé sur le siège de Lyssania ou de Nicastro de 33 de l'ère chrétienne à 840. On y trouve un Guillaume, de 35 à 44; un Landulfe, de 50 à 65; un Jean-Antoine, de 65 à 70 !! C'en est assez pour la faire juger.

Je n'oserais pas englober avec autant d'assurance dans la même condamnation le fragment de l'épitaphe de la princesse Emburge, fille de Drogon, petite-fille de Tancrède de Hauteville et nièce de Robert Guiscard, bienfaitrice de l'église de Nicastro, tel qu'on prétend qu'il fut tiré, en 1638, des décombres de la cathédrale, par l'unique raison qu'on ne le voit plus aujourd'hui et qu'on ne le connaît que par les mêmes écrivains :

.........Guiscardo sanguine nata
Amburga hoc parvo diva condita loco est
. ...hoc munere templum
.......................templa poli
..........cuius simulacra referri
.........................longo.

Il est certain que ce texte mutilé n'a rien d'impossible, que son apparence est infiniment meilleure que celle de la prétendue inscription de 1122. Pourtant, comme Guiscard ou Wiscart était un surnom personnel de Robert, et non pas un nom général de la famille, je me demande si une fille de son frère Drogon aurait pu réellement être dite GUISCARDO *sanguine nata*.

Voici maintenant les seuls faits authentiques que l'on puisse grouper au sujet des origines de Nicastro.

Le site de cette ville manque presque complètement d'antiquités, bien qu'elle se trouve dans un district qui, assaini dans les siècles anciens par des travaux de canalisation des rivières, était alors couvert d'une population fort

dense. On y a trouvé et M. le chanoine Felice Bevilacqua y conserve des tuyaux de terre cuite ayant servi à un aqueduc et portant l'estampille :

Q · LAR · COS · IMP · ITER

C'est le nom de Q. Laronius, consul en 32 av. J.-C., et une variante de l'estampille bien connue comme se lisant sur les tuyaux de l'aqueduc de Vibo Valentia[1]. Mais celui de Nicastro en traversait seulement le territoire pour aller desservir quelque localité située plus bas dans la plaine; il ne prouve donc rien pour l'existence d'un centre habité sur l'emplacement même de la ville. Un fait pourrait avoir plus de valeur; c'est qu'en cultivant, les paysans rencontrent souvent des tombes antiques formant un petit groupe sur un terrain assez restreint dans la Contrada Cozzi, attenant à la partie inférieure de Nicastro. Seulement, en l'examinant bien, il me semble prouver exactement le contraire des conclusions que prétendent en tirer les savants locaux. Car les tombes y sont toujours des plus pauvres, et ce petit champ de sépulture offre tous les caractères de celui d'un simple village, fort peu important. Il ne devait donc y avoir là rien d'autre qu'un village dépendant de la ville qui, quel que fût son vrai nom, s'élevait alors dans la plaine inférieure, tout auprès du rivage de la mer.

Nicastro est une corruption de *Neocastrum*, l'appellation de la ville dans tous les diplômes anciens et authentiques. Cette appellation appartient à la grécité byzantine, Νεόκαστρον. Elle prouve d'une manière irréfragable que la ville est du nombre de celles qui ont été fondées sous la domination des empereurs grecs, et par les soins de leurs agents, pour recevoir de nouveaux colons amenés d'Orient ou pour offrir un asile aux populations expulsées de leurs anciennes demeures par les ravages des invasions. Ce nom paraît en même temps impliquer une opposition entre la nouvelle ville que l'on construisait et une ville plus ancienne ruinée, la *vetus civitas* dont parle Robert Guiscard dans la charte de fondation du monastère de Santa-Eufemia. Il est,

1. Capialbi, *Mem. dell' Inst. archeol.*, p. 178 et 182; Mommsen, *Inscr. regn. Neapol.*, nº 6306, 94.

du reste, certain que si Nicastro est une cité de fondation byzantine, elle est dans ce genre une des plus anciennes de la Calabre, de deux siècles au moins antérieure à Catanzaro. Elle existait déjà dans le VIIIe siècle, puisque la Novelle de Léon l'Isaurien, plaçant les évêchés de l'extrémité méridionale de l'Italie sous la juridiction du patriarche de Constantinople, range l'évêque de Néocastron parmi les suffragants de l'archevêque de Reggio. La succession des évêques de Nicastro n'est pourtant connue qu'à partir de 1094.

Le tremblement de terre de 1638, en ruinant Nicastro de fond en comble, n'y a laissé debout aucun édifice ancien. Pas une église qui remonte au delà de cette date fatale. Le château lui-même, jusque là intact et augmenté, au commencement du XVIe siècle, de nouvelles fortifications destinées à recevoir de l'artillerie, s'écroula partiellement. Les dommages qu'il subit furent tels qu'on ne put songer à le réparer et que, depuis lors, il est demeuré dans l'état de ruine où nous le voyons aujourd'hui. Cette ruine est des plus pittoresques, perchée sur un mamelon abrupt, en avant duquel s'étagent les maisons du plus ancien quartier de la ville, entre les précipices où coulent deux torrents qui en rongent incessamment la base. Le château était par derrière dominé de fort près par d'énormes escarpements de rochers presque à pic. Mais, par rapport à ces escarpements, il était placé de telle façon qu'il ne pouvait en résulter aucun inconvénient pour la défense, au temps où l'on ne connaissait pas encore le canon. Il est facile de reconnaître que la masse de la forteresse, encore au moment de sa destruction, datait d'une époque reculée, que c'était bien le château même qui avait reçu, en 1057, garnison de chevaliers normands, et servi plus tard de prison à Henri de Hohenstaufen, le fils rebelle de Frédéric II. Vers 1500, on l'avait seulement entouré d'une chemise bastionnée, dans les restes de laquelle s'ouvrent encore quelques embrasures.

Le marché de Nicastro est le seul endroit où j'aie jamais vu, servant encore à l'usage, la *mensa ponderaria* à la manière antique. Au milieu de la place, un massif carré de maçonnerie porte à hauteur d'appui une épaisse table de pierre, sur la tranche de laquelle est gravée la date :

ADO
MCCS

La surface horizontale de cette table porte à son bord des traits espacés, de manière à donner les différentes mesures linéaires usitées officiellement à l'époque où elle fut faite, et toute une série de cavités circulaires plus ou moins grandes, jaugées de manière à servir de types des mesures de capacité jusqu'au demi-boisseau. Chacune de ces cavités est percée au fond d'un trou oblique qui débouche au dessous de la table. Au lieu d'employer une mesure à lui, qu'on pourrait le soupçonner d'avoir falsifiée, le vendeur se rend avec son acheteur à la *mensa ponderaria*. Là, il ferme avec un bouchon le trou inférieur de la cavité correspondant à la mesure qu'on lui demande de telle ou telle denrée. Il remplit cette cavité jusqu'au bord, puis soutire sa marchandise par en bas dans le récipient de l'acheteur en enlevant le bouchon, et recommence l'opération autant de fois qu'il est nécessaire pour fournir un certain nombre de mesures. C'est là une tradition des usages antiques qu'il est fort curieux de trouver encore vivante, et que je n'ai rencontrée ni vue signalée nulle autre part. Elle ne peut tarder à disparaître. L'emploi du système métrique est officiel et obligatoire dans le royaume d'Italie, et y a déjà remplacé presque partout les anciennes mesures locales. Quelqu'un de ces jours, le sous-préfet de Nicastro s'entendra avec le syndic pour faire enlever la vieille *mensa ponderaria* du XIIIe siècle et contraindre à employer sur le marché des mesures conformes aux étalons légaux. Espérons du moins que la pierre qui sert depuis tout à l'heure sept siècles ne sera pas brutalement détruite et qu'on la transportera au municipe pour y être conservée avec soin, à titre de monument historique.

TÉRINA ET TÉMÉSA.

Ce qui m'attirait à Nicastro n'était pas la localité elle-même, où je savais par avance que je ne trouverais presque rien pour mes études; c'était le désir d'examiner le terrain en vue d'une des questions restées jusqu'ici les plus obscures de la topographie des villes grecques de l'Italie méridionale, celle du site de Térina.

Il est positif que cette ville se trouvait tout auprès de la mer, puisqu'elle donnait son nom au golfe dit aujourd'hui de Santa-Eufemia, dans l'antiquité Τεριναῖος κόλπος, et entre les deux fleuves qui portent actuellement les noms de Savuto et de Lamato. Sur ceci aucun doute n'est possible; tous les géographes sont d'accord. Mais dans le canton ainsi déterminé, quel était son emplacement précis? C'est ici que commence l'obscurité et que les érudits qui se sont occupés de la question sont en complet désaccord, chacun indiquant une position différente. La plupart, il est vrai, n'ont pas visité les lieux



J Hansen

et n'ont même eu à leur disposition que des cartes très imparfaites. J'espérais arriver à quelque chose de plus précis en allant étudier le problème sur place.

Mais je dois dire avant tout que le premier coup d'œil des lieux me l'a montré plus difficile encore que je ne m'y attendais; à tel point que je ne crois pas que, sans des fouilles, on puisse parvenir jamais à une certitude absolue. J'espérais pouvoir être fixé pour la détermination topographique par des ruines apparentes au dessus du sol. Mais, dans la plaine inférieure, au milieu des marais qui garnissent le bord de la mer, de l'embouchure du Lamah (l'ancien Λάμητος) jusqu'au cap Suvero, il ne subsiste rien de semblable. La masse des terres

qu'apportent à chaque crue, par suite des pluies de l'hiver, les torrents descendant des montagnes pour se jeter dans la mer, est si considérable que non seulement le rivage a été singulièrement avancé depuis les temps antiques, mais que, de plus, la ligne ancienne de la côte et tout son voisinage sont couverts par des couches très épaisses d'alluvions récentes, qui ont enseveli tout ce qui pouvait y exister de ruines. Nulle part on n'y voit des débris antiques à la superficie du terrain. Et si, sur certains points, en ouvrant la terre, on en a rencontré, rien ne permet de dire que ce soit là seulement qu'elle en recèle. Il est certain, par exemple, comme je le montrerai tout à l'heure, qu'une localité antique a existé là où Robert Guiscard bâtit l'abbaye de Santa-Eufemia et que, parmi celles que l'on connaît, c'est le point qui remplit le mieux les conditions nécessaires pour être identifié à Térina; mais on ne saurait aller plus loin que cette probabilité. Car il n'y aurait rien d'impossible à ce que les ruines de la colonie de Crotone fussent cachées, en un autre point peu distant, sous le manteau des alluvions, sans que rien les révélât extérieurement, jusqu'au jour où des fouilles conduites à une certaine profondeur les révèleraient à la lumière.

Il en est autrement dans la contrée montueuse qui commence au cap Suvero pour finir au fleuve Savuto, sur une étendue de quelques lieues. Ici, des alluvions n'ont pas changé la superficie du sol, et, dans cet espace restreint, assez près l'un de l'autre, on rencontre deux emplacements qui offrent assez de ruines pour être reconnus avec certitude comme ceux de villes antiques. C'est d'abord Nocera, encore aujourd'hui petite ville d'environ 3,000 âmes de population, située à une assez grande hauteur sur un promontoire entre deux torrents, à un peu plus de deux kilomètres à vol d'oiseau de la rive gauche du Savuto. On y voit des restes de remparts construits à la mode hellénique en grands blocs de pierre à la forme de parallélogrammes réguliers appareillés sans ciment, des pans de maçonnerie romaine et d'autres restes d'antiquités. C'est ensuite le lieu dit Le Mattonate, plus rapproché de la mer de trois kilomètres et demi et situé tout auprès de la Torre del Casale sur le petit plateau qui couronne la falaise dominant la plage de Pietra-la-Nave. Le nom de cet endroit aujourd'hui désert provient de la grande quantité de fragments de briques qui y jonchent le terrain et des restes de constructions en briques que

l'on y voit. Ces vestiges de constructions et tous les débris que l'on observe aux Mattonate sont de l'époque impériale romaine; mais dans les travaux de la culture on y recueille fréquemment des médailles grecques, surtout de Térina et de Témésa.

Comme les deux emplacements que je viens d'indiquer sont, dans toute la région, ceux où l'existence de centres de population d'une certaine importance dans les temps antiques se montre le plus manifeste, la plupart des érudits calabrais ont cherché Térina dans l'un ou dans l'autre. Barrio[1], qui travaillait sous les yeux et sous l'inspiration du célèbre cardinal Sirleto, et n'a peut-être été que son prête-nom, place la ville grecque à Nocera; et c'est le système qu'adopte aussi notre Cluvier[2]. Sur ces autorités, lorsque le gouvernement italien, il y a quelques années, invita les villes homonymes à se distinguer entre elles par l'adoption de surnoms, afin de faciliter le service des postes, la municipalité de la Nocera de Calabre a décidé que la ville prendrait désormais le nom officiel de Nocera Tirinese, et c'est ainsi qu'elle est désignée sur la carte d'état-major. Il est pourtant absolument impossible d'admettre que Térina ait été à Nocera. Dès le temps de Barrio et de Cluvier, il était déjà facile de réfuter leur opinion par cette seule remarque que Nocera est trop loin de la mer, à plus de six kilomètres du rivage actuel, à cinq du rivage antique, et que, de plus, étant située dans le bassin du Savuto, elle se trouve au nord du cap Suvero, c'est-à-dire en dehors du bassin du golfe auquel Térina donnait son nom.

On connaît, d'ailleurs, aujourd'hui, par les monuments numismatiques, la véritable appellation de ville antique qui s'est conservée à peine altérée dans le nom de Nocera. C'est Nucria, nom dont l'ethnique ΝΟΥΚΡΙΝΩΝ se lit sur des monnaies de cuivre ayant la plus étroite ressemblance avec celles de Térina[3], monnaies frappées manifestement, d'après leur style d'art, entre le milieu du IVe siècle et l'époque où les Romains substituèrent dans l'extrémité méri-

1. *De situ Calabriae*, l. II, chap. X, p. 124.
2. *Italia*, p. 1287.
3. Millingen, *Ancient coins*, p. 25; *Numismatique de l'ancienne Italie*, p. 58; Marincola-Pistoja, *Opuscoli di storia patria*, p. 299-316; Sambon, *Recherches sur les monnaies de l'Italie méridionale*, p. 208 et s.

dionale de l'Italie le système monétaire de l'as aux anciens systèmes d'origine grecque, c'est-à-dire entre la formation du peuple des Bruttiens et la seconde guerre Punique. Les pièces de Nucria sont donc contemporaines des dernières espèces de cuivre frappées à Térina sous la domination bruttienne, ce qui ne permet pas d'admettre, comme quelques-uns l'ont cru un moment[1], que les deux noms aient pu désigner en des temps différents une seule et même ville. Étienne de Byzance[2] avait, d'ailleurs, relevé chez l'historien Philistos de Syracuse le nom de Nucria comme celui d'une ville de Tyrrhénie, ce qu'il faut entendre ici comme la côte de la mer Tyrrhénienne. Le nom de Nucria n'est ni pélasgique ni grec; il appartient aux idiomes sabelliques. Nous retrouvons une Nucria ou Nuceria dans la Campanie et une Nuceria dans l'Ombrie, toutes les deux appelées aujourd'hui Nocera. Et il est curieux de noter que, dans le voisinage de la Nocera calabraise, il y a un village de Falerna, dont le nom reporte également à la Campanie en rappelant celui de l'*ager Falernus*, si fameux par ses vins. Nucria devait donc être une ville dont la fondation avait eu lieu postérieurement à l'établissement des peuples sabelliques dans l'ancienne Œnotrie, c'est-à-dire au plus tôt dans le cours du ve siècle. Mais si c'est bien elle dont il était fait mention par Philistos, nous devrions en conclure qu'elle existait avant la date où les Bruttiens se rendirent indépendants, que, par conséquent, elle avait été fondée alors qu'ils dépendaient encore des Lucaniens, entre 400 environ et 356.

Nocera ainsi écartée des localités qui peuvent prétendre à être identifiées avec Térina, puisque nous venons de voir qu'elle s'appelait Nucria et était une ville différente, il reste à examiner les titres des Mattonate à la même prétention. Mettre en cet endroit Térina est le système qu'adopte M. Marincola-Pistoja dans un mémoire encore inédit qu'il a lu à l'Académie de Catanzaro et qu'il a bien voulu me communiquer. Je ne puis y souscrire plus qu'au système de Barrio et de Cluvier. Le site des Mattonate est plus voisin de la mer que celui de Nocera, mais, par rapport au cap Suvero et au golfe Térinéen, il est dans les mêmes conditions, sur le revers des hauteurs se rattachant au cap qui regarde

1. Avellino, *Opuscoli*, t. III, p. 154.

2. V. Νουκρία.

le Savuto, et, par suite, en dehors du golfe. De plus, ce site ne touche à aucun cours d'eau, quelque faible que ce soit, et c'est là, nous le verrons tout à l'heure, une condition que doit présenter l'emplacement de Térina. Les ruines des Mattonate sont pourtant celles d'une ville antique; mais je crois que l'on peut arriver à y appliquer avec certitude un tout autre nom.

La Table de Peutinger donne les distances des localités placées le long de la mer Tyrrhénienne, et, en procédant du nord au sud, compte 40 milles de Cerilla à Clampetia, 10 de Clampetia à Tempsa. La position de Cerilla est connue d'une manière certaine[1]; c'est Cirella Vecchia, un peu au sud du fleuve Lao, le Laos des anciens. En comptant de là 40 milles romains, on arrive précisément à Amantea, qui, sans aucun doute possible, occupe l'emplacement d'une localité antique. Prenant cette ville pour point de départ, si nous mesurons encore sur le terrain ou sur la carte de l'état-major italien 10 autres milles dans la direction du sud, nous sommes amenés, avec une exactitude mathématique, aux Mattonate. D'autre part, il résulte de l'Itinéraire d'Antonin, dans un endroit dont nous discuterons minutieusement les termes un peu plus loin, que Tempsa ou Temsa, sur la voie qui venait de Consentia, se rencontrait deux milles après qu'on avait franchi le fleuve Sabbatus, le Savuto d'aujourd'hui. Cette nouvelle indication de distance nous porte précisément au même point que la précédente.

La ville que les Grecs de la belle époque appelaient Témésa[2] et les Romains Tempsa prolongea son existence sous l'Empire. Pline[3] vante la qualité de ses vins; Pausanias[4] la cite comme habitée de son temps; tous les Itinéraires en enregistrent le nom. Elle ne disparaît de la géographie qu'à l'époque des invasions barbares. Ceci s'accorde parfaitement avec le caractère des débris encore visibles aux Mattonate, caractère qui fournit un nouvel argument en faveur de l'assimilation du site ainsi dénommé à celui de Témésa et confirme le résultat si précis que nous ont déjà donné les chiffres de distances des Itinéraires. Au

1. Barrio, *De situ Calabriae*, p. 53; Romanelli, *Topografia istorica del Regno di Napoli*, t. I. p. 23.

2. Les légendes monétaires ne portent que la première partie du nom, TEM.

3. *Hist. nat.*, XIV, 6, 8.

4. VI, 6, 10.

contraire, pour Térina, elle paraît ne s'être jamais sérieusement relevée de sa ruine par Hannibal[1]. Il semble bien résulter des expressions de Strabon[2] et de Pline[3] que, de leur temps, il y avait sur son emplacement une petite ville, mais sans importance, ou peut-être tout simplement une bourgade à qui sa renommée historique a valu de leur part une mention. Mais, en tous cas, après le Ier siècle de l'ère chrétienne, on n'a plus trace de la continuation de l'existence de Térina. Les Itinéraires la passent sous silence et nous ne la voyons nommée dans aucune inscription. Car, depuis longtemps, la critique a établi le caractère absolument apocryphe de celle[4] où Térina aurait figuré, en compagnie d'autres villes que l'on sait positivement détruites alors depuis plusieurs siècles, dans une liste de cités ayant contribué sous Trajan à la construction d'une voie à laquelle elle n'était nullement intéressée, puisque cette voie suivait le littoral opposé, celui de la mer Ionienne.

Déjà, du reste, tous les écrivains qui font autorité en matière de géographie antique ont placé Témésa ou Tempsa dans les environs immédiats de ce point : Cluvier[5] et le duc de Luynes[6] à la Torre Loppa ou Torre dei Lupi; D'Anville à la Torre di San-Giovianni ou à la Torre di Savuto; Romanelli[7] à la Torre del Casale. C'est, vous le voyez, ce dernier qui était le plus dans le vrai. L'imperfection des cartes, dont disposaient ces divers érudits, ne leur permettait pas d'arriver à une précision absolue pour la mesure des distances, devenue facile aujourd'hui grâce à la belle carte de l'état-major. De plus, aucun d'eux n'avait pu étudier le terrain par lui-même et, par conséquent, se rendre compte du lieu précis où se trouvaient des vestiges antiques, lesquels font défaut sur les positions indiquées par Cluvier et par D'Anville.

Je trouve encore une confirmation du site que j'assigne à Témésa dans les expressions qu'emploient à son égard les vers de Lycophron, toujours contournés et singulièrement obscurs, mais toujours aussi révélant une connaissance

1. Strab., VI, p. 256.
2. *Loc. cit.*
3. *Hist. nat.*, III, 5, 10.
4. Mommsen, *Inscr. regn. Neap.*, nº 936.
5. *Italia*, p. 1286.
6. *Nouv. ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 250.
7. *Topogr. del r. di Napoli*, t. I, p. 36.

profonde des moindres détails de la topographie du midi de l'Italie. Ce poète dit, en effet, que Témésa est située « là où le Lampète étend dans la mer la rude corne des hauteurs Hipponiennes[1], »

ἔνθα Λαμπέτης
Ἱππωνίου πρηῶνος εἰς Τηθὺν κέρας
Σκληρὸν νένευκεν.

Le Lampète ne peut être que la montagne qui donnait son nom à la ville de Lampeteia[2] ou Clampetia, que nous avons vue correspondre, d'après les indications des Itinéraires, à l'actuelle Amantea ; c'est donc la crête culminante de l'Apennin calabrais qui court du nord au sud en plongeant directement son pied dans la mer, depuis Cetraro jusqu'à la naissance du cap Suvero et dans laquelle s'ouvre la gorge par où passe le Savuto, descendu de la grande Sila. Les hauteurs Hipponiennes ne peuvent être que celles qui dessinent un cirque autour du golfe de Santa-Eufemia ou golfe Hipponiate, et où la ville d'Hippônion (aujourd'hui Monteleone) était bâtie à l'une des extrémités de l'hémicycle, faisant face à la terminaison du Lampète. La corne avancée dans la mer, telle que la désigne le poète en termes entortillés, est donc le cap qui fait saillie au point de jonction de ces deux systèmes de montagnes, le cap Suvero, et ce ne peut être absolument que lui, puisque la côte depuis Cetraro jusqu'à Monteleone, sur un parcours de plus de vingt lieues, n'en présente pas un seul autre. Ainsi Témésa était située sur une des hauteurs se rattachant aux versants du cap Suvero, ce qui oblige à la placer au sud du Savuto, et cette condition est encore remplie de la manière la plus exacte par la position des Mattonate.

Enfin l'on a déjà signalé[3] les vestiges considérables d'anciennes exploitations minières qui subsistent tout auprès de la Torre del Casale, c'est-à-dire aussi des Mattonate, tandis qu'on n'observe rien de semblable sur aucun autre point de la côte voisine. C'est encore une raison décisive de placer en cet endroit la

1. *Alexandr.*, 1068 et s.
2. Steph. Byz., *s. v.*
3. Romanelli, *Topografia*, t. I, p. 36 ; Marincola-Pistoja, *Opuscoli di storia patria*, p. 92.

ville de Témésa, dont les mines de cuivre étaient renommées depuis la plus haute antiquité[1].

J'ai pu déterminer d'une façon que je crois sûre les noms antiques des deux localités qui, dans le canton montueux entre le cap Suvero et le Savuto, attestent par la présence de ruines leur ancienne qualité de villes, Nucria pour Nocera, et Témésa pour Le Mattonate. Ces deux emplacements étant ainsi écartés dans la recherche de celui de Térina, nous sommes forcément restreint, pour la suite de nos investigations, à la plaine au dessous de San-Biase et de Nicastro, dans la partie où elle touche à la mer. Ainsi que je l'ai déjà dit tout à l'heure, il n'y a là qu'un seul point qui, dans l'état actuel, offre des vestiges incontestables d'habitation dans l'antiquité : c'est Santa-Eufemia.

Je ne parle pas ici du bourg de Santa-Eufemia, tel qu'il s'est rebâti à la suite du tremblement de terre de 1638, à 8 kilomètres de Nicastro et à 3 du rivage actuel. Ce bourg misérable, que la mal'aria rend inhabitable et qui tend chaque jour davantage à être complètement abandonné dans les mois d'été, fut construit au XVIIIe siècle à un peu plus d'un kilomètre de distance de l'ancienne Santa-Eufemia, qui était plus rapprochée de la mer et que la commotion du sol avait entièrement ruinée. On avait cru le mettre dans une position moins exposée aux influences qui produisent les fièvres paludéennes, et il est certain que, faute de travaux de drainage et de dessèchement, l'insalubrité du lieu a beaucoup augmenté depuis deux cents ans.

L'ancien bourg de ce nom s'était développé à l'abri de la vaste abbaye de Bénédictins fondée par Robert Guiscard, en 1062, sur l'emplacement d'un plus ancien monastère de Basiliens, consacré à la vierge martyre de Chalcédoine dont le culte s'était, sous la domination byzantine, implanté dans plusieurs localités de la Calabre. Le monastère grec, nommé *Parrigiani*, avait été détruit à l'époque où les incursions des Sarrazins dévastaient toutes les côtes de l'Italie méridionale. L'abbaye bénédictine de Santa-Eufemia fut une des principales fondations religieuses de Robert, une de celles pour lesquelles il montra toujours le plus de prédilection. Le duc de Pouille la

1. Strab., VI, p. 256; Ovid., *Metam.*, XV, 706; Stat., *Silv.*, I, 1, 42.

dota très richement, y fit construire une magnifique église et des bâtiments conventuels somptueux; enfin il fit venir de Normandie, pour en être le premier abbé, le célèbre abbé de Saint-Evroult en Ouche, Robert de Grentemesnil, dont la sœur, la belle Judith, fut la première femme du grand comte Roger de Sicile. L'abbaye resta florissante jusqu'au commencement du XVII[e] siècle; mais elle disparut sans laisser de vestiges dans le tremblement de terre de 1638. Elle ne fut pas seulement renversée par la secousse; car on n'en voit plus au dessus du sol un seul pan de mur ni même une seule pierre. La terre en s'entrouvrant l'engloutit en un moment avec tous ses moines, et un marais fangeux occupe, depuis plus de deux siècles, le site même où elle s'élevait jadis. La disparition de ce monastère, qui était un monument fort considérable, est un des effets les plus frappants qu'aient jamais produits les tremblements de terre par lesquels les Calabres sont périodiquement dévastées.

On ne voit pas dans l'état actuel, sur l'emplacement de l'ancienne Santa-Eufemia, plus de ruines d'une ville antique que de l'abbaye normande. Mais la charte de fondation de l'abbaye par Robert Guiscard [1] parle de la *vetus civitas* dont on y voyait les vestiges au XI[e] siècle. D'ailleurs, les travaux agricoles qui s'exécutent aux environs amènent, toutes les fois que l'on creuse le sol à une certaine profondeur pour ouvrir un fossé, la découverte de tombes antiques de l'époque grecque. La plus importante trouvaille de ce genre dont on ait connaissance eut lieu le 8 avril 1865 [2]. Des paysans mirent à découvert un tombeau d'où ils tirèrent un grand nombre de monnaies de bronze, des vases brisés et de magnifiques bijoux d'or. La plupart de ces objets ont été malheureusement dispersés avant que le propriétaire du terrain n'en fût averti, et ont passé par le creuset du fondeur. Cependant le propriétaire en question, M. Pasquale Francica, a pu recouvrer une partie des bijoux qu'il possède chez lui, à Rome. Ces joyaux, décorés de figures au repoussé et d'ornements d'une extrême élégance, très finement exécutés au cordelé, appartiennent à la meil-

1. Ughelli, *Italia sacra*.

2. Voy. le rapport très naïf sur la découverte, fait à l'Académie de Catanzaro par M. Pasquale Giuliani et publié dans ses *Memorie istoriche della città di Nicastro. Note*, p. 13-15.

leure époque de l'art grec. On ne peut les tenir pour postérieurs au IVe siècle ou tout au plus aux premières années du IIIe. Celles des monnaies trouvées dans le tombeau que l'on a pu examiner sont des cuivres d'Agathocle, roi de Syracuse, précisément à l'époque qui vient d'être indiquée comme celle à laquelle reporte le style des bijoux.

Maintenant l'ancienne Santa-Eufemia n'est pas seulement l'unique localité de la plaine entre le Lamato et le cap Suvero où l'on ait pu constater des vestiges de ce genre. J'ai indiqué moi-même plus haut les raisons, tirées de l'état actuel des lieux, qui font que ceci ne suffirait pas à y fixer avec une entière confiance le site de ville antique que nous cherchons. Mais d'autres circonstances me semblent prouver, avec plus de certitude, que c'est bien là que se trouvait Térina. Si l'on observe quelle distance sépare aujourd'hui de la mer la Torre del Bastione di Malta, tour de garde bâtie au commencement du XVIe siècle sur le rivage même en avant de Santa-Eufemia, de combien donc ce rivage a avancé depuis la construction de la tour, grâce aux alluvions successives, on arrive à cette conviction que, dans l'antiquité, le site ou Robert Guiscard bâtit son abbaye devait toucher à la plage, ce qui est une condition nécessaire pour l'emplacement d'une ville qui donnait son nom au golfe et où l'on plaçait, comme à Naples, le tombeau d'une Sirène[1]. De plus, Lycophron dit à deux fois que Térina se trouvait dans le voisinage d'un fleuve, l'Ocinaros, distinct du Lamêtos (le Lamato), que mentionne le même poète[2], et du Sabbatus (le Savuto), dont nous connaissons le nom par l'Itinéraire d'Antonin :

> Λίγεια δ' εἰς Τέρειναν ἐκναυσθλώσεται,
>
> . . . .
>
> Ὠκινάρου δίνῃσιν ἀγχιτέρμονα[3]
>
> Οἱ δ' αὖ Τέρειναν, ἔνθα μυδαίνει ποτοῖς
>
> Ὠκίναρος γῆν, φοῖβον ἐκβράσσων ὕδωρ
>
> Ἄλῃ κατακήσουσι κάμνοντες πικρᾷ[4].

1. Lycophr., *Alexandr.*, 726; Steph. Byz., *v.* Τερίνα.
2. *Alexandr.*, 1085.
3. *Ibid.*, 729.
4. *Ibid.*, 1008-1010.

Pour celui qui étudie la question de loin, sur les cartes, cette indication n'a rien de décisif, car elle semble pouvoir s'appliquer également bien à tous les petits torrents descendus des montagnes qui sillonnent la plaine au bas de Nicastro. Il n'en est pas de même quand on est sur les lieux. Le Fiume di San-Biase ou Fiume dei Bagni prend une telle importance dans l'esprit du pays, il se distingue si bien de tous les autres par la formidable traînée grise de sables, de galets et de quartiers de roches que laisse son passage à l'époque des pluies d'hiver, qu'il n'y a pas moyen de douter que ce ne soit lui qui ait trouvé place dans une description poétique. Or, c'est précisément de tous ces torrents celui qui passe le plus près de Santa-Eufemia l'ancienne.

Un des types principaux de la numismatique de Térina, le plus remarquable de tous au point de vue de l'art, représente la Victoire assise auprès d'une





fontaine, dont elle reçoit dans une hydrie l'eau versée par une bouche en mufle de lion. Ce type monétaire fait certainement allusion à une fontaine sacrée, et probablement douée de vertus médicinales, qui devait exister auprès de Térina. Et précisément, tout à côté de l'emplacement de l'abbaye de Santa-Eufemia, nous trouvons la source sulfureuse appelée I Bagni, la seule fontaine thermale du canton. C'est la source rappelée par les médailles que Lycophron avait en vue quand, après avoir parlé des tourbillons de l'Ocinaros, voisin de Térina, il ajoute que « l'Arês y lave de ses eaux purificatrices le tombeau de la jeune fille aux pieds d'oiseau, » la Sirène Ligeia :

Λούσει δὲ σῆμα βούκερως νασμοῖς Ἄρης
Ὀρνιθόπαιδος ἴσμα φοιβάζων ποτοῖς [1]

1. *Alexandr.*, 730.

Le savant archéologue anglais Millingen[1] a émis la très ingénieuse conjecture que, dans le texte du poète alexandrin, la leçon ΑΡΗΣ pour le nom de la fontaine devait être fautive et qu'il fallait y substituer ΑΓΗ, d'après une monnaie où ce nom est écrit sur la pierre où la Victoire se tient assise auprès de la fontaine.

Je crois trouver la confirmation de cette correction, et par suite de la situation que j'assigne à la fontaine Agê, ainsi qu'à la ville de Térina, dans les Itinéraires. Les indications sur la distance entre Consentia et Vibo Valentia et sur les stations échelonnées dans le parcours, telles que les donnent la fameuse inscription de Popilius Lænas à Polla dans le Val di Teggiano[2], la Table de Peutinger, le géographe de Ravenne et l'Itinéraire d'Antonin, ont été coordonnées de main de maître par M. Mommsen[3] dans la construction suivante, que j'adopte entièrement :

Inscr.	*Tab. Peut.*	*Geogr. Rav.*	*Itin.*
Cosentia.	Cotentia.	Consentia.	Consentia.
			XVIII.
			Ad fluvium Sabatum.
	XX.		
	Temsa.	Terisa.	
	XI.		
	Aque Ange.	Aquae Natiae.	
			XVIII.
			Ad Turres.
	XVIII.		XIII.
	Annicia.	Angila.	Ad. fl. Angitulam.
LVII.	....		(XXI)[4]
Valentia.	Vibora Balentia.	Bibona Balentia.	Vibona.

On comptait donc 57 mille romains pour aller de Consentia (Cosenza) à Vibo Valentia (Monteleone), ce qui est une distance exacte si l'on trace la première

1. *Ancient coins*, p. 23; voy. R. Rochette, *Lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques*, p. 43.

2. Mommsen, *Inscr. Regn. Neap.*, nº 6276.

3. *Inscr. Regn. Neap.*, p. 342.

4. Distance comptée à partir de la station *Ad Turres*.

partie de la route en remontant la vallée du Basento jusqu'à son origine, et descendant ensuite à la mer par celle du torrent Oliva. Par cette voie, il y a bien 18 milles de Consentia au passage du Sabbatus (le Savuto), où l'Itinéraire marque la première station. Deux milles après, c'est-à-dire à la 20e borne, on rencontrait Tempsa; c'est exactement le site des Mattonate. Onze milles encore de plus (31e borne) et le voyageur touchait aux *Aquae Angae*, que ces chiffres font correspondre à la source des Bagni. De là pour atteindre à la traversée du fleuve Angitula (l'Angitola) il fallait encore dix-huit milles (49e borne). Les *Aquae Angae* sont bien évidemmeut les mêmes que la source Agê de la médaille de Térina, et si, dans la Table de Peutinger et le géographe de Ravenne, c'est la source thermale qui se trouve enregistrée au lieu de la ville voisine, il est plus que probable que la cause en est que Térina ne subsistait plus à l'époque de la rédaction de ces documents.

Il est encore question de la même source chez Geoffroy Malaterra[1] quand il raconte qu'en 1057 Robert Guiscard, marchant pour la première fois contre Reggio, « traversa les territoires de Cosenza et de Martirano et arriva sur les bords du fleuve Nocatus, près des sources d'eaux chaudes. Là, il séjourna pendant deux jours pour donner un peu de repos à ses troupes, fatiguées par de longues marches, et pour étudier le pays. L'armée gagna ensuite Squillace. » Malheureusement il n'y a pas moyen de se fier à l'exactitude de la forme du nom de *Nocatus* donné au Fiume di San-Biase ou Fiume dei Bagni. On sait dans quel état fautif nous possédons jusqu'ici le texte de Malaterra et combien une édition critique, d'après les manuscrits, en serait indispensable. Les noms géographiques, en particulier, y sont à chaque instant altérés. Le chapitre même d'où j'extrais ce passage en fournit des exemples frappants dans plusieurs noms qu'il est extrêmement facile de rétablir sous leur vraie forme[2] pour peu que l'on connaisse la géographie du pays, *Lencastrum* pour *Neocastrum* (Nicastro) et *Maya* pour *Mayda* (Maida).

Fr. LENORMANT.

(*La suite prochainement.*)

1. *Hist. Sicul.*, I, 18.

2. C'est ce qu'a négligé de faire M. l'abbé Delarc, *Les Normands en Italie*, p. 281.

PARIS ET HÉLÈNE.

J'ai publié dans ce recueil (*Gazette arch.*, 1880, pl. VII et VIII, p. 57 et suiv.) un magnifique vase de terre peinte (κότυλος) à figures rouges sur fond noir, portant les signatures de Hiéron et de Macron. Sur un des côtés on voit *Pâris-Alexandre* qui emmène *Hélène* pour la conduire à Troie.

M. R. Kékulé (*Arch. Zeitung*, 1882, p. 1) me reproche d'avoir négligé de comparer cette composition avec celle que l'on voit sur une belle *cylix* de la fabrique de Hiéron, autrefois dans la collection du prince de Canino [1], aujourd'hui au Musée de Berlin [2]. Sur un des côtés de cette *cylix* est représenté le *Jugement de Pâris* et, au revers, *Pâris-Alexandre* emmenant *Hélène*, la tête voilée comme une jeune mariée. Suivent *Ménélas*, *Timandra*, *Evopis*, *Icarios et Tyndare*. Tous ces personnages, à l'exception de *Ménélas*, sont accompagnés d'inscriptions qui indiquent leurs noms. Or, j'ai parlé de cette cylix dans mon article de la *Gazette archéologique* (*l. cit.*, p. 61) et je maintiens le nom de *Ménélas* que j'ai donné, il y a 46 ans, au personnage barbu qui précède *Timandra*. M. Kékulé préfère le nom d'*Énée*, parce que ce héros figure auprès de *Pâris* sur le vase portant deux noms d'artistes et qu'un passage des Cypriaques cité par Proclos [3] dit d'une manière formelle que ce fut d'après l'ordre d'Aphrodite qu'*Énée* s'embarqua sur le vaisseau qui devait conduire le jeune fils de Priam en Grèce. Il me semble qu'*Énée* aurait été représenté, comme sur le vase signé des noms de Hiéron et Macron, sous la forme d'un éphèbe. La présence de *Ménélas* à l'enlèvement d'*Hélène* peut paraître étrange, j'en conviens, mais cet enlèvement est figuré ici comme un cortège nuptial, et un céramographe a pu introduire le roi de Sparte dans cette scène.

J. DE WITTE.

1. Voy. mon *Catalogue*, n° 129, Paris, 1837.
2. Ed. Gerhard, *Trinkschalen und Gefässe*, pl. XI et XII; O. Benndorf, *Vorlege Blätter*, série A, pl. V.
3. Voy. Welcker, *Der opische Cyclus*, tome II, p. 506. J'ai cité ce passage des Cypriaques dans mon travail, *l. cit.*, p. 60.

MONUMENTS BYZANTINS INÉDITS

(SCEAUX, BAGUES, POIDS, TESSÈRES, MÉDAILLES DE DÉVOTION)

(Planche 50).

N° 1.

Amulette de cuivre jaune, en forme de rectangle allongé, avec anneau de suspension. Sur la face antérieure, S. Pantéléimon, jeune, imberbe, la chevelure bouclée, est représenté debout, les mains jointes. La légende est **Ο Α**(γιος) **ΠΑΝΤΕΛΕΗΜΟΝ**.

Au revers est gravée une autre légende ainsi conçue : **ΚΕ ΒΟΙΘΗ ΤΟΝ ΦΟΡΟΝΤΑ ΤΟΝ**, *Seigneur, protège le porteur de ce (talisman, amulette).*

Acheté par moi au bazar de Constantinople. — xiie-xiiie siècle.

N° 2.

La magnifique bague dont je donne, sous ce n°, la gravure malheureusement assez incomplète, m'a été présentée à Constantinople en 1879. J'en avais offert un prix élevé, et longtemps j'avais espéré l'acquérir. L'an dernier, au moment où je croyais la tenir, elle m'a définitivement échappé par une de ces surprises de la dernière heure si fréquentes en pays ottoman. J'en ai entièrement perdu la trace; cependant, d'après un renseignement assez vague, j'ai lieu de croire qu'elle est aujourd'hui en Angleterre. J'ai vivement regretté la disparition de ce précieux monument, car, si la pierre est antique, la monture en or porte une belle et curieuse légende du Moyen-Age. J'ai négligé de noter, il y a quatre ans, de quelle nature était la pierre, mais une excellente empreinte que j'ai conservée me permet de donner une copie fidèle du sujet gravé, ainsi que de l'inscription écrite en beaux caractères du xiiie siècle.

Celle-ci est ainsi conçue : + S' BERTRANI BECTIARII, *Sceau de Bertrand, vestiarius.*

J'ai la conviction que cette bague a appartenu à quelque haut fonctionnaire palatin de la cour des empereurs latins de Constantinople, et que le *vestiarius* latin Bertrand, dont le sceau a été retrouvé à Byzance, a rempli auprès des Baudouin de Flandre ou des Henri d'Angre les mêmes fonctions d'apparat que ses prédécesseurs byzantins, les βεστιάριοι [1], les βεστήτορες, etc., remplissaient auprès des Comnènes et des Anges.

Le sujet gravé sur la pierre antique est d'un admirable travail, mais sans grand intérêt, je crois ; c'est un buste de jeune femme à la gorge opulente ; sur l'épaule gauche passe un léger vêtement qui laisse les seins à découvert ; la coiffure retenue par une couronne de feuillage est charmante ; au dessous de la bandelette qui lie la couronne, quelques mèches de cheveux tombent gracieusement sur la nuque.

N° 3.

Tessère en verre de couleur verdâtre, présentant dans un encadrement formant bourrelet un buste d'homme de dessin barbare portant sur l'épaule droite ce qui paraît un caducée, mais qui est bien plutôt une énorme fibule. La légende + ΔΡΟϹΕΡΙΟΥ ΕΠΑΡΧΟΥ nous donne le nom et le titre du personnage représenté, l'éparque *Droserius*. J'ai acquis ce petit monument à Athènes où il avait été apporté de Crête. Comme forme, comme aspect, il rappelle absolument ces tessères (assignats ou monnaies) de verre à légendes coufiques qu'on retrouve communément en Orient et principalement en Égypte. Les tessères de verre d'origine byzantine sont infiniment plus rares. J'en ai vu chez un amateur du Caire deux ou trois portant des monogrammes de l'époque des Justinien et des Justin, et une seule avec un buste impérial. Celle que je publie aujourd'hui me paraît remonter à cette même époque. Sous les numéros 8995 et 9030 du t. IV du *Corpus inscr. gr.*, sont décrites, d'après le P. Torremuzza, deux petites tessères de verre portant, l'une le nom de l'éparque Léon,

1. Remarquez que le mot *vestiarius* est écrit par un *b* (*bestiarius*) dans l'inscription de cette bague.

ЄΠΙ ΛЄωΝΤΟϹ ЄΠΑΡΧ(ου), l'autre le nom du même éparque Droserius auquel appartient l'exemplaire que je publie ; seulement, Torremuzza et après lui les éditeurs du *Corpus inscr. gr.* ont lu ΡΟΓЄΡΙ[ου], *Roger,* là où en réalité il faut lire ΔΡΟϹЄΡΙ[ου]. Je possède plusieurs sceaux byzantins avec le nom de *Droserius.* Le dictionnaire Pape-Benseler n'indique que la forme Δρόσερος.

N° 4.

Poids de bronze d'un *quadrans*, du poids de 76 gr 40, sur lequel est gravée la représentation d'un portique de basilique, portique à triple baie, élevé sur quatre colonnes ; deux des baies se terminent en pointe, celle du milieu est en forme de dôme surmonté d'une croix. Dans les intervalles sont disposés : 1° les caractères composant les deux mots ΘЄΟΥ ΧΑΡΙϹ ; 2° un grand monogramme; 3° la formule Γ° Γ (οὐγγία γ'). Tous les caractères isolés, ainsi que le monogramme, la croix terminale, les bases et les chapiteaux des colonnes, sont indiqués par des lamelles d'argent incrustées dans le bronze, disposition fréquente, on le sait, sur les poids byzantins. J'ai acquis à Corfou celui-ci qui me paraît appartenir au VIe ou au VIIe siècle.

N° 5.

Voici sans contredit le plus curieux des monuments que je publie aujourd'hui. C'est un magnifique poids monétaire de bronze qui m'est venu de Beyrouth, poids circulaire de dix-huit *nomismata*, portant le nom et l'effigie de *Zémarque, illustrissime et éparque de Rome.* La légende est + ЄΠΙ ΖΙΜΑΡΧΟΥ ΤΟΥ ЄΝΔΟΞΟΤΑ(του) S ЄΠΑΡΧΟΥ ΡωΜΙϹ *(Sous l'administration de Zémarque, illustrissime et éparque de Rome).* Le buste de Zémarque, d'un dessin barbare, le représente la tête nue, tenant de la main droite un *volumen*, de la main gauche un sceptre en forme de caducée. Sous le buste, la formule N̊ ΙΗ (νομίσματα ιη'). Buste, légende et formule ont été gravés profondément en creux pour recevoir les lamelles d'argent qui ont malheureusement disparu. Ce poids pèse 79 gr 50.

On connaît un multiple de ce monument ; c'est le fameux poids de soixante-douze *nomismata* qui est au Musée Kircher, à Rome, et qui a été publié à

plusieurs reprises par le P. Garrucci[1]. Celui-ci s'est contenté de donner de ce monument, qu'il appelle avec raison « *uno stupendo ponderale di bronzo,* » une description très succincte et une fort mauvaise gravure[2]. On reconnaît toutefois qu'il s'agit bien d'un poids de même série que celui que je possède, seulement de valeur quadruple. La légende est : **+ ЄΠΙ ΖΗΜΑΡΧΟΥ ΤΟΥ ЄΝΔΟΞ**(οτατου) **S ЄΠΑΡΧΟΥ ΡωΜΗC S ΑΠΥΠΑΤ'**(ων) ; la formule indiquant le poids en *nomismata* est naturellement **N̊ OB.** Le poids en grammes est de 309 gr 50.

Le poids du Musée Kircher, comme le mien, a dû être incrusté d'argent : « *che fu già intarsiato di argento,* » dit le P. Garrucci ; mais, ici aussi, les fines lamelles du précieux métal ont été détruites par le temps et l'usage. J'aurais désiré posséder un moulage de ce beau monument, unique en son genre comme poids et dimensions, et en donner une bonne gravure à côté de celui que je publie ; je me suis heurté à tant de difficultés administratives que j'ai dû renoncer à ce projet.

Le poids de 18 *nomismata* offrant un champ plus restreint, le graveur a dû supprimer le dernier titre de **ΑΠΟΥΠΑΤωΝ.**

Ces deux poids appartiennent au ve siècle ou plus certainement encore au vi^e. Divers personnages du nom de Zémarque ont figuré à cette époque dans l'histoire de l'empire d'Orient[3]. Il est difficile de savoir lequel d'entre eux a fait graver sur ces poids son effigie et ses titres. Certainement, comme le font remarquer les éditeurs du *Corpus insc. gr.*, ce Zémarque était préfet ou éparque, non de Rome, mais de Constantinople, et il faut lire la fin de la légende **ЄΠΑΡΧΟΥ (ΤΗC ΝЄΑC) ΡωΜΙC.**

M. Papadopoulos Kérameus, dans son *Catalogue descriptif des poids antiques du Musée de l'Ecole Evangélique de Smyrne*[4], a publié sous les n°s 1 et 5 des *poids byzantins*, deux poids qui présentent des légendes très

1. Entre autre dans les *Annali di Numismatica* de Fiorelli, t. I, 1846, p. 207, n° 63, dans un article intitulé *Pesi antichi del Museo Kircheriano*.

2. Pl. vi, n° 14 du t. I des *Annali*.

3. V. entre autres Muralt, *Chronogr. byzantine*, t. I, p. 113 (Zémarque (Ζήμαρχος), frère de Justin I, an 498), p. 117 (le même, an 502), p. 215 (Zémarque, *apohypatôn* et curateur des biens de Placidie, an 539), p. 228 (Zémarque-le-Cilicien, général des forces d'Orient, an 569), etc. etc.

4. Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς, Smyrne, années 1878-79, pp. 59-86.

analogues à celles des deux poids monétaires de Zémarque ; ce sont ceux qui portent les noms de *Jean illustris et comte des largesses sacrées* et de *Julien* également *illustris et comte des largesses sacrées.*

N° 6.

Poids de cuivre jaune carré d'une *uncia*, pesant 26 gr 130, qui m'a été envoyé de Beyrouth comme ayant été trouvé à Antioche. La face principale porte la représentation gravée de deux personnages nimbés et couronnés, de sexe différent (S. Constantin ? et Ste Hélène ?) Entre eux une grande croix dont le pied et la barre transversale forment partie constituante d'un monogramme que complètent à droite un **N** et un **K** liés, à gauche un **A** isolé. Dans les cantons inférieurs de la croix, la formule **Γο A** (οὐγγία α'). Les faces des deux personnages, la croix et tous les caractères constituant le monogramme et la formule pondérale sont indiqués par des lamelles d'argent délicatement incrustées. Quant au monogramme, l'explication la plus naturelle serait le nom d'*Antioche*, **ANTIOXЄIA** ; mais le dernier caractère de droite est certainement un **K** et non un **X.**

Ce poids me paraît remonter à l'époque de Justinien I ou de Justin II.

N° 7.

Grand et magnifique poids carré de plomb, du poids de 321 gr, par conséquent d'une *libra*, présentant cette très curieuse particularité qu'il porte une légende bilingue. Sur une face on lit les mots deux fois répétés **ЄΠAP'**(χια) **ΘPAKHC**, et, sur la face opposée, les mots également deux fois répétés **PROVINC**(*ia*) **THR**(*aciæ*). Les quatre légendes ont été profondément imprimées dans le métal au moyen de coins, un pour chaque face. Pour le V latin, on s'est servi d'un Y grec. Je ne connais pas d'autre exemple de poids byzantin à légende bilingue.

Ce poids, d'époque ancienne (VIe siècle probablement), a été trouvé en 1879 à Philippopoli, une des capitales de la Thrace, dans le jardin de la maison occupée par les membres de la Commission internationale de délimitation et d'organisation de la Roumélie. Il m'a été donné par un des membres

français de cette commission, M. Gustave de Coutouly, aujourd'hui ministre de France à Mexico.

N° 8.

Petit poids monétaire de forme carrée, en bronze, du poids de trois *nomismata*, pesant 10 gr 400. Sur la face principale, une croix potencée, le mot **EXITIO**, les caractères **Γ O** et la formule **N̊ Γ** (νομίσματα γ') sont indiqués par des lamelles d'argent incrustées. *Exitio* signifie *action de sortir, sortie;* je ne m'explique point la présence de ce mot latin sur ce poids byzantin du VIe ou du VIIe siècle, pas plus, du reste, que je ne comprends le sens des deux caractères **Γ O** qui ne peuvent signifier : 70 onces.

Acheté à Constantinople.

N° 9.

Très belle médaille de dévotion, en bronze, portant sur une face la représentation de la *Résurrection* avec la légende **H ANACTACIC**, et sur l'autre celle du *Crucifiement* (le Christ en croix entre la Vierge et S. Jean); dans les cantons supérieurs de la croix, le soleil et la lune avec la légende **H CTAYPωCIC**. — Les médailles de piété byzantines de cette dimension sont d'une extrême rareté. Celle-ci me paraît appartenir à l'époque des Comnènes.

N° 10.

Autre médaille de dévotion en plomb, dont l'anneau de suspension a été brisé, présentant au droit ce même sujet de la *Résurrection*, avec les sigles **IC XC** et la légende **H ANACTA**[**CIC**]. Le revers présente une croix à branches fortement recourbées. — Même époque. — Acheté au bazar de Constantinople.

N° 11.

Très curieux petit sceau en ivoire, de forme conique, qui m'a été envoyé de Beyrouth, et qui porte l'image assez grossière de sainte Marine triomphant du dragon, représenté sous la forme d'une figure humaine. D'une main, la sainte, **AΓIA MAPINA**, saisit les cheveux du petit personnage; de l'autre, elle brandit

le marteau (σφυρίον) dont elle va l'assommer [1]. Voyez dans le Συναξάριστης τῶν δώδεκα μηνῶν, etc., au jour de la fête de S[te] Marine (17 juillet), le curieux récit de ce haut fait de la jeune martyre de Pisidie. Ce sceau est d'époque fort ancienne.

N[os] 12 et 13.

Deux tessères de cuivre (probablement des poids monétaires) données au Cabinet de France par M. Waddington ; elles portent des légendes qui indiquent bien certainement leur usage, mais qui sont fort difficiles à expliquer. Je les reproduis ici pour attirer sur elle l'attention des érudits. Elles n'ont jamais encore été publiées. La première pèse 4 [gr] 40, la seconde 3 [gr] 90. Voici la reproduction exacte des légendes.

1		2	
+ ΗΛΙ	ΤΟΔЄ	+ΠΑ	ЄΛΑ
Ο C Є Λ Η	ЄΛΑΦΡΟ	ΛΑΙΟΝΟ	ΦΡΟΝ
ΝΑΤΟΝ	ΤЄΡΟΝ	ΛΟΤΡΑ	
	ΤΟΥΤΟΥ	ΧΟΝ	
	ΑΡΓЄΙ		

Un exemplaire de la tessère n° 2 a été acquis récemment par le Cabinet des Médailles de Berlin. Il est décrit mais non expliqué par M. Friedlænder dans le 1[er] fascicule (p. 58) du tome XI (1883) de la *Zeitschrift für Numismatik*. Une note communiquée à M. Friedlænder par M. A. Erman est ainsi conçue : « Un glossaire copte et arabe de la Bibliothèque de Paris range parmi les expressions grecques qui se rapportent à la monnaie, le mot ὁλότροχον avec la signification *wazin* « qui a son plein poids ». Il en résulterait que ce petit monument serait un poids. Mais la légende qu'il porte n'en devient que plus inexplicable [2]. »

1. Peut-être bien au lieu des cheveux l'artiste a-t-il voulu figurer un long clou que la sainte s'apprête à enfoncer dans la tête du monstre. — Au dessus du mot ΑΓΙΑ, on aperçoit un petit croissant.

2. « Ein koptisch-arabisches Glossar des Pariser Bibliothek führt unter griechischen Ausdrücken, die auf das Münzwesen Bezug haben, ὁλότροχον mit der Bedeutung *wazin* « vollwichtig » auf. Danach scheint es, als sei das obige Stück ein Gewicht. Aber dadurch wird seine Aufschrift um so ræthselhafter. »

Le mot ὁλότροχος, ὁλοίτροχος ou ὀλοίτροχος signifie « qu'on fait rouler tout d'une masse; » ὁ ὁλότροχος signifie encore « bloc de pierre. »

Que viennent faire sur la tessère n° 1 ces allusions au soleil et à la lune ?

M. Frœhner, dans ses *Bulles métriques* publiées l'an dernier dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, a décrit, sous le n° 8, un « jeton » d'argent à l'effigie de l'empereur Andronic II, portant au revers la curieuse légende + Χάραγμα σεπτὸν καταβοᾶ κιβδήλου. Ce jeton a été acquis par le Cabinet de France et M. Feuardent en possède un presque semblable. Il peut être utile de rapprocher et de comparer tous ces petits monuments si rares, encore si mal connus.

Les deux tessères du Cabinet de France paraissent appartenir à l'époque des Comnènes.

N° 14.

Petit disque en os ou en ivoire destiné à être enchâssé dans quelque anneau ou bijou, portant la tête du roi-prophète Salomon très finement sculptée, entre les mots **Ο ΠΡΟΦ'** *(en monogr.)* **ϹΟΛΟΜ'**, pour **Ο ΠΡΟΦΗΤΗϹ ϹΟΛΟΜѠΝ**. Salomon, nimbé, comme c'est toujours le cas chez les Byzantins, est figuré jeune, imberbe, avec une longue chevelure, une couronne radiée, vêtu d'une robe échancrée carrément sur la poitrine avec une large bande formant chevron.

On sait le respect extraordinaire que porte l'Église grecque aux grands personnages de l'Ancien Testament, qui sont constamment figurés avec le nimbe et sont appelés S. Adam, S. Abraham, S. David, S. Salomon, etc. [1]

Acheté à Beyrouth. — XIIe siècle.

N° 15.

Charmant petit sceau en bronze en forme de cachet à quatre pans, muni d'un anneau de suspension et portant l'effigie de S. Pantéléimon en buste, avec la légende **Ο ΠΑΝΤЄΛ**(ειμων). Sur les quatre pans sont finement gravés quatre petits sujets : un lion (ou un chat ?), un lièvre, un canard sous une branche d'arbre, laissant tomber des gouttes d'eau de son bec [2], une souris enfin

1. V. Didron et Durand. *Manuel d'iconographie chrétienne*, note de la page 131.

2. Le graveur a négligé de représenter ces gouttes d'eau.

courant sur une branche d'arbre (?). Ces quatre représentations font vraisemblablement allusion à des miracles accomplis par S. Pantéléimon.

Ce sceau, que j'ai acheté à Constantinople, appartient certainement à l'époque des Comnènes. On sait la rareté extrême des sceaux de bronze de l'époque byzantine. Les Byzantins se servaient presque exclusivement de sceaux de plomb.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.



La remarquable statuette de bronze reproduite un peu au dessous des proportions de l'original dans le cliché ci-joint, a été découverte avec une autre, que nous publierons également, dans les travaux de construction de l'établissement thermal d'Uriage (Isère). Elle est conservée au château d'Uriage, dans la riche collection archéologique de M. le comte de Saint-Ferréol.

Cette figurine représente Apollon nu, aux formes juvéniles, efféminées et presque ambigües. Les cheveux du dieu sont relevés en nœud au sommet du front. Sa main droite, abaissée, tient le plectrum; la gauche, élevée, s'appuyait évidemment sur une grande lyre, un barbiton, posé sur un cippe ou sur une colonne. Malheureusement cet attribut a disparu, ainsi que la main qui s'y posait et une grande partie de l'avant-bras.

Y.

Le Secrétaire de la Rédaction,
E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant,
S. COHN.

BAS-RELIEF EN TERRE CUITE

DE LA COLLECTION DE LUYNES

(PLANCHE 49.)

La plaque en terre cuite reproduite par notre planche 49 est de provenance inconnue. Elle a fait partie du cabinet de Raoul Rochette, et est décrite en ces termes au n° 202 du catalogue qui fut composé en 1855 pour la vente aux enchères de ce cabinet.

« 202. Bas-relief. Bige courant à gauche; l'aurige a une cuirasse ornée de spirales et d'un lys renversé. Près de lui, sur le char, un guerrier armé d'un casque à haute *crista*, d'une lance et d'un grand bouclier circulaire décoré d'un aigle volant. Au dessus des chevaux, un oiseau qui vole. Coloration en blanc, rouge et noir; la forme du mors des chevaux est fort curieuse. Très ancien style[1]. »

A la vente de 1855, la plaque fut achetée par le duc de Luynes; en 1862, elle passa, par legs du duc, au Cabinet des Médailles, en même temps que tant d'autres richesses. Le catalogue manuscrit de la collection de Luynes reproduit presque textuellement, au n° 768, la description du catalogue Raoul Rochette; il n'ajoute que quelques détails : ainsi il signale la tête de griffon qui décore le milieu du joug.

En l'absence de toute indication de provenance dans l'inventaire de l'une et de l'autre de ces collections, et vu la variété d'origine des objets possédés par Raoul Rochette, il est bien téméraire de prétendre déterminer d'où peut venir ce monument. Je serais tenté toutefois de songer à Cumes, d'après le souvenir que m'ont laissé quelques fragments analogues conservés au Musée de Naples, et

1. *Catalogue des monuments antiques... composant le cabinet de feu M. Raoul Rochette.* Paris, 1855.

qui ont été trouvés sur l'emplacement de cette ville. Mais c'est là une simple hypothèse, et je n'ai point gardé des fragments du Musée de Naples une mémoire assez exacte pour pouvoir rien affirmer.

L'emploi de la plaque est plus facile à établir. Elle faisait partie d'une frise en terre cuite comme en avaient souvent les maisons des villes grecques de la Campanie. Un des trous ménagés pour le passage des clous qui servaient à la fixer au mur, est visible en haut, vers la droite, et le clou en fer qui n'a pu pénétrer assez profond dans la maçonnerie, et que l'on a dû rabattre à coups de marteau, est encore conservé. L'autre trou était juste au dessus de la tête des chevaux, et c'est évidemment la résistance du clou qui y était engagé qui a causé la rupture de l'angle supérieur gauche de la plaque. Les deux bords opposés du monument étant conservés, à gauche au milieu de la hauteur, à droite au coin supérieur, sa longueur peut être mesurée avec toute certitude : elle est de 45 centimètres 2 millimètres, ce qui correspond avec une exactitude vraiment surprenante, si l'on songe à la difficulté de calculer à priori le retrait qu'éprouvera une brique, à un pied et demi grec. La hauteur primitive ne peut être déterminée, le bas de la plaque étant brisé. Mais si l'on songe qu'au dessous du sol sur lequel posaient les roues du char et les pieds des chevaux, il devait y avoir un ornement correspondant à la torsade du haut, on regardera comme probable que cette hauteur était d'un pied. Un pied et demi sur un pied, c'est une proportion tout à fait normale pour des matériaux d'architecture. Ce sont là précisément les dimensions du genre de brique que les Grecs appelaient brique lydienne, et que les Romains ont le plus fréquemment employé[1].

Le style des figures et des ornements indique la date avec une assez grande précision; le type des hommes est celui que l'on retrouve sur les derniers vases à engobes rouges et les plus anciens des vases à décor noir; les coins de la bouche et des yeux sont encore relevés, mais ils ne le sont plus que fort légèrement, et les attitudes sont déjà libres; l'aigle qui vole au dessus de l'attelage ressemble beaucoup à celui d'un didrachme frappé par Thémistocle à Magnésie du Méandre, ainsi que l'a démontré M. Waddington, et datant par suite d'entre

1. Vitruve, II, III, éd. Rose et Müller-Strübing, p. 38, l. 26.

464 et 449 ; mais le corps de l'oiseau, gauchement représenté en forme d'œuf, presque comme sur le monument des Harpyes à Xanthos, révèle une époque un peu plus ancienne. Les chevaux ont déjà une grande souplesse de mouvement, mais l'attache des têtes et des jambes de devant est maladroitement dessinée. Tous ces signes indiquent la transition de l'archaïsme à l'art de la grande époque, et en plaçant le monument vers 480 ou 470, on ne se tromperait assurément pas de beaucoup.

Le fond de la plaque était blanc, les figures peintes d'un noir brunâtre, relevé çà et là de rouge cinabre très foncé. La scène représentée, en reliefs de plus de trois centimètres de saillie, forme le sujet de nombreuses peintures de vases. Un guerrier, ou plus probablement un héros, car le motif est emprunté aux légendes du temps passé plutôt qu'aux usages contemporains[1], est monté sur un char attelé de deux chevaux, et se fait transporter sur le champ de bataille. Il a le casque à haut cimier et à paragnathides rigides, la lance et le lourd bouclier rond, l'*aspis* argienne, dont l'épisème est un aigle aux ailes éployées; debout auprès de lui, sur le devant du char, se tient le cocher, la tête couverte d'un casque de forme analogue, mais sans cimier, le torse protégé par une cuirasse ornée d'une fleur d'eau renversée. Suivant l'usage, il a enroulé plusieurs fois l'extrémité des rènes autour de ses cuisses, afin de pouvoir les rattraper si quelque secousse trop forte les lui faisait tomber des mains; le char lui-même, étroit et bas sur terre, est aussi léger que possible; ses roues ont des jantes en bois cerclées de métal, et des rayons en métal qui viennent s'implanter dans un moyeu de bronze. La caisse du char, reposant directement sur l'essieu et sur le timon, est faite en osier tressé et soutenue par une mince armature métallique.

Au dessus de l'attelage lancé au galop, et dans le sens où il court, vole, comme cela se voit souvent sur les vases, un aigle, présage de la victoire.

Les chevaux traînent le char par l'intermédiaire d'un joug, et sont naturellement sans traits; le joug, en bois sans doute, mais peut-être décoré d'une

1. L'usage des chars de guerre a néanmoins continué dans certaines parties du monde grec, notamment à Cyrène, jusqu'au milieu du v[e] siècle.

garniture en métal, forme à ses extrémités deux arcs de cercle qui viennent reposer sur le garrot des bêtes ; au centre est une pièce métallique verticale, décorée, comme dans un vase de Milo publié par M. Conze, d'une tête de griffon[1]. Cette pièce verticale (ἕστωρ) sert, lorsque le timon a été amené sous le joug, à fixer par un nœud la courroie que l'on croisera ensuite plusieurs fois autour du joug et du timon, à la hauteur de la clavette passée dans ce dernier ou de la saillie qui la remplace. Cette courroie sera ensuite attachée autour de l'*hestor* par un second nœud. L'hestor porte encore latéralement deux anneaux dans lesquels passent les rênes.

Le joug est maintenu en place en avant par une sorte de cravate (ζεύγλη) qui passe sous le cou des chevaux ; en arrière, par une sangle qui vient s'appuyer sur l'extrémité de leur sternum.

Le harnachement de tête est exactement celui dont on se sert encore aujourd'hui ; le mors est absolument pareil au mors en bronze encore fixé dans la bouche d'un des chevaux du quadrige colossal qui surmontait le tombeau de Mausole à Halicarnasse ; comme dans le mors turc, les rênes agissent sur un bras de levier qui appuie sur la langue une petite palette à bord tranchant, système qui, à la moindre traction sur la bride, cause à l'animal une douleur si vive qu'il s'arrête instantanément au milieu de la course la plus emportée.

A vrai dire, aucun de ces détails de harnachement n'était inconnu ; les uns étaient signalés par les textes[2], les autres marqués sur les monuments figurés. Mais je ne connais aucun bas-relief, aucune peinture de vase qui les indiquent d'une manière aussi précise, aussi minutieuse, et là n'est pas le moindre intérêt de la plaque de la collection de Luynes.

O. RAYET.

1. A. Conze, *Melische Thongefaesse*, pl. III.
2. Voyez notamment Homère, *Iliade*, V, v. 720 et suiv.; — XXIV, v. 266 et suiv.

ANTÉFIXE DE TERRE CUITE

(Planche 51.)

Charles Lenormant rapporta cet antéfixe d'un voyage qu'il fit à Athènes en 1845, et il l'offrit généreusement au Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale. Il n'y a donc point de doute sur la provenance du monument; on ne saurait hésiter non plus sur l'époque à laquelle on doit le rapporter. Il appartient à la période de transition qui correspond au commencement du ve siècle avant notre ère; le style en est semi-archaïque, et l'on perçoit déjà sous les traits énergiquement accentués de la tête, et derrière la rude expression de la physionomie, les premiers essais du grand art de la fin du ve et du commencement du ive siècle. S'il nous était permis de faire une comparaison, nous dirions que les produits de l'art grec du commencement du ve siècle correspondent assez bien, par leur degré de développement artistique, aux œuvres des maîtres du xve siècle, qu'on a appelés les précurseurs de la Renaissance.

La tête d'Aphrodite ou plutôt de Héra que représente l'antéfixe du Cabinet des Médailles a 225 millimètres de hauteur; elle porte, comme la plupart des figurines grecques en terre cuite, des traces de coloration que nous allons indiquer. Les cheveux, partagés sur le milieu du front en deux longues tresses ondulées qui retombent sur les épaules, sont d'un brun rougeâtre, de même que les sourcils, les cils et la prunelle des yeux; les lèvres sont coloriées en rouge carmin. Enfin, la base du monument est décorée de figures géométriques en rouge et en brun foncé, disposées en méandres rectangulaires : cette ornementation qui fut si commune dans l'antiquité et qu'on retrouve partout

comme décoration architectonique, est surtout banale pour les antéfixes[1]. Nous ferons encore remarquer le collier en torsade passé autour du cou de la déesse, et surtout le large diadème peint en rouge qui retient ses cheveux et qui est formé de rosaces épanouies et séparées les unes des autres par un fruit : c'est ce diadème élevé qui nous permet de croire que nous sommes en présence plutôt d'une tête de Héra que d'une tête d'Aphrodite.

Il est regrettable que Charles Lenormant n'ait laissé aucune note relativement à l'endroit précis d'Athènes où le monument que nous venons de décrire a été retrouvé. Il ne serait peut-être pas trop téméraire de conjecturer que cet antéfixe faisait partie de la décoration extérieure du premier temple d'Athéné incendié par les Perses en 480 avant J.-C., et que Périclès remplaça par le Parthénon actuel. Avant Charles Lenormant, Lebas avait déjà recueilli à Athènes des antéfixes de terre cuite, de mêmes dimensions que celui-ci, qui provenaient certainement de ce premier temple. Le spécimen qu'il a fait représenter dans son grand ouvrage et qui affecte la forme d'un élégant fleuron, est colorié des mêmes teintes rouge et brun foncé que notre monument[2]. Il semble donc que rien ne s'oppose à ce que l'antéfixe du Cabinet des Médailles ait la même origine : il est assez ancien de style, et ses dimensions prouvent qu'il décorait un temple plutôt qu'un monument funéraire affectant la forme d'un édicule.

Les antéfixes, que Pline appelle *ectypae* et dont il attribue l'invention à Dibutade de Sicyone[3] étaient, comme on le sait, placés le long des bords du toit, comme ornement ; ils se trouvaient adaptés à l'extrémité de chaque rangée de tuiles au moyen d'un rebord ménagé dans la partie postérieure. Cet usage antique des *ectypae* fait qu'ils sont très communs dans les collections archéologiques. Ils affectent généralement trois formes variées. Tantôt ce sont des

1. V. à ce sujet la dissertation de MM. W. Dorpfeld, F. Graeber, R. Borrmann et K. Siebold : *Uber die Verwendung von Terrakotten am Geison und Dache griechischer Bauwerke.* 41e programme des *Winckelmannsfeste*, Berlin, 1881.

2. Lebas et Waddington. *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure.* Pl. II, 1. V. aussi un antéfixe de terre cuite trouvé à Athènes et représentant une tête de Méduse, dans la *Mythologie* de M. Max. Collignon (Paris, Quantin, 1883).

3. Plin., *Hist. nat.* XXXV, 43, 12.

têtes de divinités sans ornement ni appendice, comme celle qui nous occupe ici; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent chez les Etrusques, la tête de divinité (souvent une tête de Gorgone) est encadrée dans une sorte de large nimbe semi-circulaire; la tête se détache en vigoureux relief rehaussé encore par l'éclat des couleurs [1]. Enfin, parfois les *ectypae* sont formés de mufles de lions ou de masques grotesques, artistiquement travaillés, et dont la gueule béante servait de gargouille : c'est la même pensée qui a inspiré les sculpteurs des gargouilles en forme d'animaux fantastiques qui décorent l'extérieur des cathédrales du Moyen-Age.

Ernest BABELON.

STATUETTE DE BACCHUS

BRONZE DU CABINET DES MÉDAILLES

(Planche 52.)

La statuette de bronze reproduite sur notre planche 52 fait partie de la riche série du Cabinet des Médailles, où elle est restée jusqu'à présent comme inaperçue. On ne possède aucun renseignement touchant sa provenance ni sur l'époque de son entrée dans la collection [2]. Elle a été l'objet, il y a longtemps déjà, d'un commencement de restauration peu heureux, dont il serait à désirer

1. V. comme spécimen étrusque, un magnifique antéfixe colorié, publié par M. F. Adler dans l'*Archaologische Zeitung*. 1872, nouv. série, t. IV, pl. I.

2. Chabouillet, *Catalogue général des Camées, etc.*, nº 3005.

que l'on fît disparaître les traces : toute la partie des jambes au dessous des deux genoux est un travail moderne, d'un dessin incorrect et puéril qui trahit l'ignorance du restaurateur. Peut-être n'est-on pas loin de la vérité en attribuant cet essai maladroit à quelque amateur du XVII[e] siècle, modeleur dilettante qui n'aura pas voulu recourir à l'expérience d'un artiste de profession.

Dans son état actuel de mutilation, cette statuette est d'une dimension peu commune, 33 centimètres avec la partie restaurée. Bien que portant, à quelques endroits, la trace de coups de lime, elle n'a été, fort heureusement, ni grattée ni entamée par les acides, et le temps l'a recouverte d'une belle patine que ses possesseurs successifs ont épargnée. Malgré des qualités de détail remarquables, ce n'est pourtant qu'une œuvre de second ordre et que différents indices obligent d'attribuer à l'époque romaine. Le cristallin des yeux est marqué par un petit creux; le cou et quelques parties du torse sont d'une rondeur un peu molle, et le modelé des muscles, sans être incorrect, donne l'idée d'un travail de convention que l'étude sincère du modèle n'a pas vivifié. Mais si l'exécution porte la marque d'une époque assez basse, la conception qu'elle reproduit est beaucoup plus ancienne et paraît appartenir au siècle de la seconde floraison de l'art grec.

Ce qui frappe tout d'abord dans notre statuette, c'est l'alliance voulue des formes viriles avec les caractères du type féminin. Les traits du visage, qui n'est pas d'un dessin irréprochable, manquent de fermeté et de saillie; les yeux, beaucoup trop grands, ont cette expression rêveuse et indécise que les Allemands désignent par l'épithète intraduisible de *schwærmerisch*. Les cheveux, formant bourrelet au dessus du front, sont liés derrière la tête et retombent en boucles sur les épaules. Cette tête, toute féminine, surmonte un torse vigoureux et bien musclé, mais où certains traits, comme le mouvement prononcé de la hanche droite, révèlent encore un parti pris d'équivoque qui se fait sentir jusque dans les moindres détails.

Ce type, à la fois gracieux et troublant, proche parent, si l'on peut dire, de celui de l'Hermaphrodite et né sous l'influence d'idées analogues, se retrouve, avec des variantes nombreuses, dans beaucoup d'œuvres de la plastique gréco-romaine. C'est Dionysos, le dieu du vin, le dieu de l'élément humide, à la double nature

(διφύης), masculin et féminin, que les Grecs appelaient ψευδάνωρ[1], γύννις[2], θηλύφρων[3], ἀρσενόθηλυς[4], et que Sénèque le Tragique nous montre encore drapé dans les longs vêtements d'une vierge blonde :

> ... *Falsos imitatus artus,*
> *Crine flaventi simulata virgo,*
> *Luteam vestem retinente zona*[5].

Le type plastique de Bacchus Androgyne, que Guigniaut définit si exactement « la personnification mâle du principe féminin[6] », n'a été naturalisé en Grèce qu'à une époque relativement tardive. Dans les monuments archaïques, monnaies, bas-reliefs et vases peints, Dionysos est généralement *Pogonitès,* avec une longue barbe terminée en pointe comme celle d'Hermès. Mais la conception de Dionysos imberbe paraît déjà dans l'hymne homérique, où le dieu est représenté sur le rivage de la mer « semblable à un adolescent dans la première jeunesse[7]. » Cet hymne est d'ailleurs très postérieur aux autres poèmes homériques, qui ignorent la légende de Dionysos et ne parlent pas de lui comme d'un dieu[8]. Plus tard, sous l'influence du type asiatique de *Bassareus*, le Dionysos lydien vêtu d'une longue robe féminine[9], mais plus encore peut-être par suite du goût de l'art grec vieillissant pour les figures d'éphèbes éternellement jeunes et souriantes, naquit, à l'époque de Praxitèle, le type de Dionysos imberbe, en qui, dit Otfried Müller, « les formes du corps, fondues mollement et sans musculature accusée, révèlent la nature à demi féminine du dieu, tandis que les traits de la physionomie forment un singulier mélange du délire bachique et d'une ardeur indéterminée[10]. » Les types d'Apollon et d'Hermès ont été

1. Suidas, v° Ψευδάνωρ.
2. Arnobe, *adv. gentes*, VI, 12.
3. Brunck *Analecta*, II, p. 517.
4. Orph. *Hymn.*, XLIV, 4. — Cf. Fr. Lenormant, art. *Bacchus*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, t. I, p. 616, notes 803-12.
5. Sénèque, *Œdipe-Roi*, v. 420.
6. Guigniaut, *Religions de l'Antiquité*, t. III, p. 933.
7. Διόνυσος ἢ λησταί, VII, v. 2 : ἐφάνη παρὰ θῖν' ἁλὸς ἀτρυγέτοιο — ἀκτῇ ἐπὶ προβλῆτι, νεηνίῃ ἀνδρὶ ἐοικὼς — πρωθήβῃ.
8. Il faudrait peut-être excepter les vers de l'*Iliade*, VI, 132-137; mais il n'est pas certain, comme le prouvent les scolies, que le nourrisson des Hyades y soit considéré comme un immortel.
9. Preller, *Griechische Mythologie*, t. I, p. 517. Lenormant, *art. cité*, p. 628-9.
10. O. Müller, *Handbuch der Archæologie der Kunst*, § 389.

l'objet, presque en même temps, de modifications analogues qui les ont conformés l'un et l'autre à l'idéal nouveau de l'art hellénique :

Quum dubitet natura marem faceretne puellam,
Factus es, ô pulcher, paene puella, puer.

Praxitèle avait représenté Dionysos sous la forme traditionnelle dans un groupe de bronze décrit par Pline[1], où il était associé à Méthé et à un Satyre; mais, à en juger par la description de Callistrate[2], qui s'applique peut-être au Dionysos d'Elis[3], c'est dans une autre œuvre de ce grand artiste, également en bronze, qu'il faudrait reconnaître le prototype des statues de Dionysos éphèbe, si nombreuses dans les siècles qui suivirent. « Il était jeune, plein de mollesse, débordant de désir, comme Euripide l'a représenté dans ses *Bacchantes*, couronné de lierre qui courait en cercle autour de sa tête..., vêtu d'une nibride, debout, la main gauche appuyée sur un thyrse. » Un trait caractéristique des statues viriles de Praxitèle, le mouvement marqué de la hanche du côté où porte la figure, se retrouve non seulement dans le bronze que nous publions, mais dans beaucoup de répliques libres du même type. Le Dionysos de Naples[4] tient un thyrse dans la main gauche et dans la main droite abaissée un canthare au dessous duquel on voit une panthère, l'animal familier du dieu. Dans une autre statue du même style[5], la main gauche levée tient un canthare et la main droite s'appuie sur un thyrse. Ailleurs[6], le jeune Dionysos a les deux bras abaissés et pour attributs une grappe de raisin et un canthare. C'est à l'aide de l'une ou l'autre de ces statues que l'on pourrait compléter notre bronze, qui appartient évidemment à la même classe dont il serait trop long d'énumérer toutes les variétés[7]. Dans la plupart, la nature du dieu se révèle jusque dans la disposition de la chevelure, entremêlée de pampres et de lierre, qui laissent parfois apparaître des cornes naissantes. Mais souvent aussi, comme dans notre

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8, 19, 10.
2. Callistrate, *Icones*, 8.
3. Pausanias, VI, 26, 1.
4. Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 677, n° 1578.
5. Clarac, pl. 683, n° 1603 A.
6. Clarac, pl. 679, n° 1588.
7. Cf. *Mus. Pio Clem.*, t. II, pl. 28, 29 : Becker, *Augusteum*, pl. 76 ; Clarac, pl. 678 E, 1579 A ; pl. 680 et suiv. ; Müller-Wieseler, *Denkmäler*, t. II, pl. 31, 32, 33.

bronze, la longue chevelure bouclée, disposée comme celle d'une femme, suffit à caractériser l'éphèbe divin auquel s'appliquaient les épithètes d'εὐρυχαίτης, χρυσοχαίτης, ξανθοκάρηνος. L'hymne à Bacchus chanté par le chœur dans l'*Œdipe-Roi* de Sénèque [1] énumère ces différents genres de coiffure qui se retrouvent dans les monuments :

Te decet vernis comam floribus cingi;
Te caput Tyriâ cohibere mitrâ,
Hederâve mollem bacciferâ
Religare frontem;
Spargere effusos sine lege crines,
Rursus adducto revocare nodo.

Le plus beau marbre antique où l'on ait cru reconnaître sinon une copie exacte, du moins une imitation du chef-d'œuvre de Praxitèle loué par Callistrate [2], est cet admirable buste du Musée de Leyde, provenant d'Asie-Mineure, dont l'expression pleine de désir et de rêverie répond à la description enthousiaste du sophiste grec [3]. Quant au bronze du Cabinet des Médailles, il ne peut dériver que très indirectement du type créé par Praxitèle et modifié dans le cours des siècles par les innombrables artistes qui s'inspirèrent plus ou moins fidèlement de ses œuvres. Cette indépendance dans l'imitation est un des remarquables caractères de l'art antique, où le respect de la tradition des maîtres n'étouffait pas l'initiative individuelle. La variété presque infinie des répliques de la Vénus de Cnide, dont deux ou trois à peine sont des copies, atteste à la fois l'influence de Praxitèle sur l'art grec et la liberté relative que conservaient les sculpteurs en travaillant sous cette influence. Car l'imitation, en Grèce et à Rome même, n'a presque jamais été servile : les artistes de génie, comme Praxitèle et Scopas, ont moins fourni des modèles à reproduire que des idées nouvelles à développer. Le type plastique de Dionysos éphèbe est sans doute une création de Praxitèle, et nous aimons à en retrouver l'inspiration ou

1. Sénèque, *Œdipe-Roi*, v. 403 et suiv.
2. Overbeck, *Gesch. der griech. Plastik*, II, 40.
3. *Monumenti*, II, 41, 1; Müller-Wieseler, *Denkmäler*, t. II, pl. 31, nº 345.

le souvenir jusque dans les œuvres de l'époque romaine qui ont traduit la même conception. N'est-ce pas une image semblable qu'Ovide avait devant les yeux lorsqu'il plaçait cette invocation charmante dans la bouche des jeunes Thébaines réunies aux fêtes du dieu de Nysa[1] :

Tibi enim inconsumpta juventus,
Tu puer æternus, tu formosissimus alto
Conspiceris cœlo; tibi, quum sine cornibus adstas,
Virgineum caput est...

Salomon REINACH.

La Gazette archéologique a déjà publié une intaille de la jolie collection de pierres gravées antiques et de la Renaissance appartenant à M. Creuzot, aujourd'hui directeur de l'enregistrement à Bourges. Nous en puisons aujourd'hui deux autres dans la même collection.





La première, qui représente un jeune satyre ivre, dansant, d'un mouvement plein de vie et bien rythmé, est sur jacinthe. La seconde est sur topaze ; elle nous montre un sculpteur sur bois travaillant à l'herminette pour exécuter une figure dont le bas du corps se termine en hermès. L'une et l'autre nous ont paru dignes d'être publiées, bien qu'elles ne prêtent pas à un commentaire archéologique développé.

Y.

1. Ovide, *Métamorphoses*, IV, 20.

LA MINIATURE INITIALE DES CHRONIQUES DE HAINAUT

A LA BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE A BRUXELLES

(PLANCHE 55).

Les *Chroniques de Hainaut*, par Jacques de Guyse, sont trop connues pour en parler longuement. Bornons-nous à dire qu'elles furent écrites en latin par le franciscain Jacques de Guyse, né à Mons, vers l'an 1334, et mort à Valenciennes le 6 février 1399. Le manuscrit autographe se trouve dans le fonds Dupuy, à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Une traduction en français fut exécutée par Jean Wauquelin, clerc, demeurant à Mons, à la demande de Simon Nockart, clerc du bailliage de Hainaut et conseiller au conseil ordinaire du duc en Hainaut. Cette traduction se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, en trois volumes in-folio, qui comptent parmi les joyaux de cette riche collection. La transcription en a été terminée, pour le premier volume, en 1446, pour le deuxième, le 8 décembre 1449, par Jacotin du Bos, et pour le troisième, probablement en 1455 [1].

Ces trois volumes, écrits par diverses mains, ont été enluminés par des artistes de mérite très différent. En tête du premier, se trouve cette admirable peinture que nous reproduisons; viennent ensuite, dispersées dans le volume, diverses compositions dues à d'autres artistes. Le tome second contient 62 miniatures. D'après un extrait de compte, de juillet 1468, publié

1. Une description des trois volumes a été donnée par M. Alex. Pinchart dans son excellent article : *Miniaturistes, enlumineurs et calligraphes employés par Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et leurs œuvres.* (*Bull. des Commissions d'art et d'archéologie*, Bruxelles 1865, t. IV, p. 474.)

pour la première fois par M. de Laborde [1], et expliqué par M. Pinchart, l'auteur de ces 62 sujets est Guillaume Vrelant, enlumineur de Bruges. Quant au tome troisième, il compte aussi de nombreuses peintures, dont les auteurs n'ont pas encore été découverts.

La miniature initiale du tome premier est célèbre dans l'histoire de l'art : on peut la considérer comme le chef-d'œuvre de l'école flamande qui fleurissait sous Philippe le Bon; elle est hors de pair, peut-être même unique. On n'en cite aucune autre que l'on puisse sérieusement attribuer au même maître.

Elle représente, selon la coutume, l'offrande du livre au prince qui en a fait la commande. Un clerc, le traducteur Jean Wauquelin, se jette à genoux et présente le volume à Philippe le Bon, entouré de sa cour. A la gauche du duc se tient son jeune fils, le futur Téméraire. Puis derrière celui-ci, cinq chevaliers de la Toison-d'Or et trois personnages dont on ne voit que les têtes; à la droite du duc, un seigneur coiffé du chaperon et portant une aumônière, — on a voulu voir en lui le chancelier Rolin, — puis un ecclésiastique en soutane rouge [2], et derrière eux un autre ecclésiastique. Toutes ces figures sont assurément des portraits.

Cette miniature n'est pas inédite. Elle a été reproduite en lithographie par le crayon de Madou, en 1822, pour illustrer un article de M. de Reiffenberg, intitulé *Renaissance des lettres*, article qui forme un chapitre des *Fastes Belgiques*, publiés par Charles Lecocq et le baron de Reiffenberg, 1 vol. gr. in-fol. resté inachevé. La reproduction de Madou est un véritable chef-d'œuvre. L'article et la planche ont paru de nouveau dans le *Messager des sciences et des arts*, Gand, 1825, p. 301. Pour son édition annotée de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, le baron de Reiffenberg fit éxécuter une seconde lithographie de la moitié de notre miniature [3].

Enfin, quand M. Marchal fut chargé de publier l'inventaire et le catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne, le gouvernement confia au burin de M. Ch. de Brou la gravure d'une série de planches d'après les miniatures les plus belles

1. *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, tome Ier.

2. Ce même ecclésiastique figure sur d'autres compositions en rochet blanc, en soutane noire et en soutane bleue.

3. Elle se trouve en tête du tome VI. (Bruxelles, 1836.)

ou les plus intéressantes de la célèbre collection. La pièce initiale des *Chroniques de Hainaut* en fait partie, mais elle ne se trouve que dans de très rares exemplaires du tome Ier de l'Inventaire. Nous ignorons le motif pour lequel cette gravure n'a pas été tirée au même nombre que les autres.

Les *Fastes Belgiques*, publication interrompue, sont devenus d'une extrême rareté ; le *Messager des sciences*, pour ses premières années, n'est pas moins rare ; la gravure de M. Ch. de Brou est tout à fait introuvable : on peut donc dire que la reproduction de l'admirable miniature qui se fait ici est presque une première édition.

Quel est l'artiste qui a composé cette page magistrale ? Les rédacteurs du *Messager* disaient, en 1825, qu'on l'attribuait communément à Memling, mais qu'ils ne pouvaient partager cette opinion. Plus tard on en fit honneur à Van Eyck. Puis en 1847, M. Waagen proposa une attribution nouvelle dans le *Kunstblatt* (p. 177) : « Quand je vis, dit-il, à Anvers les *Sept Sacrements* du vieux Roger van der Weyden, je remarquai une ressemblance extraordinaire entre le faire de ce tableau et celui de la miniature. L'ecclésiastique du panneau central d'Anvers et celui qui, dans la petite page de Bruxelles, est avec ceux qui entourent le duc, sont une seule et même personne. Nous y trouvons de plus une preuve de la *maestria* avec laquelle Roger, comme son maître van Eyck, et Memling ont réussi dans la miniature[1] » M. Waagen attribue encore à Roger une autre miniature des *Chroniques de Hainaut,* celle du feuillet 20, représentant la destruction d'une cité, ainsi que la plupart des illustrations de la *Vie de sainte Catherine* (à la Bibliothèque Nationale de Paris), « *qui sont certainement de lui*, dit-il, tandis que celles qui accusent une main moins énergique sont de son élève Memling. »

Quelques années après, dans son Manuel de la peinture allemande et hollandaise, Waagen reproduit les mêmes assertions. « Roger van der Weyden, dit-il, ainsi que son maître Jean van Eyck, peignit des miniatures. La preuve en est dans le frontispice des *Chroniques de Hainaut*, etc. Au point de vue de l'animation et de l'expression individuelle des têtes, ainsi que pour le coloris

1. *Handbuch der deutschen und. niederl. Malerschulen* (Stuttgart, 1862).

et l'ampleur de l'exécution, l'école belge des miniaturistes n'a rien produit de plus complet. » Puis il ajoute en note : « J'ai été le premier à reconnaître dans cette miniature la main de Roger van der Weyden. Passavant et le comte Léon de Laborde ont adopté mon opinion.[1] »

Nous ne rapporterons pas d'autres conjectures émises postérieurement. Si nous avons reproduit celle de Waagen, c'est pour donner une idée de l'aisance avec laquelle cet écrivain procédait dans ses appréciations artistiques. Il avait sans doute beaucoup vu, beaucoup comparé; il connaissait bien l'histoire de l'art, mais il aurait rendu beaucoup plus de services s'il n'avait abusé de l'autorité qu'il avait acquise pour multiplier à l'excès les affirmations et les attributions. Il n'était œuvre anonyme sous laquelle il n'inscrivît un nom : c'était devenu chez lui un besoin, une manie. Il est vrai qu'il ne se faisait aucun scrupule d'apporter des variantes dans ses baptêmes artistiques.

Dans le passage que nous venons de donner, et dans plusieurs autres, Waagen affirme que Van Eyck, Memling et Roger van der Weyden ont exécuté des miniatures. Or, cette affirmation ne repose sur aucune preuve, et c'est elle qui nous fournit ici l'occasion de faire des réserves expresses quant à l'attribution de notre miniature et d'une foule d'autres à quelque chef de notre vieille école. Nous posons en principe général que les peintres de tableaux au xv[e] siècle n'illustraient pas de manuscrits parce que la législation de l'époque s'y opposait.

L'art ne jouissait pas d'autant d'indépendance et de considération qu'aujourd'hui. Tous ceux qui maniaient le pinceau du peintre, le ciseau du statuaire ou le compas de l'architecte étaient des artisans parqués dans un corps de métier, souvent en compagnie d'industriels de l'ordre le plus mécanique, si bien que les peintres eux-mêmes se qualifiaient, dans un acte de 1474, de *confraternitas mechanicorum Pictorum*. Ainsi, à Bruges, la cité de Van Eyck et de Memling, les peintres avaient pour confrères les selliers, auxquels on adjoignit plus tard les vitriers et miroitiers; les enlumineurs, mieux partagés, formaient un corps avec les scribes, les relieurs et les imagiers.

1. *Manuel de l'histoire de la peinture*, trad. par MM. Hymans et J. Petit. Bruxelles, 1863, tome I[er], p. 135, 136.

Les documents publiés par M. W.-H.-J. Weale[1] ont jeté un grand jour sur les coutumes, les règlements, les agissements des corporations de Bruges[2]. Nous y apprenons que, « jusque vers 1454, les libraires, calligraphes et enlumineurs paraissent avoir conservé une existence indépendante et n'avoir été membres d'aucune corporation, » mais tout en n'étant pas encore enrégimentés dans un métier, il ne leur était pas permis de sortir de leur spécialité. Une sentence des échevins, du 17 avril 1447, décide « que les enlumineurs ne pouvaient travailler qu'avec couleurs à l'eau, et que la faculté d'exécuter des ouvrages au pinceau avec des couleurs à l'huile, ou avec de l'or et de l'argent, était le droit exclusif des membres de la corporation des peintres. » Or, pour qui connaît la sévérité des règlements et les idées étroites de l'époque en matière de travail industriel, il n'y a point de doute que la réciprocité n'existât. Enfin, le 27 janvier 1457, sur la requête de ceux « qui s'occupent du métier de la librairie, tels que les écrivains de livres, enlumineurs, relieurs, imagiers pour livres ou rouleaux, » les échevins de Bruges portent une ordonnance par laquelle il est enjoint à tous ceux qui exercent ces industries d'être ou de se faire bourgeois, et de s'incorporer dans la gilde de Saint-Jean l'Évangéliste, gilde qui existait déjà depuis quelque temps, mais sans institution officielle. Les comptes de recettes et de dépenses de cette gilde depuis 1454 jusqu'en 1555 existent aux Archives de Bruges. M. Weale les a publiés[3] jusqu'à la fin du xve siècle. En 1454, le nombre des membres de la gilde s'élevait déjà à cinquante, dont six femmes, et on trouve, dès cette année, parmi eux, le nom de Guillaume Vrelant, l'habile enlumineur du deuxième tome des *Chroniques de Hainaut*. Plus tard, on rencontre ceux de Colard Mansion, de Loys Liedet, de Philippe de Marolles et d'autres dont nous connaissons maintenant d'excellents travaux.

On peut donc tenir pour règle générale que les peintres seuls étaient admis à faire des tableaux ou d'autres œuvres de décoration à l'huile, qu'aux enlumi-

1. Dans le *Beffroi*. Bruges, 1863-1876.

2. L'histoire de ces corporations a été traitée plus complètement dans l'ouvrage : *Keuren*, 1441-1774, *Livre d'admission et autres documents inédits concernant la Ghilde de Saint-Luc, de Bruges*, par Désiré van de Casteele. Bruges, 1867. Voy. aussi : *La Peinture flamande et son enseignement sous le régime des Confréries de Saint-Luc*, par E. Baes, travail couronné par l'Acad. de Belgique, en 1881 et publié dans le tome XLIV de ses *Mémoires*.

3. Au tome IV du *Beffroi*.

neurs étaient réservées les illustrations de livres, en couleurs à l'eau, et que les membres des deux métiers ne pouvaient empiéter les uns sur le domaine industriel des autres.

Une exception légale existait, quand il s'agissait d'un travail à exécuter pour le souverain. Elle nous est prouvée par une sentence arbitrale du 19 mars 1471, rapportée par M. Weale. La corporation des peintres avait porté plainte de ce que le peintre du duc, Pierre Coustain, exerçât son art sans faire partie du métier; elle fut déboutée par l'arrêt du magistrat, qui permit à Coustain de faire de la peinture « sans requérir aucun congié ou consentement des doyen et jurés du mestier de peintres de Bruges, mesme pour aultres gens que pour nostre très redoubté seigneur, messeigneurs les princes, barons et vrays serviteurs de son hostel... nonobstant toutes keures, statuts ou coutumes. » Cette sentence est péremptoire, mais on doit en inférer que la question même des droits du prince était incertaine et que le prince a usé de ses droits, en cette matière, avec une extrême circonspection. On a retrouvé dans les comptes de la maison de Bourgogne un nombre assez considérable de mentions de payements faits à des enlumineurs de livres, on a déterminé des œuvres de premier ordre, et presque toujours ces œuvres avaient pour auteurs des artistes absolument inconnus jusqu'alors; nous ne nous souvenons pas que jamais on ait découvert un payement de miniature au nom d'un peintre éminent de l'école primitive.

On nous opposera sans doute les noms de quelques artistes qualifiés à la fois de peintres et d'enlumineurs, soit dans un acte, soit par quelque témoignage historique; tels sont les noms de Simon Marmion, de Liévin Horenbout, de Didier de la Rivière, mentionné « verlichtere ende schildere » à Bruges, en 1477. Mais dans ces cas, très rares du reste, il y aura eu quelque motif spécial pour leur octroyer cette double qualité, motif qui nous échappe aujourd'hui.

Si l'on songe à la sévère et jalouse répartition du travail au Moyen-Age, on doit admettre que l'artiste n'avait aucun intérêt à étudier des procédés divers dont il ne pouvait point tirer parti. Le travail de la peinture à l'huile était fort compliqué et fort minutieux, celui de la miniature ne demandait pas de moindres soins; les deux genres nécessitaient un long apprentissage. Il n'eût pas été aisé de se rendre habile dans l'un et dans l'autre.

Il n'est donc pas besoin d'attacher les noms des Van Eyck, des Memling, des Roger van der Weyden à des œuvres d'enluminure. A côté d'eux florissaient d'innombrables artistes, qui, tout en se consacrant à un genre plus modeste, inférieur même en apparence, n'en avaient pas moins autant de talent que ces maîtres illustres. Leurs noms ont été conservés par centaines, leurs œuvres se trouvent dans ces milliers de pages éclatantes, mais anonymes, qui ornent les manuscrits des grandes bibliothèques. De temps à autre, un archiviste a la chance de découvrir le nom de l'auteur d'une de ces œuvres, et jusqu'à présent ce nom a toujours été celui d'un enlumineur, connu comme tel par quelque extrait de compte ou par son inscription dans un registre de corps de métier.

N'a-t-on pas, dernièrement, tiré ainsi de l'oubli le nom de Jacques le Tavernier, d'Audenarde, auteur des admirables grisailles du *Roman de Charlemagne*, de notre Bibliothèque de Bourgogne, grisailles que des experts de renom avaient attribuées à quelques-uns des maîtres de l'école primitive?

Jamais, nous le répétons, on n'a trouvé le nom d'un de ces maîtres peintres mentionné dans une pièce officielle comme ayant été chargé d'exécuter des miniatures, même pour un prince. Parmi les documents relatifs à Jean van Eyck, il en est un qui vient à l'appui de notre thèse. Un compte de 1438 porte ce renseignement curieux : « A Johannes van Eicke, peintre de mon dit seigneur, qu'il avoit payé à ung enlumineur de Bruges, pour avoir enluminé certain livre pour mon dit seigneur, où il a 272 grosses lettres d'or et 11 petites, 6 livres, 6 sols, 6 deniers[1]. » L'illustre artiste, qui semble avoir été le directeur des arts à la cour du duc, était donc chargé de veiller à l'exécution d'un travail d'enluminure. Aucun compte ne le signale comme ayant fait lui-même un travail semblable.

Mais revenons à notre miniature et à ce qu'en a dit M. Waagen. Selon lui, ce serait une œuvre de Roger van der Weyden, à cause de la ressemblance du faire avec celui du tableau d'Anvers, les *Sept Sacrements*. Cette ressemblance entre deux objets créés par des procédés de nature diverse est assez difficile à saisir : elle ne nous a point frappé, pas plus que l'identité entre les

1. Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, tome Ier, p. 358.

deux ecclésiastiques de l'une et de l'autre page. Des ressemblances de figure, d'ailleurs, ne sont pas rares.

Or, notre confiance dans la perspicacité de M. Waagen est fortement ébranlée quand nous lui entendons dire que la *destruction d'une cité*, au feuillet 20, est également une œuvre de Roger van der Weyden. Ne nous fiant pas à nos yeux, nous avons soumis les deux pages à des collègues, et aucun d'eux n'a hésité un seul instant à déclarer qu'il n'y a pas le moindre rapport entre elles ni pour le faire, ni pour le mérite. L'une est magistrale, parfaite; l'autre n'est pas sans valeur, sans doute, mais elle est à cent lieues de la première.

Nous contestons de même l'attribution faite à Van der Weyden des meilleures grisailles de *la Vie de sainte Catherine*. Ces pages sont de la main de l'artiste qui a exécuté les miniatures du tome II des *Chroniques de Hainaut*, restituées par M. Pinchart à Guillaume Vrelant, de Bruges.

En nous occupant des notes pour l'édition française des *Anciens peintres flamands*, par Crowe et Cavalcaselle, nous fîmes un relevé des œuvres anonymes que M. Waagen avait baptisées *proprio motu* avant qu'on eût découvert le nom authentique de l'artiste, et nous avons constaté que pas une seule fois l'attribution du savant iconographe n'est tombée juste. Pour n'en citer qu'un exemple : l'admirable *Cène*, de Thierry Bouts, dans l'église de Saint-Pierre à Louvain, porte encore aujourd'hui sur le cadre, — par respect pour l'attribution faite par Waagen, — *opus Johannis Memling*, alors qu'un habile expert, M. J. Nieuwenhuys, a constaté que cette œuvre était de Bouts, et que, plus tard, le savant archiviste, M. Edw. van Even, a retrouvé à l'Hôtel de Ville de Louvain la signature même de l'artiste sur la quittance du prix de l'œuvre [1].

1. Le savant et regretté Alfred Woltmann, qui a été le légataire des notes et documents laissés par M. Waagen, s'exprime ainsi sur son maître, à propos de la question qui vient de nous occuper : « Dans ces derniers temps, quand on commença à trouver un intérêt historique à l'étude des miniatures, on fut surpris de leur mérite artistique et on commit l'erreur d'y voir la main des maîtres peintres les plus célèbres. Waagen s'est laissé entraîner sur cette pente. Mais on ne peut citer aucun exemple qui le constate : nous n'avons point de miniatures dues à Van Eyck, à Roger van der Weyden, à Memling. » (*Geschichte der Malerei*. Tome II (1879), p. 162.) Nous avons eu l'occasion de développer notre opinion à M. Woltmann lui-même.

La miniature dont nous nous occupons a été copiée ou imitée plusieurs fois dans les manuscrits du duc Philippe le Bon. Nous la possédons d'abord dans le splendide manuscrit n° 9043 de la Bibliothèque de Bourgogne, traduction du *Gouvernement des Princes*, de Gilles de Rome, faite par le même Jean Wauquelin en 1450. La copie est belle, fidèle comme ensemble, mais très différente quant aux couleurs des costumes. Ainsi, l'ecclésiastique en soutane rouge des *Chroniques de Hainaut* est ici vêtu d'une soutane bleue et, autre particularité à noter, le peintre a retranché le personnage de Charles le Téméraire, ou plutôt il l'a transformé et en a fait un des chevaliers de la Toison-d'Or qui garnissent le fond de la salle dans les *Chroniques*. De plus, il a ouvert les fenêtres, qui, dans ce dernier manuscrit, miroitent au moyen d'une argenture habilement glacée, et nous a fait voir des champs et, pour horizon, une silhouette de ville se découpant sur un ciel constellé d'étoiles. La planche est plus grande en hauteur, mais à peu près de même largeur. Evidemment, les deux compositions sont identiques, et néanmoins nous ne croyons pas que l'une ait été copiée sur l'autre. Sinon, comment expliquer les différences essentielles existant entre elles, sous le rapport de la couleur et de quelques accessoires?

Notre étude des manuscrits de la maison de Bourgogne nous permet de faire une conjecture.

L'auteur du texte, traducteur ou compilateur en titre, avait pour habitude, avant de livrer son travail au scribe et à l'enlumineur, de composer lui-même une *minute*, comme on disait dès lors, dans laquelle il indiquait l'ordonnance du volume à confectionner, et dessinait à la plume les sujets à traiter en miniature. La Bibliothèque de Bourgogne et celle de Copenhague possèdent de ces volumes-types préparés par Jean Miélot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, et d'après lesquels ont été exécutés ensuite de splendides volumes sur parchemin, enluminés par des artistes. Nous croyons qu'il a existé un premier dessin, soigneusement travaillé, de la composition dont nous nous occupons ici. Ce dessin, destiné d'abord à orner des ouvrages traduits par Jean Wauquelin, aura été confié à plusieurs enlumineurs qui l'auront suivi chacun à sa manière, c'est-à-dire en le *coloriant* à sa guise et en le modifiant plus ou moins. Nous ne comprendrions pas autrement les quatre couleurs

différentes données aux costumes des mêmes personnages, dans les quatre manuscrits de Bruxelles qui représentent des reproductions de la miniature. Celui qui aurait eu sous les yeux une première épreuve en couleurs aurait eu plus de peine à transformer celles-ci qu'à les copier exactement.

On retrouve la même composition dans le magnifique *Roman de Gérard de Roussillon* (n° 2549), traduit du latin en français par le même Jean Wauquelin, l'infatigable traducteur de Philippe le Bon, et terminé le 16 juin 1447. Ce manuscrit, un des joyaux de la collection de Vienne, a été décrit par M. Waagen et attribué également à Roger van der Weyden[1]. N'ayant pas vu cette composition, nous ne pouvons dire si elle est de la même main que celle de Bruxelles. D'après M. Woltmann, elle est inférieure en mérite à cette dernière[2].

On retrouve la même page, de moitié plus petite, avec quelques modifications, et, chose curieuse, renversée, dans le MS. 10976 de Bruxelles, *le Livre de l'instruction d'un jeune prince;* c'est l'œuvre d'un artiste de valeur.

Nous la voyons de nouveau, avec un peu plus de modifications, dans le manuscrit 9278-80, *le Débat de l'honneur entre trois chevaleureux princes,* translaté par Jean Miélot en 1449.

Il en existe probablement encore dans les autres traductions ou compilations exécutées par Jean Wauquelin pour Philippe le Bon : la *Chronique de Brabant*, de De Dynter; le *Roman de la Belle-Hélène*, d'Alexandre de Paris, le *Roman d'Alexandre*, le *Livre de Brutus*, etc., etc.

En résumé, nous croyons que cette belle page est due à l'un de ces vaillants enlumineurs dont les noms foisonnent dans les registres de corporations ou sont mentionnés dans les comptes de la maison de Bourgogne, mais dont les œuvres sont encore inconnues. Vivant à la même époque où les Van Eyck et les Memling créaient de grands triptiques, ils étaient les témoins quotidiens des progrès de l'art dans les riches et puissantes communes de la Flandre; ils apprenaient, à la même école, le dessin, la couleur, la composition, ils subis-

1. *Handbuch der deutschen und niederl. Malerschulen.* Stuttgart, 1862, p. 132. Idem, *Die vornemsten Kunstdenkmäler in Wien.* Vienne, 1867, t. II, p. 45.

2. *Geschichte der Malerei*, t. II, p. 66.

saient l'influence générale de ce milieu privilégié; ils ne différaient de leurs confrères, les peintres à l'huile, que par l'emploi d'un procédé plus modeste, procurant moins de renommée, bien que le talent ou le génie pût être égal chez les uns comme chez les autres. En ces temps-là, d'ailleurs, ce n'était pas la gloire que recherchaient les artisans du pinceau : ce qui le prouve, c'est qu'ils ont très rarement signé leurs œuvres. Ils ne songeaient pas à la postérité : la faveur du prince, l'admiration de leurs concitoyens, le pain du jour, un peu d'aisance parfois, suffisaient à leur ambition. En considérant les idées politiques et économiques de cette époque, on s'explique aisément l'abnégation de ces hommes que l'on couvrirait aujourd'hui d'honneurs et de louanges; on comprend qu'ils aient accepté l'obligation de se mouvoir uniquement dans le cercle étroit qui leur était tracé par les règlements de leur corps de métier. Ils suivaient en cela le sort des peintres eux-mêmes, dont la plupart des œuvres sont anonymes et dont un petit nombre seulement nous ont été révélées par de rares témoignages historiques posthumes, par les découvertes des archivistes ou par les attributions des critiques de notre temps. Il faut espérer que le nom de l'auteur de cette admirable page des *Chroniques de Hainaut* sortira un jour des limbes de parchemin où sont encore relégués tant de secrets que nous sommes impatients de connaître.

C. RUELENS.

INSCRIPTION TROUVÉE A PŒSTUM

C'est avec un certain étonnement que j'ai vu M. Mommsen maintenir dans les *Falsae vel suspectae* du tome X du *Corpus inscriptionum latinarum* (nº 119*), comme dans celles des *Inscriptiones regni Napolitani* (nº 49*), sans la déchiffrer, l'inscription suivante gravée, dit-on, sur un objet de forme ovale, peut-être une plaque d'esclave, qui fut trouvée à Pœstum :

ESOPETRV
SVMATIM
ĒIECOLVPV
MASIOTER

Elle a été publiée par Barmonte [1], et on en trouve une meilleure copie, celle que je viens de reproduire, dans les papiers de Cassitti.

L'inscription est excellente, seulement des bas temps. Quant à la lecture, elle est très facile, si l'on tient compte de ce fait que les auteurs des deux copies ont transformé en S un *g* de la forme G :

Ego Petru(s) — sum Atim — eti. Ego Lupu(s) — magister.

Quelle que soit la juste autorité du grand épigraphiste de Berlin, les condamnations qu'il prononce, quelquefois un peu hâtivement, ne sont pas toutes sans appel.

F. L.

1 *Le antichità Pestane*, p. 99.

Le Secrétaire de la Rédaction, E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant, S. COHN.

VASE DE DALI (IDALIUM)

(Planche 54).

L'hydrie que notre planche LIV reproduit en couleurs provient de Dali, l'ancienne Idalium, dont la nécropole a fourni une moisson si abondante aux persévérantes recherches de M. Louis di Cesnola. Le couvercle du vase a disparu, mais, à cela près, la conservation en est parfaite. Il a été publié en petite vignette par M. di Cesnola[1], qui a signalé, sans essayer d'en donner l'explication, l'inscription en caractères phéniciens, tracée sur la partie inférieure de la panse, au dessous de la zone noire qui forme l'encadrement de la décoration géométrique. Deux des quatre caractères de cette inscription se lisent avec certitude : ce sont le 2e et le 3e, où il faut reconnaître un *ghimmel* et un *mem*. Le premier et le dernier surtout présentent des difficultés, qui tiennent sans doute à la rapidité de l'exécution. M. Ernest Babelon veut bien nous faire part d'une lecture hypothétique, qui ne paraît pas invraisemblable. La transcription en phénicien ordinaire serait 𐤀𐤂𐤌𐤍, c'est-à-dire אגמן, équivalent, en caractères sémitiques, du nom grec Ἀγήμων ou Ἡγήμων.

Le vase a un pied et un pouce de haut (0^m 33); les couleurs sont assez exactement reproduites par notre planche pour qu'il soit inutile de les décrire. D'après M. di Cesnola, la généralité des poteries de Dali, ornées de cercles concentriques et de dessins géométriques, sont peintes en brun clair tirant sur le jaune; cette couverte a dû être appliquée avant la cuisson du vase, puisque M. di Cesnola a trouvé qu'elle résistait même à l'action de l'acide muriatique

1. L. di Cesnola, *Cyprus*, Londres, 1877, p. 68. Cf. *Metropolitan Museum of art, potteries of the Cesnola collection*, New-York, p. 18.
La *Gazette archéologique* a déjà publié deux des plus beaux vases peints trouvés à Cypre par le général di Cesnola (Voy. *Gaz. arch.*, 1883, p. 97 et pl. XIV.).

étendu d'eau. La décoration de notre hydrie est presque exclusivement géométrique : elle est caractérisée par des carrés de différentes grandeurs, imitant tantôt la disposition d'un damier, tantôt celle d'un réseau ou d'un filet. On sait que ce système d'ornementation est très fréquent dans les vases grecs du plus ancien style. Une plaque en émail champ-levé, découverte à Koban dans le Caucase, par M. Virchow, et publiée par lui dans un récent travail sur cette nécropole proto-aryenne[2], présente deux figures d'animaux encadrées de décorations en damier. Suivant les inductions du savant allemand, cet objet remonterait au xe ou même au xie siècle avant notre ère. C'est donc le plus ancien spécimen connu de ce genre de décoration très simple, que nous retrouvons plus tard en Attique, et qui ferait essentiellement partie, suivant M. Conze, du patrimoine artistique de la race aryenne.

Salomon REINACH.

VÉNUS CYPRIOTE DE LA COLLECTION DE LUYNES

(Planche 56).

A l'époque où le duc de Luynes fit entrer dans sa riche collection la statue de petites dimensions qui fait l'objet de cette notice, l'archéologie de l'île de Cypre était presque inconnue. On n'avait encore pratiqué sur cette terre, où toutes les races antiques se sont rencontrées et qui était comme un pont jeté entre la civilisation hellénique et les civilisations orientales, aucunes fouilles méthodiques et suivies. Le duc de Luynes eut le mérite d'attirer, le premier, l'attention des archéologues sur les antiquités cypriotes, et il acquit la statuette figurée sur notre planche 56, au moment où il réunissait les matériaux de son

2. R. Virchow, *Das Grabfeld von Koban*, Berlin, 1883, p. 71.

bel ouvrage intitulé : *Numismatique et inscriptions cypriotes,* paru en 1852. Ce n'était pas tout à fait sans raison que l'illustre archéologue regardait comme fort important au point de vue de l'histoire de l'art le nouveau monument qui, par sa rudesse et son caractère archaïque si tranché et si original, différait essentiellement de ce que l'on connaissait jusque-là des produits de l'art grec, phénicien, assyrien et égyptien.

Aujourd'hui il n'en est plus de même; les découvertes des vingt dernières années, tout en classant la statue à son rang dans l'histoire de l'art antique et en lui assignant sa place précise dans l'archéologie cypriote, en ont en même temps diminué l'importance individuelle; elles ont démontré qu'elle n'est qu'une des nombreuses images archaïques de l'Aphrodite-Astarté cypriote, dont le Musée de New-York, le Louvre et toutes les grandes collections au courant des progrès de l'archéologie antique possèdent maintenant des spécimens.

Ce n'est point ici le lieu de retracer l'histoire des fouilles dont le sol de Cypre a été l'objet depuis le jour où, vers 1865, la pioche d'un paysan de Dali découvrit par hasard la nécropole de l'ancienne Idalium. On sait quels furent les étonnants résultats de cette exploration, que prit aussitôt en main le consul américain de l'île, M. le général L. Palma di Cesnola. Plus de quinze mille sépultures, sans compter les temples et les autres ruines, furent explorées. Les richesses archéologiques qu'on y recueillit sont aujourd'hui dispersées dans la plupart des musées de l'Europe, et elles forment en outre le fond principal du musée institué par M. di Cesnola à New-York. La conséquence immédiate de ces découvertes fut le déchiffrement de l'écriture cypriote, sur laquelle le duc de Luynes et tant d'autres n'avaient fait que de louables et infructueux efforts [1].

1. Signalons ici les plus récents travaux sur les inscriptions cypriotes parus depuis le recueil de Moriz Schmidt, qui date de 1876. Ce sont d'abord les recherches de M. J. Voigt : *Quæstionum de titulis cypriis particula*, dans les *Leipziger Studien zur Klassischer Philologie*, I, 1878, p. 251-302 ; puis tout récemment le travail de M. W. Deeke sur les inscriptions et les légendes des monnaies : *Die Griechisch-Kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift* (1883), dans le recueil dirigé par M. H. Collitz et intitulé : *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften.* Enfin le classement des séries monétaires de l'île de Cypre vient de faire un pas décisif par la publication de M. J.-P. Six : *Du classement des séries cypriotes*, dans la *Revue numismatique*, 3e et 4e trimestres de 1883.

Parmi les antiquités cypriotes, il en est qui représentent l'art aborigène le plus rudimentaire, d'autres qui révèlent une influence égyptienne, assyrienne, phénicienne et perse; d'autres enfin qui se confondent avec l'art grec. Les savants, qui se sont occupés du classement chronologique de ces monuments, ont cru pouvoir y distinguer cinq styles principaux : 1° les produits grossiers d'une civilisation pélasgique; 2° le règne de l'influence égypto-phénicienne; 3° l'influence assyrienne directe, qui fut le résultat de la conquête de Cypre par Sargon (722-705 av. J.-C.); 4° le style que M. G. Colonna-Ceccaldi a appelé anatolien; 5° enfin, à partir des campagnes de Cimon au ve siècle, l'empreinte manifeste des enseignements de l'art grec [1].

C'est au commencement de la seconde période qu'il faut classer la statue en pierre calcaire de la collection de Luynes. L'influence de l'art égypto-phénicien s'y révèle par des caractères indiscutables, en même temps que la rudesse et la grossièreté du travail rappellent encore les produits rudimentaires de l'art primitif attribué aux Pélasges. Aphrodite est vêtue de la tunique talaire surmontée du péplos, par dessous lequel passent deux longues tresses, destinées sans doute à assujétir le chiton à la taille. Elle est coiffée du polos, sorte de bonnet semi-sphérique sans ornement, qui enveloppait complètement la tête. Il est probable que cette coiffure était ornée d'un appendice mobile qui s'élevait au dessus de la tête, car sur chacune des joues de la déesse ainsi qu'au sommet du crâne, on remarque une entaille verticale très accentuée, qui, aboutissant sous le menton, paraît avoir été ménagée dans la pierre pour fixer quelque objet au dessus du polos. Des sourcils fortement arqués, de grands yeux taillés en amande, des pommettes saillantes, des lèvres épaisses caractérisent l'art particulier à l'île de Cypre [2]. Aphrodite porte d'énormes pendants d'oreilles, formés, sans doute, de bijoux en or ornés de pierreries; ses cheveux

1. Voir, sur ce sujet, un article de M. Christos Papayannakis dans la *Gazette archéologique* de 1877, p. 117. Les fouilles exécutées en Cypre sont racontées particulièrement dans l'ouvrage du général Louis Palma di Cesnola, *Cyprus*, in-8, Londres, 1878; dans celui de M. Alexandre Palma di Cesnola, *Salaminia*, in-8, Londres, 1883, et dans les articles publiés en 1870 et dans les années suivantes dans la *Revue archéologique*, par M. Georges Colonna Ceccaldi; Cf. E. de Chanot, *Gazette archéologique*, 1878, p. 195.

2. M. G. Colonna-Ceccaldi a fait ressortir les caractères de l'art cypriote. Voy. *Revue archéologique*. Nouv. série, t. XXIV, 1872, p. 222.

descendent de chaque côté de la nuque et se partagent en deux épaisses touffes sur les épaules. En un mot, la tête de la déesse, analogue à celle de l'Astarté de la patère d'Idalium[1], ressemble beaucoup à la tête et à la coiffure des petites statuettes funéraires égyptiennes, ou même encore à la tête d'Hathor ou d'Isis, si l'on fait abstraction du disque solaire orné des cornes de vache, qui surmonte généralement la coiffure de ces déesses. Ce rapprochement nous a même porté à supposer que l'appendice qui ornait la tête d'Aphrodite, était peut-être quelque chose d'analogue au disque solaire des divinités égyptiennes. D'ailleurs, les diverses coiffures de l'Aphrodite cypriote offrent les plus intéressantes variétés[2]. Tantôt c'est, comme ici, le simple polos, et l'on peut en voir différents exemples dans la collection cypriote du Musée du Louvre, tantôt c'est une sorte de bonnet phrygien avec un apex terminé souvent en tête d'animal, ou bien une sorte de bourrelet circulaire, posé sur la tête comme le pétase, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans l'antiquité; tantôt, enfin, c'est une lourde tiare extrêmement élevée et richement ornée, qu'on voit non seulement sur les monuments de la sculpture, mais sur les monnaies des rois de Salamine antérieurs à Alexandre.

Le chiton et le péplos, tels que les porte notre déesse, ne se rencontrent ni sur les monuments égyptiens, ni sur les monuments assyriens ou phéniciens : ce costume est purement grec ; mais les seins sont accentués sous la draperie d'une manière outrée qui fait songer à l'Astarté phénicienne, de même que le large torques, qui enveloppe le cou, et le triple collier de verroteries, qui descend sur la poitrine. La fleur de lotus, que la déesse tient de sa main droite ramenée sur la poitrine, est la fleur d'Isis. Cette attitude n'est point rare dans les représentations de l'Aphrodite cypriote[3], mais on rencontre non moins fréquemment cette divinité se tenant les seins de chaque main, à la manière de l'Astarté phénicienne et de l'Istar des Assyriens.

Rien n'égale la barbarie avec laquelle sont traités, sur notre monument, les mains et les pieds : ici, plus encore que dans les traits du visage, les détails

1. Voy. *Revue archéol.*, 1872, t. XXIV, pl. 24.
2. Cf. Louis di Cesnola, *Cyprus*, p. 106; Alexandre di Cesnola, *Salaminia*, pl. VIII, p. 92.
3. Voyez Louis di Cesnola, *Cyprus*, pl. VI, p. 92.

anatomiques sont absolument ignorés. Cette raideur archaïque et l'aspect général d'inertie qui caractérise la statue, rappellent sensiblement les statues de l'âge primitif, qui représentent l'Aphrodite cypriote simplement sous l'aspect d'une pierre allongée en forme de cône et sur laquelle sont grossièrement amorcés la tête et les bras. On possède un certain nombre de ces statues primitives et l'on sait, d'autre part, que l'Aphrodite-Astarté de Paphos, dont le temple a été retrouvé à Athienau, avait pour image une simple pierre conique[1]. C'est ainsi que les plus anciennes représentations de l'Aphrodite cypriote se rattachent directement au culte des Bétyles[2]. Sur des monnaies de l'époque impériale romaine où figure le temple de l'Aphrodite paphienne, on voit sur l'autel une pierre conique, qu'on conservait encore à cette époque comme un antique simulacre de la déesse.

La statue de la collection de Luynes, au Cabinet des Médailles, mesure exactement 0.70 centimètres de hauteur ; elle devait former une figure d'applique, car, à sa partie postérieure, la forme humaine n'est pas même ébauchée.

Ernest BABELON.

1. V. Guigniaut, *la Vénus de Paphos et son temple*, à la fin du t. IV de la traduction de Tacite, par Burnouf. Guigniaut, *Nouv. galerie mythologique*, pl. LIV, nos 204-206. Lajard, *Culte de Vénus*, pl. I, nos 10-12. E. de Chanot, *Gazette archéologique*, 1870, p. 193.

2. F. Lenormant, *Les Bétyles*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. Ier de 1881, p. 3.

PEINTURE MURALE DANS UN HYPOGÉE

PRÈS DE PÆSTUM

(Planches 46, 47 et 48).

Il y a près de vingt ans, dans un très intéressant mémoire sur les peintures murales de Pæstum conservées au Musée de Naples, mémoire rempli de détails précis, d'observations justes et ingénieuses, M. W. Helbig[1] faisait remarquer, d'après les faits étudiés par lui, que dans la seconde moitié du ve siècle avant notre ère, peu de temps après l'occupation de Poseidônia par les Lucaniens, le développement artistique semblait avoir suivi dans cette ville deux courants différents : les monnaies avaient conservé sans altération le caractère hellénique; dans les peintures murales, au contraire, on constatait les traces évidentes d'un art national, d'inspiration encore grecque, mais tendant par certains côtés à s'affranchir de cette influence.

L'admirable fresque, malheureusement fort endommagée, reproduite sur notre planche 46-48, ne contient aucune trace de cet élément indigène, de ce goût local signalé par le savant archéologue dans les peintures de plusieurs autres hypogées de Pæstum ou des environs[2]; elle se distingue par sa physionomie purement grecque; elle appartient donc à l'époque de l'autonomie hellénique ou au moins aux premiers temps de la domination Lucanienne, à une période pendant laquelle les Grecs avaient encore conservé à Poseidônia toute

1. *Dipinti di Pesto* (dans les *Annali dell'Instit. di corr. arch.*, vol XXXVII (1865), p. 262 à 295, tav. d'agg. N, O; *Monumenti*, vol. VIII, tav. XXI).

2. *Annali dell' Instit. di corresp. archeol.*, vol. XXXVII, p. 288. Cf. Ulisse Rizzi, *Tombe greche scoperte in Albanella ad oriente e settentrione di Posidonia* (dans le *Bullettino archeologico Napolitano*, nuova serie, vol. III, p. 93); Minervini, *Brevi osservazioni su' dipinti di alcune tombe di Albanella* (*Ibid.*, p. 132, tav. X et XI); E. Braun, *Pittura parietaria d'una tomba Pestana* (dans les *Monum. Ann. e Bull.*, 1854, p. 79, tav. 12).

leur prépondérance artistique. Sans aucun doute, on peut l'attribuer au v[e] siècle avant Jésus-Christ.

Cette peinture n'est pas inconnue des archéologues. L'auteur du mémoire que nous venons de citer lui consacre une mention spéciale[1]; il en fait justement remarquer l'intérêt, mais il regrette qu'elle ne nous ait été conservée que par un croquis. En effet, on en trouve une image au trait dans l'ouvrage de W. Abeken, publié en 1843[2]; le croquis original, d'ailleurs assez faible et réduit, adressé à l'Institut archéologique de Rome par M. Dionigi Cassito, avait été probablement exécuté vers 1835, lors de la découverte du tombeau qui la renfermait[3]. Dix ans plus tard, un habile dessinateur français, M. Geslin, eut la bonne fortune de pénétrer dans l'hypogée, avant l'anéantissement complet de la peinture; il prit un calque exact des figures encore visibles et en nota les couleurs. Grâce à son obligeance, la *Gazette archéologique* peut offrir à ses lecteurs ce précieux document reproduit à la grandeur de l'original.

En comparant le croquis de M. Cassito et le calque de M. Geslin, on est frappé tout d'abord des différences notables qui existent dans l'exécution des deux dessins. Les groupes qui forment le sujet de la composition sont cependant reconnaissables sur chacun d'eux. Le croquis, malgré la confusion opérée dans les premières figures de gauche par suite d'une fausse appréciation du dessinateur italien, qui a vu deux femmes voilées là où, en réalité, il y a un guerrier casqué et une femme, n'en est pas moins fort précieux; il donne, en effet, deux figures que M. Geslin n'a pas reproduites, sans doute parce qu'elles n'existaient plus en 1845: un aurige, ἡνίοχος, faisant partie du premier groupe, et une sorte d'écuyer ou de valet portant deux lances et marchant à pied, à droite du cheval. Le calque de M. Geslin est empreint d'un accent frappant de vérité; on est porté à croire que le caractère noble et calme de la peinture a été rendu par lui avec une fidélité parfaite; moins complet, mais plus exact que le croquis, il présente cependant à l'extrémité droite de la composition une figure, qui avait échappé au dessinateur de 1835.

Ces deux documents, malgré la différence de leur valeur artistique, se com-

1. *Loc cit*, p. 292.

2. *Mittelitalien vor den Zeiten rœmischer Herrschaft, nach seinen Denkmalen*, taf. X.

3. *Ibid*. p. 424.

plètent donc mutuellement : on peut dire qu'après la disparition de la précieuse peinture, ils ont acquis l'un et l'autre une égale importance. En les rapprochant on arrive à mieux comprendre le sujet représenté.

La scène se déroule vers la gauche. Le premier groupe est formé de trois personnages : un guerrier imberbe coiffé d'un casque à haute et large aigrette; le casque est peint en rouge et l'aigrette en bleu. Près de lui, et à sa gauche, se tient une femme à la chevelure noire; elle porte une tunique blanche; un voile de couleur plus sombre fixé sur le chignon retombe sur ses épaules. Une bande rougeâtre, légèrement ondulée, qui passe à la hauteur de sa taille paraît appartenir à l'appuie-main d'un char. C'est ce qui nous porte à croire que la troisième figure placée à l'extrémité gauche du croquis publié par Abeken, représente le conducteur du char; le mouvement de ses bras semble l'indiquer.

Le second groupe, qui s'avance dans la même direction que le premier, se compose aussi de trois figures : un jeune cavalier imberbe, la tête baissée et l'air morne, emporte le corps de son compagnon percé au flanc gauche d'un coup mortel; quelques gouttes de sang s'échappent de la blessure.[1] Le cadavre est placé en croupe; le cavalier le retient par les deux bras ramenés en avant, de telle sorte que les aisselles du mort portent sur les épaules du vivant. Les deux corps semblent se confondre, mais la tête du mort, se trouvant sans appui, retombe en arrière dans le vide. A droite du cheval s'avance à pied un valet portant deux lances; il n'est pas reproduit sur le calque. Le cheval est peint en rouge.

Enfin, ce qui est tout à fait nouveau et ce que donne seule la planche ci-jointe, c'est cette tête, à l'œil effaré et démesurément ouvert, qui apparaît à l'extrémité droite de la peinture et semble contempler la scène qui précède avec une frayeur étrange. Une tænie peinte en rouge, semblable à celle qui surmonte les lits funèbres ou les stèles sépulcrales, est suspendue au dessus; ses deux extrémités retombent symétriquement de manière à former comme l'encadrement d'une scène séparée[2].

1. Ce détail est indiqué sur le croquis de Cassito.

2. Une disposition analogue se voit sur une des peintures des tombes d'Albanella (*Bull. arch. Napol.*, nouv. série, vol. III, tav. XI); la scène des pugilistes est encadrée par une tænie placée de la même façon.

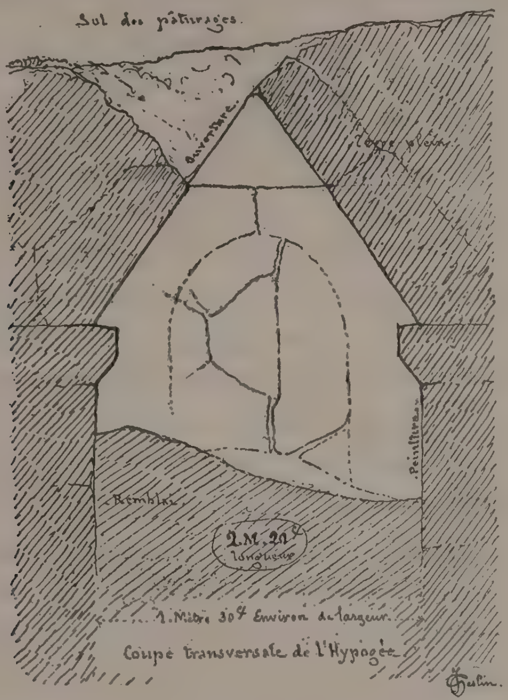
Le procédé employé par le peintre est simple. Sur un fond blanc, uni, préparé à l'avance, l'artiste traçait d'une main sûre les silhouettes de ses figures; il ajoutait quelques indications sommaires pour marquer les détails intérieurs; puis, à l'aide de tons plats posés les uns à côté des autres, sans la moindre transition, il enluminait son œuvre. Les couleurs employées ici sont le rouge, le bleu, le blanc, le noir pour les cheveux et le rose pâle pour les chairs. Il est impossible de savoir si le fond blanc était limité en haut et en bas par un encadrement parallèle. Toutes les têtes sont dessinées de profil. La partie inférieure de la fresque, déjà très dégradée en 1835, l'était encore bien davantage quand le calque que nous reproduisons fut exécuté.

François Lenormant, qui avait déjà eu l'occasion de parler avec enthousiasme de cette remarquable peinture[1], devait reprendre la question ici même. Emporté prématurément par un mal cruel, il n'a pu écrire cet article où il nous aurait donné une fois de plus des preuves de son jugement solide et de sa merveilleuse organisation scientifique. Appelé à le suppléer à l'improviste, nous avons dû nous contenter de présenter aux lecteurs une simple description destinée à accompagner les planches que la *Gazette* a éditées.

Ajoutons toutefois quelques renseignements complémentaires, que nous devons à M. Geslin. En 1845, après un séjour de près d'un mois, il allait s'éloigner de Pæstum, lorsqu'un habitant du pays, avec lequel il avait été en rapports fréquents, voulut, avant de le laisser partir, lui montrer, quelque chose de tout à fait curieux, disait-il, et d'inconnu. L'artiste suivit cet homme : on prit la route de Salerne. Après avoir marché pendant trois quarts d'heure environ, les deux compagnons s'arrêtèrent dans un grand terrain entouré de haies, où les buffles, ce jour-là, n'étaient pas au pâturage. L'enclos appartenait au prince de Salerne. Là, au milieu des fougères qui le dérobaient aux regards, était un trou béant dans lequel M. Geslin se glissa. Il reconnut qu'il se trouvait à l'intérieur d'un tombeau souterrain, violé depuis longtemps et comblé en partie par des éboulements successifs. Peu à peu ses yeux s'habituèrent à l'obscurité, il ne tarda pas à distinguer sur une des parois des traces de pein-

1. *A travers l'Apulie et la Lucanie, notes de voyage,* t. II, p. 215 à 218.

ture. Mouiller le mur fut l'affaire d'un instant; les couleurs devinrent aussitôt plus apparentes ; il put en prendre un calque et le colorier.



La coupe transversale ci-jointe fait très bien comprendre la disposition intérieure de cet hypogée qui mesurait 2^{m} 20 de longueur sur 1^{m} 30 environ de largeur. Construit en grand appareil irrégulier, il était couvert d'un toit en pierre, à double pente, dans lequel avait été pratiqué le passage, qui permettait au premier venu de s'y introduire. Deux corniches parallèles soutenaient intérieurement les pentes du toit et c'est au dessous d'une de ces corniches, sur la paroi de droite, que se trouvait la peinture que nous publions. Le mur proprement dit était recouvert d'un premier enduit formé d'un mélange de petites pierres et de chaux; un second enduit, beaucoup plus fin et très uni, servait de fond à la composition.

Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.

PHALÈRE EN OR TROUVÉE A AUVERS

(SEINE-ET-OISE)

(PLANCHE 53).

Un riche et généreux propriétaire des environs de Paris, M. de Gosselin, a fait don cette année, au Cabinet des antiques de la Bibliothèque Nationale, d'un objet en or, qu'il avait recueilli quelques mois auparavant entre les mains d'un cultivateur, habitant le village d'Auvers, sur les bords de l'Oise. Celui-ci avait ramassé cet objet, au milieu de divers débris d'armes et d'ornements en métal, dans une antique sépulture, qu'une fouille pratiquée dans la cour même de sa maison lui avait fait découvrir. Ne comprenant pas l'intérêt de sa découverte, ce cultivateur négligea de recueillir les autres pièces de sa trouvaille, il abandonna même celle-ci comme jouet à ses enfants, et elle se serait sans doute perdue comme le reste, si M. de Gosselin, l'ayant aperçue entre leurs mains, n'avait eu l'heureuse inspiration de se la faire céder.

Mon confrère, M. de Boislisle, à qui M. de Gosselin l'avait confiée, voulut bien me la montrer, et nous la communiquâmes ensemble à la Société des Antiquaires de France[1]. Quelque temps après, un amateur, qui joint à une grande connaissance des œuvres d'orfèvrerie ancienne une expérience professionnelle particulière, M. Germain Bapst, vit l'objet entre les mains de M. de Boislisle. Il en fit une étude attentive, et soumit à la Société des Antiquaires une note développée dans laquelle il se proposa surtout d'élucider les questions de technique relatives à ce curieux objet. La notice de M. Bapst est trop complète pour ne pas rendre inutile une partie du travail que je préparais sur le même sujet. Toutefois comme elle a soulevé sur certains points des objections sérieuses, je ne crois

1. Voir *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1883, p. 113 et 114.

pas superflu de donner ici un extrait de la notice que j'avais rédigée, en résumant quelques-unes des observations qui m'ont été suggérées par mes collègues des Antiquaires et principalement par le savant conservateur du Musée de Saint-Germain, M. Alexandre Bertrand.

Il s'agit, comme on peut le voir, d'une rondelle en métal, ornée de dessins d'un faible relief, qui figurent des espèces d'S adossés et entremêlés de petits motifs d'ornement en forme de larmes. Les contours du dessin sont bordés par des filets perlés. Une double torsade entoure le bord de la rondelle et la base de la petite tige assez proéminente qui se trouve au centre de l'objet. Le tout est formé d'une feuille d'or appliquée sur une âme en bronze. Cette âme est faite de deux plaques, l'une, celle de dessous assez épaisse, l'autre, beaucoup plus mince, et sur laquelle sont reproduits tous les traits et les reliefs du dessin apparent sur la feuille d'or. L'ornementation a dû être obtenue d'un seul coup sur la feuille d'or et sur la lame de bronze qu'elle recouvre, au moyen du procédé bien connu de l'estampage. L'adhésion des diverses parties est maintenue à l'aide de petits rivets, dont les têtes dorées forment comme une série de perles entre les deux filets de la bordure, et de trois gros rivets qui sont dissimulés sous la tige centrale et sous les deux petites saillies en forme de bâtes, qui paraissent avoir contenu jadis quelque pierre ou quelque autre ornement aujourd'hui perdu.

Un dernier détail est à noter, et c'est peut-être le plus important. Entre les S qui forment l'élément principal du dessin, et à celle de leurs extrémités qui avoisinent le centre de la rondelle, on a enchâssé dans le métal des espèces de cabochons d'une matière blanchâtre, qu'on serait tenté, au premier coup d'œil de regarder comme une sorte d'émail ou de pâte vitreuse décomposée par le temps. M. Germain Bapst a cru reconnaître dans cette matière des turquoises osseuses ; je pense qu'on pourrait également y voir du corail, ce qui s'accorderait fort bien avec la date, que, suivant toute vraisemblance, on doit assigner à cette rondelle.

A quoi peut avoir servi cet objet ? Ma première idée avait été qu'on pouvait y voir un umbo de bouclier. La richesse de la matière, sa fragilité ne seraient point des arguments à opposer à cette opinion, car on sait que certains peuples barbares ne craignaient point d'orner leurs boucliers d'une décoration

plus fragile encore. Ainsi, parmi les boucliers des Daces, représentés sur le piédestal de la colonne Trajane, n'en voit-on pas qui sont ornés de grenats ou de verroteries rouges enchâssés dans un cloisonnage d'or[1]? Mais si cette opinion est assez plausible en soi, un petit détail matériel, relevé par M. Bapst, m'y a fait renoncer. Il n'y a au revers de la rondelle que deux rivets, ceux que recouvrent les deux petites bâtes latérales, qui forment assez de saillie pour avoir pu servir à la fixer sur un objet quelconque. Or, si elle avait dû être appliquée sur un bouclier, on l'aurait certainement fixée solidement à l'aide d'un plus grand nombre d'attaches. D'ailleurs, par la saillie de ces deux rivets, on peut juger de l'épaisseur de l'objet auquel la rondelle adhérait. Or, cette épaisseur paraît bien mince pour un bouclier. La disposition des rivets, leur saillie permettent au contraire de supposer avec grande probabilité qu'ils étaient fixés sur une lanière de cuir. Aussi M. Bapst pense-t-il que la rondelle trouvée à Auvers est une bossette provenant d'un harnais de cheval, et son opinion paraît corroborée par la découverte toute récente que vient de faire M. de Gosselin d'une autre pièce de même provenance, et qui, quoique très mutilée, pourrait bien avoir eu la même destination. Je crois donc que la bossette d'Auvers doit être rangée dans la catégorie des phalères, c'est-à-dire de ces ornements ronds dont la plupart des peuples de l'antiquité aimaient à décorer la tête, le poitrail et la croupe de leurs chevaux[2], ou de ces décorations, comme en portaient sur leur poitrine certains soldats de l'armée romaine et comme il en figurait également dans le harnachement de beaucoup de peuples barbares[3].

Reste à savoir à quelle date et à quel peuple on peut attribuer cette phalère. M. Germain Bapst y a vu d'abord un produit des premiers siècles du Moyen-Age. Remarquant avec raison que l'incrustation de pierreries taillées en cabochon est un des principaux caractères de l'orfèvrerie à l'époque franque, et croyant reconnaître des turquoises taillées en cabochon dans la matière enchâssée dans la phalère d'Auvers, il a pensé qu'elle ne devait pas être anté-

1. Voir dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, en 1868, un article de mon père intitulé : *Restitution d'un bouclier dace de la colonne Trajane*.

2. Voy. Lindenschmit, *Tracht und Bewaffnung des Rœmischen Heeres wæhrend der Kaiserzeit.*

3. M. Stephani, le savant conservateur du Musée de l'Ermitage, a réuni, dans un article qu'il a consacré aux belles phalères découvertes dans un tombeau à la petite Blitnitza en Russie, la plupart des passages des auteurs anciens qui parlent de ce genre de décoration. Voy. le *Compte rendu de la Comm. imp. archéol. de Saint-Pétersbourg pour 1865*, p. 166, 167, etc.

rieure au VIIe ou au VIe siècle de notre ère. Cette opinion, vivement combattue à la Société des Antiquaires de France par le savant conservateur du Musée de Saint-Germain, M. Alexandre Bertrand, soulève une foule d'objections. Les trésors de certaines églises contiennent des objets d'orfèvrerie appartenant bien authentiquement au VIe ou au VIIe siècle, les innombrables fouilles opérées depuis quarante ans en France, en Angleterre, en Allemagne, ont fait sortir de terre une quantité de bijoux d'or de la même époque ; tous présentent des particularités de style, de dessin et de fabrication, qui n'ont aucun rapport avec la phalère de M. de Gosselin. Pour trouver des objets dont le dessin offre quelque analogie avec celui-ci, il faut remonter à une époque beaucoup plus ancienne.

La première pensée qui est venue à toutes les personnes qui ont vu la rondelle d'Auvers, a été de la rapprocher du fameux casque trouvé à Amfreville, et aujourd'hui conservé au Louvre. Il est incontestable que les deux objets appartiennent à un art similaire[1]. Dans l'un comme dans l'autre, l'or est estampé sur une âme en bronze, qui en reproduit tout le dessin ; sur le casque comme sur la bossette, on remarque une matière terreuse qui paraît incrustée dans des alvéoles en forme de larmes, et que beaucoup d'érudits ont prise à tort pour de l'émail. Enfin, sur les côtés du casque, à la hauteur des oreilles, se trouvent deux espèces de fleurons fort mutilés, dont l'élément principal semble avoir été des S adossés.

Malheureusement la date du casque d'Amfreville a prêté à bien des contestations, et si la plupart des gens compétents sont aujourd'hui d'accord pour l'attribuer à l'époque gauloise, cette attribution n'a pas encore été établie avec assez d'évidence pour rallier tout le monde, et M. Bapst tout le premier a, jusqu'à ces derniers temps[2], considéré le casque d'Amfreville comme appartenant à l'époque franque.

1. Pour qu'on puisse en juger, nous avons fait reproduire le casque d'Amfreville sur la même planche que la phalère d'Auvers. Notre planche donne la phalère en vraie grandeur et le casque réduit au tiers.

2. Au moment où j'achève la correction des épreuves de cet article, je reçois une lettre de M. Bapst, par laquelle il m'annonce qu'il a complètement changé d'opinion à cet égard, et qu'après avoir vu un casque de forme analogue que possède le Musée de Berlin, il n'hésite pas à se ranger à l'avis des savants qui considèrent le casque d'Amfreville comme une œuvre gauloise. Je regrette que cette lettre me soit parvenue trop tard pour pouvoir l'insérer ici, je crois, d'ailleurs, que M. Bapst a l'intention de la publier prochainement dans la *Revue archéologique*.

Je ne veux pas m'écarter de l'objet principal de cette notice en rappelant tous les arguments qui démontrent l'origine gauloise de ce précieux objet. Je n'ai à étudier ici que la phalère d'Auvers, et l'on peut déterminer sa date en la comparant à d'autres objets, qui présentent avec elle des analogies de dessin bien autrement frappantes.

On a trouvé par exemple, à Étrechy, dans le département de la Marne, au milieu de sépultures incontestablement gauloises et qui datent du second siècle avant notre ère, des plaques de bronze en forme de croissant, dont le dessin est presque identiquement le même[1]. On en peut juger par la figure que nous en donnons ici.



Que l'on suppose appliquée sur cette plaque une feuille d'or estampée, et l'on aura un objet identique comme aspect et comme style à la phalère d'Auvers.

Certains tumulus germaniques ont fourni des objets d'or ou ornés d'or, qui, sans présenter une analogie aussi frappante que le précédent avec notre phalère, peuvent cependant en être rapprochés. On connaît, par exemple, cette magnifique trouvaille faite en Wurtemberg, dans le tumulus de Klein-Aspergle. On sait qu'au milieu de bien d'autres objets qu'il est superflu de rappeler ici, on y a recueilli une passoire à manche d'or et un vase en terre noire de style grec, sur lequel sont appliqués trois par trois de petits ornements en or. Le dessin de ces ornements n'est pas le même que celui de notre phalère,

1. Le Musée de Saint-Germain possède plusieurs de ces plaques en moulage ou en original.

cependant comme style il présente une réelle analogie[1]. Or, la date des objets enfouis dans le tumulus de Klein-Aspergle est fort bien établie par les vases que l'on a trouvés avec eux et qui offrent tous les caractères de l'industrie étrusque du IIIe ou du IVe siècle avant notre ère.

Plusieurs tumulus, découverts et explorés depuis quelques années dans le nord-est de l'ancienne Gaule ou dans la région rhénane, ont fourni des produits d'un art tout similaire. M. Alexandre Bertrand, avec son obligeance habituelle, m'a montré les moulages, qu'il possède au Musée de Saint-Germain, des plus remarquables de ces objets. Je citerai, parmi les plus caractéristiques, un vase de bronze, avec appliques d'or, trouvé à Waldalgesheim, dans la Prusse rhénane; un fourreau de poignard, lamé d'or, trouvé à Weisskirchen, dans la même province; deux bandeaux d'or, trouvés à Doerth, dans la forêt de Gallscheid, près de Mayence, et à Eygenbilsen en Belgique. Il est impossible de méconnaître l'analogie de style que présentent tous ces objets avec la phalère d'Auvers. Or, M. Alexandre Bertrand, s'appuyant sur la forme des vases de bronze, des amphores, des œnochoés, trouvés dans ces sépultures, n'hésite pas à reporter ces tumulus au IIIe ou au IVe siècle, c'est-à-dire à cette époque où les peuples de la Gaule étaient en rapports suivis avec les peuples de la Haute-Italie.

Bien plus, ces vases eux-mêmes, à les bien observer, présentent, dans leur ornementation, certains détails dont le style rappelle beaucoup celui de notre phalère. Ainsi l'on retrouve ce même dessin en forme d'S adossés, surmonté d'une espèce de larme enfermée dans un grénetis, très semblable à celles que l'on voit sur la phalère d'Auvers, à la partie inférieure de l'anse d'un fort bel œnochoé en bronze, découvert à Rodenbach, dans la Bavière rhénane[2]. Or, ce vase appartient, à n'en pas douter, à la même époque que tous les objets que je viens de citer.

Voilà, il faut en convenir, de sérieux arguments à opposer à la théorie dont M. Germain Bapst s'était d'abord fait le champion; aussi n'ai-je point été

1. Ces objets sont dessinés dans le 3e vol. 12e livr. des *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* de M. Lindenschmit.

2. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, liv. 5. pl. III, fig. 5.

étonné d'apprendre tout récemment qu'il s'était laissé convaincre par cet ensemble de monuments et qu'il était maintenant disposé à reculer de plusieurs siècles la date de cette phalère.

Toutefois, avant de conclure, je crois important de faire remarquer que la phalère d'Auvers se distingue de tous les objets analogues que j'ai énumérés plus haut par un point important, par l'insertion de ces espèces de cabochons, dont la matière est indéterminée, et par ces trois petites bâtes en relief, qui semblent bien avoir servi à contenir des gemmes. Or, aucun des objets que j'ai mentionnés ne présente trace d'incrustations de pierreries, et tout semble prouver que les Gaulois du IIIe ou du IVe siècle n'employaient point de gemmes dans leurs objets d'orfèvrerie et qu'ils ignoraient l'art de sertir les pierres. Cet art est un art absolument oriental : ce n'est qu'au premier siècle avant notre ère que le développement du commerce de Rome avec l'Orient, que les victoires de Pompée en Asie firent connaître le luxe des pierreries aux Romains et, après eux, aux autres peuples de l'Occident[1]. Jusque-là les pierreries étaient, pour les Occidentaux, des objets d'une insigne rareté, et l'on n'a aucune preuve que les Gaulois sussent les apprécier et surtout les employer.

Il est, d'ailleurs, bien probable que si des Gaulois du IVe ou du IIIe siècle avaient eu des pierres à fixer sur des objets d'or, ils ne les auraient pas serties, comme ici, dans des bâtes. Ils se seraient contentés de les enfiler sur une petite tige métallique rivée du bout. Nous possédons, en effet, un assez grand nombre de bijoux gaulois décorés de petits fragments de corail et d'ambre, ces fragments sont toujours enfilés, jamais sertis. C'est là un point important à constater : c'est peut-être un motif pour hésiter à faire de ce bijou un objet de fabrication occidentale[2], c'est, à coup sûr, une raison sérieuse pour ne pas donner à la phalère d'Auvers une date trop reculée.

La prudence, en pareil cas, me paraît d'autant plus justifiée qu'il faut bien reconnaître que l'élément essentiel du dessin de cette rondelle n'est pas abso-

1. M. de Linas, dans son savant ouvrage sur *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, p. 123 et p. 162 et s., a réuni presque tous les textes et étudié la plupart des monuments qui peuvent élucider cette intéressante question.

2. Surtout s'il était démontré que la matière osseuse enchâssée dans le métal est formée de turquoises décomposées, comme le pense M. Bapst.

lument caractéristique d'une époque déterminée. J'ai montré par plusieurs exemples qu'il était fort employé aux IIIe et IVe siècles avant notre ère, mais comme bien d'autres motifs de dessin, le triquètre, par exemple, il est resté bien longtemps de mode et l'on peut le retrouver sur des objets de date bien postérieure. Je n'en citerai qu'un exemple : dans une des dernières livraisons du grand recueil de M. Lindenschmit[1], on peut voir une boucle de ceinturon en argent, recouverte d'une lame d'or estampée sur laquelle se trouvent des S adossés, de même style que ceux de notre phalère. Or, cette boucle, aujourd'hui conservée dans le Musée de Mayence, a été trouvée à Alzey, sur les bords du Rhin, dans une sépulture de femme où l'on a recueilli une grande fibule dont la forme très caractéristique indique l'époque franque.

Je ne veux pas exagérer l'importance de ce rapprochement. Mais si plusieurs siècles se sont écoulés entre la fabrication de cet objet et celle de la plaque d'Auvers, ne peut-on admettre qu'un ou deux siècles peut-être aient pu s'écouler entre l'époque où l'on fabriquait cette plaque et celle où l'on déposait dans les tumulus de Waldalgesheim, de Klein-Aspergle et autres, les objets que je mentionnais plus haut?

Je me crois donc autorisé à dire que la phalère découverte à Auvers est probablement gauloise, mais j'ai peine à croire qu'elle soit plus ancienne que le second siècle avant notre ère, et je ne serais pas étonné qu'elle appartînt à une époque plus voisine encore de la conquête romaine.

R. DE LASTEYRIE.

1. *Alterthümer*, t. III, liv. 10, pl. VI.

LES MOSAÏQUES DE GROTTAFERRATA

(PLANCHE 57 et 58.)

Les auteurs qui se sont occupés de l'histoire des mosaïques italiennes, à commencer par Ciampini et Furietti, ont tous passé sous silence celles de Grottaferrata, l'antique abbaye basilienne, située presque aux portes de Rome, et, quoique celles de Rome même aient été récemment l'objet de savantes études de la part de M. de Rossi[1] et de M. Eugène Müntz[2], les mosaïques que nous nous proposons de faire connaître sont restées jusqu'ici inédites. Elles ont pourtant une importance toute particulière, car ce sont les seules que des artistes grecs aient exécutées dans cette partie de l'Italie depuis le temps de Pascal I. On pourra, du reste, en apprécier l'intérêt, grâce aux planches qui accompagnent cette notice.

Le monastère des Basiliens à Grottaferrata fut fondé par saint Nil le Jeune, de Rossano. Ce saint homme, qui joua un si grand rôle dans les annales religieuses du xe siècle, après avoir gouverné plusieurs monastères dans l'Italie méridionale, vint s'établir à Grottaferrata, en l'an 1004, avec une foule de ses disciples. Peu de temps après, il mourut, laissant inachevée l'église qu'il avait entrepris de bâtir[3]; celle-ci ne fut terminée qu'en 1025, et fut consacrée, le

1. *Musaici cristiani delle chiese di Roma*, et diverses monographies dans le *Bullettino di Archeologia cristiana*.

2. *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*.

3. Il y a cependant lieu de croire qu'il existait déjà, sur le même emplacement, une église antérieure dont la fondation remontait peut-être à l'époque constantinienne. M. de Rossi a, en effet, publié (*Bull*, 1872, p. 112) une inscription provenant de Grottaferrata, qu'il attribue au IVe ou au Ve siècle, et qui mentionne la construction d'une église. Cette église a dû être refaite au commencement du Moyen-Age, si l'on en juge par divers fragments d'architecture qui se remarquent dans l'édifice actuel. Peut-être nous reste-t-il de cette ancienne église la curieuse cuve baptismale de forme circulaire, qui se conserve encore dans la chapelle farnésienne. Le type barbare de ses bas-reliefs, qui symbolisent le baptême, nous autorise à placer ce monument au VIIe ou au VIIIe siècle.

17 décembre, par le pape Jean XIX. D'importants travaux furent exécutés dans l'église, sous l'abbé Nicolas II, pendant le second quart du XII[e] siècle [1], et l'intérieur du monument fut refait, en 1577, par le cardinal Alexandre Farnèse, qui en abaissa le plafond. Mais, comme construction, tout l'édifice date du XI[e] siècle. Les mosaïques ont été soumises, sous le pontificat de Pie IX, à une restauration complète; on s'est borné toutefois à les remettre en bon état, sans y introduire aucun élément nouveau.

L'église contient encore deux mosaïques : l'une surmonte la grande porte qui conduit du porche dans l'église; l'autre décore l'arc triomphal. Ces mosaïques, quoiqu'elles soient toutes les deux foncièrement grecques, diffèrent l'une de l'autre sous bien des rapports. Dans celle de la porte, le coloris est terne et obscur, les figures longues et plutôt roides. Elles appartiennent à un type plus primitif que celui qui prévaut dans les mosaïques de la Sicile, mais qu'on retrouve dans certains manuscrits grecs du XI[e] et du XII[e] siècle; les draperies sont simples et tombent en plis longs et droits, on n'y voit pas encore cette gradation nuancée des ombres aux clairs, qui caractérise la seconde mosaïque. Le modelé fait complètement défaut. Les têtes, quoiqu'un peu rudes, accusent la main d'un artiste qui ne tirait pas son inspiration de l'école de la métropole; elles rappellent plutôt les types du X[e] que ceux du XII[e] siècle.

La mosaïque de l'arc triomphal, au contraire, est remarquable par l'éclat du coloris, les figures ont plus d'ampleur; les vêtements sont drapés en plis nombreux avec beaucoup de recherche. Les têtes ont cette expression que l'on retrouve dans bon nombre d'œuvres grecques pendant les XII[e] et XIII[e] siècles, à côté du type sévère et ascétique qui devint seul de mode pendant la dernière moitié du XII[e]. L'effet général de cette mosaïque est excellent, mais l'entente des formes est défectueuse et les détails dénotent une époque de décadence du sentiment artistique.

1. C'est à cette époque qu'il faut attribuer beaucoup de fragments d'ouvrages de l'école Cosmatesque, fragments qui font foi d'importants travaux; sur l'un d'eux on lit une inscription grecque de l'année 1132. On admire encore dans l'église et dans le monastère les restes d'un monument important d'un membre de la famille des comtes de Tusculum : on croit généralement que c'est celui de Benoît IX qui, après son abdication, vécut et mourut à Grottaferrata.

Pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, nous serions disposé à faire remonter la mosaïque de la porte à l'époque même de la construction de l'église, c'est-à-dire au premier quart du XIe siècle. Il est plus difficile de proposer une date pour celle de l'arc triomphal. Peut-être doit-on l'attribuer à l'abbé Nicolas II (vers 1125), à moins qu'on ne soit tenté d'en faire honneur à quelque artiste de l'école du Mont-Cassin, établie sous l'abbé Didier (1066).

La mosaïque du porche forme un parallélogramme, qui occupe toute la largeur de la porte au-dessus de laquelle elle se trouve. On y voit le Christ assis entre la Vierge et saint Jean-Baptiste et la petite figure de l'hégoumène; les personnages se détachent sur un pavement en mosaïque noir et blanc et sur un fond d'or. Le Sauveur, $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$, est assis sur un grand trône recouvert d'un coussin vert : son visage sévère est encadré de longs cheveux châtains, tandis que sa barbe est noire, ce qui forme un singulier contraste. Son nimbe, comme celui des autres figures, est d'une grandeur inusitée. Il bénit de la main droite, et dans la gauche il tient le livre de vérité ouvert aux paroles : « Ἐγώ εἰμι ἡ θύρα· δι' ἐμοῦ ἐάν τις εἰσέλθη, *Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, etc.* »[1] Il est drapé dans une tunique rouge et un manteau bleu ; ses pieds, qui reposent sur un escabeau, sont chaussés de sandales. On voit aisément que cette figure a subi de grandes restaurations dans la partie inférieure. A la droite du Christ se tient la Vierge, $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\Upsilon}$, qui incline la tête et étend les mains vers le Christ comme pour l'implorer : elle aussi est vêtue d'une tunique rouge et d'un manteau bleu relevé du côté droit pour former le voile qui lui couvre la tête. Saint Jean-Baptiste, O A $\overline{\text{I}\omega}$ [O Π] PO [ΔPO] MOC, est placé à gauche du Christ, dans la même attitude que la Vierge. Ses vêtements sont drapés de la même façon. Ils se composent d'une tunique blanche et d'un long manteau vert. Le type de cette figure est bien différent de celui qui sera donné au Précurseur par l'art grec du XIIe et surtout du XIIIe siècle; ses traits sont larges, nobles et expressifs, et n'ont rien de cette « sauvagerie » qui les caractérisera plus tard. A la droite du trône où le Christ est assis, se tient un petit personnage revêtu du costume d'un

1. Joan., x, 9.

abbé de l'ordre de saint Basile, avec la chape noire ornée de blanc et le bâton, signes de son autorité. C'est sans doute l'hégoumène Barthélemy, qui présida à l'achèvement de l'église.

Quoique cette mosaïque ait assez bien conservé son caractère primitif, elle ne laisse pas que d'avoir beaucoup souffert des restaurations entreprises soit au temps de la reconstruction du porche, soit en 1858, quand le gouvernement pontifical la fit remettre en état.

Il serait difficile de citer dans les mosaïques occidentales des œuvres analogues. Nous signalerons cependant, comme offrant une grande ressemblance pour la composition, une mosaïque qui se trouve à l'intérieur de Saint-Marc de Venise, au dessus de la porte d'entrée; on y voit le Christ assis, avec la Vierge et saint Marc à ses côtés. Le style en est plus byzantin, plus raffiné. Elle est sans doute l'œuvre de quelque élève de l'école de Constantinople. On fait remonter cette mosaïque à la première moitié du XIe siècle; elle serait, par conséquent, contemporaine de la nôtre [1].

La mosaïque de l'arc triomphal forme un large bandeau rectangulaire, qui occupe toute la largeur de la nef : elle est importante à plusieurs points de vue, tant à cause du sujet qu'elle représente, et sur lequel on n'est pas tout à fait d'accord, qu'à cause de sa parfaite conservation et de son excellente exécution. Nous dirons tout d'abord que le sujet de cette mosaïque nous paraît être la Pentecôte, et nous reviendrons plus tard sur les particularités qui en font une représentation à part. Cette mosaïque est à fond d'or; au milieu se dresse un trône d'une grande simplicité, dont le siège est recouvert d'un coussin : la partie antérieure de ce trône est ornée d'un cercle aux bords ondulés sur le fond duquel se détache un agneau nimbé tenant entre ses pattes une croix à longue hampe et le livre de vie; près de sa tête, on lit : O AMNOC TOV $\overline{\Theta V}$. De chaque côté du trône s'étend un long siège à dossier, recouvert d'un coussin, sur lequel sont assis les douze apôtres, tous accompagnés

1. La même composition se retrouve, au commencement du XIIIe siècle, sur la façade de la cathédrale de Spolète, mais ici, c'est la Vierge et saint Jean l'Évangéliste qui accompagnent le Christ. Cet ouvrage du mosaïste Salsternus est daté de l'année 1217 : il est très remarquable et mériterait plus d'attention qu'on ne lui en a prêté jusqu'à présent.

de leurs noms en lettres grecques ; la place de saint Paul est occupée, comme d'habitude dans ce sujet, par saint Mathias. Sur leurs têtes nimbées brille une flamme rouge à deux pointes, des rayons de lumière, procédant d'un centre commun dans le firmament étoilé, qui s'étend au dessus de la scène, viennent se poser sur le centre de leurs nimbes. Tous tiennent des rouleaux, à l'exception de saint Jean et de saint Mathieu, dont la qualité d'évangélistes est rappelée par un livre. Excepté la dernière figure à chaque extrémité, tous les apôtres sont représentés de face, mais l'artiste a cherché à varier l'expression des têtes et l'arrangement des figures. Les amples plis de leurs tuniques et de leurs manteaux sont drapés avec beaucoup de variété; il n'y a pas deux figures qui se ressemblent entièrement : toutes sont pleines d'animation et de vie, toutes semblent se mouvoir, tant la variété du coloris ajoute à celle du geste et de l'expression. Les formes sont pleines et n'ont rien de la maigreur qui caractérise la plupart des œuvres de l'école byzantine. On doit aussi remarquer le modelé des mains et des pieds, qui contraste avec les formes un peu gauches des figures et le style plutôt tourmenté des vêtements. Les apôtres à la droite du trône sont : saint Pierre, saint Jean, saint Philippe, saint Thomas, saint Jacques et saint Simon; à gauche, on voit saint André, saint Jacques, saint Mathieu, saint Barthélemy, saint Thaddée et saint Mathias. Des deux saints Jacques, celui de droite est un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs; c'est donc, sans doute, saint Jacques le Mineur; dans les mosaïques de Monreale, il est représenté de la même façon. D'ailleurs, le *Guide de la Peinture* décrit saint Jacques le Majeur comme un homme plutôt jeune, à la barbe courte, ce qui s'accorde avec la figure du saint Jacques placé à gauche de notre mosaïque.

Le coloris, comme nous l'avons déjà observé, est très clair, et le système employé pour le produire est à remarquer. Il consiste à mélanger le blanc à toutes les autres couleurs, de telle façon que celles-ci ne se voient distinctement que dans les parties fortement ombrées, et qu'elles passent au blanc par une gradation insensible. Ce système, qui est d'un grand effet, fut employé dans de moindres proportions et avec moins d'habileté dans les mosaïques contemporaines de Torcello et de la Sicile.

On pourrait comparer les apôtres de Grottaferrata à ceux qu'on voit dans bien d'autres monuments de la même époque. A Monreale, par exemple, dans la scène de la Pentecôte, les apôtres sont rangés en cercle. Là aussi on semble avoir employé les mêmes couleurs claires que nous voyons à Grottaferrata. C'est peut-être une réminiscence des vêtements blancs qu'on donnait toujours aux apôtres jusqu'au IXe siècle.

La même scène se voit à Saint-Marc de Venise, dans une des grandes coupoles, mais la distance et l'obscurité ne permettent pas de l'apprécier en détail.

Comme style, il est intéressant de comparer les apôtres de notre mosaïque à ceux qui se voient dans la scène du Jugement, peinte dans la chapelle de Saint-Sylvestre, attenante à l'église des SS. Quattro-Coronati, à Rome. Cette dernière peinture offre un exemple plus accentué de la décadence de l'art byzantin: les figures sont grêles et allongées, elles manquent d'expression, d'énergie et de vie, ce qui ne doit pas étonner, car les fresques de Saint-Sylvestre sont probablement postérieures de près d'un siècle à la mosaïque de Grottaferrata.

Nous avons déjà fait remarquer que cette mosaïque s'écarte, au point de vue iconographique, des données ordinaires de l'art occidental et même des monuments byzantins que nous connaissons. Aussi a-t-elle suggéré des explications contradictoires dont nous devons dire quelques mots. On a voulu y voir tout simplement une représentation de l'*Etimacia*, à cause du trône qui occupe le centre de la composition [1], ou bien un accessoire à la scène de la Trinité. Le sujet de l'*Etimacia*, ἡ ἑτοιμασία τοῦ θρόνου, « la préparation du trône » pour le jugement dernier, est spécial, on le sait, à l'art byzantin; rien donc ne serait plus naturel que de le reconnaître dans un ouvrage aussi foncièrement grec que notre mosaïque, d'autant plus qu'elle occupe dans l'église la place généralement attribuée à ce sujet, l'arc triomphal. Mais il faut observer que la présence du trône n'implique pas forcément l'*Etimacia*.

M. Paul Durand, dans la savante dissertation [2] qu'il a consacrée à cette question, distingue : 1° le trône vide, surmonté quelquefois d'une croix ou d'un livre; 2° le trône accompagné, en outre, de la colombe, ou des instruments de la Passion; et 3° le trône entouré non seulement des accessoires que nous

1. De Rossi, *Bull. di Arch. crist.*, 1872, p. 131.
2. *Etude sur l'Etimacia, symbole du Jugement dernier dans l'iconographie grecque chrétienne*, Chartres, 1867.

venons d'énumérer, mais aussi d'anges ou de figures suppliantes (Adam et Ève, donateurs, etc.). Quoiqu'il soit difficile d'établir clairement le sens propre à chacune de ces différentes manières de représenter le trône, M. P. Durand se hasarde à soutenir que, dans le premier cas, on a voulu indiquer la présence de Dieu le Père ; dans le second, l'Exaltation de la Croix, et dans le troisième, l'*Etimacia* proprement dite, ou la préparation au Jugement dernier. M. de Rossi [1] a également démontré qu'on ne devait pas reconnaître l'*Etimacia* dans toutes les représentations du trône divin. En résumant à grands traits les transformations de ce sujet, depuis le ɪᴠᵉ siècle jusqu'à la fin du Moyen-Age, il a prouvé clairement que le trône représente la souveraineté et la doctrine du Christ, qu'il soit environné des douze apôtres comme dans les deux baptistères de Ravenne, ou seulement des deux princes du collège apostolique comme à Sainte-Praxède.

Pour prouver que dans la mosaïque de Grottaferrata le trône ne fait probablement que symboliser le Christ, qui, ayant déjà quitté la terre, ne pouvait pas y être visiblement présent, nous ne saurions mieux faire que de citer les paroles d'un maître aussi autorisé que M. de Rossi [2]. « E che il trono anche solo simboleggi la dottrina da Cristo insegnata e dallo Spirito di verità custodita chiaro lo mostrano la cattedra incisa sulla gemma, il cui simbolico senso è significato dalle lettere ΙΧΘΥ e dalla stella incoronata, etc. La croce medesima sul trono o sulla cattedra talvolta è effigiata in modo che pare figura accessoria, non simbolo principale. »

D'ailleurs, le trône n'est ici accompagné d'aucun des accessoires qui l'environnent dans l'*Etimacia*, et l'on ne peut supposer que les restaurations les aient fait disparaître, car l'espace même aurait manqué pour les figurer.

D'autres détails viennent d'ailleurs confirmer notre opinion, que c'est bien la Pentecôte que l'artiste a voulu figurer : par exemple, les flammes qui brillent sur les têtes des apôtres, les rayons qui descendent du firmament et l'absence de saint Paul, qui est remplacé par saint Mathias.

Il nous reste à répondre à une seconde objection. On a cru que la mosaïque ne formait qu'une seule scène [3] avec une fresque qui la surmonte, et qui se voit au dessus du plafond actuel, sur le mur de l'arc triomphal. Cette fresque repré-

1. *Bull. di archeologia cristiana*, 1872, p. 136.
2. *Ibid*, p. 137.
3. D. Cesario Mencacci, *Cenni storici della badia di S. Maria di Grottaferrata*, Roma, 1875, p. 19.

sente la Sainte Trinité, figurée d'une manière inusitée, sans doute pour protester contre l'hérésie de l'Église grecque. Le Père, sous les traits d'un vieillard, tient sur ses genoux le Fils, jeune et imberbe, tandis qu'ils soutiennent tous les deux la colombe du Saint-Esprit. Des rayons de lumière partent du Saint-Esprit et vont se perdre dans le vide à une certaine distance du centre. On a prétendu que ces rayons étaient les mêmes que ceux qui descendent sur les apôtres, et qu'ainsi la mosaïque ne serait que l'accessoire de cette scène. Mais un examen un peu attentif aurait dû montrer que les rayons figurés sur la mosaïque ne correspondent aucunement avec ceux de la peinture. Loin de partir du même centre, ils ont des directions toutes différentes. D'ailleurs, la fresque ne touche pas à la mosaïque, et son style accuse une date postérieure.

Les monuments que nous venons de décrire ont une importance singulière pour l'histoire de la mosaïque. Ils servent à combler en partie la grande lacune que présente cette branche de l'art en Italie, depuis la fin du neuvième jusqu'au douzième siècle. Ils fournissent un nouveau témoignage de la décadence des écoles italiennes. Celles-ci ne s'exerçaient plus alors que sur les pavements historiés et sur les ornements accessoires des églises, comme chaires, ambons, autels, tombeaux, etc.; elles avaient complètement abandonné les mosaïques murales. La renaissance de la mosaïque en Italie, au XIIe siècle, est due entièrement à l'influence des écoles byzantines. Cette influence produisit des effets différents, suivant les écoles. Elle donna naissance à un art plus roide et plus oriental en Sicile, plus souple et conservant encore bien des réminiscences classiques à Rome, plus énergique et plus varié à Venise, où cependant l'élément grec eut toujours la prépondérance. Pour l'histoire de cette influence de l'art grec, les mosaïques de Grottaferrata présentent un grand intérêt, car la plus ancienne des deux est antérieure de plus d'un quart de siècle à la fondation de la fameuse école du Mont-Cassin, sous l'abbé Didier (1066), grâce à laquelle s'opéra peu à peu la première fusion des styles grec et italien, qui produisit les mosaïques de Saint-Clément et de Santa-Maria in Trastevere. La seconde mosaïque de Grottaferrata peut être rattachée à l'école du Mont-Cassin et doit appartenir à l'époque où cette école était déjà passée sous la direction des élèves formés par les maîtres venus directement de Constantinople.

Puisque nous avons parlé des rapports entre l'école du Mont-Cassin et celle de Rome, nous ne saurions omettre un fait qui jette un jour nouveau sur l'influence qu'une autre école byzantine, celle de Venise, exerça plus tard sur l'école romaine. Le R. don Gregorio Palmieri a tout récemment mis en lumière une lettre d'Honorius III au doge de Venise, conservée dans les archives du Vatican. Dans cette lettre, le Pape remercie le doge de lui avoir fourni un mosaïste pour les travaux de l'église Saint-Paul, et le prie de lui en envoyer d'autres, attendu que l'ouvrage est considérable et exige un grand nombre d'ouvriers. Il est inutile d'insister sur la valeur de ce document : il montre que l'école romaine n'était pas capable de fournir des ouvriers qui pussent exécuter sous la direction d'un maître mosaïste une mosaïque monumentale, comme celle de l'abside de Saint-Paul. En effet, les ouvrages de cette époque à Rome, qu'on peut avec sûreté attribuer aux écoles indigènes, n'ont pas de caractère monumental : nous citerons comme exemples le Christ de Civita Castellana, celui de S. Tommaso in Formis, et les fragments du porche de S. Lorenzo.

Pour en revenir à notre sujet, nous espérons avoir montré la nécessité pour les futurs historiens de l'art chrétien de tenir compte de ces deux importantes mosaïques, dont la plus récente nous fait connaître l'école italo-byzantine du XIIe siècle, et pourra servir de point de comparaison pour déterminer l'importance de l'influence grecque. D'autre part, la mosaïque du porche de Grottaferrata est le seul exemple, que nous connaissions en Italie, des nombreux ouvrages de ces artistes grecs, qui conservèrent si soigneusement le flambeau des beaux-arts pendant les XIe et XIIe siècles, et remplirent de tant de belles mosaïques les églises de Grèce et de Constantinople[1].

Arthur L. FROTHINGHAM.

1. Un grand nombre de ces mosaïques existent encore et, malgré l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de l'art, elles n'ont pas attiré l'attention des savants : on pourrait les étudier à Saint-Luc au Mont-Hélicon, à Daphné près d'Athènes, au monastère des Basiliens dans l'île de Chios, à la mosquée Kachrijé de Constantinople, etc.

CHASSE EN CUIVRE DORÉ,

CONSERVÉE DANS L'ÉGLISE DE MOISSAT-BAS (PUY-DE-DOME)

(PLANCHES 59 et 60.)

Je dois à l'obligeance d'un ami, qui recherche depuis quelques années avec autant de zèle que de succès toutes les richesses archéologiques cachées dans les petites communes du centre de la France, M. Ernest Rupin, la bonne fortune de pouvoir présenter aux lecteurs de la *Gazette* un très curieux petit monument, absolument inconnu jusqu'ici, et qui mérite par sa valeur artistique une place à part dans la nombreuse catégorie d'objets du même genre que le Moyen-Age nous a laissés. M. Rupin a consacré à sa curieuse découverte une notice détaillée, que des circonstances indépendantes de notre commune volonté ne permettent pas d'insérer dans ce recueil, mais qui doit paraître sous peu. Il m'en a communiqué le manuscrit avec une bonne grâce et un désintéressement que je tiens à signaler, et c'est dans son propre travail que j'ai puisé les explications et les renseignements que je vais résumer ici le plus brièvement possible.

La châsse découverte par M. Rupin est actuellement conservée dans l'église paroissiale de Moissat-Bas, canton de Vertaizon (Puy-de-Dôme). Elle provient d'un petit prieuré fondé à Moissat, au commencement du xe siècle, par des moines de Saint-Lomer de Blois. Cédé, au xviie siècle, aux jésuites de Billom, ce petit monastère passa, en 1773, lors de la suppression de la compagnie de Jésus, au collège de Billom, qui le laissa dans un quasi abandon. Les objets précieux, qui constituaient son trésor, furent dispersés; seule, cette châsse, qui contenait des reliques particulièrement vénérées dans la localité, fut sauvée. Elle trouva asile dans l'église paroissiale; la révolution lui fit courir de sérieux

dangers ; mais une personne pieuse la préserva, et la rendit plus tard à l'église de Moissat-Bas, où elle est restée totalement ignorée, jusqu'au jour tout récent où M. Rupin a eu la bonne fortune de la voir, de l'étudier, et de pouvoir en faire les photographies d'après lesquelles ont été exécutées nos planches.

Elle mesure 0,77^{c} de longueur, 0,29 de largeur et 0,45 de hauteur. La décoration de ses deux faces principales et des deux rampants en forme de toit, qui la surmontent, se compose de compartiments, au nombre de cinq sur chaque panneau, séparés par des bandes de métal en relief, ornés d'élégants rinceaux et de cabochons. De petites plaques d'émail rehaussaient la décoration de la face principale. Elles ont malheureusement toutes disparu, sauf une.

Chaque compartiment contient une figure en pied, faite au repoussé. Ce sont : sur la face principale, au milieu, le Christ en croix ; à la droite du Christ, la Vierge ; de l'autre côté, saint Jean ; auprès de la Vierge, la figure allégorique de l'Église, sous les traits si connus d'une femme couronnée, tenant un calice et un étendard. En pendant, c'est-à-dire auprès de saint Jean, devrait se trouver la Synagogue, les yeux bandés, tenant un étendard brisé. Par une dérogation assez inattendue aux habitudes iconographiques du XIIIe siècle, au lieu de la Synagogue, l'artiste a représenté le centurion Longin, rendant hommage à la divinité du Christ, comme l'indiquent ces mots gravés au dessus de sa tête :

VERE FILIVS DEI ERAT [1].

Sur le rampant du toit correspondant à cette face, on voit : au centre, le Christ, dans l'attitude que les anciens textes désignent par l'expression « Dieu de majesté, » c'est-à-dire assis sur un trône, une main appuyée sur le livre de vie, l'autre levée pour bénir. A ses côtés, les quatre évangélistes, que l'artiste a distingués par quelques mots caractéristiques empruntés à leurs évangiles. Le premier, en partant de la gauche, est saint Luc. Il tient un rouleau de parchemin ou phylactère sur lequel sont gravés les mots :

FVIT IN DIEBVS ERO*dis* [2].

1. Marc, XV, 39.

2. Luc, I, 5.

Le second, du même côté, est saint Mathieu, tenant un livre ouvert où on lit les mots :

LIB*er* GENERA*tionis* [1].

De l'autre côté, saint Jean, tenant un livre avec les mots :

IN PRINCIPIO ERAT VERBVM [2],

et saint Marc, avec un phylactère portant les mots :

ECCE MITTO ANG*elum* [3].

Sur l'autre face de la châsse, sont représentés cinq moines nimbés, dont quatre tiennent de la main droite la crosse abbatiale. Celui qui en est dépourvu est seulement vêtu du froc monastique, les autres ont par dessus leur vêtement la chasuble ou la chappe. Ils ont tous la tête nue et tiennent tous un livre fermé ou ont la main levée à la hauteur de la poitrine. A première vue, rien ne permet de les identifier. Les cinq figures qui ornent le rampant correspondant de la toiture sont, au contraire, accompagnées d'inscriptions, qui nous fixent de suite sur leur identité. Elles représentent deux apôtres S. PETRVS et S. IACOBVS, et trois évêques S. PAVACIVS, S. LIBORIVS, S. MARTINVS. Nul doute qu'à l'origine, les cinq figures d'abbés fussent comme celles-ci accompagnées d'inscriptions donnant leurs noms; malheureusement, ces inscriptions placées au bas de chaque compartiment, à la partie inférieure de la châsse, c'est-à-dire celle qui était la plus exposée et qui a le plus souffert, ont toutes disparu. M. Rupin en a retrouvé deux fragments, employés pour réparer deux petites blessures que la châsse avait reçues. L'une contient les lettres VIARDV, l'autre les lettres MIR, qui suffisent à faire reconnaître saint Siviardus [4] et saint Rigmirus [5], ainsi que M. Rupin l'a établi avec sa sagacité habituelle en s'appuyant

1. Math., I, 1.
2. Jean, I, 1.
3. Marc, I, 2.
4. Saint Siviard était abbé de Dablen, dans le Maine au commencement du VIIIe siècle.
5. Saint Rigmirus est un abbé du diocèse du Mans, qui vivait dans la seconde moitié du VIIe siècle. (*Acta Sanct.*, Jan., t. II, p. 177).

sur un procès-verbal de visite épiscopale, dressé en 1284 par Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, et qui mentionne toutes les reliques possédées au XIIIe siècle par l'église de Moissat.

Il me reste à mentionner les deux belles figures assises, qui ornent les deux petits côtés de la châsse. L'une représente un abbé, l'autre un évêque. M. Rupin pense que l'abbé est saint Lomer de Blois, et l'évêque saint Léger d'Autun. Ces deux saints étaient, en effet, les deux patrons du petit monastère de Moissat. Il est donc tout naturel qu'on leur ait donné une place d'honneur sur la principale châsse du monastère.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir le mérite artistique exceptionnel de ce charmant monument. Par l'élégance des figures, par le goût si sobre et si pur de l'ornementation, il peut être comparé à ce que le commencement du XIIIe siècle a produit de plus parfait. M. Rupin en fait honneur aux ateliers de Limoges. Je n'ai rien à objecter à cette attribution. Mais je ne veux pas m'arrêter à toutes les questions que ce curieux monument soulève. M. Rupin, je l'ai dit, les a étudiées dans un excellent mémoire, qui doit paraître en même temps que ces quelques lignes, je ne puis qu'y renvoyer mes lecteurs[1], en remerciant encore une fois mon excellent confrère de l'obligeance et du désintéressement dont il m'a donné une nouvelle preuve, en me permettant de faire connaître un objet d'un aussi rare mérite, et de puiser aussi largement que je l'ai fait dans la notice qu'il lui a consacrée.

R. DE LASTEYRIE.

1. Ce travail doit paraître dans le fascicule actuellement sous presse du *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, publié par le Ministère de l'Instruction publique.

FRANÇOIS LENORMANT

Une triste nouvelle nous arrive, au moment où s'impriment les dernières pages de cette livraison : l'un des fondateurs de ce recueil, celui qui, depuis 1875, n'a cessé d'y consacrer le meilleur de son temps, François Lenormant, n'est plus. Il s'est éteint, le 9 décembre dernier, après de cruelles souffrances. Quoique une maladie qui ne pardonne guère le tînt éloigné de nous depuis plusieurs mois, sa famille et ses amis ne pouvaient renoncer à l'espoir que sa robuste constitution parviendrait à dompter le mal. Une amélioration passagère avait permis, il y a peu de semaines, de le ramener à Paris, c'est là qu'il est mort, au milieu des siens, après avoir conservé jusqu'à la fin toute la lucidité de sa merveilleuse intelligence, après avoir mis ordre à toutes ses affaires, et pris ses dispositions, pour que les grands travaux qu'il avait entrepris fussent menés à bonne fin, et que notre *Gazette archéologique,* à laquelle il portait un intérêt tout spécial, se ressentît le moins possible de la terrible perte qu'elle allait faire en lui.

Le temps et l'espace nous manquent pour apprécier, comme il conviendrait, la carrière scientifique de François Lenormant. Nous ne pouvons cependant laisser paraître cette livraison, sans rappeler en quelques mots tous les titres qu'il laisse aux regrets de ses amis et de ses collaborateurs.

François Lenormant naquit à Paris, le 17 janvier 1837. Son père, l'un des chefs de cette brillante pléiade d'érudits qui renouvela en France l'étude de l'antiquité, prépara de bonne heure son esprit aux plus hautes spéculations scientifiques. Il voulut former lui-même sa jeune intelligence et lui servit de maître dans toute l'acception du terme. François Lenormant fit toutes ses

études dans la maison paternelle. Il échappa au joug de l'Université, et acquit, sous la direction de son père, des connaissances tellement précoces, qu'il pût faire ses débuts dans l'érudition, presque au sortir de l'enfance.

Il avait quatorze ans quand il imprima une *Lettre à M. Hase sur des tablettes grecques trouvées à Memphis*[1]; à dix-sept ans, en 1854, il publiait une étude critique[2] sur l'ouvrage que le P. Garrucci avait consacré aux inscriptions tracées à la pointe sur les murs des maisons de Pompéi. L'année suivante, il consacrait un mémoire à la fameuse inscription grecque d'Autun[3], et faisait connaître un précieux manuscrit du IXe siècle de la Bibliothèque impériale[4]. Enfin, à peine âgé de vingt ans, en 1857, il remportait le prix de numismatique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son *Essai sur la classification des monnaies des Lagides*.

Mais tout en encourageant ses études d'érudition, son père voulait qu'il possédât toutes les connaissances qui forment de nos jours le complément d'une éducation libérale. C'est dans ce but qu'il l'obligea à suivre les cours de la Faculté de droit et à obtenir, en 1857, le diplôme de licencié. François Lenormant ne prit de ces études que ce qui pouvait convenir à ses instincts d'érudit. Sa thèse de licence en donne la preuve. Elle a pour sujet les *Voies de recours*, et, si elle est peu importante au point de vue du droit actuel et pratique, elle contient des recherches historiques des plus intéressantes sur les voies de recours dans le droit romain et dans le droit du Moyen-Age.

François Lenormant ne poussa pas plus loin ses études juridiques. Ses goûts personnels, les exemples qu'il avait dans son entourage, l'attiraient irrésistiblement vers l'antiquité. Son père l'entraînait lui-même dans cette voie, il l'initiait avec amour aux merveilles de la civilisation grecque. Bientôt, pour joindre aux leçons théoriques les inappréciables avantages de l'expérience pratique, il voulut être son guide dans cette terre de Grèce qu'il aimait tant et qui offrait à l'érudition un si vaste champ d'études. Au mois d'octobre 1859, il partit pour Athènes avec son fils, et pendant plusieurs semaines, il parcourut avec lui

1. *Revue archéol.*, VIIIe année (1851), 1re part., p. 461 à 470.

2. Dans le *Correspondant*.

3. Publiée dans les *Mélanges d'archéologie* des PP. Cahier et Martin.

4. *Bull. de la Soc. botanique de France* de 1855.

les sites les plus fameux de ce beau pays illustré par tant de souvenirs. Mais là devaient se borner, hélas! les précieuses leçons de ce maître si sûr et si dévoué. Une excursion dans le Péloponèse, une visite aux ruines d'Épidaure, fut fatale à Charles Lenormant. Un terrible accès de fièvre paludéenne interrompit brusquement ce voyage dont le père et le fils s'étaient tant réjouis, et quelques jours plus tard, François Lenormant ramenait en France la dépouille mortelle du grand érudit, qui avait si heureusement, jusque-là, dirigé tous ses efforts.

François Lenormant ressentit vivement cette perte cruelle. Mais il était déjà homme à profiter des enseignements paternels, et, dès son retour en France, il commença à extraire de ses notes de voyage la matière de plusieurs articles qui furent justement appréciés.

Les évènements dont la Syrie fut le théâtre sanglant, en 1860, vinrent le distraire un moment de ses études. Peu de temps après la mort de son père, il était retourné en Grèce, en compagnie de sa mère, qui n'avait point voulu le laisser seul sous ce climat dont un deuil tout récent lui avait fait connaître les dangers; il était à Athènes quand il apprit la nouvelle des affreux massacres commis dans le Liban. Abandonnant aussitôt les recherches qu'il avait entreprises à Éleusis, il courut se mettre à la disposition des comités français formés pour secourir les Maronites et fut envoyé par eux en Syrie, où il alla porter les premiers secours aux victimes des Druses. Emu des atrocités dont il fut ainsi le témoin presque oculaire, il envoya aux journaux français une série de lettres, qui attirèrent vivement l'attention et contribuèrent puissamment à exciter ce mouvement de l'opinion publique qui entraîna le gouvernement français à envoyer en Syrie une expédition militaire[1].

Le sanglant épisode des massacres de Syrie n'éloigna pas pour longtemps François Lenormant des recherches qu'il s'était proposé de faire en Grèce. Son but principal, en venant s'y établir avec sa mère, était d'entreprendre des fouilles à Éleusis. Il resta en Grèce plusieurs mois, et eut ainsi le temps d'amasser une ample moisson de documents, qu'il s'occupa immédiatement de mettre en

1. Ces articles furent réunis en volume sous le titre de : *Les derniers évènements de Syrie*, Paris, Douniol, 1860, in-8. L'auteur publia, l'année suivante, un autre volume sur le même sujet intitulé : *Histoire des massacres de Syrie en 1860*, Paris, Hachette, 1861, in-8.

œuvre. Il publia en 1862 un mémoire contenant le recueil des inscriptions qu'il avait relevées à Eleusis[1]. Deux ans après, il fit paraître le premier volume d'une grande monographie, dans laquelle il voulait étudier en détail tous les monuments épars le long de la célèbre voie Eleusinienne, ainsi que les questions de topographie, de mythologie, d'archéologie et d'histoire qui s'y rapportent[2].

On peut par ce beau livre juger l'étendue, la variété des connaissances que possédait dès lors François Lenormant. Pourtant il ne s'était pas borné à l'étude des antiquités grecques, un article qu'il publia en 1865, dans le *Journal asiatique*[3], vint montrer son érudition sous un nouveau jour, et préluder aux grands travaux, qu'il devait entreprendre quelques années plus tard, sur les anciennes langues et les alphabets de l'Orient.

Il fit un nouveau pas, dans cette voie, en 1866, en présentant aux suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire sur la propagation de l'alphabet phénicien[4]. Ce n'était que l'ébauche d'une longue étude qu'il devait développer plus tard; mais elle contenait déjà assez de points de vue nouveaux, de conclusions ingénieuses et solides, pour mériter d'être couronnée par l'Institut.

Cependant Lenormant étendait peu à peu ses études à toutes les civilisations qui s'étaient formées jadis dans ces contrée de l'Asie, où les traditions les plus anciennes placent le berceau de l'humanité. Il s'attachait à pénétrer cette langue de Ninive et de Babylone, dont les secrets sont entourés de difficultés si grandes ; il scrutait à fond l'histoire de ces puissants empires que les prodigieuses découvertes de l'archéologie moderne ont fait sortir de l'oubli, il étudiait les mœurs de ce peuple chaldéen, dont les doctrines philosophiques et scientifiques ont eu tant d'influence sur les développements de la civilisation[5].

1. *Recherches archéologiques à Eleusis. — Recueil des Inscriptions*, Paris, 1862, in-8. Il fut élu la même année sous-bibliothécaire de l'Institut.

2. *Monographie de la voie sacrée éleusinienne, de ses monuments et de ses souvenirs*, Paris, 1864, in-8.

3. *Etudes paléographiques sur l'alphabet pehlevi.*

4. *Introduction à un mémoire sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, Paris, 1866, in-8.

5. Il publia en 1868 un *Essai sur un document mathématique Chaldéen, et, à cette occasion, sur le système des poids et mesures de Babylone.*

Non content de faire progresser la science par des recherches approfondies sur les questions les plus ardues, il prétendait mettre à la portée du grand public les principaux résultats de ces étonnantes découvertes qui, depuis trente ans, ont centuplé toutes nos connaissances sur ces grands peuples de l'Asie antique. Dans ce but, il rédigea un *Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques* (1869), ouvrage dans lequel une critique sévère pouvait relever certaines faiblesses, que lui-même entreprit de refondre entièrement quelques années plus tard, mais qui doit être signalé comme le premier effort sérieux que l'on ait fait pour combattre la routine de notre enseignement public et faire pénétrer parmi les gens du monde les nouvelles données historiques que le déchiffrement des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes avait acquises à la science.

Tous ses travaux, toutes ses recherches, Lenormant les corroborait par de nombreux voyages. Il était retourné en Grèce, en 1863, pour étudier de nouvelles fouilles entreprises à Éleusis par le gouvernement grec. Il y retourna encore en 1866, et eut l'occasion d'assister, dans l'île de Santorin, à d'importants phénomènes volcaniques, dont il rendit compte dans plusieurs lettres à un membre de l'Académie des sciences[1].

En 1869, il partit pour l'Égypte, en compagnie du Dr Hamy, de M. de Quatrefages et de quelques autres compatriotes, que le khédive avait invités à l'inauguration du canal de Suez. Toujours attaché à ses recherches sur les origines de la civilisation, il profita de ce voyage pour recueillir d'intéressantes observations sur la domestication des animaux chez les Égyptiens[2], et acheva de se familiariser avec cet art des bords du Nil, dont les points de contact avec les arts de l'Orient offraient pour ses études un si vif intérêt.

On peut se rendre compte par ce qui précède de l'étonnante activité d'esprit de François Lenormant, de la prodigieuse facilité d'assimilation, qui lui permettait d'aborder simultanément l'étude des antiquités grecques et phéniciennes, des monuments de l'Égypte ou de la Chaldée, de la langue assyrienne, de la

1. *Lettres à M. Sainte-Claire Deville*, insérées dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* de 1870.

2. Elles ont fait l'objet de diverses communications insérées dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* de 1870.

mythologie et de la numismatique antique, et de publier en même temps une foule d'articles de science ou de vulgarisation dans les recueils les plus divers.

Mais tout cela était peu de chose en comparaison de ce qu'il devait produire pendant les années dont il nous reste à parler. Les terribles évènements qui bouleversèrent la France, en 1870, étaient à peine passés, qu'il publiait coup sur coup toute une série d'ouvrages dont plusieurs sont des œuvres de maître. Ce fut d'abord son *Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, puis ses *Lettres assyriologiques*[1], dont la publication, commencée en 1871, se continua jusqu'en 1879 ; puis encore son *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*[2], ouvrage capital, qui est le résultat de profondes études poursuivies pendant plusieurs années, et qui a conquis, dès le premier jour, les suffrages des juges les plus difficiles.

Il semble que l'étendue des recherches qu'il a fallu faire pour composer un pareil livre devait amplement suffire à absorber toute l'activité de l'homme le plus laborieux; mais la puissance de travail de Lenormant était incalculable, il savait mener de front les ouvrages les plus divers, et à l'heure même où il donnait au public ses recherches sur l'histoire de l'alphabet, il avait sur le chantier d'importants travaux sur les plus lointaines origines de l'espèce humaine et sur la civilisation chaldéenne. Quelques articles publiés çà et là dans le cours des années précédentes avaient déjà laissé entrevoir le but qu'il poursuivait, quand, en 1874, il publia deux volumes intitulés : *Les premières civilisations*[3], presque aussitôt suivis de deux autres sur *Les sciences occultes en Asie*[4], dans lesquels il étudiait les curieux secrets de la magie et de l'art divinatoire chez les Chaldéens. Ces deux ouvrages eurent un succès légitime : l'auteur, en les écrivant, n'avait pas en vue les savants seuls, il voulut leur donner une forme littéraire, qui pût les rendre accessibles à d'autres qu'aux adeptes de ces difficiles études; il dut être satisfait du résultat qu'il obtint, car l'un de ces deux

1. *Lettres assyriologiques, études accadiennes*, 3 vol. parus en 1871, 1873, 1879.

2. Paris, Maisonneuve, 1872-1873, 2 vol. in-4.

3. *Les premières civilisations. Etudes d'histoire et d'archéologie*, Paris, A. Lévy, 1874, 2 vol. in-8., 2e édit., 1874, 2 vol in-12.

4. 1re partie. *La Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes*, 1874, in-8. — 2e partie. *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, 1875, in-8.

livres eut deux éditions dès la première année, et l'autre fut accueilli assez favorablement, non seulement en France, mais encore à l'étranger, pour que l'auteur ait dû, peu de temps après, en donner une édition anglaise[1] et une traduction allemande.

Tant de travaux n'étaient pas nécessaires pour valoir à François Lenormant une place éminente dans la science contemporaine; aussi quand, en 1874, la mort de M. Beulé rendit vacante la chaire d'archéologie instituée auprès de la Bibliothèque Nationale, Lenormant parut-il tout désigné pour y monter. Ce fut une occasion pour lui de donner de nouvelles preuves de l'étonnante variété de ses connaissances, de la souplesse de son esprit et de la prodigieuse fécondité de sa plume. Tour à tour il consacra son enseignement à l'explication des mystères d'Éleusis, à l'histoire du culte de Bacchus, aux monuments de l'Assyrie, à l'étude des vases peints et des systèmes monétaires des anciens. Cette dernière partie de son cours lui fournit la matière d'un des plus remarquables ouvrages qu'il ait écrits, cette histoire de la monnaie dans l'antiquité[2] qui, bien qu'inachevée, demeurera un de ses principaux titres aux yeux de la postérité.

Et que l'on ne croie pas que les difficultés d'un sujet si vaste, que les nécessités d'un enseignement public, vinssent entraver en quoi que ce fût ses autres travaux. Jamais il ne les poursuivit avec plus d'ardeur. L'année même où il commençait la publication de son histoire de la monnaie, il donnait, sous le titre d'*Études cunéiformes*, de curieuses recherches sur quelques-unes des questions les plus obscures que soulève l'interprétation des inscriptions assyriennes. Puis il concevait le projet de refondre son *Manuel d'histoire ancienne*, et en tirait un livre entièrement nouveau; il donnait, en collaboration avec M. Robiou, un magnifique recueil des *Chefs-d'œuvre de l'art antique*; il s'attaquait aux problèmes si délicats que soulèvent, relativement aux origines de l'humanité, les premières pages des livres saints, et s'efforçait, dans sa tra-

1. *Chaldean magic, its origin and development.* Londres, 1877, in-8. Cette édition n'est pas une simple traduction, c'est une refonte de l'ouvrage.

2. *La monnaie dans l'antiquité*, leçons professées dans la chaire d'archéologie près la Bibl. Nat. en 1875-1877, Paris, 1878-1879, 3 vol. in-8.

duction de la Genèse[1] et dans ses *Origines de l'histoire d'après la Bible*, de concilier les textes des livres juifs et les traditions chrétiennes avec les découvertes indéniables de la science.

Les portes de l'Institut ne pouvaient manquer de s'ouvrir devant un homme muni d'un pareil bagage scientifique. François Lenormant fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 6 mai 1881. C'était le couronnement mérité de sa carrière, il semblait qu'il pût prendre quelque repos. Bien au contraire, ce fut pour lui un stimulant nouveau. Poursuivant avec ardeur les vastes travaux qu'il avait entrepris, il voulut amasser encore d'autres matériaux pour l'avenir. En 1879, il avait fait un voyage dans l'Italie méridionale, qui lui avait permis de deviner tous les trésors que cette contrée, encore mal connue, recèle pour la science. Il y retourna en 1881, et en rapporta les matériaux d'un nouvel ouvrage sur la Grande Grèce[2]. Il y fit enfin, en 1882, un troisième voyage qu'il a raconté dans les deux volumes publiés il y a peu de mois sous ce titre : *L'Apulie et la Lucanie*[3].

L'espace nous manque pour insister, comme il le faudrait, sur tous ces ouvrages, pour énumérer tous les articles que François Lenormant publiait, entre temps, dans une foule de Revues[4].

Nous ne pouvons cependant terminer cette courte notice sans rappeler en quelques mots une dernière de ses œuvres, celle de toutes peut-être où l'on a pu le mieux admirer la prodigieuse étendue de ses connaissances, celle à laquelle il s'est consacré avec le plus d'ardeur, nous voulons parler de la *Gazette archéologique*.

1. *La Genèse, traduction d'après l'hébreu avec distinction des éléments constitutifs du texte, suivi d'un essai de restitution des livres primitifs dont s'est servi le dernier rédacteur*, 1 vol. in-8.

2. *La Grande-Grèce*, paysages et histoire, par François Lenormant, Paris, A. Lévy, 3 vol. in-8 ; autre édition in-12.

3. Paris, A. Lévy, 1883, 2 vol. in-8.

4. Le nombre des Revues auxquelles François Lenormant collabora est considérable. Nous citerons seulement la *Revue numismatique*, la *Revue archéologique*, la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Journal asiatique*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Correspondant*, les *Annales de philosophie chrétienne*, *etc.* Nous devons encore une mention toute spéciale aux importants articles qu'il rédigea pour le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio. Quelques-uns d'entre eux sont de longs mémoires; voir notamment les mots : *Alphabet*, *As*, *Bacchus*, *Cabiri*, *Cérès*, *etc.*

C'est en 1875, à l'époque où il menait de front cette foule de travaux que nous venons d'énumérer, qu'il eut l'idée de fonder un grand recueil consacré à l'histoire de l'art antique, dans lequel les monuments pourraient être reproduits avec toute la perfection que permettent d'atteindre les procédés dont on dispose aujourd'hui, et commentés avec le soin, la méthode scientifique rigoureuse, qu'exige l'érudition moderne. Ce n'est pas ici le lieu de faire ressortir le succès de cette entreprise, mais, ce qui pour nous est un devoir à remplir, c'est de rappeler que si la *Gazette* a répondu à l'attente du public, si dès le premier jour elle a su conquérir dans l'estime de l'Europe un rang honorable qui n'a fait que s'affermir depuis huit ans, c'est à François Lenormant qu'elle le doit, c'est à la part qu'il a prise à sa direction, c'est aux nombreux Mémoires qu'il y a insérés, c'est au soin qu'il a mis à s'assurer la collaboration des hommes les plus hauts placés dans la science. Il nous faudrait plusieurs pages pour énumérer, même brièvement, les articles que Lenormant a donnés à la *Gazette*. Est-il d'ailleurs nécessaire de les rappeler? Est-il une personne, parmi celles qui depuis huit ans ont pu ouvrir un de nos volumes, qui ignore la part capitale qui revient à François Lenormant dans le succès de ce recueil, dont il était l'âme?

Hélas! c'est au moment même où il venait de donner à la *Gazette* une impulsion toute nouvelle, au moment où une heureuse transformation devait en faire une publication sans rivale en Europe, c'est à l'heure où ses conseils, son activité, sa science intarissable et féconde étaient si nécessaires à ses collaborateurs, qu'une mort prématurée vient le frapper à 47 ans, dans toute la force de l'âge, dans la pleine maturité du talent. Nous ne chercherons pas à dissimuler le vide immense qu'une pareille perte va laisser parmi nous. Dans la série considérable de ses travaux, Lenormant a pu prêter à plus d'une critique, on a discuté plus d'un de ses livres, contesté plusieurs de ses théories, nié certaines de ses découvertes; mais ce que ses contradicteurs, ses adversaires les plus décidés ne pourront méconnaître, c'est qu'il occupait une des premières places dans l'érudition contemporaine, c'est que, par l'étendue de ses connaissances, il appartenait à cette grande école scientifique des Letronne,

des Charles Lenormant, des Longpérier, à laquelle étaient familières toutes les branches de l'archéologie.

De pareils hommes ne se remplacent pas.

Mais s'il n'est pas en notre pouvoir de remédier à une si grande perte, il nous appartient, du moins, de ne pas laisser déchoir l'œuvre à laquelle Lenormant nous avait associés. Nous comptons sur le concours de tous ceux qui jusqu'ici ont prêté à la *Gazette* l'appui de leur bonne volonté; de leur côté, nos lecteurs et nos collaborateurs peuvent être certains que nous ne négligerons aucun soin, que nous n'épargnerons aucune peine pour justifier les vœux que, peu de jours encore avant sa mort, Lenormant formait pour l'avenir de notre Recueil.

J. DE WITTE. R. DE LASTEYRIE.

Le Secrétaire de la Rédaction,
E. BABELON.

L'Administrateur-Gérant,
S. COHN.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES VIGNETTES

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

30 JUIN 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

SÉANCE DU 19 JANVIER 1883.

M. MILLER communique la copie de plusieurs inscriptions grecques découvertes en Egypte par M. Maspero. L'une des plus importantes est une inscription funéraire du IIIe siècle de notre ère, trouvée à Alexandrie. Le texte est incomplet, la partie gauche du marbre étant perdue. L'inscription est en vers scazons ; complète, elle devait comprendre environ une trentaine de vers. Voici, selon M. Miller, la traduction des parties conservées :

« Passant, arrête tes pas, si tu veux connaître le nom de celui qui repose sous cette stèle de marbre. Un tel... homme honnête parmi les mortels... a laissé l'éclat du soleil, n'ayant pas encore achevé sa... année... Seul parmi les hommes... il a surpassé en vertu ceux du même âge que lui... Il était juste, religieux, philanthrope... » (Au mort :) « La réunion de tes compagnons te pleure ; la foule de tes serviteurs te pleure. Tu fus si honorable en tout, que tu paraissais être, bien qu'un enfant par l'âge, un vieillard par l'intelligence. — Et toi, mère aimable, apaise le cours des gémissements ordinaires dont se nourrit le deuil et qui font un mal inutile ; car personne n'a pu éviter le fil des Parques ; ni mortel, ni immortel, ni le prisonnier, ni le tyran qui est parvenu aux honneurs de la royauté, personne n'a cru pouvoir échapper aux lois immuables. Titan n'a-t-il pas pleuré Phaéthon, quand, précipité de son char, il tomba du ciel sur le sol de la terre ? Hermès, fils de Maia, n'a-t-il pas pleuré son fils Myrtile, quand, du haut de son char, il fut emporté par les flots ? Thétis n'a-t-elle pas gémi sur son enfant robuste, quand il mourut frappé par les traits d'Apollon ? Le roi des mortels et de tous les dieux n'a-t-il pas pleuré Sarpédon, n'a-t-il pas déploré sa mort ? Le roi de Macédoine, Alexandre, engendré par Ammon qui l'adopta sous la forme d'un serpent... » (la fin manque).

Une autre inscription funéraire, en distiques, est très mutilée. M. Miller en essaye la restitution.

L'inscription suivante, de la fin du IIe ou du commencement du IIIe siècle de notre ère donne le *cursus honorum* d'un fonctionnaire romain :

Τ·ΑΥΡΗΛΙΟC·ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΑΝΟC
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΔΗC·ΧΙΛΙΑΡΧΟC
ΛΕΓΙΩΝ°CΙΔ·ΓΕΜΙΝΗC
ΧΙΛ·ΛΕΓ·ΙΓ·ΓΕΜΙΝΗΣ·ΕΠΙ
ΤΡΟΠΟΣΓΑΛΛΙΑΣΑΚΟΥΙΤΑ
ΝΙΚΗΣΕΠΙ·ΚΗΝCΩΝΕΠΙ
ΤΡΟΠΟCΜΥCΙΑCΤΗCΚΑ
ΤΩ·ΕΠΙ·ΘΡΑΚC·ΕΠΙ
ΔΕΛΜΑΤΙΑC·ΕΠΙ·ΑΙΓΥΠΤ
ΟΥ·ΙΔΙΟΥΛΟΓΟΥ___
ΖΗCΑCΕΤΗΝΕ

« Titus Aurelius Calpurnianus Apollonides, chiliarque de la 14ᵉ légion *Gemina*, chiliarque de la 13ᵉ légion *Gemina*, procurateur de la Gaule Aquitaine, *procurator vectigalium*, procurateur de la Basse-Mysie, procurateur de Thrace, procurateur de Dalmatie, procurateur d'Egypte, vérificateur du fisc, ayant vécu cinquante-cinq ans. »

Séance du 26 Janvier 1883.

M. Schefer communique un mémoire de M. le comte Riant, intitulé : *Découverte de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, à Hébron, le 25 juin 1119*. A Hébron, est une mosquée bâtie au dessus d'un sépulcre qui passe pour celui des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Aucun chrétien n'a obtenu encore la permission de visiter ce sépulcre, et l'on ignore complètement quelle est la disposition intérieure du tombeau. M. Riant a trouvé un texte qui donne des renseignements sur l'état du sépulcre et des reliques des patriarches, au xiiᵉ siècle, sous les rois chrétiens de Jérusalem : il est intitulé : *Tractatus de inventione sanctorum patriarcharum Abraham, Isaac et Jacob*. Il y avait à Hébron, sous la domination chrétienne, un couvent de chanoines gouvernés par un prieur. L'auteur de la relation, évidemment un de ces chanoines, assure qu'il ne fait que répéter ce qu'il a entendu de la bouche de deux autres frères du prieuré, témoins oculaires et acteurs des faits en question, les chanoines Arnoul et Eudes. Suivant ce récit, au mois de juin de la 21ᵉ année du règne des Francs, c'est-à-dire probablement en 1119, un chanoine d'Hébron découvrit l'entrée d'un souterrain. Comme la tradition assurait que les patriarches étaient ensevelis à Hébron, mais qu'on ignorait le lieu précis de leur sépulture, cette trouvaille excita vivement la curiosité, et les moines s'empressèrent d'obtenir de Baudouin, seigneur du lieu, l'autorisation de faire des fouilles. Les chanoines Eudes et Arnoul dirigèrent les travaux. Au bout de quelques jours, on arriva à un couloir d'une longueur de 17 coudées, puis à une salle circulaire assez grande pour contenir une réunion de quarante personnes. Là, le chanoine Arnoul découvrit, dans le mur de la salle, une pierre qui n'était pas scellée et qui pouvait se déplacer. On l'écarta, et on dégagea ainsi, le 25 juin, l'entrée d'une grotte où le sol n'était plus de roche, mais de terre. C'était la première salle de la sépulture proprement dite. Arnoul et Baudouin y entrèrent seuls ; mais Baudouin, épouvanté, sortit presque aussitôt. Arnoul ne trouva rien le premier jour ; le lendemain, fouillant la terre avec un bâton, il mit au jour les os de Jacob. Poursuivant ses recherches, il découvrit l'entrée d'une seconde salle où il trouva les ossements d'Abraham et d'Isaac. L'auteur de la relation ne dit pas à quels signes on identifia les reliques de chacun des trois patriarches. Derrière la sépulture d'Abraham, on trouva encore d'autres ossements, avec des inscriptions qu'on ne put lire. Les chanoines d'Hébron exhumèrent les reliques des trois patriarches et les portèrent en procession, en les offrant à la vénération des fidèles ; ils les remirent apparemment ensuite dans le caveau, car plusieurs documents en attestent la présence à une époque postérieure. La relation du moine d'Hébron contient en outre une description du monument qui surmontait la sépulture ; il y signale les cénotaphes des patriarches qu'on voit encore aujourd'hui dans la mosquée d'Hébron.

M. J. Halévy lit un travail sur les principes cosmogoniques phéniciens que Philon de Byblos nomme Πόθος, « Désir », et Μώτ, « boue aqueuse ». Le premier a été déjà identifié avec le principe babylonien appelé Ἀπασών par Damascius. M. Halévy approuve cette identification, mais il montre, par la tablette cunéiforme de la création, que Ἀπασών ne signifiait pas « Désir », mais « Océan », en babylonien *Apsu*. M. Halévy pense que le texte phénicien que traduisit Philon portait également le mot phénicien pour « Océan », *Aps* ou *Apas*, et que Philon l'a confondu volontairement avec le mot homophone *hepṣ* ou *hepeṣ*, « désir », afin d'obtenir quelque chose de semblable à l'*Eros* de la cosmogonie grecque. M. Halévy est donc conduit à corriger le nom du second principe phénicien Μώτ, en Τομώτ,

forme phénicienne du second principe babylonien Ταυάτθ = *Tamat*, « mer ». De cette façon, la cosmogonie de ces deux peuples sémitiques se trouve être d'accord sur les points principaux du mythe, et l'on voit que l'idée hellénique de Πόθος n'y a été introduite que grâce aux tendances hellénisantes de Philon.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1883.

M. Albert DUMONT communique des renseignements envoyés par M. C. Jullian, au sujet d'un poisson d'or trouvé en octobre dernier à Guben, près de Francfort sur l'Oder, et dont M. Geffroy a entretenu l'Académie à la séance du 22 décembre 1882. Ce poisson dans lequel on reconnaît très nettement une carpe, a 35 à 40 centimètres de long. Il est tout entier couvert de ciselures d'un travail remarquable ; sur la tête, de gracieuses arabesques ; à la partie supérieure, des combats d'animaux, un cerf saisi par un lion, un sanglier assailli par un tigre et les traces d'un troisième groupe aujourd'hui effacé ; plus bas, une sorte de « nixe » tenant un poisson par derrière elle ; enfin, sur la queue, un très bel oiseau, aux ailes éployées. Partout, dans les intervalles entre les sujets, sont semés de petits poissons. Le poisson et divers objets d'or plus petits trouvés en même temps, ont été estimés au poids de l'or, 4,000 marks, et achetés 6,000 marks par le musée de Berlin. — M. Georges Perrot rappelle que des représentations analogues à celles que décrit M. Jullian se voient sur les objets d'orfèvrerie grecque trouvés dans les tumulus du sud de la Russie.

M. PAVET DE COURTEILLE lit une note de M. Derenbourg sur les usages funéraires des Juifs. Le mot hébreu *nefesch* signifie, dans la Bible, « haleine, respiration, *anima* », et dans la Mischnâh, « stèle funéraire ». M. Jacob Lévy, auteur du *Dictionnaire de l'hébraïsme moderne*, a signalé cet emploi d'un mot qui signifie proprement « âme », pour désigner un monument funéraire, et a cru pouvoir rapprocher ce fait de l'usage grec de figurer sur les tombeaux un papillon, symbole de l'âme, ψυχή. M. Derenbourg repousse ce rapprochement. L'idée de représenter l'âme par un papillon est née assez tard en Grèce même, et n'a jamais pénétré chez les Juifs. D'ailleurs, s'il est vrai que les Grecs figuraient parfois un papillon sur un tombeau, jamais ils n'ont donné au tombeau lui-même ou à aucune de ses parties le nom de ψυχή ; ce rapprochement n'expliquerait donc pas pourquoi *nefesch* peut désigner une stèle funéraire. Ce mot *nefesch*, en hébreu talmudique, s'applique à toute construction élevée au-dessus du sol ; ainsi, M. Derenbourg cite un passage où l'on appelle ainsi la hutte d'un cardeur de laine. Le sens propre du mot est « élévation », et il n'a passé qu'ensuite au sens de stèle funéraire, comme en latin *tumulus*, qui signifie « gonflement, saillie », de *tumere*, et a fini par vouloir dire un tombeau. S'il fallait absolument trouver un rapprochement étymologique entre le *nefesch* de la Bible qui signifie « souffle », et celui de la Mischnâh, qui signifie « élévation », il serait plus naturel de dire simplement que le souffle a été appelé « élévation » parce qu'il soulève la poitrine lorsqu'on le produit. M. Derenbourg critique ensuite l'interprétation qui a été donnée d'un précepte talmudique, où l'on a vu l'ordre d'offrir une libation à un mort, au moment des funérailles. Ce précepte ordonne, selon lui, non d'offrir une libation, ce qui serait une pratique païenne, mais de verser goutte à goutte une liqueur destinée à combattre les émanations fétides du cadavre.

M. EGGER appuie la remarque de M. Derenbourg sur l'étymologie et la signification primitive du latin *tumulus*.

M. RAVAISSON fait remarquer que l'idée de représenter l'âme sous la forme d'un papillon est plus ancienne que M. Derenbourg ne paraît le croire ; on trouve déjà des papillons dans l'ornementation des sépultures très antiques que M. Schliemann a découvertes à Mycènes. En outre, M. Ravaisson est peu disposé à croire, *à priori*, que toute trace des idées et des pratiques du paganisme ait toujours été absolument étrangère au peuple juif.

Séance du 9 Février 1883.

M. Fr. Lenormant commence la lecture d'un mémoire sur la situation de deux villes antiques de la Calabre, Terina et Temesa, dont l'emplacement doit se trouver non loin de Nicastro (province de Catanzaro) et sur les bords du golfe de Santa-Eufemia.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur l'origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec, υ, φ, χ, ψ, ω. Il rappelle que l'alphabet grec doit son origine à l'alphabet d'un peuple sémitique, les Phéniciens très probablement. Les vingt-deux lettres phéniciennes se retrouvent dans la série des dix-neuf premières lettres grecques, d'α à τ, complétée par les trois signes numériques et primitivement alphabétiques, l'épisème Fαῦ, le κόππα et le σάμπι. Les cinq dernières lettres grecques, au contraire, ne paraissent pas, à première vue, avoir d'équivalents dans les alphabets sémitiques. Dans les textes grecs même, l'usage en fut longtemps incertain et variable. La valeur et le rang de ces lettres ne furent définitivement fixés que lors de la réforme de l'alphabet grec, adoptée à Athènes, sous l'archontat d'Euclide. Dans les textes antérieurs, on distingue deux systèmes différents, dont l'un a été principalement en usage dans la partie orientale du monde grec, l'autre dans la partie occidentale. Dans le système oriental, l'ordre et la valeur des lettres complémentaires sont les mêmes que dans l'alphabet classique; ces lettres apparaissent peu à peu, l'une après l'autre, l'υ seul dans les plus anciens textes, puis le φ et le χ, plus tard le ψ et enfin l'ω. Dans le système occidental (d'où est dérivé l'alphabet latin), l'ω est toujours resté inconnu, les trois lettres qui suivent l'υ se succèdent dans cet ordre : χ, φ, ψ, au lieu de φ, χ, ψ, le χ a al valeur *ks* (celle du ξ dans le système oriental), le ψ la valeur *kh* (celle du χ dans le système oriental); il n'y a pas de caractère spécial pour représenter la consonne double *ps* (rôle du ψ dans le système oriental); enfin, l'une des vingt-deux lettres primitives, le ξ (= *ks*), étant devenue inutile par la valeur donnée au χ, n'est plus employée que comme signe numérique.

Les lettres de la fin de l'alphabet sont des additions postérieures, faites à l'alphabet grec quand il était déjà détaché de sa souche sémitique.

L'ω est celle de ces lettres qui est la dernière venue. Elle est propre au système alphabétique grec oriental; elle est donc née quand ce système était déjà séparé de l'autre. La forme de cette lettre **Ω**, n'est primitivement qu'une variante calligraphique de l'O. On trouve dans les inscriptions la trace de plusieurs essais faits pour utiliser les variantes de forme de cette lettre, de manière à distinguer l'*o* bref et l'*o* long. On hésita quelque temps sur la façon dont il convenait de marquer cette distinction; nous avons des textes où la forme **Ω** marque l'*o* bref et la forme O, l'*o* long. La forme, l'usage et la place de l'ω ne furent fixés que sous l'archontat d'Euclide.

La plus ancienne, au contraire, de ces lettres complémentaires est l'υ. C'est la seule qu'on trouve dans les alphabets grecs de toutes les régions et de tous les temps. La forme de cette lettre paraît imitée de celle du *vav* sémitique; ce point a été mis hors de doute par la découverte de la stèle moabite de Mésa, où le *vav* ressemble beaucoup à un **Υ**. Mais le *vav* est déjà représenté dans la première série des lettres grecques, à sa place régulière, entre l'ε et le ζ; c'est l'épisème Fαῦ ou digamma, dont le nom et l'ancienne valeur phonétiques rappellent également la lettre sémitique dont il occupe le rang. D'où vient ce doublet alphabétique qui fait qu'une seule lettre sémitique est représentée par deux lettres en grec, et comment doit-on expliquer la forme du Fαῦ grec, dans laquelle il serait très difficile de reconnaître celle du *vav*? Ces questions forment la seconde partie du mémoire de M. Clermont-Ganneau.

Séance du 16 Février 1883.

M. Fr. Lenormant continue sa lecture sur l'emplacement de Temesa et Terina.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur les lettres complémentaires de l'alphabet grec. La forme du Fαῦ

ou digamma a été empruntée au E, avec une légère modification pour éviter la confusion. A l'origine, Υ était, comme le *u* latin, à la fois voyelle et consonne (*u* et *v*), et les premières lettres de l'alphabet devaient être ainsi disposées : **Α Β Γ Δ Ε Υ Ζ**. Quand les Grecs voulurent distinguer les deux sons, ils créèrent le F, qui représenta le Υ consonne, et pour ne pas déranger la notation numérique (α, 1 ; 6, 2 ; γ, 3, etc.) en introduisant une lettre de plus dans l'alphabet, le Υ voyelle fut rejeté à la fin. Le Φ représente un son figuré autrefois par le Π suivi d'une aspiration : ΠΗ. Quand Η cessa d'être une aspiration pour devenir le Ε long, les Grecs ajoutèrent à leur alphabet le coppa phénicien qu'ils n'employaient que comme signe numérique ; ils adoptèrent la forme la plus ancienne, conservant à la forme plus récente sa valeur numérique, et, pour ne pas modifier la valeur numérique des lettres, le Φ fut rejeté à la fin de l'alphabet. Le Χ était, à l'origine, le Κ aspiré : ΚΗ ; quand le Η devint une voyelle, on employa, pour figurer ce son, le signe Χ, forme archaïque du Τ, la dernière lettre de l'alphabet normal. Le Ψ a remplacé ΦC ; pour exprimer ce son, on a pris, en la modifiant un peu, la lettre précédente Υ, comme on avait formé le F par une modification du Ε. Les noms de ces lettres φῖ, χῖ, ψῖ, formés tous à l'aide de la voyelle ι, proviennent des leçons de lecture données aux enfants. L'épellation est figurée sur le vase étrusque de Cæré, où on lit *mi*, *ma*, *mu*, *me*, *ti*, *ta*, *tu*, *te*, etc. ; comme nous disons *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu* ; les enfants grecs épelaient φι, φα, φυ, φε, χι, χα, χυ, χε, ψι, ψα, ψυ, ψε ; les trois consonnes ont gardé la dénomination de la première syllabe de chaque série.

Séance du 2 Mars 1883.

M. Senard commence la lecture d'un travail sur une inscription sanscrite gravée sur les quatre faces d'une stèle recueillie à Srey Santhor au Cambodge par M. Aymonier.

M. Oppert communique une note sur *deux textes très anciens de la Chaldée*, gravés sur les monuments de la collection Sarzec, au musée du Louvre.

Le premier appartient à un roi dont nous possédons le nom écrit, sans connaître sûrement la prononciation. M. Oppert adopte la lecture provisoire *Ur-Nina*. L'inscription est hiératique et se compose de 42 lignes, répartie en cinq colonnes. Elle peut se traduire ainsi :

« Ur-Nina, roi de Sirtella, fils de Haldu, a fait le temple de Ninsah. Il a fait le palais ; il a fait le temple de Nina... ; il a fait le temple d'Istar ; il a fait le temple du Burin... ; il a fait une construction qui les relie, il a fait le temple de la déesse Masip... ; il a fait la montagne du temple de Ninsah, il a fait les soixante-dix images de serpents de cette maison en des ouvrages de Maggan ; dix (ou un autre nombre) vases et les portes en airain...; il a fait le mur d'enceinte de Sirtella. »

Les soixante-dix images ou statues dont il est question sont difficiles à préciser : l'un des signes qui expriment l'idée entière est certainement le caractère désignant la notion du serpent, mais le sens de l'idéogramme composé peut être autre. On plaçait des images de serpents à l'entrée des temples : les animaux malfaisants, tels que les scorpions, les dragons, les vautours se trouvent figurés sur les bornes dont le caillou Michaux fournit l'exemple le plus connu.

L'autre texte est fruste et bien moins compréhensible. Il est placé au dessous d'une scène de carnage avec laquelle on ne lui trouve aucun rapport. M. Oppert y reconnaît toutefois deux invocations à l'esprit du Soleil et à l'esprit de la Terre, formules qui prennent une large part dans les exorcismes assyro-chaldéens. M. Oppert est disposé à faire remonter ces textes au moins au quarantième siècle avant notre ère.

Une lettre de M. Maspero à l'Académie, contient les renseignements suivants sur ses fouilles en Egypte :

« J'avais trouvé l'an dernier au fond d'une tombe un sarcophage en calcaire blanc, tout couvert d'inscriptions. Je suis revenu cette année pour l'enlever. A peine arrivé, j'avisai dans un coin un bout

d'inscription copte à demi effacée, à l'entrée, un tas de terre noirâtre. Deux ouvriers commencèrent les fouilles, et dès les premiers coups de pioche, des *ostraca* (tessons) couverts d'inscriptions coptes vinrent au jour. En trois jours, j'ai déblayé une église copte du cinquième siècle. La descente est formée d'un escalier en briques de cinq marches, le sol est dallé, les parois sont revêtues de briques et de crépis blancs recouverts d'inscriptions.

« Après qu'on a descendu l'escalier, on trouve à gauche une grande stèle encadrée, recouverte d'un crépi blanc, sur laquelle sont tracées à l'encre rouge trois cents lignes : c'est la fin d'un sermon en dialecte thébain contre les hérétiques monophysites; l'encre est encore aussi brillante que le premier jour. Plus loin, les débris d'une autre stèle du même genre ; ailleurs, des déclarations de Cyrille d'Alexandrie sur les natures du Christ, des débris de sermons sur la virginité de la mère du Christ et sur la Trinité, des emplacements d'autres stèles détruites... Ce n'est pas tout : l'intérieur de la grotte est recouvert de *proscynèmes* (invocations pieuses) en copte, en grec, en syriaque, à saint Epiphane, à saint Georges, à saint Phœbammon.

« L'examen des localités m'a prouvé que, l'église à peine terminée, toute la portion du rocher dans laquelle étaient creusés l'entrée et les bras de la croix, s'écroula et ensevelit le sanctuaire. Aujourd'hui tout est à ciel ouvert. Mais, pour retrouver le sol primitif, j'ai dû faire enlever les masses de rocher éboulé. C'est la première découverte qu'on fait d'une de ces églises établies dans les grottes à momies, dont il est si souvent question chez les chrétiens d'Egypte. »

Séance du 9 Mars 1883.

Le P. Delattre, prêtre missionnaire d'Alger, attaché à la chapelle Saint-Louis de Carthage, signale, dans une lettre, la découverte, en Tunisie, d'une mosaïque appartenant au pavage d'un édifice religieux. Sur cette mosaïque on lit une inscription qui parle de « la sainte synagogue » et du « chef de la synagogue » (*archisynagogus*). On pourrait donc croire qu'on se trouve en face d'un monument israélite des premiers siècles de notre ère. Mais l'inscription est accompagnée de symboles chrétiens tels que l'alpha et l'oméga, le rho grec barré en forme de croix, la figure du poisson. (V. plus loin, la séance du 21 mars.)

M. E. Miller communique des observations sur une copie nouvelle du décret trilingue de Canope, découverte en Egypte par M. Maspero.

On trouva, en 1866, à Tanis, une stèle sur laquelle était gravé, en grec, en démotique et en hiéoroglyphes, un décret qui disait en substance : « Des prêtres, délégués par tous les temples de l'Egypte, se sont réunis dans la ville de Canope pour consacrer le souvenir des services rendus au pays par Ptolémée et Bérénice, par leur culte pour les dieux nationaux et les animaux sacrés, par une expédition en Asie, qui a eu pour résultat de restituer à l'Egypte les statues enlevées par les Perses, par leur vigilance à détourner la famine en temps de disette ; — ils décrètent : 1° d'augmenter les honneurs à rendre au roi et à la reine, Dieux Evergètes (bienfaiteurs); 2° d'instituer une classe de prêtres des Dieux Evergètes, etc. »

Le texte grec envoyé par M. Maspero fournit une copie plus correcte que celle qui a été publiée par M. Lepsius en 1866.

M. Senard achève sa communication relative à l'inscription sanscrite de Srey Santhor, la plus importante pour l'histoire du bouddhisme de celles qu'ont mises au jour, jusqu'à ce moment, les explorations de M. Aymonier au Cambodge. Elle date de la fin du dixième siéle de notre ère (environ 980) et émane de Kirthipandita, ministre d'un roi Jayavarman, monté sur le trône en 968. Elle a pour but d'abord de célébrer les mérites que s'est acquis son auteur en restaurant l'enseignement et la pratique du bouddhisme, et, en second lieu, de promulguer, au nom du roi, des instructions inspirées par la même pensée religieuse.

M. le marquis DE VOGÜÉ fait une communication au sujet d'une inscription bilingue (greco-palmyrénienne) trouvée l'an dernier sur les ruines de Palmyre par le prince Abamalek Lazareff. Un nouvel estampage et les photographies de l'inscription qui ont été faites ont fourni aux épigraphistes des renseignements intéressants sur des passages très imparfaitement déchiffrés de cette sorte de tarif d'octroi. C'est ainsi qu'une seule ligne, peu compréhensible, s'est trouvée éclaircie : elle donne la valeur de chaque charrette de marchandise en la rapportant à une unité qui est la charge d'un chameau. La charrette est évaluée à quatre charges de chameau.

M. le marquis D'HERVEY DE SAINT-DENYS communique un rapport sur un mémoire de M. Saint-Martin (d'Arles-sur-Tech), relatif aux *Koua* de Fou-hi.

Entre les plus anciens monuments de l'antiquité chinoise, figurent les *Koua* de Fou-hi, souverain qui appartient à la période semi-historique, et qui vécut au trente-cinquième siècle avant notre ère, c'est-à-dire bien longtemps avant Hermès. Ces *Koua* ou *trigrammes* consistent dans trois lignes droites parallèles, qui, tantôt entières, tantôt différemment brisées, simples d'abord, puis redoublées, arrivent à former 64 combinaisons. Les *Koua* furent évidemment, dès l'origine, une sorte d'écriture symbolique ou de mnémotechnie, d'où l'invention de l'écriture idéographique a dû tout naturellement découler. Mais on n'a pas réussi encore jusqu'ici à interpréter ces symboles. La première explication qui en ait été donnée, appartient aux princes Ouen-Ouang et Tcheou-Kous, de l'époque féodale; elle date du XII[e] siècle avant notre ère, de sorte qu'elle est postérieure de plus de vingt siècles au temps où les trigrammes furent composés. Elle est conçue en termes énigmatiques et si obscurs, que Confucius et, après lui, Tien-Ho-Mayong, Ting-Kouan, Tchong-Yu et une foule d'autres philosophes ont pu donner du texte de Ouen-Ouang et de Tcheou-Kong les interprétations les plus variées, et trouver ainsi dans les *Koua* de Fou-hi à peu près tout ce qu'ils avaient le désir d'y découvrir.

Cependant nul d'entre eux n'a fait l'application des *Koua* aux lois de la musique, ce qui est la théorie de M. Saint-Martin. M. d'Hervey expose l'état de nos connaissances sur l'histoire des notations musicales chez les Chinois et termine en constatant qu'il existait un livre sacré, aujourd'hui perdu, appelé *Yo-King*, qui renfermait évidemment l'histoire de la musique et probablement le secret de sa notation. Tout ce que l'on possède en fait de traités chinois relatifs à la musique, ne remonte pas au delà du II[e] siècle avant notre ère.

M. Albert DUMONT lit une étude sur les vases grecs, très anciens, du type d'Athènes et du style géométrique pur. Les vases de cette catégorie sont nombreux : on en compte environ 200. Ils ont été généralement fabriqués à la roue ; ils sont protégés à l'extérieur, parfois à l'intérieur, d'une couverte. Leurs formes sont variées : on y rencontre l'amphore, la coupe, l'œnochoé primitif, des vases à pied avec panse ovoïde et col allongé. Les ornements sont des lignes horizontales, des losanges, des cercles, des méandres, des croix, des triangles, des chevrons, des étoiles, des rubans en S. Cette décoration, qui diffère de celle des vases de Santorin, se rapproche par certains points des vases de Mycènes, de Spata et d'Hissarlik.

M. Conze a soutenu en Allemagne que ces objets remontent à une époque très reculée où les populations aryennes de la Grèce, de l'Asie mineure et des Iles n'avaient encore subi dans leurs arts aucune influence venue de l'Orient sémitique ou des bords du Nil. Nous aurions dans ces vases des produits directs de la fabrication aryenne, produits venus de l'Asie centrale et qui se seraient répandus dans toute la vallée du Danube jusque dans la Scandinavie.

M. Dumont combat cette théorie. Les dernières découvertes de M. de Sarzec dans la basse vallée du Tigre et de l'Euphrate sont de nature à affaiblir encore l'hypothèse, déjà fort ébranlée, de M. Conze. S'il est difficile de ne pas accorder à l'influence phénicienne une part dans la fabrication et l'ornementation des vases de Mycènes, il ne l'est pas moins de repous-

ser absolument cette même influence en ce qui concerne les vases en question, évidemment apparentés aux premiers. Les renseignements que nous possédons sur la céramique d'origine sémique autorisent déjà à adopter l'opinion qui admet l'influence phénicienne et celle de l'Assyrie.

Ainsi, M. Dumont pense que le système de décoration géométrique qui constitue le type des îles a eu pour origine : 1° le développement naturel de l'ornementation géométrique élémentaire, telle qu'on la voit dans les pays grecs depuis la civilisation d'Hissarlik jusqu'à celle de Mycènes et de Spata ; 2° l'influence d'une ornementation orientale d'un type antérieur au type assyrien du xe siècle.

Séance du 21 Mars 1883.

M. Edm. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, écrit de cette ville à la date du 15 mars : M. Henzen vient de communiquer à l'Institut archéologique un nouveau fragment des Actes des Frères Arvales, appartenant à l'année 145. Les deux débris proviennent d'une vigne située en face de Saint-Laurent-Hors-les-Murs. Le dernier, complété par conjecture, donne ces mots :

[*Statilius*] CASSIVS [*Taurinus*]
[*Sacrificium deae*] DIAECVM [*collegis indixit*]

Statilius Cassius Taurinus, de concert avec ses collègues, a fixé le jour d'un sacrifice à la déesse Dia.

M. Dresssel a trouvé une pierre gravée intéressante au point de vue de l'antiquité figurée. C'est une cornaline représentant une femme debout, voilée à la façon des matrones romaines. Autour de la figure on lit :

ΨΥΧΗ ΜΑΓΝΑϹ ΕΜΗϹ ΜΗΤΡΟϹ

« Ame de Magna, ma mère. »

Comme certaines sculptures chrétiennes et quelques monuments païens, la pierre de M. Dressel nous fait voir que l'âme a parfois été représentée sous les traits de la personne défunte.

Une fouille opérée sur l'Esquilin a mis au jour des cavités percées aux temps les plus anciens. L'un de ces trous contenait une cassette funéraire en forme de cabane que l'on nomme *Tugurium Faustuli* ou *Casa Romuli*. On y a également rencontré une *olla* cinéraire renfermant un anneau de la fabrication la plus primitive : c'est une feuille d'or, de forme irrégulière, et simplement repliée sur elle-même.

M. de Rossi a récemment ouvert une fouille dans une catacombe de la *Via Tiburtina*, où l'éminent archéologue a reconnu la catacombe de saint Hippolyte, décrite par le poète Prudence. Sur une paroi de la crypte centrale, on a lu, en effet, l'inscription suivante tracée par un visiteur :

IPPOLVTE IN MENTE.....
PETR.....M PECCATOREM

Hippolyte, in mente (habe) Petrum ou (*Petronium) peccatorem.*

C'est l'abréviation d'une formule fréquente aux catacombes et par laquelle un chrétien demande à saint Hippolyte, le patron de la crypte, de se souvenir de lui dans ses prières.

M. Renan communique une lettre du capitaine de Prudhomme, annonçant qu'à quinze kilomètres de Tunis, à quelques mètres du rivage de la mer, cet officier a découvert les substructions d'une maison qui servait, au ive siècle, de lieu de réunion à une communauté religieuse. La plus grande pièce, longue de neuf mètres, large de quatre, conservait encore presque entier son pavage en mosaïque. M. de Prudhomme a envoyé à l'Académie le plan des substructions et des dessins représentant cette mosaïque. Elle est formée d'un encadrement renfermant quatre parties : deux latérales, deux centrales. Les parties latérales nous montrent un treillis où sont

figurés des feuillages enroulés, des fleurs, des oiseaux, des corbeilles de fruits. La partie centrale inférieure représente une fontaine; sur les bords de la vasque, deux paons se désaltèrent. La partie centrale supérieure est à moitié détruite; ce qui subsiste nous montre deux poissons superposés; en face de l'un des poissons est un pain de forme ronde.

Voici le texte des inscriptions qui accompagnent ces représentations, et dont le P. Delattre et M. G. Schlumberger ont déjà envoyé le texte à l'Académie.

N° 1.

SANCTA SVNAGOGA NARON PRO SA
LVTEM SVAM ANCILLA TVA IVLIA
GNAR DE SVO PROPIVM TESELAVIT

Sanctam synagogam Naronitanam pro salute sua ancilla tua Julia Gnaronitana de suo proprio tesselavit. « Julia de Naron, ta servante (Seigneur), pour son salut et de ses deniers a fait paver en mosaïque la sainte synagogue de Naron. »

N° 2.

ASTERIVSFILIVSRVS
TICIARCOSINAGOGI
MARGARITARIDDEIPAR
TEMPORTICITESSELAVIT

« Astérius, fils de Rusticus, chef de la synagogue, a fait graver en mosaïque une partie du portique. »

N° 3.

ISTRV MENTA SERVI TVI NARITANVS	ISTRV MENTA SERVITVI ...MARONI

Sur la première inscription, il est question d'une femme, Julia, « servante » du Seigneur, qui « pour son salut » a fait, à ses frais, fabriquer le pavage en mosaïque de l'édifice, qu'elle nomme « la sainte synagogue. » Des candélabres à sept branches, tels qu'on les rencontre sur les monuments religieux des Juifs, en souvenir du fameux chandelier d'or du Temple, et qui parfois aussi, suivant la remarque de M. Maury, existent sur les monuments chrétiens de la primitive Eglise, accostent l'inscription.

La figure du chandelier, l'expression de « Synagogue », et, dans la seconde inscription, le titre d'*archisynagogus*, donné sans doute au chef de la communauté, semblent des indices de judaïsme. D'autre part, la locution « pour son salut, » la présence surtout du poisson et du pain, indiqueraient une origine chrétienne.

M. Renan croit que le monument est juif.

La seconde inscription nomme Astérius, fils de Rusticus, l'*archisynagogue*, comme ayant fait paver en mosaïque le portique. La troisième, placée dans une sorte de placard, est reproduite deux fois d'une manière à peu près identique. Elle porte à droite et à gauche : « Instruments de ton serviteur N... » M. Renan fait remarquer que si, dans la langue vulgaire, ces *instrumenta* désignent des ustensiles, un mobilier, ils ont, dans la langue ecclésiastique de cette époque, désigné les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. (V. plus loin, séance du 13 avril.)

M. Ravaisson fait remarquer que voilà une communauté juive dont les membres sont préoccupés de leur salut et font représenter sur cette mosaïque tous les symboles gracieux (fleurs parfumées, eaux rafraîchissantes, fruits délicieux) qui, dans la langue artistique, traduisent les félicités paradisiaques; ils croient donc à l'immortalité de l'âme et à la vie future; ils ont sur cette vie des notions analogues à celles qu'on trouve chez tous les peuples de l'antiquité, surtout chez les chrétiens.

M. Renan répond qu'à cette époque, les croyances populaires des Juifs, relativement à la vie future, étaient à peu près les mêmes que celles des chrétiens.

M. Emond Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, écrit : « M. Lanciani vient d'être envoyé officiellement à Tivoli, pour rendre compte d'une récente découverte archéologique. Je l'ai accompagné, et nous avons trouvé une tranchée ouverte à 3 mètres environ de profondeur, dans une salle attenant à l'église principale et bornée sur la droite par un mur antique. Contre ce mur est appliquée une grande table de marbre, longue de 1 m 98, percée de quatre trous circulaires irréguliers, supportée par trois chambranles de 0m 87 de hauteur. Sur les deux premiers est sculpté un thyrse ; le dernier à droite offre l'image d'une massue. Sur la tranche antérieure du marbre, on lit l'inscription suivante :

M·VARENVS·Ↄ·ET·M·LARTIDI·L·DIPHILVS·MAG·AERCVL·DE·SVA
PEC·F·C

Marcus Varenus, Varenae et Marci Lartidii libertus, magister Diphilus magno Herculi de sua pecunia faciendum curavit.

« Quelle pouvait être la destination de ce marbre, dont M. Lanciani n'a pas encore rencontré le semblable? Peut-être serait-il permis de penser à l'un de ces monuments établis pour donner officiellement des étalons de mesures. Si ce rapprochement, que je propose sous toutes réserves, peut être admis, les ouvertures circulaires auraient reçu des vases de métal, de profondeurs diverses et représentant des étalons de mesures authentiques.

« Au pied de cette table, on a recueilli un fragment de tête antique, en marbre de Paros. Cette pièce, de très beau style, représente une Ariadne, ou une bacchante couronnée de lierre. Détail à noter : elle est entièrement creuse; la place même du nez y a été soigneusement évidée, comme pour recevoir un visage qui se viendrait appliquer à l'intérieur. Une ouverture, percée de part en part à travers l'œil, et non point entaillée pour recevoir une prunelle rapportée, permet de voir du dedans au dehors. »

M. Ernest Desjardins a reçu de M. Letaille l'estampage d'une inscription latine trouvée à Si-Amor-Djedidi, à 60 kilomètres du Kef :

PLVTONI REG·MAG·SACR
C·EGNATIVS·SATVRNINVS·PRAESVVIVS·CORNELIANVS
FLAM·P·P·DIVI·SEVERI·AVG·Q·PRAET·IVR·DIC·IIVIR·Q·Q
COLONIAE·ZAMENSIS·O......REM·FLAM·AMPLIATA·HS IIII·MIL
TAXATIONE·STATVAS·DVAS·POSVIT·ET·EPVLVM·BIS·DEDIT
ITEM·DEDICAVIT·D·D

« *Plutoni Regi Magno Sacrum, C. Egnatius Saturninus Praesuvius Cornelianus, Flamen perpetuus Divi Severi Augusti, praetor juri dicundo, duumvir quinquennalis Coloniae Zamensis, quae, ob honorem Flamonii, ampliata, sestertiûm quatuor millia, taxatione, statuas duas posuit et epulum bis dedit; itemque dedicavit. Decreto Decurionum.* »

Dans cette inscription, Pluton apparaît, pour la première fois, en Afrique du moins, avec le titre de Grand Roi.

Le plus grand intérêt de ce monument est dans le nom de la colonie de Zama, que, jusqu'ici, nous possédions sur une seule inscription, découverte au mont Cœlius, à Rome, en 1561, et qui est pré-

sentement au musée de Naples. Elle concerne un contrat de patronage avec Q. Aradius Valerius Proculus et sa postérité et la Colonia Ælia Hadriana Augusta Zama Regia. Ce contrat, gravé sur bronze, est de l'an 322 de notre ère.

Si-Amor-Djedidi, où a été trouvée l'inscription, est au nord-ouest de la plaine de Kairouan, entre l'Oued Siliana, à l'ouest, et l'Oued Nebhan, à l'est. Ainsi la fameuse Zama d'Annibal et de Scipion que l'on recherche depuis si longtemps vient peut-être d'être découverte.

M. Léon Heuzey lit la lettre suivante de M. L. de Belenet, officier du 78e de ligne, détaché à la mission topographique ; elle est relative à la découverte de l'inscription. « La pierre, écrit M. de Belenet, a été découverte le 26 janvier de cette année par M. de Sailly et par moi, pendant les travaux d'une misssion topographique... Ces travaux nous ayant détournés de la recherche des antiquités, nous avons indiqué à M. Letaille l'emplacement et le plan des ruines, afin qu'il pût estamper plusieurs des inscriptions que nous avions reconnues, et entre autres celle qui se rapporte à Zama, dont je joins une photographie à ma lettre... Ces ruines sont à quelques kilomètres de la grande voie romaine d'Hadrumète à Cirta (Constantine), dans une belle vallée où les armées des deux célèbres champions purent facilement se mouvoir. »

M. Castan communique un mémoire intitulé : *La Roche tarpéienne du Capitole de Vesontio*. En 1868, M. Castan publiait un mémoire intitulé : *Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain*. Il y démontrait que les mots *Capitolium* et *monticulus Capitolii* relevés dans un rituel et dans les chartes de Besançon, ne pouvaient s'appliquer qu'à un terrain situé au centre même de la partie plane de la presqu'île qui servait d'assiette à la ville gallo-romaine de Vesontio. La rue qui longe ce terrain s'appelle encore *rue du Chateur*, mot qui dérive de Capitolium par les intermédiaires *chatol*, *chatoul* et *chatour* : si bien qu'une famille, appelée en latin *de Capitolio* au XIIe siècle, se nommait *de Chatoyl* en français. Des fouilles accidentellement faites, à diverses époques, prouvaient que le *Monticulus Capitolii* avait eu pour encadrement des portiques sous lesquels s'ouvraient des édicules, ou chapelles, alternativement rectangulaires et en forme d'abside. Les marbres recueillis indiquaient que le Capitole de Vesontio était flanqué de colonnes monolithes, en marbre cipollin, surmontées de chapiteaux en marbre blanc.

Les Capitoles provinciaux du monde romain étaient des temples dédiés à la Trinité capitoline, Jupiter, Minerve et Junon : trois sanctuaires s'y trouvaient réunis sous le même toit. Créés à l'imitation du temple capitolin de Rome, ils symbolisaient l'alliance intime des villes qui les possédaient avec la métropole romaine. Il était, dès lors, à croire que les colonies seules en étaient pourvues, et que dans ces localités le Capitole servait de curie, c'est-à-dire de salle des assemblée du gouvernement urbain. A ces caractères généraux correspondent le temple qui domine le forum de Pompéi et l'édifice dans lequel la ville de Brescia a établi le musée de ses antiquités. Vitruve cite comme exemple celui de Pompéi, et les actes des saints Faustin et Jovita mentionnent celui de Brescia. M. Castan avait indiqué, dès 1868, l'édifice qui servait de Capitole à Pompéi; aujourd'hui il montre que les sentiments opposés de l'architecte Vantini et de Raoul Rochette au sujet du monument de Brescia sont parfaitement conciliables, puisque certains Capitoles provinciaux ont été dédiés par des empereurs, et que d'autres ont servi à tenir les séances de l'administration urbaine.

Suivant une prescription énoncée par Vitruve, les temples des divinités capitolines devaient être édifiés en lieux élevés, d'où la plus grande partie des remparts pût être aperçue. Si la terrasse capitoline de Besançon eût englobé les ruines du temple, la base de cet édifice aurait été au niveau de la chaussée antique, c'est-à-dire en contradiction avec le principe posé par Vitruve. Cette terrasse vient d'être sondée, et l'on a reconnu qu'elle était entièrement faite de gros blocs de pierre reliés entre eux par des couches de mortier. Un socle de pierres taillées régnait à la base, et un

rocher factice aux flancs abrupts s'élevait à une hauteur de sept mètres et demi, pour servir de piédestal au temple capitolin de Vesontio. Les constructeurs de cet édifice s'étaient donc conformés à la prescription de Vitruve. M. Castan pense que la création d'un Capitole à Vesontio fut une conséquence de l'élévation de cette ville au rang de colonie romaine, sous le vocable de *Colonia victrix Sequanorum*. Comme dans d'autres villes où le même fait se produisit, il dut y avoir partage de territoire entre les anciens habitants et les colons. Le temple de Jupiter préexistant, qui était établi sur la plate-forme de la montagne, put ne pas être mis à la disposition des nouveaux venus, pour l'installation du culte de la trinité capitoline : ainsi s'expliquerait la construction, au centre de la ville, d'un rocher artificiel, pour asseoir en situation éminente l'édifice qui servait de centre à l'administration coloniale. Tout semble indiquer que cette création eut lieu vers 167 et 168, époque de l'intervention de Marc-Aurèle dans les affaires de la Séquanie.

Séance du 6 Avril 1883.

M. l'abbé Bernard annonce qu'à Paris, au n° 18 de la rue des Fossés-Saint-Jacques, sur l'emplacement de l'enceinte de Philippe-Auguste, on a trouvé, à 4 mètres de profondeur, une statue ancienne, dont la photographie est mise sous les yeux de l'Académie. C'est un adolescent adossé contre un pilier ; sur sa tête est posé un lourd chapiteau orné de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Les cheveux sont bouclés ; sur l'épaule, s'agrafe un *pallium* rejeté en arrière. La main droite manque ; tout un côté de la figure, du torse et de l'abdomen a subi de profondes éraflures. Au-dessus de la cheville, on voit les restes d'un cercle saillant qui était un ornement ou le bourrelet formé par la chaussure. M. Bernard voit dans cette statue un Bacchus ; il pense que le morceau a dû servir de support, de cariatide pour un autel du dieu.

M. L. Heuzey fait remarquer qu'on n'a point d'exemple de statue de dieu servant de support à son autel ; il ajoute que le style des rinceaux du chapiteau est à peine antique et rappelle l'art byzantin.

La statue, qui peut remonter à l'époque mérovingienne, mesure environ soixante centimètres de haut sur vingt-huit centimètres de large. Elle est actuellement déposée au Musée de Cluny.

M. Ernest Desjardins a reçu de M. Ch. Tissot un mémoire sur l'inscription de Zama, dont il communique quelques résultats. Dans la première partie, l'auteur s'applique à la lecture de l'inscription et propose des corrections : (*Praesuvius*, — *praefectus juri dicundo*, — *ob honorem*) qui doivent être admises. Il explique le sens du mot *taxatio :* ce terme désigne la somme que le nouveau flamine ajoutait bénévolement à celle que les règles et l'usage lui imposaient, sous le nom de *summa legitima*, à son entrée en fonctions. Ainsi, en admettant, ce qui semble exact, que la *summa legitima* du flaminat dans les cités d'Afrique fût de 12,000 sesterces, C. Egnatius, en y ajoutant 4,000 sesterces, l'augmentait du tiers. Dans la seconde partie, M. Tissot admet que l'inscription fixe d'une manière certaine l'emplacement de Zama au lieu dit Si-Amor-Djedidi ; mais il fait remarquer que les indications de la table de Peutinger donnent un écart de 75 milles entre l'emplacement attribué à Zama et Si-Amor-Djedidi.

M. J. Oppert présente deux cylindres en lapis-lazuli trouvés en Egypte et ayant appartenu à des Phéniciens. Bien que les caractères qu'ils portent soient cunéiformes, les mots exprimés par cette écriture sont en phénicien. Le père et le fils, nommés Adduma et Annipi, ont fait graver ces deux cachets par un artiste égyptien. Sur l'un on lit : « Adduma, le Sidonien, cachet personnel ; » sur l'autre : « Annipi, fils d'Adduma. » Les signes sont tracés par une main qui, évidemment, n'était pas assyrienne ; ils sont fautifs. Le mot « Sidonien » est écrit avec la forme phénicienne. Le mot que M. Oppert traduit par « personnel » s'explique par l'hébreu. Nous avons donc ici une imitation des cylindres babyloniens, faite à l'étranger, par des personnes qu'un assez long séjour rattachait peut-être aux vallées de l'Eu-

phrate et du Tigre. Ces deux cylindres font partie de la collection de M. le comte Tyszkiewicz.

M. Barbier de Meynard, au nom de la commission du Nord de l'Afrique, communique à l'Académie un rapport sur les recherches opérées en Tunisie par MM. Houdas et René Basset.

M. Ferd. Delaunay communique, au nom de M. V. Duruy, un rapport sur le *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie Césarienne* par M. de la Blanchère. L'auteur, déjà connu par ses recherches autour de Terracine et dans l'ancien pays des Volsques, fait hommage d'un rapport sur une exploration archéologique de la province d'Oran, de Tiaret à Tlemcen et de Mascara à Saïda, au Kreider et jusqu'au Djebel Antar, c'est-à-dire jusqu'à la région des Ksour. Dans les deux cercles de Saïda et de Tiaret, des ruines antiques se rencontrent en 88 localités, dont M. de la Blanchère a relevé les noms et qui se répartissent ainsi : 3/4 dans le Tell ; 1/4 sur les hauts plateaux. Ce sont malheureusement des éboulis de pierres presque toujours non taillées, des débris de constructions sans caractère architectural, qui sont tombées d'elles-mêmes. Ces ruines nous disent que les Romains ne sont venus qu'en bien petit nombre en ces lieux, ou du moins que la vie romaine ne s'y est pas développée, ce que l'histoire confirme en nous montrant les continuelles incursions des Maures dans les provinces vraiment romanisées. Cependant, un de ces amas de décombres à Sbiba révèle peut-être l'existence d'une cité de 20,000 habitants, d'où la pioche fera sans doute sortir quelque jour de curieux débris, et la nécropole de Mecherasfa annonce qu'une population assez considérable avait mis là ses morts.

Des ruines trouvées sur des sommets presque inabordables, d'autres rencontrées plus bas sur des monticules, d'où les cultures en plaine étaient plus accessibles, ont permis à l'auteur de suivre les progrès de la paix romaine et de la sécurité publique. Il a recueilli au milieu des premières des pointes de flèches en silex et de grossières poteries : dans les autres, des restes d'une industrie plus avancée et des débris de forges, qu'alimentait le fer très répandu dans ces montagnes.

Séance du 13 Avril 1883.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, écrit de cette ville :

Devant l'église Saint-Louis-des-Français, on a mis au jour le fût d'une belle colonne cannelée de marbre blanc : c'est un débris des thermes de Néron. M. de Rossi a trouvé l'entrée de la catacombe de saint Hippolyte ; elle est entre deux demi-colonnes peintes ; le seuil est profondément usé par les pieds des visiteurs. M. Le Blant signale dans cette crypte l'épitaphe d'un certain *Milarus lector*. La catacombe appartenait à la circonscription de l'église de Sainte-Pudentienne. Dans un antique cimetière connu sous la dénomination *Ad duas lauros* (les deux lauriers), on a recueilli un verre d'origine juive avec peintures. Le temple de Jérusalem y est représenté sous l'aspect d'un édifice tétrastyle. Parmi les symboles, on remarque le *lulab*. La présence d'un verre juif dans un cimetière exlusivement chrétien n'a rien d'inexplicable : les parents, pour reconnaître la place d'une sépulture, fixaient dans le tuf un objet quelconque.

M. E. Miller a reçu de M. G. Maspero le texte de plusieurs inscriptions grecques, recueillies en Egypte. L'une d'elles, malheureusement incomplète, est gravée sur un tronçon de colonne, paraissant avoir servi de support à un autel. Elle jette un jour tout nouveau sur une partie de l'ancienne civilisation égyptienne. Le mot ἐκτρωσμὸς (avortement), qui revient deux fois dans le texte, donne l'explication d'un fait qui avait frappé Mariette. Cet illustre savant avait remarqué que, parmi les morts de différentes catégories conservés dans les temples, figuraient souvent en assez grand nombre des avortons. Le texte grec paraît être la copie de la législation égyptienne sur ce point ; et l'on peut déjà songer à en rapprocher certains chapitres du Lévitique.

Cette indication suffit pour montrer l'importance du monument découvert par

M. Maspero. Il serait à désirer qu'il cherchât à retrouver l'autre morceau de basalte noir qui porte la partie droite du texte.

M. Ernest Renan annonce que M. le capitaine de Prudhomme lui a envoyé de l'inscription de Hamman-Lif un dessin-calque colorié, qu'il met sous les yeux de l'Académie. Il n'y a rien à changer à la copie envoyée d'abord par le P. Delattre, en ce qui regarde le texte (v. plus haut, séance du 21 mars); mais, en ce qui touche les représentations qui accompagnent le chandelier, que le P. Delattre avait prises pour un *alpha* et un *oméga*, le dessin montre très clairement que ce sont des symboles empruntés au rituel judaïque. L'un d'eux est le cédrat (*ethrog*), l'autre une corne ou une trompette. Ces symboles se voient sur les monuments aussi bien que sur les monnaies des Juifs, avec d'autres, tels que le couteau et le *tulab*. Ce dernier consiste en un rameau pareil à celui que porte chez nous le prêtre officiant à la fête des Rameaux. L'inscription, ajoute M. Renan, devait se trouver devant le *bêma*, c'est-à-dire l'estrade où se tenait le chef de la synagogue, et sans doute les *instrumenta* dont il s'agit dans une autre inscription sont les rouleaux de la Loi.

M. de Wailly conteste un point important de la lecture de l'inscription proposée par M. Renan. Le texte, qui est en latin barbare, porte : *de suo propium teselavit* (a fait de ses deniers paver en mosaïque...) D'après cette interprétation, qui est celle de M. de Wailly, *propium* est pour *proprio*, et il faut chercher dans les premiers mots de l'inscription (la sainte synagogue) le régime du verbe *tessellavit* (a fait paver la sainte synagogue). M. Renan cherche au contraire ce régime dans le mot *proprium*, abréviation, selon lui, du vocable *propitiatorium*, et il se fonde pour cela sur la construction de la phrase d'une troisième inscription *(partem portici tesselavit)*. M. de Wailly répond que l'abréviation supposée est inadmissible et contraire à toutes les règles.

M. Derenbourg dit que, sur une ancienne bible juive illustrée de dessins, on voit des poissons parmi les ornements. Il ajoute que le mot *Naron*, qui semble une épithète de la synagogue, ne désigne pas nécessairement le lieu; c'est un usage constant parmi les Israélites de donner à leurs synagogues des noms qui indiquent l'origine des membres de la communauté.

M. Ernest Desjardins communique de la part de M. Letaille, l'estampage d'une inscription latine recueillie à 7 kilomètres de Zama. Elle fixe l'emplacement à Aïn Lemsa d'une ville antique, *Limissa* :

LIMISENSES· D· D· P· P·
IVLIVS· PERPETVVS· ET· SATVRNI
NVS· MASOPIS· FIL· SVFETES· F· C
CVR· FAVSTO· MAXIMI· FIL· POL

Limisenses decreto decurionum. Julius Perpetuus et Saturninus, Masopis filius, sufetes, faciendum curaverunt; curante Fausto, Maximi filio, posuere.

M. Letaille envoie, en outre, des copies d'inscriptions inédites recueillies à Avitta Bitba (Henchir bu Ftis), à Calama (Gelma), à Curubis (Kurba), à Leptis Magna (Lebda), à Thibica (Henchir bir Magra).

M. Charles Robert offre à l'Académie neuf estampages que lui a envoyés de Tunis M. le docteur Védrènes, médecin en chef du corps d'occupation. Ces estampages ont été pris avec soin sur des inscriptions rencontrées chez les Chaouas : la première est un vœu pour le salut de Septime Sévère; les huit autres sont des épitaphes rappelant, pour la plupart, des membres de la famille *Popilia*, Les *Popilii* ont laissé de nombreux souvenirs, non seulement en Tunisie, mais en Algérie. Une célèbre inscription de Thibilis, aujourd'hui au musée du Louvre, rappelle qu'une *Popilia* avait offert un taurobole à la Terre qualifiée de *Mater Aerecura*, *Mater Deum magna Idaea*. La plupart des inscriptions offertes par M. Védrènes étaient déjà connues.

Séance du 20 Avril 1883.

M. Ernest Desjardins annonce que MM. Letaille et Candelier ont exploré Henchir Kashroum et Henchir Si-Amor-Djedidi, où ils ont estampé l'inscription de la *Colonia Zamensis*.

Une autre inscription dite du moissonneur mérite d'attirer l'attention à cause de plusieurs particularités. Les caractères rappellent à la fois l'onciale du haut Moyen-Age et la cursive des monuments de Pompéi. M. Léopold Delisle n'ose pas se prononcer sur l'époque de l'inscription. Elle est, sous le rapport de l'orthographe et surtout de la facture des vers, fautive et même barbare en plus d'un endroit. Le déchiffrement offre des difficultés qui n'ont pas été toutes surmontées par M. Delisle. Voici ce que les efforts réunis de MM. Ch. Tissot et Delisle ont pu jusqu'à ce jour déchiffrer :

....

....

Ex.......................................

.... *vixi colendo*

.... *ferebat*.

Et cum maturas segetes produxerat annus
Demessor calami tunc ego primus eram.
Falcifera cum turma virum processerat arv..
Seu Cirtae nomadas secito (?) *vis arva petens*[1]
Demessor cunctos anteibam primus in arvis,
Post tergus lincuens densa meum agmina.
Bis senas messes rabido sub sole totondi.
Ductor et ex opere postea factus eram.
Undecim et turmas messorum duximus anni[*s*]
Et Numidae campos nostra manus secuit.
Hic labor et vita parvo con]*ten*[*ta valere*
Et dominum facere domus et villa paratas,
Et nullis opibus indiget ipsa domus.
Et nostra vita fructus percepit honorum :
Inter conscriptos scribtus et ipse fui.
Ordinis in templo, delectus ab ordine, sedi,
Et de rusticulo censor et ipse fui.
Et genui, et vidi juvenes crevisse nepotés.
Vitae pro meritis claros transevimus annos,
Quos nullo lingua crimine ledit atrox.
Discite, mortales, sine crimine degere vitam :
Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori.

....

....

Tel a eté lu, avec ses barbarismes, ses solécismes, ses fautes de prosodie, ce texte unique en son genre. Le défunt, chez lequel on ne voit aucune trace de christianisme, raconte sa vie dans cette épitaphe, œuvre d'un demi-lettré, qui semble avoir ramassé de tous côtés et cousu tant bien que mal des lambeaux de vers. Il fut d'abord simple journalier; toujours le premier au travail et laissant derrière lui la troupe nombreuse de ses compagnons, il a fait douze moissons sous un soleil torride. Devenu chef ouvrier, il a conduit pendant onze autres années des bataillons de travailleurs et moissonné les champs numides. Grâce à son travail et à son épargne, il est devenu propriétaire lui-même. Il a eu sa maison, qui n'a manqué de rien. Il a été inscrit parmi les notables et appelé à siéger dans la curie. Il a eu de nombreux enfants en récompense de ses bonnes actions; il a vécu de longues années sans aucune défaillance dans sa vie. Apprenez, mortels, ajoute l'épitaphe, à mériter une telle mort, par une vie sans reproche.

M. Desjardins annonce, en outre, que M. Poinssot a envoyé à M. Tissot les copies d'un certain nombre d'inscriptions :

1° C'est d'abord un monument découvert à El Lehs, à six milles au sud-est d'Assuras, identifié déjà avec Zanfour, et à dix milles au nord-ouest de Maktar.

IVNONI·LIVIAE·AVGVSTI·SACRVM
L·PASSIENO·RVFO·IMPERATORE
AFRICAM........ OBTINENTE
CN·CORNELIVS·CN·F·COR·RVFVS
ET·MARIA·C·F.GALLA CN
CONSERVATI
VOTA·L·M·SOLVONT

1. Dans son compte rendu du *Journal officiel*, M. F. Delaunay pense qu'il y a dans ce vers inintelligible une faute de lecture; la particule *seu* appelle nécessairement sa répétition. Au lieu de *secitovis*, il croit donc qu'il faut lire : *seu*..., puis un mot comme *bovis*. Le vers serait :

Seu Cirtae nomadas, seu bovis arva petens.

A la troisième ligne, il y a une lacune, qu'on peut sûrement combler par le mot PROCONSVLE. Lucius Passienus Rufus, consul, l'an 4 avant notre ère, fut proconsul d'Afrique l'an 3 de J.-C. Velleius Paterculus dit qu'il eut les honneurs du triomphe. C'est évidemment en l'honneur de cette victoire qu'il fut salué *Imperator*, ainsi qu'en témoigne l'inscription, qui est une dédicace à Livie, femme d'Auguste, divinisée avec le titre de *Junon*.

M. Poinssot a également envoyé à M. Tissot un fragment d'inscription trouvé par lui à Ksour Abd-el-Melek (rive gauche de la Siliana), fixant l'emplacement d'Uzappa, station citée dans la carte de Peutinger. En voici le texte qui formait le frontispice d'un temple :

GENI]O·CIVITATIS·VZAPPAE
A]VG·SAC·D·D·P·P

M. Georges Perrot annonce que M. de la Blanchère a trouvé une inscription de Galère et de Constance dans les ruines de Sidi Brahim, sur la côte entre Cherchell et Tunis. Ces ruines ont été identifiées avec l'antique Gunugus ou Gunigi.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 Janvier 1883.

M. Perrot, président sortant, lit un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1882.

M. Ambroise Tardieu adresse un mémoire sur les antiquités de Royat.

M. Le Blant donne lecture d'un travail de M. Tourret sur différents objets antiques trouvés à Saint-Cassien près Cannes.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Rouben, une marque de potier composée des lettres ponctuées Γ · Δ · O; ce sont les initiales des trois *nomina* du propriétaire de la fabrique, qui était un Grec, vivant à l'époque de la domination romaine. M. de Villefosse communique, en outre, une pierre gravée romaine, trouvée en Algérie, et représentant un navire monté par sept hommes, avec l'inscription : *Benagi Nika*. Cette inscription rappelle sans doute la victoire remportée dans une naumachie par un certain Benagius, commandant de l'équipage.

M. l'abbé Thédenat signale deux urnes funéraires étrusques récemment trouvées près de Livourne ; l'une contient la représentation appelée scène d'adieux ; l'autre nous montre le défunt introduit dans l'Hadès par le Charon étrusque.

Séance du 10 Janvier 1883.

M. Victor Guérin entretient la Société de sa récente exploration du Liban. Il y a visité plus de trois cents villages. L'un des plus hauts sommets de l'Anti-Liban est couronné par la ruine d'un temple dont saint Jérôme parle comme étant encore le but d'un pèlerinage célèbre de la part des païens.

M. l'abbé Thédenat communique, de la part de M. Maxe-Verly, deux inscriptions romaines trouvées, l'une à Reims, l'autre dans le département de Meurthe-et-Moselle. Cette dernière, aujourd'hui conservée au Musée Lorrain, à Nancy, contient le nom *Inciniossa*, dont on ne connaissait jusqu'ici pas d'exemple.

M. de Lasteyrie présente à la Société un petit calendrier en bois, de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, appartenant à la Bibliothèque Nationale ; en regard de chacun des jours du mois sont figurés les saints correspondants. C'est un monument de la plus grande rareté. Le seul exemplaire similaire connu se trouve au Musée de Bologne.

M. de Laurière communique une inscription trouvée à Faro, dans le Portugal, par M. Estancio da Veiga, à qui l'on doit d'importantes fouilles exécutées dans ce pays. Cette inscription contient l'expression SVB ASCIA, qui apparaît pour la première fois dans l'épigraphie de la Lusitanie et de l'Espagne ; on y trouve également la forme MISOLIO pour MAVSOLEVM.

Séance du 17 Janvier 1883.

M. l'abbé Duchesne donne lecture d'un mémoire sur diverses questions intéressant la géographie administrative du sud-est de la Gaule. S'autorisant d'une signature d'évêque au concile de Vaison, en 442, il identifie la *civitas Rigomagensium*, dont la situation était restée inconnue jusqu'ici, avec la vallée de Thoranne, dans le département des Basses-Alpes. S'occupant ensuite de la situation ecclésiastique de Nice, M. l'abbé Duchesne montre que, dès le ve siècle, l'évêque de Marseille était en pouvoir du droit de faire élire et consacrer les évêques de Nice.

M. Courajod étudie un buste en stuc colorié, de la collection Timbal, dans lequel on a cru reconnaître le portrait de sainte Catherine de Sienne. Or, en comparant entre elles les diverses représentations de cette sainte, il se trouve qu'elles n'offrent aucune ressemblance; son type iconographique n'a jamais été arrêté ni fixé par un monument reconnu authentique. D'autre part, l'inscription *Ave Maria graciâ plena*, tracée au dessous d'un buste en marbre conservé à Sienne, buste dont celui de la collection Timbal n'est qu'une reproduction, se rapporte à une figure de la Vierge, non à celle d'une sainte. Cette observation est confirmée par le manque d'équilibre du buste, le corps obéit à un mouvement qu'une action et des gestes supprimés devaient expliquer. Il n'est pas difficile alors de constater que l'on est en présence d'un fragment d'une composition souvent reproduite, la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus. Ce fragment, qui a été dessiné à l'intention de la Société, par M. Letrône, associé correspondant, semble sortir de l'école de Mino de Fiesole. M. Courajod insiste, à cette occasion, sur l'intérêt que présentent les stucs italiens de la Renaissance; très souvent on reproduisait par ce procédé des sculptures célèbres. Les prototypes ayant en partie disparu, ces reproductions, que l'on commence seulement à rechercher, ont parfois la valeur de véritables originaux.

M. de Goy fait connaître les résultats de fouilles entreprises par la Société des antiquaires du Centre, à Lachaix, commune de Vornay, département du Cher. Il communique à la Société une épée en fer, à soie plate, à rivets de bronze et à crans, trouvée dans un tumulus de deux mètres de haut et quinze mètres de diamètre.

M. Alexandre Bertrand fait observer que cette épée, d'un type particulier, calqué sur un type bien connu des épées de bronze, confirme ce que l'on pensait déjà de la substitution des épées de fer aux épées de bronze. On connaît aujourd'hui trois types principaux d'épées de fer, trouvées en Gaule sur trois points assez éloignés les uns des autres, et procédant également toutes trois des types en bronze.

M. Mowat présente un poids de bronze acheté à Rome par M. Dutuit, et façonné en forme de porc; ce poids porte l'inscription :

C·HELVIVS C·F·
VALENS
AED

La présence du mot *aed*(*ilis*) autorise à croire qu'il s'agit d'un poids servant d'étalon dans un marché de boucherie.

Séance du 24 Janvier 1883.

M. Jacques de Rougé communique à la Société une palette de scribe égyptien, représentant Ramsès XIII, le dernier roi de la XXe dynastie. Ce petit monument, dont l'ornementation est d'un style délicat, appartient au musée de Nantes.

M. de Barthélemy donne lecture d'un mémoire de M. Ambroise Tardieu, sur l'établissement thermal gallo-romain de Royat.

M. Héron de Villefosse informe la Société que le poids en bronze communiqué par M. Mowat, dans la dernière séance, provient de Canossa, l'antique Canusium.

M. Roman annonce la découverte d'un cimetière de l'époque mérovingienne ou carlovingienne à Barcelonnette (Hautes-Alpes). Les tombes y sont superposées sur deux et trois rangs; les unes se composent de briques de grandes dimensions; les

autres d'auges en tuf, recouvertes d'un couvercle.

M. Duplessis signale des peintures découvertes à Gisors, dans une habitation particulière; les compositions représentent le triomphe de Jules César; elles se rattachent à l'école de Fontainebleau.

Séance du 31 Janvier 1883.

M. Schlumberger présente le dessin d'un aigle de bronze faisant partie de la collection de M. Piot. Ce petit monument, qui offre la plus grande analogie avec un vase de cuivre du musée du Louvre, publié par M. de Longpérier, porte deux inscriptions, l'une en caractères coufiques, l'autre en grec; il présente tous les caractères de l'art sicilien au xie et xiie siècles, alors que les influences byzantine, arabe, voire normande, luttaient et se croisaient dans ce pays. M. Schlumberger considère l'aigle de M. Piot comme un couronnement de sceptre exécuté pour quelque haut personnage sicilien du xie ou du xiie siècle, et peut-être devenu, dans la suite, la propriété d'un émir musulman.

M. de Villefosse présente à la Société un bracelet romain trouvé dans le Dauphiné et formé d'une feuille d'or assez épaisse, dont l'intérieur était rempli, à l'origine, d'une matière que l'on ne peut plus reconnaître, mais qui était peut-être de la pâte de verre.

M. de Villefosse entretient, en outre, la Société des fouilles faites à Lezoux (Puy-de-Dôme), par le docteur Plicque. Dans ce centre si important de fabrication céramique, M. Plicque a retrouvé un certain nombre de fours (*officina Primi*, *officina Plantini*, *officina Asiatici*, *officina Borilli*, etc.), dans le voisinage de plusieurs desquels se trouvent encore des poinçons, des maquettes et surtout des moules creux, destinés à être expédiés dans les différentes parties de la Gaule. Cette découverte est du plus haut intérêt pour l'étude de la céramique romaine.

M. Muntz, en présentant à la Société l'intéressant travail de M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, sur trois des architectes du palais des Papes à Avignon, Guillaume de Cucuron, Pierre Poisson et Pierre Obreri, fait connaître les noms de plusieurs autres artistes attachés à la construction de ce vaste monument sous le règne d'Innocent VI (1352-1362). On trouve : « Johannes de Luperiis magister operum palacii, » ou « magister ædificii turis novæ vestiarii » (1355-1357); « Raymundus Guitbandi director operum palacii » (1537-1360); puis vient « dominus Bertrandus Nogaysoli, director operum d. n. papæ » (1361-1367), auquel succéda « B. de Manso, director operum palacii d. n. papæ Urbaini quinti. » Il résulte des recherches faites par M. Muntz dans les archives secrètes du Vatican, où il a relevé ces quatre noms, que le palais des Papes est l'œuvre d'une dizaine d'architectes, tous français, et non italiens, comme on aurait pu le croire.

Séance du 7 Février 1883.

M. R. de Lasteyrie communique la copie d'une inscription récemment découverte dans l'église de Villemanoche. Cette inscription, qui est du xvie siècle, fait connaître le nom de la nourrice de saint Louis, appelée Lenfant.

Séance du 14 Février 1883.

M. Le Blant, membre de l'Institut et directeur de l'Ecole française de Rome, est nommé membre honoraire. La place de membre résidant qu'il occupait précédemment est déclarée vacante.

M. Alexandre Bertrand, à propos de l'envoi récemment fait à la Société par M. Rivett-Carnac et consistant en haches de pierre et en silex divers, provenant de Banda (Inde anglaise), insiste sur l'intérêt des recherches entreprises par ce savant. Dans l'espace de quelques mois, M. Rivett-Carnac a recueilli environ quatre cents haches dans cette seule province.

M. Bertrand met sous les yeux de la Société la photographie d'une stèle découverte dans la même province et communiquée également par M. Rivett-Carnac, sur laquelle est représenté un indigène probablement de race dravidienne, armé d'une hache en pierre emmanchée, très recon-

naissable. Cette sculpture, d'après M. Rivett-Carnac, serait du VIIe siècle de notre ère. Il y a là un fait de survivance des anciens usages extrêmement intéressant.

M. Perrot présente à la Société une petite statuette égyptienne en bois, se distinguant par l'extrême délicatesse du travail.

M. l'abbé Thédenat communique, de la part de M. Bretagne, de Nancy, la copie d'une inscription inédite (*Fidelis Sylvani libertus Apollini votum solvit libens merito*), trouvée à Grand, dans les Vosges. MM. Bertrand et de Villefosse insistent sur l'intérêt des fouilles entreprises dans cette localité sous les auspices de la Société d'émulation des Vosges.

M. Roman fait connaître quelques détails nouveaux sur le camp romain qu'il a découvert en 1879, à Aspres-lès-Veynes (Hautes-Alpes). Ce camp paraît dater de la fin de l'Empire romain. On y a trouvé des monnaies appartenant à cette époque, trois petites chambres recouvertes de stuc peint, une salle de bain, enfin des poteries portant des marques de fabrication.

Séance du 21 Février 1883.

M. Nicard donne lecture d'une lettre de M. Clément Duvernoy, relative à la statuette récemment découverte à Mandeure. Cette statuette représente non pas, comme on l'a dit, un Jupiter, mais bien un Neptune; elle a été trouvée par un jeune homme du village, qui creusait près du pont. La Société d'émulation de Montbéliard ne dispose malheureusement que de ressources très limitées et il est à craindre qu'elle ne réussisse pas à fixer dans un musée une œuvre d'art pour laquelle on a déjà offert des sommes assez élevées.

M. Ulysse Robert communique à la Société le résultat de ses recherches sur la roue des Juifs au Moyen-Age.

M. Chabouillet lit un mémoire sur l'empreinte d'une monnaie frappée en 1373, à Moirans (Jura), par l'abbé Guillaume II, de la maison de Beauregard. Cette empreinte, conservée au cabinet de France, fait connaître une variante du franc, du même abbé, dont le premier et unique spécimen a été trouvé à Paris, rue Vieille-du-Temple, en 1882.

M. l'abbé Thédenat, revenant sur le poids de bronze communiqué à la Société par M. Mowat, annonce que ce petit monument, d'après les récentes découvertes de M. François Lenormant, provient d'Ostuni, non de Canossa. Ostuni est une ville de la province de Lecce (terre d'Otrante); la découverte qui y a été faite tend à confirmer l'opinion que cette localité est identique au municipe de Stulnini, mentionné par Pline et Ptolémée.

M. de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. Demaeght, commandant de recrutement dans la province d'Oran, une notice sur une intéressante borne milliaire, appartenant au règne de Philippe et probablement à l'année 244; l'inscription qui y est gravée montre que c'est une des bornes de la voie romaine de Portus Magnus à Cæsarea.

M. de Villefosse signale, en outre, une inscription votive latine découverte sur le mont Beuvray par M. Bulliot, au sommet d'un mamelon de roche vive. Il a très certainement existé au mont Beuvray un sanctuaire païen. L'étude des monnaies qui y ont été recueillies prouve que ce temple a été ruiné à la fin du IVe siècle, à l'époque de la mission de saint Martin.

M. de Laurière communique l'empreinte d'une monnaie envoyée de Portugal par M. da Veiga. Cette pièce porte à la face l'inscription ÆSVRI, nom d'une localité mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, et en établit l'orthographe définitive.

Séance du 28 Février 1883.

M. de Boislisle présente une plaque circulaire en or repoussé, relevée en certains endroits par des applications d'émail. Cette plaque a été trouvée en 1881, à Anvers (Seine-et-Oise), et appartient aujourd'hui à M. Alexandre de Gosselin; elle présente de grandes analogies comme fabrication avec le casque d'Anfreville conservé au musée du Louvre.

M. Courajod place sous les yeux de la Société le moulage du buste en marbre du musée de Berlin, dont le style rappelle

celui du buste du musée de Villeneuve-lès-Avignon précédemment signalé, ainsi que sept ou huit autres bustes paraissant se rattacher au même atelier. M. Courajod annonce, en outre, la découverte des statues de Jeanne de Commynes, comtesse de Penthièvre, de Louis de Rouville et de sa femme, celle de deux fragments de la chapelle de Birague, ainsi que de plusieurs autres morceaux de sculpture ayant fait partie du Musée des monuments français.

M. Schlumberger communique, de la part de M. Sorlin-Dorigny, correspondant à Constantinople, une notice sur les représentations, dans l'art oriental, de colombes posées sur le bord d'un vase ou becquetant des raisins. Ces motifs ont à tort été considérés comme chrétiens.

M. Jacques de Rougé lit un mémoire sur les antiquités égyptiennes du musée de Nantes. Parmi les objets assez nombreux de cette collection, qui est due à la générosité de M. Caillaud, il signale un ostracon, une palette de scribe, quelques bijoux intéressants, enfin des inscriptions.

M. l'abbé Thédenat présente un petit autel provenant d'Augst, canton de Bâle, et faisant partie de la collection de feu M. Marquaire. Cet autel porte l'inscription : DEO INVICTO SECVNDVS, et se rattache au culte de Mithra.

Séance du 8 Mars 1883.

Sont nommés associés correspondants : à Nancy, M. Léon Germain; à Montbéliard, M. Clément Duvernoy; à Cork (Irlande), M. Burnell Lewis.

M. de Villefosse présente à la Société les photographies d'un bras antique en bronze doré, trouvé à Reims, et appartenant aujourd'hui à M. Morel ; il passe en revue les ouvrages similaires.

M. Mowat signale trois nouveaux cachets d'oculistes romains, trouvés (d'après le dire du marchand), le premier, à Clermont-Ferrand; le second, à Contines (Tarn-et-Garonne); le troisième, à Rouen.

M. de Vogüé communique les photographies d'un vase de bronze appartenant à M. le comte Wilgek, de Vienne, (Autriche). Ce vase, de grande dimension est recouvert d'une ornementation fine qui paraît exécutée au repoussé et au pointillé. La physionomie générale de ce monument rappelle celle des disques de bronze conservés au musée de Pérouse et d'autres ouvrages analogues dont la série, chaque jour plus nombreuse, a été désignée par Conestabile sous le nom de stalique primitive.

M. Prost lit une notice sur les thermes de Tetting (ancien département de la Moselle); on y a notamment découvert, dans les dernières années, de belles mosaïques à éléments géométriques.

M. Schlumberger communique un travail de M. Sorlin-Dorigny sur plusieurs statuettes barbares en plomb et deux plaques d'or estampées de l'époque byzantine récemment acquises par le musée impérial ottoman du Tchinly-Kiosk.

Sur la proposition d'un de ses membres, la Société décide qu'une nouvelle démarche sera faite auprès de M. le Président du conseil municipal pour protester contre la destruction des Arènes de la rue Monge.

Séance du 22 Mars 1883.

M. Roman, au sujet de la communication faite dans la précédente séance par M. Guillaume, annonce que l'écusson découvert dans les fouilles du Louvre contient les armoiries de Marguerite de Bourgogne, épouse du dauphin Louis, fils de Charles VI. Cette princesse porta ces armoiries depuis son premier mariage, en 1404, jusqu'à son second mariage, en 1423.

M. Rayet lit un chapitre d'un ouvrage qu'il prépare sur la *Topographie d'Athènes*. Ce chapitre concerne la statue de Zeus Eleutherios et le portique dédié au dieu, qui s'élevait derrière la statue, en bordure, sur le côté occidental de l'Agora. Ce portique était décoré de célèbres peintures murales d'Euphranor ; la première composition représentait les douze dieux ; la seconde, Thésée, la Démocratie et le Peuple ; la troisième enfin, qui se développait sur toute la longueur du mur de fond, reproduisait la bataille de Mantinée.

M. l'abbé Thédenat communique, de la part de M. Maxe-Verly, l'estampage d'une

inscription inédite trouvée à Grand (Vosges), et conservée au musée d'Epinal.

M. de Villefosse communique le texte de plusieurs inscriptions inédites : 1° une inscription découverte par M. Schnitter, receveur des douanes à Cherchell, province d'Alger, et débutant par les mots IN HIS PRÆDIS ; 2° une nouvelle borne milliaire découverte sur la voie romaine de Portus Magnus à Cæsarea par M. Demaeght ; cette borne appartient à l'année 216 ; 3° plusieurs inscriptions funéraires trouvées à Nîmes et qui lui ont été adressées par M. Alfred de Surville.

Séance du 24 Mars 1883.

M. Guillaume, architecte du Louvre, annonce que les fouilles de la salle des Cariatides ont été continuées dans la partie sud, appelée ordinairement la Chapelle. On y a découvert deux fragments offrant un intérêt particulier : l'un est orné d'une tête en bas-relief, analogue à celle des culs-de-lampe de la grande salle, et de feuilles semblables à celles des chapiteaux des piliers ; l'autre montre un ange tenant un écu sur lequel se trouvent des armoiries assez frustes. On a rencontré, en outre, quelques carreaux en terre émaillée du xive siècle, ornés d'un lis, d'une rosace et d'un lion héraldique.

M. Schnitter communique la photographie d'un petit torse nu de femme, récemment découvert en Algérie près de Cherchell, dans la propriété Aptel qui occupe l'emplacement d'une luxueuse habitation romaine.

M. de Villefosse signale une intéressante plaque de bronze découverte, il y a quelques mois, sur le territoire de Reims, et dont un dessin lui a été envoyé par M. Maxe-Verly. Cette plaque provient du revêtement d'un coffret en bois. La décoration, très simple, a été exécutée au repoussé ; elle se compose de globules de différentes grosseurs imitant des têtes de clou. Au centre d'un triple encadrement rectangulaire, on a gravé au pointillé les mots VTERE FELIX, formule dont on connaît un assez grand nombre d'exemples.

Séance du 28 Mars 1883.

M. Courajod lit une notice sur un bronze du cabinet des Antiques de Vienne (Autriche), représentant Bellérophon arrêtant Pégase. Se fondant sur un passage de l'Anonyme de Morelli, il identifie cette sculpture à celle qui se trouvait, au xvie siècle, à Padoue, chez messire Alexandre Cappella, et qui est désignée comme un ouvrage de Bertoldo, l'élève de Donatello et le conservateur des collections des Médicis.

M. Palustre présente la photographie d'un buste d'homme en marbre, conservé au château d'Ussé (Indre-et-Loire). Ce buste, d'origine italienne, paraît avoir été exécuté à Florence, vers l'an 1500. On en trouve la trace dans les inventaires du château de Saint-Mandé, récemment publiés par M. Bonaffé, dans un volume sur le *surintendant Fouquet*. Il aura été acquis par Louis de Valentinay, gendre de Vauban et seigneur d'Ussé, en même temps que les sarcophages égyptiens depuis entrés au Louvre.

M. le Breton communique de nouveaux détails sur les peintures récemment découvertes à Gisors.

M. Nicaise fait connaître les résultats des fouilles entreprises à Reims en 1880-1881.

Séance du 4 Avril 1883.

M. Alfred Ramé, conseiller à la Cour d'appel, vice-président du comité des travaux historiques, est nommé membre résidant, en remplacement de M. Le Blant, nommé membre honoraire.

M. Lafaye, professeur à la Faculté d'Aix, est nommé membre correspondant.

M. de Goy signale la découverte à Creuzet, canton de Charenton (Cher), de deux sépultures mérovingiennes.

M. de Kermaingant annonce qu'il vient de découvrir, dans la collection de M. de Hunolstein, un buste en bronze d'Henri II, analogue au buste en marbre conservé au musée du Louvre.

M. Courajod, à propos de cette communication, fait remarquer que Germain Pilon exécutait les bustes des rois de

France sous trois formes différentes : en terre cuite, en marbre, en bronze.

M. Maxe-Verly annonce l'acquisition, par le musée de Reims, d'un fragment de sculpture représentant trois têtes disposées sur la même ligne, et dont l'une, celle du centre, se rapproche beaucoup du dieu cornu, dont les monuments de Reims offrent un des types les plus curieux.

Le Secrétaire, E. Muntz.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS.

La réunion des délégués des Sociétés savantes des départements a eu lieu, suivant l'usage, à la Sorbonne, pendant la semaine de Pâques (du 27 au 31 mars dernier). Nous allons donner, d'après le *Journal officiel*, le résumé des procès-verbaux de la section d'archéologie.

Séance du 27 Mars 1883.

M. Borrel lit un mémoire sur le Corpus épigraphique de la Tarentaise, qu'il a entrepris. Sa dissertation porte particulièrement : 1° sur les fragments d'une inscription gravée sur le piédestal d'une statue élevée, à Aime, à un empereur qui devait être Sévère Alexandre ou Eliogabale; 2° sur le nom de *Brigantio* que contient une épitaphe trouvée à Villette ; 3° sur une inscription votive aux matrones d'Aime ; 4° enfin sur diverses corrections de détail à introduire dans le texte d'une inscription conservée à Bourg-Saint-Maurice.

M. Didier présente un mémoire dans lequel il a cherché à démontrer que la cathédrale de Coutances, telle que nous la voyons aujourd'hui, date en majeure partie du xie siècle. Comparant le texte du *Livre noir* de l'église de Coutances, avec le plan actuel de la cathédrale, il conclut que ce plan est conforme à la disposition indiquée par le *Livre noir* publié dans le *Gallia christiana*. Il signale, en outre, des parties romanes dans les bas-côtés de la nef et dans les traces d'une voûte en quart de cercle, construite au xie siècle au dessus de ces bas-côtés. De même pour les tours, il indique l'existence de parties romanes jusqu'à une hauteur d'environ trente mètres. Quant aux revêtements en style gothique qui recouvrent ces différentes parties du monument, il les donne comme contemporains des parties romanes, l'aspect de la construction ne permettant pas d'admettre qu'elles eussent pu tenir debout si elles avaient été faites après coup.

M. Ramé combat les conclusions de M. Didier. Le texte cité par M. Didier parle d'un *majus crucifixum*, termes qui ne peuvent s'appliquer à une œuvre de bâtisse, mais à une œuvre d'orfèvrerie : c'est un crucifix monumental qui fut élevé au xie siècle, et un autre passage du *Livre noir* le prouve.

Les autres passages du *Livre noir* ne sont pas plus applicables à la construction de l'église de Coutances. Quant aux tours dont parle M. Didier, il y en a trois : une au centre et deux dites *posteriores*, terme qui ne peut désigner les tours actuelles, qui sont placées en avant de la façade, et que le texte aurait appelées *anteriores*. La découverte faite, il y a quelques années, par M. Bouet, dans les clochers de la façade, de restes de constructions romanes en petit appareil permet de reconnaître les parties de l'église du xie siècle qui ont été conservées ; quand, au xiie siècle, on l'a reconstruite, on a gardé les murs extérieurs de l'église du xie siècle ; plus tard, l'addition de chapelles latérales a nécessité le percement des vieux murs dont on a conservé la partie placée au dessus des percements ; de même dans les tours, on a gardé une partie de l'ancienne construction romane que l'on a renfermée dans un parement de style gothique.

M. Palustre fait remarquer que, si la théorie de M. Didier était exacte, il faudrait admettre que les tours de Bayeux sont entiè-

rement romanes, car le noyau en est roman. La vérité, c'est qu'au XVIe siècle, on a renfermé ce noyau roman dans un revêtement gothique, et l'on pourrait citer nombre d'édifices qui présentent des traces d'une opération analogue.

M. PIGEON a envoyé un mémoire dans lequel il énumère quelles sont les parties de la cathédrale de Coutances subsistant encore aujourd'hui et que l'on peut faire remonter au XIe siècle. Ce sont :

1° L'intérieur des tours qui présente tous les caractères du style roman du XIe siècle ;

2° Les piliers séparant la nef du transept et supportant la tour centrale qui présentent des traces de reconstruction dans la galerie du clérestory ;

3° Les portes bouchées situées près des tours à la hauteur du clérestory ;

4° Quelques fenêtres où la jonction des deux architectures est de toute évidence.

Ces conclusions concordent avec celles qu'ont défendues MM. Ramé et Palustre.

M. BORREL décrit la cathédrale de Moutiers-en-Tarentaise dont la reconstruction peut être fixée approximativement entre les années 996 et 1044 et qui ne fut pas remaniée avant 1461. Les parties de la construction du XIe siècle subsistant encore aujourd'hui sont la crypte et ses collatéraux, l'abside, le chœur, le bas des deux tours qui le flanquent et le transept. La crypte, qui se compose d'un chœur et d'une abside auxquels on accède par deux escaliers débouchant dans le transept, a été recouverte d'une voûte portée par un quinconce de colonnes au nombre de vingt. Les seuls vestiges de décoration de la crypte sont deux tympans, l'un gravé et l'autre sculpté en méplat et sur lesquels sont représentées des rosaces. Après avoir décrit l'abside, M. Borrel appelle l'attention sur les fragments de peintures découverts au dessus de la porte de la sacristie et sur les caractères généraux de cette église à date certaine.

M. DE LASTEYRIE insiste sur l'intérêt tout particulier de cette communication ; il signale l'analogie que présentent les traces de décoration relevées par M. Borrel, avec l'ornementation du tombeau de l'évêque de Carpentras, Boetius, monument authentique du VIIe siècle. Il exprime le vœu que le mémoire de M. Borrel et les excellentes planches qui l'accompagnent soient publiées prochainement dans le *Bulletin* de la section.

M. MASSILLON-ROUVET résume une note qu'il est sur le point de publier, sur la disposition primitive des absides de la cathédrale de Nevers. Il lit ensuite une notice écrite par M. de Flamare sur un bas-relief provenant du château de Cuffy (Cher). Ce bas-relief, qui semble un fragment détaché du manteau d'une cheminée, représente un chevalier dont le costume appartient au milieu du XIVe siècle. A l'étude du blason, on doit reconnaître soit Louis Ier, comte de Flandre, soit Louis II de Male.

M. DIDIER, revenant sur sa communication relative à la cathédrale de Coutances et au crucifix exécuté par l'orfèvre Lambertus, parle d'un crucifix qui aurait été fait pour l'abbaye du Mont-Saint-Michel, par un orfèvre également nommé Lambert. Il signale, d'après le testament de la reine Mathilde, l'existence d'une fabrique d'orfèvrerie à Saint-Lô.

M. l'abbé POTHIER fait une communication au sujet des peintures de l'abbaye de Moissac (XIIe siècle), les plus importantes du département de Tarn-et-Garonne. Il signale en même temps des peintures de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, au château de Bioule, peintures représentant les neuf preux. L'église de Saux, près de Montpezat, la seule église à coupoles du département, possède aussi une fresque représentant saint Christophe (XIIe ou XIIIe siècle).

M. GAILLARD DE LA VIONNERIE communique divers spécimens d'émaillerie limousine. Ce sont d'abord un crucifix, qu'il attribue à la fin du XIe ou aux premières années du XIIe siècle, dans lequel la figure du Christ est réservée sur fond émaillé ; puis un petit médaillon ovale du XIIIe siècle, représentant un Christ assis et bénissant ; enfin une très curieuse plaque représentant un Templier agenouillé devant Philippe le Bel. Ces deux figures sont en relief ; au dessous, une inscription en

émail rouge nous donne le nom du templier, Gui de Mevios, et la date de sa mort survenue en 1307.

M. de Lasteyrie conteste la date assignée au crucifix. Il n'y voit qu'un spécimen de cette émaillerie commune, fabriquée en grande quantité par les ateliers de Limoges de la première moitié du XIIIe siècle. La plaque sur laquelle M. de la Vionnerie croit voir un Templier a un intérêt plus grand. Mais il est difficile de reconnaître dans la figure du personnage autre chose qu'un simple moine. Il en porte le costume, et les termes par lesquels il est désigné dans l'inscription ne semblent pas pouvoir s'appliquer à un Templier. Enfin, comment admettre qu'en 1307 un Templier se soit fait représenter sur son épitaphe dans une attitude d'humble prière devant le roi qui allait anéantir son ordre? Plusieurs membres appuient ces observations et émettent l'avis que le roi représenté sur la plaque pourrait être saint Louis.

Séance du 28 Mars 1883.

M. Kerviler lit un mémoire sur les retranchements gaulois du département de la Loire-Inférieure; ces retranchements, qui s'étendent sur une longueur de plus de 40 kilomètres, étaient renforcés par une série de forts circulaires placés à une lieue environ en avant de la grande ligne. M. Kerviler en a étudié particulièrement les diverses sortes de projectiles que les fouilles pratiquées dans ces retranchements lui ont fait rencontrer; ces projectiles de fer ou de pierre sont de deux sortes : les uns, sphériques et d'assez fortes dimensions, devaient être lancés à la main ; les autres, en forme d'olive, doivent être considérés comme de simples balles de fronde ; il est curieux de constater que, dès une haute antiquité, on était parvenu à donner aux projectiles la forme qui, de l'avis de tous les hommes compétents, est regardée comme la plus propre à assurer la plus grande force et la plus grande justesse au tir.

M. Mowat présente quelques remarques sur le mémoire de M. Kerviler ; ses observations personnelles ne lui permettent point d'admettre que les balles de fronde en forme d'olive puissent arriver au but sans tournoyer sur elles-mêmes et le frapper de l'une de leurs extrémités ; ce résultat est impossible à admettre, du moins si l'on fait usage de la fronde à deux lanières, la seule connue aujourd'hui. Il est vrai que Tite-Live parle d'un autre genre de fronde, le *triplex scutale*, la fronde à trois lanières, qui, dit-il, donnait au tir la plus grande précision. Il faudrait donc croire, pour admettre l'opinion de M. Kerviler, que les Gaulois faisaient usage d'un genre de fronde autre que celui que nous connaissons.

M. Millescamp met sous les yeux des membres du congrès une figurine antique en bronze, trouvée à Breny (Aisne). Breny fut, à l'époque romaine et franque, un centre considérable de population; M. Moreau y a mis au jour, en 1880, plus de 3,000 sépultures. Le bronze dont il s'agit a été découvert dans le cimetière franc. Il représente un jeune homme assis, ou plutôt couché, vêtu d'une chlamyde, un *pedum* dans la main droite, un bouquet de fleurs ou de fruits dans la main gauche. On a voulu d'abord y voir une figure d'empereur, peut-être même Néron. Mais il s'agit plutôt d'un simple berger. Ces figurines couchées sont assez rares ; le Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale en possède une qui présente une certaine analogie avec celle de Breny ; mais elle appartient à l'art romain de la décadence, tandis que celle de Breny, bien qu'elle ait été trouvée dans un cimetière franc, paraît dater d'une bonne époque.

M. Palustre croit reconnaître dans le bronze de Breny une figure de faune ; les oreilles du personnage semblent le prouver, et d'ailleurs le *pedum* permet d'admettre cette conjecture. Un autre membre signale une figurine très analogue que possède le musée de Besançon. M. Mowat s'associe aux conclusions de M. Palustre.

M. Mayaud lit un mémoire sur les exploitations minières à l'époque celtique et à l'époque gallo-romaine dans l'arrondissement de Bénévent-l'Abbaye (Creuse). Après avoir rappelé sommairement l'extension qu'avait prise en Gaule le commerce des métaux et les procédés métallurgiques

qui y furent employés dès une haute antiquité, il décrit les principaux moyens d'extraction dont les Gaulois ont fait usage. L'extraction à ciel ouvert fut le procédé le plus fréquemment employé ; les puits de mine sont fort rares. En général, si les anciennes mines furent abandonnées à l'époque gallo-romaine, les forges celtiques établies sur les cours d'eau furent conservées. Certaines localités acquirent ainsi une importance que parfois elles ne conservent pas au Moyen-Age.

M. Doucet lit un mémoire relatif à l'emplacement du lieu où ont été frappées les monnaies carlovingiennes à la légende CVRTIS ASONIEH. Il démontre que ces pièces ne peuvent avoir été frappées à Curtisol (Marne), comme plusieurs l'ont prétendu, ni à Courtesson dont parle Le Blant ; il pense qu'elles proviennent d'un atelier monétaire qui aurait été établi à Saosne, près de Mamers.

M. Mowat, répondant à M. Doucet, demande s'il n'y aurait pas lieu de rapprocher le vocable *Axona*, l'Aisne, du mot ASONIEH. M. Doucet, insiste sur le caractère normand de ce monnayage. M. Maxe-Werly fait remarquer que l'H qui termine la légende de cette monnaie se retrouve sur un grand nombre de types de l'Est de la France.

M. de Lasteyrie communique un manuscrit de la bibliothèque d'Orléans, dans lequel M. Léopold Delisle lui a signalé une particularité intéressante pour l'histoire de la reliure. Ce manuscrit fort dégradé a conservé sa reliure originale qui paraît remonter au xie siècle. Elle est en bois recouvert de basane blanche. Sur la face intérieure du dos se trouve inscrite une légende ainsi conçue : *Hic est liber sancti Cipriani marthiris*, qui donne évidemment le nom du monastère qui possédait le livre. C'était une précaution prise contre les voleurs, car cette marque de propriété ne pouvait être aperçue d'eux; mais les propriétaires du volume, en défaisant la reliure, pouvaient faire constater leur droit de propriété s'ils se trouvaient dans la nécessité de revendiquer le volume. Autre détail curieux, cette inscription a été imprimée en creux, et dans le creux des lettres, on a appliqué un cuir de couleur foncée, comme on le fait dans les reliures modernes en mosaïque. C'est la première fois qu'on signale un exemple aussi ancien de ce procédé de décoration des cuirs servant à la reliure.

M. Delort présente aux membres du congrès de nombreux fragments de murs vitrifiés, de silex, de poteries, découverts dans les camps, les cases et les *tumuli* présumés celtiques qu'il a fouillés dans le département du Cantal. Le camp à murs vitrifiés qu'il a exploré est situé au lieu dit Puy de la Fage ; on y a recueilli des débris de poteries et d'objets en fer ; il y a similitude entre les produits trouvés dans les *tumuli* et les débris rencontrés dans les cases adossées aux murs du camp ; il convient toutefois de remarquer qu'on a trouvé dans ce camp à murs vitrifiés un fer à cheval, ce qui pourrait faire douter jusqu'à un certain point que l'on ait affaire ici à des habitations de l'époque néolithique. Un autre camp, situé dans les bois de Roffiac, a donné, en même temps que des poteries samiennes d'un beau caractère, une monnaie du Puy, du xiie siècle, ce qui permet de supposer que ce camp était encore habité à une époque avancée du Moyen-Age.

M. Nicaise présente quelques observations sur la communication de M. Delort ; il fait ses réserves sur l'âge à assigner aux camps à murs vitrifiés ; des découvertes récentes sembleraient indiquer que certains de ces camps ne datent que du vi^e ou du viie siècle.

M. Nicaise décrit les découvertes faites dans le cimetière de la fosse Jean Fat, auprès de Reims. De nombreux objets y avaient été trouvés lors de la construction du chemin de fer qui le traverse, mais ils avaient été détruits ou dispersés. En 1881, M. Lelaurain fils entreprit l'exploration méthodique d'une partie de ce cimetière. Il y trouva de très belles urnes funéraires en verre, des vases en terre percés de trous figurant grossièrement les yeux et la bouche d'un visage humain. Mais ce qui donne plus d'intérêt encore à ces urnes, c'est qu'elles étaient surmontées de petites

stèles à frontons triangulaires, dont plusieurs ont des inscriptions. L'une d'elles figure une sorte de petit *columbarium*; sur une autre est gravée l'*ascia*, symbole si commun dans le sud-est de la Gaule, si rare dans la région champenoise. D'autres enfin représentent un homme en pied ou des femmes assises. Au dessus d'une autre sépulture, au lieu de stèle, on a recueilli un aigle en pierre posé sur un socle hémisphérique.

M. Charles Robert et M. Leguay commentent les observations de M. Nicaise sur l'*ascia*. M. Morel rappelle qu'à Lyon et à Vaison on en a trouvé en fer. M. Mowat croit que les trous pratiqués dans les vases étaient destinés à faire pénétrer jusqu'aux ossements des défunts le liquide des libations que l'on répandait au dessus de la sépulture.

M. Grellet-Balguerie lit un mémoire en réponse aux doutes émis au congrès de 1882 sur l'âge attribué ordinairement à l'église Saint-Front de Périgueux. D'après lui, Saint-Front ne procède pas de Saint-Marc de Venise, mais de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople; il est l'œuvre d'architectes nationaux; c'est un monument unique dans son genre, il date de l'évêché de Frataire, c'est-à-dire de la fin du xe siècle ou du commencement du xie.

M. Ramé, mis en cause dans cette discussion, ne veut pas répondre à ce mémoire, il ne veut dire qu'un mot. Ce qui l'a ému dans la théorie de M. de Verneilh, c'est l'opinion que les ogives de Saint-Front seraient les plus anciennes de France, qu'elles seraient l'origine même du système ogival. Il y aurait long à dire d'ailleurs sur les erreurs qui se répètent au sujet de Saint-Front : on en fait une abbaye rivale de la cathédrale, on y place des moines; ce n'était pas une abbaye, c'était une église dépendante de l'évêque au même titre que l'église Saint-Etienne. Un collège de clercs la desservait et gardait le tombeau de saint Front; il n'avait d'autre chef que l'évêque. L'église Saint-Front est plus jeune que la cathédrale de Périgueux, plus jeune que la cathédrale de Cahors qui est de 1119, et contemporaine de l'église de Solignac, qui est de 1143, d'après M. de Verneilh.

M. Palustre et M. l'abbé Arbellot rectifient différents détails de la communication de M. Grellet-Balguerie, notamment en ce qui concerne l'église de Solignac.

M. Borrel communique d'importantes peintures murales conservées dans l'église Saint-Martin d'Aisne. Elles représentent les quatre évangélistes, surmontés d'une litre ornée de médaillons où étaient peints les portraits des évêques de Tarentaise; sur les pieds droits de l'arc triomphal, cinq médaillons représentent l'histoire d'Adam, le massacre des Innocents et la fuite en Egypte; ces peintures paraissent dater du commencement du xiiie siècle.

M. Faye décrit les peintures qui décorent la chapelle du château de Puy-de-Val (Corrèze). Ces peintures représentent la crucifixion, saint Gervais et saint Protais, saint François d'Assise recevant les stigmates et un donateur. M. Faye pense que ces peintures datent de la fin du xive siècle.

M. de Lasteyrie conteste cette opinion en s'appuyant sur les caractères généraux de ces peintures, et en rapporte la confection à la fin du xve, sinon au commencement du xvie siècle.

M. l'abbé Arbellot décrit diverses peintures murales conservées dans l'église cathédrale de Limoges. Dans la crypte de l'église romane qui a précédé l'édifice gothique, se voit une peinture du xie siècle qui représente le Christ entouré des symboles des quatre évangélistes, avec une petite figure de la Madeleine à ses pieds. D'autres peintures ornent la voûte du chœur, elles sont du xive siècle, elles représentent des anges. Les peintures du château de Rochechouart sont du xve siècle, elles représentent une chasse au cerf et un cortège seigneurial; dans cette dernière scène, on voit un char rempli de dames et entouré de seigneurs à cheval; un bouffon affublé d'un costume grotesque les précède.

M. l'abbé Pottier communique un manuscrit du xive siècle, contenant les coutumes de la Bastide de Beaumont de Lomagne. Au milieu du volume, se trouve une belle miniature représentant le Christ

en croix et la Trinité, et de chaque côté, deux consuls en costume mi-parti rouge et noir. C'est sur cette miniature que les consuls prêtaient serment ; aussi ce livre était-il appelé « livre juratoire. »

Séance du 29 Mars 1883.

M. Charles Tranchant présente à la section la copie d'une peinture d'ornementation relevée au château d'Harcourt, à Chauvigny (Vienne). Il donne quelques détails au sujet de cette peinture, qui paraît remonter au XIIIe siècle.

M. Warluzel présente, au nom de M. Pissot, président de la Société de Cholet, un objet en os, sur lequel sont gravées des entailles qui semblent former un système de mesures. M. Nicaise croit que ces marques représentent un système de comptabilité comme les tailles des boulangers. Ce sont peut-être des marques de chasse, il serait téméraire d'y voir une idée de mensuration.

M. Lelong communique, au nom de M. Godard-Faultrier, un moule à monnaies du XIIe siècle, en pierre calcaire. Il semble à première vue que c'est un moule destiné à fabriquer des enseignes de pèlerinage, car les monnaies étaient frappées et non coulées. Cependant on reconnaît sur ce moule plusieurs types de monnaies connues, entre autres celles de Saint-Martin de Tours, de Chartres, de Provins, etc.

M. Maxe-Werly croit que c'est un moule à méreaux ; il en possède deux semblables dans sa propre collection. M. Victor Gay en a plusieurs. C'est cependant un objet de nature assez rare. Il appartient plutôt au XIVe siècle qu'au XIIe.

M. Chabouillet s'associe complètement à ces observations.

M. Nicaise entretient la réunion des nombreux cimetières gaulois explorés dans le département de la Marne. Dans les sépultures qui ont été fouillées jusqu'ici, on a retrouvé jusqu'à cinquante-deux chars. Malheureusement la plupart de ces sépultures avaient été bouleversées, probablement à l'époque des invasions barbares. Dans un seul champ qu'il a fouillé, il y a quelques semaines, M. Nicaise a découvert huit chars, dont cinq disposés en demi-cercle. Il fait encore remarquer que, dans les très nombreuses tombes qu'il a visitées, les *torques* qu'il a recueillis n'étaient jamais accompagnés d'épées, d'armes ou d'attributs quelconques du sexe masculin. C'est toujours dans des tombes de femme qu'il les a trouvés. Il signale encore de très curieux vases gaulois et une épée d'une beauté exceptionnelle, ornée de cabachons d'émail rouge.

M. l'abbé Pottier communique une série d'objets en bronze découverts au hameau de Saula, commune de La Française, près Montauban. Ce sont des pièces de harnais, comprenant le mors, les garnitures des cuirs, des bossettes d'ornement. Cette découverte prête aux plus curieux rapprochements avec les harnachements de chevaux recueillis dans les cimetières de la Marne. Des vases en poterie grossière, un statère d'or de Philippe de Macédoine, un long couteau gaulois en fer trouvé dans une sépulture à incinération, non loin de ces objets, ne permettent aucun doute sur leur âge, datant du IIe ou IIIe siècle avant notre ère.

M. Nicaise fait remarquer que les sépultures gauloises à incinération sont extrêmement rares ; c'est un rite funéraire qui s'est introduit en Gaule par l'Italie probablement.

M. Palustre s'associe à ces conclusions et fait remarquer que ce procédé a dû se perpétuer assez longtemps en Gaule ; il cite un curieux bas-relief de la cathédrale de Dax, représentant le Jugement dernier, dans lequel une partie des morts sortent des sarcophages, les autres, d'urnes funéraires.

M. l'abbé Pottier entretient le congrès de l'école d'orfèvrerie de Toulouse ; l'existence de cette école paraît incontestable. Si les trésors des églises de Toulouse renferment aujourd'hui peu d'échantillons intéressants de ces ateliers du XIIe et du XIIIe siècle, on en rencontre de nombreux spécimens dans les églises du département de Tarn-et-Garonne. L'ancien trésor de l'abbaye de Grandselve, conservé aujourd'hui à Bouillac et à Ardus, compte plusieurs châsses de vermeil en forme d'église,

de reliquaires ornés de filigranes, de cabachons et de pierres gravées antiques, etc. M. Pottier présente un petit reliquaire en forme de châsse de cuivre gravé et doré; les gravures représentent le massacre des Innocents et des anges; une inscription en capitales gothiques nous fait voir qu'il renfermait des reliques des saints Innocents; une autre inscription en minuscule gothique nous apprend que ce fut un membre de la famille Bareau qui le fit exécuter en 1357. Un mot douteux termine l'inscription : peut-être faut-il y voir le nom de l'orfèvre. M. Pottier communique ensuite la reproduction d'une tablette de cuivre portant les poinçons des orfèvres de Montauban; cette plaque date de 1603.

M. Lebrun communique une notice sur les peintures murales de l'église Saint-Jacques de Lisieux. Ces peintures sont de la Renaissance. Elles ornent les voûtes de la nef et différentes parties de l'édifice; le sujet principal, la Trinité, accompagnée des donateurs, avait été autrefois signalé par M. de Caumont. Les noms des artistes qui ont exécuté ces peintures sont inconnus.

M. Meyners d'Estrey, délégué de la Société académique indo-chinoise, fait une communication sur *les inscriptions cambodgiennes*. Il passe rapidement en revue les principales inscriptions transcrites et déchiffrées jusqu'à présent par le docteur H. Kern, de l'Université de Leyde; M. Aymonier, chef du protectorat français au Cambodge; M. A. Lorgeau, chancelier du consulat de France à Bangkok (Siam); MM. Abel Bergaigne, Barth et Senart, de la Société asiatique de Paris. Il signale les faits historiques les plus importants du déchiffrement de ces inscriptions et termine par quelques conclusions fort intéressantes relatives à l'origine des peuples du Cambodge et de Java, conclusions basées sur la similitude des anciens alphabets cambodgiens et javanais.

M. Rigollot décrit une statue en marbre de la fin du XIVe siècle, conservée aujourd'hui dans la chapelle de la Compassion de l'église de la Trinité de Vendôme. Cette statue représente saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de bête, tenant un agneau; il a une panetière pendue à la ceinture. Cette statue doit être identifiée avec une figure de marbre placée autrefois dans la chapelle du château de Vendôme. Elle fut exécutée par ordre de Jean V, comte de Vendôme, et était placée dans une armoire en bois sur la porte de laquelle était représentée Hérodiade dansant. Ce n'est qu'à l'époque de la Révolution que cette figure dut être transportée à l'église de la Trinité. On ignore à quelle école de sculpture on doit l'attribuer.

M. Duvernoy rend compte des dernières découvertes faites à Mandeure. Les fouilles ont mis au jour, non loin du théâtre, une construction presque circulaire, garnie extérieurement, de distance en distance, de pilastres, renfermant une seconde construction rectangulaire. On n'est pas encore fixé sur la destination de cet édifice. Parmi les objets qui ont été trouvés au courant des fouilles, il faut citer un grand nombre de débris de marbres de diverses couleurs, un chapiteau corinthien, un grand nombre de sonnettes de bronze (plus de 200), et enfin de nombreuses monnaies gauloises et romaines; ces dernières, dont les plus récentes sont celles de Commode, permettent de fixer l'époque à laquelle le monument a été détruit. Un autre dépôt de monnaies de l'époque de Constantin a été découvert presque à la surface du sol et semble indiquer que ce lieu a été habité une seconde fois. M. Duvernoy signale encore une figurine de bronze trouvée à Mandeure; c'est probablement un Jupiter ou un Neptune; mais son état de mutilation ne permet pas de décider catégoriquement cette question.

M. de Vesly met sous les yeux des membres du congrès quelques objets découverts dans les dragages de la Seine, entre Elbeuf et Orival. On y a recueilli un grand nombre d'armes de bronze et de fer de l'époque gauloise et franque, entre autres un couteau dont le manche est orné de minces feuilles d'or. M. de Vesly signale l'existence probable d'un camp retranché entouré par une boucle de la Seine, près du lieu où il a opéré ses dragages. Ce camp aurait servi à défendre les approches de Rouen.

M. Borrel présente à la réunion une châsse émaillée du XIIIe siècle, appartenant à la cathédrale de Moutiers-en-Tarentaise. Elle représente sur une face un Christ assis entre deux saints; sur l'autre face, des médaillons sur fond rouge contenant des personnages luttant contre divers animaux; aux deux extrémités, un ange et un saint. Ce curieux objet, fort bien conservé, paraît être de fabrication limousine, il date de la première moitié du XIIIe siècle.

Le P. de la Croix lit un long et important mémoire sur les découvertes qu'il a faites dans la vallée de la Boissière, près de Sanxay, depuis le mois de février 1881, découvertes dont il a déjà entretenu le congrès des Sociétés savantes l'année dernière. Après avoir minutieusement décrit toute la partie des monuments mis à jour, le temple, les thermes, le théâtre, les hôtelleries et les diverses constructions secondaires juxtaposées à ces monuments ou situées dans un périmètre de plusieurs kilomètres; après avoir analysé les modifications dont le groupe d'édifices de la vallée de la Boissière a été l'objet à une époque ultérieure, il examine la véritable destination de ces monuments. Il montre que ce n'est ni une villa, ni une cité, ni une station balnéaire; ce serait, d'après lui, l'ancien lieu d'assemblées de la tribu des Pictons.

M. Palustre accepte, au moins dans leurs lignes générales, les conclusions du P. de la Croix. Il admet que les constructions découvertes à Sanxay ont servi aux assemblées annuelles de la tribu des Pictons. Mais il fait ses réserves sur les hypothèses fondées sur un fragment d'inscription, et dans lequel on a voulu voir un fragment de la dédicace du temple en l'honneur d'Apollon. Passant aux hypothèses émises au sujet des constructions de théâtre, il pense que la plus grande partie de la construction était en bois ou tout au moins très légère.

M. Dumuys fait remarquer la similitude qui existe entre la disposition des édifices du Champ-de-Mars à Rome et la disposition des constructions découvertes par le P. de la Croix. On y trouve un grand temple, le Panthéon, le balnéaire d'Agrippa, un théâtre, des cirques, etc.

M. Palustre objecte que le Panthéon de Rome n'était pas primitivement un temple.

M. de Lasteyrie fait ressortir ce qu'il y a d'hypothétique dans ces conclusions du P. de la Croix. Il croit qu'en archéologie il faut d'abord constater les faits, les décrire d'une façon exacte et critique, mais il ne faut pas prétendre tout expliquer. Mieux vaut donc se tenir en garde contre des hypothèses qui risquent d'égarer les savants et se contenter de signaler ce qu'il y a de vraiment intéressant dans cette découverte.

M. Charles Read communique à la réunion une note sur les arènes de Paris. Rappelant les réclamations élevées, mais en vain, en 1870, par tous les corps savants, et dernièrement encore par l'Académie des inscriptions et la Société des Antiquaires de France, il demande au congrès de formuler un vœu pour la conservation de cet intéressant monument. La réunion s'associe à l'unanimité au vœu émis par M. Ch. Read.

NOUVELLES DIVERSES

Nous extrayons du rapport de la commission du nord de l'Afrique (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), lu dans la séance du 26 janvier 1883, les passages suivants concernant l'archéologie.

MM. Basset et Houdras, chargés d'une mission en Tunisie, avaient formé le projet de visiter les bibliothèques publiques et les principales collections particulières, d'en dresser le catalogue et de réunir en même temps les inscriptions arabes qui pourraient offrir de l'intérêt pour l'histoire et la paléographie musulmanes. L'exploration de MM. Basset et Houdras a donné, pour les manuscrits, les plus précieux résultats. En ce qui concerne l'épigraphie musulmane de l'Algérie et de la Tunisie, la mission a envoyé à l'Académie les estampages des plus importantes parmi les inscriptions qu'elle a relevées. Le IVe fascicule du *Bulletin de correspondance* contient toutes ces inscriptions transcrites du coufique en caractères neskhi, avec une traduction et des notes qui en précisent l'âge et la valeur historique. Les plus anciens de ces monuments, ceux du IIIe au IVe siècle de l'hégire (IXe et Xe siècles), ne nous offrent en général que des épitaphes de personnages inconnus. La seule inscription historique relevée dans la grande mosquée de Kairowân est de la première moitié du Ve siècle de l'hégire, et ne nous dit rien de la vieille mosquée d'Okba, ni de ses transformations successives. Le recueil de MM. Basset et Houdras nous donne un spécimen de l'écriture et du style lapidaire employés dans le nord de l'Afrique depuis le commencement du IIIe siècle de l'hégire jusqu'à nos jours.

M. Lanciani a adressé à l'*Athenæum* de Londres les renseignements suivants au sujet des fouilles entreprises sur l'emplacement d'Antemnæ.

« Les découvertes augmentent chaque jour en importance. Près du mur de la ville, on a trouvé une citerne ou réservoir circulaire dont l'eau est aussi fraîche et aussi claire que si l'ouvrage ne datait que de la génération actuelle. On en a trouvé deux autres à l'intérieur des murs, l'un carré, l'autre de forme très irrégulière ; ils n'ont pas encore été explorés. Le résultat le plus important des fouilles qui sont encore au début, bien qu'elles occupent 600 ouvriers, est la découverte de beaux et rares spécimens d'ustensiles des Antemnates, de type et de fabrication purement étrusques, mêlés à des fragments de poterie locale faite à la main et séchée au soleil. On n'a pas trouvé d'*aes grave signatum* ; la monnaie ayant cours chez les Antemnates était le simple *aes rude* dont on a déjà rencontré trois lingots. M. Lanciani a vu aussi un lingot plus grand que les autres, pesant près de trois cents grammes, qu'il croit être du cuivre pur. Les fibules sont unies et sans *graffito* ; les grains de collier sont en terre noirâtre ; les lampes ont une forme des plus primitives. Un petit cercueil en terre cuite, de 0^{m} 40 de long sur 0^{m} 25 de large et 9^{m} 12 de profondeur, contenait : cinq petits os d'un enfant, une petite fibule de cuivre, cinq petites coupes, un morceau de silex, un bloc de pierre en forme de feuille.

« Les découvertes faites à Antemnæ nous font connaître un établissement contemporain de la fondation de Rome. On peut

donc admettre que le degré de civilisation d'Antemnæ représente avec exactitude le degré de civilisation de Rome au moment de l'établissement de la ville sur le mont Capitolin. »

*
* *

Dans le premier fascicule de la troisième série de la *Revue numismatique*, qui vient de paraître (1er trimestre 1883), M. Chabouillet, le savant conservateur du Cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque Nationale, rend compte des trois plus importantes acquisitions faites par cet établissement dans le courant des années 1881 et 1882.

De ces trois acquisitions, la première est celle d'une série de quinze médaillons romains choisis chez l'acquéreur de la collection du comte Tyszkiewicz. C'est assez dire qu'il s'agit de morceaux de premier ordre.

La seconde est celle de la suite de monnaies musulmanes formée par Subhi-Pacha. Dans cette suite, qui comprend 849 pièces d'or et d'argent, il y a des raretés qui modifient les premiers chapitres de l'histoire du monnayage arabe, puisque l'on y trouve, entre autre pièces remarquables, un dirhem frappé à Bassorah, l'an 40 de l'hégire ; deux autres de l'an 73 frappés, l'un à Merw, l'autre à Damas ; un dinar avec l'effigie du khalife Abd-el-Malek daté de l'an 77, et une foule d'autres dinars et dirhems inédits, dont plusieurs sont uniques et offrent des noms d'ateliers monétaires jusqu'à présent inconnus.

Quant à la troisième de ces acquisitions, avec un petit médaillon d'or de Probus et un grand médaillon d'argent de Gratien, elle a apporté deux joyaux numismatiques, des médaillons d'or d'Honorius et de Placidie.

Le médaillon d'or d'Honorius, dont la conservation est admirable, est muni d'une bélière d'or, de travail antique, et d'une bordure également d'or, qui est un curieux spécimen de l'orfèvrerie occidentale au commencement du ve siècle. Cette bordure, bélière comprise, porte à 66 millimètres le diamètre total du médaillon ; elle consiste en trois cercles d'égale largeur, ornés d'alvéoles creusées dans la masse. Au revers, quatre baguettes d'or, en forme de V très ouverts, consolident l'encadrement. Cet or rutilant, dont le vif éclat est doublé par les alvéoles, donne une surprenante splendeur à ce précieux monument.

Le poids du médaillon d'or d'Honorius, avec son encadrement et sa bélière, est de grammes 74,10.

Le module du médaillon de Galla Placidia est de 30 millimètres avec son encadrement, qui est semblable à celui qui vient d'être décrit, proportions gardées. La conservation du médaillon de Placidie est aussi remarquable que celle du médaillon d'Honorius.

Le poids du médaillon, avec l'encadrement et la bélière dont il est pourvu comme le premier, est de grammes 39,20

A ces deux joyaux étaient joints d'autres médaillons romains de premier ordre aussi bien par leur conservation que par l'intérêt de leurs types. Nous citerons notamment un médaillon d'or unique de Probus ; un médaillon d'argent de Gratien, orné d'un encadrement qui en porte le module à 52 millimètres : un superbe médaillon d'or de Licinius fils, un médaillon d'argent de Valentinien, un médaillon d'or de Constantin avec ses fils, enfin d'admirables médaillons de bronze de Lucius Verus. Commode, Julia Mamea.

*
* *

M. Félix Voulot écrit à la *Revue archéologique* que les travaux de culture ont récemment mis à découvert à Xertigny (Vosges) une stèle gallo-romaine représentant une jeune femme à longue tunique, tenant un serpent entre ses mains. Cette sculpture est taillée en assez haut relief dans un bloc de grès bigarré pris sur les lieux. Les pieds manquent, mais la partie retrouvée est d'une conservation parfaite, la tête est belle et indique une bonne époque. Ce qui reste du personnage mesure encore 88 centimètres de haut. Il est probable que nous sommes en présence d'une Hygie analogue à celle que possède le Musée Lorrain ; mais le petit monument

de Nancy est d'un travail beaucoup plus grossier. La stèle de Xertigny est entrée au Musée d'Epinal ; un moulage en est fait pour le Musée de Saint-Germain. Il serait désirable que des fouilles fussent exécutées dans le champ d'où provient cette sculpture. Ce champ est dit *le champ des Saints*, ce qui ferait supposer que d'autres débris de statues y ont été déjà découverts. Il y existe une source ; on y a reconnu un ancien puits ; des fragments de pierres de taille y sont signalés ; au hameau voisin, se voit un débris de bas-relief encastré dans le mur d'une maison ; nous espérons donc qu'une mine nouvelle va s'ouvrir pour les chercheurs d'antiquités.

*
* *

Le Musée de Saint-Germain vient de s'enrichir d'une collection de bronzes très intéressante. Cette collection a été formée dans la vallée de Koban (Caucase), par un amateur russe qui l'a cédée à M. Ernest Chantre, envoyé en mission dans ce pays. M. E. Chantre l'a rétrocédée au Musée de Saint-Germain. Elle se compose, outre quelques vases en feuilles de bronze rappelant des vases de Chypre, d'un nombre considérable de grandes fibules, d'épingles, de pendeloques de toutes sortes, de poignards, de haches de combat, de plaques de ceinture, de bracelets à enroulements, de chaînes, de grains de collier en ambre et en pâte de verre. Plusieurs de ces objets sont ornés de têtes de mouflons aux cornes contournées, représentant un animal qui vit encore dans ces montagnes. Mais l'attention et la curiosité de l'archéologue est surtout attirée par de petites plaques de bronze très épaisses, dans lesquelles sont incrustés des dessins *en fer*, par un procédé analogue à celui que présentent les émaux champlevés. Le type de ces bronzes est original, et tient le milieu entre les types hongrois et certains types sibériens. Il y a là, pour les archéologues et les métallurgistes un sujet d'étude très attrayant. Ces bronzes sont certainement de plusieurs siècles antérieurs à l'ère chrétienne. M. Chantre se propose de les publier ; on annonce, d'un autre côté, un travail de M. Virchow sur le même sujet.

On nous signale également comme étant entrés au Musée : 1° (salle V) une très belle épée de bronze, découverte dans les travaux du canal de la Marne à la Saône, près de Humes (à quelques kilomètres de Langres), et donnée par le gouvernement au Musée des antiquités nationales. Le rapport de l'ingénieur chargé du service, auquel tous les archéologues doivent de grands remerciements, dit que cette épée était isolée ; une vingtaine de dents de cheval sont tout ce que les ouvriers purent recueillir aux environs. M. Edouard Flouest, qui a présenté cette épée à la Société des Antiquaires de France, conjecture qu'elle faisait partie de la dépouille d'un chef consacrée aux dieux selon une coutume des populations celtiques. On sait, en effet, qu'ils se faisaient un devoir de jeter dans les lacs et les cours d'eau, comme offrande aux dieux, les objets les plus précieux parmi ceux que leur livrait la victoire. Cette épée appartient au type dit à *poignée massive* et *à bouton*. Une épée presque semblable avait été trouvée en 1872 au lieu dit Aliès, dans la commune de Menet (Cantal). C'est une des épées de bronze les plus longues que l'on ait signalées en Gaule ; elle mesure 81 centimètres, se décomposant ainsi : lame 70 centimètres, poignée 40 centimètres. — 2° (salle de numismatique), une série de pendeloques en or destinées à orner l'extrémité de courroies, plusieurs plaques en or également, ayant servi d'appliques, deux extrémités de doigts en or (?), le tout de travail probablement lombard et ayant appartenu à un chef enterré à Chiusi (Italie). La tombe renfermait d'autres objets qui ont été dispersés. Le Musée n'a pu acquérir, outre ces plaques appliquées, qu'un vase de bronze qui ne laisse aucun doute sur la date approximative de l'enfouissement des objets, qui se datent, d'ailleurs, par eux-mêmes. Ils appartiennent à la période des invasions barbares. (*Revue archéologique.*)

*
* *

On a découvert au Haut-Mesnil, près Condé, huit épées gauloises en bronze. Cinq de ces épées sont entières et mesurent, l'une 52 centimètres de longueur, deux autres 50 centimètres, une 48, et la cinquième 45 seulement. Six fragments de lance, qui se raccordent parfaitement, mesurent ensemble 44 centimètres, deux autres fragments ont chacun 21 centimètres. Tous ces objets sont recouverts d'une belle patine verte. Trois de ces épées ont des clous de bronze à la poignée, les cinq autres n'avaient que des entailles pour maintenir la garniture. On a également trouvé un poignard, un bracelet, des fragments d'autres bracelets et d'un *torques*, une hachette, une pointe de lance, des fibules. Coïncidence singulière : une tradition locale assure qu'un trésor est enfoui sous un champ voisin.

*
* *

On a fouillé récemment, près de Montereau, au lieu dit *les Chesnois*, une grotte funéraire dont l'entrée était restée obstruée jusqu'ici. Elle contenait des ossements qui remontent à l'époque dite de la pierre polie; ces débris étaient épars et sans ordre, comme roulés par les eaux; ils ont appartenu à une douzaine d'individus; un seul crâne était intact. Aucun débris animal, aucun vase n'accompagnait ces dépouilles; mais les armes et les outils en silex renfermés avec elles indiquent suffisamment que l'existence de ces êtres remonte à l'époque préhistorique. Le sol de la grotte était dallé au moyen de pierres plates irrégulières.

*
* *

La Commission des monuments historiques vient de proposer de faire acquérir par l'Etat les terrains sur lesquels le P. de la Croix a fait les intéressantes découvertes déjà bien connues sous le nom de *Ruines de Sanxay* (Vienne). Une sous-commission, nommée à cet effet, avait été chargée préalablement de préciser l'étendue du sacrifice pécuniaire que devrait faire l'État pour assurer la conservation de ces importantes constructions antiques.

Les thermes de Bayeux. — Dans le courant du mois de juillet 1882, des fouilles exécutées pour la construction d'un hôtel des postes et télégraphes, à Bayeux, mirent au jour des substructions antiques qui bientôt furent déblayées sous la direction de l'architecte de la ville. On y reconnut facilement des thermes antiques. Deux salles occupent toute l'étendue des ruines : la première est une piscine dallée en pierre, dans laquelle on descend par un escalier de trois marches; on aperçoit encore les amorces des tuyaux destinés à amener l'eau dans la piscine et à son écoulement sur l'un des côtés de cette piscine; une cavité pratiquée dans l'épaisseur du mur semble indiquer l'emplacement d'une baignoire. L'autre salle constitue un appartement séparé de la piscine par un mur flanqué de quatre cheminées, avec pieds droits et conduits formés par des tuyaux carrés en terre cuite, superposés les uns aux autres. Au dessous de l'aire de cette pièce s'étendait l'hypocauste, reconnaissable à son fourneau, ses piliers de briques, ses conduites de chaleur. Aucun fragment de marbre, aucun vestige d'enduit colorié n'a été recueilli; les monnaies romaines, en petit nombre, appartenaient aux empereurs Marc-Aurèle, Constantin et Valens. MM. Doucet et Georges Villers ont, d'ailleurs, consacré deux brochures à la description de ces intéressantes ruines romaines.

*
* *

Sir Samuel Ferguson vient de publier deux études qui intéressent au plus haut point l'archéologie celtique : 1° *Fasciculus of Prints from photographs of Casts of Ogham Inscriptions*. On sait que c'est grâce à l'initiative de sir Samuel Ferguson qu'on réunit en ce moment au Musée de Dublin les moulages des pierres oghamiques, qu'on en fait des estampages et qu'on publie en photogravure la représentation de ces estampages. Le fascicule dont nous venons de donner le titre contient cinq de ces planches avec un texte explicatif. — 2° *On sepulcral cellae*, étude d'archéologie funéraire sur des sépultures irlandaises

que l'auteur compare à des sépultures du continent.

*
* *

Au mois de février dernier, on a fait une trouvaille assez intéressante en creusant les fondations d'une maison à Slagelse en Seland. On a découvert un trésor contenant 37 écus d'or de Philippe VI de Valois, 149 florins d'or d'Allemagne, 185 gros tournois de Philippe IV le Bel et de Philippe V le Long, 27 imitations du gros tournois frappées en Brabant et en Allemagne, et 57 groats et esterlings d'Angleterre. A ces monnaies étaient jointes 6 magnifiques bagues en or : l'une d'elles, émaillée, porte la légende IE LE DEZIR ; il y avait en outre des agrafes, des boutons et d'autres objets en argent doré, ainsi que 4 lingots d'argent. Toute la trouvaille, d'une valeur intrinsèque de plus de 3,100 francs, a été déposée dans les musées de l'État, conformément aux lois danoises. Nous ferons remarquer, en passant, combien la législation du Danemark est favorable aux études archéologiques en protégeant ainsi les découvertes qui ne sont pas exposées à être dispersées et livrées au creuset.

*
* *

La publication du Catalogue des collections numismatiques du British Museum se poursuit avec ardeur, et deux nouveaux volumes viennent récemment d'être distribués. Le premier, rédigé par M. Percy Gardner, comprend les monnaies de la Thessalie, de l'Illyrie, de l'Épire, de Corcyre, de l'Acarnanie et de l'Étolie ; ce volume est précédé d'une importante introduction sur le classement chronologique des monnaies de ces provinces. Le second, dû à M. Reginald Stuart Poole, contient les monnaies des Ptolémées, rois d'Egypte ; l'auteur a fait subir d'importantes améliorations au classement chronologique si difficile de ces médailles ; il justifie ces innovations dans une longue introduction.

*
* *

Les fouilles si fructueuses de M. Rassam, en Mésopotamie, viennent d'enrichir encore le British Museum de treize statuettes en albâtre découvertes dans la Basse-Chaldée. Elles représentent des déesses chaldéennes ; une des figures féminines tient dans chaque main une fleur de lotus qu'elle serre sur sa poitrine ; elle est pourvue d'une chevelure extrêmement abondante, dont les tresses se déroulent sur ses épaules. Avec ces figurines on remarque des lions, des vases en albâtre, une fiole à parfums en verre, une lampe en bronze, trois bas-reliefs en terre cuite et un coquillage artistement travaillé et paraissant avoir servi de talisman ; on en trouve en Égypte d'assez semblables. Quelques-uns de ces fragments sont couverts d'inscriptions cunéiformes en style archaïque babylonien.

Le British Museum a fait, en outre, l'acquisition de trente-neuf objets en argent provenant des ruines de Babylone. Ces monuments qui consistent particulièrement en vases et disques à figures, datent de l'époque Perse, ou même sont contemporains de la conquête d'Alexandre.

*
* *

M. Vito D. Palumbo écrit au *Muséon* de Louvain, au sujet de récentes découvertes archéologiques faites en Grèce :

« La tête d'Homère qu'on avait trouvée vers la fin de l'année dernière est maintenant exposée au Musée du Pirée. L'ensemble de la figure, la barbe comprise, a la longueur de 0^{m} 25 à peu près. Elle a les cheveux tombant en boucles et le front entouré d'une bandelette. Les détails ressemblent beaucoup à ceux de la tête d'Homère au Capitole, la plus authentique, comme on sait, des figures qui passent pour représenter le vieux chantre des dieux. Son exécution n'est pas des plus exquises, et ses traits se ressentent de la faiblesse de l'art du copiste... C'est, au contraire, un ouvrage d'un art exquis que la petite statuette d'Athéna qu'on a trouvée au Pirée, près du port. Malheureusement elle est très mutilée : il lui manque la tête et la main droite ; au bras gauche, très mutilé aussi, elle porte un bracelet ; sur ses

épaules, on voit encore des extrémités des boucles de sa blonde chevelure... Au Pirée aussi, on a découvert un bas-relief représentant un rapt, de très petites dimensions, mais d'une très bonne exécution.

» A l'endroit nommé *Renta*, les travailleurs employés à la construction de la ligne du chemin de fer entre le Pirée et Patras ont déterré une urne funéraire et une petite colonne. L'urne est en marbre blanc, elle a presque 0 m 70 de hauteur; elle est soigneusement travaillée à l'intérieur, mais moins bien à l'extérieur. Sa base, ornée d'une spirale très simple, pose sur une plinthe carrée. Elle est munie d'un couvercle et, au lieu d'anses, elle a deux saillies quadrangulaires. La colonnette formait un cippe funéraire, en marbre brun ordinaire; elle mesure 0 m 77 de hauteur et 0 m 04 de diamètre. On y lit l'inscription suivante :

ΜΙΛΤΙΑΔΗΣ
ΟΦΕΛΟΥ
ΛΑΚΙΑΔΗΣ

*
* *

Le 22 avril dernier, la Commission des monuments historiques, convoquée par M. du Sommerard, a inauguré une nouvelle galerie du musée de Cluny. Dans cette galerie sont installées les dernières acquisitions de l'Etat, notamment les fameuses tapisseries du château de Boussac, la merveilleuse cheminée de la Croix-de-Fer, à Rouen, l'importante collection de costumes et de chaussures achetée à la famille Jacquemart; une série de meubles, émaux, armes, etc.

*
* *

Le gouvernement belge a acheté récemment pour les Archives de l'Etat, à Liège, le *Liber cartarum ecclesiæ Leodiensis*, manuscrit sur vélin dont la première transcription remonte, paraît-il, à l'année 1185. Il contient la copie de 756 diplômes, chartes, paix et documents de toute espèce concernant non seulement les propriétés de l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, mais encore l'état politique de la principauté de Liège. Huit sont du IXe siècle, neuf du Xe, douze du XIe, trente-un du XIIe; les plus récents datent du milieu du XIVe. Ce précieux manuscrit avait été trouvé en 1851, dans le grenier d'un château de la Hesbaye. (*Athénæum belge.*)

*
* *

La Société pour l'exploration de l'Asie-Mineure, qui s'est formée à Londres sur l'initiative de M. W. M. Ramsay, se propose d'établir le centre de ses opérations à Smyrne; de là, elle explorera : 1° les côtes de la mer Egée et les îles adjacentes; 2° l'intérieur de l'Asie-Mineure comprenant la Phrygie et les parties montagneuses de la Lycie, de la Carie et de la Pisidie; 3° les provinces méridionales, c'est-à-dire la Cilicie, la Pamphylie et les côtes de la Lycie; 4° les provinces du Nord, depuis le Bosphore jusqu'à Sinope et Amisus. Les points qui seront plus spécialement l'objet des fouilles sont : Erythrée, Samos, le district de Koula et de Geurdiz, la nécropole de Midas, le pays qui s'étend entre Pessinus et Gordium, la vallée du Méandre, la route des Dix-Mille, entre Pelte et Thymbrion.

*
* *

L'Académie royale de Naples a mis au concours une intéressante question d'archéologie : Rechercher les origines et retracer les développements de l'architecture gothique en Italie, et en caractériser les particularités dans les différentes provinces. Le terme du concours est fixé au 30 mars 1884; les manuscrits pourront être écrits en italien, en latin ou en français; le prix est de 500 lires.

*
* *

M. R. Lanciani écrit à l'*Athenæum* une lettre que nous résumons ainsi : « Les découvertes archéologiques à Antemnæ prennent chaque jour une importance plus considérable. On a trouvé de remarquables

spécimens de la *supellex* des anciens Antemnates. Ces ustensiles sont de style et de fabrique étrusques; ils consistent en aryballes décorés de lignes noires, de fleurs et d'étoiles, en patères ornées de têtes de femmes, etc. On n'y a trouvé aucun spécimen d'*aes grave signatum*, mais beaucoup d'*aes rude*, dont les morceaux pèsent parfois jusqu'à cent grammes ; on a découvert aussi des fibules, des silex taillés, des bracelets de bronze. »

* * *

Les fouilles faites à Rome au pied de l'Esquilin continuent. Les tombes qu'on y a découvertes offrent une variété de types qui se sont rarement rencontrés dans les vastes nécropoles de Vulci et de Tarquinia. Ce sont : 1° des caveaux creusés dans le roc avec les lits funèbres placés de chaque côté du passage central, et la porte fermée par une énorme dalle; 2° des caveaux de forme ronde construits avec des pierres grossières, chaque couche de pierres s'avançant sur celle qui lui est inférieure jusqu'à ce qu'elles se rejoignent en pointe au sommet; 3° des tombeaux isolés creusés dans le sol, et dans lesquels le cadavre est protégé par deux (ou plusieurs) dalles inclinées l'une vers l'autre; 4° des cercueils formés à l'aide de plusieurs dalles; 5° des cercueils monolithes; 6° des cercueils de terre cuite, peints et ornés dans le goût étrusque. Les vases et ustensiles recueillis dans ces tombes sont en nombre considérable. Au *vicus Jugarius*, on a retrouvé la façade d'une basilique avec des demi-colonnes d'ordre dorique supportées par une base attique. On a relevé aussi l'inscription suivante :

GABINIVS VETTIVS
PROBIANVS·VC· PRAEF· VRB
·STATVAM QVAE BASILICAE
IVLIAE A SE NOVITER
REPARATAE ORNAMENTO
ESSET ADIECIT·

Gabinius Vettius Probianus fut préfet de Rome en l'an 377, sous Valens, Gratien et Valentinien.

* * *

Les *Notizie degli scavi di Antichità* communiquées à l'Académie Royale des Lincei, pour les mois de janvier et février 1883, contiennent d'importants renseignements sur les fouilles et découvertes archéologiques faites en Italie depuis le commencement de cette année. Nous en extrayons les passages suivants :

Janvier 1883.

Martinengo. Près de Martinengo, on a découvert cinq tombes, dans lesquelles se trouvaient, à côté du cadavre, quelques monnaies des empereurs Constant II, Valens et Valentinien, avec des fragments de poterie.

Tregnano. On a trouvé non loin de là un fragment de vase funéraire en verre et divers objets composant le mobilier d'une tombe romaine; un arc ou arme de trait dont la corde pouvait mesurer 0^{m} 33 centimètres de diamètre, enfin, un vase funéraire en bronze contenant des ossements.

Breonio Veronese. On a continué les fouilles commencées dans cet endroit dès 1881, et l'on a rencontré des fibules remarquables, des armes, des poteries.

Arzignano. On a découvert des amphores, des vases d'argile fort communs, une lampe, deux perles d'ambre, des monnaies d'Auguste, de Domitien, de Trajan et de Commode, des substructions de maisons romaines.

Asolo. Dans une vigne, on a mis au jour les restes d'une maison qui paraît avoir été une *caupona*, à proximité de la voie romaine, et l'on pense qu'il y avait à cet endroit une *taberna diversoria*.

Venise. Dans les travaux entrepris pour la restauration de la basilique de Saint-Marc, on a retrouvé un bloc de marbre antique portant l'inscription grecque publiée dans le *Corpus* de Boeckh, n°.2,554.

Orvieto. On a trouvé une tombe formée d'une chambre assez spacieuse, solidement construite et bien pavée; au milieu se

trouvaient des ossements humains en partie carbonisés, dans des débris de sarcophage; sur les côtés, une petite statuette de bronze; un morceau d'*aes rude*, des fragments de poteries vernissées, et deux gracieuses figures en terre cuite.

Rome. Le professeur R. Lanciani décrit les fouilles du mois de janvier, et nous résumons son rapport.

5e *Région*. A l'ouest de la place Victor-Emmanuel, on a mis au jour un tombeau contenant un squelette, à côté duquel se trouvait un élégant vase à parfums en forme d'amphore, en verre irisé; des fragments de vases de bronze, une lampe en terre cuite, une amphore à deux anses.

8e *Région*. On a découvert le pavement du *vicus Jugarius* qui remonte au VIIe siècle avant notre ère; ce sol était jonché de débris du temple de Saturne, au milieu desquels se sont rencontrées deux inscriptions funéraires.

9e *Région*. Un bloc de marbre portant l'inscription suivante :

C IVLIO SEVERO M
IVNIO RVFINO COS
EX RATI O
CORINTHI CORINTHI
NLXXBII

des inscriptions doliaires; un poids en marbre, portant, avec un bas-relief de style égyptien, l'inscription

DD NN.................
ET EVTROPIO..........
V......................
....

On pense que le personnage mentionné sur ce monument pourrait être Eutrope, l'eunuque de la cour de l'empereur Arcadius; — un cippe avec l'inscription funéraire de Petronia Veneria; des substructions portant tous les caractères de la plus haute antiquité. Dans la *via Salaria* on a retrouvé les murs de la cité d'Antemnæ, la *cloaca* de cette ville, les puits qui l'alimentaient d'eau potable; dans l'enceinte d'Antemnæ, on a rencontré les substructions des habitations particulières qui doivent nous donner le type de ce qu'étaient la *casa Romuli* et le *tugurium Faustuli*; de nombreux débris de poteries, des fibules et d'autres objets en bronze qui par leur art, indiquent une civilisation déjà avancée.

Tivoli. A la *Villa Hadriana* on a découvert des fragments de marbre sculptés, du plus beau style, ainsi que des pilastres, des chapitaux, des fragments d'un pavé en mosaïque qui avait un immense développement; enfin une inscription funéraire.

Palestrina. De nombreuses terres cuites votives, et des cippes funéraires, une statuette en bronze représentant Hercule ont été recueillis avec plusieurs inscriptions votives parmi lesquelles nous citerons la suivante en style archaïque :

L.GEMENIO.L.F.PEL.
HERCOLE.DONO T
DAT.LVBS.MERTO
PRO.SED.SVEQ
EDE.LEIGIBVS
ARA.SALVTVS

Subiaco. On y a trouvé des substructions en appareil réticulé, appartenant à la *Villa Neroniana* qui occupait un espace d'environ 2,000 mètres carrés. Néron y avait fait construire un lac artificiel en détournant le cours de l'Aniene; on a retrouvé la digue colossale qui forçait l'eau à s'élever à une hauteur de 70 mètres au dessus du lit du fleuve. Deux groupes de sculpture représentant deux nymphes se trouvaient à l'extrémité de cette construction; l'un d'eux est parfaitement conservé.

Naples. Dans la direction de la grotte de Pouzzoles, on a retrouvé un aqueduc antique traversant la colline; sur les parois on a relevé des graffiti d'une écriture qui ne s'éloigne pas de ceux de Pompéi. Voici le plus intéressant :

MACRINVS·DIADVMIINI·AVG·L·PROC.ANTONIANI.DISP.HIC.
AMBVLAVIT.A.VILLA.POLLI.FIILICIS.QVAII.IIST.IIPILIMONIIS.
VSQVII.AD.IIMISSARIVM.PACONIANVM.NIIRVA.IIT.VIISTINO.COS

Pompéi. On a trouvé une cassolette, une terre cuite fragmentée représentant une figure virile, quelques monnaies, divers objets de peu d'importance, un vase en bronze de 153 millimètres de hauteur servant de mesure et dont la poignée est en forme d'avant-bras; une figurine de terre cuite représentant Hercule assis; plusieurs lampes ornées de bas-reliefs; deux statuettes de femmes, en albâtre.

Brindisi. On a mis au jour un dallage en marbre blanc, une mosaïque représentant d'élégantes arabesques, et diverses substructions.

Villanova. On y a trouvé trente-huit monnaies puniques en or, représentant, au droit, la tête d'Astarté, et au revers, le cheval debout. Ces monnaies ont été acquises par le Musée de Sardaigne.

Février.

Illasi. Au Campo Santo, on a trouvé deux magnifiques fers de lances en silex, des vases funéraires en verre et en terre cuite; quelques-uns de ces derniers ont de fort grandes dimensions, et l'un d'eux mesure 1^{m} 185 de circonférence; des lampes, des vases en fer et en bronze, des fioles à parfums en verre.

Belluno. Les tombeaux découverts dans la nécropole de Caverzano sont formés de dalles juxtaposées bout à bout; ils renfermaient des vases en terre cuite, des fragments de bracelets, quelques fibules, des perles de verre et d'ambre, des fragments d'ustensiles et d'armes en fer. Les fibules, en grand nombre, sont du type qu'on a appelé étrusco-bolonais et euganéen; un certain nombre aussi ressemblent aux fibules celtiques publiées par M. Chantre, dans son étude sur l'âge de fer. On en voit qui sont ornées de larges disques en spirale; l'une d'entre elles représente un sphinx ailé. A côté, se trouvaient des anneaux, des colliers, des pendants d'oreilles, des épingles, des vases en bronze généralement fragmentés et sans ornements; des débris d'armes en fer, de type probablement celtique. En argent, on a recueilli une fibule de type celtique et quelques débris paraissant provenir d'un vase. Les poteries sont de même style que celles d'Este et attestent la domination euganéenne; quelques vases sont décorés de stries et de dessins géométriques; une gaîne de poignard, longue de 0^{m} 22, en fer battu au marteau, est décorée de figures d'animaux qui paraissent de style oriental. On peut donc formuler les conclusions suivantes :

1° L'existence d'une vaste nécropole qui révèle une civilisation euganéenne.

2° Le groupe des tombes découvertes à Caverzano, en 1865 et en 1878, comme celles découvertes au *Castellin*, en 1882, appartiennent toutes à la civilisation qui correspond à la IIIe période des nécropoles euganéennes.

3° Cette civilisation était apparentée à la civilisation étrusque, comme le prouve la présence d'un vase grec et celle de fibules analogues à celles qui caractérisent la nécropole étrusque de Bologne.

4° L'influence de l'art oriental indiquée par la décoration de la gaîne du poignard du Castellin.

5° L'élément gaulois se manifeste dans le type des fibules et des armes en fer (l'invasion gauloise dans l'Italie septentrionale est placée entre la fin du ve et le commencement du ive siècle av. J.-C.).

6° La date assez basse de la nécropole de Bologne, établie par les faits qui précèdent.

7° L'usage contemporain et simultané des deux modes d'ornementation des vases de terre cuite, venant des antiques Vénètes.

8° La coexistence de deux espèces différentes de métallurgie démontrée par les deux espèces de vases de bronze; la première donnant des vases battus au marteau, sans soudure; la seconde, produite par le métal en fusion.

Piacenza. Pavage de l'époque romaine, avec des fragments de marbre, et une inscription funéraire de l'époque chrétienne.

Casio et Casola. Statuette étrusque de bronze, de 0^{m} 34 de haut, représentant un guerrier armé.

San Lazzaro. Trouvaille de monnaies d'or romaines, du temps de la fin de la République, parmi lesquelles un *aureus* de la VIe légion de Marc-Antoine, jusqu'ici inconnu, et l'aureus si rare de Sulpicius Platorinus.

Ferento (Viterbe). Cippe funéraire portant l'inscription suivante :

T· GALLVR
NIVS· GALLAE
FILIVS·LIBICVS
AVGVSTALIS
MVNER FVNCTVS
LVCVLLA. PSAMATHE
VXOR.

Rome.

Région V. On a trouvé dans cette région des groupes de tombes archaïques formées de dalles juxtaposées.

Région VII. Bas-relief votif en marbre représentant Mercure, avec un fragment d'inscription portant le nom de Q. FARSVLEIVS.

Région VIII. Fragments d'inscriptions, l'une en grec, paraissant se rapporter au temple de la Concorde ; une autre rappelant que le *praefectus urbis* Gabinius Vettius Probianus restaura la basilique Julia.

Région IX. Bloc de marbre trouvé au pied du mausolée d'Auguste, contenant d'un côté un cadran solaire. Les fouilles pratiquées auprès du cirque de Maxence ont mis à nu des substructions en appareil réticulé, d'une basilique qui passait pour avoir été construite au temps d'Hadrien, et qui prouvent qu'il ne fit que réparer ce somptueux édifice.

S. Maria di Capua Vetere. Tombe dans laquelle se trouvaient deux grands vases en terre cuite à figures. L'un de 0^{m} 47 de hauteur, à trois anses; on voit représentés sur la panse, Dêmêtêr, Perséphonê, Dionysos et des Bacchantes; le second est un canthare de 0^{m} 15 de diamètre; il est d'une belle patine noire, et porte l'inscription **ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ**

Pompéi. Nous indiquerons, seulement, entre autres objets découverts et signalés par M. Fiorelli, une statuette virile en terre cuite, mutilée, représentant probablement Silène, un squelette humain, de nombreuses inscriptions, plusieurs vases en bronze, des lampes en terre cuite.

Brindisi. A quelques kilomètres de cette ville, on a découvert deux inscriptions funéraires.

VENTES

VENTE DE LA COLLECTION CAMILLE LÉCUYER

Le jeudi 26 avril 1883 et jours suivants, a eu lieu à l'hôtel Drouot, la vente de la collection de *Terres cuites de Tanagra et d'Asie-Mineure*, formée par M. Camille Lécuyer. On a pu admirer, dès l'année 1878, un grand nombre des plus belles pièces de cette collection, dans les galeries du palais du Trocadéro, et depuis lors, une publication de luxe, qui comprend plus de soixante planches in-fol., avec un texte explicatif, a remis sous les yeux des amateurs la plupart des chefs-d'œuvre dont M. Lécuyer n'a cessé jusqu'au dernier moment de s'enrichir. Nous allons rappeler ici les principales pièces qui ont atteint les prix les plus élevés : les n^{os} qui précèdent la description sont ceux du catalogue de la vente :

16. Joueuse d'osselets......... 1,750^{f}
19. Silène et Satyrisque....... 3,100
49. Bacchante appuyée contre un cippe..................... 820
50. Jeune fille de Tanagra, assise sur un rocher.............. 1,720
54. Jeune fille vaincue au jeu de balle, et portant sur le dos sa compagne victorieuse....... 1,400
56. Jeune Satyre et Bacchante, assis sur un rocher.......... 6,010
95. Léda assise sur un rocher à côté d'un cygne............ 2,450

118. Jeune fille de la Béotie assise sur un rocher............. 1,300
119. Hermès conduisant une jeune fille vers la barque de Charon. 8,200
153. Aphrodite au miroir...... 1,005
154. Hercule nu, debout...... 3,100
166. Pan et Bacchante assis sur un rocher................. 5,000
185. Jeune chasseur assis sur un rocher et jouant de la syrinx.. 2,200
187. Éros adolescent tenant un scyphos et une patère dans laquelle il verse du vin 3,100
192. Hercule enfant assis sur un rocher et étouffant les serpents 1,700
193. Bacchante fuyant devant un Satyre.................... 4,450
233. Terpsichore............. 3,000
243. Silène demi-couché à terre sur sa pardalide et s'appuyant contre un bélier............ 1,250
308 Masque de Satyre........ 2,400

La collection comptait 458 numéros, y compris quelques vases peints, quelques bronzes et quelques verres antiques. Les prix que nous venons de donner sont, pour la plupart, les plus élevés de la vente, et portent sur des pièces de premier ordre.

VENTE DE LA COLLECTION CHARVET.

Le lundi 7 mai et jours suivants a eu lieu, à l'hôtel Drouot, à Paris, la vente de la collection formée par feu M. Charvet, et qui se composait de médailles, antiquités, sceaux-matrices, objets d'art; nous ne parlerons pas des médailles qui n'étaient d'ailleurs pas très nombreuses et appartenaient à toutes les séries antiques et modernes. Parmi les sceaux-matrices les plus remarquables étaient les suivants, dont nous donnons les prix :

Mairie de Dijon (XIVe siècle)...... 400
Chapitre de Saint-Michel de Beauvais (XIIIe siècle).............. 120
Couvent de Saint-Louis d'Evreux (XIVe siècle).................. 160
Chapitre de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux (XIIe siècle)........ 280
Seigneur de Pinon (XIVe siècle).... 200
Sauf-conduit de Gilles de Rais (XVe siècle)...................... 400
Sceau de la monnaie de Tours, dont le type rappelle le type tournois des monnaies (XVe siècle)....... 200
Compagnons du serment de France et de la monnaie de Vierzon (XIVe siècle)...................... 425
Olivier de Vienne, évêque d'Autun (XVe siècle)... 100
Cour de la Châtellenie de Pontailler (XVe siècle).................. 100
Commune de Semur-en-Brionnais (XIIIe siècle)................. 100
Cour d'exécution de Villefranche (XIVe siècle)................. 90
Jurés de Chateauneuf (XIIIe siècle). 180
Notre-Dame de l'Ile-sous-Vienne (XIIIe siècle)................ 260
Croisade du pape Jean XXIII..... 100
Alain, évêque d'Avignon (XVIe siècle) 449
Chaper, prévôt de Saint-Didier (XVe siècle).................. 190
Muletiers et marchands de sel à Marseille................... 180
Chartreuse de Notre-Dame de la Capelle, diocèse de Toulouse (XVe siècle)..................... 152
Frère Aimon Crépin, prieur de Saint-Pierre du Puy-en-Velay (XVe siècle)................. 190
Arnaud Ramis, roi des merciers du Roussillon et de Céret (XIVe siècle). 211
Catherine de Saut (XIVe siècle).... 220
Société des Francs-Buveurs (XIIIe siècle)..................... 180
Toginat de Sergier (XIVe siècle).... 135
Rodolphe IV, archiduc d'Autriche (XIVe siècle)......... 154
Paroisse de Sainte-Brigitte de Cologne (XVe siècle)........... 135
Eglise de Saint-Guy à Elten (XVe siècle)..................... 810
Maire et bourgeois de Gelnhausen (XIIe siècle).................. 700
Bourgeois de Limbourg (XIIIe siècle) 200
Commune de Lorch (XIIIe siècle)... 258
Prévôt de Saint-Nabor de Metz (XVe siècle).................. 150
Eglise de Saint-Martin de Minden (XIIIe siècle)................. 210
Commune de Montabaur (XIVe siècle) 150

Eglise de Roden (xive siècle)...... 105
Chapitre de Saint-Michel et Saint-Pierre de Strasbourg (xive siècle) 205
Menuisiers de Strasbourg (xvie siècle) 250
Couvent de Wormley (xiiie siècle). 110
Pandulfe Malatesta (xve siècle).... 185
Augustine d'Ardighelli, abbesse de San-Ponato (xive siècle)....... 102
Bulle d'argent du doge François Foscari (xve siècle)............ 150

Il est bon de faire remarquer que les prix que nous venons de donner sont les prix exceptionnels de la vente et que la grande majorité des sceaux-matrices de la collection se sont vendus en général entre 20 et 70 fr. environ.

A côte de ces sceaux-matrices nous signalerons particulièrement quelques monuments antiques importants et d'une haute valeur :

1716 (N° du catalogue). Grand vase sphérique (*uter*) sans anses, décoré de reliefs à la barbotine. Il représente deux Gaulois nus, combattant des taureaux dans l'amphithéâtre. L'un porte un torques formé de boules; armé d'un bouclier circulaire, une fourche à la main droite levée, il attend le taureau qui se jette sur lui. L'autre, paré d'un bracelet, vient d'être lancé en l'air par un second taureau qui s'échappe vers la gauche. Le dessin de ces figures est d'un art absolument barbare ; le champ est semé de rinceaux, de feuilles et de branches de lierre. A la naissance du goulot, une inscription en latin vulgaire, peinte en blanc, fait le tour du vase : ESCIPE (*excipe*) ET TRADE SODALI VTRE (*utrem*). C'est une acclamation convivale. — Vernis rouge. — Ce vase, qui a fait autrefois partie de la collection Dish (*Catalogue* n° 2171), a été trouvé en 1880, à Saint-Severin-de-Cologne. Il a été publié avec quelques erreurs dans le *Bonner Jahrbücher*, t. LXXI, 110. Vendu : 2,275

1778. Verre. Beau flacon moulé, à ornements imprimés......... 955

1783. Coupe hémisphérique en verre, en pâtes multicolores, de la fabrique de Toscanella...... 415

1807. Bronze. Génie couronné de sept feuilles de lierre...... 400

1820. Coupe en cuivre étamé, trouvée à Givors (Rhône). L'intérieur est orné de sujets de chasse et de guerre, gravés au trait et se succédant dans l'ordre suivant : 1. Chasse au sanglier de Kalydon; 2. Hercule brandissant la massue contre le lion de Némée; 3. Deux groupes de trois guerriers armés de boucliers et affrontés. Autour du bord, une inscription en latin vulgaire : SI PLVS MISERIS, MINVS BEBIS; SI MINVS MISER ES PLVS BEBI (voy. *Gazette archéologique*, 1878, p. 93)................... 395

1821. Miroir étrusque d'une patine magnifique. Les Dioscures assis en face l'un de l'autre et séparés par Apollon et Vénus.. 360

1823. Œnochoé ornée de bas-reliefs représentant une bacchanale 2,000

1824. Miroir à légendes latines trouvé à Préneste, en 1866. Un personnage armé du glaive empêche un autre personnage d'immoler un enfant sur un autel ; les inscriptions donnent leurs noms : TASEOS, LVQORCOS, PILONICOS TASEIO FILIOS.................. 1,905

1826. Bronze grec. Magnifique tête de jeune fille........... 1,100

1830. Vase d'argent de Cullera. Une frise de bas-reliefs, obtenus au moyen d'un moule et ciselés après la fonte, représente les amours de Jupiter : 1° Léda avec le cygne; 2° Jupiter assis sur un rocher et tenant Sémélé entre ses bras ; 3° Callisto séduite par le dieu transformé en Diane; 4° rapt de Ganymède. Sur le manche, Jupiter debout devant un autel. Dans l'intérieur du vase, une inscription : FATE PAVLINA D V S, que

constate l'objet avait été consacré à quelque fée (*fata*) par une dame romaine du IIIe siècle, appelée Paulina............ 7,050

1831. Déesse panthée, en argent, de l'époque de Gordien III, trouvée en France.......... 1,100

1832. Simpulum en argent, orné de figures.................. 600

1836. Plateau d'argent, les bords décorés de sujets bucoliques et d'emblèmes bachiques en relief 1,950

1837. Plateau d'argent du même genre..................... 1,900

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

I. — PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE DE LA GAULE

(JANVIER-FÉVRIER 1883).

BRUZZA (Louis). *Fragment d'un disque de verre qui représente les Vicennales de Dioclétien.*

LENORMANT (Fr.). *Inscriptions latines de l'Italie méridionale.*

MOWAT (Robert). *Note additionnelle sur les diplômes de Chesters, avec une nouvelle interprétation de celui de Walcot.*

DELATTRE (A.). *Inscriptions de Carthage*, 1875-1882 (suite).

VALLENTIN (Florian). *La colonie latine* Augusta Tricastinorum (suite et fin).

CAGNAT (R.). *Inscription du Kef.*

LENORMANT (Fr.). *Inscriptions grecques copiées dans l'Italie méridionale en septembre et octobre 1882.*

SCHMITTER (A.). *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite).

Lettre de M. Allmer à M. Florian Vallentin.

(MARS-AVRIL 1883).

JULLIAN (Camille). *Les gardes du corps des premiers Césars.*

LENORMANT (François). *Estampilles de briques de l'Italie méridionale grecques et latines.*

VILLEFOSSE (Ant. Héron de). *Inscription latine de Cyrrhus (Khoros).*

MOWAT (Robert). *La Diaeta Asiciana d'Aix-les-Bains, exemples épigraphiques du mot* Norbanus *en Gaule.*

DELATTRE (A.). *Inscriptions de Carthage* 1875-1882 (suite).

SCHMITTER (A.). *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite).

JULLIAN (Camille). *L'inscription des thermes de Reims.*

MOWAT (Robert). *Tribunice ou Tribunicienne ?*

VILLEFOSSE (Ant. Héron de). *Du droit de propriété des copies d'inscription.*

BULLETIN MONUMENTAL

(No 1 DE 1883).

GERMAIN (Léon). *La porte Saint-Georges, à Nancy* (avec gravure).

Ce monument qu'on a récemment voulu détruire, a été construit de 1607 environ à 1611.

LAURIÈRE (J. de). *La colonne de Henri IV à Rome* (avec deux planches).

BLANCARD (Louis). *Sur la livre romaine et les notations pondérales des patères d'Avignon et de Bernay* (avec gravures).

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES

(JANVIER 1883).

TISSOT (Ch.). *Fastes des provinces africaines* (suite).

THÉDENAT (L'abbé). *Etudes sur le camp et la ville de Lambèse.*

SCHMIDT (Le Dr). *Une ville romaine près de Djebel-Rsás.*

DEMAEGHT. *Epigraphie.*

POINSSOT (J.). *Musée archéologique d'Oran.*

(AVRIL 1883).

TISSOT (Ch.). *Fastes des provinces africaines* (suite).

THÉDENAT (L'abbé). *Etudes sur le camp et la ville de Lambèse.*

Epigraphie.

Musée archéologique.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

1er JANVIER 1883.

Darcel (Alfred). *Orfèvrerie florentine, Les autels de Pistoja et de Florence.*

L'autel de Saint-Jacques à Pistoja, ayant conservé des fragments importants d'un autel plus ancien, remonte par eux jusqu'au xiiie siècle, et descend jusqu'au xve par les dernières additions qu'il a reçues. L'autel de Saint-Jean de Florence est également de diverses époques; il a été commencé en 1366 par Berto di Geri et Leonardo, et achevé en 1402 seulement; la statue de saint Jean ne date que de 1451, et elle est due à Michelozzo-Michelozzi.

1er FÉVRIER.

Rhoné (Arthur). *Découverte de momies royales à Thèbes* (1er article).

Compte rendu des récentes découvertes de M. Maspero.

Le Breton (Ch.). *La tissuterie ancienne, les dentelles et les toiles peintes et imprimées, à l'exposition de l'Union centrale.*

Rhoné (Arthur). *Découverte des momies royales de Thèbes* (2e et dernier article).

Le Breton (Ch.). *Les anciennes toiles peintes et imprimées de l'exposition de l'Union centrale.*

1er MARS.

Duranty. *Les curiosités du dessin antique dans les vases peints* (1er article).

Gout (Paul). *Exploration archéologique de la ville de Saint-Emilion* (1er article).

Saint-Emilion possède une église monolithe construite probablement vers la fin du xie siècle. On doit encore noter la chapelle de la Trinité, bijou du xiiie siècle, le donjon et d'autres constructions militaires du Moyen-Age, le palais Cardinal, la porte Brunet, les restes du couvent des Cordeliers et de celui des Jacobins, et en dehors de la ville, un grand nombre de grottes et galeries creusées au Moyen-Age dans le flanc de la montagne.

1er AVRIL.

Duranty. *Les curiosités du dessin antique dans les vases peints* (2e article).

JOURNAL ASIATIQUE

(FÉVRIER-MARS 1883).

Clermont-Ganneau (Ch.). *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites et de deux intailles cypriotes.*

Barth (Auguste). *L'inscription sanscrite de Han Chey* (avec une planche).

Sénart (E.). *Etude sur les inscriptions de Piyadasi* (suite).

Vogüé (Mis de). *Inscriptions palmyréniennes inédites.*

Renan (E.). *Deux monuments épigraphiques d'Edesse* (avec deux planches).

Chodzkiewicz (L.). *Une tente persane du xvie siècle.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

(JANVIER-FÉVRIER 1883).

Voulot (F.). *Un cippe figuratif de la première époque chrétienne sur la Moselle* (premier article, avec quatre planches représentant le cippe de Virecourt).

Vercoutre (Le Dr). *Sur une figurine sculptée de l'époque de la pierre polie.*

Müntz (Eug.). *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie* (suite).

Bertrand (Alexandre). *Les Ibères et les Ligures de la Gaule.*

Tourret (G.-M.). *Notes sur quelques objets d'antiquité chrétienne existant dans les Musées du Midi de la France.*

Tannery (Paul). *Sur le* modius castrensis.

Frothingham Jun (Arthur-L.). *Une mosaïque constantinienne inconnue, à Saint-Pierre-de-Rome.*

Cailletet (Louis). *Note sur l'état de conservation des clous en fer découverts dans les fouilles d'une cité gallo-romaine.*

Reinach (Salomon). *La description de l'île de Délos, par Bondelmonte.*

Lemaitre (Raoul). *De la disposition des rameurs sur la trière antique* (premier article).

Bapst (Germain). *L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité.*

REVUE DE L'ART CHRÉTIEN

3e SÉRIE, TOME Ier, JANVIER 1883.

Barbier de Montault (Mgr X.). *Les portes de bronze de Bénévent*, avec une planche).

Ces portes de la cathédrale de Bénévent ont été exécutées vers 1160, par Oderisio Berardi. Les sujets représentés dans les panneaux sont au nombre de soixante-douze, et sont des interprétations de passages des Evangiles, ou bien se rapportent aux anciens évêchés suffragants de Bénévent.

Avril (baron A. d'). *Quelques mots sur les Pré-Raphaélistes (à propos de Munkaczy).*

Weale (W. H. James). *Les trésors de l'Art chrétien en Angleterre.*

Corblet (l'abbé Jules). *L'autel chrétien. Etude archéologique et liturgique.*

Farcy (Louis de). *Quatre anciens ostensoirs*, avec deux planches).

B... *Quelques mots sur les ouvrages illustrés.*

(AVRIL 1883).

Corblet (L'abbé J.). *L'autel chrétien* (suite).

Helbig (J.). *Le nu dans la statuaire et la peinture.*

Barbier de Montault (X.). *Le symbolisme du bélier sur les crosses d'ivoire.*

Callier (G.). *Couverture d'évangéliaire en ivoire sculpté.*

Barthélemy (Le C[te] E. de). *Statistique archéologique du département de la Marne.*

Weale (James). *Les trésors de l'art chrétien en Angleterre* (suite).

Rossi (J.-B. de). *Examen historique et archéologique de l'image du pape Urbain II.*

V. *Une armoire du réfectoire du béguinage de Gand.*

Mallat (J.). *Le symbolisme chrétien et les livres illustrés.*

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

Publiée sous la direction de M. le docteur Hamy.

JANVIER-FÉVRIER 1883.

Tarry (H.). *Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya.*

Assez loin au sud de Ouarglah, M. Tarry a rencontré des grottes artificielles, très spacieuses, assez semblables à celles qui ont été habitées à l'époque préhistorique dans nos pays; un énorme rocher, paraissant taillé de main d'homme; enfin les ruines arabes de la ville de Sedrata, maintenant enfouie sous le sable.

Bertrand (Alexandre). *Les Troglodytes.*

Charnay (D.). *Exploration des ruines d'Aké (Yucatan).*

REVUE NUMISMATIQUE

(PREMIER TRIMESTRE 1883).

Barthélemy (A. de). *Numismatique gauloise. Monnaies inédites et rectifications.*

Lenormant (Fr.). *Sur une monnaie de Sybaris.*

Waddington (W. H.). *Numismatique de l'Isaurie et de la Lycaonie.*

Muret (E.). *Monnaies antiques, rares ou inédites, du Cabinet de France.*

Chabouillet (A.). *Observations sur des médaillons romains récemment acquis par le Cabinet de France.*

Blancard (Louis). *Sur quelques points obscurs de la numismatique de Charles VIII.*

II. — PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

ARCHÆOLOGISCHE ZEITUNG.

ERSTES HEFT 1883.

Meier (P.-J.). *Neue Durisschalen im Berliner Museum.*

Kieseritzky (G.). *Der Apollo Stroganoff.*

Kalkmann (A.). *Ueber Darstellungen der Hippolytos-Sage, I.*

Lange (K.). *Das Laokoon-Fragment in Neapel.*

Belger (Ch.). *Der Lœwenwürger auf dem Altarfries von Pergamon.*

Luckenbach (H.). *Knieende Silene.*

Furtwængler (A.). *Zur archæologischen Zeitung 1882, p. 324.*

Conze (A.). *Erwerbungen der Kœniglichen Museum im Iahre 1882. — I. Samlung der Skulpturen und Abgüsse.*

Sitzungen der archæologischen Gesellschaft in Berlin, Januar bis April.

Conze (A.). *Bericht über die Thætigkeit der kaiserlich deutschen archæologischen Instituts im Iahre 1882.*

ΕΦΗΜΕΡΙΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ

3e SÉRIE, 1er FASCICULE, 1883.

D. Philios. *Inscriptions d'Eleusis.*

Stephanos A. Koumanoudès. *Épigramme attique en vers.*

P. Kabbadias. *Inscriptions des fouilles d'Épidaure.*

K. D. Mylonas. *Trouvailles des fouilles de l'Acropole.*

Chr. Tsountas. *Vase attique.*

K. D. Mylonas. *Idas, Marpessa et Apollon.*

M. G. Demitzas. *Sur des monnaies d'Eriza.*

G. Em. Antoniadou. *Borne d'un champ hypothéqué.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

1. Amécourt (de Ponton d'). Recherche des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum. Gr. in-8 de 288 p., avec gravures de monnaies. Le Mans, Pellechat. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*)

2. Armand (A.). Les Médailleurs italiens des xve et xvie siècles, 2e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, 2 vol. in-8. Paris, Plon.

3. Aubert (E.). Architecture carlovingienne, étude sur l'ancien clocher de l'église Saint-Hilaire-le-Grand, à Poitiers. In-8 de 26 p. avec plan. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

4. Azais (L'abbé). Trois menhirs dans la paroisse de Fraisse (Hérault). In-8 de 8 p. Nîmes, Jouves. (Extrait du *Bulletin du Comité de l'art chrétien.*)

5. Bayern (Fr.). Contribution à l'archéologie du Caucase, précédé d'une introduction biographique par M. Ernest Chantre. In-8 de xix-99 p. Lyon, Pitrat.

6. Beaurepaire (C. de). Notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure et spéclalement la ville de Rouen. In-8 de 346 p. Rouen, Cagniard.

7. Blancard (L.). Essai d'interprétation des lettres B. N. M. inscrites sur certains dinars musulmans d'Espagne. In-8 de 17 p. Marseille, Barlatier-Feissat.

8. Bonnabelle. Petite étude sur Avioth et son église. In-8 de 17 p. et planche. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre. (Extrait de l'*Annuaire de la Meuse*, 1883.)

9. Bordier (H.). Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs, de la Bibliothèque nationale. Livraison 1. In-4 de viii et 120 p. avec gravures. Paris, Champion. L'ouvrage sera complet en quatre livraisons.

10. Bosredon (P. de). Supplément à la sigillographie du Périgord. In-4 de 159 p. et planche. Périgueux, Dupont.

11. Boucoiran (L.). Guide aux monuments de Nîmes et au Pont-du-Gard, avec 6 gravures imprimées à deux teintes, le plan de la ville et la nomenclature des places, rues et boulevards. In-12 de xxiv-130 p. Nîmes, Roger et Laporte.

12. Bourassé (L'abbé J.-J.). Les plus belles cathédrales de France. Gr. in-8 de 350 p. avec gravures. Tours, Mame.
(Ouvrage populaire.)

13. Bourousse de Laffore (J. de). Notes historiques sur des monuments féodaux ou religieux du département de Lot-et-Garonne; les Lusignan du Poitou et de l'Agenais. In-8 de 351 p. Agen, Lamy.

14. Casati (C.-C). Fortis Etruria. Origines étrusques du droit romain; première étude, lue devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la séance du 22 octobre 1882. In-8 de 21 p. avec 3 figures. Paris, Didot et Maisonneuve.

15. Castan (A.). Le Bronzino du musée de Besançon. In-8 de 40 p. et planche. Besançon, Dodivers. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.*)

16. *Catalogue* de la collection archéologique provenant des fouilles et explorations de M. Désiré Charnay au Mexique et dans l'Amérique centrale pendant les années 1880, 1881, et 1882, exposée provisoirement au palais du Trocadéro. In-8 de 14 p. Paris, Tremblay.

17. Cazauran (L'abbé). Antiquités du Gers. Champ de bataille chrétien du Couloumé (Montégut-Auch). Paris, Palmé. In-8 br. de 15 p. et 3 planches.
Sépultures mérovingiennes ayant fourni des fibules, agrafes, épingles, bagues, fers de lance et quelques monnaies, le tout sans grande importance.

18. Cerfbeer de Medelshein (G.). L'architecture en France. In-18 jésus, de 271 p. avec 126 gravures. Paris, Jouvet.
Livre de vulgarisation.

19. Charencey (H. de). Mélanges de philologie et de paléographie américaines. In-8 de 201 p. Paris, Leroux.

20. Collignon (M.). Bas-reliefs grecs votifs du musée de la Marciana, à Venise. In-4 de xiii-18 p. et 2 planches. Paris, Mai-

sonneuve. (Extrait des *Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*.

21. Condé (Le baron de) Histoire d'un vieux château de France : monographie du château de Montataire. In-8 de 488 p. avec gravures. Paris, librairie de la Société bibliographique.

22. Darmesteter (James). Essais orientaux : l'Orientalisme en France ; le Dieu suprême des Aryens ; les Cosmogonies aryennes ; Prolégomènes de l'histoire des religions ; Mélanges de mythologie et de linguistique, etc. In-8 de 286 p. Paris, A. Lévy.

23. Derenbourg (J.). L'immortalité de l'âme chez les Juifs, in-8 de 7 p. Paris, Imprimerie nationale. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)

24. Du Chatellier (P.). De la destination des menhirs ; oppidum de Tronoen. In-8 de 23 p. Tours, Bouserez. (Extrait des *Comptes rendus du congrès tenu à Vannes par la Société française d'archéologie*, en *juin 1881.*)

25. Duhamel (L.). Les architectes du palais des Papes. In-8 de 39 p. Avignon, Seguin.

26. Dutau (Le P. A.). Un prétendu tombeau de saint Luc à Ephèse restitué à la mémoire de saint Antipas. In-8 de 44 p. et 2 planches. Paris, Thorin.

L'auteur démontre que la stèle funéraire découverte par M. Wood, à Ephèse, et qui représente un bœuf en bas-relief au dessous d'une croix, ne saurait être, comme on l'a dit, le tombeau de saint Luc. Il propose conjecturalement de rattacher ce monument à la mémoire de saint Antipas.

27. Fillion (L'abbé L. Cl.). Atlas archéologique de la Bible, d'après les meilleurs documents, soit anciens, soit modernes, et surtout d'après les découvertes les plus récentes faites dans la Palestine, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte et l'Assyrie, destiné à faciliter l'intelligence des saintes Ecritures. Lyon, Delhomme, in-4 de 60 p. et 93 planches.

Ce livre, dans lequel le texte explicatif est fort peu développé, nous offre des gravures (d'une exécution médiocre) qui ont pour but de représenter, soit la vie de famille : tentes, maisons, mobilier ; soit la vie civile : instruments d'agriculture, métiers divers ; soit tout ce qui concerne la grande architecture, temples, palais, forteresses ; soit enfin la vie politique, militaire et religieuse de l'Orient antique chez les peuples qui ont eu des rapports quelconques avec le peuple juif. Cet ouvrage fort utile pour aider à l'exégèse biblique renferme malheureusement quelques erreurs.

28. Garnier (E.). Histoire de la céramique, poteries, faïences et porcelaines chez tous les peuples, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Préface de M. Paul Gasnault. Illustration d'après les dessins de l'auteur. 2e édition, revue et augmentée de 4 chromo-lithographies. In-8 de XI-568 p. avec 11 planches hors texte et 179 figures. Tours, Mame.

29. Giraud. (J.-B.). Le sceau de Benvenuto Cellini pour le cardinal de Ferrare. In-8 de 14 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

30. Hamard (L'abbé). L'âge de la pierre et l'homme primitif. In-18 jésus de XIII-503 p. avec gravures. Paris, Haton.

31. Hamy (Le docteur E.-T.). La croix de Téotihuacan au musée du Trocadéro. In-8 de 23 p. avec figures. Paris, Leroux. (Extrait de la *Revue d'ethnographie.*)

32. Hucher (E.). Monuments funéraires et sigillographiques des vicomtes de Beaumont au Maine. In-8 de 95 p. avec figures et planches en couleur. Le Mans, Monnoyer. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.* Tiré à 50 exemplaires.)

33. La Blanchère (R. de). Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne. Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. In-8 de 135 p. et 12 planches. Paris, Imprimerie nationale. (Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires.*)

34. Lafollye (A.). Le château de Pau ; histoire et description ; texte et dessins. In-4 de 71 p. avec 23 figures et 27 planches. Paris, veuve Morel.

35. Lasteyrie (R. de). Documents inédits sur la construction du Pont-Neuf. In-8 de 98 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait du t. IX des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.*)

36. Le Mené (J.-M.). Histoire de l'église cathédrale de Vannes, avec plans. In-8 de 35 p. Vannes, Galles. (Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.*)

37. Lenormant (François). Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques, 9e édition, revue, corrigée, considérablement augmentée et illustrée de nombreuses figures d'après les monuments antiques. T. III. Civilisation, mœurs et monuments de l'Egypte. Gr. in-8 de 430 p. avec 245 gravures et cartes et 5 planches hors texte, dont 2 en chromolithographie. Paris, A. Lévy.

38. Lenormant (François). La Genèse. Traduction d'après l'hébreu, avec distinction des éléments constitutifs du texte, suivie d'un essai de restitution des livres primitifs dont s'est servi le dernier rédacteur. In-8 de 368 p. Paris, Maisonneuve.

39. Lenthéric (C.). Les villes mortes du golfe de Lyon : Illiberris, Ruscimo, Narbon, Agde, Maguelone, Aigues-Mortes, Arles, les Sainte-Marie. 4e édition. In-18 jésus de 528 p. avec 15 cartes et plans. Paris, Plon.

40. Locard (A.) Note sur une tombe romaine trouvée à Lyon et renfermant le masque d'un enfant. In-8 de 17 p. et 2 planches. Lyon, Giraud. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.*)

41. Limur (de). Composition et gisements probables des haches en pierre polie et des colliers conservés dans le musée de la Société polymathique du Morbihan. In-8 de 19 p. Tours, Bousery. (Extrait des comptes rendus du congrès tenu à Vannes, par la Société française d'archéologie, en juin 1881.)

42. Longpérier (A. de). Un portrait de la Pythie delphique. In-8 de 8 p. avec médaille. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

43. Longpérier (A. de). Œuvres de A. de Longpérier réunies et mises en ordre par G. Schlumberger. Tome premier : archéologie orientale et monuments arabes. Tome second : antiquités grecques, romaines et gauloises (première partie). 2 vol. in-8 avec gravures et planches. Paris, Leroux.

M. Schlumberger a été chargé par la famille de M. de Longpérier de recueillir les *Œuvres éparses* que l'illustre savant avait disséminées dans divers recueils scientifiques ; ne sont pas compris dans cette réimpression, ni les deux volumes de Longpérier sur les monnaies des Sassanides et des Arsacides, ni le *Musée Napoléon III*, ni les catalogues des diverses collections particulières ou du Musée du Louvre, qui forment des ouvrages de fonds. Nous signalerons particulièrement, au point de vue archéologique, dans le premier volume, les Mémoires suivants : Explication d'une coupe sassanide inédite.— Coupes d'argent assyriennes du Musée du Louvre. — Note sur l'origine et l'usage de l'écriture hébraïque carrée. — Notice sur quelques sceaux juifs bilingues. — De l'emploi des caractères arabes dans l'ornementation chez les peuples chrétiens de l'Occident. — Miroir arabe à figure. — Dans le deuxième volume, nous indiquerons les articles suivants : Fragment inédit de Table iliaque. — Note sur un camée inédit du Cabinet des antiques. — Vases gaulois de La Puisaye. — Bellérophon. — Description de quelques poids antiques. — Junon Anthea : illustration d'un passage du Ve livre des *Fastes* d'Ovide.— Explication de deux vases peints, et conjectures sur l'origine des *Floralia*. — Stèle portant une inscription métrique en l'honneur d'un *mirmillo dimachaerus*. — Note sur les phalères et les enseignes militaires des Romains. — Lettre à M. Charles Lenormant sur deux vases peints antiques du Musée du Louvre. Le rhéteur Tisias ; Polycrate, roi de Samos. — Cybèle et Atys. — Note sur la forme de la lettre E dans les légendes de quelques médailles gauloises. — Nous avons, en général, omis dans cette énumération, les mémoires traitant spécialement de la numismatique et de l'épigraphie, qui sont les plus nombreux.

44. Luco (L'abbé). James Miln et les trois sépultures circulaires explorées par lui dans la commune de Carnac (Morbihan). In-8 de 45 p. et 2 planches. Tours, Bouserey. (Extrait des *Comptes rendus du congrès tenu à Vannes par la Société française d'archéologie, en juin 1881*).

45. Marsy (Cte de). Le langage héraldique au xiiie siècle dans les poèmes d'Adnet le Roi. In-8 de 44 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

46. Massillon-Rouvet. Joyaux carlovingiens trouvés à Alluy (Nièvre). In-8 de 7 p. et planche. Nevers, Michot.

47. Maxe-Werly (L.). Collection des monuments épigraphiques du Barrois. In-8 de 99 p. avec dessins et planches. Paris, Champion.

48. Mazet (A.). La Borne et la chapelle Notre-Dame (Creuse). In-8 de 35 p. avec 2 figures, 1 plan et 2 héliograv. Paris, veuve Morel.

49. Ménant (J.). Empreintes de cachets assyro-chaldéens relevés au Musée Britannique sur des contrats d'intérêt privé, classés et expliqués. In-8 de 51 p. avec 106 figures. Paris, Maisonneuve. (Extrait

des *Archives des Missions scientifiques et littéraires.*)

50. Métais (L'abbé). Jeanne d'Albret et la spoliation de l'église Saint-Georges de Vendôme, le 9 mai 1562. Inventaire des bijoux et reliquaires spoliés par Jeanne d'Albret à la collégiale. In-8 de 52 p. Vendôme, Lemercier. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois.*)

51. Miln (James). Exploration de trois sépulture circulaires en Carnac, par feu James Miln, publié par l'abbé Luco. 2e édition, in-8 de 16 p. avec plans et vue des monument. Vannes, Galles. (Extrait des *Bulletins de la Société polymatique du Morbihan.*)

52. Miln (James). Exploration des dolmens de la pointe et de la métropole celtique de Mané-Canaplaye, près de Saint-Philibert, en Locmariaquer, par feu James Miln, publié par l'abbé Luco, in-8 de 22 p. avec plan des monuments. Vannes, Galles. (Extrait du *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan.*)

53. Paris (Le vice-amiral E.). Le Musée de marine du Louvre. Histoire, description, représentation, statistique des navires à rames et à voiles, d'après les modèles et les dessins des galeries du musée du Louvre. In-fol. de viii-156 p. avec 60 planches et 200 vignettes. Paris, Rothschild.

54. Pilloy (J.). Etudes sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne. In-8 de 137 p. et planches. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

55. Poncet (E.). Numismatique lyonnaise, recherches sur les jetons consulaires de la ville de Lyon. In-4 de xii-195 p. et 5 planches. Paris, Rollin et Feuardent.

56. Quatrefages (A. de). Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline. In-8 de 51 p. Paris, Leroux. (Extrait de la *Revue d'ethnographie.*)

57. Quicherat (J.). La rue et le château Hautefeuille, à Paris. In-8 de 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

58. Robert (P.-Ch.) et Cagnat (R.) Épigraphie gallo-romaine de la Moselle, 2e fascicule. In-4 de vi-34 p. et planche. Paris, Champion.

59. Robert (P.-Ch.). Médaillons de terre du cabinet Duquenelle. In-8 de 7 p. avec gravures de médaillons. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

60. Rochetin (L.). Archéologie. Une inscription intéressante de la colonie d'Orange. In-8 de 11 p. Avignon, Séguin.

61. Sagnier (A.). Le pont Saint-Bénézet, souvenir du congrès archéologique d'Avignon. In-12 de 36 p. (Extrait de l'*Union de Vaucluse.*)

62. Schlumberger (G.). Sceaux byzantins : le Thème de Cherson et la Bulgarie. In-8 de 19 p. avec gravures de sceaux. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

63. Schwab (Moïse). Les incunables orientaux et les impressions orientales au commencement du xvie siècle. Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur une mission en Bavière et en Wurtemberg. In-8 de 143 p. avec vignettes. Paris, Techener.

64. Sornay (J. de). Epigraphie héraldique du département de la Nièvre. Gr. in-8 de viii-370 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

65. Storelli (A.). Notice historique et chronologique sur les châteaux de Villesavin et de Herbault en Sologne. In-4 de 16 p. avec 4 gravures et figures diverses. Paris, Baschet.

66. Storelli (A.). Notice historique et chronologique sur le château de Chaumont-sur-Loire. Gr. in-4 de 18 p. et 4 gravures à l'eau forte. Tours, Mame.

Pour la Chronique et la Bibliographie :

Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

31 JUILLET 1883

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Séance du 27 Avril 1883.

M. F. Lenormant commence la lecture d'un mémoire sur la topographie, l'histoire et les antiquités du Val di Tegiano, en Lucanie.

M. G. Perrot termine la lecture de son mémoire, intitulé *Comparaison de l'Egypte et de la Chaldée.* Ce travail est extrait du deuxième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, du même auteur.

M. A. Bertrand communique des inscriptions trouvées à Monastir (Tunisie), par M. Léon Ferreux, capitaine adjudant-major au 138e de ligne. Ces inscriptions sont en mosaïque et faisaient partie du pavé d'une ancienne basilique chrétienne. Deux d'entre elles sont des épitaphes funéraires; une troisième est ainsi conçue :

COFINALAVRIPLV..
AFACIASETMELIO
RAEDIF...SSIDEVSP
RONOBISSVISCONTRANOS
V SNOMENDEVSSCIT...
. . . . SVIS
C I
FISON
TIGRIS . . V
FRATES

Cofina lauri. Plura facias et meliora edifices. Si Deus pro nobis, quis contra nos? Cujus nomen Deus scit pro voto fecit cum suis. — Geon, Fison, Tigris, Eufrates. C'est une formule d'offrande. L'objet est désigné par les mots *cofina lauri.* M. H. Weil propose d'expliquer le premier de ces mots par le grec, et de traduire : « un panier de laurier. » Le donateur, comme pour avouer et excuser en même temps la modicité de son offrande, prie qu'on fasse plus et mieux qu'il n'a pu faire lui-même. Il ne se nomme pas : Dieu, dit-il, sait son nom. Les quatre derniers mots sont les noms des fleuves du paradis terrestre.

M. Ernest Desjardins communique l'inscription suivante trouvée par M. Choisnet, au lieu appelé Sour Djouâb, près d'Aumale en Algérie :

....EATISSIMIS·TEMPORIBVS·SVIS
....DIOCLETIANVS·INVICTVS·PIVS·FEL·AVG·ET
.......MAXIMIANVS·INVICTVS·PIVS·FEL·AVG·ET
......IVS·ET·GALER·VAL·MAXIMIANVS
NOBILISSIMI·CAESS·
MVNICIPIVM·RAPIDENSE·ANTE·PLVRIMA·TEMPORA·REBELIVM
INCVRSIONE·CAPTVM·AC·DIRVTVM·AD PRISTINVM·STATVM
A·FVNDAMENTIS·RESTITVERVNT·CVRANTE
...RIO·AVOLLONIO·V·P·P·P·M·C·NVMINI·MAIESTATIQ·EOR·D

[Felicissimis ac b]eatissimis temporibus suis[imperator Caesar C. Valerius Diocletianus invictus, pius, felix, Augustus, et [imperator Caesar M. Aurelius Valerius M]aximianus invictus, pius, felix, Augustus, et [Flavius Valerius Constant]ius et Galerius Valerius Maximianus, nobilissimi Caesares, municipium Rapidense ante plurima tempora rebelium incursione captum ac dirutum, ad pristinum statum a fundamentis restituerunt, curante [Vale] rio Apollonio viro perfectissimo, praeside provinciae Mauretaniae Caesariensis, numini majestatique eorum d[evotissimo].

Cette inscription paraît avoir été gravée entre les années 292 et 305 de notre ère. Elle révèle : 1° la condition et la situation d'une cité africaine, le *municipium Rapidense ;* 2° la destruction de cette cité par des rebelles et sa reconstruction entre 292 et 305 ; 3° le nom d'un gouverneur de la Maurétanie Césarienne, qu'on ne connaissait pas encore, Valerius Apollonius.

Séance du 4 Mai 1883.

M. P.-Ch. Robert rend compte de l'état des fouilles que la ville de Paris fait exécuter sur l'emplacement de l'amphithéâtre romain de la rue Monge, sous la direction de M. Wacquer. Le terrain exploré est limité, d'une part, entre les constructions qui règnent sur la rue Monge et la rue de Navarre ; de l'autre, entre les bassins de la ville et le dépôt des omnibus, qui couvre actuellement la partie de l'arène mise au jour il y a quelques années.

Le revêtement du *podium* en bel appareil a été retrouvé sur deux points, près du mur entourant le terrain de la Compagnie des omnibus et vers la pointe de l'ellipse. Il est interrompu sur une certaine longueur entre ces deux points par des démolitions très anciennes. A la pointe de l'ellipse, on a mis au jour l'angle qui formait le revêtement du *podium* et les murs d'une large entrée qui s'ouvrait là où passe aujourd'hui la rue de Navarre. L'amorce d'un mur, reconnue par M. Deloche, au début des démolitions qui ont eu lieu sur la rue de Navarre, semble appartenir à ce vaste couloir. Un petit canal voûté, servant sans doute à l'écoulement des eaux, a été découvert sur une assez grande longueur ; il se dirige vers la pointe qui aboutit au Jardin des Plantes. Quelques détails de construction en saillie sur le *podium* méritent une étude particulière.

Les ruines découvertes sont loin d'être en bon état, mais leur intérêt, au point de vue du passé de Lutèce, et comme spécimen d'une construction antique qui appartient à une bonne époque n'en est pas moins de premier ordre, et on ne peut que suivre avec curiosité les fouilles qui se continuent.

M. Ernest Renan présente un fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices), trouvé, il y a quelques années, par le P. Delattre, qui a bien voulu le com-

muniquer à la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques. On admire la perfection de la gravure de ce monument, lequel remonte à plus de trois cents ans avant notre ère, c'est-à-dire à une époque où, sans nul doute, la civilisation romaine était loin de supposer un art aussi avancé. M. Renan expose à l'Académie que ce fragment provient de la même plaque de marbre qui a fourni deux autres morceaux du même genre conservés au *British Museum*. M. Philippe Berger a constaté que le grain et l'épaisseur du marbre étaient les mêmes, que la bordure était identique, que l'intervalle entre les lignes était absolument de même grandeur; la forme des caractères et leur extrême élégance dénotent aussi la même main. C'est ainsi qu'a été faite la preuve de la provenance unique des trois morceaux. Les tarifs de ce genre, dont on croyait avoir cinq fragments, se réduisent ainsi à trois.

M. Ernest Desjardins annonce le retour de MM. Poinssot et Letaille, chargés d'une mission scientifique en Afrique; M. Poinssot rapporte environ 500 inscriptions inédites, estampées, la plupart, dans la région comprise entre le Kef et Kaïrouan. M. Ch. Tissot a consigné les faits les plus intéressants qui ressortent de ces textes dans son troisième rapport communiqué en partie dans la séance du 20 avril. Un quatrième rapport comprendra l'examen des autres envois parvenus, soit à l'Institut, soit au ministère, soit à M. Desjardins. Dans les séances des 13 et 20 avril et du 30 mars, M. Desjardins a entretenu la Compagnie des découvertes de M. Letaille, à savoir, les inscriptions de Zama, des *Limisenses*, du *Moissonneur*, de Makter, etc. Les dernières inscriptions rapportées par lui sont entre les mains de M. Tissot.

Le troisième rapport sur la mission Poinssot signale les découvertes suivantes : à Teboursouk (*Thibursicum Bure*), un nouveau proconsul, Ceianius Julianus, entre Aïn Tounga (*Thignica*) et Henchir Hedja (*Agbia*), l'inscription d'un arc de triomphe élevé à l'occasion des victoires des Auguste et des Césars par la *Colonia Tuggensis;* le nom de la station, dont M. Tissot avait affirmé la synonymie avec Bordj Messaoudi (qui est bien la *Thacra* des itinéraires), nous savons maintenant que c'est le *Municipium Thacianum*. Ayant reçu des instructions pour visiter Henchir ed Douames, où le docteur Balthazar avait trouvé la *Colonia Ucitana Major*, M. Poinssot a pu déchiffrer une inscription qui date de l'an 223 de notre ère : elle nous apprend l'élévation de cette cité du rang de municipe à celui de colonie, et donne le nom de cette colonie, dont nous n'avions que l'ethnique : c'est *Uchi* ou *Uci Majus*.

Dans la plaine de Ghorfa, au sud de *Thacia*, à Henchir-Aouitta, une inscription proconsulaire de Sext. Rusticus Julianus, déjà connu, permet, par le rapprochement avec l'inscription d'*Uci*, de déterminer exactement la limite de l'ancienne Numidie. Deux fragments de Makter donnent la date du proconsulat jusqu'ici inconnu de T. Sextius, en 204 de notre ère. A Henchir bou Ftis (*Civitas avitensis Bibba*), emplacement déjà déterminé, nous avons un nouveau proconsul, Aurelius Celsimus (336-337), qui fut préfet du prétoire d'Italie (338-339). Ksour-abd-el-Melek est l'ancienne cité d'Uzappa; une autre cité inconnue, découverte entre le Djebel-Serd et le Djebel-Bargou, c'est *Urusita*, qu'il faut rapprocher de l'*Ecclesia Urugitana* de l'époque chrétienne. A Henchir Kachhoum, le MVNICIPMVZ est évidemment la même ville que l'*Ecclesia Muzuencis*. A Henchir-Bez, encore une cité inconnue, la *Civitas Vazitana Sarra*. A Henchir-Biska, la correspondance de cette position moderne avec la *Colonia Bisica Lucana*, affirmée par M. Tissot, est démontrée par deux inscriptions. A Henchir ben Aït, quatre inscriptions nous donnent le nom d'une cité inconnue, *Tepelte*.

M. le comte Riant a reçu de Turin, un petit travail qui porte pour titre : *Reliquario armeao gia esistente nel convento del Bosco presso Alessandria in Piemente*, *brevi cenni di Vincenzo Promis*. Ce mémoire est consacré à un reliquaire arménien, conservé autrefois au monastère du Bosco, près d'Alexandrie, et passé depuis peu dans le cabinet Basilewski. La bibliothèque du roi, à Turin, possédait

depuis très longtemps cinq cuivres, représentant ce petit monument et les inscriptions qui l'ornent. C'est pour illustrer ces cuivres que le commandeur Promis a rédigé cette notice. Il en résulte que le reliquaire fut fait, en 1293, aux frais d'un évêque nommé Constantin, supérieur du monastère de Reura, avec l'aide du roi Héthoum II, et dans le but de sauver de la profanation des reliques recueillies cette même année par ce Constantin, lors du sac de Hromgla par les Pufidèles. Le nom Hebercos gravé sur le reliquaire, dont M. Promis donne la description minutieuse, paraît être celui de l'artiste qui l'a exécuté.

M. Egger communique un mémoire et une lettre de M. Jurgievitch, secrétaire de la Société archéologique d'Odessa. Ces documents ont pour objet de faire connaître deux inscriptions grecques, provenant, l'une de l'ancienne ville de Chersonèse, et qui date du milieu du deuxième siècle, l'autre spécialement datée de la troisième année du règne de Commode (182 de notre ère) et qui provient de l'ancienne ville de Tyra. Toutes deux ont une certaine importance historique. La première, gravée sur la base d'une statue, contient une énumération de plusieurs fonctions publiques : elle est rédigée en dorien et atteste la persistance de ce dialecte dans cette partie de l'Orient hellénisé. Elle offre cette singularité que la mention de chacune des fonctions qui furent exercées par le citoyen auquel est élevée la statue se trouve entourée d'une couronne d'olivier. La seconde inscription, malheureusement mutilée, contient l'indication de concordances chronologiques intéressantes pour la connaissance des calendriers grecs de l'Asie occidentale : elle mentionne, en outre, les noms des fonctionnaires qui ont signé de leurs cachets les décrets dont elle nous a gardé le texte.

Séance du 11 Mai 1883.

M. Ch. Robert communique un nouveau rapport au nom de la commission chargée de suivre les fouilles exécutées sur l'emplacement des arènes, à Paris. « Les travaux, dit-il, ont continué pendant la semaine qui vient de s'écouler et les constructions mises au jour sont maintenant mieux accusées. Bien que plus de la moitié de l'arène et des gradins ait disparu sous le dépôt des omnibus, la partie qu'on explore en ce moment est encore très importante. Elle s'étend à une assez grande profondeur sous quatre propriétés différentes : 1° l'ancien verger du couvent formant un losange entre les bassins de la ville, le dépôt des omnibus, un mur de terrasse et la rue projetée ; 2° la terrasse du couvent, s'étendant parallèlement à la rue Monge ; 3° les maisons qui bordent la rue Monge ; 4° la rue projetée, la chapelle du couvent encore debout et les maisons en démolition le long de la rue de Navarre. La première partie a été seule explorée jusqu'ici et j'ignore si la ville a l'intention d'aller plus loin.

« L'arène forme, comme on le sait, une ellipse dont le grand axe est à peu près parallèle à la rue Monge. Les gradins, adossés à la pente naturelle du sol, régnaient sur la moitié de l'ellipse qui se trouve du côté de cette rue. L'autre moitié, enveloppée, comme la première, par le mur du *podium*, en petit appareil, n'avait pas de gradins. En dehors de ce mur, s'élevait une construction particulière, dans laquelle on est convenu de reconnaître une scène, longue et étroite, qui, s'étendant parallèlement au grand axe, était parfaitement visible des gradins, situés en face d'elle. Cette scène devait servir aux intermèdes mimés, qui se donnaient entre les combats de fauves ou les luttes d'athlètes.

« Par une singulière bonne fortune, les fouilles, habilement dirigées par M. Wacquer, ont mis au jour des spécimens des parties les plus intéressantes et les plus instructives de l'édifice. On a, en effet, rencontré dans la direction du petit axe, du côté des bassins de la ville, un beau pan du mur du *podium*, coupé en deux par une sorte de *cella* ouvrant sur l'arène. A l'extrémité du grand axe, se montrent les amorces des murs d'une grande entrée, qui se dirige, presque à angle droit, sur la rue projetée ; à droite et à gauche de cette entrée, s'ouvre sur l'arène une *cella* analogue à celle dont il vient d'être question.

On a déterminé, en outre, trois ou quatre massifs ayant servi de base aux piliers de la scène. Enfin on a suivi sur une longueur de 25 mètres un aqueduc qui déversait les eaux de l'arène vers le bas de la colline.

« On le voit, les principaux éléments de la constitution de l'amphithéâtre ont été rencontrés dans le losange exploré. Des fouilles conduites sous la terrasse, sous la rue projetée et sous les maisons en démolition permettraient de retrouver de nouvelles parties du mur du *podium*, la suite des murs qui marquent la grande entrée et l'emplacement des gradins. Mais les résultats obtenus sont déjà considérables.

« Qu'il me soit permis, maintenant, d'exprimer le vœu que l'Académie fasse une nouvelle démarche auprès de l'autorité municipale, pour que les ruines qui viennent d'être mises au jour soient scrupuleusement conservées. On a dit que la partie enfouie sous le dépôt des omnibus était plus intéressante; mais elle était simplement mieux conservée. Lorsqu'il s'agit d'un monument antique, auquel se rattachent d'importantes traditions et qui comportent un puissant enseignement archéologique, ce n'est pas seulement à la hauteur et à la conservation des murs qu'on doit s'attacher. Or, ce qui vient d'être mis au jour renferme, je le répète, les principaux éléments constitutifs de l'édifice et mérite sans aucun doute d'échapper à une nouvelle condamnation. »

M. le marquis de Vogüé annonce qu'il a reçu une invitation d'assister à la visite que le Conseil général des bâtiments civils a faite récemment aux fouilles. Avec M. Ch. Robert, il a exprimé avec instance le vœu qu'on prît telles mesures qui seraient jugées les moins dispendieuses pour assurer la conservation des ruines découvertes. Il a fait observer que l'édifice présentait des particularités fort intéressantes et qui le rendaient précieux pour la science.

M. Ferdinand Delaunay, également convoqué pour cette visite, a émis le même vœu.

M. de Vogüé présente des photographies de l'inscription bilingue, trouvée à Palmyre par le prince Lazareff Abamelek et communiquée aussitôt à l'Académie. M. de Vogüé entre dans quelques détails sur le contenu de l'inscription, qui est un tarif de douane. C'est à Palmyre que les caravanes, venues des divers points de l'Orient, rompaient charge. C'est de là que les marchandises, placées sur des véhicules, se dispersaient dans tout l'empire. Le dispositif qui précède le règlement est complet; il y a des lacunes dans le tarif; celui-ci indique successivement pour chaque article importé ou exporté la somme à percevoir pour une charge de chameau ou pour une charge de charrette, estimée quadruple, c'est-à-dire évaluée à 1,000 kilogrammes.

M. Victor Duruy fait observer que ce monument est de la dernière importance. Le dispositif fait allusion à un tarif précédemment négocié entre Palmyre et Germanicus. Nous pensions que l'influence romaine s'était étendue plus tard seulement dans ces contrées. Il conviendra de rapprocher ce tarif du traité par lequel Dioclétien enleva au roi de Perse cinq provinces transtigritanes.

M. Alex. Bertrand présente la copie d'une inscription romaine récemment découverte en Tunisie dans les ruines de Ghiardimaou, localité identifiée avec une des stations portant le nom de *Ad Aquas*. Le texte est envoyé par MM. Dudon, chef de bataillon, et le docteur Guégan. L'inscription a été gravée par ordre de la municipalité de *Ad Aquas*, sous le règne de Septime Sévère, entre les années 199 et 208. Un nom y a été martelé après 212; c'est celui de Géta.

M. Edmond Le Blant, directeur de l'école française de Rome, écrit pour donner des renseignements sur les antiquités récemment découvertes en Italie. Les fouilles continuent sur l'emplacement de la ville d'*Antemnae;* on a recueilli des amphores romaines, des terres cuites, dont l'une représente une tête de lion et une femme nue, quelques types d'*aes rude*, des silex, des ustensiles étrusques; on a mis au jour des restes importants des murs d'enceinte, construction archaïque en appareil dit *opus reticulatum*. Il y a quelques mois, dans la colline du Pausilippe, on a découvert un canal souterrain antique, à parois recouvertes de stuc, et une inscrip-

tion qui nomme Macrinus, administrateur, affranchi de l'empereur ; elle est datée du consulat de Nerva et de Vestinus. A Rome, sur l'Esquilin, on a trouvé un mur ancien percé de niches dans lesquelles se trouvaient des statues représentant Isis et Pluton.

Séance du 18 Mai 1883.

M. François Lenormant achève sa communication relative à la topographie et aux antiquités du Val di Tegiano, dans l'ancienne Lucanie.

M. J. Oppert donne quelques détails sur dix moulages que M. Edm. Le Blant a bien voulu lui envoyer de Rome, et qui proviennent de monuments conservés au Musée du Vatican, auquel le P. Rills les a donnés en 1830. La plupart des fragments sont des débris de briques de Nabuchodonosor et ne présentent plus que quelques lettres. Deux morceaux paraissent originaux. Ce sont :

1° Un fragment de sculpture représentant un bras et une partie d'une tête ;

2° Une tablette de contrat, datée du deuxième jour du mois Tammouz, de l'année 30 de Nabuchodonosor (juillet 575 avant J.-C.). Malheureusement, le buste a beaucoup souffert. Une photographie pourrait seule reproduire exactement ces textes et ces caractères microscopiques dont l'enchevêtrement nécessite une reproduction plus visible.

Deux pièces ont été publiées par M. Oppert dans l'*Expédition en Mésopotamie :* 1° Un des barils contenant une inscription à Mylitta, au sujet de la fondation d'un temple à Babylone par Nabuchodonosor. Un autre exemplaire du même texte est conservé à la Bibliothèque Nationale, dans la collection de Luynes ; 2° un fragment contenant le commencement des lignes de l'inscription de Nabuchodonosor, dont M. Oppert rectifie ainsi la traduction :

« Nabuchodonosor, roi de Babylone, restaurateur de la Pyramide (E-saggil) et de la Tour (E-zida), fils de Nabopolassar, roi de Babylone, moi. Un jour j'ai bâti pour la demeure de ma royauté, dans le pays de Babylone, un palais qui est le centre de Babylone. Dans le voisinage des régions inférieures, j'ai profondément établi ses assises et, en bitume et en briques, je l'ai édifié comme une montagne. Avec ton aide, Mérodach miséricordieux, j'ai établi ta demeure. Que je puisse l'habiter sans douleur dans Babylone ! Que j'atteigne à la vieillesse dans elle ! Que j'y multiplie ma descendance ! Qu'à cause de moi cette postérité puisse régner dans Babylone jusqu'aux jours éloignés sur ceux qui portent la tête ombragée ! »

Le texte du baril sur lequel est gravée l'invocation à Mylitta doit, à très peu de chose près, être traduit comme il y a vingt-cinq ans :

« Nabuchodonosor, roi de Babylone, fils de Nabopolassar, roi de Babylone, moi. J'ai fondé, j'ai bâti dans Babylone le temple sacré, le temple de la sainte Souveraine et qui est le cœur de Babylone, en l'honneur de la sainte Souveraine, la reine auguste des dieux. J'ai fait construire en bitume et en briques un Kisa (khan carré). J'ai paré les voûtes intérieures avec de la terre massée. Souveraine des dieux, mère auguste, sois propice à moi avec joie. Que mes œuvres réussissent avec ton aide ! Féconde la semence, renferme l'embryon dans le sein de sa mère jusqu'au terme ; préside à la délivrance ! »

Je puis dire avec satisfaction, ajoute M. Oppert, que depuis un quart de siècle rien n'est venu modifier la traduction que j'ai donnée alors. Mais j'éprouve moins de satisfaction à constater que les termes difficiles d'architecture sont demeurés aussi obscurs.

M. Grébaut, professeur suppléant d'égyptologie au Collège de France, donne quelques brèves indications sur les résultats d'une découverte intéressante relative aux mesures des anciens Egyptiens. M. Grébaut a promis de communiquer ultérieurement le mémoire développé qu'il a rédigé sur ce sujet.

Nos savants ont mesuré en tous sens la grande pyramide de Gizeh. Elle a plus de deux cents degrés : l'épaisseur de chacun d'eux a été mesurée au vernier, et Jomard a rempli quatre ou cinq pages in-folio des chiffres fournis par ce travail. Toutes les hauteurs se succèdent dans le plus complet

désordre et sans qu'on ait pu saisir entre elles de rapport jusqu'à ce jour. Mais M. Grébaut a été assez heureux pour arracher leur secret à ces nombres mystérieux.

Il y a 41 hauteurs différentes, qui reviennent, nous le répétons, sans ordre; si on les range par ordre de croissance, on s'aperçoit qu'elles augmentent avec une régularité surprenante d'une valeur, toujours la même, égale à 0^{m} 013535. Or, cette quantité représente 18 lignes égyptiennes; la ligne était donc de 0^{m}00075.

M. Oppert fait remarquer que cela représente la vingtième partie de la demi-coudée babylonienne figurée sur la très antique statue du roi Goudéa. Les quantités 18, 20, 36, 72, nous introduisent dans le système sexagésimal et duodécimal qui paraît le plus ancien et qui a fourni la division du globe terrestre en 360 degrés.

M. Grébaut est amené logiquement à conclure que les Egyptiens avaient mesuré de la manière la plus exacte le degré terrestre et qu'ils se servaient d'instruments de physique non moins précis que les nôtres.

Séance du 24 Mai 1883.

La commission académique chargée de suivre les fouilles des arènes a adressé la lettre suivante au président du conseil municipal de Paris :

« Monsieur le Président,

» Nous avons l'honneur de vous communiquer, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le rapport qui a été présenté à cette Compagnie par l'un de ses membres, M. P.-Ch. Robert, sur les arènes de Lutèce et les fouilles dont elles sont l'objet en ce moment. Vous y verrez la preuve du grand intérêt qu'offrent ces ruines et du prix que l'Académie attacherait à leur conservation. Depuis qu'il a été rédigé, de nouvelles découvertes ont été faites; elles ont révélé l'existence de l'entrée des arènes, large couloir, d'un appareil ancien, flanqué de niches semi-circulaires, d'une disposition assez rare. Elles ont aussi achevé de faire connaître le plan de la scène, qui occupait une des faces de l'arène et constituait le trait original de cette construction.

» Deux des membres de l'Académie, convoqués ce matin par la commission du conseil municipal chargée de la visite des arènes, ont pu constater avec elle ces résultats importants et exprimer le vœu qu'ils ne fussent pas perdus pour l'histoire de la ville de Paris.

» L'Académie vient confirmer ce vœu; elle regrette toujours que la partie des arènes qui a été découverte en 1870 ait été cachée par des constructions récentes, et espère que l'adminisiration actuelle montrera une sollicitude plus éclairée pour les souvenirs historiques de la ville. Elle espère qu'il sera possible, sans nuire aux intérêts de la voirie, ni imposer aux finances municipales des charges exagérées, de disposer les nouveaux percements de manière à conserver aux yeux des habitants de Paris les restes du plus ancien monument de leur capitale. Que si, pour des raisons que nous ne saurions déterminer, il était impossible de conserver ces ruines dans leur ensemble, et de rétablir ainsi l'aspect complet du monument primitif, l'Académie espère qu'il sera tout au moins possible de détacher de cet ensemble ses parties essentielles, à savoir l'entrée, le podium, la scène, le canal qui alimentait peut-être une naumachie, et de constituer de la sorte, en attendant des circonstances plus favorables, un souvenir du plus haut intérêt pour l'histoire de la ville.

» Veuillez agréer, etc. »

Léon Renier, président;
P.-Ch. Robert, rapporteur;
Maximin Deloche;
Marquis de Vogüé;
Alex. Bertrand.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 11 Avril 1883.

M. Ulysse Robert donne lecture d'un mémoire de M. Clément Duvernoy sur les fouilles récemment entreprises à Mandeure.

M. l'abbé Bernard communique les résultats de ses recherches sur la statue de Bacchus trouvée dans la rue des Fossés-Saint-Jacques, à Paris.

M. Guillaume rend compte de sa visite aux Arènes de la rue Monge. Les fragments, peu nombreux, trouvés jusqu'ici, proviennent de tuiles en terre cuite et de poteries communes.

M. Guillaume entretient en outre la compagnie d'une excursion qu'il vient de faire au château de Fleury, près de Melun. On remarque dans ce château, dont les plans furent, dit-on, dressés par Pierre Lescot pour Cosme Clausse, ministre de Henri II, des peintures malheureusement fort endommagées, se rattachant à l'école de Fontainebleau. Un salon, dont la décoration a été changée à l'époque de Louis XVI, contient encore une cheminée du plus beau style Renaissance, avec les armoiries de Cosme Clausse.

M. de Montaiglon fait observer que les peintures décrites par M. Guillaume sont probablement, d'après l'opinion de M. Reiset, l'œuvre de Nicolas dell' Abbate.

Séance du 25 Avril 1883.

M. G. Bapst, à l'occasion d'une récente communication de M. de Boislisle, donne lecture d'un travail sur la bossette d'Anvers et le casque d'Amfreville; il estime que ces deux objets datent du VIIe siècle de notre ère.

M. Bertrand insiste sur le caractère oriental de l'ornementation des deux monuments étudiés par M. Bapst. Il n'est pas impossible qu'ils aient été apportés dans les Gaules par des chefs de troupes auxiliaires annexées aux expéditions gauloises. Leur exécution lui paraît se placer entre le IIIe et le Ier siècle avant notre ère.

M. de Lasteyrie croit qu'il est difficile, dans l'état de nos connaissances de se prononcer sur la date des deux monuments.

M. l'abbé Thédenat communique le texte rectifié de l'inscription du pont de Saint-Lizier, texte exactement rapporté par Gauter et Orelli.

M. de Barthélemy lit une note de M. Castan sur un triens mérovingien présumé appartenir à la ville d'Antre, en Franche-Comté.

M. Mowat présente l'explication de la monnaie d'Aesuris, communiquée par M. de Laurière : *Marcus Antonius Avitus et conlegae.* Il croit que le caractère insolite de cette formule indique que la pièce a été frappée dans des circonstances exceptionnelles, peut-être pendant un intérim de magistratures municipales.

M. Flouest présente, de la part de M. Eysserie, les photographies d'un autel votif de l'époque romaine servant de support à un bénitier de l'église d'Aubignan (Basses-Alpes).

M. d'Arbois de Jubainville étudie des documents mythologiques de provenance irlandaise, relatifs à la division des dieux celtiques en deux groupes, comprenant l'un les dieux solaires, les dieux de la science et de la vie, l'autre les dieux de l'ignorance et de la mort.

M. de Villefosse communique de la part de M. J. Guiffrey, trois lettres de Nicolas-Joseph Foucault, intendant de Caen, à l'antiquaire Nicolas Thoynard, seigneur de Villan Blein, numismate, collaborateur du cardinal Noris.

NOUVELLES DIVERSES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR EN 1882.

Le président de la Société archéologique de Namur vient d'adresser au ministre de l'instruction publique de Belgique le rapport suivant sur les résultats des fouilles que la Société a entreprises en 1882 :

« Nous avons continué, dès les premiers jours du mois de mars, les fouilles commencées l'année précédente dans un cimetière franc, découvert à Wancennes, près de Beauraing, et datant, croyons-nous, des v[e] et vi[e] siècles de notre ère.

» 300 sépultures furent explorées ; elles nous donnèrent plus de 400 objets divers. Les armes sont d'une excellente conservation ; elles consistent en haches, épées, umbo de boucliers, lances, coutelas, etc. On recueillit plus de 80 vases en terre et 7 en verre.

» Parmi les nombreux objets trouvés sur les restes de ces guerriers et de leurs compagnes, nous citerons : de belles boucles en bronze fondu et ciselé, des boucles en fer couvert de damasquinures en argent, des broches dont une en or est ornée de filigranes et de verroteries, des bracelets, des bagues, des épingles, des colliers, des monnaies de l'époque de Constantin et une quantité de petits objets. Il faut, sans doute, considérer comme amulette une griffe d'ours, une canine du même animal et deux grosses coquilles de la mer des Indes de la famille des Cypraea ; ces objets munis de bélières, encore conservées, devaient être portés sur la poitrine. C'est la première fois que des ornements de ce genre sont observés dans nos cimetières francs.

» Un seul signe du christianisme fut rencontré à Wancennes. Il consiste en une longue épingle à cheveux, en bronze, dont la tête figure une croix pattée, semblable à celle de l'église primitive.

» Dans le même village de Wancennes, on voit encore à la surface du sol les vestiges d'une villa belgo-romaine assez importante ; nous n'avons pas cru devoir en entreprendre l'exploration ; c'est là un travail très coûteux, donnant généralement un mince résultat. D'un autre côté, la Société archéologique de Namur a publié dans ses *Annales*, il y a peu de temps, une description, accompagnée de plans, de la ville d'Anthée, type remarquable et très complet d'une riche habitation des champs, datant des deux premiers siècles.

» Les travaux de recherches dans le cimetière franc de Wancennes étant achevés au mois d'août dernier, nous avons commencé aussitôt l'exploration d'un cimetière belgo-romain situé dans le même village et non loin de la villa dont nous venons de parler ; c'était là, bien probablement, le champ de repos de ses habitants.

» Suivant l'usage des Belgo-Romains, les tombes étaient à incinération ; elles contenaient, à côté de l'urne renfermant les cendres des morts : des vases en poterie dont un certain nombre, en terre samienne, portent le nom du fabricant ; une dizaine de vases en terre dont quelques-uns sont remarquables par l'élégance de leur forme et la beauté de la matière ; nous devons signaler surtout deux coupes d'un vert très foncé tournant même au noir opaque, rappelant le laque de Chine.

» Parmi les menus objets provenant de cette fouille, nous citerons : quelques agrafes dont les émaux champlevés ont conservé tout leur éclat, une bague en ambre, le

support en bronze étamé d'un petit flacon en verre, malheureusement brisé. Près d'une urne cinéraire, renfermant probablement les cendres d'un chirurgien, on trouva des lancettes, des spatules, une petite cuillère et deux tablettes qui, vraisemblablement, servaient à préparer les onguents.

» Se mettant en garde contre l'esprit de la plupart des collectionneurs qui ne voient sous les vitrines de leur cabinet que la rareté ou le côté artistique d'un objet, notre Société a porté ses vues plus loin dans l'arrangement de ses collections, toutes les antiquités sont classées chronologiquement et groupées par lieux de provenance; des tableaux, des étiquettes placées partout éclairent et guident le public. C'est un musée d'enseignement, où l'écolier aussi bien que le savant apprennent à connaître rapidement les origines, les mœurs, la civilisation et les arts industriels des peuples qui ont successivement habité nos contrées dans les temps antérieurs à l'histoire écrite.

» Nous avons envoyé à la Société anthropologique, fondée récemment à Bruxelles, quelques crânes des Francs de Wancennes, ainsi que cinq os des jambes présentant des guérisons de fractures.

» Nous avons tout lieu de croire, Monsieur le Ministre, que l'année 1883 ne sera pas moins fructueuse que les années précédentes : nous espérons achever nos fouilles à Wancennes, explorer un camp antique et un nouveau cimetière franc, enfin commencer l'étude d'une grotte au village de Sinsin, près Haversin. Celle-ci est située au sommet d'une montagne escarpée, couverte de bois impénétrables; un double retranchement en pierres, présentant le caractère d'une époque extrêmement reculée, en défend l'abord. Cette grotte, ou plutôt cet antre profond et obscur, porte les traces évidentes de la main de l'homme; elle a toujours été l'objet d'une sorte de culte mystérieux dont il faut chercher l'origine, peut-être dans la religion des anciens Belges. Le 2 février, on voit encore des gens du pays gravir la montagne pour se rendre à cette grotte, dont le site rappelle la description que fait Tacite d'un sanctuaire dans une forêt sacrée. »

*
* *

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE ALLEMAND. — Les recueils périodiques de l'Institut archéologique, savoir : les *Monuments*, les *Annales* et le *Bulletin*, publiés à Rome; les *Mittheilungen* publiés à Athènes, et l'*Archæologische Zeitung* publiée à Berlin, ont suivi leur cours régulier pendant l'année 1882. On annonce la prochaine publication d'un ouvrage de MM. Furtwængler et Lœschcke sur les vases en terre cuite trouvés à Mycènes. M. Carl Robert publiera également bientôt un recueil complet des sarcophages romains. La série des terres cuites avance rapidement sous la direction de M. Kekulé; le volume concernant la Sicile est presque achevé; celui de Tanagra est commencé. MM Curtius et Kaupert ont fait paraître le deuxième fascicule, comprenant quatre planches, de leur carte de l'Attique; la cinquième livraison comprendra la contrée comprise entre Vari et Markopoulo. M. Steffen vient de terminer la préparation d'un plan de Mycènes, en deux planches. La publication des urnes étrusques confiée aux soins de M. Kœrte en est arrivée au second volume qui va être distribué; le troisième est déjà commencé. M. Kœrte continue aussi la publication des miroirs étrusques, commencée depuis longtemps par Gerhard. M. Michaelis prépare un *Répertoire bibliographique* de l'archéologie.

*
* *

Des fouilles récemment entreprises à Tarente ont donné d'importants résultats. On a découvert un tombeau d'une époque très reculée, antérieur à la fondation de la Tarente grecque; il renfermait un grand nombre de fragments de vases messapiens confondus avec des vases de terre rougeâtre façonnés à la main; des statuettes en terre cuite parmi lesquelles il en est deux qui sont particulièrement remarquables.

L'une d'elles est la représentation d'une Vénus couchée et étendue sur son côté

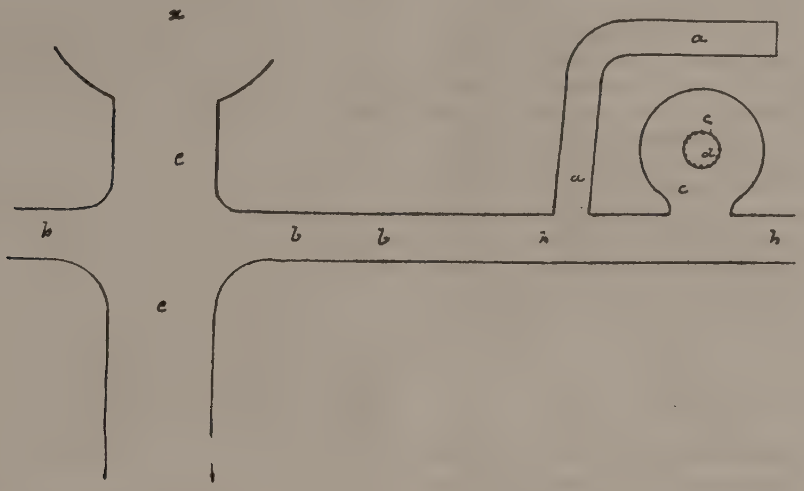
gauche ; elle est nue quant à la partie supérieure du corps, la partie inférieure étant enveloppée dans une vaste draperie ; cette figurine peut soutenir la comparaison avec les plus beaux produits sortis de la nécropole de Tanagra.

L'autre statuette figure un silène portant sur son épaule un enfant (Bacchus) ; la tête du dieu manque, ainsi que sa main droite, qui tenait probablement une grappe de raisin.

On a, en outre, trouvé un bras d'une statuette en bronze d'une grande valeur artistique ; ce bras appartenait à une figure de femme un peu plus grande que celle du Musée National de Naples.

Enfin, on a déblayé un très long corridor souterrain, à 9 mètres au dessous du sol actuel. Présentement, les fouilles se poursuivent, mais il est difficile de préciser, jusqu'ici, l'usage de ce couloir, dont voici un léger croquis.

(Extrait d'une lettre de M. Luigi Viola.)



a. Escalier de 28 marches, large de 1 mètre.
b. Corridor large de 1 m 20, haut de 1 m 70.
c. Chambre circulaire, avec un puits au milieu.
e. Autre corridor large de 2 m 30.
x. Vaste chambre non encore explorée.

* * *

M. Conze, directeur du Musée de Berlin, signale, parmi les morceaux les plus remarquables entrés dans ce Musée au cours de 1882, les suivants :

La partie inférieure d'une statue de femme, en bronze, de grandeur naturelle et drapée, trouvée à Cyzique. Elle est entrée au Musée, grâce au zèle de M. Schrœder, consul d'Allemagne à Beyrouth. La draperie fait de cette statue, malheureusement mutilée, un morceau unique.

Un bas-relief représentant le Soleil, trouvé à Palmyre.

Une tête féminine en marbre, trouvée à Cypre, remarquable par son style, qui la rattache aux sculptures de Pergame.

Quatre bas-reliefs envoyés de Smyrne par M. Humann : deux d'entre eux repré-

sentent des Éros sur des dauphins et sur des cygnes ; un troisième représente un profil d'homme, de l'époque romaine ; le quatrième, provenant d'Hiérapolis de Phrygie, figure trois jeunes hommes en course, avec les inscriptions :

.... ΣΦΙΛΟΥΜΕΝΟΣ et ΑΠΠΑΣ

Des fragments de sarcophages venant de Tarente.

Un petit torse archaïque de femme.

Une petite console de marbre trouvée dans l'Attique.

Un fragment de sculpture provenant du tombeau d'Antiochus II, roi de Commagène.

M. Conze ajoute la nomenclature d'un grand nombre de reproductions en plâtre et d'empreintes en papier qui ont été prises par divers voyageurs sur des monuments qu'il était impossible de transporter à Berlin, par exemple, le monument d'Ancyre, les sculptures qui décorent les rochers de Boghaz-Keui, la grande inscription du tombeau d'Antiochus II de Commagène à Nimroud-Dagh. — (*Archæologische Zeitung*. Erstes Heft. 1883).

*
* *

Nous lisons dans la *Provence artistique et pittoresque*, sous la signature de M. René Lafaye, les renseignements suivants sur la découverte d'une tombe celtique :

« M. le docteur Ollivier, de Digne, possède différents objets provenant d'une tombe celtique ; il les a acquis en janvier 1883, à Saint-André-de-Méoulle (Basses-Alpes), d'un cultivateur des environs, qui venait de les découvrir. Tous ces objets sont en bronze. Ils sont recouverts d'une épaisse patine verte, sous laquelle transparaissent, avec la plus grande netteté, les dessins dont ils sont ornés. Leur état de conservation est parfait. Seule, une des grandes rondelles est déchirée en un point et recousue au moyen d'un gros fil de bronze ou de cuivre simplement replié et rabattu en dessous.

1. Bout de pique : il est unique.

2. Bouton de 0,035 de diamètre : la tombe en contenait une dizaine.

3. Bouton de grosse dimension (0,085 de diamètre). Il était accompagné d'un second bouton de même forme et de même dimension.

4. Deux bracelets de diamètres différents.

5. Deux bracelets d'un diamètre un peu étroit. Ils ne pouvaient guère convenir qu'à un poignet assez mince, comme on prétend, d'après de semblables preuves, qu'il était conformé à l'âge de bronze. La tombe en contenait six.

6 et 7. Des chaînes.

8. Un collier.

9. Instrument dont la détermination me paraît plus que difficile. C'est une plaque de cuivre roulée sur elle-même en forme de bâtonnet de 0,17 de long.

10. Quatre faucilles.

11. Rondelle convexe de 0,17 de diamètre, qui servait d'ornement à la monture du guerrier. Elle est percée de deux trous de chaque côté du point central, sans doute pour pouvoir la suspendre. La tombe contenait encore trois autres rondelles semblables.

Le nº 12 serait la pièce la plus importante. C'est évidemment un casque ; la forme en est bizarre : une calotte allongée de droite et de gauche comme pour couvrir une chevelure luxuriante ; elle devait s'attacher sous le menton au moyen de lanières fixées aux deux extrémités. S'il est vrai, comme le croit M. Figuier (*L'Homme primitif*), que l'on n'ait jamais rencontré de casque dans les tombeaux de l'époque du bronze, celui que nous représentons serait d'un intérêt réel.

13. Les anneaux d'un collier. »

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMMUNALE DI ROMA.

JANVIER-MARS 1883.

IGNAZIO GUIDI. *Appendice all' articolo Iscrizione greca medioevale Corcirese.*

RODOLPHO LANCIANI. *La Basilica Matidies et Marcianes dei cataloghi* (avec deux planches).

CARLO-LODOVICO VISCONTI. *Di due Statue togate in atto di dar le mosse ai Circensi* (avec deux planches).

ATTI E MEMORIE DELLA R. DEPUTAZIONE DI STORIA PATRIA PER LE PROVINCIE DI ROMAGNA.

JANVIER-FÉVRIER 1883.

G. GOZZADINI. *Di alcuni Giojelli notati in un Libro di ricordi del secolo XVI e di un Quadro di Lavinia Fontana.*

A. SANTARELLI. *Scoperta archeologica al Castello di Fiumana.*

MARS-AVRIL.

A. RUBBIANI. *L'Agro dei Galli Boii* (Ager Bojorum) *diviso ed assegnato ai Coloni romani* (anni 565-571 di Roma) (avec un plan topographique).

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHÆOLOGY.

9 JANVIER 1883.

H. G. TOMKINS. *On the ancient Geography of Northern Syria.*

6 FÉVRIER.

THEO. G. PINCHES. *On Babylonian Tablets relating to House-Holdings.*

Du même. *Upon the name of Ben-Hadad.*

SAMUEL BIRCH. *On a Board with Hieratic inscription belonging to Mr. A. Mac-Cullum.*

6 MARS.

H. RASSAM. *On recent Discoveries of ancient Babylonian Cities.*

SAMUEL BIRCH. *On some Ostraka or inscribed Potsherds of the time of the Twelve Cæsars.*

3 AVRIL.

S. LOUIS. *On the Poor-laws of the Hebrews.*

VILLIERS STUART. *On two Flint Instruments found whilst excavating at a ruined Pyramid between Gizeh and Abusir.*

SAMUEL BIRCH. *Observations on the Canopic vases from Tel-Basta* (avec deux planches).

W. WRIGHT. *Four ancient oriental gems* (avec une planche).

THEO. G. PINCHES. *Contract Tablet from Babylon inscribed with unknow characters* (avec une planche).

1er MAI.

PLACZEK. *On ancient Observations on the Flight of Pigeons.*

ALEXANDER ENMANN. *On the Origin of the Cypriote Syllabary.*

SAMUEL BIRCH. *On two Ostraka or Slices of limestone inscribed with hieratic inscriptions.*

JOHN P. PETERS. *On Akkadian Numerals.*

J. OPPERT. *Letter to Mr. Rylands.*

SAMUEL BIRCH. *Ostraka of the reigns of Nerva and Trajan.*

P. LE PAGE-RENOUF. *On strange Mythological Figures designed upon an Egyptian Papyrus.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE.

67. Boutkowski (Alex.). — Dictionnaire numismatique pour servir de guide aux amateurs, experts et acheteurs des médailles romaines impériales et grecques coloniales. In-8 (paraît par livraisons; 28 livraisons sont en vente). Leipzig, Weigel.

68. Comparetti (D.) et de Petra (Giulio). — La villa Ercolanese dei Pisoni : i suoi Monumenti e la sua Biblioteca. In-folio, avec planches et gravures.

Cet important volume comprend : 1° Les recherches de M. Comparetti sur le propriétaire de la Villa, dans lesquelles le savant professeur de Florence développe et défend la théorie qu'il a déjà soutenue antérieurement, et s'attache à répondre aux critiques acerbes que lui a adressées M. Mommsen ; 2° une dissertation du même sur les portraits faussement attribués à Sénèque, dans lesquels on sait qu'il veut reconnaître L. Calpurnius Piso Caesonianus, le beau-père de César; 3° le capital Rapport de M. Comparetti sur l'ensemble des papyrus grecs d'Herculanum, qu'il considère comme ayant formé la bibliothèque personnelle du philosophe épicurien Philodème ; 4° un catalogue de ces papyrus, par M. Emidio Martini ; 5° la collection des documents relatifs aux fouilles de la Villa des papyrus, collection rassemblée et éditée par M. de Petra, où figurent tous les journaux originaux des excavations et le célèbre plan de l'ingénieur suisse Weber ; 6° le catalogue, dressé pour la première fois, d'une manière complète, de tous les monuments découverts dans cette ville, si riche en objets d'art de premier ordre. Des planches nombreuses, exécutées en phototypie, sont jointes au volume et représentent tous ces monuments, en particulier la série des bustes et statues de bronze qui font la gloire du Musé National de Naples. Malheureusement, elles laissent beaucoup à désirer comme réussite,

69. *Corpus Inscriptionum latinarum*, consilio et auctoritate Academiae litterarum Regiae Borussicae editum. Voluminis decimi pars prior et pars posterior. Inscriptiones Bruttiorum, Lucaniae, Campaniae, Siciliae, Sardiniae latinae; edidit Theodorus Mommsen. Petit in-fol. de lxix, 84[1] et 1,229 p., avec une planche photographique et 5 cartes. Berlin, G. Reimer.

1° Epistula praemissa Inscriptionibus Regni Neapolitani. — 2° Praefatio ad volumina X et IX. — 3° Conspectus operis. — 4° Index auctorum. — 5° Inscriptiones falsae vel alienae. — 6° Regio Italiae tertia : Bruttii ; Lucania. — 7° Regio Italiae prima : Campania; Latium adjectum. — 8° Insulae regionis primae Italiae. — 9° Viae publicae Populi Romani Regionum Italiae primae et tertiae. — 10° Provincia Sicilia. — 11° Insulae Siculae. — 12° Provincia Sardinia. — 13° Lapides miliarii. — 14° Corsica insula. — 15° Instrumentum domesticum Regionum Italiae primae et tertiae, insularumque Maris Tyrrheni. — 16° Indices.

70. Corso (Diego). Cronistoria civile et religiosa della città di Nicotera, in-12 de xi-92 p. Naples, L. Viscardi.

Contient des recherches bien faites sur le site de la ville grecque de Medma et des détails précieux sur les fouilles que l'auteur y a exécutées.

71. Demmin (A.). — Keramik-Studien. Viert. Folge : das Glas, dessen Geschichte und Werkweise. In-8. Leipzig, Thomas.

72. Fischbach (F.). — Die Geschichte der Textilkunst, nebst Text zu den 160 Tafeln des Werkes : Ornamente der Gewerbe. In-8. Hanau, Alberti.

73. Fletcher (R.). On Prehistoric Trephining and Cranial Amulets. In-4 illustré, de 32 pages. (Extrait des *Contributions to North-American Ethnology.*) Washington.

75. Frank (P.). — Mythologie der Griechen und Rœmer. 4ᵉ édition, in-8. Leipzig, Merseburger.

76. Gardner (Percy). — The types of greek coins. An archæological essay. 1 vol. in-4 de viii-218 pages et 16 planches photogravurées. Cambridge, 1883.

Ce livre contient en substance les leçons professées par M. Percy Gardner, en 1882, à l'Université de Cambridge. L'auteur s'est attaché à faire un choix de médailles dont les types puissent servir à l'histoire de la mythologie et de l'art chez les Grecs. C'est donc un complément utile de l'histoire de l'art

par les monuments de la sculpture et de l'architecture.

Dans une courte introduction historique, M. Percy Gardner traite de l'origine de la monnaie, du poids des plus anciennes pièces d'or et d'argent, du développement de l'usage de la monnaie en Grèce, dans la Cyrénaïque, en Sicile, en Italie. La seconde partie du livre est consacrée aux types ; l'auteur insiste sur le caractère religieux de ces types à l'origine, sur le développement artistique et la succession des représentations figurées dans le champ des médailles, particulièrement à Athènes, à Corinthe, à Thèbes, à Ephèse, à Syracuse. La troisième partie est la plus développée et aussi de beaucoup la plus importante. Envisageant les types des monnaies dans leurs rapports avec la mythologie et les œuvres de sculpture, l'auteur établit d'incessants et ingénieux rapprochements, aussi bien pour les monuments de la période archaïque que pour l'époque de la splendeur et de la décadence de l'art. Ainsi, par exemple, l'Apollon archaïque qu'on voit sur certaines monnaies d'Athènes paraît être, à M. Percy Gardner, la reproduction de l'Apollon de Délos exécuté par Tectaios et Angelion et mentionné par Pausanias (IX, 35); selon l'auteur, il faut reconnaître l'Apollon Smintheus de Scopas sur une médaille d'Alexandria Troas : cette opinion déjà admise par O. Müller et Welcker, a été toutefois repoussée par Brunn et Overbeck ; après MM. Conze, Hauser et Benndorf, M. Percy Gardner reconnaît, sur une médaille de Demetrius Poliorcète, la Niké debout sur une proue de navire, rapportée de Samothrace par M. Champoiseau, et aujourd'hui au musée du Louvre ; une monnaie de Tigrane, roi de Syrie, nous donne l'image de la statue de la ville d'Antioche exécutée par Eutychides et conservée au Vatican.

M. Percy Gardner, en se plaçant au point de vue artistique, n'a choisi que les plus beaux types du monnayage grec, et il se contente de faire seulement pour les œuvres de sculpture les plus célèbres, des identifications du genre de celles que nous venons de signaler. Mais il serait possible de pousser beaucoup plus loin ces rapprochements entre la numismatique et l'archéologie monumentale proprement dite.

77. Grimm (Jacob). — Teutonic Mythology. Traduit en anglais sur la 4e édition, avec des notes et un appendice de M. James Steven Stallybrass. 2 vol. in-8 de 450 pages. Londres, Bell and Sons.

78. Gubernatis (A. de). — Carteggio Dantesco del Duca Caëtani di Sermoneta. In-8°. Milan, Hoepli.

79. Guest (Edwin). — Origines celticæ (a fragment) and other Contributions to the History of Britain, 2 vol. in-8. Londres, Macmillan.

Les principales dissertations dont cet ouvrage est composé ont pour sujet l'invasion de l'île de Bretagne par Jules César, la campagne d'Aulus Plautius en l'an 43, les premiers établissements des Anglo-Saxons dans le sud de la Grande-Bretagne, Stonehenge, les voies romaines, la conquête de la vallée de la Severn.

80. *Katalog* der Kœnigl. Statts-Sammlung Vaterlandischer Kunst-u. Alterthums-Denkmale. 1 Abtheilung : die Reihengræber Funde, bearb. von L. Mayer. In-8. Stuttgart, Metzler.

81. Kœpp (E.). — De Gigantomachiae in poëseos attisque monumentis usu. Bonn, Strauss.

82. Kraus (F. X.). — Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen. 2 vol. in-8. Strasbourg, Schmidt.

83. Kroker (E.). — Gleichnamige griechische Künstler. Ein Beitrag zur antiken Künstlergeschichte. In-8. Leipzig, Engelmann.

84. Lovatelli (Csse Ersilia.). — Amore e Psiche. In-18. Rome, imprimerie Salviucci.

85. Lubke (W.) und Lutzow (C. v.). — Denkmæler der Kunst zur Uebersicht ihres Entwickelungsganges von der ersten Versuchen bis zu den Standpunkten der Gegenwart. 4e édition, in-folio. Stuttgart, Neff.

86. Lutzow (C. v). — Die Kunstschætze Italiens, in geographisch-historicher Ubersicht geschildert (paraît par livraisons). In folio. Stuttgart, Engelhorn.

87. Massaroli (G.). Phul e Tuklapalasar II, Salmanasar V e Sargon, in-8. Rome, Tipografia Poliglotta.

88. Meye (H.). — Die Steinbildwerke von Copan und Quirigua, historisch erlautert und beschreiben von J. Schmidt. In-folio. Berlin, Asher.

89. Milchhœfer (A.). — Die Anfænge der Kunst in Griechenland, in-8 de vi-247 p. avec de nombreux bois dans le texte. Leipzig, Brockhans.

Voici la table des chapitres : I. Mycènes et ses antiquités ; II. Les pierres gravées des îles ; III. La plus ancienne civilisation en Grèce ; IV. La Crète ; V. L'époque homérique ; VI. La tradition plastique dans l'art ; VII. Manifestations apparentées ; VIII. l'Italie.

Ce livre, sur lequel on peut lire un excellent article de M. Salomon Reinach, dans la *Revue archéologique* de mai-juin 1883, est un des plus importants qui aient paru en Allemagne dans les dernières années sur l'archéologie. Il est puissamment nourri de faits, écrit avec une verve et une clarté rares dans la science d'outre-Rhin, rempli d'idées neuves et ingénieuses, en un mot d'une lecture éminemment suggestive. L'étude sur les antiquités de Mycènes, celle sur les pierres gravées archaïques des îles de l'Archipel, la théorie nouvelle de l'auteur sur les origines du décor des vases à figures noires, celle sur l'introduction de l'art grec primitif en Italie par les Chalcidiens sont traitées de main de maître et demeureront en grande partie inattaquables.

A côté de ces qualités de premier ordre, le livre a des défauts très considérables. Il est écrit pour démontrer une thèse préconçue, que l'auteur fera difficilement accepter. On pourrait dire que l'esprit en est éminemment révolutionnaire. Il veut opposer aux thèses actuellement admises sur les sources orientales de l'art grec les théories d'un organisme intransigeant : M. Milchhœfer nie toute influence du monde phénicien et sémitique sur les débuts des Hellènes dans la voie de l'art. Il revendique leur entière originalité aryenne ; mais il le fait par des arguments qui, pour la plupart, seront facilement réfutés et montrent une connaissance de l'archéologie orientale fort imparfaite, beaucoup trop au dessous de sa connaissance si profonde et si sûre de l'archéologie classique. Il exagère aussi le rôle de la Crète dans la civilisation et dans les arts postérieurement à l'époque primitive de Minos et de Dédale, encore enveloppée à demi dans les voiles de la légende.

90. *Monumenta graphica Medii Aevi* ex Archivis et Bibliothecis Imperii Austriaci collecta. Die Texte des Schrifttafeln herausgegeben von Th. Sickel. Dixième livraison. Vienne, Gerold's Sohn.

91. Perrot (G.) und Chipiez (Ch.). — Geschichte der Kunst im Alterthum. 1 Abtheilung : Ægypten, bearb. von R. Pietschmann. In-8. Leipzig, Brockhaus.

92. Poole (Stanley Lane). — Studies in a Mosque. In-8 de 290 pages. W. H. Allen.

93. Preller (L.). — Rœmische Mythologie, 3e édition. (2 vol.) Berlin, Weidmann.

94. Reiss (W.) und Stubel (A.). — Das Totdenfeld von Ancon in Peru, ein Beitrag zur Kenntniss der Kultur und Industrie des Inca-Reiches, nach der Ergebnissen eigener Ausgrabungen. Berlin, Asher.

95. Roemer (F.). — Die Knochenhœhlen von Ojcow in Polen. In-4. Cassel, Fischer.

96. Rosenberg (M.). — Alte Kunstgewerbliche Arbeiten auf der badischen Kunst und Kunstgewerbe-Ausstellung zu Karlsruhe 1881. (Paraît par livraisons.) In-fol. Frankfort, Keller.

97. Simon (H.). — Grundzüge der Mythologie den Griechen und Rœmer. 4e édition. In-8. Schmalkalden, Wilisch.

98. Taccone-Gallucci (Domenico). — Monografia della città e diocesi di Mileto. Seconda edizione, in-8 de 195 p. Modène, Società Tipografica.

Contient quelques renseignements sur les objets d'art conservés à la cathédrale, sur les monuments de l'ancienne ville avant le tremblement de terre de 1783 et sur ceux des environs.

99. Tomaschek (W.). — Zurhistorischen Topographie von Persien. I. Die Strassenzüge der Tabula Peutingerana, in-8. Vienne, Gerold.

100. Urlichs (L. von). — Pergamenische Inschriften. In-8°. Würtzbourg, Stahel.

101. Virchow (Rudolf). — Das Græberfeld von Koban, im Lande der Osseten, Kaukasus. Eine vergleichend-archaologische Studie. 1 vol. in-4 de 157 pages, avec un atlas in-folio de 11 planches. Berlin, Asher, 1883.

Au milieu des montagnes du Caucase, à Koban, localité située au nord de Kasbek, dans le pays des Ossètes, on a découvert un cimetière renfermant des ossements, et divers objets remontant à la période dite préhistorique. L'auteur des fouilles de Koban est M. Chabosch Khanukoff; M. Virchow en décrit les résultats avec une minutieuse exactitude : squelettes, fibules, bagues, colliers, armes en pierre, en bronze et en fer. On a aussi trouvé quelques objets en or, du verre et des poteries d'un art déjà sorti de l'état rudimentaire.

102. Wake (C. S). — The Origin and Significance of the Great Pyramid. In-8 de 98 pages. London, Reeves and Turner.

Pour la Chronique et la Bibliographie :

Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

31 AOUT 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Séance du 1er Juin 1883.

M. Edm. Le Blant écrit de Rome, le 22 mai, une lettre dont nous extrayons ce qui suit.

« Une course, que j'ai récemment faite à Civitta-Lavinia (l'ancien *Lanuvium*) avec plusieurs membres de l'école, m'a montré une fois de plus l'incomparable richesse du sol romain. Là, comme toujours, les constructions nouvelles ont été élevées sur des ruines non déblayées, qu'on s'est contenté d'aplanir et qui recèlent souvent de précieux restes. C'est ainsi que l'on a retrouvé à Lanuvium la belle statue de Claude sacrifiant, qui orne la salle ronde au Musée du Vatican. Sur ma demande, le syndic de la ville nous a fait visiter une cave dans le couloir de laquelle se voient les débris de l'amphithéâtre où l'empereur Commode s'acquit le titre de *Hercules Romanus*, en tuant à coup de flèches des animaux féroces. On demeure étonné à voir la masse de débris, fûts, chapiteaux, entablements énormes, corniches sculptées, bas-reliefs entre lesquels on a peine à poser le pied et dont plusieurs sortent seulement de terre comme pour appeler depuis des siècles la main de l'explorateur. On voit clairement que toute la décoration de la ville antique : statues, marbres sculptés, morceaux d'architecture, repose sous les pauvres constructions modernes, et que le moindre effort suffirait pour les remettre au jour.

« M. Gamurrini a présenté à l'Académie d'archéologie chrétienne une inscription, probablement du troisième siècle, provenant du cimetière de Listri. On y voit figurés le poisson et l'ancre.

« Une fresque singulière, découverte, il y a peu de temps, à Pompéi, représente, de l'avis de tous, le jugement de Salomon. On y voit, sous la forme grotesque de personnages à grosses têtes, trois juges assis au tribunal devant lequel est étendu, sur un billot, un enfant qu'un soldat se prépare à couper en deux avec un coutelas énorme. Une femme maintient l'enfant, tandis qu'une autre s'agenouille, en tendant les mains vers le *præses*. Auprès de cette peinture se trouve un paysage de la vallée du Nil, peuplé de pygmées combattant des crocodiles et des hippopotames. Les savants italiens en infèrent que la maison appartenait à un païen alexandrin, instruit, comme on l'était dans son pays, des récits de l'histoire d'Israël. Ainsi s'explique dans leur pensée la figuration en parodie d'un fait relaté par les livres saints. J'incline à en juger comme eux, en me souvenant que plusieurs traits bibliques, l'histoire de Jonas, celle de Loth, étaient pour les païens des objets de risée. »

M. le marquis de Vogüé communique la traduction de la première partie de l'inscription bilingue de Palmyre, découverte par le prince Lazaref Abamelek. La plupart des lacunes ont pu être comblées par les suppléances que fournissait l'un des deux textes.

Après le dispositif, qui n'offre aucune difficulté, on trouve une série de tarifs, que M. de Vogüé désigne par les lettres de l'alphabet.

A. De ceux qui introduisent les esclaves mâles amenés à Palmyre ou sur son territoire... par chaque individu D (eniers) 23.

B. De l'esclave qui...

C. De l'esclave renvoyé, mis en vente...

D. Et l'acheteur... donnera par chaque individu D. 2.

E. Le fermier [1] lui-même percevra sur toute charge de chameau apportée. A l'entrée... il percevra par charge de chameau D. 2; et à la sortie par charge de chameau D 2.

F. Par charge d'âne, il percevra, à l'entrée et à la sortie As.....

G. Laine teinte en pourpre; par chaque toison, à l'entrée et à la sortie D. 3.

H. Par charge de chameau d'huile aromatique importée dans des *alabastron* (flacons) D. 25.

I. Et si ce... à la sortie... de chameau, par charge D. 3.

J. Par charge de chameau d'huile aromatique, dans des outres de peau de chèvre, à l'entrée et à la sortie D. 13.

K. Par charge d'âne d'huile aromatique dans des *alabastron*... à l'entrée et à la sortie D. 27.

L. Par charge d'âne d'huile aromatique, qui est importée dans des outres de peau de chèvre, à l'entrée et à la sortie D. 7.

M. Par charge d'huile dans quatre outres de peau de chèvre, portées sur chameau, à l'entrée D. 10, et à la sortie D. 10.

N. Par charge d'huile dans deux outres de peau de chèvre portées sur chameau, à l'entrée D... et à la sortie D...

O. Par charge d'huile portée par âne, à l'entrée D. 7, et à la sortie D. 7.

P. Par charge de graisse dans quatre outres de peau de chèvre portées par chameau, à l'entrée D. 13, et à la sortie D. 13.

Q. Par charge de graisse dans deux outres de peau de chèvre portées par chameau, à l'entrée D. 7, et à la sortie D. 7.

R. Par charge de graisse portée par âne, à l'entrée... et à la sortie...

S. Par charge de salaisons (?), charge de chameau, à l'entrée D. 10, et celui qui en exportera, (donnera) par charge de chameau...

T. Pour les salaisons (?) portées par âne, le fermier percevra à l'entrée et à la sortie D. 3.

U... D. 10 et...

V... As 4.

X. Pour... à l'entrée, chaque pièce un As.

Y. Pour chameau, As 3.

Z. Pour... As 2.

A' (Le fermier percevra un droit de tout négociant.

B'... Il percevra de celui qui vend l'huile, suivant la loi, 6 As, et de plus il prendra un droit de...

C'. De celui qui négocie... et un denier de...

D'... huit as... huit as... suivant la loi.

[1]. Celui qui prenait à ferme les droits réglés par le présent tarif.

E'. Et de celui qui négocie... as, il percevra six as.

F'. Le fermier percevra un droit d'atelier.

G'. Dans le bazar des cuirs il percevra, selon la coutume, par chaque mois et par chaque atelier D. 1.

H' (Des négociants en) cuir, pour l'entrée et pour la vente par peau, As 2.

I'. Les marchands d'habits ambulants, qui brocantent dans la ville, payeront chacun...

K'. Pour l'usage des deux fontaines qui... dans la ville D. 800.

L'. Le fermier percevra pour tout chargement de blé, vin, paille et objets de même nature, par chaque chameau, pour un voyage D. 1.

M'. Par chaque chameau qui sera mené à vide, il percevra D. 1, ainsi que l'a établi Kilix, affranchi de César.

N'...

O'. Sur l'huile aromatique contenue dans des outres de peau de chèvre, il percevra.., ainsi que cela a été réglé par la loi confirmée.

P'. Le droit d'abattoir devra être à un denier près; et Germanicus César, ayant en outre ordonné par sa lettre à Statilius, que tous les droits devaient être réglés à un an près, lorsque le droit (d'abattoir) sera inférieur à un denier, le fermier, selon la coutume, fera payer l'appoint. Les viandes gâtées, qui seront jetées, ne payeront aucun droit.

Q'. Les denrées alimentaires, selon la loi, payeront par charge... D. 1, lorsqu'elles seront importées de la frontière ou exportées.

R'. Ceux qui descendront aux villages ou remonteront des villages, ne payeront aucun droit, ainsi que... et le leur a accordé.

S'. Pour tous les négociants étrangers qui viendront régler le droit, il sera perçu..., ainsi que cela se pratique dans les autres villes...

T'. Les chameaux, soit chargés, soit à vide, qui seront amenés de l'autre côté de la frontière payeront D. 1, par tête, selon la loi, et selon que Corbulon, le Puissant, l'a réglé, dans la lettre qu'il a écrite à Barbarus.

Le reste de l'inscription n'a pas encore été déchiffré d'une manière satisfaisante. Ce tarif, comme on le voit, nomme plusieurs personnages célèbres, entre autres Germanicus et Corbulon. Il prouve que, depuis le premier siècle, l'influence romaine s'étendait au loin sur les limites du désert; il nous apprend que les taxes frappées sur les marchandises venues des contrées orientales étaient énormes. Le dernier valait environ 0 fr. 85 de notre monnaie. L'Etat, d'ailleurs, devait, selon toute vraisemblance, prélever une forte part sur ces droits.

M. Charles Robert offre à l'Académie, de la part de M. le médecin inspecteur Védrènes, les fac-similés de six textes épigraphiques trouvés à Tabarka (Tunisie) par M. le docteur Chokel, médecin aide-major.

La première, la plus importante, fait connaître le nom d'un nouveau proconsul; elle a déjà été étudiée par M. le capitaine Robora. Viennent ensuite deux épitaphes en latin et une en grec, toutes trois de l'ère impériale. Les deux dernières inscriptions, de l'époque chrétienne, sont une liste de martyrs dont on lit nettement encore un des noms, et une épitaphe avec le monogramme du Christ.

Séance du 15 Juin 1883.

M. Deloche, revenant après M. Charles Robert sur l'état des ruines des Arènes de Paris, récemment mises au jour, donne quelques détails sur le *podium*, les *cellae* et les substructions de la scène.

M. Alex. Bertrand, qui avait d'abord été, lors de la première discussion, peu disposé en faveur de la conservation de ces Arènes, déclare revenir sur sa première impression. « Je ne prétends pas affirmer, dit-il, qu'il y ait un grand intérêt scientifique à conserver les Arènes, malgré la coexistence inusitée, sur ce point, d'un amphithéâtre et d'un théâtre, double destination dont je ne connais pas d'autre exemple. Mais c'est un souvenir, un souvenir de la vieille *Cité* parisienne, d'une des *soixante cités organisées* par Auguste. Les Arènes sont, comme l'a très bien dit M. Ch. Robert, le plus ancien acte de naissance de la ville de Paris. On ne peut, en effet, faire remonter la construction de l'édifice à une époque postérieure au troisième siècle. Il est peut-être du premier siècle. N'est-ce rien que de montrer à tous les yeux l'importance qu'avait déjà la *Civitas Parisiorum*?... que de mettre en évidence l'énergie de la vie publique à cette époque?... Un pareil amphithéâtre était construit pour des assemblées nombreuses. Nous savons que ces monuments étaient le plus souvent construits aux frais des villes, avec le concours des corporations de métiers, comme les *Nautæ*, qui de très bonne heure furent riches et puissantes en Gaule. Les Arènes, conservées, seront une vivante leçon d'histoire donnée aux Parisiens. Je crois donc que l'Académie doit appuyer plus que jamais ceux des membres du conseil municipal qui se montrent favorables à l'achat des Arènes.

M. Ernest Desjardins dit que M. Héron de Villefosse a fait un examen très attentif de l'estampage de l'inscription de Zama, rapportée par MM. Letaille et Caudelier (voy. notre *Chronique*, p. 10); il a été conduit rectifier ainsi la première lecture :

Plutoni Regi Magno Sacrum. Gaius Pescennius, Saturi filius, Palatina tribu, Silurus, Cornelianus, flamen perpetuus Divi Hadriani, quæstor, præfectus juri dicundo, duumvir quinquennalis coloniæ Zamensis, ob honorem flamonii, ampliata sestertium quattuor millibus taxatione, statuas duas posuit et epulum bis dedit, idemque dedicavit. Decreto Decurionum.

Séance du 22 Juin 1883.

M. Alex. Bertrand entretient l'Académie de la découverte d'une grande mosaïque servant de pavage à une basilique gallo-romaine. Non loin de Neufchâteau, dans les Vosges, sur le territoire de Grand (nom qui rappelle l'Apollon Grannus des Gaulois), on a trouvé depuis longtemps déjà de beaux et nombreux restes qui attestent l'existence sur ce point d'une ville florissante au temps de la domination romaine. Marbres, colonnes, chapiteaux, bronzes, statues, monnaies (surtout de Vespasien), ont été retirés du sol et sont venus enrichir les collections publiques et privées.

Récemment, un archéologue du pays, M. Voulot, ayant remarqué que des cubes blancs et noirs étaient mêlés à la terre en certains endroits, ouvrit une tranchée, et, à deux mètres de profondeur, rencontra un pavage en mosaïque. Les fouilles, qui s'annonçaient comme devant être longues, furent achevées grâce à une subvention du ministère de l'instruction publique. Elles ont mis au jour les substructions d'une basilique terminée, comme d'ordinaire, par un édicule demi-circulaire, et dont l'intérieur était entièrement recouvert par le pavage en question.

Ce pavage mesure 14 mètres 12 centi-

mètres de large et dans sa plus grande longueur 18 mètres. Les pieds du public qui venait aux audiences ont usé les cubes blancs plus vite que les cubes noirs, dont la dureté est supérieure. Le centre du monument où le public n'avait pas accès sans doute, et qui était peut-être protégé par une rampe, n'a pas subi cette usure. On y voit un grand carré aux angles extérieurs duquel sont représentés des animaux. L'intérieur est occupé par quatre arcades, qui pouvaient abriter chacune un personnage.

Celle de gauche et la suivante ont seules conservé ces représentations. Dans la première, on voit un homme debout, portant un masque en forme de tête de chien ou de loup. Il a dans la main une houlette et sous le bras une cornemuse.

M. Alex. Bertrand communique en outre une inscription latine relevée en Tunisie, à Ghardimaou, entre Thagaste (Souk-Arrhas) et Simitta (Chemtou), par M. Guégan. En voici le texte :

P·SEXTILIO·P·F
ARN·FELICI
FLAM·AVG·P·F
SACERDOTI · PRO
VINCIAE · AFRICAE
P · AVSINCLEIVS · TV
BERO·SEXTILIANVS
AVO·OPTIMO
OB · MERITVM

Au lieu d'AVSINCLEIVS, M. Héron de Villefosse propose de lire ARVNCLEIVS. Il lit ensuite de la manière suivante toute l'inscription :

Publio Sextilio, Publii filio, Arnensi tribu, Felici, flamini Augusti perpetuo, Sacerdoti provinciæ Africæ, Publius Aruncleius Tubero Sextilianus avo optimo ob meritum.

C'est, comme on voit, une dédicace de Publius Aruncleius Tubero Sextilianus à son aïeul Publius Sextilius, flamine perpétuel d'Auguste et « prêtre de la province d'Afrique. » L'intérêt de ce texte, dit M. de Villefosse, est tout entier dans la mention de ce sacerdoce ; le « prêtre de la province » était le supérieur de tous les autres. Elu parmi les personnes les plus considérées et les plus riches, choisi parmi celles qui avaient occupé tous les emplois dans leurs cités, ou qui avaient obtenu le rang de chevalier romain, il présidait l'assemblée religieuse de la province, réunie tous les ans à Carthage. Son emploi était annuel et, au moment de sortir de charge, il organisait à ses frais des jeux qui étaient appelés *ludi sacerdotales*. Les anciens prêtres provinciaux portaient le titre de *sacerdotales*. Les inscriptions d'Afrique en font connaître plusieurs, mais c'est la première fois qu'on trouve un texte relatif à un *sacerdos provinciæ Africæ*, gravé pendant l'année même de sa charge.

Séance du 29 Juin 1883.

M. Ernest Desjardins annonce que M. Maspero a trouvé à Coptos deux pierres en basalte noir, couvertes d'inscriptions latines. Ces pierres étaient encastrées dans le mur extérieur d'un édifice situé sur le forum de la ville. Elles étaient au nombre de quatre au moins, très probablement de six. Les recherches pour retrouver les deux autres n'ont pas été couronnées de succès. On se demande si, après la destruction de Coptos par Dioclétien, lorsqu'on en releva les maisons, on n'aurait pas employé, parmi les matériaux de construction, ces morceaux de basalte, tirés sans doute d'une des stations de la route du désert qui conduisait de Bérénice, sur la mer Rouge, à Coptos, sur le Nil.

Sur la première des tablettes retrouvées, qui paraît être la troisième de l'ensemble, il y a deux colonnes de 39 lignes chacune ; la seconde, peut être la sixième de l'ensemble, ne contient que dix lignes.

Sur la première pierre, on lit la suite d'une liste de légionnaires romains, répartis par centuries et par cohortes. Les six centuries de chaque cohorte sont désignées, selon l'usage, par le nom du centurion qui commandait. Un seul soldat est nommé par centurie : il est inscrit avec son prénom, son nom (*gentilitium*), son état civil (c'est-

à-dire le nom de la tribu à laquelle il appartenait) et sa patrie (la cité où il est né).

La sixième tablette (la deuxième pour nous) est une récapitulation des listes précédentes : elle se termine ainsi :

PER·EOSDEM.QVI SVPRA·SCRIPTI·SVNT
LACCI·AEDIFICATI·DEDICATI·SVNT
APOLLONOS·HYDREVM·A·VII·K·IANVAR
COMPASI K·AVGVSTIS
BERENICIDE·XVIII K IANVAR
MYOSHORMI IDVS·IANVAR
CASTRA M·AEDIFICA VERVNT·II
REFECERVNT

C'est-à-dire : « C'est par les mêmes hommes dont les noms sont inscrits ci-dessus que les citernes ont été construites et dédiées à *Apollonos Hydreum* le septième jour avant les kalendes de janvier ; à *Compasi*... aux kalendes d'août, à Bérénice le 18ᵉ jour avant les kalendes de janvier ; à Myos Hormos, aux ides de janvier. Les soldats ont construit et réparé deux camps (lieux fortifiés). » Il s'agit de travaux exécutés par les soldats de deux légions à plusieurs des dix stations qui marquaient les étapes de la route de Bérénice à Coptos, sur une longueur d'environ 270 kilomètres.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 Mai 1883.

M. l'abbé Bernard est nommé associé correspondant national à Gourin (Morbihan) ; M. Helbig, correspondant étranger à Liège (Belgique).

M. de Kermaingant entretient la Société d'un buste en bronze de Henri IV, ouvrage du sculpteur Barthélemy du Tremblay. La parfaite ressemblance de ce bronze avec le marbre conservé au Musée du Louvre autorise à restituer à du Tremblay ce dernier buste jusqu'ici attribué à Barthélemy Prieur.

M. l'abbé Thédenat communique une inscription romaine trouvée près de Saint-Michel-d'Euzet (Gard).

M. de Barthélemy donne lecture d'un mémoire de M. Chardin, sur une croix bretonne.

M. Maxe-Verly signale les oculus pratiqués dans les murs extérieurs du chœur de certaines églises lorraines.

M. Germain, de Nancy, est disposé à croire que les niches correspondant à ces baies étaient destinées, conformément à l'opinion de M. l'abbé Thédenat, à recevoir la réserve eucharistique à l'époque où l'on cessa de l'élever au dessus de l'autel. Dans la Belgique actuelle, le saint-ciboire était, vers la fin du xvᵉ et le commencement du xviᵉ siècle, déposé dans un tabernacle en forme de lanterne, surmonté d'une flèche et supporté par une colonne isolée, non loin du maître-autel.

Séance du 9 Mai 1883.

M. Maxe-Verly dépose le dessin de boucles découvertes à Reims. La croix gammée qu'il y rencontre lui paraît digne de fixer l'attention des archéologues. Ces objets font partie de la collection de M. Léon Foucher, de Reims.

M. Bertrand signale un certain nombre de documents analogues.

M. Bertrand annonce, en outre, que les fouilles de Grand (Vosges) ont produit des résultats intéressants. D'après les rensei-

gnements transmis par M. Voulot, on vient de découvrir dans cette localité deux statuettes ainsi qu'une mosaïque représentant une scène comique.

M. de Villefosse communique, de la part de M. Roman, une inscription votive gravée sur un petit autel carré servant de support au bénitier de l'église de la Piarre, arrondissement de Gap (Hautes-Alpes), contenant le nom de la divinité topique Alambrina.

M. de Villefosse signale en outre une inscription trouvée à Fréjus.

Séance du 16 Mai 1883.

M. l'abbé Thédenat communique, de la part de M. de Laigne, consul de France à Livourne, une inscription chrétienne conservée au musée de Lucque et datée des calendes de mai, second post-consulat de Paulinus junior, indiction XIVe, c'est-à-dire du 1er mai 536.

M. Mowat signale l'inscription d'une « olla » cinéraire en marbre blanc, actuellement exposée à Paris. La rédaction insolite du texte, les signes de ponctuation placés sur l'alignement, au pied des lettres et à la fin des lignes, l'irrégularité des dénominations du titulaire, tout concourt à faire tenir cet objet en suspicion.

M. Courajod donne lecture d'un mémoire sur un buste du Musée du Louvre, dans lequel on a cru voir le président d'Ormesson, mort en 1600, mais qui représente en réalité, les textes anciens en font foi, le beau-père du président, Jean d'Alesso, mort en 1572.

M. Maxe-Werly place sous les yeux de la compagnie une bague en or, de la collection de M. le baron Pichon, portant l'inscription ΘΕΟΥ ΧΑΡΙΝ et un buste de saint, le tout paraissant dater du vi^{e} siècle de notre ère.

M. Schlumberger est disposé à croire que ce buste a été estampé sur une médaille de dévotion inédite.

Séance du 23 Mai 1883.

M. de Rougé annonce que le Louvre vient de faire deux acquisitions importantes à la vente de la collection égyptienne de M. Posno : la première est celle d'une statuette en bronze dont on fait remonter avec raison l'exécution à l'Ancien Empire, c'est-à-dire au minimum à 3,000 ans avant notre ère. Sur le côté gauche de la poitrine, on lit une inscription gravée au trait ; il est possible que le début de cette inscription soit encore caché sous l'oxydation : toujours est-il qu'elle se termine par un nom propre Pe-schasou que l'on pourrait traduire par *le nomade*. Cette statuette est d'une finesse étonnante.

La seconde acquisition consiste en quatre fragments de terre émaillée représentant des prisonniers nègres, asiatiques ou libyens. Ces morceaux, très intéressants au point de vue de l'art, doivent provenir de Tell-Jehudat, non loin d'Héliopolis, dans la Basse-Egypte, car des pièces analogues, acquises il y a peu d'années par le *British Museum*, ont été trouvées dans la même localité.

M. Héron de Villefosse communique le résultat des nouvelles fouilles faites à Lezoux (Puy-de-Dôme), par le docteur Plique ; il présente le dessin d'une coupe récemment découverte et qui se recommande à l'attention par sa forme particulière et par les inscriptions tracées à la pointe qui entourent les deux anses.

Séance du 6 Juin 1883.

M. Frossard est nommé correspondant à Bagnères de Bigorre.

M. de Villefosse communique le texte rectifié de l'inscription de *Zama* (Tunisie). Les corrections portent sur les noms, la filiation et l'état civil du dédicant ; elles permettent de faire remonter le texte au moins cinquante ans plus haut que l'année 211, date de la mort de Sévère. La mention du flamine d'Hadrien rappelle en outre que cet empereur avait élevé *Zama Regia* au rang de colonie, comme l'atteste une inscription de Rome.

M. de Villefosse communique ensuite une inscription trouvée à Ghardimâou (Tunisie) et relative à un *sacerdos provinciae Africae* qui était le supérieur élu de tous les prêtres de la province ; il entre dans quelques détails sur les charges et la durée de cette fonction.

M. Alex. Bertrand rend compte de la nouvelle visite faite aux Arènes de la rue Monge. L'impression a été plus favorable encore que la première fois ; il a été décidé que M. le Président du conseil des ministres serait invité à venir lui-même se rendre compte de l'importance historique des Arènes. La majorité des membres du conseil municipal a compris l'intérêt national qui militait en faveur de la conservation d'un monument du second siècle de notre ère.

M. Saglio présente l'estampage d'une stèle funéraire grecque provenant de Cyzique et conservée au Musée Borely, à Marseille. Sur l'un des bas-reliefs on voit un homme ; près de lui est assise une joueuse de flûte. Dans cette représentation, qui fait suite à un bas-relief où l'on voit un homme accoudé sur un lit, sujet que l'on rencontre si souvent dans les monuments funéraires, on doit peut-être reconnaître le défunt jouissant des félicités d'une autre vie. Le style des figures et l'inscription gravée sur la stèle ne permettent pas d'en faire remonter l'exécution plus haut que le troisième siècle avant J.-C.

Séance du 20 Juin 1883.

M. le docteur Plicque est nommé correspondant à Lezoux (Puy-de-Dôme).

M. l'abbé Thédenat communique une inscription gravée sur un sarcophage conservé au Luc (Var). Cette inscription, assez mutilée, peut être restituée en partie. Elle contient un vers de Virgile :

(Vixi et) quem dederat cursum fort(una peregi).

M. Bertrand présente à la Société sept têtes en bronze, trouvées en 1873, sur le territoire de la commune de la Croix-Saint-Ouen, à six kilomètres de Compiègne, et récemment acquises par le Musée de Saint-Germain. Il incline à croire qu'elles sont de travail gaulois et qu'elles remontent à une époque peu éloignée de la conquête.

M. Bertrand présente, en outre, une série de haches et de boucles provenant du département de l'Aisne et qu'il vient également d'acquérir pour le Musée de Saint-Germain.

M. Mowat donne lecture d'un travail de M. Sacaze sur deux fragments d'inscriptions trouvés dans la vallée d'Aran, ancienne dépendance de la *civitas Convenarum :* l'un d'eux contient le nom d'Ilurberrixo, qui est probablement celui d'une divinité.

M. Saglio présente un fragment de bijou en or émaillé, représentant saint Joseph portant l'Enfant Jésus. Il semble que dans cet ouvrage, qui appartient à la dernière partie du xve siècle, on ait sous les yeux le travail d'un sculpteur s'essayant dans un genre avec lequel il est peu familiarisé, et réussissant tout d'abord dans les morceaux exécutés le plus hardiment.

M. Héron de Villefosse communique une inscription découverte à l'Heuchie-Belait (Tunisie), par M. Poinssot ; c'est un fragment d'une dédicace à Maximus, fils de Maximinus, dont le texte a été effacé en l'année 238, au moment où le vieux proconsul Gordien se fit proclamer empereur.

M. Héron de Villefosse communique ensuite l'épitaphe d'un cavalier d'une cohorte auxiliaire, trouvée récemment à Arlaines (Aisne) et conservée au Musée de Soissons.

Séance du 27 Juin 1883.

M. Chabouillet transmet, de la part de M. Boucher de Molandon, associé correspondant, un exemplaire en bronze de la médaille gravée sous sa direction et à ses frais, en mémoire de la conservation de la salle des thèses de l'ancienne Université d'Orléans.

M. l'abbé Thédenat communique, au nom de M. de Leigne, consul de France à Livourne, la photographie de deux chapiteaux historiés, encastrés dans un mur, à Paris. Le premier montre Jupiter entre deux Victoires, dont l'une tient une couronne, l'autre un trophée. Sur le second on voit l'image d'Harpocrate, également placé entre deux Victoires.

M. Ramé présente l'empreinte de deux bagues en cuivre, de l'époque mérovingienne, trouvées à Melle (Poitou), et ornées de monogrammes.

Le Secrétaire, Eug. MÜNTZ.

NOUVELLES DIVERSES

Le *British Museum* vient d'acquérir huit volumes chinois imprimés au XIII[e] siècle de notre ère. Ces ouvrages ont été imprimés en caractères de bois, et montrent une inégalité marquée dans le talent de ceux qui les ont taillés. Le papier est très décoloré par le temps. Ces volumes proviennent de la bibliothèque d'un prince chinois, condamné en 1860, pour intrigue politique, à être étranglé avec une corde de soie.

*
* *

Nous extrayons de la *Chronique d'Orient* de M. Salomon Reinach, publiée dans la *Revue archéologique*, l'intéressant passage suivant, qui concerne le Musée de Tchinli-Kiosk, à Constantinople, et la découverte de sarcophages à Clazomène.

« On nous écrit de Constantinople, que le gouvernement turc se dispose à faire exécuter à ses frais, et au profit exclusif du Musée d'antiquités de Tchinli-Kiosk, des fouilles sur différents points de l'empire ottoman. Edhem-Pacha aurait ouvert à cet effet une souscription parmi ses collègues du ministère et les fonctionnaires de son département.

» Nous ne voyons pas ce qui induit le gouvernement turc à se charger d'une besogne coûteuse, que les étrangers feraient volontiers pour lui ; les 25,000 piastres que l'on doit consacrer à ces travaux seraient mieux employées à payer des commissaires chargés de surveiller les explorateurs européens.

» Ce qu'il faut approuver sans réserve, c'est la résolution que paraît avoir prise le gouvernement de faire transporter à Constantinople les antiquités disséminées dans les provinces et qui sont exposées à toute sorte de dégradations et de dangers. Les précieux sarcophages en terre cuite, décorés de peintures archaïques rappelant le style des plus anciens vases grecs, qui ont été signalés par nous dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1[er] mars 1883, viennent d'être embarqués pour Constantinople et déposés au Musée. Nous avons sous les yeux des photographies de ces monuments exécutées par l'heureux explorateur de l'acropole de Pergame, M. Humann, ingénieur à Smyrne. Le plus grand a 2 m 15 de long sur 0 m 65 de haut, et 0 m 97 de large ; la terre cuite a une épaisseur de 0 m 18. La partie extérieure est décorée avec beaucoup de goût et de simplicité : une série d'oves peints en noir sur fond blanc, puis une saillie demi-circulaire pointillée de segments noirs, enfin une double rangée d'étoiles et de méandres entourant le caisson rectangulaire central, dont la décoration a presque entièrement disparu. A l'intérieur, le sarcophage est orné jusqu'à la moitié de la hauteur : une rangée d'étoiles et de méandres, une autre d'oves et de perles, puis une saillie en demi-cercle vers l'intérieur, décorée de segments jaunes et bruns alternants, enfin, des étoiles et méandres jaune-brun et rouges sur fond jaune. Au dessous, le dedans de la cuve est couvert d'un enduit noir, également répandu sur les côtés et sur le fond. La partie supérieure du sarcophage est plus curieuse encore ; il y a des peintures sur les registres latéraux et sur les petits côtés, disposés symétriquement de part et d'autre du grand axe.

» 1° En haut, sur le petit côté, on voit, entre deux rangées de méandres, un char conduit par un guerrier accompagné d'un chien et suivi d'un cavalier marchant à gauche. Sur l'autre moitié du petit côté, la même scène est répétée symétriquement, de manière que les personnages marchent

vers la droite. Les figures sont colorées en rouge tirant sur le violet ; le fond est jaune clair.

» 2° En haut du registre de gauche, deux guerriers armés de boucliers ronds et de lances combattent sur le corps d'un troisième étendu à terre. Ils sont encadrés par deux rangées de cercles noirs, séparées par deux traits verticaux. Même scène sur le côté latéral de droite.

» 3° Deux sphinx ailés se faisant face. Au dessous, rangée de méandres. Mêmes figures à droite.

» 4° Une longueur de 1 m 25 sur chaque côté est occupée par des ornements d'un style très pur, méandres, étoiles et spirales, peints en brun tirant sur le rouge.

» 5° De chaque côté, deux sphinx ailés se faisant face. Au dessous, une rangée de cercles séparés par deux lignes verticales. Les sphinx sont peints en couleur sombre, mais il reste des traces de jaune, ayant servi de base à une autre couleur, sur les têtes et les ailes.

» 6° De part et d'autre, marchant l'un à droite, l'autre à gauche, un cavalier d'un très beau dessin, tenant un faucon et accompagné d'un chien.

» 7° Le petit côté du bas est décoré aussi de deux scènes symétriques et comme affrontées, représentant quatre chars se dirigeant deux à droite et deux à gauche, de part et d'autre d'une borne. Chaque char est attelé de deux chevaux, au dessous desquels court un chien. Les figures sont noires et rehaussées de jaune clair à quelques endroits. Au dessous, une rangée de méandres.

» Le second sarcophage, trouvé au même endroit que le premier, est plus petit, et présente la forme d'une bière ; la surface supérieure n'est pas horizontale, mais inclinée. Il a 2 m 05 de long, 0 m 41 et 0 m 36 de hauteur, 0 m 34 de profondeur ; la longueur de la cuve est de 1 m 57, ce qui donne 0 m 24 pour l'épaisseur de la terre cuite.

» L'intérieur et les côtés verticaux ne sont pas décorés, ou, du moins, la décoration a complètement disparu ; mais la surface supérieure est ornée de peintures rouges très intéressantes, disposées comme celles du premier sarcophage, avec une parfaite symétrie.

» 1° Sur le petit côté supérieur, deux guerriers combattent autour du corps d'un troisième ; de part et d'autre, s'avançant l'un vers la droite et l'autre vers la gauche, un char attelé de deux chevaux conduits par un guerrier casqué. A côté des chevaux, marche un serviteur accompagné d'un chien. Plus bas, une rangée de méandres, une rangée d'oves et une seconde rangée de méandres.

» 2° Au dessous de cette scène, de part et d'autre, deux sphinx ailés se faisant face de chaque côté d'un vase ; au dessus et au dessous des sphinx, une rangée de méandres.

» 3° Sur les côtés latéraux, un guerrier courant, encadré de méandres ; au dessous, un ornement fort compliqué ; enfin, une tête de guerrier casqué, d'un caractère très original, rappelant les vases de Camiros, en forme de têtes casquées, étudiés par M. Heuzey (*Gazette archéologique*, 1880, p. 145). Les garde-joues du casque couvrent tout le visage, sauf les yeux et le nez, et se terminent en pointe à la hauteur de la naissance du cou. Les cheveux du guerrier, qui s'échappent du casque et descendent sur la nuque, sont figurés par six lignes ondulées.

» 4° Une rangée d'oves entre deux rangées de méandres.

» 5° Le petit côté inférieur est orné d'une peinture bien conservée, représentant un quadrupède du genre antilope paissant entre deux lions de style asiatique. Le fond est décoré de rosaces et d'étoiles d'un art très curieux.

» Ces remarquables sarcophages ont été découverts a Clazomène, par un paysan, au mois de septembre 1882, confisqués par le gouvernement turc et transportés d'abord, non sans éprouver de graves avaries, au Konak de Smyrne. »

M. Reinach croit que ces sarcophages datent des premières années du VIe siècle avant notre ère. Il annonce également que le gouvernement turc vient de donner l'ordre de transporter à Constantinople les fragments de sculpture restés épars sur le sol auprès du temple de Bacchus à Téos.

*
* *

M. J. Svoronos nous communique le renseignement suivant :

M. D. C. Sakellaropoulos vient d'entreprendre, au Pirée, la publication d'une nouvelle revue d'érudition, ΑΠΟΛΛΩΝ, qui se propose de faire une part considérable à l'archéologie. Le premier fascicule, qui vient de paraître (mai 1883), contient, pour la partie archéologique, un mémoire intitulé *Antiquités helléniques*, dû à M. Mélétopoulos, et dans lequel nous trouvons :

1° Un fragment d'un vase byzantin représentant les empereurs Julien et Justinien I[er], tels qu'on les voit figurer sur les médailles.

2° Une drachme inédite d'Athènes, avec la lettre Ι au revers.

3° Un très curieux sceau byzantin en verre, de 25 millimètres de diamètre, trouvé dans l'île de Cythère et portant la légende ΕΠΙ ΙΩΑΝΝΟΥ ΕΠΑΡΧΟΥ avec la Vierge de face.

4° Une inscription funéraire trouvée au Pirée.

5° Une borne d'un tombeau, ΟΡΟΣ ΜΝΗΜΑΤΟΣ

6° Une inscription grecque trouvée à Cios.

*
* *

Des fouilles pratiquées récemment par M. de la Chénelière au dolmen de la Villecar, dans la commune de Trégueux (Côtes-du-Nord), ont amené la découverte, dans l'intérieur de ce dolmen, de quatre urnes, six haches polies, deux percuteurs, un silex taillé, une rouelle en plomb, une ardoise à dessin et un fragment de poterie avec trou intentionnel. Le même auteur signale une sépulture gallo-romaine, construite en briques, qui aurait été trouvée et détruite dans la commune de Saint-Méloir, près de Dinan. (*Revue archéologique.*)

*
* *

Le *Phare du Bosphore*, du 5 mars dernier, nous apprend que, dans les fouilles entreprises sur l'Acropole, à Athènes, par la Société archéologique de cette ville, on a découvert des fragments de sculpture de l'art archaïque, notamment une statue de femme en marbre, sans pieds ni mains; une tête de femme, en marbre également, ornée de boucles d'oreilles, une main armée d'une lance ; enfin des fragments d'inscriptions antérieures à l'archontat d'Euclide et importants pour l'histoire de l'alphabet grec. On dit que tout le terrain situé au nord du Musée de l'Acropole doit recéler, à une profondeur assez considérable, des débris archéologiques importants, de l'époque archaïque.

*
* *

Le même journal nous informe qu'un explorateur autrichien vient de découvrir, dans les fouilles qu'il dirige à Rhodes, un mausolée d'une conservation parfaite, et semblable à celui d'Halicarnasse. Il paraîtrait que les bas-reliefs ont une grande ressemblance avec les bas-reliefs découverts par les archéologues allemands à Pergame.

*
* *

Les fouilles d'Epidaure et d'Eleusis sont reprises avec une grande activité depuis le mois d'avril, par la Société archéologique d'Athènes. Celles d'Epidaure sont dirigées par M. Cavvadias, et celles d'Eleusis par M. Ath. Koumanoudis.

*
* *

Le *Messager d'Athènes*, du 10 mars, contient les renseignements archéologiques suivants :

« Les fouilles faites par la Société archéologique à l'Acropole continuent à donner des résultats satisfaisants. Outre une belle tête de femme découverte précédemment, on vient de découvrir une statuette féminine assez bien conservée, la moitié d'un buste et une main d'une statue colossale d'Athéna, appartenant à une époque antérieure au siècle de Périclès. D'autres objets d'art, se rapportant à la même époque, iront enrichir bientôt les collections de la Société archéologique. Les plus curieux représentent un groupe de serpents et un

cocher assis sur son siège. On suppose que ces débris faisaient partie des œuvres décoratives des monuments détruits à l'époque du pillage et de l'incendie de l'Acropole, par les Perses.

» Nous croyons savoir que la Société archéologique se propose de publier ces découvertes dans un journal qu'elle doit faire paraître sous peu. La plus importante est une statue archaïque que M. Cavvadias, le savant auteur des fouilles d'Epidaure, a décrite dans l'*Alétheia*, du 19 avril 1882. Elle ressemble aux statues d'Artémis trouvées à Délos, par M. Hommolle; la tête, qui est bien conservée, présente ce sourire stéréotypé, particulier aux œuvres de l'ancien style. D'après M. Cavvadias, elle remonterait à la première moitié du ve siècle avant notre ère. »

*
* *

On lit dans la *Nouvelle Gazette du Valais :*

« La Commission archéologique vient d'enrichir le Musée d'un tombeau antique, le premier de ce genre découvert en Valais, et paraissant remonter à l'époque mérovingienne. Un campagnard s'occupait à défoncer une vigne ; à deux ou trois pieds de profondeur, sa pioche rencontre un pavé composé de pièces carrées de tuf d'environ huit pouces de hauteur. Au dessous était une légère couche de terre recouvrant d'épaisses et larges dalles, dont quelques-unes en marbre gris et d'autres en marbre de couleur jurassique. Ces dalles protégeaient un cercueil en plomb, fermé par un couvercle de la même matière et très épais. Malheureusement, malgré le ciment destiné à intercepter le passage de l'air et de l'eau entre les interstices des dalles, la filtration qui a eu lieu par le fond a notablement endommagé la partie inférieure du cercueil et en a dissous le contenu.

» Autour de ce monument, que tout dénote avoir été occupé par un personnage important, on trouve encore des fragments d'os, et deux morceaux de crâne ont été recueillis. Si le propriétaire continue les fouilles, il doit être à peu près certain de faire de nouvelles découvertes. »

VENTES

VENTE DE LA COLLECTION GUSTAVE POSNO.

Le mardi 22 mai et jours suivants, a eu lieu, à l'hôtel Drouot, à Paris, la vente de la collection d'antiquités égyptiennes formée par M. Gustave Posno. MM. Rollin et Feuardent, experts, ont bien voulu nous communiquer les prix de vente des principaux articles. Les numéros sont ceux du catalogue de vente.

1. Vase d'albâtre oriental portant le nom de Ramsès VI (XXe dynastie), et portant en caractères hiéroglyphiques la mention de sa capacité, *quarante hins*. Acquis par le musée de Berlin. 2,600
2. Stèle datée de l'an 51 du règne de Psammétichus Ier, avec bas-relief et inscription. Acquis par le musée de Berlin...... 1,450
4. Vase à parfums en or, sous la forme d'une oie, avec le nom de Ramsès III. Acquis par M. Dutuit.................... 2,565
52. Bronze représentant un sphinx à tête et à bras humains couché sur un piédestal...... 1,360
57. Statuette représentant un personnage accroupi, les bras croisés sur les genoux, avec une inscription. Basalte noir..... 507
71. Statuette de bronze représentant un personnage agenouillé levant le bras gauche........ 1,190
139. Statuette de bronze représentant la déesse Hathor qui tient sur ses genoux le dieu Horus.. 505
190. Statuette de bronze représentant Horus debout et marchant en avant en étendant les bras. Haut. un mètre. Acquis par le Musée du Louvre...... 29,550
191. Autre statue d'Horus..... 505
200. Epervier en bronze...... 425
214. Statue en bronze du dieu Thot..................... 296

265. Statuette d'Imhotep assis, bronze.................... 295
271. Statuette en bronze de la déesse Neit................ 1,000
295. Seau d'eau lustrale en bronze. Ce vase, en forme de lotus, porte en relief, autour de sa panse, une procession de divinités.................. 380
301. Sphinx debout, en bronze. 410
334. Crocodile rampant....... 300
344. Statuette en terre émaillée, verte, représentant le dieu Phtah, assis............... 330
345. Poisson oxyrhynchus, en bois peint................. 215
390. Hippopotame marchant, terre émaillée, bleue........ 200
468. Statuette de bronze représentant un personnage debout, le pied gauche en avant, la main droite tendue et levée à la hauteur du sein. L'attitude du personnage, ainsi que sa coiffure rappellent l'Ancien Empire, mais l'exécution se rapproche des monuments de la XVIIIe dynastie. Acquis par le Musée du Louvre (Cf. *Gazette archéologique*, 1883, p. 93 et pl. XII).................... 29,500
470. Stèle funéraire représentant Sah-nofer-na en adoration devant la triade thébaine..... 540
484. Statuette en basalte noir, représentant un personnage debout.................. 480
493. Statuette en basalte vert représentant un personnage debout portant une statuette d'Osiris.................. 1,325
494. Statuette en calcaire, peint en jaune, représentant un personnage assis.............. 1,030
495. Statuette en basalte vert représentant un personnage agenouillé................... 2,000
524. Statuette représentant un personnage debout, le pied gauche en avant, et la main droite tendue. Bronze de l'Ancien Empire. Acquis par le Musée du Louvre (Cf. *Gazette archéologique*, 1883, p. 93 et pl. XIII)................... 35,100
718. (Supplément). Cynocéphale assis..................... 510

La collection comprenait, outre les antiquités égyptiennes, un certain nombre d'antiquités gréco-romaines, parmi lesquelles nous signalerons les objets suivants :

557. Vénus asiatique nue, debout. Statuette de bronze.... 200
558. Autre statuette de Vénus.. 180
559. Autre.................. 205
561. Vénus de Naucratis. Statuette de bronze........... 590
564. Vénus. Statuette de bronze. 1,500
565. Masque représentant un visage imberbe. Feuille d'or... 410

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

I. — PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE.

JANVIER 1883

Stillman. *Une cuirasse antique.*

Hauvette-Besnault (Am.). *Inscriptions de Délos. — Décret des* Νησιῶται. *— Décret en l'honneur d'un descendant d'Alexandre. — Dédicace faite par les* Κομπεταλισταί.

Ramsay (W.-M.). *Inscriptions de la Galatie et du Pont.*

Mylonas (C.). *Deux tablettes judiciaires inédites.*

Reinach (S.). *Inscription de Méthymna.*

Monceaux (P.). *Inscriptions de Thessalie. — Le calendrier thessalien d'après une inscription inédite de Métropolis de Thessaliotide.*

Dubois (Marcel). *Lettre de l'empereur Auguste aux Cnidiens.*

Foucart (P.). *Inscriptions du Pirée de la collection de M. Alex. Mélétopoulos. — Offrande aux* Μοῖραι. — *Décret des Orgéons. — Dédicace des* Μελλέφηβοι.

Variétés. *La poterie jaune émaillée de Smyrne*, par M. S. Reinach. — *Bas-relief d'Acraephiae. — Inscriptions de Samos*, par M. Michel Clerc.

FÉVRIER 1883.

Pottier (E.) et Reinach (S.). *Fouilles dans la nécropole de Myrina* (suite). *III. Les Figurines de terre cuite.*

Collignon (Max.). *Inscription de Rhodes.*

Sorlin-Dorigny (Al.). *Poids d'Alexandrie de Troade.*

Hauvette-Besnault (Am.). *Fouilles de Délos. Inscriptions choragiques.*

Waddington (W.-H.). *Inscriptions grecques et latines de la Cataonie.*

Foucart (P.). *Fragment d'inventaire de la marine athénienne.*

MARS ET AVRIL 1883.

Foucart (P.). *Inscriptions des clérouques athéniens d'Imbros. — Décrets en l'honneur d'un polémarque; — d'Athénodoros; — d'un clérouque; — Dédicaces aux grands dieux, à Hermès. — Décret en l'honneur du prêtre d'Orthannès.*

Schlumberger (Gustave). *Sceaux byzantins. Les églises, les couvents, les palais, le cirque de Constantinople.*

Haussouiller (B.). *Inscriptions de Delphes. — Fragments d'une liste des proxènes rangés par ordre géographique.*

Pottier (E.) et Reinach (S.). *Fouilles dans la nécropole de Myrina* (suite). *IV. Inscriptions sur les figurines de terre cuite.*

Duchesne (L'abbé L.). *Les nécropoles chrétiennes de l'Isaurie* (suite). *III. Korycos.*

Latichew (B.). *Inscriptions de Ténos.*

Homolle (Th.). *Inscriptions archaïques de Délos.*

Ramsay (W.-M.). *Unedited inscriptions of Asia Minor. I. Pamphylia; II. Lydia.*

Variétés. *Inscription métrique de Smyrne. — Signature du céramiste Teisias. — Inscription de la mosaïque de Délos.*

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE DE LA GAULE

MAI-JUIN 1883.

Mowat (Robert). *Nécrologie : Florian Vallentin.*

Cantarelli (Louis). *Encore le nom* Norbanus.

Villefosse (Héron de). *Inscriptions de Reims, de Stenay et de Mouzon.*

Fondouce (P. Casalis de). *Trois inscriptions nouvelles du département de l'Hérault.*

Mowat (Robert). *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris* (supplément).

Audiat (Louis). *Deux inscriptions gallo-romaines, à Saintes.*

Schmitter (A.). *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite).

Mowat (Robert). *Inscriptions de Kairouan.*

Mowat (Robert). *De la transcription épigraphique.*

BULLETIN MONUMENTAL

DEUXIÈME FASCICULE 1883.

Barbier de Montault (Mgr.). *Le trésor de Monza* (avec deux planches, *à suivre*).

Villefosse (Héron de) et Thédenat (L'abbé). *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* (avec dessins, *à suivre*).

Hucher. *Vitrail du collège de Gourdemanche* (Sarthe), avec dessins. Ce vitrail est de la seconde moitié du XVIe siècle.

Berthelé (J.). *Inscription du* VIIe *siècle provenant de Rom* (Deux-Sèvres). Cette inscription porte : BAVTHILDIS HIC REQVISCIT.

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES

JUILLET 1883.

Villefosse (Héron de). *Notes d'épigraphie africaine.*

Roy et Poinssot (J.). *Inscriptions du Kef.*

Poinssot (J.). *Tunisie. Inscriptions inédites du Fahs er Riah.*

Thédenat (L'abbé). *Étude sur le camp et la ville de Lambèse*, par Wilmans, traduite et augmentée d'un appendice épigraphique.

Demaeght (L.). *Inscriptions de Guesna.*

Demaeght (L.). *Accroissements du musée archéologique d'Oran.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

MARS-AVRIL 1883.

Rivett-Carnac. *L'âge de la pierre dans l'Inde. Lettre de M. Rivett-Carnac à M. Alexandre Bertrand* (avec une planche représentant un autel découvert près de Benarès).

Lemaitre (Raoul). *De la disposition des rameurs sur la trière antique* (suite et fin), avec planches.

Renan (Ernest). *Les mosaïques de Hammam-Lif.* Communication de M. Renan à l'Académie des Inscriptions.

Bapst (Germain). *L'Orfèvrerie d'étain dans l'antiquité* (suite).

Senart (Emile). *Une inscription bud-dhique du Cambodge.*

Miller (E.). *Inscriptions grecques découvertes en Egypte.*

Jacob (Alfred). *Sylloge vocabulorum.* Recueil pour servir à la collation et à la description des manuscrits grecs.

MAI-JUIN 1883.

Clermont-Ganneau (Ch.). *Epigraphes hébraïques et grecques sur des ossuaires juifs inédits.*

Schlumberger (Gustave). *Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins.* (*Sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux*, avec planches).

Le Blant (Edmond). *Une collection de pierres gravées à la bibliothèque de Ravenne* (avec planche).

Jacob (Alfred). *Sylloge vocabulorum* (suite).

Perrot (G.). *Comparaison de l'Egypte et de la Chaldée.*

II. — PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

ŒSTERREICHISCHE RUNDSCHAU.

VIENNE 1883. — FASCICULES 1, 2 et 3.

Lenz (O.). *Mikndsa et les ruines de Volubilis au Maroc.*

Description de ruines romaines.

Warsberg (Alex. von). *Un voyage à travers l'empire de Sarpedon.*

Description des ruines archéologiques de la Lycie; renseignements sur les fouilles pratiquées par la mission archéologique autrichienne envoyée dans ce pays.

Schipper. *La civilisation des Anglo-Saxons.*

Description des monuments d'architecture et profanes, des vêtements et de tout ce qui constitue la vie privée chez les Anglo-Saxons.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ

FÉVRIER 1883, (PARTIE ARCHÉOLOGIQUE).

Dragatsis (J.). *Tête d'Homère.*

Cette tête de marbre qui reproduit le type de la tête de l'Homère du Capitole, a été récemment trouvée et acquise par le Musée du Pirée.

Mélétopoulos (N.). *Symbolon athénien de bronze, inédit.*

D'un côté de ce monument en bois, on voit la lettre A qui occupe tout le champ; de l'autre, sont quatre chouettes disposées en croix et se touchant seulement par les pattes; autour l'inscription :

ΘΕ ΣΜΟ ΘΕ ΤΩΝ

Dragatsis (J.). *Antiquités du Pirée :* 1° Vase en forme de tête de Hêra; 2° deux inscriptions funéraires; 3° deux inscriptions mutilées; 4° statuette d'Athênê.

Laspopoulos. *Inscriptions de Dion.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

103. BROCARD (H.). La crypte de l'église de Saint-Geosmes. In-8 de 12 p. Langres, Dangien. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.*)

104. CHAUVET (G.). Deux sépultures néolithiques, près de Fouqueure (Charente). In-8 de 12 p. et 2 planches. Angoulême, Goumard. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de l'Angoumois*, 1881). Tiré à 150 exemplaires.

105. LETRONNE (A.-J.). Œuvres choisies d'A.-J. Letronne, de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index par E. Fagnan. Première série : Egypte ancienne. 2 vol. in-8. Paris, Leroux.

106. LETRONNE (A.-J.). Œuvres choisies d'A.-J. Letronne, de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par E. Fagnan. Deuxième série : Géographie et cosmographie. 2 vol. in-8. Paris, Leroux.

107. LIÈVRE (A.-F.) Exploration archéologique du département de la Charente. II. Canton de Mansle. In-8 de 90 p. avec 11 planches. Angoulême, Goumard.

La première partie de cet ouvrage a paru en 1881.

108. FLEURY (P. de). Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Angoumois, publiés d'après les originaux. In-4 de 63 p. Angoulême, Goumard (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1881). Tiré à 50 exemplaires.

109. FONTENILLES (P. de). Notes pour servir à un armorial des évêques de Cahors. In-8 de 10 p. Paris, Société bibliographique. (Extrait de la *Revue d'histoire nobiliaire et d'archéologie héraldique.*)

110. JACQUEMARD (A.). Les Merveilles de la céramique, ou l'art de façonner et décorer les vases de terre cuite, faïence, grès et porcelaine, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, 4e édition. Première partie, Orient. In-12 de 343 p. Paris, Hachette.

111. LA CROIX (Le P. Camille de). Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay. In-8 de 80 p. et 5 plans. Nort, Clouzot.

Ce mémoire a été lu par l'auteur à la Sorbonne, dans la réunion des Sociétés savantes des départements, le 29 mars 1883. Le P. de la Croix décrit les fouilles devenues célèbres qu'il a faites, en grande partie à ses frais, non loin de Lusignan, dans le département de la Vienne. On sait qu'on doit déjà à l'infatigable religieux la découverte de l'*Hypogée martyrium* de Poitiers, et que les ruines de Sanxay, consistant principalement dans les substructions d'un temple, d'un balnéaire et d'un théâtre de vastes dimensions, sont les ruines romaines les plus considérables qu'on ait découvertes en France dans ce siècle. Au point de vue de l'archéologie et de notre histoire nationale, ces magnifiques débris ont attiré l'attention de l'Etat qui s'en est rendu acquéreur et en a fait une propriété nationale.

Le P. de la Croix établit que les édifices gallo-romains qu'il décrit ont subi d'importantes modifications à une époque postérieure à leur construction primitive; en architecte qu'il est, il décrit tous les plus petits détails de la construction avec une grande précision, et il en fait ressortir les particularités originales et distinctives des monuments du même genre. En terminant, il se pose cette question : « Ces ruines sont certainement romaines, et personne ne le conteste ; mais comment et pourquoi les Romains se sont-ils déterminés à faire d'énormes dépenses pour construire dans une vallée éloignée des grandes voies de communication et de tout centre de population, inhabitable pendant la mauvaise saison, qui recevait des eaux de sources ne contenant aucune vertu médicinale, dont l'aspect, enfin, était vraiment sauvage, car, à n'en pas douter, toutes les hauteurs qui l'avoisinaient devaient être boisées ? » A cette question, le P. de la Croix répond qu'on peut croire que les Romains n'ont fait, en construisant ce vaste ensemble de monuments, que continuer une tradition gauloise, les différentes tribus gauloises ayant annuellement leurs comices privés dans un lieu isolé, choisi à dessein au milieu des forêts où résidaient les principales divinités. Les ruines de Sanxay représenteraient donc le lieu d'assemblée de la tribu des Pictons.

Nous allons donner ici la liste des principales publications auxquelles les ruines de Sanxay ont déjà donné lieu : 1° Rapport fait à la Socité des Antiquaires de l'Ouest (17 novembre 1881) sur les fouilles du R. P. de la Croix, à Sanxay, par M. DE LA MARSONNIÈRE (in-8 de 15 pages, Poitiers); 2° Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix, à Sanxay (Vienne), par M. Joseph BERTHELÉ (in-8 de 14 pages, Niort, Robichon); 3° Les fouilles de Sanxay (Vienne). Documents inédits, suivis de la biographie du R. P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, publiés par Léon DUMUYS (in-12 de

30 pages, Orléans, Colas); 4° Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix, à Sanxay, par M. Joseph Berthelé (in-8 de 36 pages, Niort, Clouzot); 5° Guide des Visiteurs. Antiquités de Sanxay (Vienne), avec deux gravures de M. Garnier, d'après les croquis de M. Raoul Gaignard, représentant les ruines, par Ferdinant Delaunay (in-16 de 36 pages, Niort, Clouzot); 6° De la véritable destination des monuments de Sanxay, à propos de la brochure de M. Ferdinand Delaunay, par Joseph Berthelé (in-8 de 27 pages, Niort, Clouzot); 7° Les ruines de Sanxay, découvertes en 1882. Texte de M. Marius Vachon; dessins de Lancelot. (In-4 de 39 pages. Paris, Baschet.) — En outre, un album de vingt héliogravures doit incessamment paraître chez Ludovic Baschet, à Paris.

112. Lasteyrie (Robert de). Jules Quicherat, sa vie et ses travaux. In-8 de 42 p. Imprimerie nationale. (Extrait du *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, n° 1 de 1883.)

Cette intéressante notice renferme la biographie du savant archéologue qui fut directeur de l'Ecole des Chartes et donna, à côté de Viollet-le-Duc, une impulsion si vive et si originale à l'étude de l'archéologie du Moyen-Age. La plupart des œuvres historiques et archéologiques de Jules Quicherat sont mentionnées dans cette biographie.

113. Marty (Gustave). La caverne de Montlaur ou de l'Herm (Ariège). Notice accompagnée d'un plan géométrique, de vues au crayon et de photographies. In-8 de 57 p. Foix, Gadrat.

Cette caverne, devenue célèbre par les explorations successives dont elle a été l'objet, n'a jamais été aussi complètement décrite. Si M. Marty ajoute peu de choses importantes au point de vue paléontologique à ce qui a été dit sur cet ossuaire de l'époque quaternaire, il a le mérite de donner le plan et les dimensions exactes de cette immense habitation souterraine.

114. Milloué (L. de). Catalogue du Musée Guimet. Première partie : Inde, Chine et Japon, précédée d'un aperçu sur les religions de l'extrême Orient et suivie d'un index alphabétique des noms des divinités et des principaux termes techniques. Nouvelle édition. In-12 de 323 p. Lyon, Pitrat.

Cette nouvelle édition du catalogue du Musée Guimet représente l'état des collections de M. Guimet au 1er janvier 1883. En tête de ce premier fascicule, spécialement consacré à l'extrême Orient, on trouve cependant la description de quelques marbres romains. La céramique chinoise et japonaise comprend quatre salles du Musée. Nous remarquons ensuite une quantité d'objets se rapportant au Brahmanisme et au Bouddhisme dans l'Inde, au Tibet, en Chine, au Japon.

115. Molinier (Emile). Inventaire du trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Paris. In-8 de 48 p. (Extrait du tome IX des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*).

Tout ce qui, au point de vue archéologique, a survécu à la destruction de l'église du Saint-Sépulcre de Paris, consiste ou à peu près, dans le manuscrit publié par M. Molinier. Cet inventaire, rédigé en 1379, nous offre un tableau fidèle de ce qu'était le trésor d'une église de second ordre, à Paris, au XIVe siècle. Rédigé en français, il offre de nombreux exemples de mots peu connus jusqu'ici, surtout en ce qui concerne les étoffes.

116. Taillebois (E.). Quelques sigles figulins trouvés chez les Ausci. In-8 de 20 p. Dax, Justère. (Extrait du *Bulletin de la Société de Borda.*)

117. Testenoire-Lafayette (P.). Notice sur quelques découvertes numismatiques en Forez. In-8 de 32 p. Saint-Etienne, Théolier. (Extrait du t. VII du *Recueil de la Société de la Diana.*)

118. Tissot (Ch.). Rapport sur la communication adressée à l'Académie des inscrip- et belles-lettres par M. le lieutenant colonel de Puymorin, lu à la séance du 8 décembre 1882. In-8 de 11 p. et carte. Imprimerie nationale.

Inscriptions romaines trouvées en Tunisie ; découverte de la Colonia Uscitana major.

119. Vallentin (Florian). Les Alpes Cottiennes et Graïes. Géographie gallo-romaine. In-8 de 113 p. et 1 carte, Paris, Champion.

L'auteur décrit la géographie ancienne de ces pays d'après les écrivains anciens, les voies romaines d'après les itinéraires et les traces qui en subsitent encore de nos jours. Il publie les inscriptions des bornes milliaires et en donne plusieurs d'inédites.

120. Vallous (V. de). Les anciens hostels de ville de Lyon. In-8 de 16 p. avec vignettes. Lyon, Waltener (Extrait du *Lyon-Revue.*)

Pour la Chronique et la Bibliographie :

Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

31 SEPTEMBRE 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Séance du 6 Juillet 1883.

M. Revillout fait une lecture sur l'étalon d'argent en Egypte. Les contrats démotiques lui ont permis de suivre, de règne en règne, la question des étalons monétaires sous les Lagides : jusqu'à Philopator, on avait en Egypte, comme en Grèce, l'étalon d'argent, et le cuivre ne servait que pour les monnaies divisionnaires. Philopator permit de payer même les fortes sommes en cuivre, en calculant d'après la proportion légale de 1 à 120 (également spécifiée par les documents démotiques) entre la valeur du cuivre et celle de l'argent. Epiphane, son fils, partant toujours de la même proportion, substitua l'étalon de cuivre à l'étalon d'argent et fit faire des monnaies *isonomes*, c'est-à-dire d'après les mêmes poids et sur le même modèle en cuivre qu'en argent. On eut de la sorte des drachmes et des talents de cuivre, comme on avait eu des drachmes et des talents d'argent, mais toujours avec l'écart de 1 à 120 comme valeur. Le nouveau système persista jusqu'à la fin des Lagides, car ce furent seulement les Romains qui abandonnèrent l'étalon de cuivre pour en revenir à l'étalon d'argent, et firent fabriquer en Egypte, à partir de Tibère, des drachmes d'argent analogues aux drachmes d'argent ptolémaïques, mais de plus bas métal, drachmes d'après lesquelles tous les comptes devaient être faits.

Ce que M. Revillout avait trouvé dans les papyrus démotiques, il vient de le constater également dans les papyrus grecs des mêmes époques. Pendant la première période lagide, tous les comptes sont en argent, et en cuivre pendant la deuxième. Le papyrus grec Pakkinis, contemporain de la 1re période, contient de très nombreuses additions qui ont permis à M. Revillout de déterminer avec certitude les indications de numéraire jusqu'ici inexpliquées. Il a ainsi déchiffré toute une série de sigles relatives aux divisions de la drachme d'argent, qu'il communique à l'Académie (celles de l'obole, du di-obole, du tri-obole, des 4 oboles, des 5 oboles, de l'hémiobole, du *Tetarté morion* et du chalque, 48e de la drachme). Ces mêmes sigles se retrouvent dans un certain nombre d'autres papyrus grecs (également incompris sous ce rapport) : comme la drachme ptolémaïque est bien connue, on peut calculer ce que les différentes denrées nécessaires à la vie représentaient en valeur comme poids d'argent. Les évaluations des papyrus démotiques concordent admirablement avec les évaluations des papyrus grecs de la 1re période. La même correspondance se remarque pour la 2e période lagide. Les estimations tout à fait parallèles sont alors en cuivre, tant dans les textes démotiques que dans les textes grecs.

Séance du 20 Juillet 1883.

M. Edm. Le Blant informe l'Académie que, vers la fin de juin, un particulier faisant quelques fouilles dans un petit jardin, situé derrière l'abside de l'église de la

Minerve à Rome, trouva presque à fleur de terre un sphinx en granit rose, qui fut reconnu pour un morceau de fabrique romaine. Cette trouvaille ayant donné l'éveil, la commission municipale procéda à des explorations dans l'impasse Saint-Ignace, qui confine à l'abside de la Minerve, et découvrit, dès le début, des monuments de valeur :

1° Un sphinx en granit noir, de travail égyptien, portant un cartouche royal, celui d'Amasis II, martelé, de parfaite conservation, long de 1^{m} 50 ; 2° deux cynocéphales de granit noir, dont l'un porte le cartouche royal de Nechtorheb Ier : 3° un piédestal de candélabre triangulaire et de proportions fort considérables, portant aux trois angles de sa base des figures accroupies, et, le long des arêtes, des ornements fort délicats ; ce piédestal est, croit-on, de travail grec ; 4° un obélisque de granit rose, haut de six mètres environ et portant le cartouche royal de Ramsès II ; il est le pendant de celui que le Bernin a posé sur le dos d'un éléphant à la place de la Minerve ; l'obélisque porte plusieurs inscriptions qui ont été traduites par M. Marucchi. En voici la première partie :

« Horus, taureau puissant de la vérité, roi de la haute et basse Egypte, fils du Soleil ! Ramsès, aimé d'Ammon, a conquis tous les pays par sa puissance, Soleil puissant de justice, choisi du Soleil, aimé d'Harmakis des deux horizons... »

Une lettre toute récente de M. Descemet fait savoir qu'on vient de découvrir au même endroit la base d'une belle colonne de granit oriental, décorée de sculptures égyptiennes très fines, exécutées en relief et représentant des personnages.

Ces monuments n'apportent que peu d'indications pour la connaissance de la topographie romaine. On savait déjà, par des fouilles plus anciennes, qu'entre les deux petites églises de S. Machuto et S. Stefano al Caco, s'étendait un édifice considérable consacré à une divinité égyptienne. M. Lanciani estime que c'était le temple d'Isis (*Isæum*) de la IXe région.

M. Gustave SCHLUMBERGER[1], communique une note sur cinq sceaux, dont quatre d'origine byzantine.

1° Le sceau de Gabriel, exousiocrator d'Alanie :

+ΓΑΒΡΙΗΛ ΕΞΟΥΣΙΟΚΡΑΤΩΡ ΑΛΑΝΙΑΣ.

Au droit, buste de la Panagia (sainte Vierge) de face avec le médaillon du Christ sur la poitrine ; au revers, la légende que nous venons de transcrire.

C'est la première fois qu'on trouve sur un sceau byzantin la mention de ce titre bizarre d'*exousiocrator ;* c'est également la première fois qu'on voit sur un monument de cette époque le nom grécisé de cette principauté d'Alanie, située sur le versant nord du Caucase. Dans le *Livre des cérémonies* de l'empereur Constantin Porphyrogénète, en tête des vassaux caucasiens figure l'*exousiastès* ou *exousiocrator* d'Alanie. Il faut ici remarquer, avec M. Rambaud, la persistance de la diplomatie impériale à refuser le titre de roi à des princes qu'elle traitait pourtant comme des rois. Le titre d'*exousiastès*, en apparence plus élevé que celui de *archôn*, implique pourtant un lien de vassalité plus étroit.

L'Alanie n'était point pour les Byzantins un pays à négliger. Suivant Maçoudi, c'était un des pays les plus belliqueux du Caucase, et qui pouvait mettre sur pied une armée de 300,000 cavaliers. Ces cavaliers alains passaient pour les meilleurs des armées byzantines. La bulle pour sceller les lettres de l'empereur au prince d'Alanie était de la valeur de deux sous d'or avec une suscription qui qualifiait l'exousiocrator « notre enfant spirituel » (πνευματικόν ἡμῶν τέκνον)

Anne Comnène cite l'exousiocrator des Alains, Rhôsmikis, qui commandait l'aile droite de l'armée impériale dans un combat contre les Francs de Bohémond (1107). M. Schlumberger, dit qu'il ne connaît aucune liste des souverains d'Alanie. Bien peu nombreux sont ceux que l'on trouve dans les sources désignées par leurs noms. L'exousiocrator Gabriel, dont M. Schlumberger possède le sceau ne figure dans aucun document. Le type du monument indique le dixième siècle ou le commencement du onzième.

2° Le sceau de Michel, vestarque et duc de Vaspouraçan.

Au *Livre des cérémonies*, dans la liste des vassaux arméniens de l'empire, figurent, après le Roi des Rois d'Arménie, neuf princes arméniens et cinq dynastes ibériens. Le premier en ligne est le prince de Vaspouraçan. Le Vaspouraçan ou Vasbouragan était la province la plus considérable d'Arménie : elle s'étendait depuis les montagnes au sud du lac de Van jusqu'au delà de l'Araxe. Plusieurs princes de ce pays sont cités dans les sources tant arméniennes que byzantines. Quel était ce Michel, qui, d'après le type de son sceau, paraît avoir vécu au dixième siècle, et qui porte à la fois le titre de *vestarque*, fréquemment conféré aux vassaux asiatiques par leur suzerain de Byzance, et celui de *duc* du Vaspouraçan ? Ce personnage n'est pas mentionné par les écrivains. Il s'agit ici probablement d'un de ces belliqueux dynastes de la grande province orientale de l'Arménie, vassaux de l'empereur de Constantinople, issus du clan illustre des Ardryouni.

3° Sceau de Théophano Mouzalon, archontissa (princesse) de Russie.

Au droit : deux saints debout soutenant d'une main le médaillon du Christ. Au revers, la légende : « Seigneur, protège ta servante Théophano Mouzalon, archontissa de Russie.

C'est un monument des plus intéressants, le seul peut-être de cette époque où figure le titre de ἄρχων ou ἀρχόντισσα τῆς Ρωσίας par lequel la chancellerie byzantine désignait les descendants de Rurik, fondateur de la puissance des tsars. La première princesse russe désignée sous le nom d'ἀρχὸντισσα est la célèbre sainte Olga, qui vint à Tsarigrad (Constantinople) sous le règne de Porphyrogénète et fut baptisée sous le nom d'Hélène. Ce sceau, d'après tous ses caractères, appartient au onzième ou au douzième siècle ; ce serait donc un des plus anciens monuments sur lesquels figure le nom de la Russie.

Quelle était cette Théophano Mouzalon, patricienne byzantine, mariée à un prince russe ? M. Schlumberger répond à cette question qu'il n'a pas retrouvé ce nom dans les sources byzantines ; il reste à le chercher dans les sources russes.

4° Sceau de Pierre, archôn (prince) de Dioclée (Montenegro).

Au droit : Buste de la Vierge, de face, tenant sur sa poitrine le médaillon du Christ. Au revers, une inscription de quatre lignes : « (Sceau) de Pierre, archôn de Dioclée. Amen. »

Le monument, en voie de décomposition, existe encore au Cabinet des médailles. C'est le premier sceau retrouvé de ces archontes de Dioclée, lointains précurseurs des princes de Montenegro, et, comme eux, fidèles défenseurs de la rude indépendance de leur peuple de montagnards.

5° Sceau de Trasemund, roi des Vandales.

Au droit : Buste de face du roi Trasemund, la tête nue, la main droite repliée sur la poitrine, entre deux petites croix.

Au revers : TRASEMVND.

Ce sceau provient d'Italie ; le flan est d'une épaisseur considérable. C'est l'unique sceau connu d'un roi des Vandales. Il est copié sur les sceaux des empereurs d'Orient contemporains, comme les monnaies des rois Vandales l'étaient sur celles des Justinien et des Justin. Trasemund ou Thrasamundus, frère et successeur de Gunthamund, régna près de trente ans sur l'Afrique septentrionale, de 496 à 523.

Séance du 27 Juillet 1883.

M. le baron de Witte adresse à l'Académie une note dont M. Pavet de Courteille donne lecture. Elle est consacrée à un groupe en bronze, appartenant à M. de Witte et découvert, en 1866, à Roye (Somme). Sa hauteur est de 18 centimètres. Il représente Hermès entièrement nu, jeune, portant sur son bras gauche le petit Dionysos, comme dans la statue de marbre d'Olympie. Le travail, en effet, est grec et aussi remarquable par l'art que par le sujet.

L'enfant est nu jusqu'à la ceinture. Une draperie couvre la partie inférieure du corps et cache les pieds et les jambes. Le dieu tient en sa main un objet qui est une fleur ou un fruit. La statue d'Olympie, exhumée des fouilles entreprises par les Allemands en 1877, provient du temple de

Hêra ; elle est considérée, d'après un passage de Pausanias, comme une œuvre originale de Praxitèle (1). Le groupe dont il s'agit présentement offre, dans la manière dont sont traités les chairs, les muscles, les cheveux, les traits, un soin extrême. Il est bien conservé et recouvert d'une brillante patine verdâtre ; il ne manque à ce groupe que la jambe droite d'Hermès. « Je suis porté à croire, ajoute M. de Witte, que l'habile artiste auquel on doit ce travail merveilleux, a eu sous les yeux la statue de marbre attribuée à Praxitèle, qu'il s'est inspiré de cette belle œuvre et qu'il a cherché à la reproduire, tout en se permettant certaines licences, en modifiant quelques détails, en donnant au bras droit d'Hermès un autre mouvement. Dans la statue de marbre, le dieu lève le bras : il tenait sans doute dans la main une grappe de raisin. Dans le groupe en bronze, au contraire, il abaisse le bras : sa main tenait sans doute une phiale ou le caducée. Je suis surtout frappé de la ressemblance qui existe entre les traits de l'Hermès d'Olympie et ceux de la statuette de bronze ; le regard et l'expression de la physionomie sont les mêmes. Quant au petit Dionysos, il manque presque tout entier dans le groupe de marbre, où l'on ne retrouve plus qu'une partie de ses jambes. »

M. Saladin, en son nom et en celui de M. R. Cagnat, lit un rapport sur la mission archéologique dont il a été chargé avec M. Cagnat, en Tunisie. Les explorateurs, partis de Tunis à la fin de novembre 1882, se sont rendus à Souse, de là à Monastir et à Lamta, en longeant la côte. Après quelques fouilles dans cette dernière localité, ils ont rejoint et suivi une de nos brigades topographiques pour visiter la contrée au sud de Kairouan. Quelques semaines plus tard, ils se rendaient au camp de Djelma, séjournaient à Sbeïtla, grâce à l'appui et au concours du commandant Villot, du 125e de ligne ; de ce point, comme centre, ils exploraient enfin tout le pays compris entre Gafsa, Fériana et Tebessa. De Gafsa, ils remontent au nord le long de la frontière algérienne, atteignent les grandes ruines de Haïdra, et regagnent le Kef, puis Tunis, après une expédition de cinq mois.

Le village de Lamta (anc. *Leptis Parva*) est situé sur les ruines de la cité antique, au milieu de plantations d'oliviers. MM. Cagnat et Saladin se sont occupés à dégager une partie du cimetière chrétien ; ils ont mis au jour une dizaine de tombes réparties en deux groupes. Le premier est composé de tombes juxtaposées, renfermées dans une enceinte rectangulaire. Toutes sont recouvertes d'une décoration en mosaïque occupant la surface entière du tombeau. Ces mosaïques, tantôt en cubes de verre, tantôt en cubes de marbre, présentent la disposition suivante :

En tête un monogramme du Christ, entouré soit d'un cercle uni, soit d'une guirlande de feuilles, accosté de l'alpha et de l'oméga. Au dessous, l'inscription funéraire, souvent encadrée d'une bordure assez riche.

La plus intéressante de ces mosaïques a été dégagée et figurera bientôt au musée du Louvre. Elle porte l'inscription que voici :

MEDDEN
IN PACE VI
XIT ANNI
S XXXV :-:
PLVS MIN
RECESSIT
DIE VIII
IDVS :-:
IANVA
RIAS :-:

En tête, une croix latine rouge, sous chaque bras de laquelle se voient l'alpha et l'oméga. Cette croix est entourée d'un cercle tricolore, et dans les deux coinçons supérieurs sont représentées deux branches chargées de fleurs.

(1) Cette attribution a été contestée par M. Olivier Rayet, qui a vu et examiné la statue, et qui, à cause de certaines imperfections, à côté d'une habileté d'exécution prodigieuse, est disposé à la considérer comme l'œuvre de Céphisodote l'Ancien, qu'on croit avoir été le père. Les considérations de M. Rayet (M. de Witte lui-même le déclare) doivent être prises en sérieuse considération. (Note de M. F. Delaunay.)

Dans l'autre groupe de tombes, analogues d'ailleurs aux précédentes, on a rencontré des sépultures d'enfants. Ces petits cadavres étaient placés dans des cruches en terre cylindriques, de 0 m 75 de long sur 0 m 30 de diamètre, terminées à leur partie inférieure par un cône et ouvertes à la partie supérieure.

Le grand intérêt que présentent ces tombes est dans l'emploi de la mosaïque comme dalle funéraire.

Le nom ancien de Sbeïtla est *Suffetula*. Au commencement du onzième siècle de notre ère, c'était déjà une cité florissante. Le monument le plus remarquable consiste en trois temples juxtaposés, précédés d'une enceinte dans laquelle on pénétrait par une porte triomphale. Ces temples sont tétrastyles et pseudo-périptères. L'appareil de la construction se compose de beaux blocs en pierre de taille, superposés sans adjonction de mortier; la sculpture des chapiteaux et des entablements est d'un beau caractère et rappelle la décoration des temples de Baalbeck (anc. Héliopolis). Les fouilles de MM. Cagnat et Saladin ont dégagé la partie inférieure de l'arc de triomphe; elles ont permis de reconnaître les formes des piédestaux et ont mis à jour les cinq marches d'un escalier qui rachetait la différence de niveau entre le sol intérieur de la cour et le sol extérieur.

Sur les bords de l'Oued Sbeïtla, se trouvent les restes d'un édifice en blocage, autour duquel les missionnaires ont fait des fouilles qui leur ont montré, entre certaines parties de cette construction et une scène de théâtre, des analogies très grandes. L'édifice n'est pas antérieur à Dioclétien.

Le pays compris entre Sbeïtla et Gafsa est aujourd'hui presque désert et privé d'eau. Avant la conquête romaine, cette région n'était pas plus habitée que de nos jours, au témoignage de Salluste. La colonisation des Romains dans ce pays fut purement agricole; elle semble s'être attachée principalement à la culture de l'olivier, car on ne rencontre pas la plus petite ruine sans y voir la trace d'un ou de plusieurs moulins à huile, dont les pressoirs sont encore en place le plus souvent. Les colons suppléaient au manque d'eau en construisant d'immenses citernes, où ils captaient l'eau des montagnes voisines et les eaux pluviales. A côté de ces ruines d'exploitations agricoles, on rencontre presque toujours les restes d'un petit fortin, de la basse époque, où les colons se réfugiaient en cas d'alerte, ceux d'une église, reconnaissables à un chrisme gisant à terre au milieu des colonnes renversées, enfin un ou plusieurs mausolées où étaient déposées les cendres des maîtres de la ferme. Il n'y a pas trace de villes, même de peu d'étendue. Aucune voie romaine importante ne traversait ce pays, sauf celle qui conduisait de Gafsa (*Capsa*) à Feriana (*Thelepte*), et qui, de ce point, se dirigeait sur Tebessa (*Theveste*), soit en remontant au nord par Kasvin (*Cillium*), soit en obliquant de suite à l'ouest par Biroum-Ali.

Le rapport décrit sommairement les ruines de Kasvin, en insistant sur un petit mausolée portant plusieurs inscriptions métriques, sur un barrage, en forme de segment de cercle, jeté en travers de l'Oued-ed-Derb, sur la porte triomphale située à l'Orient. Le rapport parle ensuite des antiquités observées à Haouch-Khima, à l'Henchir-Zaâtli, à l'Henchir-Brichou.

Nous arrivons enfin avec les explorateurs à Haïdra, l'ancienne *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammædava*. Les deux principaux monuments, dont il reste des débris, sont un grand arc de triomphe, dont la construction remonte au temps de Septime Sévère, et une immense forteresse, qui, au dire de Procope, date de Justinien. Aujourd'hui, c'est une des plus grandes ruines de la Tunisie, la seule des villes de l'intérieur, vues par MM. Cagnat et Saladin, où le marbre ait été employé en abondance. La forteresse a été construite en grande partie avec des matériaux empruntés à des édifices d'une époque antérieure. Le front septentrional a été refait récemment. Sur une pierre provenant d'un monument chrétien on lit : « *Gloria in excelsis Deo*, etc. »

Au nord de la citadelle, se trouve un édifice d'une grande ordonnance : presque toutes les colonnes, brisées au ras du sol, sont encore en place; elles sont, les unes en marbre jaune de Chemtou, les autres

en marbre gris. Dans les ruines d'Haïdra on remarque un certain nombre d'églises ; l'une d'elles, bien conservée, semble avoir fait partie d'un grand édifice religieux ; elle est accostée d'une cour entourée de portiques, dont les colonnes corinthiennes sont décorées de cannelures torses. Les explorateurs ont vu à Haïdra une espèce de tombe très caractéristique. Le tombeau est fait en forme de demi-cylindre dont les ornements supérieurs se prolongent sur le dos de la tombe.

Le rapport se termine par la description générale des constructions, dont le système constitue les villas de ce pays, savoir : la ferme, l'église, l'huilerie, le fortin, les citernes, les mausolées.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 4 Juillet 1883.

M. Egger présente de la part de M. Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, un mémoire sur l'arsenal du Pirée.

M. Mowat communique une inscription grecque conservée au musée d'Avignon et inexactement publiée par Mérimée. Cette inscription est consacrée à la mémoire de Tiberius Claudius Antipater, fils de Draco, de la tribu Quirina, originaire de Paleopolis, par sa fille Claudia Mnasagora et par sa femme Theonis Fuscia.

M. de Villefosse fait observer que le musée d'Avignon contient un certain nombre de monuments provenant de la collection Nanni, de Venise ; il est possible que l'inscription communiquée par M. Mowat se rattache à cette collection. Peut-être aussi a-t-elle été acquise à Marseille, où le musée d'Avignon a fait plusieurs acquisitions.

M. Egger insiste sur certaines particularités tendant à faire croire que cette inscription est d'origne dorienne.

M. Saglio présente une plaque d'émail sur laquelle il croit reconnaître le portrait du cardinal d'Amboise.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un manuscrit du président Bouhier, une inscription funéraire, métrique, trouvée à Chanac, bourg du Gévaudan, aujourd'hui dans le département de la Lozère et qui renferme un vers de Virgile :

Dum memor ipse mei, dum spiritus hos riget artus.

(*Enéide*, l. IV, v. 336.)

Séance du 11 Juillet 1883.

M. G. Schlumberger lit un mémoire sur les diverses représentations de la Vierge et des saints figurés sur les sceaux byzantins du septième au treizième siècle. Il énumère les principales épithètes qui servent à désigner la Vierge dans les invocations pieuses si fréquentes de l'épigraphie sigillaire byzantine. Il insiste particulièrement sur deux des noms donnés à la Vierge qui constituent non plus des épithètes de forme mystique ou simplement poétiques mais bien de véritables noms propres désignant cette image célèbre vénérée dans quelque église ou monastère qui lui doit sa réputation.

M. Schlumberger donne également la liste des saints dont il a relevé les effigies sur les milliers de sceaux byzantins qu'il a eu l'occasion d'étudier. Il décrit les types traditionnels, les détails de costumes, les attributs qui caractérisent ceux de ces saints les plus fréquemment représentés sur ces petits monuments encore trop peu étudiés.

Séance du 18 Juillet 1883.

M. l'abbé Thédenat expose que, s'étant transporté au collège de Juilly avec quelques-uns de ses collègues de la Société des antiquaires de France, MM. A. de Barthélemy, J. de Laurière, G. Schlumberger, A. Héron de Villefosse, il a été procédé à la reconnaissance du cœur de Henri II d'Albret, roi de Navarre, grand-père du roi Henri IV, déposé dans l'abbaye de Juilly par Nicolas Dangu, ancien chancelier de

Navarre, mort en 1567, abbé de Juilly. Après avoir reconnu la présence du dépôt, ils l'ont remis en place et on a scellé de nouveau la plaque en marbre qui ferme la niche. M. l'abbé Thédenat communique ensuite le texte d'une longue inscription rédigée par les soins de Nicolas Dangu et gravée sur cette plaque. Elle énumère tous les titres de Henri II d'Albret.

M. DE BARTHÉLEMY fait connaître à la Société que M. de Cessac, associé correspondant à Guéret, lui a signalé des briques présentant des sujets et des inscriptions empruntés à l'antiquité classique, qui ont une grande analogie avec des briques montrées il y a quelques années à la Compagnie et provenant de Neuvy-sur-Baranjon. Ces briques, trouvées dans la commune de Saint-Alpinien, paraissent avoir été fabriquées au XVIe ou au XVIIe siècle dans le pays, pour l'ornementation des habitations particulières.

M. DE CESSAC, parmi les inscriptions, signale IVLIVS CAESAR, SPARTACVS, PANEM ET CIRCENSES; il promet de communiquer des exemplaires de ces briques en original et de fournir des indications précises sur les fabriques d'où elles sortent.

Le Secrétaire, EUG. MÜNTZ.

NOUVELLES DIVERSES

M. Ad. Caillé écrit à la *Revue archéologique :*

« Me trouvant à Niort pendant les dernières fêtes de Pâques, j'appris par un de mes amis, M. Ernest Noirot, qu'une découverte des plus singulières venait d'être faite au quartier du Port, dans le voisinage d'une de ses usines, tout au commencement de la rue nouvelle qui, du pont Main conduit à la route de Fontenay. En cet endroit, les travaux de déblayement ont mis au jour un banc d'huîtres. L'annonce de cette trouvaille piqua vivement ma curiosité, et je m'empressai d'aller voir ce qu'il en était, en compagnie de MM. Noirot et Laugaudin.

» Le banc d'huîtres, car c'en est incontestablement un, d'une épaisseur assez mince et longuement continu, se voit, entre deux couches de terre de couleur foncée, l'inférieure surtout, sur le côté gauche de la nouvelle route, et au dessus de son niveau de près d'un demi-mètre. Les huîtres s'y présentent pressées les unes sur et contre les autres. Beaucoup s'effritent quand on veut les extraire; mais il en est qu'on peut retirer intactes, avec leurs coquilles fermées et adhérentes, comme celles qu'on va ouvrir pour en manger le contenu. J'ai pu m'en procurer facilement plusieurs exemplaires entiers bien conservés et d'une belle grandeur.

» Je me permets de considérer cette découverte comme appelée à résoudre une question depuis longtemps sur le tapis. Il est de tradition, à Niort et ailleurs, que la mer pénétrait jadis jusqu'au pied des deux collines sur lesquelles cette ville s'est élevée. On a dit et même écrit que, dans le cours du VIe siècle, elle s'en éloigna subitement pour ne plus y revenir. Alors, la Sèvre, dont le cours finissait en amont des hauteurs de Saint-André, se creusa un lit, celui d'aujourd'hui, jusqu'à la baie de l'Aiguillon, laquelle ne serait que l'humble reste d'un grand golfe séparant le pays des Pictons de celui des Santons.

» L'existence de cet ancien *sinus* du golfe est mentionnée par les auteurs de l'antiquité, grecs et romains, qui ont traité de la géographie de la Gaule occidentale; chez les uns, il est le *sinus Santonum*, golfe des Santons; chez d'autres, il est le *sinus duorum corvorum*, golfe des deux corbeaux.

» Les historiens modernes, historiens,

géographes, naturalistes, admettent sans hésiter l'existence du golfe en question à une époque relativement moderne. Dans son intéressante et savante histoire de l'abbaye de Maillezais, M. l'abbé Lacurie, acceptant comme indubitablement prouvée l'existence passée de ce golfe, s'est étudié à en déterminer l'étendue et le circuit. Il en énumère les principaux points de démarcation, dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure. Selon lui, les bassins aujourd'hui inférieurs du Lay et de la Sèvre niortaise n'existaient pas autrefois, mais formaient un golfe qui s'enfonçait de plus de dix lieues dans la terre, jusqu'aux environs de Fontenay et de Niort. Plusieurs îles, aujourd'hui rattachées à la terre ferme, s'élevaient au dessus des eaux du golfe, celles, par exemple, de Maillezais et d'Elle. Les mots *sur-mer*, que portent en plus de leur nom particulier certaines localités aujourd'hui enfoncées dans les terres, telles que Montreuil-sur-Mer, dans les environs de Fontenay, et Saint-Benoît-sur-Mer, du côté de Luçon, indiquent qu'autrefois elles se trouvaient dans le voisinage des eaux maritimes.

» M. Ménard, qui fut une des lumières de la Société des Antiquaires de l'Ouest, accepte les idées et l'opinion de M. l'abbé Lacurie, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant dans les *Bulletins* de cette Société (année 1858), son *Essai sur la topographie du pays des Pictons*.

» Un des membres les plus célèbres de l'Académie des sciences, M. de Quatrefages, pose comme un fait des mieux établis l'existence de ce golfe. Voici comment il s'exprime à ce sujet, à la page 344 du tome II de ses *Souvenirs d'un naturaliste* : « La côte maritime, qui s'étend entre l'embouchure de la Sèvre et celle de la Charente, n'était pas autrefois, sous les Romains et même au Moyen-Age, régulière comme aujourd'hui. Elle se découpait, au contraire, en golfes et en promontoires. Les deux petits fleuves qui se traînent aujourd'hui vers la mer, à travers des terrains de nouvelle formation, se perdaient alors dans des estuaires profonds. Jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, un golfe séparait le Bas-Poitou de l'Aunis; des baies secondaires s'évasaient au nord jusqu'à Luçon et à Maillezais, à l'est jusqu'à Niort, au midi jusqu'à Aigrefeuille. La Sèvre, qui se jette aujourd'hui, après un long parcours, dans la baie de l'Aiguillon, avait à peine un nom. »

» Dans sa grande *Géographie*, M. Elysée Reclus dit brièvement la même chose.

» Or, ce qui n'était qu'une vérité présumée et une théorie scientifique, devient, du fait de la découverte du banc d'huîtres du quartier du Port, une vérité matérielle désormais acquise à la science historique et géographique. Je ne saurais m'imaginer que l'esprit de doute et de critique puisse se hasarder à donner à ce banc d'huîtres une origine factice et une existence occasionnelle. Des coquilles parsemées dans le sol, même réunies en quantités plus ou moins considérables, ne prouveraient rien; mais un banc entier et prolongé, ne présentant rien que de naturel, prouve beaucoup, surtout s'il recèle des huîtres entières. Donc, si un banc de cette sorte existe dans le sol niortais, il faut en conclure qu'il fut un temps où les eaux de la mer baignaient les environs de Niort. Il me semble que ma conclusion est indéniable et qu'on ne verra pas, dans les huîtres que le banc recèle, des débris de cuisine semblables à ces amas qu'on trouve sur les côtes du Danemark. »

M. Emile Breuillac (*Rev. arch.*, août 1883) n'admet point les conclusions de M. Caillé. On a découvert, dit-il, avec ce banc d'huîtres de nombreux vestiges gallo-romains qui interdisent de supposer que le sol niortais ait été recouvert par les eaux de la mer jusqu'au VIe siècle. Le P. de la Croix pense que les alluvions signalées proviennent non de la mer, mais de débordements de la Sèvre, et que les huîtres ont été employées dans les fondations des édifices comme mode d'assolement ou de drainage.

*
* *

Les fouilles de Tell-el-Maskhoutah. — Dans l'une des dernières séances de la Société de géographie, M. A. Rhoné a lu un travail, dont il a commencé la publica-

tion dans la *Chronique des Arts*, sur les fouilles exécutées au printemps de cette année en Egypte, par une Société anglaise qui s'est fondée dans ce but.

La première campagne a été exécutée sous la direction de M. E. Naville, savant égyptologue de Genève. Les travaux ont commencé en janvier 1883. Pour but de son exploration, M. Naville avait choisi les célèbres monticules ou *tells* de Tell-el-Maskhoutah, qu'on supposait être le site de Raamsès ou Ramsès, une des deux villes désignées dans le premier chapitre de l'Exode comme ayant été construites par le travail forcé des Hébreux. Les inscriptions hiéroglyphiques qui ont été retrouvées, ont permis à M. Naville d'identifier les buttes de Tell-el-Maskhoutah, non avec Ramsès, mais avec *Pithom*, la seconde des villes que la Bible dit avoir été construites « pour Pharaon » pendant la captivité des Hébreux. Ces inscriptions montrent que Pithom (ou mieux *Pa-Toum*) était le nom religieux de la ville dont *Succoth* (ou *Thoukout* en égyptien) était le nom civil. Le premier lieu de campement des Israélites lorsqu'ils quittèrent la terre d'Egypte se trouve ainsi déterminé.

La continuation des fouilles a donné des résultats que M. A. Rhoné dit être du plus haut intérêt et dont voici le résumé :

1° La fondation de Pithom est due à Ramsès II (Sésostris); en conséquence, ce Pharaon a été réellement, comme on le supposait déjà, le grand oppresseur des Hébreux ;

2° Les noms grecs et romains de Pithom étaient *Hero, Ero*, ou *Heroopolis*, dérivés du mot égyptien *Ara* ou « maison d'entrepôt, » et désignant, avec évidence, cet endroit comme une « ville d'entrepôt » qui était capitale de la province;

3° Le temple fondé par Ramsès II fut reconstruit par les rois Bubastites, de la race de Sishak (le *Sésac* de la Bible). Il existait encore sous les Ptolémées ; et plus tard, à l'époque romaine, il fut converti en un camp fortifié. Dans les ruines, on a trouvé des statues et des fragments de statues ; une borne milliaire romaine indiquant la distance de Pithom à Clysma ; enfin, une grande et importante stèle historique de Ptolémée Philadelphe, la *stèle de Pithom*. Ce document, du même ordre que la *pierre de Rosette*, mais écrit en hiéroglyphes seulement, raconte la fondation de la ville d'Arsinoé et fournit des détails sur la construction du canal antique de Suez, ce canal qui faisait communiquer le Nil avec la mer Rouge et occupait à peu près l'emplacement du moderne canal d'eau douce qui passe devant les buttes de Tell-el-Maskhoutah. Parmi d'autres indications géographiques, cette stèle donne pour la première fois le nom égyptien d'une localité qu'on est amené à identifier avec le *Pihahiroth* de la Bible, lieu près duquel les Israélites franchirent la mer Rouge, dont un estuaire s'étendait probablement jusqu'au milieu de l'isthme. Désormais, c'est à l'est ou au sud-est de Pithom qu'il faut chercher ce lieu de passage, et on doit abandonner définitivement la théorie du docteur Brugsch, qui plaçait la route de l'Exode vers le nord-est de l'isthme.

D'autres restes, et les plus intéressants peut-être, mis au jour par ces fouilles, sont les vastes magasins ou chambres d'entrepôts qui ont valu à ce lieu sa dénomination spéciale de *ville d'entrepôt*, et qui diffèrent de toutes les constructions antiques découvertes jusqu'à ce jour en Egypte. Pour déblayer ces chambres, probablement construites par les Hébreux avec des briques façonnées par eux, comme cela est rapporté dans le récit biblique, il a fallu enlever 18,000 mètres cubes de sable et de terre.

La Société anglaise ne va pas s'arrêter en si beau chemin. Comme but de sa prochaine campagne, elle se propose d'entreprendre l'exploration des vastes buttes de décombres qui marquent le site de la ville de *Tanis* des Grecs, la *Tsoann* de la Bible, aujourd'hui le village de Sân, perdu au milieu des lagunes de Menzalèh. Les ruines de cette ville fameuse, sur lesquelles Mariette-Bey appelait encore l'attention dans son testament scientifique, ont été à peine effleurées par la pioche de l'explorateur, et ses monticules qui sont parmi les plus considérables et les plus intacts de l'Egypte promettent une riche moisson de découvertes. *(Polybiblion.)*

*
* *

Parmi les missions archéologiques exécutées par divers savants français au cours de la campagne de notre armée en Tunisie, il en est peu qui aient été aussi fructueuses que celle de M. J. Poinssot qui a rapporté de son voyage le texte de plus de cinq cents inscriptions romaines inédites avec de nombreuses vues photographiques des ruines explorées. M. Poinssot publie, en ce moment, dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, le texte de ces inscriptions dont il donnera dans la suite un commentaire développé. « J'aurais désiré, dit-il, accompagner ces inscriptions des observations et des commentaires qu'elles comportent ; mais l'étude de plus de cinq cents textes nouveaux nécessite un travail considérable qui en eût fait différer longtemps encore la publication. J'ai pensé qu'il valait mieux mettre sans délai ces documents à la disposition des personnes qui s'intéressent à l'histoire de l'Afrique romaine, et je me contenterai, pour le présent, de mettre tous mes soins à reproduire fidèlement les textes, me réservant d'y revenir plus tard pour les analyser tout à loisir. » Il serait également fort désirable que M. Poinssot accompagnât sa publication de la reproduction des ruines et des monuments qu'il a explorés et dont il nous a montré d'excellentes épreuves photographiques.

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

ARCHÆOLOGISCH-EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH.

JAHRGANG VII, 1883. HEFT 1.

Swoboda. *Convention du roi Amyntas de Macédoine avec la ville d'Olynthus.*

Klein. *Études sur l'histoire des artistes grecs* (suite). III. *Les Daedalides.*

Diner. *Archéologie et épigraphie de l'Autriche-Hongrie.*

Lœwy. *Inscription inédite de Rhodes; inscriptions de Gjolbaschi.*

Orsi. *Inscriptions de l'Albanie.*

Bendorff. *Inscriptions grecques de Physkos.*

Gomperz. *Sur des inscriptions grecques.*

Hirschfeld. *Communications épigraphiques : 1° Inscriptions de la Bosnie; 2° Inscriptions de la Carinthie.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE.

121. Baume (Robert). Die Kieferfragmente von La Naulette und aus der Schipkahöhle, als Merkmale für die Existenz inferiorer Menschenrassen in der Diluvialzeit. Mit 14 Holzschnitten. In-8 de 46 p. Leipzig, Arthur Félix.

Ce livre est une étude d'anthropologie sur les ossements humains découverts au Trou de la Naulette en Belgique, pendant l'année 1866, avec des ossements de mammouth et d'autres animaux de l'époque géologique du diluvium.

122. Becker (K. von). Versuch e. Lösung der Celtenfrage durch Unterscheidung der Celten und der Gallier. In-8. Karlsruhe, Bielefeld.

123. Bunzlau (Kr.). Die Martinikirche in Breslau und das von Rechenbergsche

Altarwerk in Klitschdorf. In-4. Breslau, Trewendt.

124. Cawadias (P.). Ἀρχαιολογία. Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς Καλλιτεχνίας, ὑπὸ Π. ΚΑΒΒΑΔΙΑ, ὑφηγητοῦ τῆς ἀρχαιολογίας ἐν τῷ ἐθν. Πανεπιστημίῳ καὶ ἐφόρου τῶν ἀρχαιοτήτων. Premier fascicule. Athènes, typographie de l'Union, 1883. In-8 de 192 p. et 51 vignettes.

Ce volume est un traité général fort érudit sur l'architecture grecque et le commencement de l'histoire de la sculpture jusqu'à l'époque des statues des Branchides.

125. Chaffers. (Wm.). The Collector's Handbook of Marks and Monograms on Pottery and Porcelain of the Renaissance and Modern Period. In-8 de 182 p. Londres, Bickers.

126. Ewald (P.) et Loewe (G.). Exempla scripturae visigoticae 40 tabulis expressae. In-f. Heidelberg, Koester.

127. Faudel et Bleicher. Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace. In-8. Colmar, Barth.

128. Frantz (J.). Die Kriege der Scipionen in Spanien (536-548). In-8. Munich, Ackermann.

129. Friedrich (C.). Die Elfenbeinreliefs an der Kanzel d. Doms zu Aachen. Eine Nachbildg. der Theoderischsstatue in Ravenna und Aachen. In-8. Nurenberg, Ackermann.

130. Furtwangler (A.). La collection Sabouroff. Monuments de l'art grec. In-f. Berlin, Asher.

131. Gutierrez (Antonio Garcia). Catalogo del Museo arqueologico nacional, que se publica siendo Director del mismo el excmo. sr. D. Antonio Garcia Gutierrez, individuo de numero de la Real Academia Espanola, y comisionado especial para este trabajo, con la colaboracion de los empleados facultativos, cuyos nombres van consignados al frente de cada una de las secciones, por don Juan de Dios de la Rada y Delgado, Director y Catedratico de termino de la Escuela Superior de Diplomatica, y Jefe de la seccion primera de dicho Museo. — *Seccion primera.* Tomo I. In-8 de lvi-320 p. Madrid, Fortanet.

Ce premier volume, rédigé par M. de Dios de la Rada, renferme une introduction dans laquelle l'auteur raconte la formation du Musée archéologique de Madrid, qui n'existe que depuis quelques années, et il indique les différentes séries déjà nombreuses dont ce Musée est composé. On y trouve deux sections principales : 1° les civilisations primitives et les temps préhistoriques ; 2° les temps historiques subdivisés eux-mêmes en deux séries : les monuments de l'art païen et les monuments de l'art chrétien.

132. Hauser (Aloïs). Spalato und die Romischen Monumente Dalmatiens. Die Restaurirung des Domes zu Spalato. In-8 de 52 p. Vienne, Ad. Holder.

Cette étude, qui concerne spécialement le palais de Dioclétien, est ornée d'une planche, donnant le plan restitué de ce monument, et de deux dessins d'architecture.

133. Hefner-Alteneck (J.-H. von). Trachten, Kunstwerke und Geratschaften vom fruhen Mittelalter bis Ende d. XVIII Jahrh. Deuxième édition. In-8. Francfort, Keller.

134. Jordani (H.). De formae urbis Romae fragmento novo disputatio. In-4 de 10 p. et une planche. Rome, Salvinci.

Publication de l'Institut archéologique allemand, dédiée à Richard Lepsius. Le fragment dont il s'agit a été découvert au mois d'avril 1882 ; on y voit représentés les temples de la Concorde et de Saturne, la basilique Julia et une partie du temple de Castor.

135. Kalesse (E.). Führer durch die Sammlungen des Museums schlesischer Altertümer in Breslau. In-8. Breslau, Trewendt.

136. Karabacek (J.). Die Theod. Graf'schen Funde in Aegypten : der Papyrusfund El Fayûm ; die textilen Graberfunde. In-8. Vienne, Gerold.

137. Keeping. (W.). The Fossils and Palaeontological Affinities of the Neocomian Deposits of Upware and Brickhill. Avec planches. In-8. Cambridge, Warehouse.

138. Kiepert (H.). Karte der Ruinenfelder von Babylon. Chromolith. Mit Text. Berlin, Reimer.

139. Kisch (W.). Die alten Strassen und Platze Wien's und ihre historisch interessanten Hauser. In-4. Vienne, Gottlieb.

140. Lubke (W.). Wandtafeln zur Kunstgeschichte. Darstellung der bedeutendsten Denkmaler der Baukunst. Ausgewahlt und eingeleitet von W. Lübke, gezeichnet von C. Gunzenhauser. In-f. Stuttgart, Wittwer.

141. Mommsen (A.). Chronologie. Untersuchungen über das Kalenderwesen der Griechen, insonderheit der Athener. In-8. Leipzig, Teubner.

142. Mothes (O.). Die Baukunst d. Mittelalters in Italien, von der ersten Entwicklung bis zu ihrer hochsten Blüthe. In-4. Iéna, Costenoble.

143. *Ornamentenschatz*. Ein Musterbuch stilvoller Ornamente aus allen Kunstepochen mit erlaut. Text. In-4. Stuttgart, Thienemann.

144. Otte (H.). Handbuch der Kirchlichen Kunst-Archaologie des deutschen Mittelalters. 5e édition. In-8. Leipzig, Weigel.

145. Paulus (E.). Bilder aus Kunst und Alterthum in Deutschland. In-8. Stuttgard, Bonz.

146. Racinet (A.). Geschichte des Kostüms in 500 Tafeln in Gold, — Silber — und Farbendr. Mit erlaut. Text. Deutsche Ausg. von A. Rosenberg. In-4. Berlin, Wasmuth.

147. Raschdorff. (J.-C.). Palast-Architektur von Ober-Italien und Toscana vom XV bis XVII Jahrhundert. In-f. Berlin, Wasmuth.

148. Rodenbach (C.). La coudée, étalon linéaire des Egyptiens. In-4 de 68 p. et une planche. Bruxelles, Muquardt.

Dans ce travail qui vient à l'encontre de l'important mémoire de M. P. Bortolotti sur le même sujet (*Il cubito egizio primitivo*, Modene, 1881-1883), M. Rodenbach cherche à prouver que toutes les mesures de longueur de l'ancienne Egypte se rattachent à la coudée de 0m 540. Il compare les nilomètres de Roudah et d'Eléphantine avec les étalons de coudées égyptiennes conservés dans les musées. M. Rodenbach distingue : la coudée royale ou septénaire composée de sept palmes et mesurant 0m 522; la coudée ptolémaïque de 0m 525, et la coudée assyro-chaldéenne importée en Egypte par les Hyksos et ayant 0m 540.

149. *Sammlung* kunstgewerblicher und kunsthistorischer Vortrage. (Paraît par livraisons.) In-8. Leipzig, Schloemp.

Le fascicule 8 comprend : Geschichte der Seidenwebekunst vom Mittelalter zum bis Rokoko, von *E. Kalesse.*

Le fascicule 9 comprend : Das arabische Ornament; Vortrag von *G. Diercks.*

150. Sommer (G.) und Jacobs (C-E.). Darstellung beschreibende der alter Bau-u. Kunst-Denkmaler der Prov. Sachsen. Septième livraison : Die Grafschaft Wernigerode. In-8. Halle, Hendel.

151. Sybel (L. von). Kritik der aegyptischen Ornaments : archæologische Studie. In-8. Marburg, Elwert.

152. Taylor (Isaac). The Alphabet : an Account of the Origin and Development of Letters. 2 vol. in-8 de 752 p. Londres, Paul, Trench et Cie.

153. Thiersch (Friedrich). Die Konigsburg von Pergamon, Ein Bild aus der Griechischen Vorzeit. In-f. de 14 p. et un plan à vol d'oiseau. Stuttgard, Engelhorn.

L'auteur est un architecte qui est allé, en touriste, visiter l'Asie-Mineure. Il décrit le site de l'antique Pergame, raconte l'histoire des fouilles que les Allemands y ont entreprises ces dernières années et enfin essaye une reconstitution de la Pergame antique telle qu'elle a dû être au temps des Attalides. Ce travail fait grand honneur à l'imagination de l'auteur.

154. Urlichs (L. von). Pergamon. Geschichte und Kunst. Vortrag. In-8. Leipzig, Weigel.

155. Valentin (V.). Neues über Venus von Milo (dans les *Beitrage zur Kunstgeschichte*, septième livraison). In-8. Leipzig, Seemann.

156. Veckenstedt (E.). Die Myten, Sagen und Legenden der Zamaiten (Litauer). In-8. Heidelberg, Winter.

157. *Verzeichniss* der Gypsabgüsse der Konigl. Museen zu Berlin. Kleine Ausgabe. In-8. Berlin, Weidmann.

158. Wassner (J.). De heroum apud Graecos cultu. In-8. Kiel, Lipsius et Tischer.

Pour la chronique et la bibliographie,

Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

31 OCTOBRE 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Séances des 3, 10 et 17 Aout 1883.

M. Félix Robiou adresse à l'Académie un mémoire intitulé : *Le système chronologique de M. Lieblein, sur les trois premières dynasties du nouvel empire égyptien et sur le synchronisme égyptien de l'Exode.*

M. Schwab communique le déchiffrement d'une inscription judéo-chaldéenne, tracée sur une terre cuite, en forme de bol, découverte près de Hillah, en Babylonie. Elle est conservée au British Museum. Les cinq lignes qu'elle contient forment cinq cercles concentriques. L'inscription est ainsi conçue : « Salut du ciel pour (donner) la vie du ciel à Aschir Mehadioud... au nom de l'Eternel, le Saint, le Grand Dieu d'Israël, dont la parole, aussitôt qu'énoncée, est exécutée. » Suit un verset du *Cantique* (III, 7), relatant la garde du lit de Salomon ; puis vient la bénédiction sacerdotale mosaïque (*Nomb.* VI, 24-26) ; enfin, après la formule finale ordinaire : « Amen, Amen, selâ ! » se lit un verset devant servir de préservatif contre les maléfices des démons ; il est tiré d'Isaïe (XLIV, 25). Par la forme des caractères et surtout par la disposition des lignes, ce texte peut être attribué au VIe siècle de notre ère.

M. Salomon Reinach lit une étude intitulée : « *Observations sur la chronologie de quelques archontes athéniens, postérieurs à la* 120e *olympiade.* » La fixation de la liste des archontes athéniens, dont la mention sert à dater beaucoup de documents, est d'une grande importance pour la chronologie et l'histoire de la Grèce. La dernière liste, dressée en 1875 par M. Gelzer, peut être complétée et corrigée sur beaucoup de points à l'aide des inscriptions découvertes par les membres de l'école française d'Athènes à Délos. L'étude de M. Reinach a pour but de faire servir à cet effet les textes recueillis par M. Hauvette-Besnault, et, en 1882, par l'auteur lui-même.

M. Maspero, directeur général des fouilles en Egypte, rend compte à l'Académie des résultats de ses recherches durant l'année qui vient de s'écouler.

Un curieux tombeau de la onzième dynastie, trouvé à Thèbes, a été apporté au musée de Boulaq. A Saqqarah, on a découvert une tombe, remontant à la sixième dynastie, avec une voûte destinée à empêcher l'effondrement du couvercle et une décoration analogue à celle du tombeau thébain. On connaît l'opinion, souvent exprimée, de Mariette : l'éminent archéologue était convaincu qu'entre la sixième et la onzième dynastie, il existe une lacune dans les monuments de l'Égypte, d'où il résulte un hiatus étrange pour l'histoire et la chronologie de ce pays. C'est une sorte d'éclipse brusque, prolongée, inexpliquée, inexplicable peut-être, laquelle, à un moment donné, cesse tout à coup d'une manière non moins mystérieuse. Mariette en concluait que l'art thébain s'était, durant cet intervalle, développé isolément. Cette conclusion est singulièrement affaiblie par la comparaison des deux monuments recueillis cette année par M. Maspero, à Thèbes d'une part, à Memphis d'autre part. Placés chacun à l'extrême limite de la lacune dont il s'agit, ils n'en montrent pas moins aux yeux les moins prévenus des traits communs qui

attestent un développement commun et général de l'art aux deux pôles du monde égyptien pendant cette période.

Il faut signaler encore, à Thèbes, la découverte d'un sarcophage avec inscription à l'encre noire et à l'encre rouge. On s'est assuré qu'il avait été publié par M. Lepsius; bien plus, qu'il avait passé sous les yeux des savants français en 1799. Il a été transporté au musée de Boulaq. Ce sarcophage provient d'un tombeau qui a servi, dans l'antiquité, d'église chrétienne. Les tombeaux thébains sont creusés, comme on sait, dans le roc; ils se composent principalement d'un long couloir de 30 à 40 mètres, aboutissant à la chambre funéraire. Avant de parvenir à cette chambre, le couloir traverse un caveau à cheval sur lui, pour ainsi dire. Plus d'une fois, les chrétiens ont profité de ces dispositions pour transformer ces grottes en églises. Voici comment : le couloir était muré à une certaine distance du caveau, de façon à former avec lui les quatre branches d'une croix. Le tombeau dont il s'agit devint ainsi une église dont les parois ont reçu, sous forme d'inscriptions coptes, des passages des homélies de saint Basile et de saint Cyrille, des fragments liturgiques. On y a recueilli cinq stèles également couvertes d'inscriptions pieuses. L'église ne dura pas longtemps : elle fut ruinée par un éboulement de la montagne, qui paraît avoir surpris plusieurs personnes. M. Maspero y a recueilli, en effet, des ossements humains et une tunique de cuir tachée de sang, semblable à celle que portaient les solitaires de la Thébaïde.

A Philœ, M. Maspero a pu explorer les ruines de deux anciens couvents chrétiens voisins des cataractes. Il y a trouvé une vingtaine de tombes, dont deux appartiennent à des évêques inconnus de Philœ. Sur ce point, de nouvelles recherches sont à faire; il existe des restes d'autres couvents. Malheureusement, les explorations y sont difficiles, à cause de la répugnance des ouvriers arabes à passer la nuit dans ces parages.

En somme, les découvertes accomplies jusqu'à ce jour dans cette direction prouvent qu'il y a, en Égypte, les matériaux d'un musée copte qui serait précieux pour l'histoire de l'Eglise.

Des fouilles ont été exécutées, non sans succès, dans les localités où l'on n'en fait plus aujourd'hui. A Coptos, M. Maspero a exhumé des inscriptions grecques et latines et dégagé les restes du grand temple, aussi considérable par ses dimensions que celui d'Edfou et consacré au dieu Khem ithyphallique. A Denderah, notre compatriote a trouvé une avenue de sphinx, dont plusieurs étaient encore en place, mais une avenue minuscule, les sphinx ne mesurant que 50 centimètres environ de longueur. A l'extrémité il y avait un sphinx grec. La forme en est connue : c'est un lion assis, les pattes de devant dressées; il a la tête d'une jeune fille; la chevelure est disposée en quatre plaques sur la tête.

En résumé, cette campagne a produit environ deux cents monuments nouveaux d'origine copte ou pharaonique; plus de cinq cents ostraca (tessons avec inscriptions) dont les lieux de provenance sont connus; enfin, deux tombes d'une grande valeur pour élucider un problème historique et chronologique.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DES VACANCES.

M. le baron Dard est nommé associé correspondant à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

M. l'abbé Thédenat communique le dessin de deux mosaïques trouvées à Tabarka (Tunisie), par M. le capitaine Rebora. La première contient l'épitaphe de la vierge Castula; la seconde, de la fin du ve ou du commencement du vi^e^ siècle, représente un évêque debout devant un siège épiscopal, dans l'attitude de la prière.

M. l'abbé Thédenat communique en outre plusieurs inscriptions de Tabarka également découvertes par M. Rebora.

M. Mazard place sous les yeux de la Société les photographies de sculptures gallo-romaines provenant de Vittel (Vosges).

M. Flouest donne lecture d'une lettre de M. Morel, de Carpentras, signalant l'existence, dans sa collection, d'un casque en bronze, de tout point semblable à celui qui a été découvert en 1882 à Breuvannes et qui a été gravé dans les Mémoires de la Société.

M. de Villefosse communique, de la part de M. l'abbé Cérès, directeur du musée de Rodez, le dessin d'une inscription romaine conservée dans la même localité. Cette inscription, qui provient probablement d'une borne milliaire, est datée de l'année 252 de notre ère.

M. de Villefosse signale également un cachet d'oculiste découvert à Reims dans les premiers jours du mois de juillet 1883, et dont une copie lui a été adressée par M. Demaison.

M. Duplessis lit un mémoire sur les différentes éditions de la Bible de Holbein.

Le Secrétaire, Eug. MÜNTZ.

NOUVELLES DIVERSES

M. Salomon Reinach fournit à la *Revue archéologique* les renseignements qui suivent relativement aux fouilles que le gouvernement turc a récemment fait entreprendre officiellement :

« A la suite d'un voyage d'Hamdi-Bey à Smyrne, il fut décidé que les premières fouilles porteraient sur l'Eolide, en particulier sur les environs de l'ancienne Grynium, dont le temple, si célèbre dans l'antiquité n'a pas encore été retrouvé. La direction des travaux fut confiée à un homme qui connaît admirablement le pays, où il réside depuis vingt ans, M. Démosthène Baltazzi. Pendant deux ans, M. Baltazzi a été attaché, en qualité de commissaire impérial, aux fouilles de l'Ecole française à Myrina .... Le 23 avril, les premiers coups de pioche ont été donnés dans la nécropole, jusqu'à présent inexplorée, de Grynium. La position de Grynium peut être déterminée assez exactement par les témoignages des géographes anciens et le récit du voyage d'Aristide le Rhéteur; l'emplacement de cette ville n'est assurément pas éloigné du hameau appelé aujourd'hui *Sakrân* (voir la carte publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1882). Les tombeaux, à cet endroit, sont en assez grand nombre, mais plusieurs paraissent avoir été violés dans l'antiquité. On y a trouvé de petits vases en terre cuite et quelques fragments de bronze. La construction des sépultures n'est pas uniforme : quelques-unes sont des sarcophages, d'autres sont des tombes creusées dans le tuf et recouvertes de plaques calcaires.

Quant au temple de Grynium, que nous avons vainement cherché plus d'une fois, il paraît bien qu'il a entièrement disparu. Dans une petite presqu'île que la côte forme près de Sakrân, on voit des restes de murs ayant appartenu à un édifice byzantin : peut-être cet édifice a-t-il été construit sur l'emplacement du temple, dont les marbres auront été préalablement tous enlevés..... Quelques jours après, on a commencé les travaux dans la nécropole de *Doumanli-Dagh*, c'est-à-dire non loin de l'emplacement où la carte de Kiepert place Aegae. Comme Aegae, suivant toute probabilité, est beaucoup plus loin dans l'intérieur, à *Nimroud-Kalessi*, il n'est pas encore possible d'identifier *Doumanli-Dagh* avec une des villes de l'Eolide mentionnées par les anciens. Les tombeaux, nous écrit-on, y sont disposés sur une petite esplanade; tout autour, il y a un mur de construction très ancienne. Un premier tombeau a fourni un miroir de bronze; le suivant

contenait cinq vases en argile et une petite fiole en verre de couleur jaune foncé, ornée d'une spirale bleue en relief, malheureusement brisée en morceaux. Tout à côté un autre tombeau renfermait un miroir de bronze et une aiguille très bien conservée; enfin, dans une quatrième tombe, on a découvert une figurine en terre cuite haute de 0 m 17, représentant un éphèbe ailé debout, les bras croisés sur la poitrine, ayant à sa droite une oie qui semble vouloir jouer avec lui. Ces tombeaux sont construits en pierre de taille et couverts d'une ou plusieurs plaques de granit très épaisses. On y a encore trouvé différents fragments de terre cuite, de la poterie à reliefs, dite *samienne*, et un objet en verre. La pâte des terres cuites est d'une couleur plus foncée que celle des figurines de Myrina; il faut donc admettre, si ce renseignement est exact, l'existence d'un centre de fabrication distinct à *Doumanli-Dagh*.

Le 8 mai, M. Baltazzi s'est transporté à *Tchandarli*, l'ancienne Pitane que Choiseul-Gouffier, Mionnet et d'autres ont identifié à tort à Myrina (auj. *Kalabassary*), Pitane est aujourd'hui une petite ville assez florissante, avec un bon port desservi par les bateaux à vapeur de Smyrne. On y a toujours découvert beaucoup de monnaies de bronze; MM. Pottier et Hauvette-Besnault, en 1870, y ont copié deux inscriptions (*Bull. de corresp. hell.*, 1880, p. 376), mais aucune fouille n'y avait été entreprise jusqu'à présent. La nécropole de Pitane est considérable et se trouve juste en dehors du village moderne, de sorte que les recherches peuvent se poursuivre sans difficulté. Les tombeaux sont rapprochés l'un de l'autre et creusés dans le tuf comme à Myrina; ils sont remplis de terre et la plupart sans couvercle. Les vases qu'on y a trouvés présentent un grand intérêt; M. Baltazzi nous signale une grande amphore rouge avec peintures noires, des fragments d'un grand vase à fond clair où l'on voit un cerf de style corinthien, une coupe avec des dessins archaïques, des assiettes peintes, etc..... Notre correspondant nous décrit aussi une aryballe de même provenance, décorée de cinq guerriers marchant à la file, tenant des lances et des boucliers : les guerriers sont noirs, les boucliers, « couleur rouge de Venise. » La seule figurine en terre cuite que l'on ait trouvée est un fragment représentant un Silène entre les bras duquel se débat une femme : la tête du Silène est d'un modelé très expressif. Enfin, outre une très grande quantité de petits vases communs, les fouilles ont donné une très belle coupe *samienne*, une bague en bronze et quelques monnaies frustes. »

*
* *

Stephaton, l'homme a l'éponge de la Crucifixion, et les deux larrons Gestas et Dysmas. — Sous ce titre, M. Clermont-Ganneau a publié, dans la *Revue critique* (20 août 1883), une intéressante notice dans laquelle il est question de la plaque de bois sculpté, du XIIe siècle, dont M. Robert de Lasteyrie a donné ici même le commentaire (*Gazette archéologique*, p. 101 et pl. XVII, 1883). Un des acteurs de la Passion, le porte-éponge, porte sur cette plaque, ainsi que sur trois autres monuments du moyen-âge, le nom de STEFATON. M. Clermont-Ganneau se demande si ce nom « n'aurait pas tout simplement la même origine que celui de *Longinus*, Λογγῖνος, que l'on a supposé provenir de ΛΟΓΧΗ, *lance*; s'il ne serait pas, en un mot, le résultat d'une méprise matérielle ayant fait passer la désignation de l'objet traditionnel au personnage qui s'en sert. Σπόγγον, *éponge* (à l'accusatif), contient les éléments graphiques de στέφατον, comme il est facile de le voir en superposant les deux mots transcrits en lettres onciales :

CΠΟΓΓΟΝ
CΤΕΦΑΤΟΝ

» Je crois que si l'on avait affaire à une question de manuscrits, les paléographes admettraient, sans trop de peine, que la seconde leçon est issue de la première. L'attraction du mot ou du nom propre CΤΕΦΑΝΟC a pu faciliter l'altération. L'on pourrait être aussi tenté de supposer que

c'est le mot même CTEΦANOC, désignant la *couronne d'épines*, qui a été le point de départ de l'erreur à laquelle le porte-éponge doit son nom. Cette conjecture me semble cependant moins satisfaisante que la précédente, car il serait bizarre que la tradition, procédant en sens inverse de ses tendances habituelles, eût altéré un vocable de forme compréhensible et satisfaisante CTEΦANOC, en un vocable insolite CTEΦATON. »

D'après une explication non moins ingénieuse et subtile, le nom du bon larron, *Dysmas*, se serait formé de δυσμάς, *accusatif* de δυσμαί, *occident*. Ce nom de δυσμάς se trouvait inscrit au dessous du *soleil et de la lune*, qui apparaissent constamment au dessus des deux larrons, des deux côtés de la croix, dans les plus anciennes images de la crucifixion.

Le nom du mauvais larron, *Gestas*, paraît plus embarrassant à M. Clermont-Ganneau. « Il offre, dit-il, les variantes ΓECTAC, ΓEYCTAC, ΓICTAC, ETEΓAC. Serait-ce une série de lectures fautives oscillant autour de EICTAC, εἰς τὰς, et les noms des deux larrons proviendraient-ils de l'épigraphe EICTACΔYCMAC, εἰς τὰς δυσμάς (= εἰς δυσμάς), arbitrairement coupée en deux mots : EICTAC + ΔYCMAC ? »

* * *

M. Cavvadias a trouvé à Spata, en Attique, une stèle funéraire du IVe siècle avant notre ère, surmontée d'un fronton orné d'un bas-relief qui représente une femme drapée et assise sur un siège; devant elle, une autre femme, debout, lui présente des bijoux dans une petite cassette. Cette scène est accompagnée de l'inscription suivante :

ΚΑΛΛΙΣΤΩ ΦΙΛΟΚΡΑΤΟΥΣ ΚΟΝΘΥΛΗΘΕΝ

« Callisto, fille de Philocrate, du dème de Conthylé. »

* * *

Un antiquaire allemand, M. le Dr Otto Puchstein, accompagné de M. Humann, l'explorateur de Pergame, vient d'être envoyé de nouveau par l'Académie de Berlin dans l'ancienne Commagène, où il a eu l'heureuse fortune de découvrir, l'année dernière, le tombeau d'Antiochus, roi de la Commagène. Ce tombeau est situé au sommet d'une montagne appelée aujourd'hui Nimroud-dagh, au nord de l'ancienne Samosate. La grande inscription qui y a été relevée par M. Puchstein et qui compte 237 lignes nous apprend que le roi Antiochus s'était fait construire ce somptueux monument pour être à la fois son tombeau et un sanctuaire où seraient honorés les dieux. Des prêtres avaient été établis à demeure pour y célébrer des sacrifices, et d'immenses revenus étaient attachés à cette institution. L'art de ce tombeau, orné de statues colossales et de grands bas-reliefs, nous fait constater que l'influence achéménide régnait sans conteste, à cette époque, à l'ouest de l'Euphrate : on se croirait en présence de sculptures provenant de Persépolis ou de Bisitoum. M. Puchstein espère faire encore en ces parages d'importantes découvertes qui viendront probablement enrichir le musée de Berlin. On annonce que l'empereur d'Allemagne a donné 35,000 marcs sur ses revenus particuliers pour les frais de moulage des statues colossales du monument d'Antiochus.

* * *

Dans sa séance du 30 juillet, le conseil municipal de Paris a émis un vote favorable à la conservation des arènes de la rue Monge. Il a été décidé que la ville de Paris ferait l'acquisition de 7,000 mètres de terrain renfermant la partie la plus importante et la plus considérable des ruines de ces arènes de Lutèce.

* * *

Découverte des ruines de l'ancienne cité romaine de Stabulum novum, en Catalogne. — L'*Itinéraire* d'Antonin place à quarante et un milles de Barcelone et à vingt-quatre de Tarragone une cité du nom de *Stabulum novum* dont l'emplacement était resté jusqu'ici indéterminé. Une commission d'archéologues catalans s'étant transportée à

Vilarench, station du chemin de fer de Barcelone à Tarragone, a exploré avec soin le terrain compris entre ce hameau et celui de Cafarell, et elle a pu constater que là était réellement l'emplacement de *Stabulum novum*. On y a trouvé une citerne de construction romaine, des pans de murs, et une sorte de *cubiculum* avec un pavé tout à fait analogue à ceux de Pompéi. Les vignes et les champs environnants ont fourni une telle abondance de *restes romains*, comme fragments d'amphores, débris de tuiles, de briques, de poteries de Sagonte que le doute n'était plus permis. Poussant plus loin leurs investigations, les archéologues catalans ont creusé le sol et ont mis à découvert toutes les substructions d'un grand édifice mesurant un espace d'environ trois cents mètres carrés. La disposition de ces substructions prouva qu'on était en présence d'immenses thermes comparables aux fameux *Thermae Stabianae*. Ajoutons enfin qu'on a retrouvé les traces de la voie romaine qui aboutissait à *Stabulum novum*.

*
* *

Le musée du Louvre vient d'acquérir une collection de cinquante terres cuites grecques provenant presque toutes de Myrina. Les types de ces figurines ont beaucoup d'analogie avec les terres cuites de Tanagra. L'une d'entre elles, qui représente une Vénus nue avec un vase à côté d'elle, est signée : **ANTICCTIOY.**

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE.

MAI ET JUIN 1883.

Waddington (W.-H.). *Inscriptions de Tarse.*

Collignon (Max.). *Stèle funéraire attique représentant une scène de palestre* (avec une planche).

Ramsay (W.-M.). *Unedited inscriptions of Asia Minor.* — III. *Phrygia.* — IV. *Lycaonia.* — V. *Cappadocia.* — VI. *Cilicia.*

Reinach (Salomon). *Fouilles de Délos.* — *L'Inopus et le sanctuaire des Cabires.*

Dumont (Albert). *Du style géométrique sur les vases grecs.*

Dragoumis (Etienne). *Quelques remarques à propos des inscriptions choragiques de Délos.*

Foucart (P.) *Le culte de Pluton dans la religion éleusinienne.*

Dubois (M.). *Lettres de l'empereur Hadrien au conseil et au peuple d'Astypalaea.*

JUILLET 1883.

Foucart (P.). *Décrets des Amphictyons de Delphes.*

Pottier (E.) et Reinach (S.). *Appliques de bronze appartenant à des vases de Myrina* (avec deux planches).

Paris (Pierre). *Inscriptions de Sébaste.*

Collignon (Max.). *Course d'apobate sur un bas-relief attique* (avec une planche).

Reinach (S.). *Fouilles de Délos.* — I. *Temple des Posidoniastes.* — II. *Statues.* — III. *Inscriptions.*

BULLETIN DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1883.

Séances des 15, 22 et 29 Décembre 1882.

Stevenson. *Fouilles de Palestine.*

MARS 1883.

Séances des 26 Janvier, 9, 16 et 23 Février.

Helbig. *Fouilles de Vulci.*
Mau. *Fouilles de Pompeï.*

AVRIL 1883.

SÉANCES DES 2, 9, 16 ET 30 MARS.

MAU. *Fouilles de Pompeï.*

HENZEN. *Inscriptions du pont de Kiachta, dans la Commagène.*

MAI 1883.

SÉANCES DES 6, 13 ET 20 AVRIL.

MANCINI (Ricardo). *Fouilles d'Orvieto.*

VIOLA (Luigi). *Fragments de vases de style géométrique, dans le territoire de Tarente.*

HENZEN. *Un fragment des Actes des Frères Arvales.*

PAIS (E.). *Observations épigraphiques.*

JUIN 1883.

HELBIG. *Fouilles de Corneto.*

MAU. *Fouilles de Pompeï.*

HENZEN. *Diplôme militaire de l'empereur Domitien, au Musée de Pesth.*

FABRICIUS et WISSOWA. *Sur une statue du musée Torlonia. Lettre de M. Tarantini à M. Helbig.*

BULLETIN MONUMENTAL

3e ET 4e FASCICULES 1883.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). *Trésor de la basilique royale de Monza* (suite). Avec planches.

LAHONDÈS (Jules de). *Les églises des pays de Foix et de Couserans* (avec gravures).

VILLEFOSSE (Héron de) et THÉDENAT (l'abbé). *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* (suite).

ROUMEJOUX (De). *Castel-Sarrazi (Dordogne).*

DELORT. *Fouilles dans le Cantal.*

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

MAI 1883.

LENORMANT (François). *L'Art du Moyen-Age dans la Pouille* (2e article).

MÜNTZ (Eugène). *L'Orfèvrerie romaine de la Renaissance, avec une étude spéciale sur Caradosso* (1er article).

JUIN 1883.

DURANTY. *Les curiosités du dessin antique dans les vases peints* (3e article).

MÜNTZ (Eugène). *L'Orfèvrerie romaine de la Renaissance, avec une étude spéciale sur Caradosso* (2e article).

JUILLET 1883.

COURAJOD (Louis). *Observations sur deux bustes du Musée de sculpture de la Renaissance, au Louvre.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

159. BARGÈS (L'abbé J.-J.-L.). Notice sur les antiquités de Belcodène, ancien *castrum de Bolcodenis* (Bouches-du-Rhône). Publication ornée de gravures et accompagnée de plusieurs planches. In-4 de 78 pages et 14 planches. Paris, Leroux.

Belcodène, situé entre Aix et Auriol, possède un ancien *castrum* romain dont il reste encore des pans de murs, et dans les ruines duquel on a trouvé des morceaux de sculpture, des fragments d'inscriptions latines et diverses autres antiquités. Après la description du *castellas* et une dissertation sur l'origine du nom de Belcodène, M. l'abbé Bargès relève une légère inexactitude du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, relative à deux inscriptions qui marquent la délimitation des *Arelatenses* et des *Aquenses*. (M. Bargès orthographie *Crulli* (sic) le nom du général *Creuly*.) Nous trouvons ensuite sous le titre : *Ancienne église de Belcodène*, une description de cette petite église qui n'offre rien d'intéressant, puis le texte et le commentaire développé d'inscriptions chrétiennes antiques malheureusement très fragmentées en général, et dont l'intérêt n'est que secondaire. Suivent enfin, sous forme de pièces justificatives, quelques documents du Moyen-Age qui sont des actes de reconnaissances faits par des tenanciers en faveur des seigneurs de Belcodène.

160. CHOISY (Auguste). Etudes sur l'architecture grecque. Première étude : l'Arsenal du Pirée, d'après le devis original

des travaux. In-4, avec deux planches. Société anonyme de publications périodiques.

L'auteur donne un essai de reconstruction de l'arsenal du Pirée, d'après une inscription trouvée l'an dernier à Athènes, par M. Alex. Mélétopoulos. Après avoir fait ressortir l'importance du monument, il en précise une sorte de devis descriptif, tel qu'il fut, avant la construction, expliqué en public à la manière des affiches de nos adjudications. M. Choisy recherche ensuite quelles furent les dispositions techniques de l'édifice, qui fut à la fois un arsenal et une promenade publique. Enfin l'auteur définit ce qu'on appelle, en terme d'architecture, « la loi des rapports simples, » et il termine en donnant la liste et l'explication de tous les termes techniques contenus dans l'inscription grecque qui est la base de son travail.

161. Darcel (Alfred). Notice des émaux et de l'orfèvrerie du Musée du Louvre. In-8 de 601 pages. Paris, au Musée du Louvre, 1883.

Ce catalogue a été composé par M. Darcel en 1867. La savante introduction qui précède chaque partie ainsi que la description des monuments sont restées les mêmes. Mais ce qui distingue cette nouvelle édition des précédentes, c'est un important supplément (n°s 926 à 983), dû à M. Emile Molinier, attaché à la conservation du Musée du Louvre. Ce supplément se compose des objets qui autrefois étaient réunis sous le nom de *Musée des souverains;* nous nous contenterons de signaler ici le soin tout particulier que M. Molinier a apporté à ses descriptions; quelques-unes constituent des notices fort érudites, comme, par exemple, celle qu'il a consacrée à la reliure du livre de prières de Catherine de Médicis.

162. Delisle (Léopold). Choix de documents géographiques conservés à la Bibliothèque Nationale. In-f° de vingt planches. Paris, Maisonneuve.

Le gouvernement fit exécuter, en 1881, des photogravures des plus anciens monuments géographiques de la Bibliothèque Nationale pour être envoyés à l'exposition de Venise. Ce sont ces photogravures que M. Delisle vient de réunir dans un album aussi utile pour la paléographie et l'archéologie que pour l'histoire de la géographie. On y trouve : un extrait de la *Notitia provinciarum* de l'empire romain de l'an 385 (écriture semi-onciale du b. s.); la Notice des provinces et des côtes de la Gaule (écriture onciale du b. s.); la Mappemonde de Saint-Sever qui fait partie du commentaire sur l'Apocalypse du moine espagnol Beatus, au XIe siècle; la carte Pisane, portulan des plus anciens qui donne la description des côtes de la Méditerranée, de la Mer Noire et de l'Océan Atlantique depuis Gibraltar jusqu'à la Hollande; enfin, en onze planches, le magnifique atlas catalan du roi Charles V, de 1375. On ne saurait trop remercier l'éminent directeur de la Bibliothèque Nationale d'avoir ainsi mis ces précieux documents à la disposition du public.

163. Mowat (Robert). Deux diplômes militaires d'Antonin, découverts à Chesters. — Une inscription romaine de Lyon au Musée Britannique. In-8 de 13 pages, avec une planche. Vienne, Savigné.

Cette brochure, extraite du *Bulletin épigraphique de la Gaule* (1882 et 1883), renferme le texte de deux diplômes militaires conservés au *British Museum* et que M. Mommsen a oublié d'insérer dans le *Corpus Inscriptionum latinarum.* Le commentaire de M. Mowat nous apprend que ces deux intéressants monuments qui portent à soixante-quinze le nombre total des diplômes militaires connus, sont de l'an 146 et sont relatifs à l'armée romaine de Bretagne. — Le troisième texte sur lequel disserte M. Mowat est une inscription en l'honneur d'Apollon, dédiée par Sextus Asicius Norbanus.

164. Omont (Henri). Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques publiques de Paris, autres que la Bibliothèque Nationale. In-8 de 10 pages.

165. Omont (Henri). Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des départements. In-8 de 18 pages. Paris, Champion.

Voici deux brochures qui, bien que peu étendues, rendront plus de services à l'érudition que nombre de gros volumes. A part la Bibliothèque Nationale, dont les inventaires s'impriment rapidement et dont toutes les collections sont maintenant l'objet des plus minutieuses recherches, rien n'est resté plus ignoré que les richesses de nos bibliothèques départementales. Et cependant, la scandaleuse histoire de Libri, récemment encore redevenue l'objet des commentaires de toute la presse, est bien de nature à démontrer la nécessité de procéder à un récollement général, méthodique et détaillé de toutes nos richesses publiques en manuscrits et en livres rares et curieux. M. Omont a pris sa part de ce travail déjà heureusement ébauché par les Bénédictins au XVIIIe siècle. Les bibliothèques de Paris, autres que la Bibliothèque Nationale, possèdent cinquante-quatre manuscrits grecs : ils sont soigneusement décrits, leur état civil est dressé. Un certain nombre sont fort intéressants soit au point de vue paléographique, soit au point de vue des miniatures dont ils sont ornés. Les bibliothèques des départements ne comptent en totalité que quatre-vingt seize manuscrits grecs. Celles qui sont les plus riches sont les bibliothèques de Besançon (10 mss.), de Caen (10 mss.), de Montpellier (15 mss.). Il en est qui remontent jusqu'au XIe siècle, et qui sont fort importants.

Pour la chronique et la bibliographie,
Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN.

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

30 NOVEMBRE 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

SÉANCE DU 24 AOUT 1883.

M. CLERMONT-GANNEAU entretient l'Académie d'une fraude qu'il a été à même de constater dans une récente visite faite au *British Museum*. Il y avait là, dans une vitrine assez mal éclairée et d'un abord difficile, des bandes de cuir provenant d'une collection dont l'achat était proposé à l'administration du Museum. M. Clermont-Ganneau a réussi à lever les obstacles que le propriétaire desdites bandes avait suscités à son examen. Et voici ce que notre compatriote a observé. Les bandes ont un aspect de vétusté qui frappe ; elles portent, écrits en caractères semblables à ceux de la stèle du roi moabite Mésa, des passages du Pentateuque. Ce texte remonterait donc aux environs du VIIIe ou du IXe siècle avant l'ère chrétienne.

En examinant les bandes attentivement, M. Clermont-Ganneau a remarqué à la surface du cuir des réglures horizontales et deux traits verticaux tracés à la pointe sèche. L'homme qui a écrit en caractères du IXe siècle les passages du Pentateuque n'a pas vu ces réglures, et de chaque côté a excédé ou n'a pas atteint les deux traits verticaux. En outre, invariablement, chaque bande présente un bord vif, tandis que le bord opposé est frangé et comme effiloché par l'usure. D'un côté, il y a donc la trace du passage récent d'un instrument tranchant; de l'autre, absence de cette trace et indice d'usure.

Il existe, comme on sait, dans les synagogues de grands rouleaux de cuir, la plupart du XVIIe et du XVIe siècle, sur lesquels est copiée en hébreu la Loi. Prenant un de ces rouleaux, dont le Museum possède quelques exemplaires, M. Clermont-Ganneau a montré que, pour obtenir les bandes en question, il avait suffi de couper avec un canif ou avec des ciseaux la partie inférieure du rouleau sur laquelle se prolonge parfois la réglure horizontale et toujours la réglure marginale verticale. Cette réglure a trahi le faussaire qui ne l'a pas vue ou qui n'a pu l'effacer.

M. DERENBOURG dit que la démonstration de M. Clermont-Ganneau est absolument concluante. Il donne des renseignements au sujet de quelques particularités présentées par la copie du Pentateuque qui existe sur les bandes. Le faussaire y a introduit des formes orthographiques ou des mots qui visaient à reproduire certains détails de la stèle de Mésa. Mais la tentative a été faite assez maladroitement pour convaincre le scribe d'ignorance et communiquer au texte une marque certaine de non-authenticité.

M. REVILLOUT communique un mémoire fait en collaboration avec M. Krall et intitulé : *La Vie d'artiste ou de bohême en Egypte*. Sur un côté d'un papyrus conservé à Vienne, on trouve cinq colonnes d'un texte serré, racontant la vie d'artiste chez les Egyptiens. Ce morceau rappelle d'une manière frappante le tableau que Théophraste nous fait de l'Impudent dans ses Caractères.

Séance du 31 Aout 1883.

M. Ledrain communique la traduction de deux textes sumériens de la collection Sarzec, l'un gravé sur une pierre en diorite noir, ayant servi de seuil; l'autre sur une statue du patési (roi) Goudéa. Voici l'interprétation que donne M. Ledrain du premier texte :

« A Bagas, femme ministre, fille d'Ana, dame de la résidence élevée, sa dame, Namkinni, patési de Sirpurla, son serviteur puissant, a fait venir pour la porte la pierre *lu*..... »

La collection de Sarzec, conservée au Louvre, renferme trois sortes de pierres : 1° la pierre *lu*, ou le diorite noir; 2° la pierre *ag* (forte), qui est un diorite gris; 3° la pierre *pa*, autre variété de diorite.

La dédicace est faite par un *patési* (roi) de la ville chaldéenne de Sirpurla, appelé Namkinni, qui, d'après M. Ledrain, a dû précéder ou suivre de très près un autre patési de la même ville, Goudéa, qui nous est déjà connu par les travaux de M. Oppert.

Voici l'autre texte, traduit par M. Ledrain :

« A Bagas, femme ministre, fille d'Ana, dame de la résidence élevée, dame assembleuse des nuages, fille du ciel sublime, sa dame, Goudéa, patési de Sirpurla, a construit le fondement du temple de Tarbusa (temple du Jugement suprême). La pierre *pa*, enfermée dans la carrière, au pays de Magan, il l'a taillée pour sa statue (de Goudéa). La dame, fille aimée du ciel sublime, Bagas, la mère (qui est) dans le temple du Jugement suprême, a prolongé l'existence de Goudéa, a amené la gloire de son nom, (parce qu') il a fait la maison de la résidence sublime. »

Bagas, ici, reçoit des qualifications plus complètes. L'inscription nous apprend que Goudéa a construit un temple à cette divinité; le roi attribue la prospérité dont il jouit à cette œuvre pie. Enfin, la statue royale a été sculptée en Chaldée dans un bloc de diorite extrait des carrières de Magan.

M. Ledrain signale, en outre, la présence du nom de Dunghi sur les grands cylindres de la collection de Sarzec. Ce Dunghi est le père de Goudéa. Il est probable que Dunghi, père de Goudéa, n'est pas un autre personnage que Dunghi, roi d'Ur. On connaîtrait donc aujourd'hui : Lik-Ninsha, fils de Goudéa, son père Dunghi, roi d'Ur, et son grand-père Lik-Bagas, roi d'Ur, l'Orcham des premiers assyriologues.

M. J. Oppert, tout en rendant hommage à la perspicacité de M. Ledrain, lui demande si l'absence de l'*apex* du clou dans les inscriptions de Naramsin (vivant vers 3850 avant J.-C.) est une raison suffisante pour croire les textes de Goudéa postérieurs au règne de Naramsin.

M. Oppert ajoute que Naramsin était de race sémitique, tandis que Goudéa était de race sumérienne. Jusqu'à preuve décisive du contraire, il y aurait donc lieu de supposer que les rois sémites ont succédé aux dynasties d'une autre race.

M. Clermont-Ganneau, commente quelques petits monuments phéniciens conservés au British Museum. Dans le nombre, il y a trois petites coupes en bronze, ornées, à l'intérieur, de dessins géométriques. Chacun de ces groupes porte un nom en caractères phéniciens, pour lesquels M. Clermont-Ganneau propose une identification avec un nom hébreu.

Séance du 7 Septembre 1883.

M. Oppert communique les résultats de ses nouvelles études métrologiques sur les étalons gravés que portent les statues du roi chaldéen Goudéa. M. Oppert, en 1872, avait déjà professé que la mesure fondamentale des Chaldéens était de 0 m 27, que c'était, non pas la coudée, mais la demi-coudée. Il fondait cette opinion sur les mensurations faites à Khorsabad, il y a quarante ans, par Botta et Flandin, et sur des indications fournies d'après des textes cunéiformes. Mais le nombre de 24,740 unités, fixé d'abord par M. Oppert, comme devant se partager les 6,790 mètres de l'enceinte de Khorsabad, fut contesté. M. Lepsius soutint même que le mur de la ville de Sargon, aujourd'hui intact, n'était qu'un mur intérieur; l'autre mur (mur imaginaire qui, de l'avis de M. Oppert, n'a jamais existé) devait, dans la pensée

de M. Lepsius, avoir la longueur de 8,547 mètres. M. Lepsius admettait un nombre arbitraire de coudées et il multipliait ce nombre par 525, nombre de millimètres représentant la valeur de la coudée égyptienne. Quant à la mesure de 0^m 270, proposée par M. Oppert, M. Lepsius se contentait, pour la rejeter, de dire que dans toute l'antiquité aucune mention n'était faite d'une pareille mesure. La découverte de l'étalon le plus ancien du monde, remontant à 4,000 ans avant J.-C., a donné tort à M. Lepsius, lequel, dans un article des Mémoires de l'Académie de Berlin, vient de déclarer que les étalons du Louvre n'existent pas, ne sont pas des mesures, mais de simples accidents, des plis de la pierre. Si ces étalons n'avaient pas juste 27 millimètres, longueur fixée par M. Oppert, il est probable que M. Lepsius n'aurait pas produit son objection plaisante. M. Oppert adopte l'opinion de M. Aurès, suivant laquelle ces étalons sont divisés en seizième. En outre, il a remarqué que chaque espace de seizième, c'est-à-dire de 0^m 0168, est subdivisé en 6, 5, 4, 3 parties égales. Le 6e du 16e, c'est-à-dire le 96e, est même divisé en 3 parties. Il y a donc ici une division en 288 parties, et le nombre le plus petit que l'on puisse admettre est la division de la demi-coudée en 2,880 parties, dont chacune représente 93 millioniêmes du mètre (0^m, 000093). Les Chaldéens, dans ces temps reculés, avaient donc une mesure, théorique, d'une excessive ténuité au moins dans le calcul.

M. Gaston Maspero donne quelques détails sur l'organisation actuelle du service des fouilles en Egypte.

Ce service fut créé en 1859 par le regretté Mariette, dans des conditions qui n'existent plus aujourd'hui. Saïd-Pacha donnait alors à notre compatriote d'assez fortes sommes ; il mettait même à sa disposition la corvée. C'est ainsi qu'il put, en plusieurs occasions, entreprendre de vastes opérations et remuer le sol de contrées entières. Mais ces largesses n'avaient aucune régularité, et, l'argent une fois dépensé, il fallait rester de longs mois à attendre un nouveau don. Ismaïl Pacha se montra moins disposé à faire des dépenses pour l'archéologie égyptienne; il garda le service des fouilles parmi les services de sa maison; les sommes accordées pour les recherches et la conservation des monuments furent de plus en plus faibles et intermittentes; il n'y avait rien de fixe que le traitement des trois employés européens.

En 1878, M. de Blignières organisa ce service et le transporta dans le ministère des travaux publics, département dont il avait la direction. Il y eut, dès lors, un budget régulier destiné à rétribuer les employés européens, les employés indigènes, à payer les dépenses occasionnées par les fouilles et par la conservation des monuments. Au moment où s'opéra cette réforme, Mariette était en proie aux plus douloureuses étreintes du mal qui allait l'emporter ; il ne put participer à l'œuvre nouvelle.

M. Maspero, devenu directeur général des fouilles, se trouva enfermé dans d'étroites limites financières. Ainsi, le budget de cette année n'a permis d'attribuer aux fouilles que 26,000 francs et aux acquisitions que 7,500 francs. Néanmoins, le régime actuel est préférable à l'ancien ; les fouilles sont moins grandioses, mais continues ; elles vont plus lentement, mais elles sont instituées de manière à être poussées à fond. En somme, le double but, qui est d'assurer la conservation des monuments découverts, soit qu'ils existent dans les collections du Musée de Boulaq, soit qu'ils aient été laissés en place sur le sol, et d'en découvrir de nouveaux, ce double but est réalisé dans une mesure qu'on peut trouver modeste, mais qui est efficace.

Le centre du service est à Boulaq, où stationne le petit bateau à vapeur qu'habite constamment le directeur des fouilles et sur lequel il se transporte sur tous les points où sa présence est nécessaire soit pour instituer ou surveiller les explorations, soit pour les inspections générales.

Les travaux de 1882 ont mis les bâtiments du musée en mesure d'abriter les collections et ont doublé leur importance. Le rangement des antiquités est terminé, sauf pour la salle gréco-byzantine, qui n'existait pas et qu'il a fallu créer de toutes pièces. Les séries ne sont pas toutes aussi

complètes qu'on pourrait le désirer. Pour l'Ancien-Empire, le musée de Boulaq est incomparable et n'a d'égal que le Louvre. Pour le Moyen-Empire, il est assez bien pourvu, surtout depuis l'installation du tombeau de Horhotpou. Pour le Nouvel-Empire, il est inférieur aux musées de l'Europe. Pour l'époque gréco-byzantine, il leur est aussi inférieur, sauf en ce qui concerne la partie copte, qui, malgré ses lacunes, restera le musée copte de beaucoup le plus riche au monde.

Le personnel, à Boulaq, se compose d'un directeur, M. Maspero ; d'un conservateur, M. Em. Brugsch ; d'un conservateur-adjoint ; d'une trentaine de gardiens et d'ouvriers indigènes.

Venons maintenant au service des fouilles et à la garde des monuments épars sur le sol.

Il était difficile de trouver parmi les indigènes, au concours desquels il faut nécessairement recourir pour les fouilles, des gens relativement honnêtes. Naguère, tous les menus objets disparaissaient; aujourd'hui, on estime que la moitié au moins de ces objets arrive au musée. C'est un progrès auquel n'ont pas été étrangers les quelques contre-maîtres que Mariette avait réussi à former.

Pour la surveillance des monuments attachés au sol, on a accepté d'anciens officiers sortis de l'armée; leur nombre est encore insuffisant. On n'a pu placer aucun de ces inspecteurs ni dans le Delta ni dans la Nubie. Il n'y a guère qu'un tiers du pays qui soit réellement surveillé. Il y a six inspections, dans lesquelles nous citerons celles des Pyramides, d'Abydos, de Denderah, de Thèbes et d'Edfou. Par exemple, les groupes importants de Minieh, de Siout-Akmin, d'Assouan, de Philœ, d'Eléphantine restent sans protection, ou peu s'en faut. Outre les six officiers inspecteurs, dont le nombre devrait être porté à neuf au moins, il y a vingt-sept gardiens subalternes. C'est avec ce personnel de trente-trois hommes que M. Maspero doit pourvoir à la conservation des monuments depuis le Caire jusqu'aux premières cataractes.

Ce personnel est loin d'être parfait ; il ne parle aucune langue étrangère ; il ignore la valeur des monuments et ne l'estime qu'à leur masse; aussi a-t-on souvent perdu des objets précieux, médailles, bijoux, ornements divers, auxquels on n'attribuait aucune importance.

Depuis deux ans, une école a été créée au Caire; là, on apprend à quelques jeunes indigènes le français, l'anglais, l'italien ; on les instruit sommairement des hiéroglyphes ; on leur apprend à discerner les caractères qui servent à établir l'âge des monuments, à reconnaitre certains cartouches royaux, etc. M. Maspero fonde les plus grandes espérances sur cette école ; il y trouvera, dit-il, une pépinière d'employés intelligents, capables de rendre des services à la direction des fouilles.

Dans les localités où sont installées des fouilles à demeure, il y a des contre-maîtres appelés *Reis* (capitaines) dans la langue du pays. Ils sont payés 75 fr. par mois; ils doivent recruter les ouvriers, les surveiller pendant le travail. Quelques-uns de ces *Reis*, dressés par Mariette, ont fini par s'intéresser aux monuments et par les connaître.

La direction des fouilles entretient huit *Reis*, disséminés entre Thèbes, les Pyramides, Abydos, etc. D'une manière continue, son personnel compte donc une trentaine d'hommes, inspecteurs ou gardiens, pour la conservation des monuments, et une dizaine pour l'organisation et la surveillance des fouilles. Avec ce petit bataillon, M. Maspero a déjà fait des choses importantes; les fellahs, assure-t-il, finissent par comprendre que les monuments conservés sur le sol leur profitent d'une manière plus durable que les monuments débités par parties aux passants. Aujourd'hui, en Egypte, il n'y a plus d'autres destructeurs des antiquités que les touristes et les marchands qui trompent la surveillance des gardiens ou abusent du défaut de protection des monuments.

Séance du 14 Septembre 1883.

M. Alb. Dumont communique le dessin de deux vases conservés au Musée de

Marseille. Le premier est un vase trouvé, en 1837, en creusant le bassin du Carénage. Ce genre d'œnochoé primitive est surtout connu par la découverte faite, il y a quelques années, sous la pouzzolane, à Santorin, dans des maisons dont la très haute antiquité est certaine, aussi bien pour les géologues que pour les antiquaires. M. Dumont a indiqué dix vases de cette forme, complets ou fragmentés, dans le catalogue sommaire des poteries de Santorin. Les tombeaux de Mycènes en ont donné plusieurs exemplaires.

On sait qu'il est important, pour l'étude des céramiques de Santorin, d'en rapprocher les exemplaires similaires trouvés dans différentes parties du monde ancien. Une œnochoé de ce genre, du Musée du Varvakion, à Athènes, est donnée comme provenant de la nécropole de Khalandri, à Syra. Trois exemplaires du Musée céramique de Sèvres paraissent provenir de Milo. Le cabinet des antiques, le Louvre, le *British Museum* en possèdent également quelques spécimens dont l'origine est inconnue. Une variante de ce type se rencontre à Chypre, mais déjà sensiblement différente. A cette liste, nous pouvons ajouter aujourd'hui Marseille. Toutefois, ces œnochoés se divisent en deux classes : le type de Santorin et un second type, que M. Dumont appelle « de Milo. » Le type de Santorin est caractérisé par deux proéminences qui indiquent les seins, en général par plus de finesse et d'élégance, et par une décoration qui marque chez l'artiste l'intention précise d'imiter la forme humaine. Le type de Milo s'éloigne de ces idées ; les seins manquent, les yeux sont omis ou très légèrement indiqués, l'ornementation consiste surtout en larges rubans, plats, horizontaux ou en godrons. C'est ce que nous voyons sur l'œnochoé de Marseille. L'ensemble du type est aussi plus lourd qu'à Santorin. Les exemplaires de ce type sont encore si rares que le vase de Marseille mérite d'être signalé, sans qu'il soit prudent, pour le moment, de tirer aucune conséquence plus générale d'une découverte faite sur ce point du littoral de la Méditerranée.

Le second vase est du même type; mais les formes sont plus pleines, le col est moins allongé ; la courbure en est moins marquée : c'est une dégénérescence du type de Milo. L'ornementation consiste en chevrons grossiers marqués dans la pâte. Cette œnocohé a été trouvée en faisant des fondations dans la rue de la République. Elle paraît prouver que la présence à Marseille du type de Milo n'est pas un fait d'exception, que cette forme a été en usage dans cette ville, et même assez longtemps pour que les caractères primitifs s'en altèrent sensiblement.

Le même musée possède d'autres vases, également trouvés à Marseille, qui méritent d'être signalés. M. Dumont indique deux œnochoés et une amphore à figures rouges sur fond noir. Elles ont été découvertes au quartier de la Belle-de-Mai, le long du chemin vicinal de Saint-Joseph, en 1880, dans une nécropole, que M. Penon, directeur du musée, a décrite avec beaucoup d'exactitude. M. Augier en a fait le plan, qu'il a reproduit en relief. Une des œnochoés, très élégante, est décorée d'une bande de feuillage ; l'autre, d'une forme plus lourde, porte deux figures, une femme et un homme. Le dessin rappelle les vases campaniens de la belle époque. L'hydrie est plus soignée : on y voit d'un côté un éphèbe et son pœdotribe (précepteur), de l'autre deux femmes faisant un sacrifice. Le style indique le troisième siècle avant notre ère. Ces poteries sont intéressantes en raison de la rareté des vases peints de style grec, trouvés de ce côté des Alpes.

M. Ferdinand Delaunay continue la lecture d'un mémoire de M. Félix Robiou, correspondant, relatif à la date de l'*Exode*.

M. Ledrain communique :

1° La traduction d'une inscription araméenne gravée sur une brique provenant de Babylone et portant un nom assyrien, *Belschunu*, identique à celui du Juif *Bilschan*, mentionné dans les livres d'Esdras et de Néhémie, et dont la vocalisation massorétique est défectueuse ;

2° La traduction d'une inscription sumérienne gravée sur une statue de Goudéa, appartenant à la collection de Sarzec, au Louvre. La statue est en diorite (*ag*)

extrait des carrières du pays de Magan (?), comme le dit l'inscription :

« A la Dame des Montagnes, Dame servante du Destin, Mère du fils des fils, sa Dame, Goudéa, patési de Sirpurla, a fait le temple de son séjour heureux. Il a fixé son culte brillant (de la déesse); il a déterminé le service stable de sa divinité. Il a construit en briques le temple où elle est établie. La pierre *ag*, enfermée dans la carrière, en la montagne de Magan, Goudéa l'a taillée pour sa propre statue. La Dame du ciel, de la terre, des êtres infernaux, la déesse Nintu, mère des dieux, a prolongé la vie de Goudéa, qui a fait son temple, elle a proclamé la gloire de son nom, car il a construit le temple en briques. »

Séance du 21 Septembre 1883.

M. Carapanos, connu par sa belle et savante publication sur les ruines de Dodone, présente à l'Académie un travail sur une *Inscription de l'oracle de Dodone*. Toutes les inscriptions déchiffrées jusqu'à ce jour contenaient des demandes adressées à l'oracle; mais aucune ne pouvait être vraiment et certainement considérée comme une réponse de l'oracle. M. Carapanos est enfin parvenu à en déchiffrer une.

Sur l'une des faces d'une plaque carrée en plomb est inscrite la demande suivante :

ΘΕΟ[ΣΤΥ]ΧΑΑΓΑ
ΘΑΕΡ[ΩΤ]ΕΙΑΝΤΙΟ
ΧΟ[ΣΤΟ]ΝΔΙΚΑΙΤΑΝ
ΔΙΩΝ[Α]ΝΥΠΕΡΥΓΙ
ΕΙΑΣ[Α]ΥΤΟΥΚΑΙΠΑ
ΤΡΟΣΚΑΙΑΔΕΛΦ
ΑΣΤ[Ι]ΝΑΘΕΩΝ
ΗΗΡ]ΩΩ]ΝΤΙΜΑΝ
ΤΙΑ[Ω]ΙΟΝ ΚΑΙ Α
ΜΕΙΝΟΝ ΕΙΗ

C'est-à-dire :

Θεός θύχα ἀγαθὰ. Ἐρωτεῖ Ἀντίοχος τὸν Δί καὶ τὰν Διωναν, ὑπὲρ ὑγιείας αὐτοῦ καὶ πατρὸς και ἀδελφας, τίνα Θεῶν ἤ Ἡρωων τιμάν τι λώιον καὶ ἄμεινον εἴη;

« Dieu et bonne fortune! Antiochus demande à Jupiter et à Dioné lequel des dieux ou des héros il doit honorer afin qu'il lui soit mieux et plus avantageux pour sa santé et celle de son père et de sa sœur. »

De l'autre côté de la plaque est inscrite la réponse suivante :

ΕΙΣΕΡΜΙ
ΟΝΑ
ΟΡΜΑ
ΣΑ
ΑΝΤΙ

C'est-à-dire :

Εἰς Ἑρμιόνα ὁρμάσα ἄντι

Ce qui signifie mot à mot : « A Hermione qui s'élance vis-à-vis. »

C'est bien là une réponse d'oracle, amphibologique et néanmoins très claire. M. Carapanos fait en effet remarquer que le mot Hermione peut être pris soit pour la déesse et l'héroïne, soit pour la ville située en face de l'île d'Hydréa et où l'on honorait plusieurs divinités, telles que Cérès et Coré, Vénus, Diane et Iphigénie. L'auteur conclut en faveur de ce dernier sens.

M. Carapanos communique aussi une note sur une pierre gravée représentant César recevant la tête de Pompée.

Sur une calcédoine un habile artiste a gravé tout un tableau historique. Cinq personnages composent ce tableau. L'un, assis sur une chaise, porte sur la tête une couronne de lauriers; il a la main gauche appuyée sur la hanche et lève la main droite vers son visage. Trois personnages sont debout, casqués, revêtus du costume militaire romain. Le premier est placé derrière le personnage assis; de la main gauche il tient un bouclier; de la droite, une lance. Le second occupe le milieu de la scène; de la main gauche il tient une lance. Le troisième est placé à l'autre extrémité, en face du personnage assis; il tient une torche allumée de la main droite et un bouclier de la main gauche. Le cinquième

personnage est agenouillé devant la personne assise ; il porte dans ses mains une tête humaine. L'interprétation que M. Carapanos donne du monument paraît évidente. César, assis sur sa chaise consulaire et entouré de trois de ses officiers, reçoit l'envoyé de Photin, tenant entre ses mains la tête de Pompée, qu'il lui présente à genoux. A cette vue, César fait le signe de l'affliction bien connu : il lève la main vers sa tête comme pour cacher ses larmes. La présence du personnage portant la torche indique que l'évènement a dû se passer pendant la nuit.

NOUVELLES DIVERSES

Les acquisitions du British Museum en 1882. — 1. *Marbres.* Statue d'athlète s'apprêtant à lancer avec une fronde un disque qu'il tient de la main gauche ; cette réplique du Discobole de Naukydes, du meilleur temps de l'art attique, a fait jadis partie de la collection Campana. — Tortue et coquillage du genre *Strombos*, avec vestiges de couleur pourpre et jaune : trouvés à Galaxidi près de Delphes. — Torse d'Aphrodite, venant de Fayoûm. — Figure archaïque, venant d'Amorgos. — Poids de marbre blanc, pareil à celui qui a été trouvé dans le téménos de Déméter, à Cnide, et sept autres poids ronds qui doivent avoir été trouvés ensemble en Grèce. — Bas-relief fragmenté représentant la partie inférieure d'une statue de femme (Cybèle ?) assise entre deux lions : provenant de Palmyre. — Deux statuettes représentant Aphrodite au bain et Aphrodite nouant sa sandale : provenant d'Antaradus. — Tête de cheval, de grandeur presque naturelle (publiée par Michaelis dans le *Journal of hellenic studies*, III, p. 234, et pl. 24), provenant de Tarente. — Buste en pierre d'homme barbu, venant de Palmyre. — Deux fragments de statuettes en pierre, représentant, l'une un joueur de flûte et l'autre un Heraclès archaïque : provenant de Cypre. — Quatre fragments du pavé du temple d'Athéné, à Egine, la surface coloriée en rouge.

2. *Bronzes.* Vingt et un vases et autres ustensiles remarquables par l'élégance de la forme et la bonne conservation : trouvés à Galaxidi, près de Delphes.

3. *Inscriptions.* Cinq blocs de marbre venant de Cypre ; les inscriptions sont fragmentées ; celle qui est le mieux conservée parle d'un vœu de l'Athénien Philinos à Sérapis. Un fragment rond d'une plaque de bronze contient une inscription latine.

4. *Terres cuites.* De Tanagra : Eros dansant, avec des traces de coloration. — Pan aux pieds de chèvre, assis sur un rocher ; à ses pieds, un bélier, deux chèvres et le *pedum.* — Figures grotesques d'un vieil homme et d'une vieille femme. — Une intéressante collection de bas-reliefs, têtes et autres fragments, extraits d'une série très importante que M. François Lenormant a rapportée de ses fouilles sur les ruines du temple de Dionysos à Tarente ; leur style les place entre le VIe et le IIIe siècle avant notre ère. — Statuette d'un géant : beau travail dans le style de l'école de Pergame ; manquent la tête, les bras et les jambes jusqu'aux genoux : provenant de Smyrne. — Anse d'une *diota* rhodienne, portant le nom du magistrat éponyme Timodikos et du mois Agrianios : provenant d'Alexandrie.

5. *Vases.* Œnochoé à figures rouges et ornements dorés ; une figure barbue en

costume asiatique (probablement Midas) s'avance sur un dromadaire, accompagnée d'un personnage vêtu du même costume. Ce vase, remarquable par le dessin et la conservation, a fait autrefois partie de la collection Beckford (Hamilton). Il a été publié dans les *Monum. dell'Instit. di Roma*, I, t. 50; cf. *Archaol. Zeitung*, 1844, pl. 24, 1 et 2. — Vase décoré de fleurs noires sur fond jaune, provenant de Pergame. — Autre vase à figures noires sur fond jaune : d'un côté, Hermès, et de l'autre, Apollon. — Coupe noire avec des figures d'animaux, trouvée dans un tombeau à Rhodes.

6. *Pierres gravées.* Huit gemmes archaïques appartenant à une classe qu'on trouve spécialement en Grèce et dans les îles de l'Archipel.

7. *Ornements en or.* Boucles d'oreilles représentant, l'une une tête de taureau, et les autres, diverses figures : provenant de Smyrne. — Petites têtes de femmes, dont l'une est couronnée de lierre; ces bijoux servaient probablement de pendeloques. Tous ces objets viennent d'Athènes.

(D'après le rapport présenté au Parlement anglais, par M. C.-T. Newton).

*
* *

Les accroissements du Musée des Antiquités, a Berlin, en 1882. — 1. *Fouilles de sépultures.* L'exploration d'une *tomba a pozzo*, près de Vulci, a fourni des vases peints ornés de dessins géométriques, des ustensiles en bronze et des bijoux. — Une autre chambre sépulcrale (*tomba a camera colla volta a botta*), près de Vulci, a fourni aussi différents vases et quelques autres objets de style phénicien. — Le poisson en or trouvé à Vettersfelde, près de Lausitz, est entré au musée de Berlin.

2. *Bronzes.* Le plus important monument de bronze entré au musée est un bas-relief d'un travail remarquable, haut de 0 m 143, et représentant Eros et Psyché; ce monument paraît détaché du revers d'un miroir trouvé en Epire (V. Furtwængler, *Sammlung Sabouroff*, pl. 135). — Statuette archaïque trouvée à Delphes, représentant Zeus tenant le foudre comme le Zeus d'Olympie et de Dodone. — Petite statuette archaïque d'Hercule imberbe, provenant de l'Etrurie. — Jupiter imberbe, statuette trouvée dans le pays des Péligniens. — Guerrier archaïque, trouvé à Tarente. — Deux miroirs remarquables, à inscriptions, trouvés à Vulci, représentant, l'un Héra et Hercule, l'autre, Tyndareos et Hermès. — Lampe avec une poignée en forme de tête de panthère, et autres menus objets provenant de Smyrne. — Inscription trouvée à Argos (cf. *Archæol. Zeitung*, 1882, p. 383). — Divers objets trouvés en Crimée et provenant de la collection Becker.

3. *Terres cuites.* — *Asie-Mineure.* Série de figurines grotesques. — Chien couché, d'un excellent travail. — Lampe ayant la forme d'un homme assis, avec une tablette sur ses genoux. — Double tête de Dionysos et de Silène, formant l'embouchure d'un vase. — De Myrina : Jeune fille assise, richement vêtue, tenant à la main une pomme; dessous, la signature : ΕΡΜΟΚΡΑΤΟΥϹ. — Figurine articulée, assise, portant une couronne très artistiquement travaillée, et ayant aux pieds de hauts cothurnes. — Artémis assise sur un coq. — De Cyzique : un moule de potier représentant un Eros avec des lions et un monogramme.

Corinthe. Esclave assis tenant entre ses bras un enfant au maillot. — Femme enceinte assise.

Tanagra. Deux déesses archaïques, dont les contours sont bien conservés, provenant sans doute d'un tombeau. — Hermès imberbe, avec la chlamyde et le pétase, un bélier à ses pieds.

Atalante. Plat avec un bas-relief qui est la reproduction d'un original en métal. La scène est une très intéressante représentation d'Eros, de Pan et d'Aphrodite.

Athènes. Tête d'une statue d'Athéné, venant probablement de l'Acropole (cf. *Archæol. Zeitung*, 1882, p. 266). — Déesse assise, avec une dédicace à Hécate (cf. *Archæol. Zeitung*, 1882, p. 265 et 267). — Bas-relief représentant une tête de femme d'un excellent style qui place ce monument vers l'an 400 av. J.-C.

Tarente. Grand masque représentant une tête de femme.

Kerstch ou *Olbia.* Divers menus objets provenant de la collection Becker.

4. *Vases.* Grand vase orné de petites figures peintes, dans le genre de celui que Micali a publié dans les *Mon. inéd.*, pl. XXXIII. Ce vase provient de Bettolle, dans les environs de Chiusi. — Coupe *calenique*, noire, avec le quadrige de la Victoire et d'Hercule et l'inscription ꟾƎOΠƎ ; trouvée à Orvieto. — Provenant d'Olbia : lecythos avec bas-relief représentant une femme qui emporte un jeune homme, probablement Borée (cf. Stephani, *Boreas und Boreaden*, pl. 1). — Un grand nombre de fragments, de tessons et de lampes trouvés sur les bords de la mer Noire et provenant de la collection Becker.

5. *Gemmes et métaux précieux.* Dix pierres gravées archaïques trouvées en Crète. — Empreintes de pierres gravées de différentes collections. — Cornaline représentant un taureau archaïque d'un beau style. — Scarabées gréco-égyptiens, avec un taureau, un poisson, la fleur de lotus. — Cristal de roche, avec un Silène dansant, couronné de lierre. — Tête antique, peut-être Auguste. — Cornaline représentant l'Athéné du Parthénon, trouvée à Rome. — Jaspe, avec un Jupiter assis. — Diverses petites feuilles d'or représentant une tête de Dionysos, une abeille, une Gorgone, provenant de Crimée et ayant fait partie de la collection Becker.

6. *Varia.* Figurines en plomb (Niké, un cheval, une tête de taureau) trouvées sur les bords de la mer Noire. Quelques menus objets en verre, de la collection Becker.

*
* *

Exposition internationale et coloniale d'Amsterdam, 1883. (Tunis, imprimerie française Borrel, 1883.)

Nous avons sous les yeux le catalogue des produits exposés par la Tunisie à l'exposition d'Amsterdam. En ce qui concerne l'archéologie, nous y trouvons les notices suivantes : *Carthage et la Tunisie au point de vue archéologique*, par le R. P. Delattre, et *l'architecture en Tunisie*, par Juste de Bourmancé, chargé d'une mission par le gouvernement français. Suit ensuite la description des objets exposés par le P. Delattre, et comprenant des stèles puniques avec inscriptions en caractères phéniciens, des sculptures, monnaies et inscriptions romaines, des mosaïques, des lampes, des poids byzantins et quelques monuments arabes. On ne saurait trop féliciter le savant religieux de son ardeur à entreprendre des fouilles archéologiques sous les ruines de Carthage, et surtout de l'initiative qu'il a prise de fonder un musée archéologique au couvent des religieux de Saint-Louis de Carthage.

*
* *

Le VIe congrès international des Orientalistes s'est réuni cette année à Leyde, dans le courant de septembre. Voici l'énumération des principaux travaux qui ont été lus et discutés dans les séances du congrès et qui peuvent intéresser l'archéologie :

« L'interprétation et l'âge de l'Avesta, par C. de Harlez. — Textes cunéiformes, par N. Strassmaier. — Sur la déesse Istar, par C. P. Tiele. — The decipherment of the Malamir Inscriptions, par A. D. Sayce. — Sur le couronnement des momies, par W. Pleyte. — Vortræge ueber die egyptische Religion, par J. Lieblein. — Inscriptions assyriennes récemment découvertes, par J. Oppert. — Die Babylonische Nimrod epos, par P. Haupt. »

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

I. — PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS.

AOUT 1883.

Duranty. *Les curiosités du dessin antique dans les vases peints* (4e et dernier article).

Gout (Paul). *Exploration archéologique de Saint-Emilion* (2e et dernier article).

Le Petit (Jules). *L'Ornementation des livres, à propos de l'exposition rétrospective de l'Union centrale.*

Rondot (Natalis). *Les Artistes et Maîtres de métiers étrangers ayant travaillé à Lyon.*

REVUE NUMISMATIQUE

(DEUXIÈME TRIMESTRE 1883).

Lenormant (Fr.). *L'archer crétois.*

Babelon (Ernest). *Numismatique grecque : monnaies royales inédites* (avec une planche).

Roman (J.). *Monnaies mérovingiennes des cités d'Embrun et de Gap.*

Castan (Auguste). *Triens mérovingien de la ville d'Antre (Franche-Comté).*

Blancard (Louis). *Le gros tournoi est imité du sarrazinas chrétien d'Acre.*

Deschamps de Pas (L.). *Les premières monnaies des comtes de Flandre, à propos d'une monnaie inédite de Lens.*

Cessac (P. de). *Denier inédit de Hugues XI de Lusignan, comte de La Marche.*

Maxe-Werly (L.). *Monnaies seigneuriales françaises inédites ou peu connues* (avec une planche).

Sorlin-Dorigny (Albert). *Le droit de monnayage des communautés non musulmanes de l'empire ottoman.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET 1883.

Chatellier (Paul du). *Nouvelles explorations dans les communes de Plozévet et de Plouhinec (Finistère), sépultures de l'âge de bronze* (avec planches et gravures).

Bonstetten (Baron de). *Un symbole religieux de l'âge de bronze.*

Jacob (Alfred). *Sylloge vocabulorum. Recueil pour servir à la collation et à la description des manuscrits grecs* (3e et dernier article).

Revellat (J.-P.). *Notice sur une remarquable particularité que présente toute une série de milliaires de Constantin le Grand.*

AOUT 1883.

Voulot (F.). *Femme tenant un serpent. Bas-relief gallo-romain découvert à Xertigny (Vosges) et déposé au musée d'Épinal* (avec une planche).

Revellat (J.-P.). *Notice sur une remarquable particularité que présente toute une série de milliaires de Constantin le Grand* (deuxième article).

Jurgiewitch (Ladislas). *Lettre à M. Egger sur deux inscriptions grecques inédites de la Russie méridionale.*

Reinach (Salomon). *Observations sur la chronologie de quelques archontes athéniens postérieurs à la CXXIIe olympiade.*

Lièvre (A.-F.). *Les huîtres nourries en eau douce dans l'ancienne Aquitaine* (problème d'archéologie et de zooéthique).

II. — PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

ARCHÆOLOGISCHE ZEITUNG.

ZWEITES HEFT 1883.

Kalkmann (A.) *Sur les représentations de la légende d'Hippolyte.* Deuxième partie (avec une planche).

Furtwængler (A.). *Combat de Centaures et chasse aux lions sur deux lécythes archaïques* (avec une planche).

Puhgold (K.). *Jason dans sa lutte avec le taureau* (avec une planche).

Frænkel (M.). *Bronze romain trouvé dans la forêt hercynienne.*

Milchœfer (A.). *Sur les plus anciens produits de l'art grec.* (Suite.)

Furtwængler (A.). *Sur les coupes de Duris.* (Rectification.)

DRITTES HEFT 1883.

Schreiber (Th.). *Nouvelles études sur le Parthénon, I.*

Bœhlau (J.). *Le meurtre d'Hipparque, sur un vase peint de Würsbourg* (avec une planche).

Milchœfer (A.). *Monuments de là Laconie* (avec une planche représentant deux bas-reliefs funéraires de Sparte).

Kekulé (R.). *Sur quelques œuvres apparentées aux sculptures d'Olympie, I. Le tireur d'épine* (avec une planche représentant les têtes du tireur d'épine du Capitole, d'un monument d'Olympie et d'un autre monument de Munich).

Milchœfer (A.). *Sur les premiers développements de l'art en Grèce.*

Curtius (E.). *Dionysos de Kalamis.*

Curtius (E.). *Une pierre gravée sur les quatre faces.*

Robert (C.). *Le matricide d'Oreste.*

Robert (C.). *Héraclès et Acheloos.*

Milchœfer (A.). *Monuments de la Phrygie et de l'Arménie représentant des béliers.*

Mommsen (Th.) et Zangmeister (K.). *Fouilles sur l'emplacement d'un* castellum *romain à Ober-Scheidental, près de Wœrth, sur le Mein.*

ZEITSCHRIFT FUR NUMISMATIK.

ELFTER BAND, ERSTES HEFT, 1883.

Kotelmann (A.). *Histoire de la monnaie et de la circulation monétaire dans la Marche de Brandebourg, sous les princes des familles Wittelsbach et de Luxembourg, et sous les deux premiers Hohenzollern.*

Blancard (Louis). *Le gros tournois est imité du sarrazinas chrétien de la ville d'Acre.*

Friedlænder (J.). *Acquisitions du cabinet royal des médailles à Berlin, dans le courant de l'année* 1882.

Erman (Adolf). *Mannais orientales acquises par le cabinet royal des médailles à Berlin en* 1882.

Mommsen (Th.). *Le denier de Q. Salvidienus et les trésors de Peccioli et de Metz.*

THE NUMISMATIC CHONICLE.

PART. I, 1883.

Bunbury (E.-H.). *Nouvelle série de tétradrachmes d'Alexandre le Grand.*

Barclay V. Head. *Monnayage d'Alexandre le Grand. Réponse à l'article précédent.*

Howorth (H.-H.). *Quelques nouvelles attributions.*

Montagu (H.). *Monnaies d'argent de Northumbrie et de la ville d'York.*

Smith (Aquila). *La main humaine sur les monnaies hiberno-danoises.*

Thomas (E.). *Monnaies de la Compagnie des Indes, à Bombay, sous Charles II.*

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMMUNALE DI ROMA.

AVRÍL-JUILLET.

Lanciani (Rodolfo). *L'Iseum et Serapeum della Reg. IX* (pl. v-xi).

Schiaparelli (Ernesto). *Sulle scoperte avvenute presso l'Iseo.*

Barraco (G.). *Sullo sfinge scoperto presso l'Iseo.*

Marucci (Orazio). *La sfinge del re Amasi* (con appendice).

Atti della commissionne e doni recevuti.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ (PARTIE ARCHÉOLOGIQUE).

MARS 1883.

Politis. *Bas-relief d'Athéné Hippia.*

Dragatsis. *Antiquités du Pirée* (avec une planche).

AVRIL.

Dragatsis. *Notes sur diverses inscriptions découvertes au Pirée.*

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

166. Albert (Maurice). Le culte de Castor et de Pollux en Italie. In-8 de 172 pages et trois planches. Paris, Thorin.

Ce volume forme le trente et unième fascicule de la Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome. L'auteur s'est proposé pour objet de remonter jusqu'à l'origine du culte de Castor et Pollux en Italie, de retracer leur histoire légendaire, de signaler leurs fêtes, de retrouver leurs temples, de décrire les monuments figurés qui les représentent, d'étudier enfin le caractère et les attributions diverses de ces dieux tout puissants sur terre, sur mer, dans les cieux et dans les enfers. M. Maurice Albert s'est intentionnellement abstenu de rechercher les origines du mythe de Castor et Pollux dans la religion des Védas où les Aswins paraissent pourtant devoir être considérés comme le prototype des Dioscures; il n'a même pas voulu étendre ses investigations à la mythologie grecque. Il reconnaît d'ailleurs qu'il y aurait là matière à d'intéressantes recherches et à d'ingénieux rapprochements.

Voici le résumé sommaire de cette consciencieuse étude : Biographie de Castor et Pollux d'après les monuments figurés. — Origine du culte de Castor et Pollux en Italie. — La Grande-Grèce et Tusculum. — Introduction de Castor et Pollux à Rome — La bataille du lac Régille. — La *Transvectio equitum*. — Castor et Pollux dieux guerriers. — Importance et diffusion du culte latin des Dioscures. — Le temple du Forum. — Des nombreux monuments consacrés à Castor et Pollux dans l'empire romain. — Castor et Pollux divinités maritimes. — Castor et Pollux dieux de la bonne foi et des transactions commerciales. — Leurs représentations sur les monnaies. — Castor et Pollux divinités équestres. — La constellation des Gémeaux. — Castor et Pollux divinités cosmiques. — Castor et Pollux divinités funéraires. — M. Maurice Albert a ajouté à la suite de son étude, comme preuves justificatives le catalogue de tous les monuments figurés, à lui connus, qui représentent Castor et Pollux : Vases, miroirs, monnaies, statues, bas-reliefs, pierres gravées, tessères, lampes, peintures.

A cause de la représentation si fréquente des Dioscures sur les monnaies de la République romaine, la numismatique tient forcément une place considérable dans le livre de M. Maurice Albert, et l'on s'aperçoit parfois que l'auteur n'est pas très versé dans la numismatique. On désirerait, par exemple, que les diverses représentations des Dioscures qui figurent sur ces monnaies fussent classées par ordre chronologique afin de mieux comprendre le développement du mythe. J'ajouterai seulement encore que l'auteur (p. 76) donne le dessin d'une médaille de la famille Horatia avec la légende COCLES; or, cette médaille est très probablement l'œuvre d'un faussaire moderne. Cohen (que M. Albert ne cite jamais) l'a suspectée, et Mommsen l'a décidément retirée du catalogue des monnaies de la République romaine. Cette remarque et quelques autres que je pourrais ajouter, enlèvent peu de chose à l'intérêt du livre de M. Maurice Albert, et n'empêchent pas qu'il ne doive être considéré comme une excellente monographie.

167. Schlumberger (G.). Œuvres de A. de Longpérier, réunies et mises en ordre par G. Schlumberger. Tome troisième : Antiquités grecques, romaines et gauloises (Deuxième partie : 1862-1883). In-8 de 432 pages et 9 planches. Paris, Leroux.

M. Schlumberger poursuit avec une bien louable rapidité la publication des œuvres de l'un des maîtres les plus éminents de l'archéologie, dont nous déplorons la perte récente. Le présent volume, consacré, comme le second, aux antiquités grecques, romaines et gauloises, contient quatre-vingts notices ou dissertations, toutes intéressantes et marquées au coin de la plus sûre érudition, que Longpérier a publiées de 1862 à 1883. Nous ne pouvons énumérer ici tous ces mémoires, encore moins leur consacrer une revue critique : nous nous contenterons de reproduire les titres de ceux qui nous ont paru les plus développés ou les plus intéressants : ce choix suffira pour que le lecteur se rende compte de ce que renferme le volume. — De quelques médailles de M. Vipsanius Agrippa. — Découverte de stèles phocéennes à Marseille. — Note sur la terminaison *os*, dans les légendes de quelques monnaies gauloises. — Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle. — De l'Anousvara dans la numismatique gauloise. — Recherches sur les ateliers monétaires : Dioclétien et la tétrarchie. — Monnaie incuse de Rhégium. — Trésor de Tarse. — Notice sur deux bustes d'Auguste et de Livie, récemment acquis par le Musée du Louvre. — Bias de Priène. — Tétradrachme d'Orophernès, roi de Cappadoce. — Les pierres écrites des arènes de Lutèce. — Pélops et Hippodamie. Médaillon de Smyrne. — Masque de terre-cuite de ronde-bosse, d'art carthaginois de haute antiquité. — Les plus anciens bronzes du monde. — Le nom gaulois *Atepomarus*. — Monuments antiques découverts dans les terrains du cimetière Saint-Marcel. — Un portrait de la Pythie Delphique. — Statue du temple d'Auguste à Ancyre de Galatie. — Vase d'argent antique appartenant à M. le baron Seillière. — Cette simple énumération suffit à montrer l'étonnante variété de l'activité scientifique de Longpérier, en même temps qu'elle nous fait apprécier les services que rend aux antiquaires M. Schlumberger en groupant et en rapprochant tous ces travaux disséminés dans une foule de recueils où ils étaient difficiles à consulter.

Pour la chronique et la bibliographie,

Ernest BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN

CHRONIQUE DE LA GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

31 DÉCEMBRE 1883

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Séance du 28 Septembre 1883.

M. Robert Mowat communique un travail sur les inscriptions et les tuiles romaines de Mirebeau (Côte-d'Or).

Mirebeau est un village situé à 22 kilomètres au nord-est de Dijon, sur une voie antique se dirigeant de Genève à Langres par Sacquenay et Pontailler; ce fut une station importante à l'époque romaine. A 1 kilomètre à l'est du bourg, on a trouvé en 1834 les ruines d'édifices divers, notamment de thermes. On conserve au Musée de Dijon une inscription funéraire provenant de cette localité et mentionnant deux vétérans de la légion VIII[e] Augusta. Des tuiles portant l'estampille de la même légion ont été découvertes sur ce point en grand nombre.

Les unes portent :

LEG VIII AVG

Les autres :

LEG·VIII·AVG·L·APPIO·LEG

Sur les dix-sept exemplaires examinés par M. Mowat, soit à Dijon, soit à la Bibliothèque Nationale, il a été reconnu neuf variétés appartenant à autant de moules différents.

Des tuiles à la même marque légionnaire, recueillies à Néris-les-Bains, ont donné à M. Léon Renier l'occasion de démontrer que le légat Appius est identique au Norbanus Maximus des historiens, illustré par sa rapide et vigoureuse campagne de l'an 88 contre Saturninus, légat révolté de Germanie Supérieure; que la légion huitième Augusta avait été envoyée d'Italie en Gaule dix-huit ans auparavant pour coopérer à la répression de la révolte de Civilis.

Ces conclusions sont confirmées à nouveau par la découverte qu'a faite, en 1841, le capitaine Loquin d'une autre catégorie de tuiles. Sur les estampilles on voit associés les numéros de plusieurs légions, au milieu desquels reparaît celui de la huitième Augusta. Ces tuiles à estampille collective sont une nouveauté pour la science. Voici la disposition et le texte de l'une d'elles :

VEXIL·LEGION.....
VIII·XI·XIIII·X .....

Lorsque, l'an 69, Vitellius, légat de Germanie Inférieure, se rendit en Italie pour disputer l'Italie à Othon, ensuite à Vespasien, il emmena avec lui non seulement l'élite de ses légions, mais aussi celle de l'armée de Germanie Supérieure, et même la partie disponible de l'armée de Bretagne, à savoir des détachements *(vexil-*

lationes) de la *II*ᵉ *Augusta*, de la *IX*ᵉ *Hispana* et de la *XX*ᵉ *Valeria Victrix*, qui s'étaient prononcées en sa faveur. Les garnisons du Rhin avaient donc été à peu près complètement dégarnies. Les Germains ne laissèrent pas échapper l'occasion. L'année suivante, Civilis donna aux Bataves le signal de l'insurrection. Avec l'assistance des Bructères, les faibles garnisons romaines furent réduites aux dernières extrémités. Quelques-unes, démoralisées, passèrent à l'ennemi, qui, odieusement, les massacra sans merci.

La guerre s'était compliquée d'une insurrection gauloise, greffée, pour ainsi dire, sur l'insurrection batave. Civilis avait conclu une alliance avec les Trévires de Julius Classicus, lequel entraîna à son tour la cité des Lingons, dont le chef, Julius Sabinus, se proclama César. Sabinus avait l'ambition de fonder l'empire gaulois que l'Eduen Sacrovir avait rêvé et qui devait être réalisé seulement par Postume et ses successeurs, deux siècles plus tard. Il se jeta à l'improviste sur le territoire des Séquanes pour les punir de leur attachement à la cause romaine; mais il fut complètement défait. Cet échec empêcha la révolte de s'étendre aux Rèmes et autres cités gauloises de fidélité douteuse.

C'est à ce conflit des Lingons et des Séquanes, conséquence lointaine de l'insurrection batave, que M. Mowat attribue l'origine de l'établissement militaire de Mirebeau, sur le territoire de la cité séquanaise, restée comme une sentinelle vigilante en face de ses turbulents voisins de Langres.

Le premier soin des Flaviens, après leur triomphe sur Vitellius, fut de disperser dans l'Illyricum toutes les troupes qui avaient combattu pour lui. Elles n'y restèrent pas longtemps; car, dès que la nouvelle des évènements qui se passaient en Gaule et en Germanie parvint à Rome, on prit les mesures nécessaires pour la reconstitution des armées du Rhin. Les corps de troupes vitelliennes reprirent naturellement les chemins de leurs dépôts et de leurs quartiers respectifs. Ce mouvement de retour explique le séjour temporaire à Mirebeau de la IIᵉ Augusta, et peut-être aussi de la IXᵉ Hispana, appartenant l'une et l'autre en principe à l'armée de Bretagne, mais provisoirement maintenues en Gaule pour des nécessités de service avant de parvenir à leur destination définitive.

Tacite, n'ayant à parler que des premières dispositions, mentionne seulement le retour de la XXIᵉ Rapax, d'où il faut conclure qu'elle fut la première troupe vitellienne qui rentra en Germanie.

En outre, on fit partir d'Italie la IIᵉ Adjutrix, de nouvelle levée, avec la VIIIᵉ Augusta et la XIᵉ Claudia. Toutes ces troupes franchirent les Alpes, les unes par les vallées Cottiennes et Pennines, les autres par le mont Graius. La VIIIᵉ Augusta et la XIᵉ Claudia mirent le pied pour la première fois en Gaule. Cependant elles ne prirent part à aucun des combats contre Civilis. C'est que le danger n'était pas là seulement; la révolte de Sabinus avait démontré la nécessité d'un corps d'observation chargé de tenir en respect les cités des Lingons et des Rèmes. Cet office a dû être rempli par la VIIIᵉ Augusta et la XIᵉ Claudia. La découverte à Mirebeau des tuiles marquées de leur estampille ne saurait guère laisser de doute à cet égard.

M. Salomon Reinach communique une inscription grecque, parfaitement conservée, qui provient de Délos : « Denys, fils de Nikon, Athénien, dédie à Apollon la statue de Servius Cornelius Lentulus, fils de Servius, stratège et proconsul des Romains, son hôte et son ami, pour reconnaître l'équité dont il a usé à son égard. » M. Reinach reconnaît dans ce Servius Lentulus le préteur qui, en 169 avant Jésus-Christ, fut envoyé dans la Grèce et les îles pour y chercher des alliances aux Romains contre Persée. A Délos, il aura reçu l'hospitalité chez Denys, fils de Nikon. Les inscriptions mentionnent plusieurs fois, avec le titre de gouverneur (*épimélète*) de l'île, un Denys, fils de Nikon, Athénien; mais la date probable de sa magistrature est aux environs de l'an 122. D'où il suit qu'il faudrait ou bien supposer que le Denys, hôte de Servius Lentulus, est l'aïeul du Denys de 122, ce qui n'est pas impossible, ou bien que c'est le seul et même personnage qui aura vécu au delà de

soixante-quinze ans, ce qui n'a rien non plus d'invraisemblable. Un autre point notable de l'inscription, c'est le titre de *préteur* (stratège) et de *proconsul* donné à Lentulus, et dont l'existence à cette époque ne nous était pas connue.

M. Chodzkiewicz présente d'intéressantes observations sur trois monuments appartenant à l'archéologie slave.

Le premier est une bulle de plomb; sur la face est un buste de la Vierge tenant l'Enfant Jésus avec les monogrammes ordinaires (d'un côté **M P Θ**, μήτηρ θεοῦ, de l'autre **I. X**, Ἰησοῦς Χριστὸς).

Le second est une médaille en bronze de saint Antoine le Romain, vénéré à Novgorod: au droit, le buste du saint; au revers, le buste de la Sainte Vierge.

Le troisième est une croix de bronze avec diverses inscriptions liturgiques en langue slave.

Cette croix a été trouvée à Beyrouth, en Syrie, et appartient, ainsi que la bulle et la médaille, à M. Gust. Schlumberger.

Séance du 5 Octobre 1883.

M. Ravaisson offre à l'Académie, au nom de M. Champoiseau, notre consul général à Turin, une photographie d'un groupe antique en marbre, représentant Esculape et Hygie. Passant à Turin, M. Ravaisson y avait remarqué un groupe placé dans un angle obscur du *cortile* du palais du roi, comme offrant une des variantes qui furent exécutées en grand nombre dans l'antiquité, de ceux qui représentaient Vénus et Mars, et à deux desquels appartenaient, suivant M. Ravaisson, la Vénus de Milo et le Mars placé aussi au Louvre, qui est connu sous le nom d'Achille Borghèse. Les attitudes de l'Esculape et de l'Hygie de Turin sont les mêmes, à très peu près, que celles des deux statues du Louvre. Le manteau qui enveloppe la partie inférieure du corps d'Hygie, d'ailleurs entièrement drapé, présente le même jet et les mêmes plis que celui de la Vénus de Milo, et surtout de toutes les répétitions qu'on en connaît, notamment la Vénus de Falerone et celle du jardin du Vatican.

La déesse est entièrement vêtue, comme l'était probablement, suivant M. Ravaisson, le type primitif de la Vénus de Milo. La tête, d'un style sévère, pourrait bien représenter plus fidèlement ce type primitif que les autres variantes jusqu'à présent connues.

M. Ernest Desjardins communique une note sur un diplôme militaire inédit, trouvé à Coptos et conservé au Musée de Boulaq. Le calque apporté d'Egypte par M. Maspero se compose de deux fragments d'inscription appartenant au même monument. Ces deux fragments sont en assez mauvais état; mais comme ces sortes d'actes comportaient des formules rigoureuses, toujours les mêmes, il a été possible à M. Desjardins, par comparaison avec les monuments analogues, de le restituer dans ses parties essentielles. D'ailleurs, tout diplôme militaire donne le même extrait d'un décret impérial en double. On sait, en effet, que la copie, gravée sur les faces intérieures des deux plaquettes de bronze, rapprochées et fixées à l'aide d'un fil de cuivre, était scellée, par conséquent invisible, et n'était faite que par acquit de conscience. Aussi, la gravure en était-elle toujours fort négligée, quoique le texte fût exact. Cet extrait, reproduit sur la face extérieure d'une des deux plaquettes, était seul destiné à être lu; l'exécution en était plus soignée. C'était seulement sur l'une des faces extérieures que l'on ajoutait d'ordinaire les noms des témoins, qui avaient fait graver à Rome l'extrait du décret original.

Le soldat mentionné sur le diplôme de congé, après ses vingt-cinq années de service dans les corps auxiliaires, recevait de l'empereur, avec son congé (*honesta missio*), le droit de cité pour lui, pour ses enfants et pour sa postérité. S'il avait déjà le droit de cité, il recevait ce que les Romains appelaient « le droit matrimonial » (*jus connubii*), qui légitimait son alliance antérieure ou légitimait d'avance celle qu'il pourrait contracter dans la suite, mais cela une fois seulement.

Ce qui fait l'intérêt des diplômes militaires, c'est:

1° Que ces monuments sont datés avec une grande exactitude par le jour, le mois et

l'année, non pas seulement à l'aide des noms des consuls « ordinaires, » c'est-à-dire entrant en charge le 1er janvier et donnant leurs noms à l'année, mais encore (quand le consulat fut semestriel, quadrimensuel, trimensuel ou même bimensuel) par les noms des consuls « *suffecti* » qui se trouvaient en fonctions au moment où le décret fut rendu;

2° Un autre renseignement précieux, fourni par les diplômes, c'est qu'ils nous présentent l'énumération officielle des corps de troupes, ailes de cavalerie et cohortes auxiliaires, qui étaient visés par le décret. Ils donnent donc l'état des garnisons de telle ou telle région à une date déterminée;

3° Le chef supérieur qui commandait à la même date y est toujours nommé.

Le diplôme du Musée de Boulaq est daté de la seconde puissance tribunitienne de Domitien, c'est-à-dire de l'an 83, le cinquième jour des ides de juin, c'est-à-dire le 9 de ce mois. Pour cette année, nous avons dans les fastes deux consulats : 1° celui de l'empereur pour la neuvième fois avec Q. Petilius Rufus pour la seconde fois ; ce sont les consuls ordinaires ; 2° celui de deux *suffecti :* C. Scœdius Natta Pinarius et T. Tettienus Serenus, à partir du 18 juillet. Or, à la date du 9 juin, vingt jours avant l'entrée en charge des *suffecti*, le diplôme nous révèle deux autres consuls. Malheureusement, nous n'avons qu'une partie de leurs noms; les prénoms et les *gentilitia* nous manquent. Le texte porte : *...Juliano... co... et... one Erucio Homullo*, qu'il faut ajouter aux Fastes et qui ont été en charge pendant les mois d'avril, de mai et de juin.

L'énumération des corps de troupes auxiliaires est d'autant plus intéressante que nous ne possédons pour l'Egypte qu'un seul diplôme concernant les soldats de la flotte. Ces corps, au 9 juin 83, comprenaient trois ailes de cavalerie et sept cohortes. Les trois ailes, nommées en toutes lettres, sauf, sans doute, la première, sont : l'*ala... Augusta*, l'*ala Apriana*, l'*ala Commagenorum.* Les sept cohortes sont : la *II*a *Pannoniorum*, la *I*a *Hispanorum*, la *Cohors Asturum* la *I*a et la *II*a *Thebæorum*, la *I*a et la *VII*a *Ituræorum*. Le nom du chef supérieur qui commandait l'armée d'Egypte est nommé d'une façon incomplète : [*sub*]... *io Maximo*. Enfin cet extrait du décret impérial a été fait, non pour un simple soldat, mais pour un centurion.

Voici la restitution du monument telle que la propose M. Desjardins.

Première face extérieure :

[Imperator Cæs]ar, Div[i V]espasiani filius, Domitian[us]
[Augustu]s, Pontif[ex, Maxim]us, Tribu[n]ic[ia]
*[Potes]tate II*a *, Imperator III, Pater Patriæ, Consul VIIII, designatus X*
[Equitibus] e[t] peditibus qui militant in alis
T[ribus e]t cohortibus septem, quæ app[ellantur]
..... Augusta et Apriana et Comma[gen-
norum et] II Pannoniorum et I Hispanorum
[et...] Asturum et I et II Thebæorum [et]
[I et VII Itu]ræorum; et sunt in Ægypto
[Sub.....]io Maximo, qui quina et vic[ena]
[Stipe]ndia [e]t plura meruerant, [quorum]
[nomina sub]scripta sunt, [ips]is [liber-]
[is posterisque eo]rum civitat[em dedit]

La deuxième face extérieure manque. La première face intérieure manque. Voici ce qui a pu être lu ou restitué de la deuxième intérieure et ce qui fait suite au texte de la première face extérieure :

[Et connubiu]m cum uxoribus quas
[tunc habuissent, c]um est civitas [ei]s [data],
[aut, si qui c]œli[be]s essent, cum [eis]
[quas postea duxiss]ent, duntaxat si[n]-
[guli singulas. Ante d]iem V idus junias
.... Juliano... co.....
.... one Erucio Homullo [consulibus]
[Cohortis I His] panorum cui præest
.... Fuscus
[Ce]nturioni...........
.............nno........ch..o...
[Descriptum et recognitu]m ex tabula [ænea]
[quæ fixa est Romæ i]n Capitolio

Séance du 12 Octobre 1883.

M. Maximin Deloche place sous les yeux de l'Académie le fragment d'un bijou de fabrique mérovingienne.

C'est une rondelle en or fin, mesurant 11 millimètres de diamètre, 3 millimètres d'épaisseur, pesant 2 grammes. Elle se compose de deux plaquettes soudées l'une sur l'autre, portant chacune une légende gravée avant la soudure. L'une d'elles a un chrisme dans le champ; elle a évidemment formé le chaton d'un anneau, car, sur deux côtés opposés de la tranche on voit, bien apparente, la cassure des deux pivots en fer qui y étaient primitivement fixés. Le chaton se trouvait enchâssé de manière à présenter, en tournant, chaque face dans le sens où elle devait être lue.

Les caractères sont d'une bonne exécution, surtout du côté du chrisme, de même style que ceux qu'on voit sur les meilleures monnaies du dernier tiers du sixième siècle et du commencement du septième siècle. Cela permet de faire remonter la confection du bijou au temps de la première dynastie franque.

Autour du chrisme, on voit la légende circulaire suivante, précédée d'une croisette :

ROCCOLANESV

Sur la deuxième face, nous lisons trois lignes superposées et surmontées d'une barre :

$\overline{\text{WAR}}$
$\overline{\text{ENBERTV}}$
$\overline{\text{SDEDI}}$

(*Warembertus dedi*).

Le nom de *Warembertus* se trouve dans une charte de l'archevêque de Trèves, Leodanus, de l'an 706, et dans le *Warimbertus* du polyptique d'Irminon (806-826). D'autre part, le testament d'Erminetradis, rédigé vers l'an 700, nous offre le nom de *Rocculane*, presque semblable au Roccolane du bijou.

S'attachant ensuite à l'interprétation des légendes, M. Deloche les a d'abord considérées comme faisant suite l'une à l'autre, et il les a traduites ainsi : *Warenbertus dedit Roccolanæ suæ;* « don de Warenbert à sa femme Roccolana. » Le chaton aurait orné un anneau de fiançailles offert à sa fiancée par Warenbert. Cette interprétation a, entre autres, l'inconvénient de nécessiter l'addition de deux lettres (Æ et T) aux légendes.

M. Deloche incline vers une autre explication. Dans la première légende, il croit reconnaître les marques du sceau ou cachet que Roccolana apposait au bas des lettres et des actes où elle figurait, soit comme partie, soit comme témoin. Ce cachet contient, en effet, toutes les parties d'une souscription complète, telle que nous l'offrent les nombreux monuments de cette époque: c'est-à-dire : 1° une petite croix ; 2° le nom de signataire ; 3° le mot *subscripsi* ou une de ses abréviations, *subsc*, plus rarement *sub*.

La légende de l'autre face constate simplement que ce bijou était un don fait par son mari ou son fiancé Warenbert à Roccolana.

L'inscription se lisait d'un côté : « Moi, Roccolana, j'ai signé; » et de l'autre : « Moi, Warenbert, j'ai donné [cet objet]. »

Ce fragment d'anneau provient de la collection de M. Benjamin Fillon.

M. Revillout lit une note sur la valeur de l'*argenteus* chez les Egyptiens du quatrième siècle avant notre ère. L'auteur a eu connaissance d'une inscription de l'an 21 de Philadelphe, contenant une liste de sommes perçues pour l'impôt foncier et pour l'impôt personnel. Toutes ces sommes sont en argent pendant la première partie de la domination lagide. On y voit s'échanger l'*argenteus* et l'*outen d'argent*, principale unité pondérale des anciens Egyptiens. Il faut donc admettre que primitivement (sous Amasis et Darius) l'*argenteus* était un *outen* d'argent.

Mais comment en est-on venu à assimiler l'outen d'argent à 50 drachmes, qui ne pèsent que les 4/5 de l'outen antique?

Ptolémée Soter avait commencé par frapper, comme Alexandre, des drachmes attiques, et n'était arrivé que progressivement au poids *ptolémaïque*. Lors des drachmes attiques, 20 drachmes pesaient 87 grammes, et l'*outen* antique n'en pesait que 90 environ. L'écart était peu considérable (3 gr.), et on faisait ainsi concorder les poids-monnaies des Grecs avec les poids-monnaies des Egyptiens. D'autre part, le sekel fort (sicle) babylonien et sémitique, valait 4 drachmes, ou environ le cinquième de l'outen : nouvelle concordance avec le système égypto-grec, précieuse pour les provinces asiatiques des Lagides. On conserva les mêmes équivalences quand le tétradrachme baissa le poids jusqu'à 17 gr. 40, 14 gr. 50 et à 12 gr. environ sous Evergète II.

M. Ferdinand Delaunay communique, au nom de M. Romanet du Caillaud, un second mémoire sur la date de la loi *Junia Norbana*. L'auteur, d'accord avec un juriste italien, M. Cantarelli, repousse le système aujourd'hui en vogue, qui place la confection de cette loi en l'an de Rome 670. Mais M. Cantarelli pense qu'elle fut portée en 771, sous le règne de Tibère, et M. Romanet du Caillaud la fait remonter aux années 728 et 729, sous le principat d'Auguste. Ce fut l'opinion de Doujat, de Cujas, d'Ezéchiel Spanheim et de Daniel Galtier.

Séance du 19 Octocre 1883.

M. Ch. Tissot donne lecture d'un rapport sur les inscriptions recueillies en Tunisie par M. le sous-lieutenant Fonssagrives et déposées sur le bureau par M. Ferdinand Delaunay dans la précédente séance.

Elles ont été trouvées au nombre de sept, à Zaghouan ou dans les environs, c'est-à-dire dans une région souvent parcourue, mais qui n'a jamais été sérieusement étudiée au point de vue archéologique. Située à cinquante kilomètres au sud de Tunis, Zaghouan est célèbre par ses ruines romaines et surtout par celles de sa magnifique nymphée. On s'y rend directement de Tunis en une journée, sans s'arrêter aux ruines qui couvrent une partie de la région intermédiaire, et que M. Fonssagrives a eu l'heureuse pensée d'explorer.

Il a eu soin de dessiner très exactement l'aspect des monuments épigraphiques; il en a fait des estampages excellents, divisés au besoin en feuilles de petite dimension. Ces estampages ont permis à M. Tissot de corriger immédiatement, en trois ou quatre passages, des erreurs de copie. M. Fonssagrives n'aurait pas mieux fait s'il avait reçu et suivi point par point les instructions de l'Académie. Il devra seulement,

dans ses recherches ultérieures, s'attacher à bien préciser les points où il recueillera des antiquités; car il faut arriver, comme c'est le cas pour l'Henchir-Drâa-el-Gamra, que la localité ne figure point sur la carte.

Citons d'abord un fragment de dédicace, trouvé à Zaghouan même. Il est consacré à un administrateur des domaines impériaux (*Procurator Augusti*), du nom de Lucius Plantius Italicus : par ses employés (*officiales*). Puis un autre fragment de dédicace gravé sur un cippe, qui a été scié par par la moitié. Il s'agit d'un monument dédié à Vénus Auguste (*Veneris Augustæ*) par deux personnages dont les noms sont incomplets; le premier paraît être *Anniolenus;* le second, *Misilissa*, est libyen. Citons encore un *ex-voto* qui porte : *R. Salutaris votum solvit de suo;* une dédicace à « Mars vainqueur pour le salut de l'empereur Marcus Aurelius Antoninus » (Caracalla.)

Les textes 2 et 3, de beaucoup les plus intéressants, ont été découverts à Henchir-Drâa-el-Gamra. Cette localité n'est pas marquée sur les cartes; peut-être se confond-elle avec les ruines anonymes que la carte de 1857 place à trois kilomètres au sud de Simindja, par conséquent à 10 kilomètres au nord-ouest de Zaghouan et à 35 kilomètres au sud-est de Tunis.

Voici ce texte, qui est gravé sur un piédestal de statue, et dont la lecture n'offre aucune difficulté :

P·LIGARIO·MAXIMI·LIGARI·FIL·POTITO
DECVRIONI·ET·MAGISTRATO·ANNVALI·CI
VITATIS·SVAE·GORITANAE·QVI·EX·SVA·LI
BERALITATE·REI·PVBL·SVAE·HS·IIII·MIL
N·INFERENDA·REPROMISIT·VT·EX·EIVS
SVMMAE·REDITVM·ID·EST·VSVRAE·D·LX
DIE·XVI·KAL·IAN·NATALIS·EIVS·PVGILI
BVS·ET·GYMNASIO·ITEMQVE·DECVRIO
NIBVS·EPVLO·SVO·QVOQVE·ANNO·IN·PER
PETVVM·AB·EADEM·REP·INSVMERENTVR
P·LIGARIVS·SECVRVS·OB·DEBITAM·PATRI
PIETATEM·POSVIT·L·D·D·D

Ce qui se lit : *Publio Ligario*, *Maximi Ligarii filio*, *Potito*, *decurioni et magistrato* (sic) *annuali civitatis suæ Goritanæ*, *qui ex sua liberalitate reipublicæ suæ sestertium quattuor millia sestertium nummûm inferenda repromisit*, *ut*, *ex ejus summæ reditum* (sic), *id est usuræ*, *denarii sexaginta*, *die decimo sexto Kalendas Januarias*, *natalis ejus*, *pugilibus et gymnasio itemque decurionibus epulo*, *suo quoque anno in perpetuum*, *ab eadem republica insumerentur*, *Publius Ligarius Securus*, *ob debitam patri pietatem*, *posuit*, *loco dato decreto decurionum*.

Nous passons sur le solécisme et le barbarisme qui ornent le texte : les inscriptions d'Afrique portent fréquemment de ces incorrections. Sur la plinthe supérieure sont tracés les caractères MENSVR signifiant probablement que cette plinthe donne exactement la surface de l'emplacement concédé par le décret de la Curie. Les monuments de ce genre étaient si nombreux dans les villes africaines, que le Forum en était littéralement encombré. Le terrain était donc strictement mesuré, et malgré cette précaution, certaines cités étaient obligées d'aligner sur deux rangs les statues de leurs bienfaiteurs. C'est le seul exemple connu d'une telle mention faite sur le monument.

M. Ch. Tissot pense que Gor avait une organisation intermédiaire entre celle des municipes et celle des bourgs (*pagi*), que le Magistrat Annuel dont il est question ici ne saurait être assimilé au *Magister*

Pagi. « Quel était au juste, ajoute M. Tissot, le sens du mot *magistratus*? Devons-nous y voir simplement le titre de « magistrat dans son acception la plus large ? en qualifiant son père de « magistrat annuel, » le fils de Ligarius Potitus a-t-il fait allusion aux honneurs annuels de l'édilité ou du décemvirat? Cela n'est guère admissible. L'emploi du mot *magistratus* avec ce sens est sans exemple, du moins en Afrique, et l'on comprend aisément que l'amour-propre des bienfaiteurs des cités ou la piété filiale de leurs héritiers n'ait pas trouvé son compte à cette formule vague, alors que les titres d'édile et de décemvir étaient de véritables titres de noblesse. Inférieur aux magistrats des municipes, supérieur à ceux des bourgades, le *magistrat annuel* paraît avoir été un administrateur spécial, dont la fonction correspond à l'organisme particulier de la petite cité.

La seconde inscription, également trouvée à Henchir-Drâa-el-Gamra, a trait, comme la précédente, à des libéralités testamentaires :

MARIO·MARINO·FELICIS·FIL
FL·PP·OB·INSIGNEM·IN·PATRIA·ET·CI
VES·SVOS·LIBERALITATEM·QVI·TESTAMEN
TO·SVO.R·P·SVAE·GORITANAE·HS·XII·MIL
N·DEDIT·EX·CVIVS·VSVRIS·DIE·NATALI
SVO·IDIBVS·SEPTEMBR·QVOD.ANNIS
DECVRIONES·SPORTVLAS·ACCEPERENT·ET
GYMNASIVM·VNIVERSIS·CIVIBVS·OB·QVAM
LIBERALITATEM·EIVS·CVM·ORDO·DE·PVBLICO·STA
TVAM·EI·DECREVISSET·MARIA·VICTORIA·FIL·ET
HERES·EIVS·TITVLO·ET·LOCO·CONTENTA·DE·SVO
POSVIT·ET·CVM·OFELIO·PRIMO·SATVRNINO
FL·PP·MARITO·SVO·ORDINI·EPVLVM·DEDIT

Plus correcte que la précédente, cette inscription se lit : *Mario Marino Felicis filio*, *flamini perpetuo ob insignem in patria (m) et cives suos liberalitatem*, *qui testamento suo Reipublicæ suæ Goritanæ sestertium duodecim millia nummum dedit*, *ex cujus usuris*, *die natali suo*, *Idibus septembris*, *quotannis*, *decuriones sportulas acceperent et gymnasium universis civibus*, *ob quam liberalitatem ejus cum ordo de publico statuam ei decrevisset*, *Maria Victoria*, *filia et hæres ejus*, *titulo et loco contenta*, *de suo posuit et cum Ofelio Primo Saturnino*, *flamini perpetuo*, *marito suo*, *ordini epulum dedit*.

Les *sportules* consistaient à l'origine en comestibles contenus dans des « corbeilles. » Ces offrandes en nature se transformèrent avec le temps en présents en numéraire.

La cité que ces deux textes nous font connaître sous son ethnique *Goritana* devait, suivant M. Tissot, porter le nom punique de *Gor*. Nous le trouvons à l'état composé dans le nom d'une ville d'Arabie, *Gourbaal*. On a supposé longtemps que les noms de lieux d'origine libyenne ou punique avaient été latinisés sous la domination romaine. *Chisiduo* serait ainsi le datif ou l'ablatif de *Chisiduum*, tandis qu'il n'est autre chose qu'un nom neutre indéclinable en *o*, comme *Thuburbo* (Tebourba). L'épigraphie africaine démontre chaque jour que la catégorie de noms neutres en *o*, en *u*, en *e* ou en *i*, reproduit la forme indigène. On peut citer, parmi ces vocables libyco-puniques conservés par les Romains, Abbir, Arsacal, Bagaï, Guraï, Bidil, Cuicul, Chulcul, Chullu, Clucar, Gigthi, Giutrambucar, Igilgili, Mactar, Mastar,

Saddar, Safar, Sataf, Siagu, Tacape, Thamuga, Tidinfadi, etc.

L'ethnique *Gorensis* existait également. On trouve un *episcopus Gorensis* parmi les évêques qui assistèrent au concile de 255 et qui appartenaient exclusivement à l'Afrique proconsulaire.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1883.

La correspondance contient une lettre de M. Raymond Renou, lieutenant au corps d'occupation en Tunisie, adressant à l'Académie une pierre avec inscription punique, recueillie sur les ruines de Carthage.

M. RENAN y reconnaît un fragment d'*ex-voto* à la déesse Rabbat-Tanit; il en existe des milliers; le *Corpus* de l'Académie les publiera tous, et leur comparaison, fournissant de précieux renseignements, donnera à l'ensemble une valeur considérable.

L'Académie adopte le sujet suivant pour le prix du budget :

« Faire, d'après les textes et les monuments figurés, le tableau de l'éducation et de l'instruction des jeunes Athéniens jusqu'à l'âge de dix-huit ans. On se reportera à l'époque comprise entre le quatrième et le cinquième siècle avant notre ère. On écartera du tableau tout ce qui concerne les exercices gymnastiques. » (Sujet nouveau.)

M. Alex. BERTRAND offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Ferdinand de Hochstetter, un rapport sur les fouilles des sépultures faites à Watsch et à Saint-Margarethen, ainsi que sur la civilisation de la période de Hallstatt.

Ce rapport touche à la question des antiquités pré-étrusques, dont M. Bertrand a entretenu la compagnie. C'est aux sépultures de Watsch qu'appartient une des belles situles à représentations figurées dont une photographie a été mise sous les yeux de l'Académie. Une foule d'objets analogues à ceux de Watsch, trouvés à Hallstatt, à Este, à la Certosa près de Bologne, forcèrent M. de Hochstetter à s'expliquer sur le caractère de cette vieille civilisation, dont les traces sont si abondantes sur le haut Danube et dans la haute Italie. Pour lui, les industries du bronze et du fer, telles que nous les révèlent les fouilles exécutées depuis cinq ans dans les Alpes autrichiennes, paraissent indigènes. Le théâtre de leur premier développement est l'Europe centrale. L'origine première de cet art est, il est vrai, orientale; mais ce problème d'origine, lié au problème tout aussi obscur de l'origine des peuples aryens, est pour l'instant insoluble.

Au surplus, trois choses semblent aujourd'hui démontrées à M. de Hochstetter :

1° L'indépendance et l'antériorité de cette civilisation, relativement à la civilisation étrusque proprement dite; 2° la civilisation de Hallstatt est sœur et non fille de la civilisation grecque; 3° les traces d'une civilisation de bronze pur, antérieure à l'introduction de la civilisation halstattienne dans la vallée du Danube, sont à peine sensibles en Germanie.

Sur ces trois points, M. Bertrand donne raison à M. de Hochstetter; il est, en outre, d'accord avec lui pour placer vers le dixième siècle avant notre ère le commencement de cette période, longue environ de cinq siècles, qui a duré jusqu'aux grandes invasions des Celtes en Italie (commencement du quatrième siècle). Seulement, M. de Hochstetter semble exclusif quand il prétend imposer à cette civilisation le nom de « Civilisation de l'Europe centrale. » Il en exclut la Gaule à juste titre; il aurait dû toutefois faire une exception pour une contrée de la Gaule, la Suisse. Mais il en exclut aussi la haute Italie, ce qui est contraire aux faits. Si la Germanie du Sud, à plus forte raison la Germanie du Nord, n'a pas reçu sa civilisation première de l'Etrurie, comme le veut M. Lindenschmit, la haute Italie ne l'a pas reçue davantage de la Germanie. Ces deux civilisations sont sœurs; il n'existe aucune raison de les faire dépendre l'une de l'autre.

M. de Hochstetter va plus loin. La civilisation septentrionale du bronze serait également fille de cette antique civilisation, assez mal déterminée géographiquement, du centre de l'Europe, et qui aurait gagné le Nord par la Moravie et la Bohême. M. Bertrand croit apercevoir dans ce système une confusion d'époques. La voie la plus ancienne des migrations aryennes

vers le Nord a été celle du Dniéper. La légende orphique, qui conduit les Argonautes dans la mer du Nord, chez les Hyperboréens, puis en Irlande, est un souvenir de cette direction primitive des migrations vers le Nord.

M. Bertrand exprime enfin le regret que ce lumineux rapport soit fait au nom d'une commission qui s'intitule « commission préhistorique. » Si des antiquités, dont les premières, de l'aveu même de l'auteur du rapport, datent du dixième siècle avant notre ère, sont *préhistoriques*, quelle qualification donnera-t-on à des objets comme les statuettes de bronze de la collection Posno, les statuettes découvertes à Bassorah par M. de Sarzec, les bijoux de la reine Aohotep ? Des termes aussi équivoques sont de nature à jeter le trouble dans les esprits. Il n'y a assurément rien de préhistorique dans le rapport de la commission officielle de l'Académie des sciences de Vienne ; tout s'y rattache à une époque non seulement historique, mais relativement récente. De pareils travaux ont tout intérêt à ce qu'on ne les confonde pas, même par le titre, avec le roman de l'école dite préhistorique. Laissons à cette école, ajoute M. Bertrand, ce qu'elle appelle « les temps géologiques, » la « période glaciaire, » les recherches sur « l'homme tertiaire. » Au nom de la science historique et des saines méthodes, réclamons le reste, je veux dire tout ce qui touche à l'origine et au développement des sociétés humaines.

M. Alfred Maury offre à l'Académie, au nom de l'éditeur, M. Gustave Schlumberger, et des filles de feu notre confrère A. de Longpérier, le tome IV des œuvres de celui-ci.

M. Alfred Maury fait encore hommage à l'Académie, au nom de M. O. Rayet et des collaborateurs de celui-ci, de la 5e livraison de l'ouvrage intitulé : *Monuments de l'art antique*. Déjà, les précédentes livraisons ont été offertes à l'Académie, les deux premières par notre regretté confrère, M. de Longpérier, les deux autres par M. Maury. L'Institut connaît donc cette belle publication, sur le caractère de laquelle il est inutile de revenir. Bornons-nous à noter ici que la nouvelle livraison est en tous points digne de celles auxquelles elle fait suite. M. O. Rayet et ses collaborateurs, sortis pour la plupart, comme lui, de l'école française d'Athènes, poursuivent avec la même ardeur et la même compétence l'étude des monuments antiques, faite surtout au point de vue de l'histoire de l'art. La principale place appartient naturellement dans cette livraison à M. O. Rayet, qui a donné depuis longtemps des preuves de sa science et de son talent, de la connaissance critique, du sentiment fin qu'il possède des œuvres de l'antiquité. M. Maury fait ressortir le haut intérêt de l'ouvrage et le mérite de l'auteur, qu'il a déjà signalé aux archéologues.

Cette cinquième livraison comprend dix notices : cinq sont dues à la plume de M. Rayet ; en voici l'énumération :

1° Une dissertation fort judicieuse et pleine de verve sur le célèbre monument de Xanthos, dit *Monument des Harpyes*, et qui fait aujourd'hui partie du *British Museum*. Dans ce tombeau, dont la date paraît devoir se placer entre l'an 520 et l'an 500 avant notre ère, M. Rayet reconnaît une manière de faire ayant une parenté assez accusée avec le style de l'école ionienne, tel qu'il apparaît dans les statues des Branchides, les fragments du premies temple d'Ephèse, la Héra ou Junon primitive de Samos, etc...; 2° une dissertation sur une statue de Demeter, trouvée à Cnide ; 3° une autre sur une tête d'Aphrodite en bronze, appartenant, comme la Demeter de Cnide, au *British Museum ;* 4° une notice sur une statue en marbre du Musée du Louvre dont on avait fait dans le principe un Germanicus et qui fut acquise par la France sous Louis XIV. M. Rayet, en étudiant avec attention cette statue, découverte en Italie, on ne sait où, a montré toute la vraisemblance qu'il y a à y reconnaître un Jules César, non un Jules César dictateur, mais un Jules César encore jeune et à l'âge où il avait commencé sa réputation par ses exploits en Asie-Mineure. Rapprochant le nom de Cléomènes, dont est signée cette statue, de celui de l'auteur de la Vénus de Médicis, il trouve dans cette identité de nom la preuve que nous avons dans ces deux monuments les ouvrages de deux

artistes athéniens de la même famille, peut-être de l'aïeul et du petit-fils ; 5° une figurine provenant de Tanagre, et qu'un groupe d'Epirotes avaient offert par reconnaissance à Gambetta, fournit à M. Rayet l'occasion de nous donner des détails fort intéressants sur cette cité hellénique, qui avait pris beaucoup d'importance après la destruction de Thèbes par Alexandre, et sur les innombrables terres cuites qui ont été retirées, il y a une douzaine d'années, de ces tombeaux, terres cuites d'un style plus moderne que les produits céramiques qu'avait donnés d'abord l'exploration de son territoire.

Entre les notices rédigées par les collaborateurs de M. Rayet et qui mériteraient toutes d'être rappelées, nous nous bornerons à mentionner une dissertation de M. Collignon sur deux simulacres de Marsyas. L'un est une statue en marbre, découverte en 1823 sur l'Esquilin et actuellement au Musée de Latran ; l'autre est une figurine en bronze recueillie à Patras et possédée aujourd'hui par le *British Museum*. Déjà un antiquaire allemand, M. Brunn, avait reconnu dans le marbre de l'Esquilin une reproduction, au moins partielle, du Marsyas du célèbre sculpteur grec Myron. En confirmant cette opinion, M. Collignon rattache au même modèle la figurine de Patras. M. Jules Martha étudie un admirable bronze trouvé à Pompéi et dans lequel on avait d'abord voulu voir un « Narcisse écoutant la nymphe Echo. » Le jeune archéologue combat cette attribution et émet l'opinion que nous avons sous les yeux dans ce monument un jeune Satyre ou un Bacchant. M. Haussoullier fournit à la livraison une notice sur une statue en bronze trouvée à Herculanum et représentant une danseuse. M. G. Maspero fait dans cette même livraison une savante étude sur une tête du Pharaon Harmhabi, de la dix-huitième dynastie.

M. Clermond-Ganneau signale la découverte en Palestine, sur le mont Garizim, de fragments d'un autel dont les bas-reliefs, disposés en trois registres superposés, se rapportent au mythe de Thésée. Il signale aussi la trouvaille, dans la région du Liban, de plusieurs inscriptions latines, dont l'une est une dédicace à *Juno Oricina*, déjà connue par un monument conservé au Louvre, et l'autre est gravée sur un ex-voto à la divinité identique à la Demeter grecque, et nommée *Mater Matuta*.

Séance du 2 Novembre 1883.

Pour le prix Bordin, l'Académie met au concours la question suivante : « Numismatique de l'île de Crète ; ses rapports avec les autres monuments du pays. »

M. Barbier de Meynard communique un rapport sur des estampages d'inscriptions latines et arabes adressés à l'Académie par M. Juffé, commandant de la ville de Mehdya, au sud de la Tunisie.

Le rapporteur écarte les inscriptions latines, qui sont de la compétence de la commission du nord de l'Afrique, et qui sont déjà connues.

Les deux inscriptions arabes ont été trouvées dans la *Koubba* (chapelle mortuaire) de Sedi Djabor, aux portes de Mehdya. La première offre dans l'estampage quelques mots lisibles, à l'aide desquels on peut fixer la date. Elle est en caractères coufiques, mais d'une époque où le coufique ne durait plus guère. Après la doxologie d'usage, vient le passage du Koran, qui précède presque toujours le nom du défunt. On lit ensuite : « Ceci est le tombeau de Mohamed ben Abd el Kerém el Kounir (que Dieu lui fasse miséricorde !), décédé le... 597 » (septembre 1201 de notre ère). Il s'agit ici d'un chef arabe, usurpateur bien connu dans l'histoire des Fatimites du Maghreb, et sur la date duquel les traducteurs consultés par M. Juffé se sont trompés en restituant par conjecture la lacune de l'inscription qui contenait primitivement l'indication du jour et de l'année de son décès. Ils avaient placé cette date au 22 avril de l'an 342 (954 de notre ère).

Les estampages de la seconde inscription, trouvée dans la même chapelle, sont encore plus imparfaits que les précédents et déjouent toute tentative de restitution. Quant à la photographie qui les accompagne, elle est bonne à consulter pour

l'aspect général de ce petit monument; mais, à cause de ses proportions très réduites, elle ne peut, en quoi que ce soit, aider à la lecture. L'étude faite sur la pierre même a fourni aux traducteurs tunisiens une interprétation qui, à première vue, inspire des doutes à M. Barbier de Meynard. Ils ont cru pouvoir lire le nom d'un certain Aboul-Kaçem, décédé le 4 du mois de ramadan 603 (4 avril 1207). Ce personnage serait qualifié « d'apôtre dont la voix avait la puissance d'un tremblement de terre. » Les traducteurs auraient dû, tout au moins, donner le texte arabe de cette bizarre inscription.

Tout en maintenant ses réserves sur la valeur historique des deux monuments, valeur historique qui ne pourra être déterminée sûrement qu'à l'aide de copies nouvelles, M. B. de Meynard croit que l'intérêt offert par les épitaphes de ce genre est avant tout local; il estime, en conséquence, que leur véritable place serait à Tunis même, dans un musée consacré aux antiquités musulmanes. « Quelle que soit leur destination future, dit le rapporteur en terminant, nous devons adresser tous nos remerciements à M. Juffé, pour le zèle qu'il a déployé en faveur des études archéologiques, et le féliciter de l'excellent exemple qu'il donne aux officiers de l'armée d'occupation, qui peuvent devenir d'utiles auxiliaires de nos travaux. »

M. Alex. Bertrand continue la lecture de son mémoire sur les cistes à représentations figurées de la Cisalpine et des Alpes autrichiennes. Ces cistes, dont des moulages ont été placés sous les yeux de l'Académie, peuvent donner une idée exacte, non seulement de l'état de l'industrie du métal dans la Cisalpine et les Alpes autrichiennes, cinq ou six cents ans avant notre ère, mais de l'état social des populations auxquelles ces vases servaient d'urnes funéraires, et dont l'établissement en Italie datait d'une époque plus reculée.

Les scènes qui y sont représentées appartiennent à la vie réelle; ce sont des tableaux dans lesquels revivent les mœurs et les usages des tribus désignées par les anciens sous le nom de *Umbri*, *Veneti*, *Euganei*, *Orobii*, *Taurisci*, *Rhetii*, *Carni*, *Norici*.

Les nécropoles renfermant ces cistes s'échelonnent de Rimini à Hallstatt, près Ischl, dans les vallées du Pô, du Tessin, de l'Adige, de l'Inn, du haut Danube, de la Drave et de la Save.

Ces cistes sont de fabrication locale; elles ne proviennent ni d'importations phéniciennes, ni d'importations grecques, ni d'importations étrusques. Il existait donc soit en Cisalpine, soit en Carniole, soit dans les Noriques, un centre de civilisation beaucoup plus avancé que nous ne pouvions naguère le supposer et qui se révèle à nous comme ayant fleuri du dixième au cinquième siècle avant notre ère.

Telle est la thèse que soutient M. Alex. Bertrand, d'accord avec MM. Zannoni, Bririo, Prosdocimi et de Hochstetter, et sur laquelle nous reviendrons.

Séance du 9 Novembre 1883.

La correspondance contient une lettre de M. Olivier d'Espina, datée de Sfax (Tunisie), et annonçant la découverte, aux environs de cette ville, de ruines de l'époque romaine. Les restes d'un bain, les fragments considérables d'une mosaïque, enfin une épitaphe chrétienne ont été mis au jour. L'épitaphe est ainsi conçue :

MEMORIÆ
ÆTERNÆ
CONSORTIOLÆ
IN PACE

M. Alex. Bertrand continue la lecture de son travail sur les antiquités de la vallée du haut Danube et de la haute Italie. Il y est question surtout des cistes en bronze, ayant servi d'urnes funéraires, recueillies dans les nécropoles d'une époque antérieure à celle de l'établissement des Etrusques dans la région transpadane.

Dans ses lectures précédentes, M. Bertrand s'est appliqué à justifier les propositions suivantes :

1° Ces cistes, à représentations figurées, sont de fabrication locale. Elles appartiennent à une industrie particulière aux contrées du haut Danube (Norique, Styrie,

Carniole, Tyrol), ainsi qu'à la plus grande partie de la Cisalpine.

2° Les scènes dessinées au repoussé sur ces cistes sont des scènes de la vie réelle; ce sont des tableaux dans lesquels revivent les mœurs et les usages des antiques tribus, désignées par les géographes grecs et romains sous les noms de *Umbri*, *Veneti*, *Euganei*, *Orobii*, *Taurisci*, *Rhetii*, *Carni*, *Norici*, peut-être même de *Celtæ*.

3° L'art et l'industrie révélés par ces cistes ne sont ni phéniciens, ni étrusques. Ils sont *sui generis;* on pourrait les appeler *Caucasiens*. Ils touchent de loin, par leur origine, à l'art grec qui, au cinquième siècle, a pu les inspirer de nouveau. Cependant, il ne semble pas douteux qu'il y ait eu dans la vallée du Danube, en particulier du dixième au cinquième siècle avant notre ère, une période de développement tout à fait indépendante de toute influence étrangère.

4° Enfin, cette industrie, cet art se présente à nous avec des caractères d'uniformité incontestable sur une étendue de pays dont les deux points extrêmes (eu égard à nos connaissances présentes) peuvent être fixés à Rimini, d'un côté, à Hallstatt, de l'autre.

En attendant qu'il puisse mettre sous les yeux de ses confrères un tableau synoptique des diverses antiquités, classées par régions, afin d'en faire saisir la parenté, M. Bertrand formule et s'applique à démontrer une cinquième proposition :

5° Les antiquités pré-étrusques de la vallée du Danube et de la haute Italie, sont en relation intime avec les légendes du cycle homérique et argonautique, ainsi qu'avec les récits des plus anciens logographes.

Ecartant pour aujourd'hui ce qui concerne le cycle homérique, l'auteur s'attache à l'étude de la légende des Argonautes. Il y voit l'histoire épique de la découverte d'un nouveau monde par la race hellénique, et admet l'existence d'un Jason idéal, personnification de ces hardis pionniers qui, vers le douzième ou le treizième siècle avant notre ère, explorèrent les premiers parmi les Aryas l'Europe occidentale. Le rôle que joua le mythe de Jason dans la haute Italie est attesté par la découverte de la figurine en ivoire doré appartenant au sarcophage archaïque de Pérouse, et qui remonte certainement au sixième siècle avant notre ère.

Au temps de Strabon, on pouvait encore suivre les traces du culte de Jason de la mer Noire aux Apennins. Le livre d'Apollonius de Rhodes, les Ἀργοναύτικα est une œuvre d'érudit ; la géographie y est rétrospective, homérique, ou même anté-homérique ; l'auteur y a résumé de vieux poèmes et d'antiques traditions. Que disent ces traditions? Elles racontent que les Argonautes, entraînant avec eux Médée, ont remonté le cours du Danube et, poussés par un vent impétueux, ont été entraînés jusqu'au milieu du fleuve Eridan (le Pô), dont les bords sont infectés par des exhalaisons suffocantes. Heureusement, un autre fleuve, le Rhône, se présente à eux; ils y entrent et se trouvent soudain au milieu des lacs dont le pays des Celtes est couvert. Une des branches du Rhône, dit Apollonius, se jette dans l'Océan, l'autre dans la mer Ionienne en se confondant avec l'Eridan; la troisième se rend par sept branches au fond du golfe de Sardaigne[1].

Les héros Minyens avaient tout d'abord pris la première branche et étaient exposés à être précipités jusque dans l'Océan, quand *Héra* (Junon), leur protectrice, faisant entendre un grand cri du haut des monts Hercyniens, les repousse en arrière et, les enveloppant d'un nuage, leur fait traverser, sans être aperçus, les tribus innombrables des Celtes et des Lygiens, et les dirigeant vers l'embouchure du milieu, les fait aborder aux îles Stœchades.

N'est-ce pas là, dit M. Bertrand, en insistant sur le passage relatif aux lacs nombreux du pays celtique, une allusion à la manière de vivre des populations lacustres du haut Danube, de la Suisse et de la haute Italie?

Les stations lacustres et les *terramare* sont contemporaines de nos plus anciennes nécropoles; nous y retrouvons la même civilisation, la même industrie. Ces cons-

1. L'auteur, qui écrivait au deuxième siècle avant notre ère, confond évidemment la Garonne, le Rhône et le Pô.

tructions singulières s'échelonnent, comme nos cimetières pré-étrusques, de Belgrade au lac de Genève, de Reggio d'Emilie à Modène.

Des textes, dont il est impossible de récuser la valeur, nous donnent à la fois l'explication et le point de départ de ces singuliers usages qu'Hérodote signale comme existant en Pœonie, au pied du mont Orbelo. Hippocrate, parlant des habitants du Phase en Colchide, dit qu'ils ont des maisons faites de roseaux et construites sur les eaux mêmes, et qu'ils vont de l'une à l'autre sur des barques creusées dans un seul tronc d'arbre. Ce climat humide et malsain était celui de toutes les plaines de la haute Italie. Les émigrants aryens, dont quelques-uns avaient certainement séjourné en Colchide, y avaient apporté ces traditions d'hygiène sociale. Strabon après Hippocrate en fait foi : il nous montre Ravenne, ville de création pélasgique, située au milieu des marais et bâtie sur pilotis. *Altinum* était pareillement bâtie au milieu d'un marais; elle passait pour avoir été bâtie par Anténor.

Ce ne sont pas seulement les œuvres de métallurgie des nécropoles qui nous révèlent chez les premiers émigrants d'Asie en Europe un état de civilisation relativement avancé; les grands travaux de canalisation et la création de petits lacs artificiels dénotent une tradition que le souvenir des travaux du même genre exécutés en Asie peut seul expliquer. On ne saurait supposer, en effet, que de tels progrès aient été accomplis, pour ainsi dire sans transition, par les populations indigènes que la couche inférieure des nécropoles, caractérisée par la présence des coupes dites *Prosdocimi*, nous montre encore à l'âge de pierre. Nous assistons donc à l'arrivée des populations d'Asie-Mineure ou des versants septentrionaux du Caucase aux sources du Danube et jusqu'au pied des Apennins.

M. Bertrand signale enfin l'accord qu'il croit distinguer entre les données archéologiques et les résultats obtenus, dans une autre voie, par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Alfred Maury demande s'il est bien certain que les représentations des cistes en question aient été exécutées en dehors de l'influence grecque. Si l'art est indigène, il est étonnant que ces populations barbares aient conservé si longtemps intacts des types aussi beaux. M. Bertrand fait peut-être remonter trop haut ces antiquités que M. Maury est tenté de rapporter, dans une certaine mesure, à l'influence grecque.

M. Bertrand. Les cistes que j'ai présentées sont probablement du cinquième siècle; j'admets qu'à cette époque l'influence grecque ait pù agir sur l'industrie nationale de ces peuples; mais cela n'empêche pas que les types remontent à une date bien antérieure, cela ne touche pas à ma thèse sur l'originalité primitive de l'art et de l'industrie dans la haute Italie et dans la vallée du haut Danube.

M. Léon Heuzey. Est-ce qu'avant le cinquième siècle il n'y aurait pas lieu d'admettre l'influence de l'art grec archaïque? N'y a-t-il pas dans ces objets des détails qui dénotent l'intervention de cet art?

M. Bertrand. J'ai pris le cinquième siècle comme mesure extrême; mais je reconnais qu'il y a là une limite impossible à préciser. Il se pourrait que les cistes soient du sixième siècle, et la remarque de M. Heuzey se trouverait ainsi justifiée.

M. Ravaisson. Pour moi, je pense que des représentations où se trouvent des animaux mythiques, comme le griffon, ne sauraient appartenir exclusivement à la vie réelle et privée, et qu'elles se rapportent, en partie du moins, à des croyances religieuses et à un monde supérieur.

M. Charles Robert offre de la part de l'auteur, M. A. Poulle, un exemplaire d'un travail épigraphique, publié par la *Société archéologique de Constantine*.

M. A. Poulle a copié les inscriptions découvertes dans les fouilles exécutées par ordre du Gouvernement. Des textes importants ont été retrouvés dans le forum de Thimgad : ce sont surtout des *cursus honorum* et une inscription contenant la liste des fonctionnaires attachés à l'*officium* du gouverneur, et fixant les honoraires dus par les personnes qui avaient affaire à eux : ces honoraires variaient suivant le rang du fonctionnaire et selon l'importance de l'affaire. Ils s'acquittaient soit en froment,

soit en argent. A Lambèse, on a trouvé des listes d'officiers inférieurs et de soldats de la légion III^{a} Augusta. Une nouvelle *curie* est aussi connue. M. A. Poulle termine en rendant hommage au zèle et au courageux dévouement des jeunes architectes chargés des fouilles.

M. Delisle fait hommage à l'Académie de l'ouvrage intitulé : *les Origines du palais des papes*, par M. L. Duhamel. L'auteur a déterminé la part qui revient à Jean XXII et à Benoît XII, dans la construction du palais des papes à Avignon. Mettant à profit les documents conservés aux archives de Vaucluse, M. Duhamel a surtout mis en relief les circonstances qui firent du palais épiscopal d'Avignon le palais pontifical.

M. Delisle présente encore un *Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec de la Bibliothèque nationale*, par M. Henri Omont.

Le fonds grec de la Bibliothèque nationale se compose de 4,589 manuscrits grecs, dont 3,195 pour l'ancien fonds, 400 pour le fonds Coislin, et 994 pour le supplément. Les catalogues des deux premiers fonds étaient déjà publiés au dix-huitième siècle. M. Omont a publié l'inventaire du supplément où, sous une forme abrégée, il indique le contenu, la date, l'état matériel et l'origine des manuscrits. L'auteur a joint à l'inventaire du supplément grec deux opuscules relatifs, l'un aux manuscrits grecs des bibliothèques de Paris, le second aux manuscrits grecs des départements. M. Omont avait, du reste, déjà fait ses preuves comme paléographe et bibliographe.

M. Henri Weil fait hommage d'une brochure de M. Alfred Jacob, professeur à l'école des hautes études, intitulée : *Sylloge vocabulorum ad conferendos demonstrandosque codices Græcos utilium.*

C'est un lexique, un recueil de mots, qui serviront aux jeunes paléographes pour la collation et la description des manuscrits grecs. M. Jacob a choisi dans Montfaucon, dans Bash et chez des philologues contemporains les termes les plus clairs et les plus précis. Ce travail fait grand honneur à l'école des hautes études.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 7 Novembre 1883.

M. Berthelé est nommé associé correspondant à Niort.

M. de Marsy communique à la Société un anneau en or du xve siècle, trouvé près de Gonesse et portant la légende : « Je m'y attens. »

M. de Villefosse annonce qu'il a été informé, par M. Georges Guigue, d'une importante découverte épigraphique récemment faite à Lyon dans la crypte de Saint-Nizier ; c'est celle de l'épitaphe métrique de saint Sacerdos, évêque de Lyon, mort en 522, épitaphe qui n'était connue que par une copie du xive siècle. Il place sous les yeux de la Société un estampage de ce texte intéressant exécuté par M. Grisard, conducteur principal des travaux de la ville de Lyon.

M. de Villefosse communique ensuite le texte d'une inscription votive découverte à Vichy, qui lui a été adressé par M. Bertrand, président de la Société d'émulation de l'Allier. Le nom topique du dieu Vérogius, qui se lit dans cette inscription, est précisément celui d'une localité antique, voisine de Vichy, inscrite sur la carte de Peutinger sous la désignation Verogium ; c'est aujourd'hui Vouroux, faubourg de Varennes-sur-Allier.

M. l'abbé Thédenat offre, de la part de M. de la Blanchère, un mémoire intitulé *Monnaie d'or de Ptolémée, roi de Mauritanie*, et lit une note du même auteur, contenant des additions au mémoire. Dans cette note, M. de la Blanchère, après avoir examiné les hypothèses qui peuvent expliquer l'existence de la monnaie en question, la considère comme le résultat d'une émission illégale du roi Ptolémée.

Séance du 14 Novembre 1883.

M. Courajod communique de nouveaux détails sur le groupe de Pégase, de la collection d'Ambras, dont il a précédemment entretenu la Société. Lors d'un récent voyage à Vienne, il a pu se convaincre de la parfaite ressemblance de cet ouvrage avec ceux de Bertoldo, l'élève favori de Donatello. Il regrette de ne pouvoir placer sous les yeux de la Société une photographie de cette pièce curieuse.

M. Gaidoz, dans une lettre adressée à M. de Barthélemy, appelle l'attention des membres de la Société sur la description qu'un journaliste anglais vient de donner du parc de Yellow Stone. Pour percer une route à travers les rochers d'obsidienne, on a allumé de grands feux sur ces masses, et quand elles ont été suffisamment dilatées par la chaleur, on les a inondées d'eau froide. Les blocs se sont fondus et brisés, et on a fait un chemin de voiture d'un quart de mille de long sur ce verre volcanique. Il est intéressant de comparer ce fait à l'histoire du passage des Alpes par Annibal, et de le joindre aux documents relatifs aux forts vitrifiés.

M. de Barthélemy communique, en outre, de la part de M. Michel, conservateur adjoint du Musée d'Angers, la photographie d'une dague trouvée près de cette ville; — de la part de M. Nicaise, une liste de sigles figulaires découverts dans le département de la Marne, et faisant partie de la collection de l'auteur; — de la part de M. Leclerc, des détails sur l'antiquité de la butte de Vaudémont; — enfin de la part de M. Coumbay, une note sur les sépultures de la Chappe.

M. Max-Verly présente un ustensile en bronze de forme ovoïde, trouvé à Reims.

Séance du 21 Novembre 1883.

M. de Barthélemy dépose un mémoire de M. de Baye sur les sujets du règne animal dans l'industrie gauloise.

M. Bertrand place sous les yeux de la Société une curieuse plaque de ceinturon découverte à Watsch (Carniole), et faisant partie de la belle collection du prince de Windisch-Gratz; on y voit le combat de deux cavaliers accostés de deux fantassins. M. Bertrand croit reconnaître deux Gaulois du Danube.

M. Courajod signale l'existence au Musée des Antiquités silésiennes, à Breslau, d'une suite de médaillons de cire, représentant les principaux personnages de la cour des Valois; cette suite, exécutée antérieurement à 1573, contient notamment les portraits de Clément Marot et du chevalier Olivier.

M. de Barthélemy lit, au nom de M. de Boislisle, une note sur une enceinte fortifiée existant dans la forêt de Montmorency.

M. Flouest annonce la découverte, dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, d'un poignard offrant les plus grandes analogies avec celui qui a été récemment trouvé à Angers.

M. Nicaise examine une série d'objets antiques découverts près de Reims.

Le P. de la Croix présente une statuette de Mercure trouvée à Sanxay. M. de Villefosse est disposé à croire que ce petit bronze se rattache à l'Ecole Polyclétéenne. M. Rayet y reconnaît la copie de l'Hermès de Polyclète.

Le Secrétaire, Eug. MÜNTZ.

NOUVELLES DIVERSES

LES COLLECTIONS DU CABINET NUMISMATIQUE D'ATHÈNES. — Le Cabinet national des médailles d'Athènes, et la collection particulière de l'Université forment ensemble une série numismatique fort importante, qui s'enrichit chaque jour, principalement par de généreuses donations. Dans un volume récent intitulé : Τὰ κατὰ τὴν πρυτανείαν Β. Λάκωνος, publié selon l'usage par l'Université d'Athènes, nous trouvons, sous la plume de M. Achille Postolacca, conservateur de ces deux collections, un état des monnaies données au Cabinet des médailles d'Athènes, ou acquises par l'Université nationale pour sa collection particulière, pendant l'année scolaire 1880-81. Ces collections se sont enrichies de 1,056 monnaies ou médailles anciennes et modernes, à savoir ; 24 monnaies d'or, 379 d'argent, 559 de bronze, 91 de plomb, 2 de terre cuite et 1 de platine.

Parmi les noms des donateurs, nous remarquons particulièrement ceux de M. Paul Lambros et de M. Alexandre Mélétopoulos, connus en numismatique par leurs travaux et leurs collections.

L'ancien ministre des finances M. Kalligas a récemment offert à la collection nationale plusieurs centaines de monnaies byzantines, la plupart en or.

En 1877, selon l'ouvrage de M. Postolacca : *Synopsis numorum veterum qui in Museo numismatico Athenarum publico adservantur*, les monnaies anciennes, grecques, romaines et byzantines du Musée d'Athènes se répartissaient comme il suit :

	OR	ARGENT	BRONZE	PLOMB	TESTACAIA	TOTAUX
Monnaies des villes, peuples et rois..........	67	3,353	4,139	1,214	36	8,809
Monnaies consulaires ...	1	381	42	—	—	424
Monnaies impériales romaines et byzantines.	160	797	3,436	19	—	4,394
Monnaies incertaines ...	7	121	164	17	—	309
Sceaux byzantins	—	—	—	128	—	128
Amulettes et tessères de plomb	—	—	—	17	—	17
TOTAL..................						14,092

En comptant les monnaies du Moyen-Age et modernes dont la série est considérable, et enfin les dons et les acquisitions faits dernièrement, on voit que les séries numismatiques formées par le gouvernement hellénique sont déjà dignes d'attirer l'attention des savants, et qu'elles ne tarderont pas à compter parmi les plus importantes de l'Europe.

(Revue numismatique.)

*
* *

Les journaux du département de la Haute-Marne nous apprennent qu'un paysan de Dampierre, village voisin de Langres, labourant un champ situé près de la voie romaine, accrocha sa charrue dans une pierre que l'on croyait être une roche ; en faisant effort pour l'arracher, il fut très étonné de soulever un piédestal, portant le nom de Mercure. Poursuivant ses fouilles, il découvrit un massif assez considérable et six pièces de monnaies de cuivre, puis des ossements et des morceaux de vases brisés, et enfin une statue de Mercure, assis sur un siège, sous lequel est couché un bouc. La statue a 1 mètre 80 de hauteur.

Dans un autre village, également voisin de Langres, à Chamouilley, un carrier a mis à découvert un tombeau qui, dit-on, paraît appartenir à l'époque gallo-romaine.

La fosse, entourée d'un mur et recouverte d'une énorme dalle, renfermait un squelette de taille moyenne, qui semble être celui d'une femme ou d'un jeune homme n'ayant pas atteint tout son développement. Il portait au cou un grand anneau en forme de collier, à chacun des bras une quarantaine d'anneaux faisant bracelets, et à la jambe droite, cinq anneaux de moyenne grandeur. On a trouvé aussi deux épinglettes et une plaque formant agrafe.

Tous ces objets en bronze, sont parfaitement conservés. Les épinglettes et le plus grand nombre des anneaux sont ciselés, et

tous ceux qui entouraient les bras sont soudés. Il y a en tout soixante-onze anneaux. Vers le milieu du tombeau, se trouvaient les fragments d'un vase funéraire en terre noire.

*
* *

Nous croyons utile à nos lecteurs de donner dès aujourd'hui le programme des questions proposées à la section d'archéologie du congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1884 :

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Essayer une classification des enceintes fortifiées, *oppida* gaulois, camps romains, mottes féodales. — Indiquer quels sont les caractères distinctifs de chacune de ces séries; donner des exemples.

3° Déterminer la date exacte des murs d'enceinte de l'époque romaine dans la construction desquels sont entrés des monuments funéraires ou des débris d'anciens édifices.

4° Décrire les monuments connus sous le nom de *piles*, comme la *pile de Cinq-Mars*, près de Tours. — Caractériser ces monuments, en rechercher l'origine et la destination.

5° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique et des inscriptions grecques, qui existent dans les collections publiques ou privées de Marseille et des villes de la Provence ou de la basse vallée du Rhône. Distinguer entre ceux de ces monuments qui sont de provenance locale et ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

6° Etudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Algérie.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le XIIIe siècle?

9° Quelle est la distribution géographique des églises à une seule nef dont les cathédrales d'Albi et de Perpignan sont les types principaux? — Quelle est l'origine du plan de ces édifices?

10° Quelles sont les églises à coupoles de l'Aquitaine dont la date peut être établie par des documents historiques? — Produire et discuter les textes relatifs à leur construction.

11° Quels sont les monuments dont la date attestée par des documents historiques peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du Moyen-Age?

12° Etudier avec accompagnement de coupes et de plans, les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers, etc.

13° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVIe siècle, existant encore dans les monuments civils ou religieux de la France.

14° Signaler les œuvres de la sculpture française, antérieures au XVIe siècle, qui se recommandent soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

15° Etudier les tissus anciens et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les musées et dans les collections particulières.

16° Quels sont les progrès réalisés depuis dix ans dans le classement des monnaies gauloises, soit au point de vue chronologique, soit au point de vue de leur distribution géographique?

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

I. — PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

REVUE DE L'ART CHRÉTIEN

JUILLET 1883.

Helbig (J.). *Une œuvre de Gérard Loyet, graveur de sceaux, orfèvre et valet de chambre du duc Charles de Bourgogne.*

Barbier de Montault (X.). *L'église royale et collégiale de Saint-Nicolas à Bari.*

Corblet (abbé). *L'Autel chrétien* (suite).

Grimouard de Saint-Laurent. *Etude sur l'iconographie de Saint-Joseph.*

Linas (C. de). *Les disques crucifères, le flabellum et l'umbella.*

OCTOBRE 1883.

Barbier de Montault (X.). *L'église royale et collégiale de Saint-Nicolas à Bari* (suite).

Linas (C. de). *Les disques crucifères, le flabellum et l'umbella* (suite).

Corblet (abbé). *L'Autel chrétien* (suite et fin).

Farcy (L. de). *Croix-reliquaire à Vannes.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

SEPTEMBRE 1883.

Maitre (Abel). *Exploration des terrains tertiaires de Thenay.* (Les silex qui en proviennent portent-ils des traces de travail humain? La conclusion de l'auteur est négative.)

La Direction. Un glaive en bronze daté du XIVe siècle avant notre ère.

Revellat (J.-P.). *Notice sur une remarquable particularité que présente toute une série de milliaires de Constantin le Grand* (troisième article).

Bapst (Germain). *L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité* (suite).

Miller (E.). *Inscriptions grecques découvertes en Egypte.*

REVUE NUMISMATIQUE.

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRE 1883.

Six (J.-P.). *Du classement des séries cypriotes.*

Boutkowski (Al.). *Monnaies grecques inédites autonomes et impériales.* (Une planche.)

Muret (Ernest). *Monnaies de Lydie.*

Babelon (Ernest). *Les monnaies de bronze de M. Aburius Geminus.* (Vignettes.)

Deloche (Maximin). *Monnaies mérovingiennes inédites cité (d'Angoulême).* (Vignettes.)

Gariel (E.). *Les monnaies carolingiennes.*

Blancard (Louis). *Gillats ou carlins des rois angevins de Naples.* (Vignettes.)

Schlumberger (Gustave). *Description de cinq sceaux de l'époque byzantine.* (Une planche.)

Rouyer (J.). *Jeton de Jacques Charmolue, changeur du Trésor, sous les règnes de Louis XII et de François Ier.* (Vignette.)

Nécrologie : Camille Rollin.

BULLETIN MONUMENTAL

1883. N° 5.

Duhamel (L.). *Un neveu de Jean XXII, le cardinal Arnaud de Via.* (Une planche.)

Rivières (Baron de). *Inscriptions et devises horaires.*

Germain (L.). *Le Camée antique de la Bibliothèque de Nancy.* (Une planche.)

Dion (A. de). *La tour centrale de Bayeux et M. Ruprich-Robert.*

N° 6.

Palustre (L.). *La Vierge de la Sauvetat (Puy-de-Dôme).* (Une planche.)

Palustre (L.). *L'ancienne cathédrale de Rennes, son état au* XVIIIe *siècle, d'après des documents inédits* (suite).

Anthyme Saint-Paul. *Le carnet d'un archéologue (cathédrale de Toulouse, église de Saint-Gaudens, abbaye de Bonnefont, Ibos, Rabastens, Saint-Sever de Rustan, Marciac, etc.).*

Abgrall (abbé). *Peintures de la chapelle Saint-Michel à Douarnenez (Finistère).*

BULLETIN DU COMITÉ
DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Lasteyrie (R. de). *Compte rendu de la réunion annuelle des delégués des Sociétés savantes à la Sorbonne.*

Villefosse (H. de). *Rapport sur une communication de M. Merlet relative à une sépulture gallo-romaine découverte à Savigny-sur-Braye.*

Ramé (Alf.). *Communication sur le cartulaire de Landevenec.* (Planche.)

Villefosse (H. de). *Rapport sur une inscription romaine découverte près d'Aflou, province d'Oran.*

Darcel. *Rapport sur des moules à hosties communiqués par M. Barbier de Montault.*

Demay. *Rapport sur des matrices de sceaux, communiquées par M. Rousset.*

Tholin. *Communication relative à l'église de la Plume (Lot-et-Garonne).*

Chabouillet. *Rapport sur un jeton, communiqué par M. Bourbon.*

Demay. *Rapport sur un inventaire d'armures, communiqué par M. Gauthier.*

Lasteyrie (R. de). *Rapport sur des inscriptions communiquées par MM. Edmond Michel et de Backer.*

Lasteyrie (R. de). *Rapport sur des notices de M. Nozot relatives à divers villages des Ardennes.*

Lasteyrie (R. de). *Rapport sur des croix-reliquaires communiquées par M. Gautier.*

Robert (Charles). *Rapport sur une inscription d'Arles, communiquée par M. Morel.*

Montaiglon (De). *Rapport sur une proposition de M. Gruyer, tendant à publier les inventaires des tableaux du Roi, rédigés en 1709 et 1722.*

Villefosse (H. de). *Rapport sur un bas-relief antique, trouvé à Chalon-sur-Saône et communiqué par M. Chevrier.* (Planche.)

Gauthier (Jules). *Communication au sujet de l'inventaire des armes de Jean de Chalon en 1333.*

Gauthier (Jules). *Communication relative à trois croix-reliquaires.* (2 planches.)

Lasteyrie (R. de). *Rapport sur l'église de Courtefontaine (Jura), à propos d'une charte communiquée par M. Jules Gauthier.*

Castan. *Communication au sujet de la mort du compositeur Pierre de Manchicourt.*

Robert (Charles). *Rapport sur divers travaux épigraphiques de MM. Charles Tissot, Maxe-Verly et E. Taillebois.*

Bertrand. *Communication sur une mosaïque trouvée à Grand (Vosges) par M. Voulot.*

Grandmaison (De). *Communication sur des découvertes faites dans la muraille gallo-romaine de Tours.*

Guiffrey. *Rapport sur un projet de publication d'un recueil d'anciens inventaires.*

Lasteyrie (De). *Rapport sur une communication de M. Rostan, relative à la chapelle Notre-Dame du Revest, à Esparron de Pallières (Var).*

II. — PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN ARCHÆOLOGISCHEN INSTITUTS, IN ATHEN.

IAHRG. VIII. HEFT 1. ATHÈNES, 1883

KŒHLER. Un vase en argent de Mycènes.

Le type de ce vase est emprunté à l'art égyptien.

LOLLING. Le temple d'Artémis Prosoea à Eubée.

D'après une inscription du premier siècle avant l'ère chrétienne, ce temple était situé sur une colline qui s'élève dans la plaine de Kourbatsi.

FŒRSTER. Athènes au Moyen-Age : édition critique de l'Anonyme de Paris et de Vienne.

DŒRPFELD. Contribution à la métrologie antique.

L'auteur critique les théories de Hultsch et de Lepsius sur l'évaluation de la coudée égyptienne.

KŒHLER. Inscription des Ergastines.

Cette inscription fournit des détails sur les fonctions des jeunes filles chargées de tisser le péplos d'Athéné pour les grandes Panathénées.

DŒRPFELD. La maison des trésors des Sicyoniens.

RAMSAY. Notes et inscriptions de l'Asie-Mineure.

Ce sont des inscriptions des villes d'Anabura, Neapolis et Carallia de Pisidie.

ZEITSCHRIFT FUR NUMISMATIK.

ELFTER BAND, ZWEITES HEFT, 1883.

DANNENBERG (H). *Numismatique du Harz.*

FRIEDENBURG (F.). *Les premières monnaies frappées par les palatins Otton, Henri et Philippe.*

BARDT (Fr.). *La trouvaille de Lieberose* (monnaies allemandes du Moyen-Age).

SALLET (A. de). *Médailles allemandes coulées du seizième siècle et du commencement du dix-septième.*

MOMMSEN (Th.). *La trouvaille de deniers romains d'Ossolaro.*

L'auteur fixe aux environs de l'an 708 de Rome l'enfouissement de ce trésor. Il fixe entre l'espace qui s'étend de l'année 705 à l'année 708 l'émission des deniers d'Albinus, fils de Brutus, et de C. Vibius Pansa. Il nie que l'ère de Bithynie soit la même que celle des rois de Pont et fixe l'an I de la première à l'an 473 de Rome.

HULTSCH (Fr.). *Estimation approximative de la composition de l'alliage d'un certain nombre de monnaies* d'électrum.

SALLET (A. de). *Fulvie ou Octavie ?*

L'auteur doute que la tête de femme gravée au revers d'un aureus inédit de M. Antoine, publié par M. Babelon dans la *Revue numismatique*, soit bien celle de Fulvie.

THE NUMISMATIC CHRONICLE.

1883. PART. II.

BUNBURY (E. H.). *Rare and unpublished coins of the seleucidan Kings of Syria.*

WAKEFOARD (G.). *On a hoard of early english coins of Henry I and Stephen*, 1135-1140.

GILL (H. S.). *Seventeenth century tokens of Hampshire not described in Boyne's work.*

POWNALL (REV. CANON). *Papal medals of the fifteenth century.*

Médailles frappées pour les papes Martin V, Colonna, Eugène IV, Nicolas V, Caliste III, Pie II (1417-1464).

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

168. Anonyme. Tapisseries du quinzième siècle, conservées à la cathédrale de Tournai, précédées d'une notice sur la fabrication de la tapisserie en Flandre, particulièrement à Arras. Lille, Quarré, in-4.

169. Anthyme Saint-Paul. Histoire monumentale de la France. Paris, Hachette, 1883, in-8.

170. Auguin (E.). Monographie de la cathédrale de Nancy, depuis sa fondation jusqu'à l'époque actuelle. Nancy et Paris, Berger-Levrault, in-4.

171. Barbier de Montault (X.). La croix à double croisillon. Montauban, 1883, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*)

172. Barbier de Montault (X.). Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers avant la Révolution, d'après les inventaires, les chartes et les monuments. Poitiers, 1883, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1882.)

173. Bordier (Henri). Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale; deuxième fascicule. Paris, Champion, 1883, in-4.

Le second fascicule de cette importante publication contient la description minutieuse de 51 manuscrits à peintures du xe au xiie siècle.

174. Boudet (Marcellin). *Plumberiae.* Les plomberies de Pontgibaud d'après les chartes du Moyen-Age. Clermont-Ferrand, Thibaud, 1883, in-8.

175. Cavallucci (Jacopo) et Molinier (Emile). Les della Robbia; étude biographique suivie d'un catalogue de leur œuvre en Italie et dans les principaux musées de l'étranger. Paris, Rouam, 1884, in-4. (*Bibliothèque internationale de l'art.*)

176. Charvet (G.). Le monastère de Tornac. Etude archéologique et historique. In-8 de 38 pages et pl. Nîmes, P. Jouve, 1883.

177. Cleuziou (H. du). L'art national, étude sur l'histoire de l'art en France, tome II; les Francs, les Byzantins, l'Art ogival. Paris, 1883, in-8.

178. Corblet (l'abbé Jules). Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement du baptême. Paris, 1883, in-8.

179. Corroyer (Ed.). Guide descriptif du Mont-Saint-Michel. Paris, Ducher, in-8.

180. Cyrot (L.). Les bâtiments du grand Hôtel-Dieu de Beaune. Notice chronologique sur leur fondation et leurs accroissements d'après les archives de cet hôpital (1443-1878). Beaune, 1883, in-8.

181. Delaborde (H.). La gravure en Italie avant Marc-Antoine (1452-1505). Paris, Rouam, 1883, in-4. (*Bibliothèque internationale de l'art.*)

182. Delisle (Léopold). Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. (Extrait des *Notices et extraits des manuscrits,* tome XXXI, 1re partie). Paris, Imprimerie Nationale, 1883, in-4.

Examen d'un certain nombre de manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et mutilés par Libri. Les manuscrits qui avaient tenté le trop célèbre inspecteur des bibliothèques sont au nombre d'une vingtaine; tantôt il leur a arraché des cahiers qui lui ont paru susceptibles de former, en apparence, des manuscrits complets; tantôt il les a dérobés en y substituant des volumes sans valeur, pris dans les résidus de la bibliothèque. L'examen de M. Delisle porte sur 32 manuscrits, tous du plus haut intérêt pour l'histoire de la paléographie, notamment pour l'étude de l'écriture onciale.

183. Dufourcet (E.). De Dax à Castelsarrazin, excursion archéologique, historique et géologique. Dax, 1883, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société de Borda*).

184. Fage (René). Le château de Puy-de-Val. Description et histoire. Tulle, 1883, in-8.

185. Fleury (Ed.). Les instruments de musique sur les monuments du Moyen-Age du département de l'Aisne. Laon, 1883, in-8.

186. Florival (A. de) et Midoux (E.). Les vitraux de la cathédrale de Laon. Paris, Didron, 1882, in-4, avec planches.

187. Fontenay (H. de). Epigraphie autunoise. Inscriptions du Moyen-Age et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun, recueillies et annotées, tome I. Paris, Champion, 1883, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société Eduenne*, nouvelle série, t. VII-XI.)

Voici quel est le plan de cet important ouvrage, conçu d'après les travaux analogues du baron de Guilhermy pour le diocèse de Paris. M. de Fontenay passe en revue chaque église ou chapelle et donne un plan ancien de l'édifice avec une notice succincte sur son histoire; puis, viennent le texte et le commentaire des inscriptions recueillies. C'est ainsi qu'on trouvera dans ce premier volume consacré uniquement à la ville d'Autun, les églises suivantes : la cathédrale Saint-Lazare, la basilique des saints Nazaire et Celse, Saint-Jean de la Grotte, Saint-Pancrace, Notre-Dame, Saint-Quentin, Saint-Pierre, Saint-Andoche, Saint-Jean l'Evangéliste, Saint-Jean-le-Grand, Saint-André, l'abbaye de Saint-Martin, Saint-Symphorien, Saint-Roch; les chapelles Saint-Blaise de la Bondue, Saint-Nicolas. M. de Fontenay donne non seulement les inscriptions qui existent encore aujourd'hui, mais aussi celles qui ne sont connues que par d'anciennes copies. A côté de l'épigraphie des monuments funéraires, il a relevé également les noms d'architectes et de sculpteurs, les inscriptions des diptyques, reliquaires, tissus, tableaux, etc. Ce recueil est donc fort important, non seulement pour l'histoire des anciennes familles qui ont habité Autun, mais encore pour l'histoire générale de l'Autunois au Moyen-Age.

188. Grimot (l'abbé). Notice historique et archéologique sur l'église paroissiale de l'Isle-Adam. Paris, Lahure, 1883, in-8.

189. Heuzey (Léon). Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre, tome Ier. Paris, 1882, in-8.

Ce volume n'est pas seulement un catalogue, c'est un excellent manuel d'histoire de l'art antique. On y trouve la description des figurines d'Assyrie, de Babylonie, de Chaldée, de Susiane, de Cypre et de Rhodes. On peut regretter qu'un travail si important soit si mal imprimé et si peu digne de figurer à côté de l'autre publication de M. Heuzey, dont il forme le complément : *Les figurines de terre cuite du Musée du Louvre.* C'est, du reste, le reproche qui peut être fait à tous les catalogues du Musée du Louvre, dont l'exécution typographique est vraiment déplorable.

190. Guilhermy (F. de) et Lasteyrie (R. de). Inscriptions de la France du ve au xviiie siècle, tome V. Ancien diocèse de Paris. Paris, Imprimerie Nationale, 1883, in-4. *(Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)*

Ce volume termine l'œuvre entreprise par M. de Guilhermy et continuée par M. R. de Lasteyrie pour le diocèse de Paris. Il comprend les inscriptions recueillies dans l'ancien doyenné de Champeaux; mais ce qui en fait le principal intérêt, c'est le très long *Supplément* qui l'accompagne. Ce supplément renferme les inscriptions omises par M. de Guilhermy ou les monuments que des fouilles ont fait découvrir depuis peu d'années; on y trouve plus de 120 inscriptions nouvelles du xie au xviiie siècle. Enfin, parmi les corrections aux inscriptions publiées précédemment, il convient de mentionner les corrections relatives à l'inscription du portail méridional du transept de Notre-Dame et à l'inscription de la mosaïque de Saint-Denis sur laquelle M. A. Ramé a donné une excellente dissertation. Deux tables générales, table des noms de lieux et de personnes et table des matières terminent ce volume et permettent d'user facilement de cet important recueil.

191. Leblan (E.). Les monument historiques de la ville de Reims, par Eugène Leblan, architecte, avec la collaboration pour le texte de MM. Louis Paris, Cauly, Ch. Givelet, H. Jadard, Louis Demaison, et pour la gravure de MM. Pfnor, Sulpis et Soudain. Reims, 1883, gr. in-fol.

Deux livraisons consacrées aux maisons du xiiie-xvie siècle de la ville de Reims. Citons en particulier, la célèbre maison dite des Musiciens qui a fourni à l'auteur le sujet de plusieurs belles planches.

192. Linas (Ch. de). La châsse de Gimel (Corrèze), et les anciens monuments de l'émaillerie. Lettre à M. Ernest Rupin, président de la Société historique et archéologique de Brive. Paris, Klincksieck, 1883, in-8, planches. Tiré à cent exemplaires.

L'infatigable historien de l'orfèvrerie mérovingienne donne en moins de deux cents pages un résumé de nos connaissances sur l'origine et le développement de l'art de l'émaillerie si répandu au Moyen-Age. La belle châsse de Gimel, dont il fait une description minutieuse et une étude approfondie, a été le point de départ à sa dissertation. Il passe en revue toutes les pièces qui ont servi aux uns à démontrer aux autres à nier l'existence de l'industrie de l'émail sous les Mérovingiens; la comparaison avec une petite fibule conservée au Musée du Louvre le conduit à affirmer que le fameux calice de Chelles, attribué à saint Eloi, était bien véritablement émaillé. Ce serait donc jusqu'à l'époque mérovingiens jusqu'à saint Eloi et à son élève Thillo, qu'il faudrait faire remonter l'importation de l'art de l'émailleur en Limousin. Mais, à partir de cette époque jusqu'au xiie siècle, l'absence de monuments ne nous permet pas les développements de cet art en France. Au xiie siècle, nous le retrouvons, mais tellement transformé que l'on ne peut

expliquer cette transformation que par une influence étrangère. M. de Linas l'attribue aux relations du centre de la France et de l'Allemagne et adopte à peu près sur ce point, en l'appuyant de raisonnements beaucoup mieux déduits, l'opinion qu'avait déjà émise Labarte. Ce qui ajoute encore à l'intérêt de ce travail, c'est la liste des produits limousins qui se trouvent maintenant à l'étranger; il y en a partout, mais sans avoir la prétention d'en donner un catalogue complet, M. de Linas a pu en signaler un très grand nombre. Enfin, dans un appendice, M. de Linas revient sur les relations de la France avec le nord de l'Europe, sur les pèlerinages et sur les châsses représentant le martyre de saint Thomas de Cantorbéry. Inutile d'ajouter que toutes les assertions de M. de Linas sont appuyées sur des textes; tous les archéologues connaissent avec quelle conscience ses travaux sont exécutés. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est de n'avoir pas fait, alors qu'il avait tous les éléments dans les mains, une histoire de l'émaillerie; nul n'est mieux préparé que lui pour donner la solution de tous les petits problèmes qu'il pose dans ce mémoire. E. M.

193. Loriquet (C.). Tapisseries de la cathédrale de Reims; Histoire du roi Clovis (xve siècle); Histoire de la Vierge (xvie siècle). Paris, Quantin, in-folio.

194. Nadaillac (Marquis de). L'Amérique préhistorique, in-8 de 588 pages et 219 planches. Paris, Masson 1883.

195. Palustre (Léon). La Renaissance en France, 7e et 8e livraisons. Ile-de-France.

196. Perkins (C.-C.). Historical handboock of italian sculpture. London, 1883, in-8.

Remaniement de la première édition dont il a paru une édition française; nombreuses corrections.

197. Pietrement (C.-A.). Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques, in-8 de 775 pages. Paris, Germer-Baillière, 1883.

L'histoire de la domestication et des migrations des diverses races chevalines touche par plus d'un point à l'histoire des migrations humaines et à l'ethnographie de diverses contrées. Apres des considérations géologiques préliminaires, M. Pietrement retrace l'histoire du cheval dans les âges de la pierre; il établit que les chevaux sauvages étaient chassés et mangés par les races humaines quaternaires; il étudie les équidés fossiles de cette période géologique. Ensuite, il aborde l'histoire de la race chevaline chez les peuples aryens de l'Orient: en Perse, dans l'Inde, en Asie-Mineure, en Grèce. Aperçu ingénieux de l'auteur sur le Pégase de Persée et de Bellérophon, la fable des Centaures et les jeux troyens. Mentionnons encore la plupart des autres chapitres: la race chevaline mongolique chez les peuples mongoliques de l'Orient, où nous trouvons une étude sur la légende du tumulus de la Kora et les anciens conflits des Mongols avec les Aryas dans l'Alatau; la légende du déluge; les chevaux chez les Assyriens; les chevaux en Arabie, en Syrie et en Egypte; introduction du cheval chez les Hébreux; les races chevalines asiatiques et européennes en Occident; les chevaux dans les Etats barbaresques et dans l'Afrique transsaharienne; les chevaux et les chiens en Amérique; aperçu sur l'histoire des ânes et des mulets. — On pourrait faire des réserves sur un certain nombre de théories de l'auteur; le sujet qu'il a traité prête d'ailleurs facilement à l'hypothèse. Nous nous contenterons de résumer ici la thèse générale du livre écrit, on s'en aperçoit bien, plutôt par un auteur versé dans l'histoire naturelle que par un archéologue et un érudit habitué aux textes anciens. Encore sauvage, le cheval est chassé comme gibier à l'époque de la pierre taillée; il fut d'abord domestiqué par les Mongols vivant à l'est de l'Alatau. A la variété mongolique, reconnaissable à son front busqué et à la longueur de ses membres, appartient le cheval de l'antique Egypte. Un peu plus tard, les Aryas ont domestiqué une autre race chevaline, à front plat, aux yeux saillants, souche du cheval assyrien et grec. Le cheval barbe et le pur sang anglais résultent d'un croisement de ces deux races; nos percherons représentent la variété que chassaient, dans nos pays, les sauvages de la fin de l'époque quaternaire.

198. Rohault de Fleury (Ch.). La Messe; études archéologiques sur ses monuments. Paris, Morel, 1883, tome I, in-folio.

199. Rondot (Natalis). Les artistes et les maîtres de métiers de Lyon au xive siècle. Lyon, 1883, in-8. (Extrait de la *Revue lyonnaise*, 1882, tomes III et IV.)

200. Schlumberger (G.). Œuvres de A. de Longpérier, réunies et mises en ordre par G. Schlumberger, tome quatrième : Moyen-Age et Renaissance (première partie), in-8 de 415 pages, avec vignettes et planches. Paris, Leroux.

Ce quatrième volume comprend les œuvres relatives au Moyen-Age, que Longpérier a publiées dans la période qui s'étend depuis 1837 jusqu'à 1858. Voici les titres des Mémoires qui nous ont paru les plus importants par les sujets traités et par l'étendue: Monnaies inédites de quelques prélats français. — Monnaies inédites de quelques prélats dauphinois. — Jean Goujon. — Sceaux des monnayeurs. — Triens de Dorovernis. — Figurines de fer. — Liste par ordre alphabétique des noms, des lieux où l'on a battu monnaie depuis l'invasion des Francs jusqu'à la mort de Charles le Chauve. — Recherches sur les monnaies de Meaux. — Notice sur quelques monnaies inédites de Reims. — *The gold mancus.*— Description de quelques monuments émaillés du Moyen-Age. — Vision de sainte Bathilde.— Observations sur le type de quelques deniers de Pépin, roi de France. —Monnaies frappées pour le comté de Roussillon par les rois d'Aragon, comtes de Barcelone. — Reliquaire de saint Charlemagne. — Le dit des trois morts et des trois vifs. — Meaux. — Notice sur les figures velues employées au Moyen-Age dans la décoration des édifices, des meubles et des ustensiles. — Notice sur un mouton d'or inédit frappé en Normandie pour Henri V, roi d'Angleterre. — Description de quelques monnaies de Picardie. — Liste alphabétique des saints dont les noms figurent sur

les monnaies et les méreaux du Moyen-Age. — Quelques deniers de Pépin, de Carloman et de Charlemagne. — De l'S barré de Henri IV. Jetons et médailles qui s'y rapportent. — Monnaies de Louis XI frappées à Perpignan. — Monnaies épiscopales de Strasbourg et de Constance. — Explication de la légende des deniers frappés par Pons, comte de Toulouse. — Médaillon inédit de Grazia Nazi, œuvre du graveur Jean-Paul Poggini.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE.

201. ANDERSON (Joseph). Scotland in Pagan Times. The Iron Age. The Rind Lectures in Archaelogy for 1881, in-8 de 332 pages. Edinburgh, Hamilton.

202. BENNDORF (Otto). Grieschische und Sicilische Vasenbilder. Vierte Lieferung. In-f. Berlin, Guttentag.

Cette vaste et importante publication en est arrivée à sa quatrième livraison qui comprend les planches XXXXVI à LXI. On sait que chaque planche est accompagnée d'un texte explicatif assez développé.

203. BENNDORF (Otto). Vorlæufiger Bericht über zwei œsterreischische archæologische Expéditionen nach Kleinasien. In-8 de 101 pages avec planches. Vienne, Gerold.

Cette publication est extraite des *Mittheilungen* archéologiques et épigraphiques d'Autriche (tom. VI). L'auteur y rend compte d'une exploration archéologique accomplie par lui en Carie et en Lycie.

204. CALAND (W.). De nummis M. Antonii III viri vitam et res gestas illustrantibus commentatio, in-8 de 83 pages. Leyde, Brill, 1883.

Cette dissertation, que l'auteur a présentée à la Faculté de philosophie de La Haye pour l'obtention du grade de docteur, renferme d'importants éclaircissements sur la classification des monnaies émises au nom de Marc-Antoine, soit par des magistrats monétaires ordinaires, soit par les lieutenants du triumvir ou les préfets de sa flotte. Voici les points principaux de la thèse de M. Caland : Marc-Antoine fut salué *imperator* pour la première fois lors du siège de Modène, à la fin de 710 (44 av. J.-C) ou au commencement de 711 ; il fut *imperator iterum* à l'occasion de la seconde victoire de P. Ventidius Bassus sur les Parthes, dans l'été de l'an 716 (38 av. J.-C) ; il fut salué *imperator tertium* après certains succès mal définis, remportés en Orient sur les Parthes, dans le courant de 718 (36 av. J.-C.) ; enfin, sa quatrième et dernière salutation impératoriale date, d'après M. Caland, de l'an 723 seulement (31 av. J.-C.). Ce système, dont les données sont importantes pour la classification chronologique des médailles, reste conjectural sur plusieurs points, et il n'est pas d'accord avec les systèmes proposés par Eckhel et Borghesi.

Passant en revue les monnaies frappées par Marc-Antoine en commun avec Lépide ou Octave, avant la formation du triumvirat, qui date du 27 novembre 711, M. Caland est naturellement amené à s'occuper des fameux deniers qui donnent simultanément à Antoine et à Lépide le titre de consul : on sait formellement que ces deux personnages n'ont jamais exercé ensemble le consulat, et l'on n'a pas encore jusqu'ici réussi à expliquer la mention COS, à la suite des noms d'Antoine et de Lépide. M. Caland pense qu'il faut interpréter le mot COS à la suite des noms de Lépide et de Marc-Antoine, par *proconsule*, et que ces deniers ont été frappés dans le courant de l'an 43, quand Lépide était proconsul de la Gaule narbonaise et des Espagnes, et Marc-Antoine de la Gaule Cisalpine et Ultérieure, en vertu de la *lex Antonia de permutatione provinciarum*.

Il va sans dire que M. Caland n'a pas connu le nouvel et splendide aureus de Marc-Antoine, qui vient d'être découvert tout récemment, et dont je donne ici simplement la description, laissant à d'autres le soin de consacrer à cette importante monnaie le commentaire historique qu'elle appelle :

M. ANTONIVS IMP. IIIVIR R. P. C. Tête de Marc-Antoine, à droite.

Sans légende. Tête de Fulvie, à droite.

M. Caland met beaucoup de soin à démontrer que les quatuorvirs monétaires L. Livineius Regulus, P. Clodius, L. Mussidius Longus, C. Vibius Varus sont de l'an 712 et non de l'an 711 ; je crois qu'en effet ces magistrats sont restés en charge en 712, mais qu'il faut en même temps faire remonter leur entrée en fonctions à l'année précédente.

La seconde partie de la thèse de M. Caland est consacrée aux monnaies frappées par les soins des lieutenants et des préfets de la flotte de Marc-Antoine : c'est la partie la plus importante. On y trouve, géographiquement et chronologiquement déterminés, les différents gouverneurs des provinces, à cette époque si troublée de l'histoire des dernières convulsions de la République. De l'an 713 (41 av. J.-C.) sont les monnaies de M. Barbatius, de M. Nerva et de L. Gellius ; de 714, sont celles de L. Plancus et de C. Ahenobarbus ; de 715 et années suivantes, celles d'Atratinus ; de 716 et années suivantes, celles de Ventidius, de C. Fonteius Capito et les cistophores ; de 718 et années suivantes, celles d'Oppius Capito ; de 721, celles de M. Silanus et de L. Bibulus ; de 723, celles de L. Scarpus et de D. Turillius.

M. Caland donne, à l'état de conjectures, bien des points de cette chronologie : il n'en pouvait être autrement, mais ses hypothèses sont en général judicieuses, et son travail est fort important pour le classement chronologique des monnaies de la fin de l'ère républicaine. — E. B.

205. CHURCH (A.-H.). Precious Stones considered in their Scientific and Artistic Relations, with a Catalogue of the Townshend Collection of Gems in the south Kensington Museum. With a coloured Plate and Woodcuts. In-8 de 116 pages. Chapmann and Hall.

206. COLLITZ (H.). Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften. Premier fascicule comprenant : Die griechisch-ky-

prischen Inschriften in epichorischer Schrift, Text und Umschreibung, von W. Deecke, in-8. Gottingen, Oldenbourg.

207. Durr (J.). Die Reisen des Kaisers Hadrian. In-8 de 124 p. Vienne.

Ce volume, extrait des Mémoires du Séminaire archéologique et épigraphique de l'Université de Vienne, traite d'un point d'histoire archéologique sur lequel l'abbé Greppo avait déjà écrit un livre qui n'était pas sans valeur. L'empereur Hadrien fut presque toujours en voyage, de sorte qu'étudier ses pérégrinations, c'est faire l'histoire de son règne. Ce ne sont pas les auteurs qui nous renseignent sur ce point, mais les monuments archéologiques et les médailles. Partout Hadrien laisse des traces de son passage : il fait construire des routes, des aqueducs, des temples, des statues et des monuments de toute nature, sur lesquels se trouvent inscrites les dates de ses voyages. M. Dürr n'étudie point les voyages d'Hadrien au point de vue chronologique ; il se place au point de vue topographique et nous fait ainsi parcourir tout l'empire romain. Chronologiquement, voici les résultats auxquels il aboutit : En 117, Hadrien parcourt la Syrie, la Bithynie, le bas Danube ; en 118, le haut Danube ; de 118 à 121, il séjourne à Rome ; en 119, il visite l'Italie méridionale ; en 121, la Gaule, la Germanie, les bords du Danube ; en 122, la Bretagne, la Gaule et l'Espagne ; en 123, l'Afrique, l'Asie-Mineure, la Syrie ; en 124, le Pont, la Bithynie, la Mysie, les îles de la mer Egée ; en 125, la Thrace, la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, la Grèce centrale ; en 126, Athènes, le Péloponèse, la Sicile ; en 127, séjour à Rome ; en 128, voyage en Afrique ; en 129, à Athènes ; en 130, en Asie-Mineure, Syrie, Palmyre, Judée, Arabie, Egypte ; en 131, Alexandrie et la Syrie ; en 132, en Palestine. Enfin de l'an 134 à l'an 138, l'empereur qui avait été, suivant le mot de Tertullien *curiositatum omnium explorator*, resta à Rome où il mourut.

208. Elis (Carl). Der Dom zu Halberstadt. Baugeschichtliche Studie. Berlin, Springer, 1882, in-8.

209. Fritzsche (E.-F.). Leitfaden der Mythologie der Griechen und Rômer fur hohere Lehranstalten, in-8, deuxième édition. Wismar, Hinstorff.

210. Geiseler. Die Oster-Insel. Eine Stætte præhistorische Kultur in der Sudsee. Bericht über die ethnolog. Untersuchungen der Oster-Insel. In-8. Berlin, Mittler.

211. Gozzadini. Di due statuette etrusche e di una inscrizione etrusca dissotterate nell'Appennino bolognese. Bologne, 1883, in-8°.

212. Gross (V.). Les Protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neufchatel, in-4. Berlin, Asher.

213. Guest (Edwin). Origines Celticæ. A Fragment, and other Contributions to the History of Britain. 2 vol. in-8 de 960 p. Londres, Marmillon.

214. Gute (H.). Ausgrabungen bei Jerusalem, in-8. Leipzig, Bædeker.

215. Heereman de Zuydwyk (Clemens). Die aelteste Tafelmalerei Westfalens. Beitrag zur Geschichte des altwestfaelischen Kunst. Münster, Schæningh, 1882, in-4.

216. Herz (M.). Die Ruinen der Sachsenburg an der Unstrut, in-16. Eisleben, Mæhnert.

217. Hill (A.-G.). The Organ-cases and Organs of the middle Ages and Renaissance : a comprehensive essay on the art archæology of the organ, with architectural and historical accounts of the more remarkable organ-cases and organs still remaining in various parts of Europe, giving also lists of stops and other musical notices of interest. London, 1883, in-folio.

218. Hochstetter (Ferdinand von). Die neuesten Græberfunde von Watsch und S.-Margarathen, in Krain und der Culturkreis der Hallstætter-Periode (mit 2 Tafeln und 18 Holzschnitten). In-4 de 50 pages. Vienne, Gerold's Sohn.

Les fouilles de Watsch, commencées depuis plusieurs années, ont fait, en 1879, l'objet d'importantes communications de MM. F. von Hochstetter et Carl Deschmann à l'Académie des Sciences de Vienne (*Denkschrifften*, t. XLII, 1879). Elles avaient fourni jusque-là exclusivement des monuments de l'âge de bronze : anneaux, fibules, bracelets, perles de verre, etc. Les recherches ont continué, surtout à S.-Margarethen, et elles ont mis au jour des armes remarquables, des ornements en or, et surtout une *situla* de bronze qui offre une grande analogie avec les objets du même genre trouvés dans les Alpes autrichiennes et en Italie. Elle est décorée sur trois registres de curieuses figures, qui rappellent les peintures des vases grecs archaïques, et l'étude comparative qu'en fait M. de Hochstetter lui fournit l'occasion d'ingénieux rapprochements ; elle lui permet en même temps de développer une théorie originale sur la civilisation aryenne primitive, qui parait avoir fleuri dans l'Europe centrale et dont il pense avoir retrouvé les vestiges.

219. Hœcke (Van), Peeters et Mommens (F.). Monographie de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand ; texte de Ch. Claesen. Liège, 1883, in-4.

220. King (Rev. James). Cleopatra's Needle : A History of the London Obelisk. With an Exposition of the Hieroglyphics. Illustrated, in-8 de 128 pages. Londres, Crown.

221. Klein (W.). Die griechischen Vasen und Meistersignaturen, in 4. Vienne, Gerold.

222. Lagarde (P. de). Aegyptiaca, in-8. Gœttingen, Dieterisch.

223. Lefroy (W.-C.). The Ruined Abbeys of Yorkshire. With etchings and vignettes by A. Brunet-Debaines and H. Toussaint. In-folio. Seeley.

224. Lemm (O.-V.). Aegyptische Lesestücke zum Gebrauch bei Vorlesungen und zum Privatstudium. 1. Theil : Schrifttafeln und Lesestücke, in-4. Leipzig, Hinrich.

225. Lindenschmit (L.). Die Alterthümer unser heidnischen Vorzeit. T. IVe, livr. 1. Mayence, Zabern, in-4.

226. Martini (Angelo). Manuale di metrologia ossia misure, pesi e monete in uso attualmente e anticamente presso tutti i popoli. Torino, Lœscher, 1883, in-8.

227. Mayerhœfer (A.). Die Brücken im alten Rom. Ein Beitrag zur rœmische Topographie. In-8. Erlangen, Deichert.

228. Merriam (A.-C.). The greek and latin Inscriptions on the Obelisk-Crab in the metropolitan Museum, New-York : a Monograph, in-8 de 49 pages, New-York.

229. Meye and Schmidt. The Stone Sculptures of Copân and Quiriguâ. Drawn by Heinrich Meye. Historical and descriptive text by Dr Julius Schmidt. 20 Plates phototyp, with introductory and descriptive text, maps and engravings, in-fol. Londres, Asher.

230. Mordtmann (J.-H.). und Muller (D.-H.). Sabæische Denkmæler, in-4. Vienne, Gerold.

231. Munier (M.). Die Palæographie als Wissenschaft und die Inschriften des Mainzer Museums, in-4. Mayence, Diemer.

232. Myskovszky (V.). Kunstdenkmale des Mittelalters und der Renaissance in Ungarn, in-8. Vienne, Lehmann.

233. Newton (C. T.). The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum. Part II. In-f. Oxford, Clarendon.

La première partie de cet important ouvrage, publiée en 1874, contenait les inscriptions trouvées dans l'Attique. Suivant l'ordre adopté dans le *Corpus* de Bœckh, M. Newton donne dans le présent volume les inscriptions recueillies dans le Péloponèse : Mégaride, Argolide, Laconie, Cythère, Arcadie; puis celles qui viennent du nord de la Grèce: Béotie, Thessalie, Corcyre, Macédoine ; celles de la Thrace et du Bosphore Cimmérien ; celles des îles de la mer Egée : Thasos, Lesbos, Samos, Calymna, Kos, Telos, Rhodes, Cassos, Carpathos, Mélos, Délos, Ios, Siphnos, Tenos ; enfin celle de la Crète et de Cypre. La troisième partie, qui doit bientôt paraître, comprendra Priène, Ephèse, Jasos, etc. On sait que l'ouvrage de M. Newton est publié avec tout le soin et toute l'érudition désirables ; de nombreux éclaircissements historiques et philologiques accompagnent le texte de chaque inscription, et un choix étendu de fac-simile rendent cet ouvrage précieux pour l'histoire de l'alphabet grec.

234. Parker (J.-H.). The architectural history of the city of Rome, based on J.-H. Parker's Archaeology of Rome for use of students, by Arthur Shadwell. In-8 de 274 pages, 2e édition. Londres, Parker.

235. Parker (J.-H.). The Via Sacra in Rome, 2e édition, revue et augmentée, in-8 de 200 pages. Londres, Parker.

236. Perrot (George) and Chipiez (Charles). A history of art in ancient Egypt, illustrated with 598 engravings in the text and 14 steel and coloured plates. Translated and edited by Walter Armstrong. 2 vol. in-8 de 850 pages. Londres, Chapman and Hall.

237. Porte (W.). Judas Ischarioth in der bildenden Kunst. In-8, Iena, Deistung.

238. Reber (F. von). History of ancient Art. Translated and augmented by Joseph Thacher Clarke; with 310 Illustrations and a glossary of technical terms. In-8 de 500 pages. Londres, Low.

239. Ricci (M.). Iscrizioni italiane. In-16. Florence, Casalanzi.

240. Riehtstap (J.-B.). Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason. Deuxième édition, refondue et augmentée, livraison I. In-8. Gouda, van Goor Zonen.

Cette publication formera environ trente livraisons de 96 pages.

241. Rossi (G.-B. de). Musaici cristani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo xv, tavole cromo-lithografiche con cenni storici e critici... con traduzione francese. Roma, Spithœver, 1882, fasc. XI-XII in-fol.

242. SCHRAMMEN (J). Alldeutschland. Bilder aus der Gœtter-und Heldensage aus der Geschichte und der Kulturentickelung des deutschen Volkes. In-8. Cologne, Mayer.

243. SMITH (George). Assyrian discoveries : an account of explorations and discoveries on the site of Nineveh during 1873 and 1874. 7me édition, in-8 de 466 pages. Londres, Low.

244. SCHULTZE (Dr V.). Die Katakomben. Die altchristl. Grabstætten. Ihre Geschichte und ihre Monumente dargestellt. Leipzig, Veit, in-8.

245. SYBEL (Ludwig von). Kritik des aegyptischen Ornaments archaeologische Studie, mit zwei lithographirten Tafeln, in-8 de 41 p. Marburg, Elwer, 1883.

246. TAGGIASCO (C.). Le medaglie e monete del S. Ordine Gerosolimitano. In-8. Camerino, Rorgarelli.

247. TOMASCHEK (W.). Zur historischen Topographie von Persien. I. Die Strassenzüge der Tabula Peutingeriana. In-8 de 90 pages. Vienne, Gerold.

Dans cet examen scientifique de la carte de Peutinger pour la partie qui concerne la Perse, M. Tomaschek suit la route de Halwân à Hamadân, de Hamadân à Rayi, à Kâs'ân, de Kâs'ân à Yezd, de Hamadân à Persepolis et de Persepolis à Giruft et enfin à Mas'kîd dans le Béluc'istan. Une autre partie de son travail nous conduit de Buxephala au Penjâb et de nouveau à Mas'kîd, du Kabulistân à Zarang et de Zarang à Yezd et à Merw. Enfin, nous parcourons les anciennes routes de Haré et de Kryı à Derrehgez et de Kurmis' à Frâh. Chaque nom géographique de la Table de Peutinger est identifié autant que possible avec des sites et des localités modernes. M. Tomaschek nous a paru comparer et critiquer les données des auteurs anciens, ainsi que les dires des géographes arabes et des voyageurs modernes, avec une érudition approfondie, au point de vue historique et philologique.

248. ULRICHS (L. V.). Pergamenische Inschriften. Sechszehntes Programm des Wagnerschen Kunstinstitutes. In-8 de 31 pages. Würzburg, Stahel.

Texte critique et commentaire des inscriptions recueillies dans les fouilles de Pergame. La plupart concernent les rois Eumène et Attale.

249 VENTURI (A.). La R. Galleria Estense in Modena. Modena, Toschi, 1883, in-8.

250. WEECH (Friedrich von). Siegel von Urkunden aus dem grossherzoglich badischen general-landesarchiv zu Karlsruhe. Erste Serie, in-f°, 30 planches en photogravure avec texte explicatif. Francfort-sur-le-Mein, Keller, 1883.

251. WILSON (Sir E.). The recent archaic discovery of ancient Egyptian Mummies at Thebes : a Lecture, in-8. Londres, Paul and Trench.

225. ZELLER (G.). Erzstiftes Salzburg Münzrecht und Munzwesen, nebst Verzeichniss der Salzburgischen und auf Salzburg Bezug hab. Münzen und Medaillen, in-4. Salzburg, Dieter.

Pour la chronique et la bibliographie,

ERNEST BABELON.

L'Administrateur-Gérant,

S. COHN

TABLE DE LA CHRONIQUE

DE LA *GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE* POUR L'ANNÉE 1883.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

NOUVELLES DIVERSES.

VENTES.

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES.

I. — PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

BIBLIOGRAPHIE.

MACON, IMP. TYP. ET LITH. PROTAT FRÈRES



FRAGMENT DE STATUE DE BRONZE,
DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE



STATUE DE BRONZE
DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE



Disque de Terre cuite.



Imp. [illegible]

Masque de Méduse en Terre cuite.



CHAPITEAUX BYZANTINS DE LA CATHÉDRALE DE TARENTE.



RUINES D'UNE BASILIQUE CHRÉTIENNE
A LA ROCCELLETTA PRÈS DE CATANZARO, (CALABRE)



INTÉRIEUR DE L'ABSIDE
DE LA BASILIQUE DE LA ROCCELLETTA



EXTÉRIEUR DE L'ABSIDE
DE LA BASILIQUE DE LA ROCCELLETTA.



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes

BAS-RELIEF BYZANTIN
À LA ROCCELLETTA



1



2

FRAGMENTS DE LOCRES
AU MUSÉE DE CATANZARO



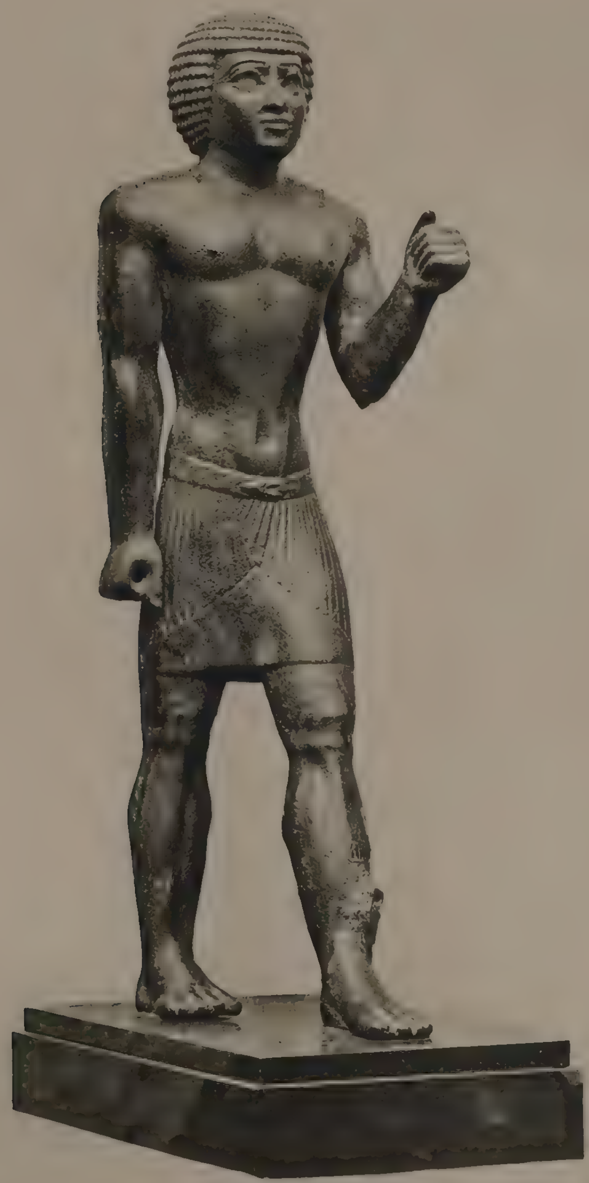
VICTOIRE

BRONZE DU MUSÉE DE LYON



VACHE

BRONZE ANTIQUE DU CABINET DES MÉDAILLES



..ios Dujardin

BRONZE EGYPTIEN
en Empire



Imp Eudes

BRONZE ÉGYPTIEN
de l'Ancien Empire





VASES D'ORMIDIHIA
dans l'île de Cypre

A. LEVY, Editeur.

Imp. Lemercier & Cie Paris



A. Housselin del & lith.

PEINTURE ANTIQUE.

Découverte à la Farnèsine

A. LÉVY, Editeur. Imp. Lemercier & Cie Paris



Peinture Antique.

Découverte a la Farnèsine

Imp Lemercier & Ce Paris



LE CHRIST EN CROIX

BOIS SCULPTÉ DE LA COLLECTION TIMBAL. — XIIE SIÈCLE



Le Jugement de Salomon.



David dictant ses Psaumes

Ivoires Carolingiens
Musée du Louvre

Dujardin

Imp.



Scène empruntée au 2e Livre des Rois



Scènes de la Vie du Christ.

Ivoires Carolingiens

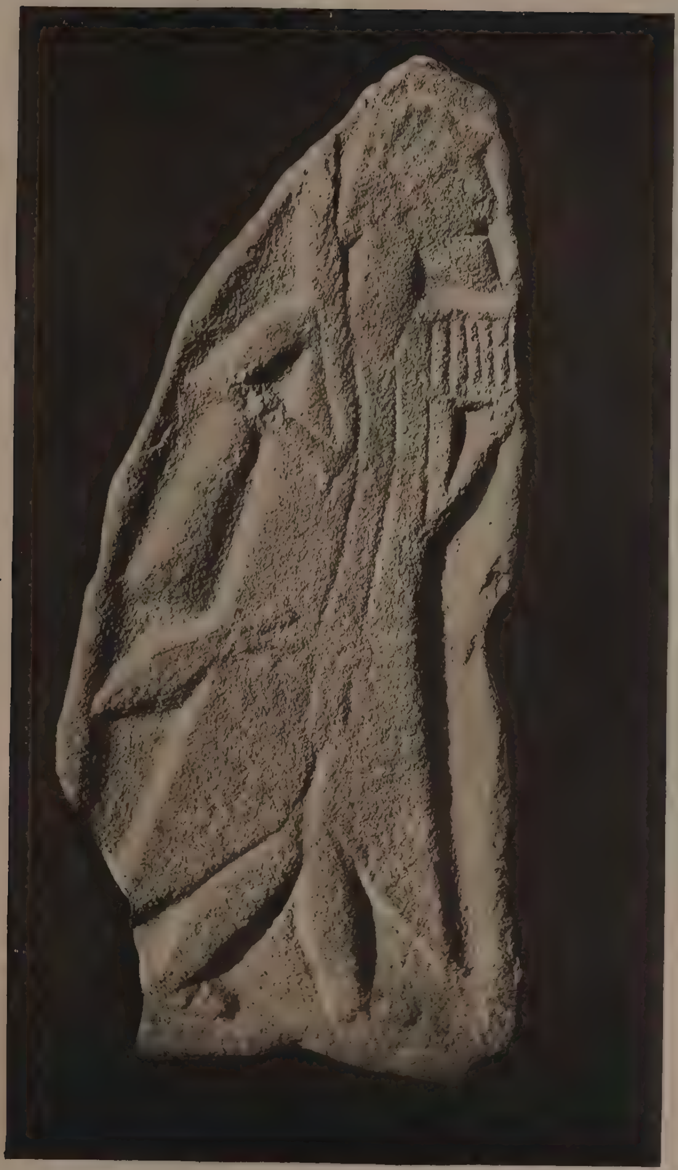


Imp. Eudes

FRONTISPICE DU MISSEL DE MATHIAS CORVIN, PEINT PAR ATTAVANTE.



TERRES-CUITES GRECQUES
DE LA COLLECTION DE M. BELLON.



BAS-RELIEF
TROUVÉ PRÈS DE ROUM-QALAH



A. LEVY Editeur

VASES DE L'ILE DE CYPRE

Imp. Lemercier & Cie Paris



PORTAIL DE L'EGLISE DE SAN LEONARDO
EN CAPITANATE



BAS-RELIEF DE MINO DA FIESOLE
DU CABINET DES MÉDAILLES



Statues d'apôtre a la Sainte Chapelle
(de Paris)

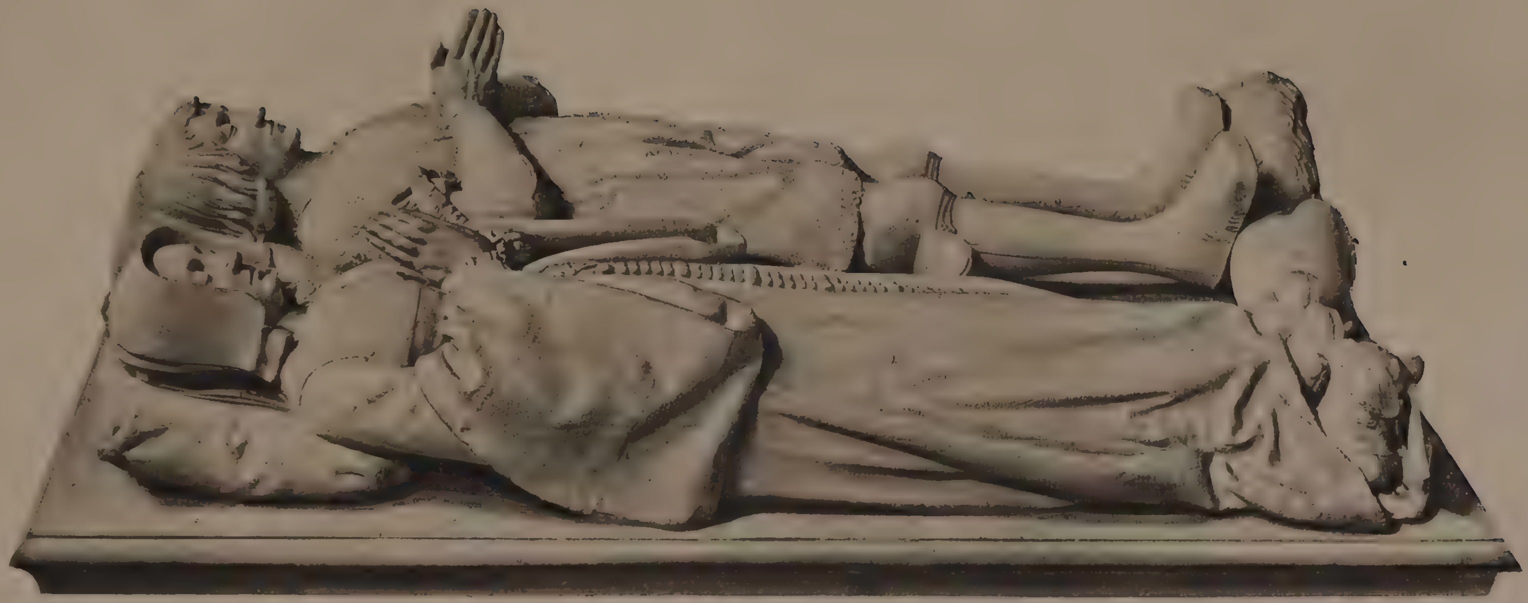


Tête d'Apôtre supposée du XIIIe Siècle



TOMBEAU DE LOUIS DE PONCHER ET DE ROBERTE LEGENDRE SA FEMME

Fac-similé du dessin exécuté, vers 1795, par Percier



STATUES DES PONCHER. — MUSÉE DU LOUVRE



BACCHUS

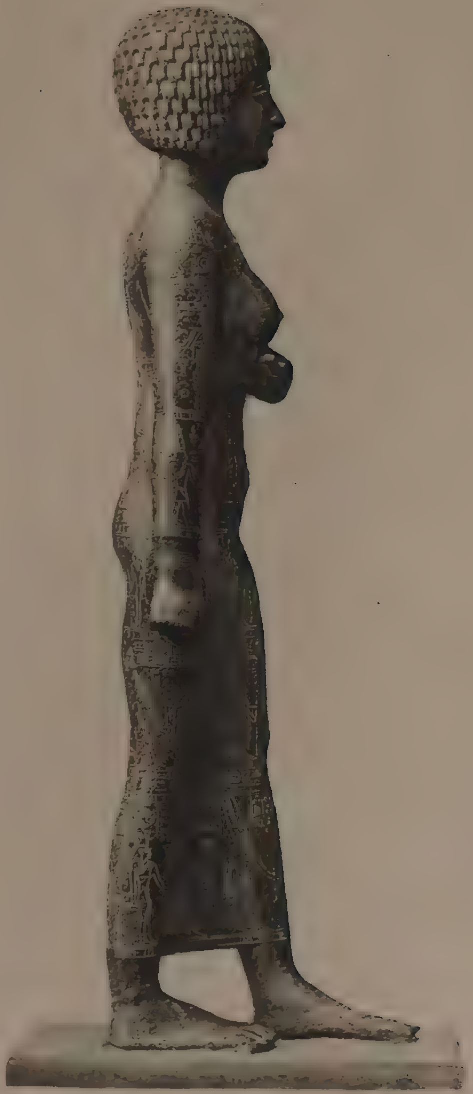
BRONZE DE LA COLLECTION GOLITZINE A MOSCOU



CANÉPHORE
BRONZE GREC



TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC
A SANTORIN





BRONZE ÉGYPTIEN
DU MUSÉE D'ATHÈNES





BRONZE EGYPTIEN
DU MUSÉE D'ATHÈNES.



LE TRIOMPHE DE LA RENOMMÉE
IVOIRE ITALIEN DU XVe SIÈCLE
Musée du ...





ÉDIFICE ANTIQUE A SANTORIN



FAÇADE ANTÉRIEURE
DE LA CATHÉDRALE DE SIPONTO



Portail
de la Cathédrale de Siponto



FAÇADE POSTÉRIEURE
DE LA CATHÉDRALE DE SIPONTO



éliog. Dujardin. Imp. Eudes

CHIMÈRE

BAS-RELIEF DE LA COLLECTION DE LUYNES.



TOMBEAU PÉLASGIQUE A ÉLEUSIS

A. LÉVY Éditeur Imp Lemercier & Cie Paris



Héliog. Dujardin Imp. Eudes

ACTEUR COMIQUE

STATUE DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE



BUSTE DE BRONZE
A MONTELEONE EN CALABRE.



Phot. Dujardin Imp Eudes

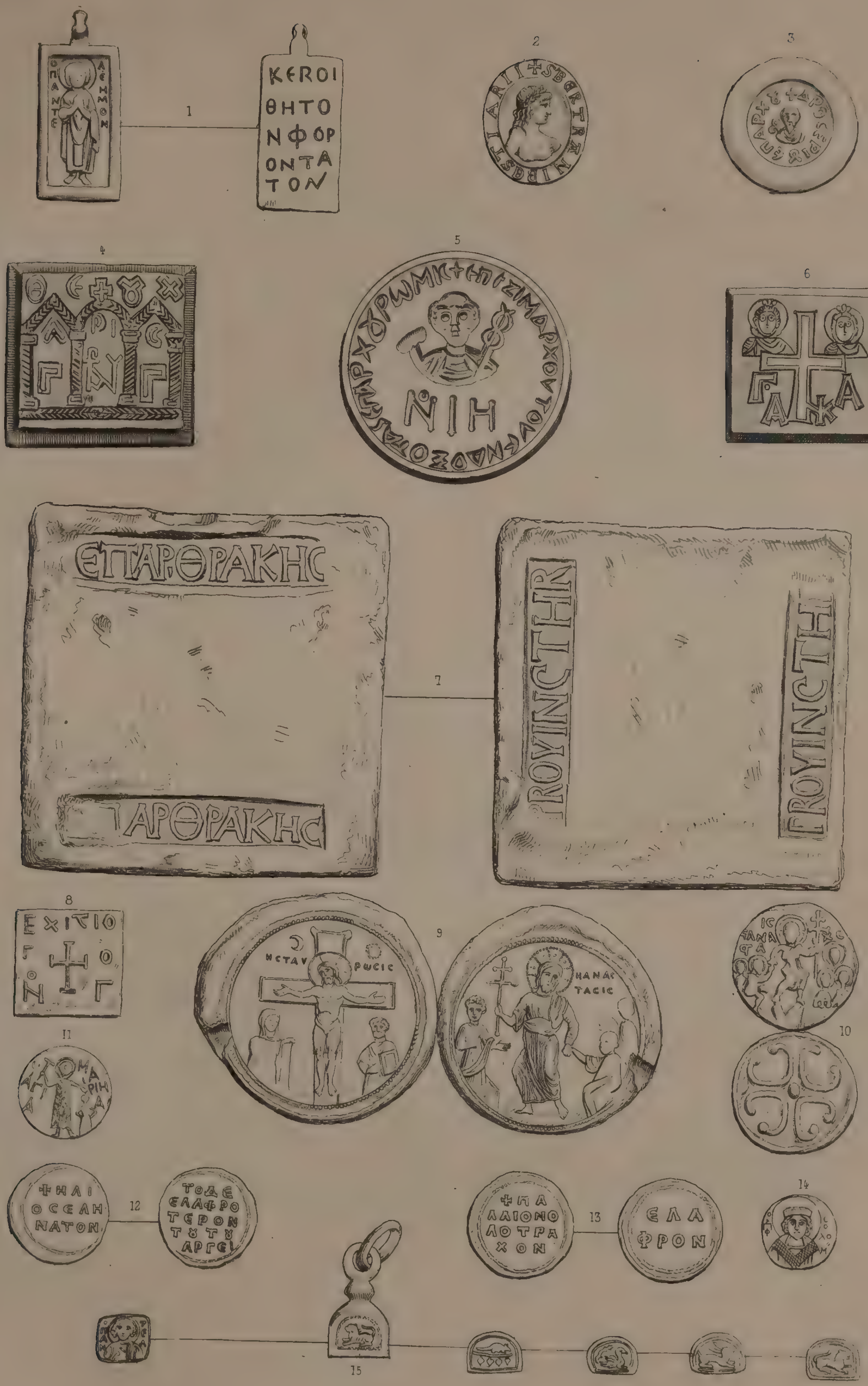
COFFRET D'IVOIRE ET BRONZE

MUSÉE NATIONAL DE MUNICH





Bas Relief de terre cuite de la Collection de Luynes.



MONUMENTS BYZANTINS



Antéfixe de Terre-cuite.



Imp. Eudes

APOLLON

BRONZE GREC



PHALÈRE TROUVÉE À AUVERS (SEINE-ET-OISE)
Grandeur naturelle.



CASQUE D'AMFREVILLE
(Réduit au tiers)



VASE PEINT PHÉNICIEN DE CYPRE

A. LEVY



Héliog. Dujardin — Imp. Eudes

PRÉSENTATION DES CHRONIQUES DE HAINAUT À PHILIPPE-LE-BON.

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES



Héliog. Dujardin. Imp. [illegible]

STATUE CYPRIOTE
EN PIERRE CALCAIRE



Mosaïques de Grotta ferrata



Garen sc.

Mosaïque de Grotta ferrata





CHÂSSE DE MOISSAT-BAS (PUY-DE-DÔME)





CHÂSSE DE MOISSAT-BAS (PUY-DE-DÔME)

MACON, IMPRIMERIE TYP. ET LITH. PROTAT FRÈRES.